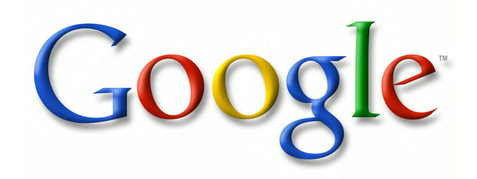
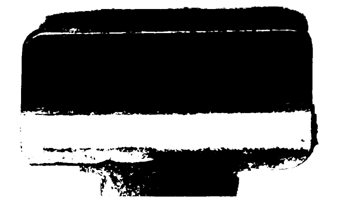
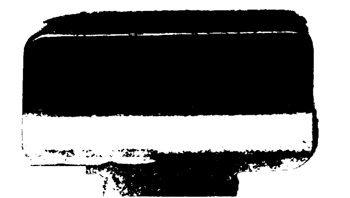










AVRANCHIN

Monumental et Historique.

Imprimerie de E. Tostain.

AVRANCHIN

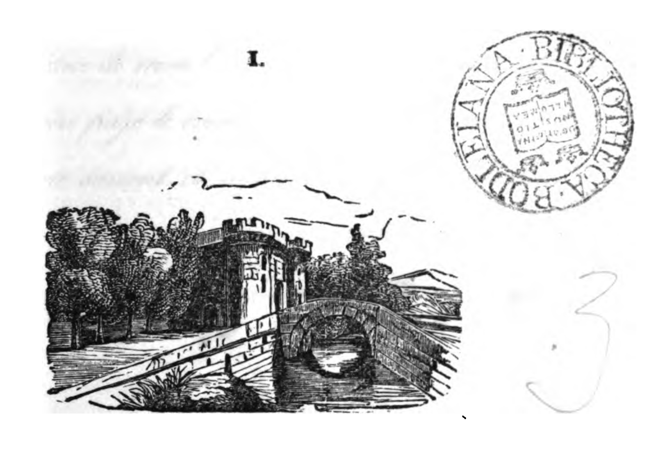
Monumental et Historique,

PAR

EDOUARD LE HÉRICHER,

Régent au Collége, Secrétaire de la Société d'Archéologie d'Avranches.

I.



Avranches,

CHEZ E. TOSTAIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Rue des Fossés, 6.

M DCCC XLV.

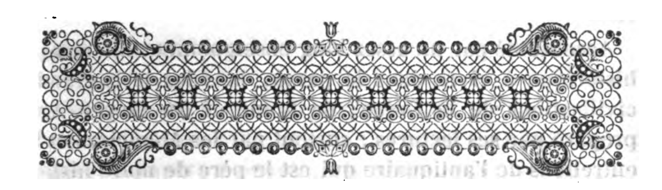
A M. le lieutenant-colonel baron DE PIRCH,

Bibliothécaire-Archiviste de la Société d'Archéologie d'Avranches.

Monsieur,

Après avoir reçu vos encouragemens et vos communications, permettez-moi de vous offrir la Dédicace de mon Ouvrage. En inscrivant sur sa première page le nom d'un homme de bien, d'un homme savant et sympathique à la science, je le produis sous d'heureux auspices et j'obéis au sentiment de la reconnaissance.





PRÉFACE.

......Capiturque locis, et singula lætus
Exquiritque, auditque virum monumenta priorum.
VIRG., *Eneid.*, liv. 8.

I.

L'HISTOIRE d'un livre est sa meilleure préface.

Dire dans quel but un livre a été conçu, quelles modifications l'idée première a reçues des circonstances et de l'œuvre elle-même, à quelles sources il a été puisé, par quels procédés il a été fait, quel résultat l'auteur en espère : c'est la manière la plus sûre pour le faire apprécier dans sa nature et son esprit.

C'est ce que fera l'auteur de celui-ci, au risque de se heurter contre un écueil que les Anglais appellent *egotism*, c'est-à-dire l'inconvénient de parler de soi-même, inconvénient d'ailleurs inévitable dans une œuvre qui, comme la sienne, se compose d'observations, d'excursions, d'impressions, et très-souvent d'hypothèses, et dans laquelle sa personnalité joue nécessairement un grand rôle.

Accoutumé par un assez long enseignement littéraire et historique à vivre dans le passé, dans les trois grandes civilisations de la Grèce, de Rome et du Moyen-Age, préparé par ses lectures, surtout par les Mémoires et les entretiens de l'antiquaire qui est le père de notre histoire locale, et le type scientifique proposé à l'imitation de ses successeurs, M. de Gerville, prédisposé par le sentiment des beautés artistiques du passé, et du charme poétique que les ruines et les monumens ajoutent aux paysages, sollicité surtout par le besoin de connaître intimement cette époque merveilleuse et complète du Moyen-Age dont nous sommes les fils, et dont les ossemens épars appellent la main qui recueille et conserve, qui palpe les fragmens et reconstitue le corps entier, l'auteur fut reçu (1840) membre d'une société d'archéologie, dans une localité vivante de souvenirs, semée de monumens antiques, et qui serait encore remarquable entre toutes, quand elle n'aurait que la merveille du Mont Saint-Michel.

Pour remplir un devoir et satisfaire un goût prononcé, il résolut de décrire les monumens religieux du pays, et adopta pour cadre le cercle de l'arrondissement d'Avranches, ou à peu près l'Avranchin proprement dit. Il partit donc avec le bâton du voyageur et le carnet du touriste, et pendant trois ans, dans ses jours de congé et ses vacances, seul ou accompagné d'un ou plusieurs de ses élèves, il visita dans ses plus petits recoins le pays riche en paysages et en antiquités qu'il s'était proposé d'explorer. Il fit ainsi près de deux mille lieues, et si quelquefois il trouva que son monde était grand, et son voyage plein de soucis et de préoccupations, il prit courage en pensant à son but et en jouissant de toutes les beautés du pays, de tous les souvenirs de l'histoire, de tous les charmes des ruines et des monumens. Cette vie nomade, pleine d'accidens imprévus, et si bien remplie d'idées et de sentimens, il en garde le souvenir comme un précieux trésor, et, s'il lui est permis de parler d'autre chose que de ses travaux, il peut dire que cette période a été une des plus heureuses de sa vie.

Mais s'il avait bien déterminé le cercle géographique de ses recherches, il était parti sans savoir bien nettement les différens points qu'il explorerait dans ces limites. Son idée première avait été l'étude des monumens religieux, églises, abbayes, prieurés, chapelles, maladreries, etc. Mais quand il eut interrogé, analysé l'église, il se demanda pourquoi il n'appliquerait pas le même travail au Château, au Manoir, qui était auprès et qui tenait à elle par des liens antiques très-étroits, pourquoi pas au Logis, au Mesnil, etc.; pourquoi pas à la civilisation antérieure au Moyen-Age, à la voie et au campement des Romains, pourquoi pas aux monumens druidiques, etc., et alors il conçut le plan d'une étude monumentale complète, dans laquelle viendraient se fondre tous les monumens matériels du passé. Tel fut le deuxième degré de sa pensée. Il visita ainsi, dans son pèlerinage de quatre années, et décrivit plus de cent cinquante églises, cinq abbayes, une dixaine de prieurés, plus de cinquante chapelles, environ cent châteaux ou manoirs, signala plus de trois cents fiefs, quatre ou cinq campemens, de nombreux champs de bataille, quelques pierres druidiques, etc.

Mais il lui sembla bientôt que ces pierres étaient muettes, que ces débris étaient inertes et morts, que la description était pâle et froide : ces monumens n'avaient pas d'âme. S'ils étaient enveloppés dans la vague et poétique atmosphère du passé, il leur manquait leur âme individuelle, leur vie propre, leur histoire, c'est-à-dire les idées et les hommes qui avaient présidé à leurs développemens. Alors apparut à ses yeux la nécessité d'étudier le monument dans les histoires, les manuscrits, les traditions et les livres des savans, après les avoir étudiés dans leurs membres inanimés. Il crut qu'alors ces pierres seraient, comme disaient les maîtres du Moyen-Age, des pierres vivantes — *è lapidibus vivis.*

Le monument appelait l'histoire, comme l'anatomie appelle la physiologie. Mais si le monument a quelque chose de simple, de clair et de précis, l'histoire est multiple, obscure et indéfinie. L'entreprise se compliquait

d'une partie plus longue, plus difficile que la première. Cependant l'auteur se mit à l'œuvre avec ardeur et il ose le dire avec amour, avec l'affection du propriétaire qui dispose, orne, et arrondit chaque jour son domaine. Quelque soit le sort de son livre, il ne sera pas assez ingrat envers le passé pour oublier les jouissances intimes qu'éprouve l'archéologue qui trouve un fait nouveau, une date antique, un nom illustre, un événement brillant, la confirmation d'une hypothèse, la preuve d'une vérité. Il n'est pas besoin d'analyser ces plaisirs pour les hommes d'art et d'étude : ils l'éprouvent dans leurs travaux et le sentent dans ceux d'autrui, mais il semble que tout le monde doit concevoir la jouissance qui s'attache à toute création, ou, ce qui est voisin, à toute résurrection. Ne voir rien, entrevoir quelque chose, apercevoir plusieurs choses, et percevoir avec clarté : ces momens de la pensée scientifique, sont aussi les phases du bonheur du savant. Le succès et le bonheur de l'archéologie ressemblent au succès et au bonheur de la géologie : elles reconstruisent des êtres disparus ; avec un élément elles font un monde.

Mais quelle méthode fallait-il suivre dans les recherches historiques ?

II.

Malgré les nombreux travaux historiques locaux, qui donnent à la ville d'Avranches, sur ses voisines, une supériorité littéraire et archéologique, l'histoire locale, conçue au point de vue monumental, comme au point de vue littéraire pur, est presque toute entière à faire, et presque toute entière elle est dans les manuscrits. Nulle ville de France ne possède peut-être autant de manuscrits locaux que la bibliothèque d'Avranches : tout notre passé religieux revit dans ces vénérables et brillans parchemins de pourpre, d'azur et d'or. Pour l'étude des manuscrits on pouvait se placer dans deux centres religieux, dans deux cycles littéraires et archéologiques, le Mont Saint-

Michel et l'évêché d'Avranches. On était d'abord attiré par le plus vaste, le plus riche, le plus brillant.

La sainte montagne était un cercle d'attraction et pour les populations voisines et pour les populations éloignées. Les Espagnols, qui avaient leur San Iago, venaient à *las duas Tumbas;* les Allemands, suivant Montrelet, venaient au *Mont de la mer Océane*. Son nom était dans toutes les bouches, dans le chant populaire, la chanson de Roland — Seint Michel del peril,— et dans le cantique du pélerin. C'était la Jérusalem de l'occident. Mais son nom était gravé surtout sur le sol qui environnait sa grève miraculeuse : toute cette terre voisine, églises, chapelles, châteaux, champs, étaient à l'archange. Les noms, les fondations, les droits, les constructions, l'histoire de cette terre et de ses monumens, tous ces titres étaient dans le chartrier de l'abbaye. Puisque le temps et les hommes en avaient épargné une partie, il fallait rechercher dans cette mine les filons d'histoire, de poésie et d'art qu'elle pouvait renfermer.

L'auteur s'établit d'abord au milieu des manuscrits du Mont Saint-Michel.

Le plus précieux à tous les points de vue est le Cartulaire de l'abbaye; cette belle œuvre paléographique, en grande partie du XII[e] siècle, brillamment illustrée et enluminée, en nous livrant les renseignemens historiques les plus heureux, est imprégnée du parfum le plus pur du Moyen-Age. Le n° 24, le *Fundatio et miracula Sancti Michaelis in Tumbâ* et les Oraisons aux Angels du Paradis, c'est la légende et l'extase. Le n° 14 qui renferme les *Constitutiones Abbatiæ Sancti Michaelis*, donne les tableaux des fiefs du Mont Saint-Michel. Le n° 151 ou Livre-Terrier, donne les détails les plus minutieux sur les revenus des trois baronnies de l'abbaye. Le n° 34 est encore une histoire—*Historia Montis Gargani et hujus Montis Tumbæ* avec les *Acta Petri Regis*. Les Bréviaires, les Missels, les Cérémoniaux offraient encore à l'histoire locale, sinon la lettre, au moins l'esprit et le parfum. Les Chroniques de l'abbé Robert du Mont offraient la lettre et le chiffre positifs et authen-

tiques. Un moine du XVIIe siècle, savant comme l'est un bénédictin, naïf comme on l'était au Moyen-Age, ami de son monastère jusqu'à la passion, compilateur des titres les plus authentiques, don Huynes, nous offrait son histoire de l'abbaye, si précieuse surtout au point de vue monumental, son histoire qui, publiée avec des notes et une continuation, mettrait fin à toutes nos histoires. Un autre Bénédictin du Mont, Thomas Le Roy, dans son Livre des Merveilleuses Recherches, présentait sous une forme chronologique l'histoire détaillée de son monastère.

III.

Le second centre de notre pays était l'évêché, centre religieux et administratif à la fois. Aussi les documens qui s'y rattachent ont-ils un caractère plus sévère, plus réel, plus prosaïque. Il y a une profonde différence d'esprit entre une charte du Mont et une charte de l'évêché. En outre les sources sont moins abondantes. Le livre principal de l'évêché est son Cartulaire, le livre du chapitre, appelé *Livre Vert*. L'aveu des biens de l'évêché, soumis à François Ier par Robert Cenalis, présente la constitution féodale des droits épiscopaux. Le *Hierarchia Neustriæ* (ms. de la bibliothèque royale) est plein de renseignemens locaux. Les *Synodes* de notre évêché, insérés dans les Annales de don Bessin, présentent l'état moral et religieux de l'Avranchin. Un registre des Synodes que possède M. de La Villeberge donne la nomenclature latine de nos paroisses. Le curieux état de la généralité de Caen, par M. Foucaut, fait connaître l'état du clergé, de la noblesse et de leurs revenus au XVIIe siècle. Le Pouillé des évêchés suffragans de Rouen est une statistique ecclésiastique complète à la même époque. Les manuscrits du docteur Cousin offrent une masse de faits dans lesquels brillent beaucoup de particularités locales ecclésiastiques. Les registres du secrétariat de l'évêché qui forment le fonds de Saint-Gervais, un mémoire sur Saint-James présenté à

Daniel Huet, le petit Cartulaire de l'hôpital se rattachent encore à ce centre. Quelques mémoriaux de presbytères ont fourni d'authentiques et curieuses particularités. Des chartes et des chroniques, venues des archives du département, différentes pièces du chartrier de M. Guiton de La Villeberge complètent et illustrent à la fois ces recueils fondamentaux.

Une vingtaine de paroisses, généralement situées au-delà du Thar, dépendant du diocèse de Coutances, font partie de l'arrondissement d'Avranches. Pour étudier leurs monumens et leur histoire, il a fallu se placer au centre religieux auquel elles se rattachaient. Là se trouvaient encore de précieux manuscrits : au premier rang, ce fameux Livre Noir ou Pouillé de la Cathédrale, dont l'original est perdu ou égaré ; le Livre Blanc ou Pouillé du Diocèse ; l'histoire du Cotentin, par le savant et exact Toustain de Billy ; les mémoires, un peu trop hypothétiques, de l'abbé Lefranc ; le Cartulaire de la Bloutière aux archives départementales, dont des extraits ont été communiqués par M. Dubosc, archiviste.

Tels sont les trois grands centres, les trois hauteurs d'où l'auteur de ce livre a contemplé le champ de ses travaux. Tels sont les principaux manuscrits qu'il a interrogés. Puiser l'histoire dans les manuscrits, dans les autorités contemporaines, c'est la puiser à ses sources vives et pures. Puiser l'histoire dans les manuscrits, c'est la puiser aux sources où tout le monde ne s'abreuve pas. Le bonheur et l'honneur de l'historien, est de mettre quelque chose de nouveau sous le soleil.

IV.

Dans chacun de ces centres principaux, à cette couche profonde, antique et pour ainsi dire mystérieuse de manuscrits, se superposaient les imprimés anciens ou modernes, qui s'y rattachaient par des rapports moins directs.

Dans ses autorités et ses sources l'auteur n'a pas besoin

de citer les histoires générales de la province où tout le monde peut puiser, Masseville, Dumoulin, Trigan, Goube, Depping, etc. Nos vieux historiens normands, compris dans la collection d'André Duchêne, les Ordéric Vital, Mathieu Pâris, Guillaume de Jumiège, Guillaume de Poitiers, etc., sont pour ainsi dire nos classiques et nos livres élémentaires.

Le livre le plus précieux, non-seulement pour la Conquête, mais encore pour le tableau de tout l'état social des Normands, c'est ce livre unique dans les annales des nations, le Cadastre de la Conquête, *le Domesday Book*. Avec l'ouvrage de sir Henry Ellis, l'auteur a pu pénétrer dans la tachygraphie de ce gigantesque Registre, et la signification du terrible *Livre du Jugement*. Il a surtout été pour lui la source de noms topographiques.

Les différentes listes de la Conquête, Brompton, Taylor, etc., celles de la croisade du duc Robert, les listes d'armes et de revues, le registre des fiefs de Philippe-Auguste, les recherches de la noblesse, ont servi à déterminer et à localiser l'aristocratie de notre pays.

Le trouvère Robert Wace, qui excelle à caractériser une chose en quelques mots, outre le récit dramatique de la Conquête, a fourni beaucoup de renseignemens éclairés et enrichis par son savant annotateur. La chronique des ducs de Normandie offrait le même genre d'intérêt. On peut ajouter la vie du vaillant Bertrand Duguesclin, par le trouvère Cuvelier.

Les Grands Rôles de l'Echiquier, édités au nom de la Société des Antiquaires de Londres, par le savant Stapleton, est le tableau le plus riche de la féodalité normande à la fin du XIIe siècle. Le Livre des Visites de l'archevêque Odon Rigaut nous fait connaître l'état matériel et moral de nos monastères au XIIIe siècle.

Nulle époque de notre histoire n'est plus intéressante que cette première partie du XVe siècle, dans laquelle toute la Normandie, moins le Mont St-Michel, reçut la loi de l'étranger, et dans laquelle un grand nombre de seigneurs, ayant à leur tête Louis d'Estouteville, qui sacrifia

au devoir la plus belle fortune de la Basse-Normandie, subirent les spoliations des Anglais. Les souvenirs de cette époque, épars dans beaucoup de documens, sont groupés dans le registre édité par Charles Vautier. Ce registre a son complément dans un cartulaire de Thorigny. Ce demi-siècle, clos par la victoire de Formigny, reçoit beaucoup de particularités locales de la vie du connétable de Richemont, par son secrétaire G. Gruel.

Quelques faits locaux ont été empruntés aux *Olim* du parlement.

Sur deux points opposés de notre arrondissement naissaient, à peu près dans le même temps, deux hommes, Jean de Vitel à Poilley, François Desrues à la Lande-d'Airou, qui ont illustré leur localité, l'un en la chantant, l'autre en la décrivant, et tous deux en consacrant le souvenir des hommes éminens de cette époque. Les vers locaux et les notes biographiques sont les fleurs et les fruits que l'auteur s'efforce de répandre dans son œuvre, et ces deux auteurs lui en ont abondamment fourni l'occasion.

Le *Gallia Christiana* et le *Neustria Pia* sont les sources les plus copieuses et les plus authentiques de l'archéologie religieuse. L'auteur a abondamment puisé dans les récits parallèles de ces deux livres, qui se complètent l'un par l'autre.

V.

Travailler à l'histoire et à l'art de son pays, dans les limites de son humble, mais utile sphère, tel est le but général de l'auteur : mais il a encore eu en vue quelques résultats spéciaux.

Il a pensé que, sans faire perdre à l'archéologie son caractère grave et sévère, il était possible d'y associer l'intérêt de l'art et de la poésie. Il a pensé que s'il y avait un préjugé contre cette science, c'était la faute de l'archéologie ou plutôt des archéologues qui, exclusifs amateurs

du fait, du nom, du chiffre, du détail, n'y associaient ni la beauté sévère de l'histoire, ni les splendeurs de l'art, ni le charme des faits dramatiques, ni la philosophie des grands événemens, et qui ne daignaient ni peindre ni écrire. Quand l'archéologie sera bien comprise pour ce qu'elle est, une alliance de l'histoire, de l'art et de la poésie, elle sera aussi populaire que chacune de ces trois branches de la science humaine.

Il a pensé encore que l'archéologie et la nature se tenaient par d'intimes rapports, que le monument et l'histoire d'une part, et le paysage de l'autre, se complétaient réciproquement. La trace ou le souvenir de l'homme anime la campagne : la nature embellit l'édifice de l'homme ou vivifie son souvenir. Dans le pays qu'il habite, l'histoire est si féconde et la nature si belle, que la pensée se réjouit à la fois des beautés du paysage et des images du passé. Illustrer et vivifier sa localité par l'histoire, les monumens, la biographie, la topographie, par les productions écloses dans son sein, c'est ce qu'il a voulu faire avant tout.

En troisième lieu, laissant à d'autres, qui s'en sont bien acquittés, la mission de faire de l'histoire suivie et enchaînée, il n'a cherché le fait historique que pour le localiser. Il a été heureux, lui, avant tout analyste des monumens dans le sens le plus général du mot, de pouvoir dire : ce monument a été l'œuvre de tel homme, le témoin de tel fait ; ce lieu est un champ de bataille ; cette habitation ou ce village est le berceau d'un grand homme ; voici les vestiges matériels de tel peuple et de telle civilisation, etc. L'histoire n'est jamais plus saisissante que quand on peut la saisir de l'œil et du doigt.

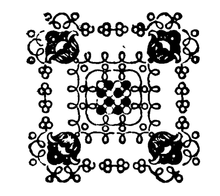
Et pour encadrer ses tableaux, pour jeter quelques fleurs sur les ruines, et quelque variété sur son objet essentiel, il a tracé quelques arabesques avec la topographie, la botanique, la linguistique, la biographie, la légende, et s'il ose entrevoir quelque intérêt à son œuvre, il espère que c'est celui de la variété.

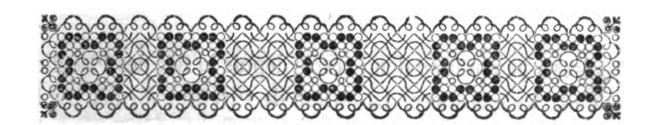
VI.

Le vaste cadre qu'il vient de tracer, l'auteur n'aurait pas tenté de le remplir, s'il n'eût reçu l'aide tantôt spontanée, tantôt sollicitée des hommes qui sont sur les lieux et qui conservent les traditions, et surtout des savans épars dans notre pays. Il saura reconnaître les services de ses auxiliaires dans le cours de son œuvre. Mais il en est quelques-uns qui ont une part toute spéciale dans sa reconnaissance, et auxquels, au début de son ouvrage, il désire adresser des remercîmens. En acquittant cette dette, il met en quelque sorte, sous le patronage d'hommes savans et honorables, un livre qui s'aventure timidement sur la mer de la publicité, — *ludibrium ventis.*

Il offre l'expression de sa reconnaissance à M. de Pirch, dont l'obligeance a encouragé ses efforts, et qui a communiqué des ouvrages rares, *le Domesday Book, les Rôles de l'Echiquier,* le livre de sir Henry Ellis, etc., et les archives de la Société d'Archéologie; à M. Alexandre Motet, bibliothécaire d'Avranches, qui a été d'une obligeance infatigable; à M. Guiton de La Villeberge, qui a communiqué de nombreuses pièces de son chartrier; à M. de St-Victor, qui a prêté les Mss. de M. de Bréménil; à M. Dubosc, archiviste du département, qui a envoyé plusieurs chartes et chroniques intéressantes; à M. Denis, secrétaire de la Société de St-Lo, qui a transcrit des passages du Livre Blanc et du Livre Noir; à M. l'abbé Lalmand, correspondant du Comité historique, pour son concours actif et affectueux; à M. Le Tertre, bibliothécaire de Coutances, pour les communications des Mss. de Toustain de Billy et de M. Lefranc; à M. Bailhache, bibliothécaire de Valognes, pour quelques livres rares, Merrian, Tassin, etc.; à M. Besnou, de Villedieu, pour ses précieux renseignemens sur son canton, et en particulier sur la Bloutière; à M. de St-Brice, sous-préfet d'Avranches, qui a facilité ses recherches et signalé des monumens; à M. le curé de St-Gervais,

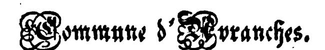
qui a mis à sa disposition les Mss. du secrétariat de l'évêché. L'auteur adresse des remercîmens à toutes les personnes qu'il a interrogées sur les lieux, dans la ferme, le presbytère et le manoir, desquelles il a reçu des renseignemens et quelquefois l'hospitalité, et il désire que l'expression de son souvenir amical aille trouver, dans les différentes voies de la vie, ses élèves qui ont partagé ses fatigues, et dont les intelligentes observations ont tant de fois éveillé ou fécondé sa pensée.





CANTON D'AVRANCHES.

I.



Αβριγκατουοι, ων πολις Ιγγενα.
(PTOLÉMÉE. — Époque celtique.)

Cosedia XIX. Legedia XLVIII. Condate.
(TABLE THÉODOSIENNE. — Époque romaine.)

Civitas Abrincatum.
(NOTICE DES GAULES. — Époque franque.)

Li quens Hues le hebergea
A Avrenches ù il torna.
(ROMAN DE ROU. — Époque normande.)

Apud Abrincas venimus.
(ODON RIGAULT. — Époque française.)

Will. Pole comes Suffolk, capitaneus castri et civitatis de Abcrances.
(REGISTRE DE THORIGNY. — Époque anglaise.)

Et ladicte ville d'Avranches la rendirent les Anglois, leur vie sauve.
(G. GRUEL. — Époque française.)

Cette commune est déterminée par des limites bien naturelles : elle est enveloppée par la Sée, par la rivière de Pivette et le ruisseau de Changeons, un bassin, une vallée, un vallon. La Sée — le doux fleuve de Sée [1] — l'entoure de ses

1 Jean de Vitel, poète avranchois. *Exercices poét.*

méandres à peu près en demi-cercle depuis le Bec des Plataines jusqu'à la Guignardière. La rivière de Pivette, formée par la réunion des ruisseaux du Francfieu et du Pont-Gandouin, sert de limite à l'est, et se jette dans la Sée au-dessous de l'hôpital ; le ruisseau de Changeons, qui vient de St-Martin, la limite au sud. Avranches est située sur un promontoire élevé, qui termine la chaîne séparative des bassins de la Sélune et de la Sée, et surplombe en pente abrupte sur la vallée de la Sée. —*Abrincas colle sitas inter Sevam Senunamque supino*[1]. — Ce plateau est scindé en deux parties, la ville d'une part et de l'autre le côteau d'Olbiche avec le Planître de Changeons, par une vallée, très-profonde à son embouchure, la vallée de la Hague. Plusieurs routes ou sentiers grimpent sur les flancs de cette montagne : la grande route de Granville et Villedieu, appelée sous Avranches, Banquette, et coupée par le Pont-Corbet et le Pont-de-l'Embranchement, la rue Sauguière ou Saunière, le Petit-Tertre, le Grand-Tertre, le Tertre-aux-Chèvres, la rue Cour-de-Paradis, *vicum per quem itur apud Bollant*[2], le raidillon de la Vallée qui part de Pivette et aboutit à la Cour-de-Paradis, et les deux raidillons de Bouillant. André Duchesne décrit avec assez de vérité cette position : « Avranches l'une des pièces les plus occidentales de toute la Normandie sur un costeau qui respond sur la grand mer océane[3]. »

François Desrues décrit longuement son site, comme un séjour connu et aimé :

« Avranches est située sur le sommet d'une montaigne, sur un rocher assez difficile à monter du costé de la mer. Estant sur les murailles de la ville, on descouvre du costé du Mont S.-Michel, plus de trois ou quatre lieues de terre blanche ou grève, sur laquelle la mer vient floter, jusques fort près du rocher, lorsquelle est en son plain flux, venant s'espendre sur

1 G. Brittonis, *Armor. Philippidos*, liv. 8. — 2 *Livre Vert*, p. 201. — 3 *Antiquitez et Recherches des villes de France.*

une petite rivière nommée Sée, laquelle passe par le bourg de Ponts-sous-Avranches.

» Du costé de septentrion l'on void le plat païs, couvert de bois de haute futaye, en plusieurs endroicts; et celui du Parc à deux lieues d'Avranches, appartenant au seigneur evesque de ce lieu où il y a aussi un fort beau chasteau basti par Louys de Bourbon quarante-uniesme evesque d'Avranches; lequel fit aussi bastir la maison épiscopale d'Avranches, laquelle est l'une des plus fortes et plus belles du royaume : mais ce magnifique monument fut tout ruiné par le dedans (ne demeurant que la superficie du logis) en l'an 1590, ce qui fut faict pour fortifier la ville, qui estoit assiégée, les faux-bourgs de laquelle furent aussi presque tous ruinez.

» De dessus les murs d'Avranches l'on void le merveilleux rocher, sur lequel est située dans la mer l'église et monastère de Sainct-Michel, tant renommé par toute la France et honoré des catholiques, qui de loingtain païs y vont en voyage, n'estant distant d'Avranches qu'environ de trois lieues.

» La figure d'Avranches est presque toute ronde en sa circonférence, bien close, murée, ayant des fossez profonds et larges, estant des plus fortes.

» Les faux-bourgs sont plus grands que la ville, contenant trois églises parochiales, sçavoir N.-D. des Champs auprès de laquelle est le collége (qui est un des meilleurs et plus fameux de Normandie), après est Sainct-Gervais et puis Sainct-Saturnin, etc[1]. »

En 1657, Merrian copiait cette description à laquelle il ajoutait un trait : « *Versùs aquilonem visuntur proceræ arbores*[2]. »

Papillon a laissé un curieux tableau d'Avranches au XVII[e]

1 *Description de la France*, par François Desrues, de la Lande-d'Airou, à la fin du XVI[e] siècle. — 2 *Topog. Galliæ.* Biblioth. de Valognes.

siècle[1]. Depuis, beaucoup de plumes et de crayons ont consacré et popularisé la beauté des sites de cette ville. Les Anglais surtout en ont été de vifs admirateurs. Gally-Knight l'appelle une délicieuse position[2]. M. Hairby a consacré un livre à peindre et décrire la ville et son voisinage[3]. Miss Costello a traité notre pays avec une affection particulière dans son livre illustré[4]. Les artistes locaux n'ont pas fait défaut[5], et des hauteurs analogues de Glascow, au bord de la Clyde, l'élégant voyageur Frédéric Mercey rappelait récemment la beauté de notre paysage[6].

Beaucoup d'hypothèses ont été essayées sur l'origine du nom d'Avranches. Bochart, l'hebraïsant, égaré par les préoccupations de ses études, trouvant en Palestine une ville du nom d'*Abra*, a supposé une émigration juive reconstruisant la ville natale sur la terre étrangère. Une telle hypothèse est gratuite, et n'est nullement légitimée par les origines de notre histoire. Robert Cenalis, qui ne reconnaît guère qu'une source étymologique, le latin, a dérivé le nom d'Avranches d'*arbor*, et, comme écrivain sinon comme évêque, emploie généralement l'expression de *Arboricæ*, *Arboretanus*, *Arboricensis*[7], parce que, selon lui, tout le pays n'était primitivement qu'une forêt : « *Arborici vocantur ab arborum frequentiâ.* » Il va même jusqu'à trouver le mot *branches* dans Avranches : « *Avranches à dictione gallicâ prodiit, quâ scilicet ramos idiomate vernaculo appellant* branches, *et indè prodiit latinè deductum nomen Abrincensium, seu Arboricensium et Arboretanorum*[8]. » Outre qu'il n'y avait rien de caracté-

1 Il est au musée. — 2 *An architectural Tour in Normandy.* — 3 *Sketches of Avranches and its vicinity.* — 4 *A summer amongst the Bocages and the Wines.* — 5 La cathédrale d'Avranches de M. Simon. - Les vues d'Avranches de MM. Le Cerf et Loir. - Une vue prise du Jardin des Plantes dans le *Guide du Voyageur* de Didot, 84e livr. — 6 *Revue des Deux-Mondes.* — 7 *Hierarchia Neustriæ.* Mss. de la bibl. Royale, *passim.* — 8 *Hierarchia Neustriæ.* Mss. de la bibl. Royale, *initio.*

ristique pour notre localité à être couverte de bois, quand toute la France l'était, le mot *arbor*, d'origine latine et romane, est venu trop tard pour expliquer le nom d'une ville dont l'existence, comme cité gauloise, est prouvée, et généralement acceptée. D'autres on dit qu'*Abrincates*, en celtique, signifie : qui désire le combat. Cette hypothèse est glorieuse, mais il est probable que le nom du peuple est dérivé du nom de la cité : en outre le mode d'appellation des Gaulois était généralement topographique et caractérisait bien moins les qualités morales des habitans que la situation du lieu et les accidens du sol. Daniel Huet a aussi donné son explication : « Le mot *Abrincatui*, dit-il, me semble purement gaulois, formé du mot *aber*, d'où s'est fait celui de havre, que quelques-uns dérivent de l'Hébreu, passage, lieu de passage, et du mot *cad*, *gath*, guerre. Ainsi, *Abrincatui* signifierait des peuples situés près d'un port destiné à l'usage de la guerre. Genets me semble être ce port de mer[1]. » L'opinion du savant linguiste peut être combattue sur plusieurs points. D'abord son interprétation de *port de guerre* est inapplicable à Avranches. Les partisans de la forêt de Sciscy ne l'appliqueront pas non plus à Genets, où d'ailleurs n'ont été trouvés que des débris douteux ou insignifians. En second lieu, Daniel Huet est obligé de faire fléchir sa propre étymologie, port de guerre, appliqué à Avranches, pour arriver à dire qu'*Abrincatui* signifierait des peuples situés près d'un port de guerre. Enfin, les antiquaires placent généralement à Avranches *Ingena*, dont l'étymologie, *belle vue*, est bien plus justifiée par la nature que partout ailleurs dans le diocèse. Il reste une dernière étymologie, la plus admissible de toutes : elle est celtique, elle est topographique, elle convient parfaitement à la situation, et elle a pour elle l'autorité de M. de Gerville. *Abrant* ou *Avrant* signifie en celtique Embouchure de rivière. On peut y ajouter

1 Origines de Caen.

cad ou *cath*, guerre, et ces deux élémens conviendront au caractère moral et à la situation topographique.

Quoiqu'il en soit, le nom des *Abrincatui* est cité, pour la première fois, par Pline dans la 2e Lyonnaise, auprès de celui des *Veneti*, et ensuite dans Ptolémée, dont la phrase μεχρι του ποταμου του Σηκοανα Αϐριγκατουοι, ων πολις Ιγγενα, soulève la question de la position d'*Ingena*. D'abord il y a lieu de rectifier, selon Adrien de Valois[1], la leçon de Σηκοανα, par la substitution du ν au κ; Σηνοανα indiquerait alors la Sélune ou Sénune. Ensuite il faut choisir, pour localiser *Ingena*, entre Genets, qui n'a d'autre titre qu'une ressemblance fortuite de nom sans vestiges romains, et Avranches, qui porte le nom du peuple, selon l'usage général, qui mérite bien mieux ce nom de Belle-Vue ou *Ingena*, et dont le sol a révélé quelques vestiges gaulois et beaucoup de vestiges romains. D'ailleurs c'est l'opinion générale, depuis Adrien de Valois jusqu'à M. de Gerville.

Quant à *Legedia*, sa localisation à Avranches est d'une vérité pour ainsi dire mathématique. La carte de Peutinger indique, sur la voie de *Coriallum* à *Condate*, *Legedia* distante de *Cosedia* ou Coutances de 19 lieues gauloises, ou 9 1/2 de nos lieues (c'est la distance exacte de Coutances à Avranches), et distante de *Condate* de 48 lieues gauloises ou 24 de nos lieues, parcours d'une des directions actuelles entre ces deux villes. Pour mettre *Legedia* ailleurs qu'à Avranches, il faudrait trouver entre *Cosedia* et *Condate* une autre station qui remplît les conditions de distance : c'est ce qui n'est pas possible. Cette opinion a d'ailleurs en sa faveur d'imposantes autorités : le savant abbé Belley[2], M. de Caumont[3], M. de Gerville, qui incline à voir dans *Ingena*

1 *Notitia Galliæ*. — 2 41e vol. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. — 3 *Cours d'Antiquités monumentales*, tom. II.

et *Legedia* le même nom défiguré par les copistes[1]; le géographe Robert de Vaugondy identifie les deux villes, et écrit au même endroit *Ingena* et *Legedia Abrincatuorum*[2]. Quant à la direction de la voie de *Cosedia* à *Legedia*, elle passait par un lieu dont le nom est essentiellement romain, le Repas[3], et par la Haye-Pesnel. Stapleton trace cette direction[4].

Un nom celtique, des monnaies gauloises trouvées au Promenoir[5] et au Bourg-l'Evêque[6], et de fortes inductions topographiques voilà les raisons qui établissent à Avranches une ville celtique. La table Théodosienne, mille vestiges romains, monnaies, briques, mosaïques, stratifications de chaux et d'écailles d'huîtres, voilà les preuves de la cité romaine. Ajoutons encore à ces autorités la *Notice des dignités de l'Empire*, qui place — *Abrincatenis* — le *Præfectus Dalmatarum militum*[7].

Quant à la cité du Moyen-Age, elle est encore debout devant nous. Il faut interroger ses restes et ses annales. Esquissons d'abord son histoire militaire comme introduction à l'étude de ses monumens.

M. Cousin[8] affirme, mais sans preuves, qu'en 460, Childéric fit bâtir une espèce de château à Avranches et y mit un capitaine. D'autres historiens attribuent sa restauration à Charlemagne[9]. Il envoya comme *missi Dominici*, en 771, selon Duchesne, en 802, selon Baluze, Magenard, archevêque de Rouen, et Madelgaud pour surveiller l'administration de l'Avranchin[10]. Louis-le-Débonnaire envoya dans le même but

1 *Des Villes et Voies romaines de la Basse-Normandie*, p. 12. — 2 Atlas. — 3 *Pas*, *Repas*, *Maupas* indiquent le passage de voies romaines. — 4 *Observations on the great Rolls of the Exchequer*, tom. 1er. — 5 Médailler de M. Lemaistre. — 6 Médailler du Musée. — 7 *Notitia imperii rom.* — 8 Ms. 5e vol., p. 31. Biblioth. d'Avranches. — 9 Voir Eginhard. — 10 Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 125.

l'abbé Thierry, *Theodericus abbas* [1]. Des historiens disent que Rollon, distribuant sa conquête à ses chefs, donna Avranches à Ansfroi-le-Dane, avec le titre de vicomte. Assurément alors on y bâtit un château. Au xe siècle, le moine Aymon, parlant des opulentes villes de France, disait : « *Ex his præcipuæ ævoque nostro plus cognitæ, Lugdunum, Abrincatuæ* [2]. » Au commencement du xie siècle, selon toute probabilité, les bandes d'Alain, duc de Bretagne, vinrent se heurter contre la forteresse d'Avranches. — En Avreincin s'embasti [3]. — Guillaume-le-Bâtard séjourna dans son château, dans ses expéditions contre la Bretagne ; quelques-uns y mettent même le serment d'Harold [4]. Dans ce même siècle, Lanfranc professa à Avranches, au milieu d'un concours prodigieux d'auditeurs. Après la conquête, Hugues-le-Loup, comte de Chester, riche des dépouilles des Gallois, occupa le château avec une cour brillante. Ce prince y reçut le duc Henri, qui guerroyait contre son frère Robert : « Li quens Hues le hebergea à Avrenches ù il torna [5]. » En 1141, Geoffroy Plantagenet marcha sur cette place dont les habitans, impuissans à résister, offrirent leur soumission que le prince reçut au château. En 1157, Henri II arriva dans cette place où il rassembla une armée destinée à marcher contre Conan, duc de Bretagne, et y vit arriver ce prince qui venait offrir son hommage. Une alliance y réunit Henri, roi d'Angleterre, et Louis VII, roi de France. A la fin de ce siècle, Guy de Thouars, à la tête des Bretons, ravagea et démantela cette place forte. Dans le xive, pendant l'invasion de la Normandie par Edouard III, conduit par le traître Geoffroy d'Harcourt, le 21 juillet 1346, le roi anglais envoya Re-

1 *Capitul.* — 2 *Ap.* Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 130. — 3 Roman de Rou, v. 7800. — 4 Aug. Thierry, *Histoire de la Conquête*, tom. 1er. — 5 Rom. de Rou.

nand de Gobehen, qui brûla les faubourgs d'Avranches [1]. En 1236, Saint-Louis fortifia la ville de hautes murailles, de fossés et de fausses-braies [2], et y bâtit un château. Dans le même siècle, en 1354, Avranches, qui était au roi de Navarre, soutint un siége contre les troupes du roi de France, qui furent forcées de se retirer [3]. En 1418, l'armée anglaise se présenta devant cette place, et son gouverneur, G. Gautier, capitula. W. Pole, le sire de Saffolk, en fut gouverneur [4]. Pendant l'occupation anglaise beaucoup d'engagemens eurent lieu sous ses remparts [5]. En 1439, le comte de Richemont, connétable, assiégea la garnison anglaise; Talbot fit lever le siége, et prit les bagages et l'artillerie du connétable. En 1450, après la bataille de Formigny, Richemont arriva devant Avranches: après trois semaines de siége, le capitaine Lampet capitula [6], et ses cinq cents hommes sortirent sans autre chose qu'un bâton blanc à la main. Dans la Ligue du bien public, Avranches prit parti contre Louis XI, et ouvrit ses portes au duc de Bourbon, un des chefs de la Ligue (1464); Louis XI la reprit en 1466; l'année suivante le duc de Berry, aidé des Bretons, la reprit encore [7], et à la dissolution de la Ligue, Avranches revint à la couronne. Vinrent les guerres de religion. Le 8 mars 1562, les protestans pénètrent par trahison dans la ville par la poterne de l'ouest [8]. Avranches tenait pour la Ligue, le duc de Montpensier vint la foudroyer de son artillerie, et, après deux mois de siége, la ville ouvrit ses portes [9]. La guerre des Nu-

1 M. Desroches, *Hist. du Mont*, chap. 13, page 52, tom. 1er. — 2 Mss. du Doct. Cousin, t. v. — 3 Voir ce siége inédit, longuement décrit dans Froissard, faussement attribué à Evreux, et restitué à Avranches par M. Secousse. *Panthéon litt.* Froissard. — 4 Mss. de Thorigny. — 5 Voir l'art. du Pontaubault. — 6 *Vie du Connétable*, par G. Gruel. Voir l'article de Ponts. — 7 M. Alex. Motet, *Avranches et ses Rues*, p. 114. — 8 François Desrues, *Descript. de la France*. — 9 Février 1591.

Pieds, l'enlèvement de la ville par les troupes de Gassion est le dernier événement militaire important dont Avranches ait été le théâtre, et termine cette esquisse rapide, mais nécessaire.

Tels sont les événemens : étudions-en le théâtre. Interrogeons chaque pièce de cette armure, aujourd'hui déchirée, que la belliqueuse Avranches opposa pendant tant de siècles à tant d'ennemis.

La place Baudange était une esplanade qui s'étendait devant la porte de ce nom : — *portam quæ vocatur etiam nunc* Baudenge[1]. Des étaux, des barrières, une fontaine, un pilori étaient jetés dans cet espace vide, bordé de maisonnettes. Le jardin de l'Évêché ouvrait une de ses portes sur cette place, et l'autre sur la rue Sauguière. Comme le côté du sud était l'isthme par où la place était le plus abordable, il était aussi le plus fortifié. La porte Baudange était un travail avancé, un boulevard (le nom est resté), qui se composait d'une porte extérieure à la tête d'un pont de trois arches, appelé Pont-de-la-Vierge, d'une seconde porte, d'une enceinte, espace appelé aujourd'hui Entre-les-Portes, et de deux tours, belles de force et d'effet pittoresque[2]. Une des tours a été démolie, l'autre a été conservée par l'administration et la société d'Archéologie.

Des deux côtés de cette porte régnaient des fossés, et se révélait le système de défense de cette place, très-bien appelée au XVIIe siècle[3] « bien close, bien murée, retranchée de fossés profonds. » Un rempart à créneaux, mâchicoulis, arbalétrières, au pied un chemin couvert, appelé Fausses-Braies, un mur de soutènement ou parvis intérieur, un fossé d'environ douze mètres, un second mur de soutènement, un glacis

1 *Gall. Christ.* Acte de 1268. — 2 On voit encore entre la porte des voûtes de corps-de-garde d'une grande puissance. — 3 André Duchesne, *Antiquitez*, etc.

formé par le rejet des terres du fossé, image du *vallum* romain : telles étaient les pièces de la défense à vue-d'œil. Ce glacis recevait en temps de guerre des palissades, des chevaux de frise. A une époque plus rapprochée et plus pacifique, ce glacis fut planté d'ormes du côté du sud, et appelé le Promenoir. Mais le Promenoir actuel est en grande partie le nivellement de tous les ouvrages extérieurs.[1] C'est à ces arbres que furent pendus ceux des Nu-Pieds que le général Gassion prit les armes à la main. Le pilori était auprès de cette promenade, et la guillotine y fut en permanence.

Un mur antique en arêtes de poisson *(opus spicatum)*, reste de l'enceinte primitive ou normande, réunit la tour méridionale de cette porte à une tour plus jeune que j'appellerai Tour-de-l'Arsenal[2]. Ce côté est remarquable en ce qu'il a conservé les fausses-braies. Au-dessous de cette tour, comme au-dessous des suivantes que j'appellerai Tour-du-Promenoir et Tour-de-la Geôle[3], se trouve, par une projection correspondante, une tour basse qui fait partie des fausses-braies. Entre ces deux tours est le Donjon, de forme carrée, bâti généralement en *opus spicatum*, point culminant des fortifications et cœur de la défense, que signale maintenant le pyramidion du télégraphe. Dans cette résidence des vicomtes et des gouverneurs d'Avranches, on remarque des cintres en briques et une très-belle voûte incomplète, dont les pierres ressemblent à des stalactites. C'était autrefois une salle d'armes, qu'un écrivain qui l'avait vue entière appelle *immense*[4]. C'est un travail roman, probablement du XIe siècle. Ce qu'il a pu y avoir d'artistique dans ces constructions guerrières a disparu; d'élégantes meurtrières à une ou deux visées, des gargouilles, des fûts de colonnes trapues et massives,

1 Mss. de M. de Bréménil. — 2 Elle renfermait autrefois les canons et les armes de la ville. — 3 Cette dernière touche à l'ancienne geôle. — 4 Mss. de M. de Bréménil.

une fenestrelle ogivale, sont les seuls objets marqués d'un caractère d'art qui existent encore[1]. Assurément c'est une curieuse chose qu'une promenade à travers ce chaos de constructions gigantesques — *insanæ substructiones*, — dans lesquelles se confondent toutes les formes et toutes les lignes, et dans lesquelles les hommes de nos jours se creusent des demeures, comme les fourmis dans le tronc d'un chêne.

La porte de Ponts était la seconde entrée. Deux belles tours, dont l'une, appelée Barbacane, a été détruite vers 1810, et dont l'autre existe encore[2], flanquaient une porte étroite ogivale, sur laquelle étaient les armes d'Avranches, qui sont d'azur, au château d'argent, surmonté d'un dauphin d'argent passant (autrefois accompagné de trois fleurs de lys), et le château cotoyé de deux croissans adossés[3]. La petite esplanade, qui s'étend à droite de cette porte, et d'où le spectacle est si beau, était autrefois plantée d'ormeaux, et s'appelait le Petit-Promenoir[4]. Ils furent abattus comme ceux du grand en 1757 et 58. Près de la porte de Ponts, dans la rue de Geôle, était la prison signalée par sa triple baie, dont les ogives plates retombent sur des colonnes romanes, et non loin, cette vieille rue Engibault — *in viâ quæ dicitur Engibote*[5], — où la tradition populaire met un couvent de Templiers.

Le rempart du nord, ourlé d'une ligne de mâchicoulis à trois retraits, appuyé de robustes contreforts, était posé sur le roc abrupte qui commande une large vallée. De ce côté plus de fossé, seulement la seconde enceinte des fausses-braies, mur bas, crénelé et troué, posé au rebord même de l'escarpement. Aujourd'hui cette ligne, mutilée dans son élévation

1 Voir surtout une base de double colonne, avec le coin roman, dans un jardin au pied du donjon. — 2 Elle est dessinée dans l'ouvrage de M. Hairby sur Avranches, p. 52. — 3 Mss. de M. de Bréménil. — 4 Mss. du Dr Cousin. — 5 *Livre Vert*.

et sa contexture, dont le sein déchiré montre l'appareil roman, l'entrelacis en zigzag, des restes de mâchicoulis et des constructions modernes [1], ressemble à une antique armure sur laquelle on voit encore, avec les restaurations récentes, les cicatrices du combat, les reliefs de l'art, et le tissu vigoureux des pièces de métal. Vers l'ouest, presque sous la cathédrale, s'ouvrait dans le rempart une poterne appelée Fausse-Porte, vers laquelle serpentait le Tertre de Pont-Gilbert. « En l'an 1562 fut traîtreusement livrée aux Huguenots la ville d'Avranches, et ce par le sieur de Fligny qui, de par le chapitre, avait la Fausse-Porte en garde. Deux fauconneaux y passèrent à l'aube lesdits calvinistes, puis firent à leurs plaisirs, tuant, navrant et prenant à rançon qui ne s'en put fuir, ruinèrent et spolièrent les églises de leurs trésors et ornemens, etc [2]. » Non loin de cette poterne s'élevaient, sur le rempart même, quelques constructions dépendantes du Doyenné. En 1269, le roi de France permit aux chanoines d'étendre leur maison jusqu'aux remparts et même de bâtir sur les murs — *super dictos muros ædificare;* — mais de telle sorte que ces constructions renforçassent la défense — *ità tamen quòd fortalicia non deteriorentur, sed potiùs augmententur* [3]. — Le Doyenné actuel, outre sa partie souterraine et romane, sa belle cave à quatre travées, qui formerait dignement la crypte d'une cathédrale, outre sa cotière du nord avec ses contreforts romans, offre un corps de logis élevé en 1764 par le doyen Charles de Contrisson [4]. C'est là que descendit — *capitulum nos recepit* [5] — l'archevêque de Rouen, en 1250, lorsqu'il visitait les églises et les monastères de la Basse-Normandie. Là avait été réunie une riche bibliothèque dont la fondation était due à Thomas Goelin

1 Vers le centre une déchirure montre un petit appareil régulier, qui serait romain, s'il n'était pas si largement uni, *large jointed.* C'est la partie la plus antique. — 2 M. Motet, *Avr. et ses Rues*, p. 119. — 3 *Livre Vert.* — 4 Mss. du Dr Cousin. — 5 *Livre des Visites* d'Odon Rigault.

— *ego Thomas Goelin, thesaurarius Abr., in perpetuum concessi 40 sol. tur. in ecclesiâ Abr. pro faciendâ quâdam bibliothecâ decano et capitulo Abr.*[1] — Elle fut enrichie par le doyen Gabriel Arthur qui donna 150 liv. de rente au bibliothécaire[2], et là vécurent, comme dans un noviciat pour s'élever aux prélatures, des hommes illustres auxquels le *Gallia Christiana* a consacré quelques colonnes[3].

Arrivé à cet endroit des remparts, l'archéologue peut dire avec un observateur anglais : — He walks on a little further, and sees the site of the cathedrale.... And looking around perceives not one stone upon another to mark the position of a building whose tall spire towered towards the heavens, and he thinks of the perishable nature of earthly things[4]. — Il monte encore un peu, il voit le site de la cathédrale, et regardant autour de lui il ne voit pas pierre sur pierre pour marquer la position d'un édifice dont les hautes tours pyramidaient vers le ciel, et il pense à la nature périssable des choses terrestres.

La basilique d'Avranches, posée sur un des plus beaux piédestaux que Dieu ait préparés aux monumens des hommes, s'éleva dans cette fervente époque d'édification[5] qui suivit la conquête. Commencée vers 1090, elle fut consacrée le 15 octobre 1122[6], sous le pontificat de Turgis, vers le temps où l'abbé Mainard érigeait au Mont Saint-Michel la Salle des Chevaliers. Le prélat qui l'avait bâtie, surtout avec les largesses de Hugues-le-Loup, comte de Chester — *li quens Hue,* — qui avait crié le *Diex li volt* dans son enceinte, reposa sous ses dalles, dans la chapelle de N.-D. Construite à cette époque où le roman meurt et le gothique naît, elle offrait le mélange des deux styles. Le roman se montrait dans sa façade occidentale et dans son porche septentrional : le gothique primitif

1 *Livre Vert*, p. 112. — 2 Mss. du Dr Cousin. — 3 *Aliquot decani*, t. XI. Eccl. Abr. — 4 M. Hairby, *Avr. and its vicinity*, p. 148. — 5 Voy. Dudon de St-Quentin et G. de Jumiége. — 6 Rob. Cenalis Hierarch.

était représenté par la nef et les collatéraux. Le style prismatique flamboyait dans les bas-côtés. Ainsi les trois grands styles du Moyen-Age se dessinaient dans cet édifice de granit, d'ailleurs simple et sévère.

Au-dessus de l'édifice, au-dessus de toutes les pointes voisines, s'élevaient trois tours carrées, généralement romanes, à peu près semblables, les deux tours du portail et le campanille du chevet. Au-dessous, le corps du vaisseau, dominé par la carène de la nef, s'abaissait par étages, le long des pentes de ses arcs-boutans et de ses contreforts, jusqu'à la balustrade brodée de ses nefs latérales. La tour du campanille, orientée par les angles, s'effilait en une flèche aiguë et déliée, qui existait encore au XVII[e] siècle, et qui fut grossièrement remplacée au siècle suivant par un dôme, modèle de celui de Saint-Gervais et de tous les dômes récens de nos églises rurales. Les deux tours jumelles, hautes de 150 pieds, généralement lourdes et opaques, étaient percées de baies irrégulières, la plupart postiches ou bouchées. Elles étaient encore debout en 1810 : elles avaient servi aux triangulations de Cassini et portaient un des télégraphes de la ligne de Paris à Brest[1].

La façade occidentale, posée au bord d'une pente abrupte, regardait vers le Mont Saint-Michel et était masquée, dans son portail, par le mur crénelé du rempart qui s'enfonçait dans les racines de la montagne, où se projetait une petite enceinte avancée. Deux demi-tours, couronnées d'un bouquet d'arbres, et des contreforts défendaient ses angles et soutenaient son talus. L'antique cathédrale, sillonnée de cicatrices, était placée à l'avant-poste du péril. Le portail ouvrait sur le petit cimetière des chanoines. Cinq zônes d'ouvertures, répondant aux cinq bandes horizontales de l'intérieur, découpaient la façade et jetaient quelque clarté dans le vaisseau qui n'avait que cette lumière modérée et crépusculaire, recherchée par

1 Mss. de Genets.

les artistes du Moyen-Age, pour l'asile de la méditation et de la prière. Le portail était une baie romane peu élancée. Au-dessus, à la hauteur de l'orgue, à la place ordinaire de la rosace, une fenêtre gothique s'enfonçait sous quatre archivoltes. Au-dessus encore, trois fenêtres romanes élancées et ornées, présage de l'ogive, formaient l'ornement le plus artistique de cette façade : elles portaient trois fenêtres du même style, mais postiches. Une lucarne cintrée pénétrait le gable dont la pointe portait un chien, symbole de la vigilance et de la foi. Des vitraux peints nuancaient la lumière mélancolique du couchant. Quelques pauvres maisons s'étaient collées, comme partout ailleurs, dans les angles rentrants de l'édifice, semblables à d'immondes excroissances sur un bel arbre.

La première zône de la nef, assez élancée, était formée de colonnes cylindriques, aux quatre faces desquelles étaient appliquées des colonnettes, et qui portaient un arceau ogival équilatéral. C'était la colonne romane-gothique. Les trois autres zônes étaient opaques et cintrées ; la bande supérieure ogivale, peu ornée, versait la lumière à la naissance de la voûte. Le chœur qui, dans l'origine, occupait dix travées, en empiétant jusqu'au milieu de la nef, avait détruit le symbolisme sacramentel des églises. Une grille de fer, précédée d'un perron arrondi, flanqué de deux autels rocaille, établissait la division : elle était précédemment établie par un jubé orné de statues, construit au XV[e] siècle par Louis de Bourbon, et détruit en 1729[1]. Une grille fermait aussi les entre-colonnemens de l'abside, et un mur lourd et épais, les côtés du chœur. Les voûtes et les nervures avaient de l'élégance et de la légèreté. La longueur de l'édifice était de 250 pieds ; mais la largeur n'y répondait pas et les transepts ne se projetaient pas sensiblement. Au-dehors, les bas-côtés n'offraient pas de différence remarquable avec la nef; mais les chapelles latérales fleurissaient et égayaient les flancs de

1 Mss. de M. de Bréménil.

cet édifice sévère, de leurs nervures prismatiques et de leurs fenêtres à quatre lancettes épanouies en une riche tracerie[1]. C'était l'épanouissement gracieux, mais sobre encore, du flamboyant du XV[e] siècle. Au chevet, quelques clochetons fleuris contrastaient avec les obélisques nus et mornes des contreforts supérieurs. Une balustrade de quatre-feuilles fleuronnait les frontons et les niches ouvragées de ces chapelles.

L'entrée la plus fréquentée était le portail en ogive romane tourné vers le nord, devant lequel se trouvait la pierre ciselée d'un calice, où Henri II fit amende honorable devant les légats du pape, pour le meurtre de Thomas Becket. Une lourde sacristie assombrissait cette ligne gracieuse. La face méridionale seule montrait une saillie du transept. Deux tours appliquées, servaient de chapelles du côté du sud, et dans leur physionomie militaire associaient le style de la cathédrale à celui des remparts.

Quelques fautes contre le symbolisme de l'art chrétien altéraient le sens et l'harmonie de cet édifice. Le peu de saillie des transepts dissimulait à l'extérieur la disposition cruciforme, et leur position centrale dessinait plutôt le plan de la croix grecque que celui de la croix latine. On n'y retrouvait pas les douze chapelles, symbole des douze apôtres, resserrées entre les transepts et la chapelle de l'abside. La troisième tour n'était pas posée sur la croisée, pour former l'image harmonique de la Trinité.

Pénétrons maintenant par la pensée dans cette basilique disparue, et après l'avoir réédifiée, rétablissons ses dispositions intérieures, à peu près telles qu'elles étaient avant la Révolution (1784).

Nous passons sous les voussures du portail roman et nous sommes sous cet orgue, acquis au XV[e] siècle par l'évêque Martin Pinard — *ad musica organa comparanda largitionem*

1 Tracery, mot anglais nécessaire à notre langue architectonique.

fecit[1]. — Il élance ses tuyaux, du fond de sa boiserie sculptée, jusqu'à la tracerie de la grande fenêtre ogivale, enrichie de vitraux peints. Les républicains de Cefère feront boire leurs chevaux dans ce bénitier, comme le fit Montgommery[2], et dans leur ivresse joueront de la trompette avec ces tuyaux religieux. Laissons à gauche, au pied de la tour du nord, la sépulture de l'évêque Maugis — *sedeat fundamine turris* — dit Rob. Cenalis[3]. Passons sur les reliefs de ces tombes dans le collatéral de droite. Nous sommes devant la chapelle Sainte-Barbe, avec sa sainte en marbre blanc[4] : le soleil du midi rayonne dans ses riches vitraux que portent les quatre lancettes de sa fenêtre. Voici la chapelle de Saint-Sénier, un des premiers évêques de cette église, qui *cathédra* dans ce même lieu, mais dans un modeste oratoire : — *Rothomagi tua molliter ossa quiescant*[5]. — Là fut sa châsse, dont les Calvinistes dispersèrent, en 1562, les ossemens. Voici la chapelle de Sainte-Maure, et au dessus, celle de Saint-Michel, l'archange à qui sont consacrés les sommets de la terre, et dont la merveilleuse montagne se dresse en face de cette cathédrale dans un lointain admirable. Nous sommes arrivés au transept dont le pignon est pénétré de deux fenêtres flamboyantes comme toute la ligne méridionale, et dont le gable est percé d'une baie fleurie et armoriée. Là est la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, enrichie de beaux vitraux, au commencement du XVIe siècle, par l'évêque Louis Hebert qui fut enterré sous ses dalles. Mais au-delà, les chapelles latérales s'interrompent : elles recommencent à la hauteur du maître-autel; ce sont des chapelles rondes et sombres qui tiennent de l'oratoire et de la tour militaire, les chapelles de Saint-Luc et de Saint-Jean. Dans cet angle s'ouvre la porte particulière de Monseigneur. Cette grande chapelle pentagone avec ses trois

1 Rob. Cenalis. — 2 Voir plus loin. — 3 *Hierarch. Neustriæ.* — 4 Elle est maintenant en la possession de l'auteur. — 5 Rob. Cenalis.

fenêtres flamboyantes, ses quatre clochetons fleuris, et ses robustes contreforts, c'est la chapelle de la Vierge. Cette madone aux formes classiques et payennes ne ressemble guère à la vierge svelte et mystique du Moyen-Age, et s'harmonise peu avec ces arêtes prismatiques, ces maigres nervures, et ces pendentifs[1]. Sous cette pure ogive pratiquée dans la côtière méridionale reposait l'évêque Richard Laine, mort en 1269. Sur sa dalle en marbre noir, incrustée d'argent, était gravée l'effigie d'un évêque en habit pontifical. En 1562 les Calvinistes pillèrent ce tombeau, et le chapitre le détruisit en 1778[2]. Voici la tombe de Raoul de Theville, sur laquelle vous lisez cette inscription fastueuse : « *En Rodolphus Thevillus, viator, Thevillanæ familiæ, undè tot martes et soles. Sidus novum, verùm proh! dolor, occiduum lucebat, nuper non Abrincatinæ tantùm, sed Franciæ universæ*[3]..... Du côté du nord, —*sepultus ad septentrionem*[4]— reposent les restes du fondateur de la cathédrale. Près du tombeau sculpté de Richard Laine —*juxtà anaglyphon monumentum Ricardi*[5]— repose Jean de la Mouche enterré en 1312, sur lequel Rob. Cenalis a fait ce jeu de mots :

Musca thymum arrodens et amæno semper odore
Spirans, Elysiis flores nunc carpit in hortis.

Cette tombe en pierre de taille qui a huit pieds de longueur, érigée au milieu de la chapelle, renferme le corps, moins le cœur qui est à Savigny, du libéral évêque Louis de Bourbon[6]. Devant l'autel de cette chapelle repose l'évêque Michel

1 Cette statue existe encore rue de Lille. — 2 Mss. de M. de Bréménil. On trouva dans le cercueil de granit, avec les ossemens, une croix en plomb, une lampe sépulcrale et des souliers à la poulaine. — 3 *Gall. Christ.*, t. XI. *Eccl. Abr.* — 4 Rob. Cenalis, *Hier. Neustr.* — 5 *Ibid.* — 6 Mss. de M. de Bréménil. On l'ouvrit en 1779, et on y trouva la tête encore garnie de cheveux.

de Pontorson, mort en 1312 — *è regione altaris B. M.*[1] — La base du campanille forme une chapelle sombre, bosselée à l'extérieur de deux tourelles appliquées : c'est la chapelle Saint-Georges, où repose Georges Péricard, inhumé en 1585 sous une table de cuivre ornée de son épitaphe. C'est la sépulture des Péricard. C'est là que reposent encore ses frères, l'évêque François Péricard, et cet Odoard qui fut tué sur la brèche ouverte par l'artillerie du duc de Montpensier. Ce pilier près de la sacristie renferme des cavités qui recélèrent des objets précieux, cachés à l'approche des Calvinistes, mais dont ils s'emparèrent dans leur dévastation de 1563[2]. Cette sacristie, devant laquelle est le tombeau de Guillaume Burel, inhumé en 1191, est jeune comme tous les monumens de ce genre : elle forme un coin aigu, percé de mauvaises ogives sans chambranle ; mais au-delà commence cette belle ligne travaillée à jour des chapelles du nord, sculptée de cinq niches fleuries, interrompue par le portail roman, dont la sévérité fait ressortir la richesse. D'abord, c'est la chapelle Saint-Athanase, ensuite celle de Sainte-Marthe, celle des Trois-Maries, où étaient enterrés les lieutenans-généraux du bailliage, et où reposa, en 1629, Poupinel, à qui, dit-on, les femmes d'Avranches crevèrent les yeux dans la révolte des Nu-Pieds. Voici encore la chapelle dédiée d'abord à saint Paul — *pontificalis capella divi Pauli* — et consacrée ensuite à sainte Pience, en 1267, par Raoul de Théville. Son successeur Geoffroy Laine l'enrichit des livres sacrés — *sacris voluminibus usui ecclesiæ congruis*[3]. Nous sommes arrivés au transept du nord, marqué seulement par le porche roman, aux formes lourdes et cryptiques, surmonté d'un toît plat sur lequel s'ouvrent deux petites rosaces qui éclairent ce transept. Au-delà la même architecture recommence : voici la cha-

1 Rob. Cenalis. — 2 Mss. de M. de Bréménil. — 3 Rob. Cenalis, *Hierarch. Neust.*

pelle Saint-Louis, de ce grand roi qui aima spécialement Avranches[1]; voici la chapelle de Saint-Victor, celle de Sainte-Catherine, et celle de Saint-Sever, le patron d'une abbaye voisine, dont les religieux s'unirent aux chanoines de Saint-André par une charte empreinte d'une religieuse amitié[2].

Entrons maintenant dans la nef. Au milieu est la chaire, dont l'escalier tourne autour du cinquième pilier. Voici au-dessus des arcades les armes des Paynel — *Paganelli vetusta insignia*[3]. — Voici un ancien tableau qui représente la pénitence de Henri II[4]. Dans cette nef sont quatre autels, celui de Sainte-Suzanne et Sainte-Eutrope — *in navi, antè capellam Sancti Theobaldi*[5], — et devant le Crucifix, — *antè capellam Crucifixi, capellam B. Georgii martyris*[6]. — Nous franchissons cette grille, là où s'élevait ce beau jubé, orné de statues, construit au XV[e] siècle par Louis de Bourbon : nous foulons un pavé fait par l'évêque Froulai de Tessé, avec l'amende de Montgommery-Chantelou, qui avait fait boire son cheval dans le bénitier du portail, pendant la procession du Saint-Sacrement[7]. Ces grilles qui ferment le chœur, ces vitres qui l'éclairent d'en haut, sont aussi l'œuvre du même prélat, et faites aussi avec cette amende de 2000 livres. A droite et à gauche sont les stalles sculptées : voici la chaire épiscopale. Tout ce chœur est pavé de lames sépulcrales. Devant le grand autel, à gauche, voici celle de G. de Sainte-Mère-Église, et celle de G. Tholom[8] : devant la chaire épiscopale — *è regione pontificalis cathedræ*[9] — est celle de Martin Pinard, inhumé en 1452 ; à sa gauche, cette pierre blanche — *sub tumulo lapidis albi*[10] — est celle du confesseur de Louis XI, Jean Bou-

1 Voir ses chartes au *Livre Vert*. — 2 *Livre Vert*. — 3 Rob. Cenalis, *de re Gall.*, liv. 2, *perioch.* 5. — 4 Mss. de M. de Brémenil : « Il existait encore en 1790, dans la cathédrale d'Avranches, un tableau très-ancien que j'ai vu, et où ce prince était représenté recevant la fustigation des mains des légats. » Ce fait est faux historiquement. — 5 *Livre Vert*, p. 303. — 6 *Livre Vert*, p. 200. — 7 Mss. de M. de Brémenil. — 8 Nicolle. — 9 Rob. Cenalis, *Hierarch.* — 10 *Gall. Christ.*

cart, inhumé en 1483; la plaque en cuivre, d'Augustin Le Cirier, mort en 1580, est devant le maître autel, ainsi que celle de Charles Vialart. Nous sommes enfin arrivés au grand autel, celui de Saint-André, construit en marbre de diverses couleurs[1]: voici de brillans reliquaires; mais le plus beau est cette boîte d'or qui renferme des os de saint André, avec cette inscription : *Franc. rex. Lud.* XI *dedit hoc reliquiare* 1473[2]. La lampe perpétuelle qui brûle devant le grand autel, est un don de Guillaume de Saint-Jean[3], et dans les grandes fêtes, vingt-huit cierges, dus au même don, illuminent le chœur[4]. Sous ce pavé est « honorablement sepulturé feu de noble mémoire messire Paul Tesson, de son vivant chevalier et seigneur du Grippon[5]. » Sur les stalles de ce chœur, le 27 septembre 1179, siégèrent en concile les prélats de la Normandie, présidés par les légats Albert et Théodine, à l'occasion de l'interdit jeté sur l'Angleterre et la Normandie, pour le meurtre de Thomas Becket. Le roi Henri II, touchant les évangiles, jura qu'il n'avait ni commandé ni désiré la mort de l'archevêque, qu'en l'apprenant il avait été plus affligé que s'il eût appris celle de son propre fils[6]; mais qu'il ne pouvait nier que la colère qu'il avait conçue contre le saint homme, n'eût été la cause du meurtre. Ensuite les légats le firent conduire hors de la cathédrale, et le monarque à genoux reçut l'absolution[7]. L'an 1567, ce chœur fut pollué par le meurtre d'un sergent, et fut réconcilié par l'évêque de Rennes[8]. Sur ces stalles siégeaient auprès de l'évêque, le doyen, le chantre,

1 Il est maintenant dans la chapelle du grand séminaire de Coutances. — 2 Rob. Cenalis, *Hierarch. Neust.* — 3 *Livre Vert.* — 4 *Livre Vert*, p. 21. *Viginti octo cerei accendantur.* — 5 *Livre Vert*, p. 185. — 6 Roger de Hoveden, témoin oculaire. — 7 Voir Baronius. — 8 L'assassin se nommait Preud'homme et le sergent Noel Le Foulon. (François Desrues.)

le trésorier, les deux archidiacres, le scolastique, vingt prébendiers, les six vicaires du grand autel.

Un jour, en 1790, un horrible craquement apprit aux habitans d'Avranches que le plus bel édifice de leur cité venait de s'écrouler. Deux piliers démolis pour faire une entrée au clergé constitutionnel, avaient laissé la voûte du chœur comme suspendue : une partie du toit s'affaissa dans ce vide. Tout n'était pas encore perdu, mais la Révolution développa de plus en plus sa réaction contre le passé et ses symboles : le plomb de la toiture fut enlevé pour faire des balles, la ruine continua. Les deux tours occidentales restèrent encore debout sur ces ruines. Un télégraphe, planté sur leur sommet, prolongea leur existence sans doute, car elles tombèrent quand il fut transporté sur le donjon. Maintenant la place est vide, « et les enfans y passent en sifflant comme sur les villes maudites par les prophètes[1]. »

C'était du côté de l'Évêché qu'apparaissait toute la beauté monumentale d'Avranches. Les murs élevés, les contreforts élancés, les pyramides ouvragées des lucarnes, les flèches des tours et tourelles, les toits allongés, donnaient à la ville de ce côté un remarquable mouvement d'ascension, et la multitude serrée des édifices de toutes sortes charmait la vue par sa variété. Ce spectacle se divisait en trois scènes : la cathédrale, l'évêché, la ville.

La cathédrale, qui dominait tout de ses tours carrées, de la flèche de son campanille et des clochetons de ses bas-côtés, semblait portée sur une base revêtue de ce côté par le rempart. Ce rempart offrait une grosse demi-tour, à son angle tournant, vers le Bourg-l'Évêque, un contrefort carré, ensuite un gros contrefort saillant et carré, couronné d'une plateforme encorbellée sur des mâchicoulis, et enfin les contreforts plats des chapelles souterraines Saint-Jean-Baptiste et Saint-Éloi,

1 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, préface.

et de la salle synodale [1], dont les ruines déchiquetaient le sommet du rempart, et rappelaient les ravages de l'artillerie du duc de Montpensier. Des fenêtres ogivales, des croisées et des lucarnes carrées pénétraient cette forte muraille. Au pied régnait toujours la petite enceinte avancée, avec son mur crènelé et percé d'arbalétrières, baigné par les eaux du fossé où nageaient les cygnes de l'évêque.

L'Évêché s'élançait hardiment du fond du fossé, fort et sévère, jusqu'à la ligne des remparts, et de là s'épanouissait en tourelles, en lucarnes ouvrées, en flèches aériennes. C'était l'œuvre élégante et riche du XV[e] siècle, de Louis de Bourbon, implantée sur une base et des contreforts d'appareil roman. Quatre reliefs se dessinaient avec vigueur sur cette façade hardie : un contrefort terminé par une plateforme, deux contreforts creux, et une forte tour crènelée à l'angle du sud-est. Quelques croisées égayaient cette muraille guerrière ; au-dessus tout était élancement, élégance et grace. Quatre lucarnes à trois pignons fleuronnés, bosselées d'écussons au-dessus et au-dessous, deux tourelles suspendues aux angles, à la naissance de la toiture aiguë, deux cheminées élancées, et par-dessus ce toit la girouette effilée du tourillon qui coiffait l'escalier de l'intérieur. Aujourd'hui presque plus rien de tout cela : l'édifice a été décapité ; la grace s'en est allée, la force hardie seule est restée. Un écusson fleurdelisé, mutilé, posé sur le coin d'un contrefort, rappelle Louis de Bourbon, celui qui, en 1490, bâtit la mense épiscopale sur les ruines de l'ancienne. Un autre écusson gratté, au chevron, et à sept merlettes, rappelle Roger d'Aumont. Les douves de la ville

1 *Ædiculas sacras fossatis urbis contiguas, aliam sancto Eligio, aliam sancto J. Baptistæ.* - Ce fut en 1268 que le roi de France autorisa les évêques à bâtir ces oratoires sur les remparts. - Dans le *Livre Vert* la chapelle Saint-Jean-Baptiste est appelée « *Capella sita in cemeterio.* » fol. 16.

furent creusées sur le terrain de l'évêque, que Saint-Louis indemnisa, en 1236 [1], par une rente de douze livres. Louis XIV les concéda à M. de Boislève pour en faire un étang [2]. Ce fut l'artillerie royale qui découronna cet élégant édifice. Un dôme moscovite remplaça le tourillon élancé de l'escalier.

La base du manoir épiscopal, qui est le rempart lui-même, avec son moyen appareil, atteste une origine antique et romane. En 1490, en même temps qu'il bâtissait sa villa du Parc, Louis de Bourbon éleva cette maison, si délicatement travaillée dans ses fenêtres et ses lucarnes, et dans laquelle il reçut Charles VIII. Depuis elle a subi bien des vicissitudes. Les Calvinistes mirent le feu à la salle capitulaire, qui fut consumée jusqu'aux murailles [3]. L'artillerie royale, du temps de la Ligue, écrasa la salle des synodes. M. de Missi éleva la partie saillante vers l'ouest, Roger d'Aumont la partie opposée; M. Godard de Belbeuf bâtit le grand portail à tête cintrée. Il y a deux choses à voir dans l'évêché, son bel escalier de granit, qui, à l'extérieur, a un air de tour orientale, et son joli vestibule du XIVe siècle, la pièce la plus complète en gothique que possède Avranches. Du côté de l'est était la chapelle de l'Officialité, dite du Petit-Evêché, avec sa tour polygonale. Elle a une certaine célébrité comme ayant reçu les abjurations de plusieurs seigneurs protestans. En 1614, Gédéon de Crux y fit son abjuration [4]. Il y avait aussi une chapelle intérieure, ornée dans le style du XVIIIe siècle. L'Évêché a perdu sa beauté monumentale et ses prélats: mais il a conservé le charme des souvenirs. Tant de grands hommes ont respiré, tant de choses ont été faites dans cet édifice, centre religieux du pays, phare lumineux des siècles

1 *Gall. Christ.* — 2 Lettres patentes du conseil-d'état, 1653. — 3 Procès-verbal de 1563 *ap.* M. de Bréménil. — 4 Reg. des Synodes, fonds de Saint-Gervais.

passés[1], que les images qui passent, et les souvenirs qui surgissent font oublier les restaurations et les mutilations. Il y avait surtout là une cérémonie imposante qui rassemblait l'élite intellectuelle et morale du diocèse : c'étaient les Synodes dont nous essaierons l'esquisse.

On trouve dans les conciles de don Bessin, le recueil des Synodes de l'Évêché d'Avranches depuis celui de Robert Cenalis tenu en 1550. Les dispositions de ces synodes sont intéressantes sous bien des points de vue, mais surtout pour la situation morale du clergé. On y voit la liste des abbés et des prieurs qui étaient tenus d'y assister. Sous peine de cent sous d'amende, les prêtres devaient avoir une édition des synodes. Ils devaient venir au synode — *cum modestiâ et gravitate, jejuni et rasi.* — Robert Cenalis, l'ennemi des barbes et des cheveux, en prose et en vers, insiste beaucoup sur ce point[2]. Au premier coup de cloche, ils devaient comparaître devant leur doyen. Au second coup, ils devaient se rendre à l'église qui servait de de point de départ, N.-D.-des-Champs ou Saint-Gervais. Les prêtres séculiers étaient vêtus de surplis, les diacres avaient des étoles par dessus, les religieux avaient l'habit de leur ordre, les abbés, avec une chape de soie, portaient le bâton pastoral. Ceux qui n'étaient ni rasés ni tondus étaient passibles de deux sous d'amende. Celui qui venait au synode — *parùm sobrius.... nostro arbitrio reservamus puniendum.* — Avant l'ouverture du synode avait lieu la Procession aux croix — *Processio ad cruces.* — Les doyens d'Avranches, de Genêts, de Tirepied, — *cum crucibus et vexillis* — se rendaient à l'église de N.-D.-des-Champs, de grand matin, et de là se dirigeaient vers la cathédrale. Ceux de Mortain, de Saint-Hilaire, de Cuves partaient de l'église Saint-Gervais. Ensuite cette foule

1 M. Fulgence Girard, dans sa substantielle et élégante Hist. des évêques d'Avranches, s'est surtout attaché à leur rôle moral et civilisateur. — 2 Voir *de Capillitio et de Barbitio.*

de vicaires, de curés, de prieurs, d'abbés, etc., se réunissait sous la présidence de l'évêque — *in aulâ synodali* — et présentait à la fois un spectacle varié et brillant de costumes, et une réunion imposante de lumières et de vertus. C'est de cette salle, qui fut détruite à la fin du XVI[e] siècle par les boulets du duc de Montpensier, et restaurée plus tard, que sortaient ces statuts où nous voyons le reflet des mœurs et des passions du temps. On peut les lire dans les conciles de don Bessin, où l'on remarquera ceux de François Péricard, et sa curieuse adresse à *ses chères ames*[1].

Entre l'Évêché et la courbe des remparts, vers les tours Baudange, régnait un mur nu, aujourd'hui représenté par le dernier mur de la seconde terrasse, alors bosselé au centre d'un contrefort, et brodé à son sommet d'une ligne de mâchicoulis crènelée : au-dessus se montrait la pyramide ardoisée de l'escalier polygonal du Petit-Évêché. Ce mur se raccordait avec la tour de la porte Baudange, et il nous ramène au point de départ de notre exploration.

Ces fortifications sont-elles celles de saint Louis ? Les parties les mieux caractérisées, les baies et les voûtes, le module de l'appareil, les fûts de colonnes appartiennent à l'époque romane. Il est très-probable que la construction de ces remparts est due aux Normands, et peut-être à Guillaume-le-Conquérant qui fortifia ses frontières bretonnes, et qui résida dans cette place. Selon Robert Wace, Harold vint le trouver dans cette ville où il fut fait chevalier :

Il fu al duc amenez
Ki a Avrenches dunc esteit

1 On y remarque le statut suivant :

« Enjoignons aux curés et maîtres d'école d'avoir le petit livre de la doctrine chrétienne, composé par l'illustrissime cardinal Bellarmin, et naguères par notre commandement traduit en langue française. »

E en Bretagne aler debveit[1].

C'est là qu'eut lieu un fait qui contient en germe la conquête de l'Angleterre, le serment d'Harold[2]. C'était là que résidaient nos puissans vicomtes[3], ce Richard qui alla à la conquête — *d'Avrencin y fut Richarz*[4], — et le brillant Hugues-le-Loup, le dompteur des Gallois. C'était là que tenait une cour brillante Henri, le troisième fils du Conquérant — *ki meneit grant gent des plus nobles e des gentilz*[5]. — C'était là sans doute qu'il faisait représenter ces *mystères* dont parle le Dr Hairby[6]. C'était encore là que résidait — *à Avrenches li Reis seeait*[7] — Guillaume-le-Roux qui, avec son frère Robert posté à Genêts, — *e a Genez li dus esteit*[8], — assiégeait son frère Henri dans le Mont Saint-Michel. On ne peut donc douter qu'Avranches ne fût fortifiée sous la domination normande. En outre, dans les premières années du XIIIe siècle, pendant que Philippe-Auguste conquérait la Normandie, le Breton Guy de Thouars démantela cette place. Ce fut Saint-Louis qui releva et agrandit ses fortifications, mais il n'en fut pas le fondateur. Ainsi nous avons encore sous les yeux l'armure forgée par les Normands, probablement avec un ancien métal, restaurée par Saint-Louis, et déchirée par les combats ou rongée par le temps.

1 Roman de Rou, v. 13,722. — 2 Il règne beaucoup d'incertitude sur le lieu du Serment. L'auteur l'a mis à Avranches avec Aug. Thierry, et *the pictorial hist. of England*, p. 199. La Tapisserie de la reine Mathilde et Rob. Wace le placent à Bayeux. G. de Poitiers à Bonneville; Orderic Vital à Rouen; G. de Jumiège en plusieurs lieux. (Voir notre art. du Serment d'Harold, *Journal d'Avranches*, 2 juillet 1843.) — 3 Voir la série de nos vicomtes dans le 1er vol. du savant ouvrage généalogique de MM. d'Anisy et Sainte-Marie sur *Dom'sday Book*. — 4 Roman de Rou. — 5 *Ibid.* — 6 *Avranches and its vicinity*, p. 38. — 7 Roman de Rou. — 8 *Ibid.*

Les faubourgs d'Avranches renfermaient trois paroisses, Saint-Gervais, N.-D.-des-Champs, Saint-Saturnin. Leurs églises étaient, il y a peu de temps encore, de grandes chapelles, comme on peut le voir d'après leurs membres ajoutés, et d'ailleurs elles étaient en rapport avec une faible population, car en 1767 Avranches, d'après un recensement municipal, était au-dessous de 4,500 habitans[1]. Ces églises, pour ainsi dire rurales, formaient, avec l'église de Saint-Martin, quatre fleurons autour de la couronne murale de la cité; aujourd'hui qu'elle est décapitée, nous ne pouvons pas dire que nous ayons un seul monument religieux[2].

PAROISSE DE SAINT-GERVAIS.

Aupres Avranche une cité garnie
La descend Charle en la lande en ermie
A St-Gervais ayant messe ouïe.
Roman de Charlemagne.
(Mss. de la Bibl. royale.)

Ce serait une chose éminemment précieuse et rare qu'un monument du VIIe siècle, qu'une église fondée d'après une

1 Mss. du Dr Cousin. — 2 Lorsque tout le monde s'écrie qu'Avranches n'a pas d'églises, et quand on voit quelle reconstruction nous menace, pourquoi ne ferions-nous pas ce qu'on fait partout, dans notre époque qui sait admirer, mais ne peut produire? Il y a, à quatre lieues de nous, les restes d'une belle basilique abandonnée, moitié romane, moitié gothique, qui possède la plus belle tour gothique du département après celle de Saint-Lo et de Coutances, et un très-beau triple portail roman. Pourquoi n'irions-nous pas chercher les restes de l'abbaye de la Luzerne? Assurément nous n'aurions plus à regretter notre cathédrale. Du reste, l'auteur n'espère pas que son cri, parti si tard et de si bas, retentisse ailleurs que dans le cœur des antiquaires et des artistes.

charte du roi Dagobert, expédiée du château de Clessy-la-Garenne, près Paris, l'an 637. On avait encore ce spectacle au XVII[e] siècle. L'antique oratoire de Saint-Gervais s'élevait encore en face de la vieille *hoste-berge* ou *auberge des Trois-Roys*, qui avait succédé à l'Hôtel-Dieu. Il s'étendait, dans l'origine, selon un de ses plus savans curés[1], depuis le pupître du chœur actuel jusqu'à la seconde croisée de la nef inclusivement, et le chœur n'avait que 10 pieds de longueur. Le chancel de St-Gervais était le lieu de sépulture réservé de la célèbre famille Regnault[2]. En 1686, le chœur fut allongé de 20 pieds, et reçut le rétable actuel[3], et on fit la chapelle du transept méridional. En 1688, son portail tomba, et la grande tour carrée que nous voyons aujourd'hui s'éleva sur ses dalles en talus, pour se couvrir de cette cloche carrée qu'on appelle un dôme, et de cette lanterne d'étain, dorée sur ses nervures. Un maçon de cette commune du Gast qui semblait monopoliser la construction des églises au XVII[e] siècle, inscrivit au côté du portail : *Pierre Loisel, du Gast, fecit* 1688. Cette tour devint pour le pays un type facile et malheureusement trop fécond. En 1735, ce qui restait encore d'artistique disparut, et fut remplacé par ces murailles dures et nues, percées de fenêtres en anse de panier, qui, bâties d'hier, menacent ruine aujourd'hui.

Il est probable que Charlemagne vint à Avranches, soit pour protéger les côtes contre les pirates du Nord, soit pour l'expédition contre la Petite-Bretagne, dont parlent les Annales saxonnes. Un roman en vers de la conquête de Bretagne par Charlemagne consacre cette supposition, qui était peut-être un fait historique traditionnel, quand l'écrivait le chroniqueur. Ce poème inédit, d'environ 3,200 vers en couplets

1 Mss. du D[r] Cousin, curé de Saint-Gervais. — 2 Acte prétendu de 1082. — 3 Élevé par M. François Levêque, curé de la paroisse. Mss. du D[r] Cousin.

monorimes, appartient à la bibliothèque Ste-Geneviève, et M. Motet, bibliothécaire d'Avranches, en possède un fragment, où il nous a permis de puiser. Charlemagne entend la messe à Saint-Gervais :

Charles chevauche en sa grande compaignie
Par doulce France ont leur voye aquilie (accueillie)
De France issirent (sortirent) et passèrent Normandie
Jusqu'à Seune (Seine, Sée ou Sélune) on la voye aquilie
Auprès Avranche une cité garnie
La descend Charle en la lande en ermie
A St-Gervais ayant messe ouïe
D'un riche Evesque qui est de bonne vie.
La messe ouit le preux Charlon
D'un riche Evesque qui moult était prodhom
Celui Evesque Theri cy avoit nom
Après la messe ny font autre sermon
Au Mont s'en va le bon roy de saison
A St-Michel faire son oraison.

Il n'y a pas eu d'évêque d'Avranches du nom de Thierry : l'officiant était sans doute un évêque de sa suite. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le successeur de Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, envoya, comme on le voit dans ses Capitulaires, pour rendre la justice dans l'Avranchin, entre autres personnages, l'abbé Thierry *(Theodericus abbas)*.

Quelle que fût l'ancienne église Saint-Gervais, assurément sa perte est regrettable, surtout en face de l'édifice actuel où l'on ne rencontre pas un seul vestige d'art. Elle devait être romane avec quelques additions gothiques et offrir une certaine ornementation, car elle avait le plus d'importance après la cathédrale. C'était de Saint-Gervais que les évêques allaient prendre possession de leur cathédrale[1]. Il y avait d'ailleurs une merveille. C'était la grande fenêtre du chœur, que remplis-

1 Voir l'article de Poilley.

sait une belle verrière du XIIIe siècle[1]. C'était à la fois une belle œuvre d'art et une page historique, puisqu'on y lisait l'origine de l'église. Il y a long-temps que le splendide vitrail a disparu, mais il est possible de s'en faire une idée, car il en existe une exacte description, dont le style paraît être du XVIe siècle :

« Il y a au milieu de ladite vitre la figure et semblance de la passion de Notre Seigneur J.-C. comme il fut mis et crucifié en l'arbre de la croix, et des deux côtés y sont les figures et semblances de la glorieuse vierge Marie, sa mère, et de monsieur saint Jean. Et au-dessus de la croix et crucifiement il y a un autre écusson d'alliance et écartelé moitié desdites feuilles de quercus d'or et demi-chevron d'argent sur azur, et l'autre moitié d'hermine et de sable sur argent. Et du côté dextre la figure et semblance de monsieur saint Gervais, et du côté senestre la figure de monsieur saint Protais, et au bas desdites figures est écrit : S. Gervais et S. Protais. Et entre lesdites figures au-dessous du crucifiement il est écrit en lettres d'or en ladite vitre ces mots qui suivent : En l'an de grace six cent trente-neuf le huitième aoust, j'ai été fait faire par messire Gervais Regnault, chevalier, capitaine d'Avranches, et Protais Regnault, chevalier, capitaine de Nantes, sous Judicael, roi de Bretagne, fondateurs de céans, frères, enfants de feu messire Charles Regnault, capitaine de Chartres, seigneur des Regnaudières et de Gobehan, et de madame Louise de la Boussais, sa femme, dame de Vannès, sœur de Juhael, roi de Bretagne, père dudit Judicael. Et icelle chapelle fut en premier lieu fondée et édifiée par lesdits Regnault, frères, en l'an de grace six cent trente-huit, et fut dédiée le quatorze aoust six cent trente-neuf par monsieur Arnoul, évêque de Metz, et monsieur Gombert, évêque de Cologne, et autres grands personnages envoyés par monsieur

1 Mss. du Dr Cousin.

Dagobert, très-chrétien roi de France, à la supplication et requête desdits Regnault; et davantage, au bas de ladite vitre y sont les figures et semblances de messire Charles Regnault, chevalier, et de madame de la Boussais, sa femme, et du côté senestre y sont les figures desdits Gervais et Protais Regnault fondateurs, étant tous mis à genoux et les mains jointes et regardant le crucifiement. Et au milieu de ladite vitre y a plusieurs autres armes et écussons d'alliance et écartelées où il y a des hermines et angles d'or, et lions parés d'or et d'argent sur azur et croissant en champ de gueules sur argent[1]. »

Les constructions qu'on fait en ce moment pour l'agrandissement de cette église ont amené la découverte d'un sous-sol éminemment romain. Déjà au siècle dernier, dans les fouilles des fondemens, on avait trouvé quatre médailles, dont un Claude et un Trajan[2]. On vient d'y en trouver un grand nombre, entre autres un Marc-Aurèle, en outre de vastes briques, des poteries et surtout cette double aire d'écailles d'huîtres et de ciment qui s'étend fort loin sous les terrains voisins[3]. Il serait très-probable que là comme ailleurs, comme

1 Extrait d'un procès-verbal signé par un grand nombre d'hommes distingués du pays, *ap.* le Dr Cousin. Cette antiquité et cette origine de Saint-Gervais, mentionnées dans la verrière, sont encore plus positivement marquées dans un acte, apocryphe peut-être, mais pastiche assez habile, qui se trouve dans les mêmes Mss. Voici le début de cet acte, qui aurait été passé à Avranches le 28 novembre 1082 : « Par-devant nous Raoul de Lenclastre, escuier, capitaine de Vusvaltheam et vicecosme de la cité d'Avranches pour monsieur Guillaume roi d'Angleterre.... » Le Dr Cousin dit que copie en fut faite en 1698, à la réquisition de François Brébeuf, chanoine de la cathédrale. Dans cet acte, les mots de collége et d'église sont presque toujours associés. — 2 Lettre du Dr Cousin dans ses Mss. — 3 Rapports de MM. Mangon-Delalande et Marchal, *Bulletin de la Société d'Archéologie*.

à Saint-Pair par exemple, l'oratoire chrétien se fût élevé sur les ruines d'un temple ou d'un *fanum*.

En face du cimetière de Saint-Gervais [1] était l'Hôtel-Dieu d'Avranches, qui, au XIII[e] siècle, fut transféré à Maloué — *ab areâ Sti Gervasii translatum ad suburbium in vicum Maulone* [2]. — En 1268, cette maison et son jardin furent fieffés par le prieur de l'hôpital [3]. Plus tard s'éleva l'hoste-berge ou auberge des Trois-Rois, qui fut long-temps l'unique hôtel d'Avranches, et qui reçut beaucoup de grands personnages [4].

Le manoir de Saint-Gervais — le manoir Saint-Gervese [5] — appartenant à la famille des Regnault, seigneurs et patrons de l'église Saint-Gervais, était situé dans la ville d'Avranches, et non pas, comme on l'a prétendu, en face de Saint-Gervais, et à l'endroit où s'éleva plus tard l'hôtel des Trois-Rois; car l'acte de 1082 dit positivement « leur noble manoir et maison assize en la cité d'Avranches, nommée le manoir de Saint-Gervaise, tenu en feauté et par hommage de monseigneur le roi. » Mais en quel lieu de la cité était ce manoir des Regnault, la plus antique maison de toute la ville, à coup sûr? M. de Bréménil assure, nous ne savons d'après quelle autorité, que c'était dans la rue d'Auditoire : « Gervais et Protais Regnault habitaient la cité d'Avranches. Leur manoir était bâti dans la rue qui porte aujourd'hui le nom d'Auditoire, et il se composait de toutes les maisons de cette rue, qui font en ce moment partie de la paroisse Saint-Gervais [6]. » Les seigneurs

1 Ce cimetière fut pollué et ensanglanté par une rixe entre les commis des aides et un particulier accusé de vendre à *muche-pot*. Il fut réconcilié, en 1704, par M. de Coetanfao. Mss. du Dr Cousin. — 2 *Gall. Christ.* col. 484. — 3 Charte citée par M. Boudent, *Journal d'Avranches*, avril 1840. — 4 L'empereur Joseph II, 1777. L'amiral de Tourville, 1692. — 5 Acte de 1082. — 6 Mss. p. 12. C'était, selon l'expression de M. de Saint-Victor, *sur le sommet des Abrincatui. Adieux à la Société d'Archéologie et au Monde.*

Regnault, patrons de la paroisse Saint-Gervais, cédèrent à la cathédrale — à l'église et collége de monsieur Sainct-Andrieu — les droits de présentation *de rectour et vicaire, grandes et petites chaiches, dixmes, grains, verdages dependant de leur noble manoir et maison, tenu en feauté et hommage de monseigneur le roy*[1]. Une dame de cette famille, appelée dans un acte de 1372, D^lle^ Johanne Regnault ou dame Johanne Destouches, donna son nom au chemin qui s'étendait depuis la Croix-Domain jusqu'à la Croix-des-Perrières[2]. C'est par cette rue que déboucha le colonel Gassion, envoyé par Richelieu pour comprimer la révolte des Nu-Pieds, dont Avranches avait été le foyer, ou comme on dit alors, *l'allumette*. Repoussé d'abord avec ses 4,000 hommes d'infanterie, il attendit sa cavalerie et enleva les barricades élevées par les insurgés. Un de ses officiers, Courtaumer, y fut tué par Leplé, du Val-Saint-Père. Tallemant des Réaux raconte les prouesses de Leplé, « un des rebelles, vaillant autant qu'on peut l'être, et tellement dispos qu'il sautait partout où il pouvait mettre la main, tua le marquis de Courtaumer, croyant que c'était le colonel Gassion. Ce galant[3] homme sauta quatre fois la barricade et après se sauva[4]. » Ensuite on se battit dans les maisons et dans le cimetière Saint-Gervais, mais les Nu-Pieds finirent par s'enfuir vers les grèves, où ils furent sabrés par un corps de cavalerie ou noyés dans la mer montante. La soldatesque se répandit dans la ville et se livra à beaucoup d'excès, et quelques jours après les arbres du Promenoir étaient devenus des gibets, auxquels pendaient les révoltés pris les armes à la main[5].

1 Mss. du Dr Cousin. — 2 Mss. de M. de Bréménil. Son fils s'était marié, en 1347, à Philipote de Touchet, Mss. de M. Cousin, tom. III, p. 38. — 3 Galant, vaillant. — 4 Tall. Historiettes. Cité par M. Laisné. — 5 M. Laisné, *Résumé de la Guerre des Nu-Pieds.*

PAROISSE DE SAINT-SATURNIN.

St-Saturnin où estoit autrefois le corps entier d'un des Innocents martyrisez par Herodes.
(François Desrues, *Descrip. de la France.*)

L'église de Saint-Saturnin ne fut probablement dans l'origine qu'une chapelle suburbaine. Aujourd'hui c'est une église paroissiale successivement agrandie. Si cette chapelle a existé avant le XIII[e] siècle, l'histoire ni le monument ne l'attestent pas. On dit qu'au XIII[e] siècle « les chevaliers Pinchon revinrent de la croisade de Saint-Louis, et rapportèrent de la Judée un des corps des SS. Innocents, qui fut déposé dans la chapelle des Innocents en Saint-Saturnin[1]. » Le portail actuel, fort jolie ogive du pur XIII[e] siècle, à deux colonnettes basées et chapitées et à deux archivoltes, qui est la seconde richesse d'architecture gothique d'Avranches, ce portail, adroitement encastré, est un témoin de cette époque. Un bas-relief en granit, représentant le massacre des Innocens, d'un style plus récent, vient probablement ensuite dans l'ordre du temps et peut se rapporter au XIV[e] ou XV[e] siècle; c'est de la sculpture dans toute sa naïveté, sans plan et sans dessin. Dans le premier panneau est Hérode assis sur un trône, la couronne en tête, en costume Moyen-Age, et les bourreaux égorgeant des enfans. Dans le second est la fuite en Égypte[2]. Au XV[e] siècle se rapporte encore le bas-côté du sud, à deux travées divisées en vives arêtes par des arcs prismatiques qui

1 M. Desroches, chap. 13. — 2 M. Mancel, bibliothécaire de Caen, a présenté une notice sur ce bas-relief à la Société des Antiquaires de Normandie.

se perdent dans les piliers. Cette partie est bien faite et vraiment intéressante dans une ville qui n'a guère que cela de l'époque flamboyante. Le reste de cette église irrégulière appartient aux deux derniers siècles. Le haut du portail, dans le style dit Jésuite, avec ses pots à feu, est du XVIIe siècle. On ne peut rien imaginer de plus grossier que l'intérieur du bas-côté du nord. Le chœur fut bâti en 1716. L'église des Champs est défigurée par des bas-côtés accolés au chœur, celle de Saint-Saturnin par des bas-côtés accolés à la nef. Saint-Saturnin possédait un objet précieux que l'on voyait encore du temps de Robert Cenalis, c'est-à-dire au milieu du XVIe siècle, — *qui hodiè etiam visitur apud S. Saturninum, unà cum argenteâ thecâ*[1]. — C'était un calice qui avait été donné à Jean Boucard, évêque d'Avranches, par Louis XI, dont il était le confesseur. Cette église avait pour patron un chanoine de la cathédrale d'après le Pouillé de 1648[2], et rendait 150 liv.; en 1698, elle valait 300 liv., et avait huit prêtres avec le curé[3].

Parmi les pierres tombales, on remarque celle de M. de La Fardinière, lieutenant en la vicomté, et celle de M. Aubin Cudeloup, curé de Saint-Gervais, dont M. Cousin parle avec éloge[4]. D'après François Desrues, qui écrivait vers 1580 sa *Description de la France*, cette église fut brûlée par les Calvinistes: « St-Saturnin où estoit autrefois le corps entier d'un des Innocents martyrisez par Herodes: mais du temps que les Calvinistes ruinèrent les églises de ce lieu, celle-cy entre autres fut bruslée avec le corps du susdict Innocent, et y fut perdu un calice d'argent doré, le plus grand et le plus beau qu'on eust peu voir. » François Desrues fait allusion à la prise d'Avranches par les Calvinistes en 1562, lorsque la ville leur fut livrée par le sieur de Fligny, qui avait la garde de la fausse-porte. Ce calice, dont parle François Desrues, était sans doute

1 Robert Cenalis, *Hierarch. Neustr.* — 2 Dioc. d'Avranches, p. 2. — 3 *Mém. sur la généralité de Caen.* — 4 Mss.

celui qui fut donné par Louis XI, roi de France, à Jean Boucard de Vaucelles, évêque d'Avranches, et dont parle Robert Cenalis.

Il y a eu dans cette paroisse une chapelle de St-Symphorien, dont le souvenir est conservé par le nom de la rue où elle se trouvait — *capella seu capellania Sti Symphoriani in suburbio Abrincæ in parochiâ Sti Saturnini*[1]. « Nous trouvons dans le *Livre Vert*, dit M. Motet, une sentence de l'Officialité, rendue en 1456, pour obliger à la résidence le desservant de la chapelle Saint-Symphorien, située — *in parochiâ Sti Saturnini.*—Il n'y a pas long-temps qu'on voyait encore des restes de cette chapelle[2]. » Elle est citée dans la Statistique de M. Foucault de 1698 : elle était taxée à 50 liv.[3]

Le registre des actes publics du Mont Saint-Michel parle d'un manoir situé dans la paroisse de Saint-Saturnin, qui fut cédé, au XIVe siècle, par les religieux du Mont auxquels il appartenait, à un descendant des Pinchon, Guillaume Pinchon, archidiacre d'Avranches, pour 6 liv. de rente. Il était situé entre le manoir de l'archidiacre et probablement la rue des Fontaines-Couvertes. — *Manerium situm in parochiâ Sancti Saturnini Abrincis, inter metas manerii dicti dom. archid. et iter Putûm per quod itur de viâ de Pûteolis ad ecclesiam Sancti Gervasi Abrincensis.* — Nous ne savons comment un savant historien a pu traduire ces expressions, pour dire que ce manoir était auprès du chemin qui conduit du village du Pucey à l'église de Saint-Gervais. « Il n'y a pas encore un siècle, écrivait M. de Bréménil au commencement de celui-ci, qu'on voyait les ruines de la maison qui lui avait appartenu et que l'on appelait le manoir des Pinchon. Cette habitation était probablement là où est aujourd'hui l'ancien presbytère de cette église[4]. »

1 *Livre Vert*, p. 242. — 2 *Avranches, ses rues et ses environs*, p. 44. — 3 *Mém. sur la généralité de Caen.* — 4 Mss. p. 53.

Sur la paroisse de Saint-Saturnin était le Séminaire, annexé à l'ancienne église de Saint-Martin[1], qui s'élevait à l'angle du boulevard et de la rue Saint-Martin, dans le champ de M. de Pirch, où un tertre semblable à un tumulus antique signale sa place. Cet établissement fut fondé en 1669 par l'abbé Gombert et par deux prêtres, curés de paroisses voisines. Le collége y fut aussi annexé. La Révolution en fit une caserne. « Les bâtimens, dit M. Motet qui a esquissé l'histoire de cet établissement[2], composés de deux ailes formant l'équerre entre elles, quoiqu'ils n'eussent rien d'architectural, étaient beaux, spacieux et bien convenablement distribués.... Ils avaient été construits en grande partie aux frais de M. de Missi, mort évêque d'Avranches en 1763. » Un supérieur du Séminaire, Pierre Costil, en avait écrit l'histoire[3]. M. Jean de Belle-Étoile, avocat du roi au bailliage, auteur de Mémoires contemporains, avait écrit celle de l'abbé Gombert, son fondateur[4].

PAROISSE DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS.

Nostre Dame des Chans.
(Livre Vert.)

Naguère encore cachée sous les grands peupliers de son cimetière, l'église de N.-D.-des-Champs, comme ses voisines, St-Saturnin et St-Martin, s'élevait au-milieu des arbres, des vergers et des moissons. Aujourd'hui sa vieille tour se dresse sur une belle place, une des plus belles du monde pour son panorama, au-dessus de quartiers jeunes et riants. Bâtie sur le plateau culminant de la montagne d'Avranches, elle appa-

1 Voir l'art. de Saint-Martin. — 2 *Avranches et ses rues*, p. 40. — 3 *Apud* M. Cousin. — 4 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 67.

raît de loin, au milieu des aspérités des toits, comme le bloc le plus élevé d'une vaste carrière. Elle cache dans sa côtière du nord une partie très-ancienne, fragment probable de l'oratoire primitif, une fenestrelle d'une physionomie romane. Le transept du Nord représente une seconde époque, le XIIIe ou le XIVe siècle; la tour avec sa voûte aux nervures prismatiques représente le XVe; le reste appartient au XVIIe siècle et est dû aux restaurations et agrandissemens faits par un curé de cette église, qui, altérant le type chrétien, changea sa disposition cruciforme en accolant au chœur des bas-côtés. C'était M. Demoui, promoteur du diocèse sous Daniel Huet, conseiller du roi, lieutenant-général en l'Élection, subdélégué de M. Foucault, l'intendant de la Généralité de Caen, et commissaire de MM. les trésoriers de France [1]. La tour qui flanque l'église au sud entre la croisée et la nef, est un obélisque carré, à toiture conique, sans autre ornement extérieur qu'une fenestrelle trilobée. Le transept septentrional est simple, mais élégant à l'intérieur. Son gable est percé de deux fenêtres inégales dont l'une en anse de panier est un ouvrage du XVIIe siècle, l'autre est ogivale, mais ne doit pas être contemporaine du gable lui-même. L'intérieur de ce transept forme une seule travée, dont les arcs arrondis retombent sur des modillons ornés de feuilles palmées. L'arc qui unit ce transept à la croisée est une ogive large et obtuse. Son archivolte, dont les moulures sont assez pures, vient mourir dans le pilier sur un petit cul-de-lampe. L'arc opposé, seul reste du transept correspondant, accuse le même travail et le même temps. Quatre arcades ogivales, plates et raides, triste specimen de l'ogive à la fin du XVIIe siècle, œuvre de M. Demoui — *rector* (1671), — séparent le chœur des bas-côtés. La nef a été réparée en 1677. Elle est éclairée par six fenêtres simples en anse de panier. La façade occidentale, qui présente à ses angles d'anciennes pierres, est

1 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 73.

percée d'une assez jolie rose prismatique à sept feuilles, aujourd'hui bouchée à cause de l'orgue, dont on pourrait dégager les arêtes à l'extérieur. Elle a été faite sur le modèle de celle de Ponts. Deux fenêtres des bas-côtés datent de 1671. Les marches de la communion ont été construites avec des pierres tombales. On y lit encore quelques inscriptions. On remarque celle de M. Le Court, imprimeur et échevin d'Avranches. Il y avait encore une belle dalle, fastueusement écussonnée, celle d'Hippolyte de Rosnivillain, de Marcilly, chevalier de Saint-Louis, qui, accompagnant de nuit Mme la maréchale d'Estrées, tomba dans le Puits-de-l'Hivet, où il se noya [1]. Dans le cimetière de cette église furent enterrés un grand nombre de Nu-Pieds, tués dans l'attaque du colonel Gassion. La soldatesque victorieuse pilla les trois églises des faubourgs, et, selon un registre de N.-D.-des-Champs, on alla « jusqu'à..... fouir les tombeaux pour y chercher des trésors [2]. »

Les travaux d'agrandissement de cette église sont dus à deux curés, M. Demoui, qui a inscrit son nom sur ses constructions, et à M. Jamont, prêtre de cœur [3], dont la pieuse vie a été écrite et se voit dans les Mss. de M. Cousin. Voici ce que dit l'auteur des travaux de M. Jamont : « Il fit allonger considérablement la nef de son église, y fit faire plusieurs belles croisées, et sans parler de travaux considérables faicts au mairrein, à la couverture, au lambris, aux bancs de l'église, et au pavé, six ou sept figures de sainccts bien étofées, et la balustrade de fer ou appui de la Communion, sont autant de monumens de ses libéralités. » La Révolution fit de cette église

1 Dans la nuit du 28 novembre 1720. Mss. du Dr Cousin. — 2 Mss. du Dr Cousin. A la suite des noms raturés des Nu-Pieds. Ils ont été rétablis par M. Laisné, l'exact historien de cette révolte dans notre localité : voir ses trois opuscules. — 3 Dont l'anagramme est *ton ami*, dit M. Cousin.

un magasin à fourrage ; les stalles, d'un assez beau travail, allèrent à l'église de Ponts, et les colonnes torses de l'autel, à Céaux.

L'évêque François Péricard établit le Rosaire dans l'église de N.-D.-des-Champs en 1601, et il fit venir à ce dessein le frère J. Joucant, prieur du monastère de Coutances. La même année, il fit imprimer à Avranches un des premiers livres sortis de la presse locale, le *Manuel du Rosaire*[1]. D'après le *Pouillé* du diocèse, cette église avait pour patron le chantre de la cathédrale, avec 300 liv. de revenu[2].

En face de cette église est le collége. Ce serait une intéressante histoire que celle de l'enseignement dans l'Avranchin depuis Lanfranc qui professa dans sa capitale au milieu d'un immense concours, dans lequel se trouvèrent d'illustres élèves qui portèrent la mitre comme Jean d'Avranches, ou le pallium comme Anselme de Cantorbéry, ou la tiare comme Alexandre II. Elle comprendrait l'enseignement donné près de notre cathédrale, les cours et les études du Mont Saint-Michel[3], les leçons données dans le séminaire, dans le collége, dans l'école centrale, dans l'école secondaire actuelle. Les noms, la biographie et les travaux des élèves et des maîtres illustreraient cette histoire qui devrait se confondre avec l'his-

1 Mss. du Dr Cousin, tom. VI. Ce fait reculerait au moins au commencement du XVIIe siècle l'établissement d'une presse à Avranches. M. Pluquet (*Ann. de la Manche*, an. 1839) se serait trompé en donnant à cette ville pour premier imprimeur Phil. Motays qui s'y fixa en 1650, qui se servait de bon papier et de caractères passables. En même temps que ce dernier vivait un autre imprimeur, Menuet, qui publia en 1664, in-12, *la Fondation de l'église et abbaye du Mont Saint-Michel, des miracles, reliques et indulgences*, par Feuardent, qu'il ne faut pas confondre avec un ouvrage du même auteur, ayant à peu près le même titre, et imprimé à Coutances et non pas à Constance comme le dit le père Lelong. (*Bibl. hist.*, tom. 1er, p. 758.) — 2 *Pouillé* du diocèse, p. 25. — 3 Cours cités par D. Huynes et Th. Leroy, *passim*.

toire littéraire et intellectuelle de l'Avranchin[1]. L'ancien collége, annexé au séminaire, long-temps dirigé avec celui-ci par les Eudistes, était une modeste maison qui occupait le terrain du jardin du collége actuel, et dont la façade régnait sur l'emplacement des deux pavillons qui sont le cabinet de physique et la bibliothèque. Elle était cependant appelée la *grande maison*, car on lit que ce fut *dans la grande maison du collége* que mourut, en 1693, Sébastien Dodeman, principal, chanoine et vicaire-général. A la fin du XVI[e] siècle, un écrivain local disait : « Le collége est un des meilleurs et des plus fameux de Normandie[2] » ou, selon Merrian—*inter laudatoria et celebriora Normanniæ*[3]. Vers 1780, l'insuffisance de l'ancien local engagea la ville et l'évêché à construire un bâtiment neuf. Monseigneur de Belbeuf, dans un mandement, fit appel à la générosité publique. Des souscriptions abondantes furent recueillies[4], et l'édifice actuel, qui est le plus régulier et à la fois le plus élégant de la ville, s'éleva sur les dessins et la direction d'un homme honnête et illustre, qui fut à la fois agronome, linguiste et architecte, M. Le Berriays[5]. La Révolution ferma le collége dont le principal était M. Servain[6].

1 M. Daniel, recteur de l'académie de Caen, a sollicité et obtenu des colléges la rédaction de leur histoire. Quelques monographies ont paru dans le *Bulletin académique*.—2 François Desrues, *Descrip. de la France*.- Dans ce siècle et le suivant, les distributions de prix se faisaient dans l'église Saint-Martin, ordinairement sous la présidence de l'évêque, et on y faisait des plaidoieries. M. Cousin, *passim*. — 3 *Ex Topog. Galliæ*. — 4 On voit à la bibliothèque d'Avranches un registre sur lequel sont inscrits les souscripteurs et les souscriptions. On remarque celle de M. Oury, originaire de Genets, négociant à l'Ile-de-France, 2,400 ; celle de M. de La Martre, propriétaire à Saint-Domingue, 490; et les nombreuses libéralités de M. de Montitier, à qui le bureau administratif du collége conféra le titre de membre honoraire. — 5 Voir l'article de Brecey. — 6 Il a laissé des notes utiles pour une histoire du collége.

Le Directoire le rouvrit pour y placer, vers 1797, l'école centrale du département, votée par la Convention [1]. On ajouta aux bâtimens du collége les deux pavillons en style Messidor qui ferment le parallélogramme du côté du jardin. Un de ces pavillons reçut un fonds de livres tirés du chapitre, du séminaire, des monastères, surtout du Mont Saint-Michel, et d'autres dépôts du département. Telle fut l'origine d'une bibliothèque, dont on peut louer la composition, et dont la célébrité, comme trésor de manuscrits, est peut-être plus grande encore à l'étranger qu'en France. L'enseignement de l'école centrale, degré intermédiaire entre nos colléges et nos Facultés, fut très-distingué, fait par des hommes d'élite et suivi par des élèves déjà âgés, que nous trouvons aujourd'hui aux sommités sociales. A la création de l'Université (1er mai 1802), l'établissement reprit le nom et l'organisation du collége. La bibliothèque avait souffert dans la période républicaine. Vers 1819, M. de Saint-Victor, poète élégant et savant bibliophile, reconstitua, classa et catalogua ses livres et ses manuscrits [2]. Son œuvre est continuée par M. Motet, qui allie une extrême obligeance à une science modeste, spécialement consacrée à illustrer la localité [3]. Depuis 1830, grace à l'intervention de la ville et de la députation, elle est l'objet tout particulier de la générosité du gouvernement [4].

1 L'auteur a présenté en détail l'organisation de l'école centrale d'Avranches dans une biographie de M. Le Chevalier, professeur d'histoire naturelle à cette école. — 2 Voir à la Bibliothèque son Catalogue par ordre de matière avec son Introduction. — 3 Il est auteur d'un ouvrage intitulé *Avranches, ses rues et ses environs*. — 4 Il a d'ailleurs bien reconnu son importance. L'inspecteur des bibliothèques publiques, M. Ravaisson, a consacré une douzaine de jours à son dépouillement, et a fait un rapport au ministre (1 vol. in-8° *Rapports*.) Il chargea l'auteur de relever les variantes de deux Mss. inédits de Cicéron : il en trouva plus de douze cents dont l'inspecteur a publié les principales dans son livre. Un élève de l'école des Chartes, M. Ta-

Sur la place où s'élève l'église de N.-D.-des-Champs s'ouvre la barrière du Jardin des Plantes, l'ancien jardin des Capucins. Il s'abaisse en deux terrasses sur le flanc de la montagne et regarde un de ces paysages magnifiques qui n'ont besoin que de la consécration d'une plume habile pour avoir la célébrité des merveilles. Indiquer avec simplicité les plans et les principaux points d'un paysage, est la loi qui doit présider à la description des choses sublimes et en particulier dans les livres consacrés aux monumens et à l'histoire : deux larges bassins blancs et sinueux, qui encadrent un triangle de bois et de verdure, au-delà des coteaux semés de clochers, de châteaux, de villages, au centre, blanche arène bordée de vertes campagnes, la grève avec la pyramide aiguë du Mont St-Michel et le roc tumulaire de Tombelène, à l'horizon la Bretagne vaporeuse et noyée, et la mer unie et brillante, où les navires passent comme des oiseaux : tels sont les principaux points du tableau. Ce beau jardin d'un monastère, cette religieuse retraite fut ouverte au public et à la science botanique, lors de la création de l'école centrale. Le premier professeur, M. Perrin, fit la disposition matérielle du jardin ; M. Le Chevalier, son successeur, nommé en 1800, compléta son œuvre et porta le catalogue jusqu'au chiffre de 2,357 espèces [1]. M. Dubuisson, son collaborateur et son ami, lui succéda, et laissa en mourant la direction à son élève distingué, M. Bataille, qui associe à la science de la Flore locale la science [2]

ranne, auteur de la traduction du poème d'Abbon, y passa un mois, et fit le catalogue raisonné de ses Mss. Si l'auteur se permettait de se citer encore, il mentionnerait la copie qu'il a faite d'un petit poème en distiques, intitulé *Aurea Capra*, qui a paru dans un savant ouvrage de M. Edelestand du Méril, *les Poésies latines antérieures au* XIIe *siècle*. On sait que M. Cousin y trouva un des deux Mss. sur lesquels il a publié le *Sic et Non* d'Abeilard.

1 Les développemens du Jardin botanique ont été exposés en détail par l'auteur dans la biographie de M. Le Chevalier. — 2 M. de Brebisson cite M. Bataille dans sa *Flore de Normandie*, comme un des explorateurs qui l'ont aidé dans son livre.

et la culture des plantes de serre dont ses découvertes ont augmenté les variétés. Considéré comme un objet d'études, comme un herbier vivant, le Jardin botanique, dans ses conditions de localité et d'étendue, ne peut, pour être utile, offrir autre chose que la Flore de l'Avranchin. Le jardin des Capucins avait un autre caractère qu'un jardin botanique et une promenade publique : « on se souvient encore de ces jardins si bien cultivés, que décoraient de hautes charmilles élégamment taillées, de ce bois silencieux dont les arbres se groupaient si heureusement, et au fond duquel on rencontrait une humble chapelle, ombragée par des rameaux touffus[1]... » Cette chapelle, qui servait de poudrière pendant la Révolution, a été démolie. Un jeune if, dans le bas-jardin vers le sud-ouest, indique sa position[2]. Sur le rocher du monticule, dont les aspérités furent recouvertes par la terre des redoutes élevées à l'entrée de la ville contre les Vendéens, près d'un bloc qui figure parfaitement un dolmen, a été érigé comme fabrique pittoresque et comme ruine historique, le portail roman de la chapelle de Bouillé par la Société d'Archéologie, qui a donné à Avranches le specimen d'un style dont elle n'avait aucun échantillon.

Devant ce jardin se passa une des scènes les plus horribles de la révolte des Nu-Pieds, à laquelle les femmes elles-mêmes prirent part. Poupinel, ou plutôt, comme le soupçonne M. Laisné, un nommé de La Cour qui fut pris pour un agent du fisc, étant poursuivi, se réfugia dans le couvent des Capucins. On força le couvent, et bien qu'il eût été revêtu d'une

1 M. Motet, *Avranches ses rues et ses environs*, p. 135.—2 Le Jardin des Plantes a été une école d'où le goût de l'horticulture s'est répandu dans toute la ville. Avranches est la ville des fleurs, et pour développer le mot d'un Fleuriste, on peut dire : « la Touraine est le jardin de la France, l'Avranchin le jardin de la Normandie, et Avranches le parterre de l'Avranchin. »

soutane, il fut reconnu. On lui donna un quart-d'heure pour se confesser, on l'entraîna dans le Planitre de Changeons, et des femmes lui crevèrent les yeux; après avoir été accablé de coups, il fut jeté vivant dans une sablonnière où on l'enterra sous les pierres. M. de Bréménil dit que l'effigie de celui qu'il appelle Poupinel, représenté les yeux crevés et en robe de magistrat, a long-temps été peinte sur la muraille du cloître des Capucins d'Avranches. Elle fut effacée dans la suite, et en 1750 on y substitua la statue de saint Félix.

Le jardin nous mène au Couvent, ombragé par son beau cèdre du Liban, qui n'a que l'âge de notre siècle; mais rien de monumental ne peut nous y arrêter. Il fut bâti en 1618 par la permission et les secours de l'évêque François Péricard [1]. En 1698, il y avait douze religieuses [2]. Après la Révolution, des Ursulines s'y établirent et y sont encore aujourd'hui [3]. Miss Costello décrit ainsi cette maison : « A démi-caché par les grands arbres est le couvent des Ursulines, bâtiment ancien, d'un aspect sombre, avec une grande quantité de toits inclinés, irrégulièrement groupés ensemble et rendus pittoresques par une vigne luxuriante qui court sur les murs et les fenêtres [4]. »

Contigu au Couvent des Capucins, s'élevait le Couvent des Bénédictines dont les bâtimens s'appellent aujourd'hui les Casernes. Une phrase de Prevot d'Exiles, citée par M. Blondel, répétée par d'autres historiens [5], a fait croire qu'il existait en ce lieu un couvent de Sainte-Anne, fondé par Roger de Montgommery, où, suivant cet historien [6], Guillaume-le-

1 Mss. de M. Cousin, 5e vol. — 2 *Mém. sur la généralité de Caen*, par M. Foucault. — 3 Appelées de Vire par le maire M. de Bréménil. - M. Hairby, *Avr. and its vicinty*, p. 102. — 4 *A Summer amongst the bocages and the wines*, chap. v, t. 1er. — 5 M. Desroches, chap. xi, t. 1er. — 6 Vie de Guillaume-le-Conquérant. - Depping a rectifié l'erreur et a mis Avranches au lieu d'Almenèches.

Conquérant mit ses deux filles qui le contristaient par leur inconduite. Il s'agit de l'abbaye d'Almenèches, au Perche, dont le nom a été confondu avec celui d'Avranches; car le Couvent de Sainte-Anne, au faubourg d'Avranches, fut fondé le 5 décembre 1635[1]. Il fut uni à l'abbaye de Moutons en 1693, et le nouveau couvent s'appela le Prieuré royal de Moutons. Le *Gallia Christiana* présente la série des abbesses du couvent et du prieuré : voici son récit complété de quelques notes.

Catherine de Gaston, sœur professe de la Sainte-Trinité-de-Poitiers, fixa sa demeure à Avranches, avec quelques religieuses, l'an 1635, le 5 décembre; là elle établit un couvent de femmes *(Parthenonem)*, qu'elle gouverna pendant dix ans, jusqu'en 1645. Maltraitée par ses sœurs, elle retourna à Poitiers pour y mourir. Sa petite-fille, — *virgo piissima*, — fut chassée du monastère. Alors une administration fut organisée; mais elle dura peu, car Marie de Froulay, sœur du comte de Tessé, maréchal de France, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique dans le Maine, appelée par son oncle Gabriel de Froulay, évêque d'Avranches, prit l'habit de son ordre à Montmartre, et alla à Avranches, dont elle dirigea la communauté. Elle mourut en 1685, emportée par la petite vérole : elle fut enterrée dans l'église, du côté de l'évangile[2]. Suzanne de Froulay, sa cousine germaine, lui succéda et mourut en 1689. Après sa mort fut faite l'union des deux maisons de Moutons et de Ste-Anne en une seule qui garda le nom de Moutons. Les abbesses qui la gouvernèrent furent : 30e Marie-Madeleine de Médaillan de Montataire[3], ou plutôt de Lesparre, du couvent de la Ste-Trinité-de-Caen, prieure du couvent de Lassay dans le diocèse du Mans, la première après l'union; elle prit possession le 4 août 1694. Elle administra sept ans, et, pour assurer la paix, elle se retira à son an-

1 *Gallia Christ.*, t. XI. — 2 Mss. de M. Cousin, t. IX, p. 10. — 3 *Gall. Christ.*

cien couvent de Lassay, où elle mourut en 1704. 31e Marie de Cervon, de Bretagne, religieuse de St-Sulpice-de-Rennes. Elle prit le siége abandonné par la précédente. Elle éleva, en 1713, les hardis bâtimens du côté du Nord. Le *Gallia Christiana* dit qu'elle gouverna dans une paix profonde; cependant son administration fut marquée par ses démêlés avec l'évêque sur la nomination au prieuré du Bosq. 32e Mme de Vargemont, nommée abbesse par le roi en 1749, le jour des Sts apôtres Pierre et Paul. Sous son administration, il y avait vingt religieuses, quatre sœurs converses et quatre domestiques; le revenu était de 2,687 liv[1]. 33e Mme de Vassy. Elle donna sa démission. 34e Marie-Angélique Fournier. Elle mourut en 1755. 35e Mme de Coetlogon. Elle était abbesse à l'époque de la Révolution[2].

Dans cet amas de constructions qu'on appelle la Caserne, il y a deux parties monumentales, le cloître, galerie inachevée, avec l'escalier de même style, aux arcades légères, dont le pilier carré imite l'élancement de la colonnette gothique, et la muraille hardie du bâtiment qui règne sur la rue Sauguière, dont les caves sont d'une forte construction et d'un bel effet. Sous les arcades cintrées du cloître s'ouvrait le réfectoire, aujourd'hui la salle de spectacle; la principale pièce du grand corps de logis était le dortoir, bâti au commencement du XVIIIe siècle, comme l'indique cette inscription: « *Madame de Cervon, abbesse de Moutons, a fait bâtir ce dortoir. An* 1713. » Ce fut sous l'épiscopat de Daniel Huet, le 16 septembre 1693, que fut faite la cérémonie de l'union des religieuses de Moutons à celles de Sainte-Anne; ce fut ce prélat qui posa la pierre angulaire sur laquelle on lit: « *Benedic, Domine, domum tuam.* » L'église, signalée par ses quatre fenêtres en anse de panier,

1 M. Fulgence Girard, *Annuaire.* — 2 Expilly disait en 1763.... Il y a à Avranches un prieuré de Bénédictines dont la communauté est toujours nombreuse. *(Dict. des Gaules.)*

règne sur le même côté et sert maintenant de classe à l'école mutuelle. Elle ne renfermait rien de remarquable que les tombes des abbesses. La chaire du maître occupe la place de l'autel. A l'époque de la Révolution, il y avait à l'abbaye de Moutons seize religieuses et un grand nombre de pensionnaires.

La ville moderne d'Avranches a deux faubourgs, Malloué avec une partie de Ponts, et le Pont-Gilbert : ils appartiennent à la paroisse de Notre-Dame-des-Champs, le premier en partie, le second en totalité.

Malloué, *malè locatus*, mal placé ou mal affermé, selon M. Cousin, *illaudatus* selon Robert Cenalis[1], ou plus probablement nom d'homme, est un ancien fief. Il est question du seigneur de Malloué dans une charte latine du XIII[e] siècle[2]. André de Malloé, avec Guillaume de Pellevilain, donna aux religieux de la Luzerne, en 1274, les logis et les étaux du marché d'Avranches, avec les places, les fonds de terre et le droit de seigneurie. André de Malloé était propriétaire et G. de Pellevilain, suzerain. Philippe-le-Hardi confirma cette donation. Dans les Grands-Rôles de l'Echiquier, pour la fin du XII[e] siècle, on trouve le nom de Gislebert de Maloe, sans doute un de ces Gilbert, de la famille des vicomtes d'Avranches, qui ont aussi nommé Pont-Gilbert[3]. Il est cité dans l'article de Geoffroi Duredent, — *præpositus de Abrincis* — et près de *Ric. de Apilleio.*

A l'entrée de ce faubourg, au pied du Grand-Tertre, à l'endroit des excavations, était la chapelle de Saint-Nicolas, appelée dans le Pouillé[4] Maladrerie Saint-Nicolas-d'Avranches, de fondation royale avec un revenu de 300 liv. Ailleurs, le même Recueil lui donne 400 liv. de revenu, avec le grand

1 *Hierarch. Neustriæ.* — 2 *Ap.* M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, chap. 13. — 3 Stapleton, *Observ. on the Great-Rolls of the Exchequer*, t. 1[er]. — 4 Pouillé du diocèse, p. 9.

aumônier de France pour patron. En 1623, l'évêque François Péricard « touché de compassion des cris qu'on entendait de quantité de personnes vieilles et incapables de gaingner leur vie ainsy que de quantité d'autres pauvres, estrangez et pelerins[1], » annexa à l'Hôpital la chapelle Saint-Nicolas, avec tous ses revenus, dont un consistait en « deux cent quarante-huit rasiaux de froment rouge[2]. » A quelle époque fut-elle fondée? Elle existait probablement en 1180, car elle paraît être mentionnée dans le Grand-Rôle de l'Echiquier pour cette année: « *Comes Cestriæ rep. leprosis de Abrincis.* XL. *so. de et stât*[3]. »

Un peu plus loin était l'Hôpital. Vers le milieu du XIIIe siècle, à l'époque où saint Louis acheta la propriété d'Avranches de Robert de Praere, fils du vicomte Richard, l'évêque Guillaume d'Otteillé transféra l'Hôtel-Dieu de cette ville dans le village de Malloué—*in vicum Mauloue*—dit Cenalis, mal copié par le *Gallia Christiana*, sur un terrain appartenant au scholastique. Au XVIe siècle on lisait ce vers inscrit sur l'édifice:

Huic domui primum Guillelmus præbuit ortum.

On a de cet évêque une charte dans laquelle on trouve des détails intéressans[4] : « Comme la Maison-Dieu d'Avranches a été transférée du lieu où elle était moins utilement construite, sur les limites de la paroisse de Saint-Etienne-de-Ponts, comme elle est déjà réédifiée avec de grandes peines et des dépenses onéreuses.... Nous avons décrété que ledit Hôtel-Dieu aura un chapelain et un prêtre perpétuel, de peur que rien ne manque,—*ne quid desit*.... Les dimanches et les autres fêtes de neuf leçons, nul paroissien de Ponts ne pourra y aller pour la messe et les autres offices.... Considérant qu'il est injuste et

1 Cartulaire de l'Hôpital. — 2 *Ibid.* — 3 Stapleton, *Magnus Rotul. de Scaccario*, t. 1er, p. 40. — 4 *Ap.* M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. 1er, p. 397.



illégal d'améliorer sa condition avec le bien d'autrui — *cum alieno suam conditionem facere meliorem*, — et de s'enrichir au détriment des autres, nous voulons que l'Hôtel-Dieu paie au scholastique d'Avranches — *magistro scholarum* — quarante sous tournois. » C'est à cette époque que se rapportent les pures ogives et les arcs élégans de la chapelle de cette maison, le specimen le plus considérable et le plus élégant qu'Avranches possède de l'architecture ogivale. Le travail primitif est la voûte et trois baies de la face du midi. Une de ces sveltes arcades a été décapitée, et forme une portelette carrée oblongue. Les trois fenêtres qui éclairent le coin du pentagone, ogives plates et nues, sont d'une époque rapprochée et sont contemporaines sans doute de cette lourde ogive de l'horloge, qui écrase les sveltes et frêles baies du XIIIe siècle. Or l'horloge ou — l'horologe — fut posée en 1730[1]. En 1731 fut construit le corps de la maison : l'entrepreneur devait « en mettre la clef à la main[2]. » En 1648, l'Hôtel-Dieu d'Avranches rendait 200 liv[3]. L'Hôpital est baigné par le ruisseau de Pivette qui se divise sous ses murs en Pivette et en Chantereine — *Cantarana.* — C'est sur ce ruisseau que sont les Moulins le Roy, ainsi désignés à cause des droits que le roi de France avait sur eux. Il est probable que leurs prés — *prata Regis* — sont désignés dans le Grand-Rôle de l'Echiquier pour l'année 1180, en même temps que la Châtaigneraie d'Avranches, très-souvent citée. « *Fulch. Paienel hab. Castaneariam et prata Reg. et feriam Sti Andreæ.* » Dans l'Aveu des biens de l'Évêché, présenté à François Ier par Rob. Cenalis, en 1550[4], l'évêque devait au roi par chacun an un épervier blanc pour les moulins nommés les Moulins-le-Roy, situés joignant les faubourgs d'Avranches et de Ponts. Sur le même cours d'eau est le lieu

1 Cartulaire de l'Hôpital. — 2 « Les deux grandes auges de quarreau furent faites en 1733. » Cartulaire. — 3 Pouillé du diocèse, p. 2. — 4 *Ap.* M. Cousin, tom. VI.

appelé Bouillant, sans doute du bouillonnement des eaux qui bondissent et murmurent dans cette profonde et rocailleuse vallée. Il est désigné dans le *Livre Vert* — *vicum per quem itur apud Bollant*[1]. — On trouve souvent en ce lieu des débris, particulièrement de larges dalles, qui ont fait croire à l'existence d'un édicule antique, d'un *sacellum suburbanum*. En outre, de vieux titres appellent rue de la Déesse, le tertre de la Cour du Paradis qui conduit à Bouillant. D'un autre côté, quand on considère que la croix pittoresquement plantée sur un bloc brut de granit s'appelle la Croix-Sainte-Anne, qu'un des doués voisins s'appelle le Doué-Sainte-Anne, on peut croire qu'il y avait là une chapelle consacrée à cette sainte, dont la fête est la principale de la paroisse voisine, Saint-Sénier.

L'analyse architecturale du dernier monument religieux d'Avranches nous suggère une réflexion, c'est que, quoique pauvre sous le rapport monumental, Avranches possède des specimens de tous les styles, excepté de la Renaissance. Le portail de Bouillé représente l'époque romane, la chapelle de l'Hôpital le pur gothique, le vestibule du tribunal le XIVe siècle, le bas-côté méridional de Saint-Saturnin l'époque flamboyante, son portail le style Jésuite, le cloître de la Caserne le cintre de la fin du XVIIe siècle. Deux pilastres de son musée pourraient représenter la Renaissance, si, aux portes de la ville, l'église de Ponts n'offrait un specimen de cette époque.

Le petit cimetière de l'Hôpital renferme une illustre dépouille. Lescure, tué à Fougères, dans la marche des Vendéens sur Granville, fut jeté dans la voiture de sa femme alors enceinte : les entrailles furent inhumées à Fougères, et le corps, enveloppé dans des peaux de mouton, arriva à Avranches dans ce terrible tête-à-tête. Ce fut là, au bord d'une grande route, qu'il fut enterré. Mme de Lescure, depuis Mme de La Rochejacquelin, raconte le fait dans ses Mémoires : « M. Ja-

1 *Livre Vert*, p. 202.

gault tomba malade à Avranches ; on profita de cette circonstance pour ensevelir le cercueil..... C'est encore pour moi un sujet de regret de ne pas savoir où furent déposés ses restes. » Un historien des guerres de la Vendée dit : « Le cercueil qui contenait les restes de Lescure fut enterré secrètement dans l'ombre de la nuit sur une grande route près d'Avranches[1]. » La détermination du lieu de cette sépulture enlève aux vers et à la note de Victor Hugo, sinon leur vérité poétique, du moins leur vérité historique :

« Ceux-là promèneront des os sans sépulture
Et cacheront leurs morts sous une terre obscure
Pour les dérober aux vivans. »

« La noble veuve de M. de Lescure emporta dans sa voiture le corps de son mari, et on l'enterra dans un coin de terre ignoré[2]. »

Il y a à Malloué deux anciens fiefs appelés le Noyer et le Motet. Orderic Vital raconte une histoire très-dramatique, relative à un trait de mauvaise foi, dont le héros est appelé seigneur du Noyer ; comme l'histoire n'a rien de précis et que ce nom est commun, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit du seigneur du fief situé à Malloué. Le Motet, dont le nom est si féodal, avec la terre de Belle-Étoile, donne son nom à une famille du pays. Ces deux fiefs offrent des habitations tellement semblables qu'elles annoncent le même propriétaire. Un pavillon composé d'un perron, d'un portique et d'une logette, est appliqué sur la façade de l'habitation. Le portique d'un aspect original et élégant, se compose de deux jolies colonnes qui portent un linteau appuyé au mur sur deux culs-de-lampe[3].

Le second faubourg est le Pont-Gilbert sur la Sée.

1 Bournisseux, *Histoire des guerres de la Vendée*, t. II, p. 156. — 2 *Odes et Ballades*. La Vendée. — 3 Voir le fief de Belle-Étoile à l'article de Saint-Sénier.

Le doux fleuve de Sée, à la grand barbe humide,
Qui baigne desbordé, de son verre liquide,
Où follastrent nageant cent troupeaux escaillez,
Des vallons Avranchois les tapis esmaillez [1].

L'ancien pont de ce village, à la tête duquel s'élevait un édifice appelé le Pavillon, trois fois plus long que le pont actuel, se composait de deux ponts en bois reposant sur un îlot artificiel. Une partie a été noyée dans les remblais faits pour la chaussée du pont actuel. Celui-ci fut construit en 1788 par Lefebvre : l'évêque M. de Belbeuf en avait posé la première pierre. Ses trois arches surbaissées, ses piles rondes, le tore de son tablier, en font quelque chose de simple et de monumental. Il est indiqué dans un ouvrage important des Ponts-et-chaussées avec les notules suivantes : Pierre, surbaissé, trois arches de 9,7, largeur du pont 9,7, total des ouv. 29,2, surface du débouché 76, Lefebvre 1788 [2]. Le nom de Gilbert est essentiellement septentrional et normand, car il y a dans le *Domesday Book* dix tenants en chef du nom de *Gislebertus ;* mais on peut préciser le fondateur du Pont-Gilbert : c'est un des ancêtres des comtes de Chester, Gislebert, seigneur de Marcey, frère de Richard, vicomte d'Avranches. Stapleton le dit assez positivement : « Mention of the land of Gislebert, *frater vicecomitis* (Richard d'Avranches), occurs in the recital of the possessions of the abbey of Saint-Sever; and the bridge over the Sée below Avranches is said to have had from him the epithete *Pons Gislebertus*, he being lord of the adjacent parish of Marcey [3]. » Ce seigneur se noya, l'an 1170, probablement à l'endroit où fut jeté le pont. Robert Cenalis dit aussi que ce fut lui qui lui donna son nom [4].

1 Jean de Vitel, poète Avranchois. *Exercices poët. La Prinse du Mont Saint-Michel.* — 2 *Traité de la Construction des Ponts*, par Navier, t. 1er, p. 126. — 3 *Observ. on the Great-Rolls of the Exchequer.* — 4 *De re Gallicâ*, p. 161.

Il y avait encore quelque temps avant la Révolution, à Pont-Gilbert, dans les prés du Coudray, une chapelle dite de N.-D.-du-Coudray, appartenant à la famille Carbonnel, de Marcey, et, selon quelques-uns, à une abbaye, avec un chapelain spécial. Elle était fréquentée par les habitans du village et par les sauniers, car là était le principal bureau de la gabelle dans le temps du Quart-Bouillon. Le seul souvenir matériel de cette chapelle est une statuette de Saint-Hubert[1]. Il est très-probable que c'est la chapelle du Coudray qui en 1698 fut désignée dans la statistique de M. Foucault sous le nom de chapelle de Marcey, avec une taxe de 1200 livres[2]. Ainsi Avranches avait une chapelle au pied de chacun de ses tertres. Un auteur anglais peint assez heureusement la position de Pont-Gilbert sous Avranches : « Le petit village apparaît pittoresquement situé à la base de la montagne sur laquelle se dresse la ville, comme la dépendance modeste et retirée d'un puissant voisin, qui, pouvant la regarder comme au-dessous de lui, la prend sous sa protection[3]. » A un autre point de vue, avec autant de vérité, une autre plume anglaise a pu écrire : « le sale, sablonneux et hideux village de Pont-Gilbert[4]. »

Il y avait près du Pont-Gilbert, sur la grève de Sauguière, le mardi gras, un divertissement dont on parle encore, et que relate un historien : il s'appelait la Crosserie. « Pour cet effet, dit Richard Seguin, l'évêque, les chanoines et les autres du bas-chœur s'armaient de chacun un bâton ayant une masse au bout, comme au jeu du *Mail*. Ils se rendaient sur la grève de la Saudière, auprès du Pont-Gilbert. Là on formait une partie de joueurs, divisés en deux bandes, et à une certaine distance de chaque côté on plaçait deux

1 Possédée par l'auteur. — 2 *Mém. sur la généralité de Caen.* — 3 M. Hairby, *Avranches and its vicinity*, p. 146. — 4 Miss Costello, tom. 1er, chap. v.

pierres, par lesquelles celui qui était assez adroit pour faire passer le *jax* ou boule de bois, avec la massue, gagnait la partie. Le signal pour commencer le jeu était donné par le son de la grosse cloche de la cathédrale. Alors l'évêque donnait le premier coup de crosse; les chanoines continuaient la partie jusqu'à ce que quelqu'un l'eût gagnée. Ils cédaient ensuite la place au bas-chœur, qui se divertissait à son tour, et tout le monde à la suite. Quand il était tem de finir les jeux, on sonnait la grosse cloche, et chacun rentrait à la ville[1]. »

Sur la falaise ou la hague qui surplombe au bord de cette grève, est une habitation dont l'origine est racontée par nos historiens locaux, brièvement par M. Cousin, avec étendue par M. de Bréménil, dont nous abrégeons le récit. Elle fut bâtie sous l'épiscopat de M. de Tessé, par G. Caillot, sieur de la Besnardière, chanoine et archidiacre de Mortain, qui eut beaucoup d'empire sur l'esprit de l'évêque. « Il fit bâtir en 1680, la maison de la Biqueterie; ce lieu était autrefois un petit coteau que l'on appelait la Vallée-ès-Mesjouan. Par ses soins, ce sol ingrat et stérile devint un séjour extrêmement agréable : des jardins charmans s'élevèrent en amphithéâtre, des bassins furent creusés, de belles plantations sortirent du sein de la terre inculte et sauvage, et des murs considérables environnèrent cette jolie habitation. Caillot de la Besnardière y fit également construire une chapelle dédiée à Saint-Guillaume, son patron. M. de Tessé voulut qu'on nommât ce séjour Biqueterie, du nom de bique ou de biquet (petite chèvre), vu que dans le Maine, dont était originaire la famille de Tessé, on appelle ainsi les petites habitations de campagne. Celle-ci était si agréable, la vue en était si magnifique, l'ameublement si commode et si élégant que tous les étrangers de distinction et les intendans y logeaient de préférence, lorsqu'ils venaient à Avranches[2]. »

1 *Hist. de l'Industrie du Bocage*, p. 335. — 2 Mss. p. 167.

Au bas du Petit-Tertre, dans un lieu très-pittoresque, s'élève la Croix de la Porrionnays, qui tire son nom des narcisses[1] ou porions qui émaillent sa prairie. Elle a été dessinée par M. Lecerf.

Les hommes grands par l'intelligence appartiennent à l'histoire, et leurs œuvres sont des monumens plus durables que les édifices de pierres — *monumentum ære perennius.* — Ils sont donc du domaine d'une œuvre monumentale et historique. La série des principales célébrités intellectuelles auxquelles Avranches a donné le jour, peut servir de complément et de couronnement à l'étude de ses édifices et de son histoire. Si nous n'osons dire que nous groupons toute sa famille autour de cette généreuse mère, nous réunissons autour d'elle un grand nombre de ses illustres enfans.

Ewanus, Evans, surnommé Langlois, né à Avranches, le troisième abbé de Savigny. Sainte-Marthe suppose qu'il était né à Avranches de parens anglais[2]. XI[e] siècle.

Robert d'Avranches, second fils de Hugues-le-Loup, vicomte d'Avranches, moine de l'abbaye de Saint-Evroult, et plus tard abbé de Saint-Edmond en Angleterre, à la fin du XII[e] siècle[3], naquit probablement à Avranches.

Noel Beda, né dans le diocèse d'Avranches, auteur ascétique qui a écrit en latin et en français, mort au Mont Saint-Michel où il était prisonnier, 8 janvier 1536[4].

Thomas Forster, vécut vers le milieu du XVI[e] siècle, car il fut contemporain de Rob. Cenalis. C'était un médecin célèbre. Après beaucoup de voyages dans différens pays d'Europe, il se fixa à Rouen ; il publia un Traité de Peste et Tétanos[5].

1 *Narcissus pseudo-narcissus.* L. *vulg.* Porion. — 2 *Gall. Christ.*, t. XI, col. 544. — 3 *Recherches sur le Domesday*, par MM. d'Anisy et de Sainte-Marie, t. 1[er] in-4°, p. 248. — 4 M. Dubois, *Itin. en Normandie.* — 5 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. II, p. 246.

Louis Le Bourgeois d'Héauville, mort à Avranches en 1680, auteur ascétique [1]. Richard Seguin l'appelle abbé de Chanmeslé, grand doyen d'Avranches, poète, et le fait mourir en 1780 [2].

Dom Bellaise, né à Avranches le 1er mai 1663, mort à Saint-Ouen de Rouen le 23 mars 1711. Son ouvrage sur les conciles de Normandie fut publié par dom Bessin en 1717. Il est un des éditeurs de Saint-Ambroise.

Jacques Parrain des Coustures, d'Avranches, auteur d'une traduction de Lucrèce en deux vol. in-12, d'une Vie de la Vierge publiée en 1691, de la Morale d'Épicure, de l'Esprit familier de Socrate et d'Apulée, de l'Esprit de l'Écriture Sainte publiée en 1682, de la Genèse avec des notes, 4 vol. in-12.

François Dirois, de l'arrondissement d'Avranches, a écrit en faveur du *Formulaire des preuves et préjugés pour la religion chrétienne contre les fausses religions*, un vol. in-4°, et l'*Histoire ecclésiastique de France*, à la suite de l'abrégé de Mezerai.

Nicolas Firmin, carme, connu sous le nom du père Pascal, né à Avranches, est auteur de plusieurs traités de théologie imprimés à Angers. Il mourut en 1704. Voici le titre : *P. Pascalis, ordinis Carmelitarum, sacræ theologiæ professor in universam theologiam. Tomus primus complexurus de Uno et Trino, de Angelis, de Legibus, de Jure et Justitiâ. —Vir magnâ ingenii solertiâ et religiosi animi obsequio* [3]. —

Jean de Belle-Étoile, avocat au bailliage, auteur de mémoires contemporains, et d'une vie de l'abbé Gombert, fondateur du séminaire d'Avranches, mort en 1727 [4].

François Richer, jurisconsulte, né à Avranches le 24 avril

1 M. Dubois, *Itin. en Normandie*. — 2 *Hist. du Bocage*, p. 406. — 3 *Vie des Carmes illustres*. — 4 M. Fulgence Girard, *Éphémérides de l'Annuaire*.



1718, a publié un *Traité de la Puissance civile et ecclésiastique*, deux vol. in-12. Il fut éditeur des *Lois ecclésiastiques d'Hericourt, des Arrêts d'Aujar*, et de la nouvelle édition des Causes célèbres en vingt-cinq vol.

Adrien Richer, historien, né à Avranches le 15 septembre 1724, a composé un *Abrégé chronologique de l'histoire des empereurs*, deux vol. in-8°, avec des notices sur les savans qui ont paru sous chaque règne; la *Vie des Hommes illustres comparés les uns avec les autres*, deux vol. in-12; la *Suite de l'Histoire moderne*, depuis le treizième vol. jusqu'au trentième.

Le Timonier Desartons, ou selon M. Girard[1], de l'Artour, né à Avranches le 19 avril 1748, est auteur du poème de la *Louisiade* publié en 1774, et du poème de *Constantin le Grand* ou de *l'Établissement du Christianisme*, dédié à sa mère, en 1776.

Pierre Delaunay Deslandes, né à Avranches en 17.., mort à Chauni en 1803, habile directeur de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, où il introduisit d'utiles améliorations[2].

Louis Blondel, auteur d'une *Vie de Henri* IV et d'une *Notice historique sur Avranches et le Mont Saint-Michel*, naît à Avranches en 1743 et y meurt en 1829.

Louis-Bonami Dubuisson, horticulteur et botaniste, fils du jardinier de M. Godard de Belbeuf, dernier évêque d'Avranches, directeur du Jardin des Plantes, mort en 1830.

Mais les plus illustres enfans d'Avranches furent ses vicomtes.

Il n'y a peut-être pas de généalogie plus glorieuse que celle des vicomtes d'Avranches, dont l'origine, retrouvée dans les sources poétiques des sagas islandaises, part du père même de Rollon, le conquérant de la Neustrie, et dont le souvenir se grave dans

1 M. Fulgence Girard, *Éphémérides de l'Annuaire*. — 2 M. Dubois, *Itin. en Normandie*.

les livres historiques de la Conquête, puis dans ceux des chroniqueurs et des trouvères anglo-normands. C'est à la fois de la poésie et de l'histoire. Dans la période anglo-normande, Avranches brilla d'un éclat particulier, de l'éclat de ces comtes de Chester qui ajoutaient son nom avant celui de leurs principautés, et qui échangeaient leur résidence entre leurs villes d'outre-mer et leur berceau. Nos sources seront un ouvrage très-savant, qui malheureusement restera incomplet, sur les familles citées dans le *Domesday* [1], André Duchesne [2], Orderic Vital, Rob. Wace, etc.

Presque tous les auteurs des sagas du Nord, et particulièrement Snorro, désignent Rognwald, comme le progéniteur de la famille des vicomtes d'Avranches. Ce puissant seigneur norwégien fut créé comte de Mærc et des Orcades, par Harald Harfager ou le beau chevelu, onzième roi de Norwège. De sa femme légitime, Hildir, fille de Rolf Nefio, il eut deux fils,

1° Thorer, qui devint comte de Mærc après la mort de son père, et conserva ses biens de Norwège;

2° Hrolf ou Rollon, qui devint le conquérant de la Neustrie en 912;

3° Outre ses deux fils légitimes, Rognwald eut plusieurs enfans de ses concubines, Hrollager sortit d'une esclave favorite que ce seigneur avait épousée à la manière danoise, *more danico*. Ce Hrollager, qui vivait en 896, fut le chef de la famille des vicomtes d'Avranches. Il épousa Emina, et fut le père de

Hrolf Turtain, vivant en 920, qui avait suivi son oncle,

1 *Recherches sur le Domesday* ou *Liber censualis d'Angleterre*, ainsi que sur le *Bolton-Book* et le *Liber de Winton*, par MM. d'Anisy et de Sainte-Marie, tom. 1er et unique in-4°. — 2 *Hist. Norm. script.* p. 1095.

le duc Rollon, en Normandie. Il épousa Gerlotte, fille du comte de Blois. Il eut de cette union :

1° Anslech de Bastembourg, tige des Bertrand, seigneurs de Bricquebec ;

2° Guillaume, tige des seigneurs de Bec-Crespin ;

3° Ansfroi-le-Dane, le premier vicomte d'Exmes. Il conserva ce titre jusqu'en 978, époque où il fut donné à Roger de Montgommery. Il fut le père de deux enfans dont l'aîné fut

Ansfroi-le-Dane, dit le Gotz, deuxième du nom, qui fut rétabli dans la vicomté d'Exmes, et qui reçut en outre celle de Falaise. Il fut père d'un fils plus célèbre,

Turtain Gotz qui jouit d'une grande faveur auprès de Robert II, duc de Normandie, dont il était chambellan. Il l'accompagna à la Terre-Sainte d'où il rapporta des reliques pour l'abbaye de Cerisy qu'il avait fondée. S'étant révolté en 1041 contre Guillaume-le-Bâtard, fils de son bienfaiteur, il fut exilé et ses biens furent donnés à Harlette, mère du Bâtard. Turtain épousa Judith de Monterolier dont il eut entre autres :

Richard Goz[1], qui resta toujours fidèle au duc Guillaume et recouvra la faveur qu'avait perdue son père. Il épousa Emma de Conteville, fille de Harlette, mère du Bâtard. Il rentra dans les biens confisqués sur son père, et en acquit beaucoup d'autres situés dans l'Avranchin, d'où il prit le nom de Richard d'Avranches. Dans un acte de l'abbaye de Saint-Evroult, il figure sous le nom de Richard d'Avranches. Robert Wace le met dans son énumération des guerriers de la Conquête — *d'Avrancin i fu Richarz*[2].— On a contesté la vérité historique de ce vers du trouvère du XII[e] siècle[3], et

1 Richard avait un frère puiné, nommé Gislebert d'Avranches. *Note de M. de Pirch.* Voir Stapleton, 1re page du 1er vol. — 2 Vers 1360. — 3 M. Le Provost, annotateur du Rom. de Rou, t. 2, p. 242.

prétendu que Richard n'existait plus et que c'était son fils, Hugues-le-Loup, qui assista à la bataille d'Hastings, en 1066. Le plus sûr est d'en croire le poète ; du moins Richard d'Avranches vivait encore huit ans plus tard, puisqu'en 1074 *Richard Goz, vicomte d'Avranches*, souscrivit une charte du duc Guillaume [1], et les auteurs des *Recherches sur le Domesday Book* disent qu'il vivait même encore en 1082 [2]. C'était un homme prudent et sage, dit le trouvère Benoît de Sainte-More :

> A un Richart prozdom et sage
> Nez e estaiz de beau lignage [3].

Richard d'Avranches eut quatre filles et un fils,

Hugues d'Avranches, dit le Loup, parce que son fonds d'azur portait une tête de loup arrachée d'argent. Il paraît qu'il ne rejoignit le Conquérant qu'après la bataille d'Hastings. En 1070, Guillaume donna le comté de Chester à Hugues-le-Loup, pour contenir et conquérir ces hardis Gallois, devant lesquels s'était retiré un chef précédemment nommé. Avec ses lieutenants, Robert d'Avranches qui changea son nom en celui de Robert de Rhuddlan (d'un fort bâti à Rhuddlan), et Robert de Maupas, — *de Malopassu* [4] — qui, par une fantaisie contraire, donna le sien à un autre château-fort qui le porte encore aujourd'hui [5], il versa abondamment le sang des Gallois, — *multum Guallorum sanguinem effudit.* — Il leur livra un combat meurtrier à Rhuddlan, lieu néfaste, signalé dans la mémoire des Cambriens par la perte d'une grande bataille contre les Saxons vers la fin du VIII[e] siècle. Le chant mélancolique des marais de Rhuddlan existe encore sous le nom de *Morfa Rhuddlan.* Selon Aug. Thierry, Hugues, ins-

1 *Gall. Christ.*, col. 66. — 2 P. 245. — 3 *Chron. des ducs de Normandie*, t. 3, p. 311. — 4 Orderic Vital, p. 522. — 5 Aug. Thierry, *Hist. de la Conq.*, t. 2, p. 121.

tallé dans sa vicomté de Chester, fit venir de Normandie un de ses anciens amis, nommé Nigel ou Lenoir. Nigel amena ses cinq frères, Houdard, Edouard, Volmar, Horsuin et Volfan. Nigel fut institué connétable et comte de Malbeng: lui et ses héritiers devaient marcher à la tête de l'armée. Ils eurent pour leur part du butin toutes les bêtes à quatre membres, — *animalia intrà quatuor membra* [1]. — Les autres frères furent magnifiquement récompensés [2]. Hugues fut créé comte palatin de Chester, comte franc par l'épée, comme le roi tenait l'Angleterre par sa couronne. Il eut douze barons, pairs de son comté, et une cour souveraine. Il faut voir dans le *Domesday* le détail des propriétés que lui donna le Conquérant, ses cent soixante-deux seigneuries dans une vingtaine de comtés, ses nombreux manoirs, ses *haia*, ses droits de soc sur plus de cent centenies, ses hydes, ses maisons, etc. [3] Le Conquérant tenait sa parole et donnait à ses barons plus de seigneuries qu'ils ne possédaient de vergées en Normandie.

Le hardi soldat, le dompteur des Gallois, qui faisait sa garde d'un corps d'hommes déterminés, s'entourait aussi, dans son pays sauvage, des pompes de la civilisation normande, de ménestrels, de trouvères, d'oiseleurs, de courtisanes. Son chapelain, Gerold, prêtre de l'église d'Avranches, s'élevait contre les exagérations de son luxe [4], Orderic Vital trace de lui ce portrait: « Hugues n'était point libéral, mais prodigue. Il conduisait avec lui, non sa famille, mais une forte armée. Il ne gardait aucune mesure ni pour donner ni pour recevoir; journellement il dévastait ses biens et favorisait beaucoup plus les oiseleurs et les chanteurs que les laboureurs et les prêtres: » Geoffroy Gaimard dit:

1 *Monast. Angl.*, t. II, p. 187. — 2 Voir Aug. Thierry, t. II, p. 123. — 3 Voir l'*Introd.* de sir Ellis et les *Recherches* de MM. d'Anisy et de Sainte-Marie au mot *Avranches*. — 4 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 144.

Quieus homs estoit li queus Huons
Lempereur de Lombardie
Ne menoit tièle compaignie.

Hugues était encore très-puissant en Normandie. Selon le Livre Rouge de l'Echiquier, ses descendans devaient dix chevaliers pour la baronnie de Saint-Sever et celle de Briquessart. Pour sa vicomté, il devait cinquante-et-un chevaliers, et autant pour ses fiefs dans le comté de Mortain. Il revint dans l'Avranchin où il déploya un faste royal. Il reçut dans son château d'Avranches le duc Guillaume qui guerroyait contre son frère Henri, enfermé dans le Mont Saint-Michel [1]. En 1085 il restaura l'abbaye de Saint-Sever, et en 1093 il fonda celle de Sainte-Verburge, au comté de Chester. Il reçut le gouvernement du château de Saint-James : sa place était toujours aux avant-postes.

Por ce que Huges li quens de Cestre
Ne li pout unc plus amis estre......
Si li vout Henris otréier
Le chastel que nos apelons
St-Jeaume de Bevron [2].

Enfin en 1101, le 20 juillet, il prit l'habit monastique dans son abbaye de Sainte-Verburge et mourut sous le froc quatre jours après [3]. Orderic Vital peint en quelques mots son corps et son caractère : « Tout entier aux débauches de la table et surchargé d'un excessif embonpoint...... grand amateur du siècle et des pompes mondaines, qu'il regardait comme la plus riche partie des béatitudes humaines [4]. »

Les enfans de Hugues furent au nombre de cinq dont le principal fut

Richard, vicomte d'Avranches et comte de Chester, qui

1 Voir ci-dessus le château d'Avranches. — 2 *Chron. des Ducs de Norm.*, tom. III, p. 311. — 3 Ormerod, *Hist. de Cheshire*, 1er vol. p. 10. — 4 Ord. Vital, *Hist.* t. II, p. 211, et t. III, p. 4. Trad. Guizot.

avait sept ans à la mort de son père. Il était d'une beauté remarquable, d'une belle âme et d'un grand courage. Il fut un des plus fermes soutiens du roi Henri Ier. A Tinchebray, il combattit à ses côtés. Dans le pays de Galles, dans un pélerinage à Sainte-Venefride, surpris par un corps de Gallois, il allait succomber, quand Guillaume, son connétable, se jeta dans la Dée et vola à son secours. Près du gué, appelé depuis Constablesonde, Richard éleva un monastère. Il donna des secours pour l'édification de la cathédrale d'Avranches[1]. Cette noble et poétique existence se termina par un coup tragique. Il périt dans le naufrage de *la Blanche-Nef*, avec le fils de Henri Ier, sa jeune femme et toute sa famille. Il avait vingt-cinq ans et n'avait pas eu d'enfans. Une vieille ballade faite sur ce naufrage a consacré le souvenir du comte de Chester :

Lord Richard was his name
Which was the earl of Chester then,
And thirsted after fame[2].

Ainsi s'éteignit la branche normande des vicomtes d'Avranches: une branche anglaise, qui cachait son nom dans la contraction d'Everinge ou Evering, existait encore à la fin du XVIIe siècle[3].

Les fleurs ont beaucoup de rapports avec les monumens. Les vieilles murailles sont des jardins sur lesquels vivent des tribus

1 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 157. — 2 *Ap.* Aug. Thierry, tom. II, pièces justificat. — 3 La continuation naturelle de cette série des vicomtes d'Avranches serait celle de ses gouverneurs qui appartiendrait à l'histoire militaire de cette ville, et dont les élémens sont épars et se trouvent en grande partie dans les châteaux de M. de Gerville. Expilly signale un fait assez curieux. Selon lui, en 1450, Charles VII nomma comte d'Avranches *Alvares-vas-d'Almada. (Dict. des Gaules.)* Au XIVe siècle, Charles de La Cerda, assassiné par le roi de Navarre, était vicomte d'Avranches. Son plus glorieux gouverneur fut assurément le sire d'Estouteville, nommé après sa brillante défense du Mont Saint-Michel.

de plantes, dont la vie éternelle contraste avec la fragilité des ruines. Le lichen, ce vêtement, cette peinture nuancée des vieilles pierres, n'est-il pas, selon un homme de science et de poésie[1], l'anneau qui unit le minéral et le végétal? Les botanistes se font des herbiers historiques : cette fleur, ce brin d'herbe, cueilli tel jour, est le souvenir de tel monument. Puisque la nature sème des fleurs sur les monumens, pourquoi, en interrogeant les restes des siècles, ne recueillerions-nous pas ces êtres éphémères, qui sont de la poésie pour l'imagination et des faits pour la science? Pourquoi pas, surtout dans une œuvre qui aspire à associer quelquefois la nature et l'art, et qui voudrait effeuiller quelques fleurs sur des monumens et des souvenirs, peut-être quelque peu arides en eux-mêmes et rendus monotones par le voisinage?

Avranches a une Flore variée, à cause de sa situation, pour ainsi dire, à la fois terrestre, fluviatile et maritime. Aussi offre-t-elle tous les végétaux généraux de la Normandie, excepté ceux des terres calcaires. Elle en a aussi qui lui sont particuliers ou peu communs. C'est de ceux-ci que nous essaierons une rapide énumération, en indiquant leur station. Nous associons à nos propres observations celles de deux botanistes, dont l'un a fait la Flore de la Normandie, dont l'autre possède la Flore de l'Avranchin[2].

Sous nos remparts, dans les anfractuosités du rocher, brillent au milieu de vertes saxatiles, la corolle bleue de la Buglose toujours verte *(Anchusa semper virens)*, et le candide Perce-neige *(Galanthus nivalis)*. A nos murailles se balancent la

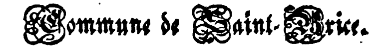
1 Ch. Nodier, *Fées aux Miettes*. — 2 M. de Brebisson, auteur de *la Flore de Normandie*, ouvrage dont l'influence a été très-grande pour la propagation dans cette province d'une science qui est la poésie de la nature, M. Bataille, conservateur du Jardin des Plantes d'Avranches, qui a réuni dans ce jardin beaucoup de raretés locales, et initie à la botanique une classe intéressante et intelligente, celle des jardiniers.

panicule raide d'un gramen rougeâtre, le Brome de Madrid *(Bromus Madritensis)*, les grappes roses du Thym calament *(Thymus calamintha)*, les folioles veloutées de la Rue des murailles (*Ruta muraria)*, et dans le Petit-Tertre se dresse un chaume de cinq pieds, le Brôme gigantesque *(Bromus giganteus)*. L'Orobanche bleue *(Orobanche cærulea)* fleurit sur les tertres de la Cathédrale et sur les fossés de Changeons. On trouve encore le long de nos haies celle du Caille-lait, sur les racines du *Gallium Mollugo*, et celle de la Luzerne. Les tiges filiformes de la Sibthorpie d'Europe (*Sibthorpia Europæa)* rampent sur les fossés humides voisins de la Roche. A la Jourdannière se dressent les épis verdâtres de l'Amaranthe Bleit *(Amaranthus Blitum)*. Au Mont-Jarry rampent les rameaux fleuris de la Herniaire *(Herniaria vulgaris)*, semblables à des folioles de fougère. La fleur appelée la Rosée-du-Soleil, Rossolis *(Drosera rotundifolia)*, étale ses rosettes à folioles rouges, glanduleuses, irritables au toucher, dans les prés tourbeux du Mont-Jarry. L'Oxalide corniculée *(Oxalis corniculata)* abrite sur les murs son ombelle d'or sous ses folioles obcordées. Le plus élégant arbrisseau du pays, le panache de nos grèves, le Tamarix *(Tamarix gallica)* commence à se montrer sur les fossés des ruisseaux de la commune, à leur embouchure dans la Sée, et ces ruisseaux sont remplis de cette Ache amphibie, l'*Apium graveolens*. Parmi les bruyères des landages du Mont-Jarry s'élève sur une haute tige la grappe aux grelots purpurins de la Bruyère ciliée *(Erica ciliaris)*. La Linaire cymbalaire, dont la feuille est aussi gracieuse que la fleur, festonne les murs du Jardin des Plantes. La Samole de Valerand *(Samolus Velerandi)*, une plante druidique, croît dans les ruisseaux du bord de la grève d'Avranches. A la limite de la commune, à Baffé, la pelouse de l'hippodrome se hérisse de l'épi blanchâtre de la Néottie en spirale *(Neottia spiralis)*. Le *Statice armeria* émaille de ses capitules roses le tissu serré de notre pelouse fluviatile. La Valeriane rouge se penche en touffes aux murs de l'Évêché et

aux débris de la Salle synodale. Au-dessous de la ville, dans les prés des Vallées, au milieu d'une multitude de gramen et de carex, on remarque le Scirpe épingle (*Scirpus acicularis*). Sur les mondrins du littoral d'Avranches s'étalent les feuilles finement découpées du Sisymber sagesse (*Sisymbrium sophia*), les tiges scabres du Velar giroflée (*Erysimum cheiranthoides*), et les touffes du Carex de Schrebre (*Carex Schreberi*). Enfin, on ne peut oublier la rose découverte par M. Le Chevalier, professeur d'histoire naturelle à l'École centrale, et qui est encore cultivée dans le jardin botanique sous le nom de *Rosa Abrincensis*.

Si l'on ne voyait pas comme nous les rapports du végétal et du monument, et l'harmonie de l'art et de la nature, on pourrait peut-être excuser cette description botanique, comme une fleur jetée sur des dates et des pierres, comme une vignette au bas d'une peinture grave et sévère.

II.



Commune de Saint-Brice.

C'était une humble église, au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où silencieusement avaient long-temps passé
Et pleuré bien des âmes.
V. Hugo. *Orientales.*

La commune de Saint-Brice affecte la forme générale d'un parallélogramme dont le côté septentrional est découpé par les sinuosités de la Sée, qui lui donne son affixe, Saint-Brice-sur-Sée; de jolis vallons la limitent des autres côtés,

dont deux sont formés par le frais et murmurant ruisseau de Pilorette, encaissé entre le côteau d'Apilly tout noir de sapins et le côteau fabuleux de Roche-Folle. Cette roche, la principale d'un groupe accumulé par la nature, offre un aspect et une tradition druidiques. On dit qu'elle saute trois fois sur elle-même à minuit, quand elle entend le chant du coq. En amont de Pilorette est la Fontaine des Amoureux, où se noya un amant.... *loca quæ fabulosus lambit....*

Saint-Brice-sur-Sée est aussi appelé Saint-Brice-près-Avranches, — *Fanum sancti Brictii propè Abrincas*[1]. — Le patron fut un des compagnons de saint Martin. Voilà sans doute pourquoi son culte se retrouve dans le pays, à Saint-Brice-sur-Sée et à Saint-Brice-de-Landelles, et par une association remarquable on trouve d'une part Saint-Brice-près-Avranches et Saint-Martin-près-Avranches, et d'une autre part Saint-Martin-de-Landelles et Saint-Brice-de-Landelles.

La flèche imbriquée de bardeau de l'église de Saint-Brice se cache dans les arbres, qu'elle dépasse à peine. Annexe d'une église voisine, cet humble oratoire n'a pas l'honneur de porter le coq de la paroisse, mais il est un des plus antiques de ce bassin de la Sée, si semé d'églises sur ses flancs ou sur le bord de ses eaux. Il se compose d'une nef, d'un chœur et d'une sacristie. Le portail est en anse de panier. Sur la face septentrionale, entre le chœur et la nef, est une plaque de vieille maçonnerie : on y remarque un modillon à figure humaine, une porte bouchée dont la tête est un cintre tronqué, une fenestrelle ressemblant à une meurtrière. Tous ces objets ont un caractère roman. Le chœur est plus jeune : une fenêtre trilobée renferme un reste de vitrail, en forme d'écusson, dont les armes ont disparu. La fenêtre orientale est une ogive trifoliée. Sur la face méridionale on remarque des fenêtres de diverses formes, dont une assez élégante, à nervures cordon-

1 *Ap.* M. Cousin, Nomenclature des Paroisses de 1745.

nées, et une pierre saillante en forme de cul-de-lampe, qui portait peut-être autrefois une statue. La porte carrée de ce côté, à angles abattus, présente au bas de ses jambages deux têtes humaines, vues de profil, surmontées d'une coquille. Deux tronçons de colonne lui servent de bornes. La tour, qui est en bois, s'appuie d'un côté sur le mur central, de l'autre sur des madriers. La toiture est percée de lucarnes. L'intérieur est d'une grande pauvreté, mais il nous semble qu'un sentiment particulier, plein d'intérêt et de pitié, s'attache à ces pauvres églises, sans histoire et sans art, qui ont abrité tant de simples générations. *La croix de bois, l'autel de pierre,* comme dit le poète[1], ont à leur manière autant de poésie que l'autel de marbre et la croix d'or. Le chœur est dallé de tombes, dont une ciselée de caractères gothiques. Une autre porte cette inscription : Maistre J. H. p^{bre}, inhumé en 1513, et au-dessous un calice avec ces mots : « *Veritas omnia vincit.* » A droite du maître-autel, on voit une niche ou piscine ogivale, bouchée, au bas de laquelle se détache une fleur de lys sculptée. Sur cet autel est un tabernacle polygonal, travaillé à jour, d'architecture flamboyante. L'ancienne porte, qui sans doute était ouvragée comme le reste, a été remplacée par une porte unie. Deux clochetons plus récens, qui formaient le couronnement, ont été déposés dans la sacristie. La base de la cuvette baptismale est ancienne, et sans doute contemporaine du côté du nord : les fonts sont une des parties les plus persistantes de nos églises de campagne. Il y a encore un joli bénitier polygonal. La croix du cimetière est faite de plusieurs fragmens.

La cure de Saint-Brice était à la présentation du seigneur. Les seigneurs étaient ceux d'Apilly. Une ancienne statue, dé-

1 Victor Hugo :

La croix de bois, l'autel de pierre
Convient au prêtre comme à Dieu.

terrée dans le cimetière[1], portait un écusson de gueules à trois mains, qui est des Colibeaux-Malemains[2]. La terre du Perron, dans cette commune, a appartenu aux Brancas. En 1648, l'église rendait 200 liv.[3] On lit dans la statistique de M. Foucault : « Saint-Brice-près-Avranches. La cure vaut 200 liv., paye 434 liv. de taille, 38 taillables[4]. »

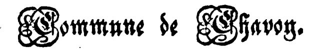
Saint-Brice faisait partie de la sergenterie du Héraut, et avait, en 1763, quarante-deux feux. Cette note nous fournit l'occasion de donner la division de l'élection d'Avranches à cette époque. Elle se composait de sept sergenteries et de la vicomté d'Avranches. La vicomté renfermait trois paroisses. Voici le dénombrement des sergenteries : Benoist, 8 paroisses, 900 feux ; le Heraut, 21 paroisses, 1799 feux ; Pigace, 17 paroisses, 1733 feux ; Pontorson, 17 paroisses, 1533 feux ; Ponts, 6 paroisses, 559 feux ; Saint-James, 17 paroisses, 1889 feux ; Val-de-Sée, 10 paroisses, 891 feux[5]. Ces sergenteries tiraient leur nom des lieux, Val-de-Sée, Ponts, etc., ou de nobles personnes, les Benoist, les Pigace, les Heraut. La grande armoire du Mont Saint-Michel renfermait une charte du XIIIe siècle, d'un seigneur du nom de Saint-Brice : « *Carta Guillelmi de Sancto Brictio*[6]. »

La jolie vallée, la *combe* fraîche et paisible de Roche-Folle offre trois zônes de végétation bien distinctes : le côteau d'Apilly est couvert de noirs sapins sous lesquels ne végètent guère que le Myrtile, l'Osmonde piquante et la Molinie bleue, et le fossé qui borde le chemin est brodé des arabesques de la Campanule à feuille de lierre, la plus jolie plante de nos chemins humides. Le fond de la vallée est une étroite prairie semée des bouquets carnés de la Pediculaire des bois, au feuillage fine-

1 Elle a été déposée au Musée d'Avranches par M. de Pirch. — 2 Voir ces armes dans Dumoulin : Seigneurs depuis la Conquête jusqu'à Philippe-Auguste. — 3 Pouillé, p. 6. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 5 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 6 Mss. n° 14. *Constitutiones Abbatiæ.*

ment découpé, où serpente en gazouillant la Pilorette, cachée dans les glaïeuls, les Scirpes des bois et les Alpistes panachés. Le côteau abrupte de Roche-Folle offre comme une gigantesque muraille de verdure faite d'un entrelacis serré de recepées, de bruyères, de myrtiles. Cette gorge paisible, dont les seuls bruits sont les vents et les oiseaux, le gazouillement du ruisseau et les cascatelles du moulin, semble faite à souhait pour le poète qui rêve, le botaniste qui butine, le peintre qui sent, et un peu pour l'archéologue qui se souvient.

III.



Cavæ via.

LA petite commune de Chavoy présente la forme d'une ellipse, déterminée à l'est par la profonde et pittoresque vallée de Neuville, un des lieux les plus charmans du pays, et à l'ouest par un vallon. L'extrémité du nord n'a pas de lignes naturelles. La rivière de Chavoy, se réunissant à celle de Plomb, forme sa limite du sud et se jette dans la Sée au Pont-Saint-Étienne, sous l'église de Ponts.

Chavoy, Chavoi ou Chauvoi, *Cavaïum, Cavoium vel Cavatum, seu Calvouim*, tels sont les noms que donne à cette paroisse M. Cousin dans son tableau de 1745. Robert Cenalis[1] dit sans explication et sans autorité : « *Calvaria, gallicè* Chavoy. » Dans le nom de Chavoy et dans sa traduction latine,

1 *Hierarch. Neustriæ.*

on reconnaît aisément deux élémens latins et français, *Cava via*, Cave voie. Cette étymologie devient presque une certitude, quand on sait que le grand chemin, la grande artère du village, est un ravin très-profond que l'on appelle la Cavée. Ce nom d'origine latine, cette route profonde, comme la plupart des voies romaines, les briques romaines qu'on trouve auprès de l'église[1], la rectitude générale de la ligne autorisent à penser que la voie de *Cosedia* ou Coutances à *Legedia* ou Avranches, marquée sur la Table Théodosienne, passant par le Repas et la Haye-Pesnel, se prolongeait sur Ponts par Chavoy.

L'église est bâtie au flanc d'un côteau qui surplombe sur la Cavée. Presque entièrement rajeunie, solidement construite dans le siècle dernier en dalles de divers appareils, elle ne montre rien d'ancien à l'extérieur qu'un masque encastré au-dessus d'une des fenêtres du chœur, quelques vieilles pierres, entre le chœur et la nef, répondant à l'arc central, un contrefort roman et quelques vestiges de la tour et du portail antérieur, auquel on a accolé la nouvelle. Elle est de forme simple, comme une chapelle, et s'arrondit en pentagone à son chevet. Le lourd clocher carré, avec son portail en anse de panier, ses lucarnes ovales, son faîte conique, s'élève à l'entrée et forme la façade occidentale. Il fut fait en 1757. Cette disposition se retrouve dans les églises du voisinage, le Luot, Braffais, Plomb. Toutes les fenêtres ont le galbe de cette époque : leur linteau supérieur s'arrondit en anse de panier. La nef a été construite en 1743. La croix du cimetière, élevée en 1781, est carrée comme celles de cette époque, mais les croisillons s'évasent légèrement en forme de croix de Jérusalem.

Sans art à l'extérieur, l'église de Chavoy renferme de charmantes choses. C'est d'abord une chaire du gothique le plus fleuri, faite en 1478, dont les quatre panneaux épanouissent

1 L'auteur possède des briques à rebord trouvées sous le cimetière.

quatre fenêtres flamboyantes, couronnées d'accolades et encadrées par des contreforts avec leurs pinacles. Le dossier, plus simple, est du même style. Le dais, l'escalier et le cul-de-lampe ont été refaits, et contrastent avec la grace et la délicatesse du corps de la chaîre. Ensuite, ce sont les boiseries du chœur. Le même ciseau a sans doute découpé la balustrade de la communion et la partie supérieure du retable du maître-autel. Ce retable est très-curieux, en ce qu'il présente l'association du gothique fleuri et du genre rocaille, dans ce que celui-ci a de plus gracieux. Le sommet se replie en dais dont le ciel d'azur est semé d'étoiles ; au-dessous cinq panneaux, couronnés d'accolades, encadrent des peintures, et la partie inférieure est couverte de tous les caprices et des frivoles arabesques du style Louis XV, siècle malheureux en architecture, mais agréable dans son ornementation. Les enroulemens végétaux de cette époque se retrouvent encore dans les devans des autels du centre. Ce chancel avec la chaire, rappelle une chapelle de châtelaine du XVIe siècle conservée et décorée par une marquise du XVIIIe [1].

L'ancien arc de séparation, entre la nef et le chœur, existe encore. Il est probable qu'il était couronné d'un campanier. Les fonts forment presque une chapelle, comme en quelques autres églises [2]. Un dais de bois les recouvre, un mauvais tableau tapisse le mur, une grille enferme un baptistère en forme de coupe ou de pyxide, dont le couvercle conique est une toile tendue, semée de bouquets de rose. Il n'y a qu'une pierre tombale dans l'église : elle est gravée en caractères gothiques et porte l'image d'un calice. Le cimetière en renferme plusieurs ; ce sont principalement les sépultures des

1 La chaire, la balustrade et le retable mériteraient d'être dessinés. La chaire appelle une restauration. Le clocher renferme quelques statues contemporaines de l'église primitive, et dignes d'intérêt archéologique. — 2 A St-Osvin, par exemple.

membres de la famille seigneuriale, les Paîen de Chavoy. Une d'elles est écrite en un style qui tient de la prose et de la poésie : « Cy git avec son père, avec sa mère, Pierre Paîen, toujours ami du bien. Il commença sa vie en brave militaire et finit sa carrière en vrai prêtre chrétien. — *Hic jacet Esther Rolland Paîen de Chavoy, vir aureâ fide, civis, pater, maritus, amicus. Ob.* 21 *nov.* 1767, *et Anna Franc. Artur, lectissima et benè compar viro conjux. Ob.* 15 *nov.* 1787. — Une autre inscription est celle-ci : « Cy gît le corps de Alexandre Richer, sieur du Hamel[1] 1728. » Elle est accompagnée d'un écusson grossier, en partie gratté.

En 1698, la cure de N.-D.-de-Chavoy valait 800 liv. : il y avait un vicaire. La taille était de 347 liv. et le nombre des taillables 69[2]. En 1648, elle rendait 300 liv. de revenu[3].

Chavoy a dû avoir un château. Le logis actuel est tout moderne, et sa position ne permet guère de croire qu'il soit sur l'emplacement de l'ancienne habitation féodale. La tradition la place près de l'église, sur un lieu élevé contigu au presbytère. Le curé nous a assuré que quand on creuse dans le champ du Presbytère ou de l'Aumône, on trouve partout d'anciens murs très-solides. Le Cartulaire du Mont St-Michel nous apprend que Raoul de Fougères devait au monastère le service d'un chevalier pour le fief de Bouillon, de Chavoy et d'une partie de Lolif. Les Le Marchand furent seigneurs de Chavoy au XVI[e] siècle.

A quelque distance de l'église, dans un carrefour, et au bord de la Cavée, on voit un calvaire entouré de quatre mélèzes : c'est une croix, à angles abattus, dite la croix du Voulge : on a trouvé au pied une grande quantité d'ossemens, dus, d'après ce qu'on raconte, à une grande mortalité. Un seigneur du Voulge figure dans la liste des nobles qui restèrent catholiques dans le mouvement de la Réforme.

1 Village de la commune. — 2 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 3 *Pouillé du Diocèse*, p. 6.

Au nord de la commune, à peu de distance de la chapelle du Châtellier, est une terre appelée la Poissonnière, où il y avait une chapelle en 1698. Elle est citée parmi les chapelles payant décime, dans la Statistique de M. Foucault, et taxée à 50 liv.[1]

Chavoy faisait partie de la sergenterie de Benoist, et renfermait 39 feux en 1763[2].

IV.

Commune de la Godefroy.

Ex dono Ric. de Sulignelo et consensu Dyonisie, uxoris ejus, eccliam Sancte Marie Godefredi.
(Charte du XIIe siècle. LIVRE VERT.)

CETTE commune a la forme d'un arc, dont la courbe est tracée par la Pilorette et ses affluens, et la corde par une ligne à peu près idéale. Elle occupe un petit plateau sur le flanc du bassin de la Sée.

Son nom est évidemment un nom d'homme. Ses formes sont très-variées. M. Cousin écrit *Godefrida*, *Godofrida*, *Gothfrida*, la Gothfroi[3]. Robert Cenalis l'appelle *Ecclesia de Godofredâ* et *Ara Godofredi*[4]. Le Livre Vert écrit *Ecclesia Ste Marie Godofredi*[5], — ailleurs, *in parrochiâ de la Gotefreire*, — ailleurs encore, *la Godefrei*.

Plusieurs souvenirs historiques s'attachent à la modeste église de cette paroisse. Au XII[e] siècle, elle fut donnée à

1 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 2 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 3 Nomenclat. de 1745. — 4 *Hierarch. Neustr.* — 5 Fol. 2.

l'évêque d'Avranches, d'après une charte insérée au Livre Vert, d'où nous avons tiré notre épigraphe, par Richard de Subligny ; et du consentement de Denise du Grippon, son épouse. Il est dès-lors certain qu'une église existait en cette paroisse au moins dès le XIIe siècle. En 1316, un curé de la Godefroy, Jean Tesson, disputa à Jean de la Mouche l'épiscopat d'Avranches, et fut sur le point de réussir ; mais la cour de Rome se prononça en faveur de ce dernier. « *Johannes de Muscâ,* dit Robert Cenalis, *passus est sibi refragantem Johannem Tesson, rectorem ecclesiæ de Godofridâ.* » Un autre souvenir s'attache encore à cette commune, la fondation de la bibliothèque du chapitre d'Avranches par le chanoine Th. Goelon. On lit dans une charte du Livre Vert[1]: « *Ego Thomas de la Godefrei, vendidi et concessi magistro Thom. Goelon, canon. Abr., duodecim sol. tur. quos ego possidebam in rocheriis sitis juxtà campum quo venduntur equi ad nundinas Sti Lamberti et torrentem de Chanion, cum omni terrâ ad dicta rocheria pertinente.* » Thomas Goelon affecta ce revenu à la formation d'une bibliothèque au chapitre, « 40 *sol. tur. pro faciendâ quâdam bibl. decano et capitulo Abr*[2]. » Au milieu du XIIIe siècle, une charte fut inscrite au Livre Vert du chapitre, pour acquisition de trois acres de terre, — « *in prochiâ beate Marie de Gotefreire, juxtà cemeterium*[3]. »

Le cimetière, qui surplombe sur un ravin, offre l'apparence d'une motte, et on peut remarquer ici que l'élévation des cimetières est généralement une indication sûre de l'antiquité de l'église. Il existe des vestiges assez considérables, mais seulement en maçonnerie, de l'église romane de cette paroisse, de celle qui fut donnée par la charte précitée. La disposition en épi (*opus spicatum*), se remarque dans la

1 Page 111. — 2 Page 112. Il avait acheté la bibliothèque de l'évêque de Coutances. — 3 Page 63.

base de la façade occidentale, généralement bâtie en blocage *(opus mixtum)*. Sur cette façade deux contreforts, à double retrait, aiguisés au sommet, encadrent un portail cintré, simple et peu ancien, qui a sans doute remplacé la porte romane. Deux fenestrelles, allongées et cintrées, d'un caractère roman, aujourd'hui bouchées, se dessinent sur le fronton de cette façade. Les deux pans du mur primitif, réunis par la base, qui bossellent le côté septentrional de la nef, présentent la maçonnerie en épi, bien caractérisée; sur cette face on remarque encore une ancienne porte. Le côté opposé offre de la maçonnerie en blocage, semée de pierres d'un rouge sombre, qui simulent la brique. Dans les angles ont été encastrés des fragmens de sarcophages, faits avec ce tuf poreux de Sainteny, dont les carrières ont fourni notre pays de cercueils dans la période romane et gothique [1]. On peut assigner la date du XVe siècle au chœur de cette église, d'après les caractères d'une fenêtre latérale, d'une niche, d'une croisette, et de la fenêtre orientale aujourd'hui masquée à l'intérieur par le retable et à l'extérieur par une sacristie. Les fenêtres offrent une bizarre réunion : il y a des fenestrelles romanes, une fenêtre trilobée du XVe siècle, une fenêtre carrée du XVIIe et une fenêtre en anse de panier du XVIIIe. Ce qu'on voit de la tour à l'extérieur est moderne et sans art, mais sa base dans l'intérieur est remarquable : c'est un énorme coin ogival, d'un profil assez pur, dont les chambranles regardent l'une le chœur, l'autre la nef. Près du portail est un bénitier primitif, monolithe, qui représente la base avec le premier module d'une colonne. Une bande armoriale court autour de toute l'église. Une croix récente, carrée, s'élève derrière

1 Voir le Mémoire de M. de Gerville sur les Sarcophages, dans les *Mém. des Ant. de l'Ouest*. C'est à tort qu'on considère le tuf de Sainteny comme une composition, puisqu'on y trouve des fossiles, comme des polypiers, des coquilles et des ossemens de mammifères.

le chœur ; la croix primitive, courte et ronde, est sur le bord du chemin.

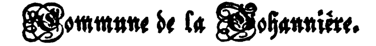
En 1648, cette église, dont le patron était le seigneur du lieu, rendait 300 liv.[1] C'était une chanoinie de la cathédrale.

On trouve dans l'Aveu de Robert Cenalis à François Ier (1535) la souscription de noble homme François Gaudin, sieur de la Godefroy [2]. En 1698, les gentilshommes à la Godefroy étaient René Gaudin, sieur du Plessis, et Louis Le Magnen, écuyer [3].

On lit cette note dans M. Cousin : « M. Herbert, curé de la Gothfroi, mourut en 1763. Il avait beaucoup contribué par ses soins infatigables aux réparations et à la décoration de son église. »

La Godefroy, en 1763, faisait partie de la sergenterie de Pigace, et renfermait 47 feux [4].

V.



Commune de la Gohannière.

Gohanneria vel Gohennaria.
(Nomenclat. des Paroisses de 1745.)

La Sée découpe encore au nord cette commune, et forme sous son église une petite presqu'île ; le ruisseau de la Gohannière la limite à l'ouest, celui de la Repautaille à l'est, une ligne à peu près idéale au sud. Elle s'incline sur les flancs

1 *Pouillé*, p. 6. — 2 *Ap.* M. Cousin. — 3 *Mém.* de M. Foucault *sur la Gén. de Caen.* — 4 Expilly, *Dict. des Gaules.*

du côteau, et, couronnée par le bois du Hamel, elle plonge ses pieds dans les prairies humides appelées Val-de-Sée dans Cassini, à travers lesquelles se promène le cours calme et tortueux de la rivière. On soupçonne que la voie romaine d'Avranches à Vire passait par Saint-Brice et la Gohannière, où se trouvent quelques noms significatifs; le Perron, la Perrière, pour franchir le gué de Tirepied[1], et se diriger sur Vire selon une ligne jalonnée par de vieux tronçons de route et des noms topographiques : Tirepied, la Ferrée, Saint-Georges-de-Livoye (ou la Voie), Notre-Dame-de-Livoye, le bois de César.

Près du bois du Hamel est un lieu dont le nom, Antre-Goupil, ou Antre-du-Renard, sera pour nous l'occasion de grouper ici les principaux noms topographiques de notre pays, dérivés des animaux. Suivant l'occasion, nous grouperons les noms topographiques tirés des habitations, des cours d'eau, des formes du terrain, des arbres, des finages, des bois, etc[2].

L'Antre-Goupil (*vulpil*, renard, d'où Goupillon), en la Gohannière, le Goupillon, en la Bloutière, le Goupillon, en Sainte-Cécile, le Goupillon, en la Trinité, la Porte-Goupil, en Celland; le moulin de Conical (*cuniculus*, lapin), en Saint-Pierre-Langers, la chapelle du Mont-Conin, en Genêts, désignée par D. Huynes[3], le Conilleau, en Saint-Nicolas-près-

1 La terminaison de ce nom se trouve assez souvent dans les noms de lieux situés sur des lignes romaines, au passage des rivières. M. de Gerville cite Taillepied. — 2 Voir *passim* ces différentes familles de noms dont la réunion pourrait jeter quelque lumière sur les autres étymologies, et servir à en poser les règles générales. Voir notre Essai sur ce point, *Revue Archéol. du départ. de la Manche*, in-4°, tom. 1er. Les noms topographiques sont encore, avec le patois, les origines solides de la langue française. — 3 Hist. de D. Huynes. Chapelles appartenant au Mont Saint-Michel. « *Capella beate Katarine de Monte Cuniculi.* » Mss. du Mont Saint-Michel, n° 14.

Granville ; Taupin , en la Rochelle ; la Chatterie , en Saint-Sénier-sous-Avranches ; Pique-Louvette , à la lisière du bois de Blanche-Lande , en Montanel , la Louvetière , en Saint-Laurent , le Chêne-au-Loup, en Tirepied ; le Geai-qui-Couve, en Pontorson ; la Corne-de-Lièvre , en Vessey , la Levrie , en Saint-Jean-des-Champs ; les Chanteloup , les Chanteraine *(Cantarana)*, les Chantepie , les Huchepie , etc. ; la Corbière, en la Trinité et à Chausey ; la Vache , le Cheval , le Bœuf , la Lézardière , le Hibou , dans cet archipel ; le bourg de Loisel, en la Godefroi , Loiselière, en Saint-Planchers ; la Bouquerie, en Chancey , etc.

La Gohannière s'appelle *Gohanneria vel Gohennaria* dans le tableau de 1745. L'individu fonde la maison , la famille forme le hameau , le hameau devient le village, et le village la paroisse. Jehan élève une habitation , ses enfans , les Jehan , se groupent alentour et forment la Jehannière , le hameau devient village, le village bâtit une chapelle, la chapelle devient église, et la paroisse est fondée. Dans ces métamorphoses , le nom primitif s'altère , la Jehannière devient la Guehannière , et de là à la Gohannière , il n'y a qu'un pas. Les choses se passent généralement ainsi. Si le nom de Jehan n'est pas le nom primitif , ce qui est certain , c'est que le nom de cette commune cache un nom propre, et l'on peut choisir entre les Gohan et les Lagohagne. Ces noms d'ailleurs , dont le germe est si transparent , sont communs partout, et, sans sortir du cercle de la commune , on trouve la Conterie , la Bazirière , la Normandière.....

A une époque reculée , une église ou chapelle s'est élevée sur le côteau de la Sée , en face de celle de Tirepied , sur le sol où a été bâtie vers 1700 l'église actuelle. Ses vieilles pierres se voient encore dans les angles de cette construction récente; un ancien bas-relief de saint Martin , le patron , a été encastré dans la tour ; une vieille fenestrelle a été conservée dans le côté septentrional , et il y a une tombe de 1586. L'église , telle que nous la voyons , est de forme simple , la nef débor-

dant un peu sur le chœur. La nef a été bâtie en 1724. La tour, terminée en bâtière, un peu plus ancienne, est posée à la face occidentale et forme porche : le portail est cintré, à angles vifs. Le chœur, qui représente probablement la chapelle primitive, n'offre d'intéressant que sa vieille fenestrelle, la fenêtre cintrée de son pignon, et au-dessous, dans le mur, comme cela se voit assez souvent, une dalle rayée d'une croix. Dans le cimetière, non loin d'un de ces vieux ifs qui ont vu naître nos églises et chapelles romanes, est une croix à angles abattus. La croix polygonale nous semble répondre à l'époque gothique, et servir d'intermédiaire entre la jolie croix ronde, qui est romane, et la croix carrée, si dure à l'œil, du siècle dernier et de notre époque. Le cintre, le pilier rond et la croix ronde d'abord, l'ogive, le pilier anguleux et la croix polygonale ensuite, la courbe en anse de panier, le jambage rectangulaire, la croix carrée enfin, telle est la triple époque et la triple forme des croix, qui sont en parfaite harmonie avec l'architecture.

L'intérieur est presque sans intérêt. Au milieu de cette nudité, le regard ne s'arrête que sur deux tombes, l'une de 1586 et l'autre de 1611, et sur un tableau de l'Assomption, dont le cadre hexagone rappelle le faire du dernier siècle.

Il est probable qu'en 1648, à l'époque où fut imprimé le *Pouillé du Diocèse*, la Gohannière n'était pas une paroisse, car elle n'y est pas citée. Elle est citée dans la Statistique de 1698 avec cette notule : « La cure vaut 250 liv., la paroisse paie 336 liv., et il y a 54 taillables[1]. » La cure était à la présentation du seigneur. En 1763 elle faisait partie de la sergenterie de Pigace et renfermait 53 feux[2].

Près du cimetière sont quelques restes du Logis de la Gohannière, qui a appartenu à la famille de Blaze.

Le presbytère est la plus belle maison du village : il a con-

1 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 2 Expilly, *Dict. des Gaules.*

servé quelques parties anciennes, et c'est encore par-dessous son cintre du XVIe siècle qu'on entre dans cette habitation, considérablement modernisée.

Sur la route de la Gohannière à la Godefroy est un endroit qu'on appelle la Croix-Blanche, où s'est élevée récemment une croix de bois sur l'emplacement d'une plus ancienne. Depuis long-temps un trésor était enfoui sous le patin de cette croix, mais il a été *levé*, il y a peu de temps. Un soir on vit arriver à la Croix-Blanche deux Anglais, car ce sont toujours les *leveurs* de trésors dans notre pays. Le lendemain on aperçut au pied de la croix une excavation et un vieux réchaud sur le bord. Les ténèbres de la nuit avaient favorisé une terrible scène de pacte et de sorcellerie[1].

La Gohannière s'étend dans cette vallée qui est appelée *Vallis Seie* dans le Rôle de l'Echiquier[2], et par Cassini le Val-de-Sée, dont le nom s'appliquait à la Sergenterie qui renfermait sept ou huit paroisses de ce quartier sur l'autre rive. Dumoulin l'appelle les Vaux-de-Sée, et sa description du cours de cette rivière peut convenablement terminer cet article : « Sée[3] a deux sources, dont l'une est appelée blanche et l'autre rousse, en la butte de Brimbal ; assemblée, elle coule par les Vaux-de-Sée et va tomber en la mer dessous Avranches[4]. »

1 Voir nos légendes du pays, *Journal d'Avranches*, 17 juillet 1842. — 2 *Homines Vallis Seie*, Stapleton, *Rotul. de Scaccario*, tom. 1er, p. 11 et 12. — 3 L'enthousiaste et bon historien semble personnifier toutes les rivières de Normandie en supprimant l'article : il dit Couesnon, Sélune. La personnification des choses était un des caractères de la littérature de ce temps et de la Renaissance en général. Ainsi notre poète avranchais, Jean de Vitel, fait parler et agir Avranches sous le nom de Polydendron (la cité des bois) ; la cathédrale, dédiée à Saint-André, devient une femme, une bergère, appelée Andrine ; l'Avranchin est représenté sous la figure d'un paysan, et c'est un des portraits les plus vrais d'un poète qui ne l'est guère. — 4 *Hist. de Normand. Disc. de la Normandie.*

VI.

Commune de Saint-Jean-de-la-Haize.

Entre Ponts et Pont-Gilbert est la petite église de Saint-Jean, vers laquelle il y a une délicieuse promenade.

Mi Hairby. — *Avr. and its Vicinity.*

La forme générale de cette commune est un cône très-allongé, à la base duquel se trouvent l'église et le village. Cette forme est celle de presque toutes les communes limitrophes d'Avranches, qui rayonnent toutes autour de leur centre, et forment une ceinture de clochers autour de la cathédrale. La Broise [1], cachée sous ses saules et ses guirlandes de houblon, limite cette commune du côté de l'ouest, et afflue à la Sée au Pont-Corbet, la Sée la limite au sud, la rivière de Chavoy avec sa romantique vallée de Neuville au nord-est, la route de la Haye-Pesnel à l'est, et une ligne en zigzag presque idéale au sud-est. De son pont de bois sur la Sée, que M. de Gerville appelle le Gué-al-Ré [2], jusqu'à son extrémité, il y a environ huit kilomètres. Son sol s'étend en amphithéâtre sur le flanc du bassin de la Sée.

Saint-Jean-de-la-Haize, *Fanum sancti Johannis de Hezâ*, selon M. Cousin, est appelé *Phanum sancti Johannis ad cla-*

1 *Brosia vel Brosius rivus.* M. Cousin, Mss. — 2 *Des Villes et Voies Romaines en Basse-Normandie*, p. 10.

thrum, motabilemve cancellum, par Robert Cenalis, qui n'a vu dans ce mot que l'idée de barrière, conservée d'ailleurs dans quelques lieux sous le nom de *haiset*, petite barrière. La dénomination actuelle est une altération de la Haie. On n'est pas complétement d'accord sur la signification de ce mot que l'on trouve très-fréquemment dans nos noms topographiques et qui nous vient des Normands : la Haye-du-Puits (*Haya Podii*), la Haye-Pesnel (*Haya Paganelli*), la Haye-Comtesse (*Haya Comitessa*), l'Orbe-Haye (*Orba Haya*), la Haye-d'Ectot (*Haya de Esquetot*), etc. M. de Gerville voit dans le mot de *Haia* la signification de bois, et en effet plusieurs bois s'appellent encore Hayes. D'autres croient que ce mot signifie enceinte de pieux et d'arbres : c'est l'opinion de Robert Cenalis et de Daniel Huet. Les deux hypothèses ne sont peut-être pas inconciliables. Il est cent fois question de *Haia* dans le *Domesday Book ;* mais il prouve que le *Haia* ne peut être un bois. On lit *passim* : « *Ibi est una Haia in unâ magnâ silvâ. — Ibi est una Haia in quâ quod potest capere captat. — Silva in quâ sunt quatuor Haiæ. — Tantummodò unam Haiam in silvâ faciebant.* » Sir Henry Ellis[1] explique ainsi cette expression : « Beast were caught by driving them into a hedged or paled part of wood or forest (partie de bois ou de forêt entourée d'un fossé ou garnie de pieux); this is the *Haia.* » Blackburn interprète *Haia* par *sepes, sepimentum, parcus.* On peut conclure de ces sources et de ces autorités, que *Haia* signifie un fossé planté de pieux ou d'arbres, ou enceinte boisée, et que sa signification s'est complétement conservée dans le mot actuel *Haie.* Ces enceintes, faites pour les plaisirs de la chasse, étaient très-communes chez les Normands. Les auteurs des *Recherches sur le Domesday Book* traduisent *Haia* par le mot *courtil*[2] : c'est la même significa-

1 *Introd. au Domesday.* — 2 *Rech. sur le Domesday*, par MM. d'Anisy et de Sainte-Marie, *passim.*

tion, c'est-à-dire une enceinte boisée. Ce mot très-ancien se trouve dans l'acte célèbre de la comtesse Adèle, épouse du duc Richard[1].

Au bord de la Sée, en face d'une de ses plus profondes sinuosités qui découpe la presqu'île du Gué-al-Ré, près de la terre de la Grande-Haize, dont quelques champs sont couverts de débris de briques[2], s'élève le clocher de Saint-Jean-de-la-Haize. L'église, disposée en croix latine, présente trois constructions d'époques différentes. Deux fenestrelles, un portail à cintre en briques et en pierres posées de champ, quelques plaques de maçonnerie en arête de poisson, mêlée de briques, liée avec un ciment saupoudré de briques pulvérisées, appartiennent à l'époque romane. On peut encore rapporter à cette époque le cintre du portail, et une plaque de maçonnerie du côté du nord, qui semble se rapprocher d'une disposition rare, le *reticulatum opus*[3]. La tour, les transepts, le porche et le pignon oriental semblent être contemporains et se rapporter au XVe siècle. Enfin une partie de la maçonnerie des murs de la nef avec les fenêtres, ainsi que les murs du chœur, sont des reconstructions du XVIIIe siècle.

Le porche est une ogive obtuse dont le fronton est couronné d'une croisette : à l'intérieur deux siéges en granit — *vivo sedilia saxo* — sont attachés dans la paroi. Le portail est un cintre roman dont les jambages ont été refaits ; son tympan a été rempli de maçonnerie soutenue par un second arc surbaissé. Au-dessus est une fenêtre ogivale à demi-bouchée. Les fenêtres de la nef datent, celles du sud de 1724, celles du nord de 1737. La côtière du nord porte l'écusson des de Pierre, seigneurs locaux, qui se retrouve sur une des sépul-

1 *Ap.* Spicilegium de dom Luc d'Achery. — 2 Le médailler de M. de Gerville possède une monnaie d'or trouvée dans un de ces champs. *Ibid.* p. 10. — 3 Il est bien caractérisé dans l'église de Saint-Jean-le-Thomas. Voir cet article.

tures de la famille. Ces deux côtières furent édifiées par un curé de la paroisse, Adrien Gilles, qui fit aussi bâtir le presbytère. Le transept septentrional est percé, dans son pignon, par une fenêtre à divisions prismatiques, deux lancettes portant un quatre-feuilles. Sur la vitre est cette inscription presque effacée : « Guillaume Le Hus, curé, a donné cette vitre. 1606. » Deux jolies piscines creusent ce mur à l'intérieur. La fenêtre orientale a été bouchée et ses meneaux eux-mêmes ont disparu. Les fenêtres du chœur sont ogivales simples, et il n'a d'antique que quelques statuettes, entre autres une de saint Denis, et une de sainte Barbe. Le transept méridional est semblable à son opposé. La tour, posée au centre de la croix, s'appuie sur des pilastres ronds engagés dans les piliers, et les nervures arrondies de la voûte retombent sur des culs-de-lampe. La tour est à deux étages, marqués par un léger retrait, séparés par un cordon. Elle a deux croisées, et son faîte conique est bordé d'une balustrade. Les fonts, qui ont une physionomie antique, doivent s'ajouter aux parties primitives : c'est un bloc de granit octogone, amoindri à la base et reposant sur un dé. La croix du cimetière est élégante : l'arbre est rond, avec un seul module primitif, planté dans une base ronde où se trouve une échancrure destinée à recevoir le livre de l'officiant. Dans l'intérieur on remarque quelques parties de l'ancien pavé, dont les dalles sont hexagonales, et la chaire — « une chaire à l'impériale, » — faite par un curé de la paroisse, M. Dubois, qui devint Supérieur des missionnaires diocésains, et dont la vie a été écrite [1]. Sous la balustrade de la communion est une tombe consacrée à noble dame Marthe Aubert, épouse de Jean-Baptiste de Pierre, écuyer, décédée en 1690. Auprès est une autre, gravée en gothique, qui porte le nom de Michel Le Pellée. Dans le cimetière se trouve la pierre tombale de Jean Badin, avocat au parlement de Paris, né en 1736 et mort en 1811.

1 Mss. de M. Cousin.

En 1648, l'église de Saint-Jean appartenait au chanoine de ce nom et rendait 300 liv. d'après le Pouillé de cette époque; en 1698, d'après la Statistique de M. Foucault, elle valait 400 liv., elle avait deux prêtres. La paroisse payait 1,381 liv. de taille et renfermait 182 taillables.

Dans cette commune, un peu au-delà du Tertre-de-Neuville, le Simplon de notre pays, où la route court dans les flancs de la montagne, le long d'une vallée profonde et murmurante, assombrie par son épaisse foutelaie, est un village dont le nom révèle un campement romain, le Châtellier. Contigu à la commune de Subligny, ce village a semblé à l'annotateur de Rob. Wace, M. Le Prevost, l'emplacement du château des Subligny, que l'historien des châteaux de la Manche n'a pu trouver dans la commune de ce nom[1]. Mais ni vestiges, ni traditions ne confirment cette hypothèse. Il y a cependant une chapelle, ce qui est généralement un signe de célébrité, la chapelle de N.-D.-du-Châtellier. Refaite en 1820 par un prêtre appelé Morilland, elle n'a conservé d'ancien que deux croisettes.

Le chapitre d'Avranches possédait la plupart des fiefs de cette paroisse, et le *Livre Vert* est rempli de chartes relatives à des fiefs situés en Saint-Jean. D'abord, l'église appartenait à un chanoine : nous citerons encore quelques-uns des principaux bénéfices. Le plus important est le fief d'Asnières désigné dans une charte du XIVe siècle : « *Le fieu d'Asnieres assis en la paroisse Seint Jehan de la Hèse.* » L'Aveu de Robert Cenalis à François Ier le signale comme devant « un quart de chevalier, quand l'ost du prince est mandé[2]. » La vavassorerie du Jardin était encore un fief du chapitre. On lit dans le même Aveu : « Jean d'Argenne, écuyer, y tient la vavassorerie du Jardin, » et dans le *Livre Vert* « pour icelluy les évêques d'Avranches, lorsqu'ils font leur entrée, doivent avoir

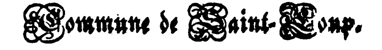
1 Voir dans Rob. Wace l'énumération des guerriers de la Conq., et les Châteaux de M. de Gerville, au mot Subligny. — 2 M. Cousin, t. VI.

un bœuf ou 20 s. de rente. Ledit d'Argenne fait le service de prevost, quant aux nobles et noblement tenans en la baronnie d'Avranches[1]. » Le fief de Gès est cité dans l'Aveu : « Je possède en Saint-Jean-de-la-Haize le fief de Gès, pour un quart de chevalier, fief que tient Enguerrand de Coui, écuyer. » Le *Livre Vert* cite encore « une pièce de terre en St-Johan-de-la-Hese au fieu de la Rabotière. » A la fin du xve siècle, Monfaut trouva noble à Saint-Jean Michel Martin.

A l'endroit où l'on passe maintenant la Sée en Saint-Jean, sur un pont de bois, était un bac, au passage appelé, selon M. de Gerville, le Gué-al-Ré (le Gué-au-Roi). L'évêque d'Avranches jouissait du droit d'avoir des bateaux sur la rivière de Sée depuis les moulins de Ponts jusqu'au Gué-de-l'Épine, d'après l'Aveu présenté à François Ier..

En 1763 cette paroisse faisait partie de la sergenterie de Ponts et renfermait 120 feux[2].

VII.



Rad. de Maisnil-Rainfray debet xx so. pro recognitione presentationis ecclie Sti Lupi.
Anno 1180. Magnus Rotul. de Scaccario.

Située sur le flanc du bassin de la Sélune, cette commune est limitée au sud et à l'est par le Lait-Bouilli, à l'ouest par le ruisseau de la Porte, et au nord en grande partie par la route d'Avranches à Mortain. On remarque sur sa surface les étangs de la Grimaudière.

1 *Livre Vert*, p. 156. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*.

Saint-Loup, *Fanum sancti Lupi*. Il y a eu deux saints Loup, l'un évêque de Lyon, et l'autre évêque de Troyes. Il est probable que l'église de cette paroisse est sous le nom du dernier, et parce qu'il est le plus célèbre, et parce qu'il est le plus rapproché par son siége et par sa ville natale, Toul, alors dans la Gaule Belgique.

Une femme qui a un nom parmi les *poëtesses* de son pays, une femme artiste et archéologue, qui a visité et décrit notre localité avec affection et avec goût, miss Costello nous a laissé une élégante description du site et de l'église de Saint-Loup, et le dessin de cet oratoire forme une des plus jolies illustrations de son riche ouvrage [1]. Ce fragment sera pour ce chapitre une heureuse introduction : « Quoique Avranches elle-même soit privée d'antiquités, on peut en trouver un assez grand nombre dans son voisinage pour intéresser l'antiquaire le plus zélé, et les promenades et les sentiers d'alentour sont si variés, que l'on peut chercher chaque jour quelque nouvel objet attrayant, et toutes les peines sont payées par le plaisir de cette recherche. Une des plus jolies promenades est le village retiré de Saint-Loup, village véritablement élégant et propre, et différent de la plupart de ceux qu'on peut trouver en France. Il est très-petit, consistant seulement en quelques maisons qui entourent un cimetière élevé ; les jardins sont proprement tenus, les habitans sont polis, sans être curieux ni importuns. Là il n'y a ni bruit, ni confusion ; tout est solitaire, tranquille, et rien ne vient vous y troubler. Un magnifique sapin se développe près des marches de ce qui était autrefois une croix

1 *A Summer amongst the Bocages and the Wines*, t. 1er, chap. v. Cet ouvrage avait été précédé par une publication ornée de belles enluminures, *Specimen of early poetry*, dans laquelle *l'authoress* imite en vers nos principaux poëtes et poëtesses du Moyen-Age, spécialement Marie de France ; il a été suivi d'un ouvrage d'art et d'archéologie, *Un Pèlerinage en Auvergne*.

de pierre sculptée ; et un antique portail tapissé de lierre, du côté opposé de la route, montre les derniers restes d'une maison religieuse qui sans doute se cachait jadis dans un lieu si bien approprié à sa destination. L'architecture est du normand primitif[1] : une des portes est légèrement ornée d'un travail à chevrons, l'autre est unie, mais les arcades circulaires de toutes deux sont supportées par des piliers dont les chapiteaux sont des têtes sculptées : le même ornement est répété le long de la ligne des modillons, sous la corniche extérieure. Les têtes sont toutes assez remarquables, et quelques-unes d'elles sont extrêmement aiguës. Les fenêtres sont de l'ogive primitive ou du style de transition. En somme, cette jolie église est un précieux échantillon, et il est à regretter que M. Gally-Knight, qui visita chaque réduit et chaque coin qu'il put découvrir, durant son délicieux Tour[2], ait omis de voir Saint-Loup, lorsqu'il passa à Avranches. »

Comme cette analyse architectonique n'est ni complète ni irréprochable, nous la reprendrons en entier.

L'antique église de Saint-Loup, posée sur un cimetière élevé qui ressemble à un tertre artificiel ou motte, se cache dans un pli d'un des côteaux de la Sélune. Un bel if abrite son portail, dont il est sans doute le contemporain. Une croix presque ronde s'élève sur une base où un trou vide atteste l'absence d'une autre croix. Cette double croix, sur une seule base, disposition fort remarquable[3], se retrouve sur plusieurs autres points de la localité. L'église appartient au roman secondaire, c'est-à-dire au XIe siècle. Le portail, la porte latérale, l'abside, la tour et les contreforts de la nef, sont les membres restés de cette époque. Le portail se compose de deux archivoltes et de deux colonnettes entaillées de zigzags

1 Les antiquaires anglais appellent ainsi le roman. — 2 *An architectural Tour in Normandy.* — 3 Une personne nous expliquait ainsi cette dualité : On n'a pas voulu mettre le mauvais larron.

peu prononcés. Les chapiteaux sont ornés de reliefs indécis, dont le plus caractérisé est une espèce de crosse géminée. Au-dessus du cintre est une fenestrelle ogivale. La porte latérale, plus basse et plus étroite que le portail, reproduit le même type : mais des têtes humaines sont taillées dans ses chapiteaux. L'abside, gracieusement arrondie, n'offre de remarquable que ses modillons variés, qui représentent généralement la tête humaine et la tête animale, tantôt simple, tantôt géminée. Un d'eux rappelle une grossière cariatide, c'est une des images affectionnées du Moyen-Age, une forme humaine pliée, avec des mains appuyées sur les genoux : un autre représente une croix[1]. Des fenêtres trilobées, assez modernes, ont été encastrées dans les murs du chœur, entre les pieds-droits. La plus jolie partie de l'édifice est la tour qui est posée sur le centre. Massive et carrée, elle est revêtue de pierres de moyen appareil, et tapissée de ce lichen blanc, vêtement des anciens monumens, dur comme la pierre elle-même, et, selon un homme de science et d'imagination[2], transition entre le minéral et le végétal, comme le zoophyte est le lien entre la plante et l'animal. Les lichens sont la peinture, nuancée par la lumière, des vieux édifices et des ruines[3]. Les ouïes géminées de la tour

1 Un jeune archéologue du département, descripteur exact et dessinateur habile, a recueilli et classé chronologiquement un grand nombre de modillons, spécialement de l'époque romane, qui a été la plus féconde en fantaisies et en grotesques, M. Théodore du Moncel, directeur de la *Revue Archéologique du départ. de la Manche.* — 2 Charles Nodier, dans son conte de *la Fée aux Miettes*, fantaisie charmante, mais qui doit nous sourire avec un charme particulier, car notre pays est le théâtre de ce roman. — 3 Voir la brillante peinture de la Merveille par un archéologue artiste, Maximilien Raoul..... « Un gigantesque autel de bronze et d'or sur un parvis d'argent. » *Hist. pitt. du Mont Saint-Michel.* C'est la vive image de cette sublime muraille semée de lichens verts et dorés, posée sur la grève. Voir notre article du Mont Saint-Michel.

reproduisent le type des deux portes romanes, et les retraits de leur voussure révèlent à l'œil la profondeur du mur qu'elles pénètrent. Au-dessus et au-dessous des baies du nord et du sud sont des ouïes géminées, postiches, à une archivolte. Sur la face du sud l'appareil a été disposé en losange, en forme réticulée *(reticulatum opus)*, disposition peu commune dans notre pays[1]. Sous la corniche de la flèche, pyramide hexagonale, imbriquée d'ardoises, se retrouvent des modillons analogues à ceux de la corniche du chœur. Les parties modernes de cette église sont les côtés de la nef, moins les contreforts, la sacristie et la chapelle latérale, avec leurs six contreforts à deux retraits. Cette malencontreuse maisonnette rectangulaire heurte la rotonde du chœur et détruit l'unité et l'harmonie du joli édifice. Du reste, cette sacristie est peut-être la plus ancienne, dans la localité, des constructions de ce genre, constructions d'ailleurs d'origine toute moderne. On lit sur un de ses contreforts : « S. LOV. M. L. R. 16. IHS. O2. ARTV. M. D.[2] » En s'appliquant sur la rotonde, cette sacristie a masqué les modillons qui en ornent la corniche, et qu'on retrouve cachés dans l'obscurité sous son toit. L'intérieur, avec ses arcs timides et robustes, ses piliers trapus, sa voûte surbaissée, répond au style de l'extérieur. Mais les regards de l'archéologue et de l'artiste ne trouvent à s'arrêter que sur une délicate filigrane de boiserie flamboyante, et sur le monolithe de la fontaine baptismale, formée de deux cuvettes, l'une grande et octogonale, et l'autre petite et taillée à cinq faces étranglées à leur milieu par une moulure en forme de câble. Derrière un tableau, au-dessus du cintre du transept, on lit : « Cette cha-

1 Un specimen indécis à Saint-Jean-de-la-Haize, et un autre bien accusé à Saint-Jean-le-Thomas, sont avec celui de Saint-Loup, les seuls types de ce dessin dans l'arrondissement d'Avranches. — 2 C'est sans doute le nom et l'inscription du maçon. Cette église, considérée comme monument historique, a reçu un secours de l'État.

pelle a été faite par M. Bruault pour le seigneur de la paroisse l'an de grace 1602. » C'était la chapelle de la famille du Quesnoy, qui était la patronne de l'église dans les derniers temps [1].

En 1535, le seigneur de Saint-Loup était M. de Camprond, sieur de Saint-Loup et de la Transportière, et qui souscrivit en cette qualité à l'Aveu que Robert Cenalis présenta à François Ier [2]. Au XIIe siècle, comme on le voit par l'épigraphe, le seigneur et patron était Raoul de Mesnil-Rainfray, qui devait à l'Echiquier de Normandie 20 sous pour la reconnaissance de la présentation à l'église de Saint-Loup [3]. En 1648, l'église de cette paroisse rendait 800 liv. [4] En 1698 la cure valait 1,500 liv.; la paroisse avait cinq prêtres, payait 1,707 liv. de taille et renfermait 174 taillables [5].

Le presbytère, près duquel était la grange-dîme, a conservé dans ses murailles reconstruites un vieux cintre. C'est de ce presbytère que l'élection fit sortir, pour en faire l'évêque constitutionnel de Coutances, le curé François Bécherel, en 1791. L'église possède un encensoir et un calice envoyés par cet évêque de son siége de Valence. Ce sont les ruines de la grange-dîme que miss Costello a prises pour une ancienne maison religieuse.

1 La voûte du chœur est un véritable cimetière ou ossuaire de saints, dont les débris ne sont pas sans intérêt. Il y a surtout quelques terres cuites, faites avec l'argile du Val-Saint-Père, qui ne manquent ni de modelé, ni de vérité. On remarque une antique statue mutilée du patron, en calcaire de Caen, des reliefs classiques en bois, un bâton fleurdelisé, un tabernacle avec ses statuettes. L'auteur possède, venus de ce reliquaire, un Père éternel en bois, et un specimen de cette statuaire satirique du Moyen-Age, qu'on retrouve surtout dans les boiseries du chœur de nos cathédrales, une cariatide qui représente un moine avec des oreilles d'âne. — 2 Mss. de M. Cousin, tom. VI. — 3 Stapleton, *Obs. on the great Rolls of the Exchequer*, t. 1er, p. 12. — 4 *Pouillé du Diocèse*, p. 6. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.*

Quelques noms de terres de cette commune rappellent d'anciens fiefs : le Mesnil-Hou, nom formé de deux mots, l'un roman, l'autre saxon, exprimant l'idée d'habitation, les Vavasseurs, Glatigny, Huchepie, la Grimaudière, le Bois-Grimaült. Ce dernier nom est, dit-on, celui d'un seigneur faux-monnayeur, traduction légendaire d'un fait plus prosaïque, si l'on en croit M. Manet : « L'on présume, dit-il dans son livre érudit sur la baie du Mont Saint-Michel[1], qu'en la commune de Saint-Loup, au lieu dit le Bois-Grimault, est une mine de cuivre dont on a fait l'essai il y a quelques années. »

En 1763, la paroisse de Saint-Loup faisait partie de la sergenterie de Pigace et renfermait 93 feux[2].

VIII.

Commune de Marcey.

In Merceio vel Marceio masuram Osberni dapiferi et unam acram terre ad vineam.

(Charte de Henri II, roi d'Angleterre, confirmative des donations faites en 1143 à l'abbaye de la Luzerne par Hasculphe de Subligny.)

MARCEY est encore un des rayons de la couronne d'Avranches, mais sa forme, un peu différente des cônes que forment les communes du même cercle, est sensiblement ellipsée. Elle a pour bornes à l'est la Broise, *Brosius rivus*,

1 *État ancien de la Baie du Mont Saint-Michel*, p. 130. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*.

qui afflue à la Sée au Pont-Corbet, à l'ouest et au nord le Souliet, qui vient de Lolif — *fluviolus Soulieti ab Olivetano pago prodiens*,—et afflue dans les grèves au Pont-de-Marcey, appelé quelquefois Arche de Vargnon, au sud la grève et la Sée. Épanouie au midi — *apricus campus* — sur une pente légère au fond du bassin de la Sée, cachée dans le vallon du Souliet et dans les plis d'un terrain mouvementé, cette commune jouit d'une température favorisée et peut s'appeler le jardin d'Avranches. Le bois de Marcey, sur le versant méridional du côteau, appelé Butte de Marcey, forme une masse compacte de verdure d'où surgit son château bariolé de rouge et de blanc, et qui se détache en un sombre relief sur la petite plaine qui couronne le plateau. Entre ces taillis et cette plaine passe la grande route de Granville, qui divise la commune en deux parties à peu près égales. Près du rivage s'arrondit le mamelon de Mont-Coq.

Les gués appellent les ponts, les ponts appellent les habitations. Le groupe d'habitations le plus considérable de cette commune, est le village qui s'étend depuis Pont-Gilbert jusqu'aux Trois-Croix. Un autre groupe est au Pont-de-Marcey, à peu près en face du gué de Sauguière.

Marcey, *Marceium*. Ce nom signifie primitivement habitation de Marci[1]. Radulfus de Marci, sous-tenant, possédait dans les comtés de Suffolk et d'Essex, et figure dans le *Domesday*[2]. C'est sans doute celui qu'indique Masseville dans sa liste des guerriers de la Conquête[3].

Le manoir de Marcey, le berceau probable de Raoul de Marci, est maintenant une ancienne habitation rustique, dans laquelle on remarque un grand cintre bouché et un pignon soutenu de deux contreforts. Il est voisin de l'église, selon

1 Voir l'introduction de l'auteur à l'étymologie des noms locaux de l'Avranchin, *Revue Archéologique du départ. de la Manche*. — 2 *Introd. au Domesday*, par sir Ellis, t. II. — 3 *Hist. de Normandie*, t. 1er, p. 202.

l'usage. Il est très-probable que Hasculphe de Subligny fut seigneur de Marcey, lui qui, en 1143, donna à l'abbaye naissante de la Luzerne, dont il fut le principal bienfaiteur, la masure d'Osberne et un acre de vignoble, situés à Marcey, « *in Merceio vel Marceio masuram Osberni dapiferi et unam acram terre ad vineam*[1]. » Ce qui élève cette supposition presque à la certitude, c'est que Lesceline du Grippon, fille de Hasculphe, était suzeraine de Marcey, d'après une charte du *Livre Vert:* « *Ego Lescelina, domina de Marceio, filia Hasculphi de Sulligne.* » Mais il est douteux que le frère de Richard d'Avranches, Gislebert, qui donna son nom au Pont-Gilbert, et se noya dans la Sée[2], fût seigneur de Marcey à la fin du XII[e] siècle : « Being lord of adjacent parish of Marcey, » comme le dit Stapleton dans ses *Observations sur les Rôles de l'Échiquier.* Au XIV[e] siècle Marcey était aux Paisnel, auxquels il avait été apporté par les femmes. Jean Paisnel, sire de Marcey, était capitaine de Saint-James. Marcey était une baronnie qui donnait droit de séance à l'Echiquier de Normandie. Un seigneur de Marcey fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (1592), d'après Masseville[3]. En 1698, d'après la Statistique de M. Foucault, les personnes nobles à Marcey étaient la veuve du sieur de Montanel, son fils le sieur de Montanel, et Jean Taillefer[4]. Marcey était encore une baronnie du

1 *Gallia Christ.*, t. XI, *instrumenta.* — 2 Quelques historiens ont dit que Gislebert d'Avranches se noya dans la Sée ; Stapleton dit qu'il se noya en mer, en accompagnant le roi en Angleterre, dans l'Avent de 1170. t. 1[er]. — 3 *Hist. de Normandie*, t. VII, p. 117. — 4 *Mém. sur la Généralité de Caen.* On trouve les Taillefer sur plusieurs points de l'Avranchin. Un nécrologe du Mont Saint-Michel cite Michel Taillefer, *bienfaiteur de ce monastère ;* au XV[e] siècle, Monfaut trouva noble G. Taillefer à Saint-Laurent-de-Terregatte. Voici à Marcey Jean Taillefer en 1698. En 1678 mourut, à Carnet, un Taillefer, qui probablement était le père de celui-ci ; c'était Charles Taillefer, seigneur du

temps de Masseville, et le baron était le marquis de Canisy[1]. Une pierre tombale de l'église de Marcey, avec la date de 1633, est celle de Georges de Canisy, écuyer. La seigneurie passa plus tard aux Carbonnel. Le château actuel a été construit par un Carbonnel au siècle dernier dans le bois de Marcey, près de la grande route. C'est un corps de logis avec deux ailes plus projetées en arrière que sur la façade. Les ouvertures sont encadrées dans des bordures de briques, le linteau étant légèrement arqué. Le fronton encadre un écusson à couronne baronniale. La principale avenue du bois fut tirée en ligne droite du perron du château sur la cathédrale et sur cette fausse-porte par où la trahison introduisit les Calvinistes à la fin du XVI[e] siècle[2]. Il y a une chapelle. Ce qui manque à cette habitation, ce n'est pas la beauté et la grandeur du spectacle; c'est un élément sans lequel les châteaux, les villas, les parcs sont incomplets : c'est l'eau. La pelouse des beaux châteaux de

Plantis. On pense que ce sont les descendans du jongleur qui entonna devant l'armée normande à Hastings les chants nationaux de Roland, d'Olivier, etc.

Taillefer ki moult bien cantout
Sur un cheval ki tost alout
Devant ax sen alout cantant
De Karlemaigne e de Rolant
E d'Olivier e de vassals
Ki morurent a Rainschevals. (ROB. WACE.)

Après avoir chanté, et jonglé avec son épée, il tomba sur l'ennemi, tua deux chefs saxons et fut tué à son tour.

1 *État géog. de la Normandie.* — 2 Cette entreprise des Calvinistes fut racontée par un contemporain dans un opuscule dont nous avons omis la mention à l'article d'Avranches, et qui avait pour titre : *Description de l'Entreprinse sur la ville d'Avranches par ceux de la religion réformée, et de la découverte et prinse d'iceux.* Paris, Velu. in-8°. *Ap.* le Père Lelong, *Bibl. Hist.*

l'Angleterre est toujours rafraîchie par des étangs, des ruisseaux et des rivières. Il manque encore quelque chose au château de Marcey, dont le bois banal est ouvert à tout le monde, à cette habitation sous laquelle passe la grande route et le chemin du bois : c'est un mur de parc, c'est l'avantage du chez soi, de la liberté entière, du mystère si l'on veut, ce que les anglais appellent le *home*.

L'église de Marcey est située au bord d'un chemin creux, dans un vallon boisé que traverse la rivière du Souliet, et d'où l'on voit le Mont Saint-Michel s'élever au-dessus des arbres, comme s'il était en terre-ferme, et comme il devait s'élever dans la légendaire forêt de Sciscy. Il n'y a d'ancien dans ce simple édifice que la croisée et la tour qui la couronne. Cette partie est du XV[e] ou XVI[e] siècle. La tour, terminée en coin, et faite sur le modèle de celles de Ponts et de Saint-Jean-de-la-Haize, est caractérisée par un parapet à jour, à arcades cintrées, à la naissance de la toiture conique. Le transept méridional est pénétré d'une fenêtre divisée en deux lancettes trilobées, couronnées d'un quatre-feuilles. Le transept opposé, tout tapissé d'un lichen blanc et chevelu, est aussi éclairé d'une fenêtre, mais elle est plus petite, ogivale, lancéolée. La nef a été faite en 1756. Le chœur, qui se pourtourne en abside pentagonale depuis qu'on y a accolé une sacristie, a été construit en 1745 par M. Guillot, curé, et repose sur une base d'ancienne maçonnerie. Les fenêtres du chœur et de la nef sont en anse de panier, la forme invariable du XVIII[e] siècle. A l'intérieur on remarque la croisée dont les quatre arcs sont en ogives, sans chapiteaux, se mourant dans des piliers massifs à pans coupés. Le baptistère présente la forme d'un calice taillé à huit faces. Le bénitier est une colonnette creusée. On ne remarque qu'une pierre tombale, celle de Georges de Canisy, écuyer. 1633.

En 1648, l'église de Saint-Pair de Marcey, qui était à la présentation du baron du lieu, rendait 400 liv., d'après le

Pouillé du Diocèse[1]. En 1698, d'après la statistique de M. Foucault, elle valait encore 400 liv.; il y avait deux prêtres; la taille était de 1,069 liv., et le nombre des taillables était 180[2].

Le chapitre d'Avranches possédait *in totâ parrochiâ de Marceyo, duas partes decimarum bladorum et leguminum*[3]. Au XVe siècle, le chapitre eut une contestation à ce sujet avec le curé de Marcey. On a une charte d'accord—*apunctuamentum cum curato de Marceyio*—dont voici les principaux traits : « *Universis.... officialis Abr. salutem.... Notum facimus quod cùm venerabiles et discreti domini decanus et capitulum ecclesiæ Abr. à tempore quo memoria hominum exsiterat, habuissent et haberent jus percipiendi duas partes decimarum in totâ parrochiâ de Marceyio, et curatus ejus parochie tertiam partem, nuperque exorta fuisset questionis materia inter J. Godefroy, curatum ecclesiæ et capitulum*[4]. »

A la limite de Marcey et de Bacilly est le petit pont de Souliet, où passe le ruisseau de Souliet, que Robert Cenalis s'est plu à décrire : « *Est rivulus ab Olivetano pago prodiens à quibusdam stagnantibus lacunis auctus, nec tamen piscosus, non procul à Ponte-Gilberto in Seiam sese effundit : nomen fluviolo Soulieti inditum est, vulgò* Souliet. *Pontem verò quem prœterlabitur Marceianum vulgò appellant*[5]. »

Un village s'appelle la Croix-aux-Champions : il n'est indiqué ni sur la carte de Cassini, ni sur celle de M. Bitouzé; mais il l'est sur la carte du diocèse de Coutances par Mariette[6].

1 *Pouillé*, p. 5. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 3 *Livre Vert*, p. 259. — 4 *Ap.* M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. II, p. 179. — 5 *Hierarch. Neustriæ.* — 6 Mariette de La Pagerie a fait, au XVIIe siècle, une intéressante carte du diocèse de Coutances. Le célèbre géographe Samson en a fait une du diocèse d'Avranches indiquée dans la bibliothèque historique du Père Lelong. Adrien de Valois, à propos de la Sée, cite : « *Samsonis amnica tabula.* »

Le village des Trois-Croix tire son nom de trois croix plantées sur trois dés que l'on y voit encore. Il y a eu une chapelle particulière au Clos-Hubert. Cassini indique dans cette commune un petit Mesnil, ou *Mès*, le Mès-Jouan : ce nom est aussi le nom primitif de la Biqueterie.

A Marcey naquit, en 1664, Jean Oursin, que son mérite éleva d'un rang inférieur aux titres de receveur général des tailles de la Généralité de Caen, et de secrétaire du roi, maison et couronne de France[1]. De cette commune est originaire un écrivain poète, un archéologue artiste, qui cache son nom de Le Tellier sous celui de Maximilien Raoul, auteur de l'*Histoire pittoresque du Mont Saint-Michel*, ornée d'excellentes eaux-fortes par Boisselat, histoire bien incomplète sous le rapport historique et monumental, mais écrite en un style qui sera difficilement surpassé.

En 1763, la paroisse de Marcey faisait partie de la sergenterie de Benoist, et comptait 95 feux[2].

A la grève de Marcey, vers le pont du Souliet, commencent à se montrer deux plantes assez rares qui caractérisent ce littoral, l'Euphorbe Esule et l'Erigeron du Canada. Nous avons trouvé sur un mondrin, à Marcey, le Seneçon vagabond *(Senecio erraticus)*. On rencontre dans le bois de Marcey le champignon appelé *Phallus impudicus*, et dans les prés adjacens une grande variété d'Orchis. Nous avons encore trouvé auprès du château la Pomme épineuse *(Datura stramonium)*, peut-être rejetée du jardin. Dans une herborisation, avec plusieurs élèves, demandant notre chemin, dans une ferme voisine de la grève, nous trouvâmes sur une armoire une statuette en marbre blanc : c'était la sainte Barbe de la cathédrale[3].

1 M. Fulgence Girard, *Éphémérides de l'Annuaire*. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 3 Elle appartient à l'auteur.

IX.

Commune de Saint-Martin-des-Champs.

The old church of Saint-Martin,
built in the vith century.
M. Halley.—*Avr. and its Vicinity.*

Cette commune forme un triangle compris entre la route de Mortain au nord, celle de Pontorson à l'ouest, la rivière de la Porte à l'est, et le Lait-Bouilli au sud. Elle appartient au bassin de la Sélune, vers laquelle elle s'abaisse par une pente généralement douce, excepté au Quesnoy où la chute du terrain est abrupte. Elle donne naissance à trois cours d'eau, le ruisseau des Monts qui afflue dans l'étang du moulin de la Porte, celui de Casseul qui descend de Baffé et afflue au Lait-Bouilli dans le Val-Saint-Père, le ruisselet de la Chaussonnière qui se réunit à un autre venu des Échommes, au Pont-Gandouin, pour former la principale branche de la Pivette.

L'ancienne église de Saint-Martin-des-Champs, ou de Saint-Martin-près-Avranches, ou, comme on disait autrefois, de Saint-Martin-lez-Avranches, cette église, qui était une chanoinie avec dix-sept prêtres, à laquelle était annexé le séminaire, dans laquelle se tenaient les distributions de prix du collége et se soutenaient les thèses publiques sous la présidence des évêques, était située dans la rue du Séminaire, dans l'enclos de M. de Pirch. On y arrivait par la belle double

ligne de peupliers de la chasse Saint-Martin. L'église actuelle, transportée plus au centre de la commune, est posée sur le flanc d'un coteau d'où l'on aperçoit le cours sinueux et les rives déchiquetées de la Sélune, avec les dentelures du littoral de la baie, la saillie de Montvallon en Céaux, le cap Torin en Courtils, et la pointe de la Rive en Ardevon. La rustique et récente chapelle est sans souvenirs comme sans art. Elle se compose d'un chœur arrondi, d'une nef et d'une sacristie accolée au chœur. Les fenêtres sont légèrement arquées en anse de panier. Un campanile de bois, semblable à une cheminée, termine son galbe occidental. L'intérieur est fort pauvre : un bas-relief en bois, quelques peintures sur la chaire, sont les seuls objets qui attirent les regards. Le bas-relief représente le repentir de saint Pierre : le travail assez grossier semble appartenir à la fin du XVIe siècle. Les peintures de la chaire sont des fragmens rapportés, qui n'ont d'autre titre à l'attention que leur étrangeté dans un lieu saint. Un des fragmens représente quelques fleurs et une palette de peintre avec le mot Maüller : c'est sans doute la signature de l'artiste. Les deux du milieu représentent un médaillon dont l'intérieur a été enlevé : il est soutenu par un aigle et un amour marchant sur un carquois. Le dernier représente une tête de femme endormie, deux amours sont debout sur le lit, l'un relève les rideaux, l'autre médite quelque méchante action, tenant d'une main un maillet et de l'autre un clou, instrumens grossiers et prosaïques qu'un barbouilleur welche a sans doute substitués à la flèche et à l'arc de la mythologie. Au-dessous on lit : *Hildhauer*.

L'église actuelle, élevée vers le centre de la paroisse, fut construite par les soins d'un Eudiste attaché à l'ancien séminaire, nommé Quettier [1]. Il faut que l'ancienne église

1 M. Boudent-Godelinière, *Essai Hist. et Stat. sur l'Avranchin.*

ait été bien ruinée, pour qu'aucun de ses vestiges ne soit allé dans la nouvelle[1].

C'était une simple construction avec un clocher en bâtière, assez semblable à ses voisines, Notre-Dame-des-Champs et Saint-Saturnin. Vers le milieu du siècle dernier, le supérieur et l'historien de son séminaire, Pierre Costil, disait d'elle : « Si peu considérable par sa structure et ses revenus[2]. » Nous ignorons si cette église, bâtie selon les traditions au VIe siècle, avait conservé des fragmens romans ou gothiques. Transformée en caserne pendant la Révolution, elle fut détruite en 1806. D'après les traditions et quelques documens écrits, la fondation de l'église Saint-Martin remontait à une époque fort ancienne et avait une origine miraculeuse. Un des pères de notre histoire, Grégoire de Tours, rapporte ainsi cette origine : « L'évêque d'Avranches, nommé Leodowald[3], envoya à Tours un prêtre de son église demander des reliques de saint Martin. Lorsqu'il revint à Avranches, un paralytique fut apporté sur le chemin, à l'entrée de la ville : il baisa le voile qui couvrait le reliquaire, et aussitôt il se tint debout et retourna lui-même dans sa maison.... » Ici l'évêque de Tours s'écrie : « Ce n'est pas assez, saint confesseur, d'exaucer les vœux de ceux qui vous implorent dans votre temple ; mais vous exercez votre pouvoir dans les lieux où vous n'avez jamais été pendant votre vie mortelle[4]. » Une femme y recouvra l'usage de la parole ; un aveugle y reçut la vue, et se consacra à l'autel et au service de Saint-Martin.

Un monticule de débris et d'ossemens est tout ce qui reste de l'église de Saint-Martin : c'est la tombe où l'antique église

1 Rien, excepté peut-être une tête de croix polygonale que nous avons vue dans le cimetière. — 2 *Ap.* M. Cousin, *Hist. du Sém.*, par Pierre Costil, supérieur. — 3 C'est, selon le *Gall. Christ.*, et Rob. Cenalis, celui qui donna son nom à Saint-Léonard. — 4 Greg. Tur. *De miraculis sancti Martini*, liv. 2, cap. XXXVI.

est ensevelie. Du séminaire il reste encore le jardin et un grand cintre : il n'avait d'ailleurs rien de monumental[1]. Nous avons jeté ailleurs[2] quelques traits de son histoire et quelques noms de ses maîtres. Ajoutons-y celui d'un de ses fondateurs qui fut un homme de bien et un homme de science, Jean Hantraye, curé d'Isigny, qui enseigna les mathématiques et l'Hébreu aux évêques d'Heliopolis, de Metellopolis, et de Beryte, destinés aux missions de la Chine. Rattachons encore à cette paroisse deux noms omis, qui appartiennent à Avranches, deux hommes qui assurément vinrent prier dans l'église du patron spécial de la Normandie, lequel avait plus de soixante autels dans notre pays, et dont l'image était sur la bannière du Conquérant.

Saint Martin et sainte Marie
Se partagent la Normandie.

Le premier est le chapelain de Hugues-Le-Loup, comte de Chester, qu'Orderic Vital appelle clerc de l'église d'Avranches, Gerold, qui vivait à la fin du XIe siècle, devint abbé de Tewksbury, et qui, faussement accusé par ses religieux, se retira à Winchester où il mourut. Orderic Vital raconte longuement ses pieux efforts au milieu de la cour splendide et débauchée du comte de Chester, ses sermons bibliques et ses succès auprès de ces ardens barons dont les passions s'insurgeaient quelquefois contre la religion, et qui se soumettaient enfin comme des enfans : notre historien résume son portrait par ces mots : « remarquable par sa religion, son honnêteté et sa science dans les lettres[3]. » Le second est un des abbés du Mont Saint-Michel, Geoffroy de Servon, natif d'Avranches[4], qui gouverna l'abbaye dans le XIVe siècle, se

1 Ce terrain a été le théâtre d'une fiction spirituelle, maligne et hardie d'Aug. Baronton, intitulée *Récit d'un Rêve.* Avranches, A. Tribouillard. 1825. — 2 Art. d'Avranches. — 3 Orderic Vital, t. III, p. 4. Trad. Guizot. — 4 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. II, p. 83.

distingua par son zèle, ses acquisitions, ses restaurations et la construction de la chapelle Sainte-Catherine. Un troisième anneau oublié vient s'ajouter à cette chaîne d'or des illustres fils d'Avranches, que nous voudrions enrichir, comme la plus belle parure de son sein, chaîne indéfinie où les artistes, c'est-à-dire les savans, dans leurs patientes recherches, ajouteront de nouveaux anneaux. S'il nous était permis de rêver la statue d'Avranches, nous la poserions debout, femme forte et rêveuse, avec l'attitude de la guerrière et le regard de la Melancolia d'Albert Durer, couronnée d'un cercle mural, fleuronné de clochetons, étalant sur son sein un collier dont chaque chaînon est le nom ou la figure d'un de ses enfans nobles par la tête ou par le cœur, avec une croix et un livre dans une main, et une épée dans l'autre; nous nouerions à ses flancs l'aumônière de la bienfaisance, et nous sèmerions les plis de sa robe d'épis, de pommes, de pampres et de fleurs; sur son genou serait appuyé son bouclier, dont le blason raconterait son histoire : au bas du bouclier le cheval gaulois, au-dessus le galbe pur des empereurs romains, la tête mérovingienne encadrée dans un rude cercle d'or [1], le le sceau du Conquérant, la fleur de lys de Saint-Louis, le léopard anglais, mais brisé d'une barre de bâtardise, le sceau lauré de Charles VII, et le coq de la République et l'aigle de l'Empire. Cet écu, ainsi divisé par cette glorieuse symbolique, reflèterait l'azur de son ciel, la verdure de ses prairies, l'argent de son golfe et de sa mer. Dans le champ d'azur se détacheraient ses armes d'argent, le château crènelé, la triple fleur de lys, les deux croissans adossés, et le dau-

1 Avranches a battu monnaie. On connaît plusieurs de ses monétaires. Nous en trouvons trois dans Lelewel, Sepagiens, Badulfus et un autre. Avranches y est écrit *Abrincæ*, *Abrinctæ*. Le signe est une croix. Le savant auteur de la Numismatique Gauloise, M. Ed. Lambert, en a signalé d'autres.

phin. Sur le piédestal, en un bas-relief, ce tableau de la statuaire, serait gravé son paysage, sa campagne plantureuse semée d'églises et de manoirs, ses deux fleuves, sa grève, sa montagne sainte, sa mer. Un des grains de ce collier maternel, un des anneaux de cette chaîne, un anneau d'or, est un poète, Henri d'Avranches, du XIII[e] siècle, jongleur et menestrel attaché au roi Henri III, auteur d'un poème sur les guerres des barons anglais contre Jean-sans-Terre et son fils, et de poésies satiriques contre Michel Blanc-Pain ou Blanpayn: mais ses ouvrages sont perdus[1].

Comme Saint-Martin touche à Avranches, et comme l'emplacement de son ancienne église est sur Avranches, que son article soit encore pour nous l'occasion d'une vue rétrospective et de la réparation d'un oubli. Il est relatif à Saint-Gervais, et au cérémonial de l'entrée des évêques dans leur siége épiscopal. C'était un antique usage, consacré par saint Aubert, que le prélat descendait à l'église de Saint-Gervais, la voisine de celle de Saint-Martin ; de là, pieds nus, il se rendait à l'église-cathédrale. Cette cérémonie était accompagnée de circonstances et de droits fort intéressans. Au XIV[e] siècle, l'évêque Robert Porte voulut se dérober à ce cérémonial ; mais on lui intenta un procès. Le *Gallia Christiana*[2] nous a conservé la sentence que l'homme de loi, le *Loyer*, rédigea sur parchemin sans aucun signe de ponctuation :

1 Ces détails sur Jean d'Avranches sont tirés de M. Desroches, t. 2, chap. XIII. M. de La Rue ne parle pas d'Henri d'Avranches dans ses *Trouvères et Jongleurs*. L'histoire littéraire des Bénédictins cite Henri d'Avranches comme poète latin, et le fait vivre vers 1250. Le poète Blanpayn fit contre lui un poème dont le titre est : *Contra Henricum Abrincensem versus, liber unus*. On croit que c'était une satire. Cette pièce est à la bibliothèque Bodleïenne. Bale cite un fragment de vers : « *Archipoeta vide quod non sit.* » (*Hist. littéraire de France*, t. XVIII, p. 529.) — 2 Appendix du XI[e] vol.

« A tous ceulx qui ces letres veront ou oïront Jehan Covillant clerc garde des scels des obligations de la ville et vicomte dAvranches pour monsieur le roy de Navarre saluz comme il soit ainsi que des long temps a que contredit et empeschement sur quoy proces deffet et descors avoit este meu par entre homme sage et discrept monsieur Robert Porte par permission divine evesque dAvranches dune part et messire Henry Regnault escuyer.... sieur du manoir sainct Gervese assis en la cite dAvranches etc[1].... Et lesquels disoient maintenoient et soubtenoient contre ledict sieur Porte evesque que du contredict et empeschement quil avait mins pour lors et au temps quil avoit voulu prendre la possession et entree de son evesche ainsi quil a este monstre par letres et chartes et droicts de la chapelle de sainct Gervese au dict Porte evesque quil estoit tenu et subjet venir descendre de cheval a la porte de ladicte chapelle et y descendre de dessus son mullet ou mulle sur lequel ledict sieur evesque est monte acoustre de sa robe et saion et chausses housses et calcaires ou digarts comme la plus antique chapelle de long temps jadis fondée par les predecessours dudict Henry Regnault et est tenu ledict Porte evesque de partir les pies nus sortissant hors de ladicte chapelle dempuis icelle a venir jusques en leglise cathedrale de monsieur sainct Andrieu ou touls les predecessours evesques ont de touls temps et toulsiours mes accoustume fere que avoit faict monsiour Aubert evesque dAvranches en lan de grace sept cent et oict... sont tenus ledict s^r Regnault et ses predecessours y assister et ainder a descendre audict evesque et laquelle monteure doibt demourer au profict du tresor ou payer trente francs dor pour icelle monteure et ladicte robe et saion chausses et housses diguarts doibvent demourer au clerc de la chapelle.... Ce fut fet

1 Ici se place la longue série des titres et de la généalogie des Regnault.

lan de grace mil ccc soixante dix le mardi avant la sainct Michel. »

Robert Porte perdit, et l'usage fut consacré solennellement par la loi[1]. L'Aveu de Robert Cenalis complète l'usage signalé dans cet acte par le rôle que devait jouer dans cette cérémonie le tenant du fief du Homme en Poilley[2]. Il conduisait la monture de l'évêque par la bride, servait à boire au prélat dans le repas d'installation à l'évêché, et gardait la coupe.

Tels étaient le cérémonial de l'entrée des évêques et les droits de l'antique église de Saint-Gervais, dont la paroisse était contiguë à celle de Saint-Martin dont nous faisons la description et l'histoire.

Au commencement du XIIe siècle, l'église de Saint-Martin-des-Champs appartenait au chapitre d'Avranches, par le don d'un de ses évêques, qui portait un nom illustré par la Conquête, et qui fut un des fondateurs et des bienfaiteurs de l'abbaye de la Luzerne, Richard de Subligny : « *Ex dono epi. Ricardi de Suligneio ecclia sci Martini de campis cum omnibus pertinentibus ejus*[3]. » Saint-Louis, qui eut une affection particulière pour Avranches, sa ville, celle de son domaine royal, fit aux chanoines et à la cathédrale le don d'une grande dîme — *magnam decimam* — appelée Milli, située dans la paroisse de Saint-Martin. Elle devait leur revenir après la mort du prêtre Richard de la Lande, qui la tenait viagèrement du don même du roi. Cette charte respire le sentiment religieux et filial :

« *Ludovicus, Dei gratiâ Francorum rex, notum facimus universis tùm presentibus quàm futuris quod cum ex nostrâ donatione teneret et ad vitam suam duntaxat possideret Ri-*

1 Cet acte authentique donne peut-être une valeur historique, sauf quelques réserves pour des additions, à l'acte précité de 1080. Voir Saint-Gervais. — 2 Voir l'art. de Poilley, et l'Aveu de Rob. Cenalis. Mss. de M. Cousin, tom. v. — 3 *Livre Vert*, fol. 9.

cardus de Landâ, presbyter, quamdam decimam magnam in prochiâ Beati Martini de Campis in Abrincis sitam, Milli intitulatam, nos ob divini cultûs amorem et anime nostre salutem ac remedium inclite recordationis regis Ludovici genitoris nostri, regine Blanche nostre genitricis, regis Philippi avi nostri et aliorum progenitorum et predecessorum nostrorum, in puram et perpetuam elemosinam decimam ipso capitulo et ecclie Abrincensi tenendam et possidendam pacificè, liberè et quietè concessimus post decessum ejusdem presbyteri vel ipsius cessionem ex eâ integritate, quam idem Ricardus presbyter decimam ipsam in presenti possidet et possedit..... Actum anno 1257 *apud Moretonium.* »

Cette charte se termine par les conditions de la donation, la fondation de la chapelle de Sainte-Marie-Madelaine dans la cathédrale, et la fondation de deux messes [1]. En 1648 [2], la possession de la paroisse de Saint-Martin alternait entre le chapitre d'Avranches et l'abbaye de Rillé de Fougères, et rendait 300 liv. En 1698, l'intendant de la Généralité de Caen écrivait dans sa Statistique : « Saint-Martin-des-Champs. Le séminaire y est établi. Il y a en outre une chanoinie, et le collége vaut 800 liv. Il y a 17 prêtres, paye 802 liv. de taille, et a 123 taillables. Les nobles à Saint-Martin sont le baron du Quesnoy et sa femme [3]. » En 1763, cette paroisse faisait partie de la sergenterie de Pigace et comptait 83 feux [4].

Entre Saint-Martin et Notre-Dame-des-Champs se trouvait une rue appelée la Dorée, dans laquelle était une maison que l'abbé du Mont Saint-Michel fieffa, au XIV[e] siècle, à Thomas Cohibée, chantre de la cathédrale, « *una cum orto in quo fundatur* [5]. » Entre Saint-Martin et Saint-Gervais était le

1 *Livre Vert.* Dans ce cartulaire l'acte est en français. — 2 *Pouillé*, p. 2. — 3 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 4 Expilly, *Dict. des Gaules* Disons ici, une fois pour toutes, qu'un feu est considéré comme équivalant à cinq personnes. — 5 Mss. n° 14. *Registrum.*

marché : « Toute la grande cohue du marchel en la borgeosie d'Avranches, et la rue as chevaus[1]. »

Dans cette paroisse, sur le flanc d'un côteau abrupte, en face du magnifique spectacle de la baie du Mont Saint-Michel, était le château du Quesnoy, détruit pendant la Révolution, et dont il ne reste que les écuries et l'orangerie. La terre du Quesnoy avait le titre de baronnie[2]: elle appartenait à une famille, qui n'était pas du pays, très-ancienne, si l'on en croit une note de M. Cousin qui dit qu'elle offrait de son temps (fin du XVIII[e] siècle) des co ps de preuves depuis 1181 [3]. Le château fut vendu à une bande noire en 1793. C'était un vaste logis, composé d'une façade et de deux ailes, tournées vers le sud et vers la baie. Bâtie vers le milieu du XVIII[e] siècle, vers l'époque ou s'élevait le château de Marcey, qui peut en donner une idée, cette habitation n'avait pas d'architecture ni d'ornementation extérieure : des reliefs de briques formaient des compartimens et des encadremens. Sa vraie beauté était son site. Ses jardins en amphithéâtre s'inclinaient vers les prairies. Un bois l'abritait au nord. L'écusson, brodé de palmes de chêne ou de quesne, glandées, avec la date de 1660, se voit aujourd'hui encastré dans le pignon d'une pauvre maison au Grand-Chien[4]. Il est difficile de contempler un paysage plus étendu et plus varié que celui qu'on domine de la butte du Quesnoy. L'œil se promène de la mer à la grève dont le sable gris et mat est éclairé par des rivières d'argent, de la grève aux campagnes dentelées dont le fond diapré est relevé de villas, de clochers, de fermes, de moulins à vent. Par un

1 *Livre Vert.* — 2 *Mém.* de M. Foucault. — 3 Mss. — 4 Une maison du Pontaubault, au bord de la rivière, a été bâtie avec des pierres du château. Elle porte le cachet du temps, et ressemble, dans les linteaux de ses portes et fenêtres, aux deux pavillons élevés dans le même temps à l'École centrale. Cette maison républicaine porte sur ses linteaux la date de l'an VI.

temps clair, on peut compter une quinzaine de clochers dans ce demi-cercle d'horizon, depuis Vains jusqu'à Saint-Quentin, et en deviner beaucoup d'autres dans les brumes des coteaux lointains.

Dans le XIII[e] siècle, le pape Eugène adressa à l'évêque d'Avranches — « *dilecto filio suo Abrinc. episcopo* » — une lettre relative aux dîmes de toute la paroisse de Saint-Martin : « *Tibi per apostolica scripta mandamus.... decimam illam super qua agebatur et omnes decimas tocius prochie sancti Martini de Campis tam in vineis quam in messibus ecclie tue cartis antiquitus allegatas......*[1] »

Dans le XIII[e] siècle, Beatrice de Verdun donna au Chapitre deux champs, sis en Saint-Martin-des-Champs. On lit dans le Livre Vert : « *Carta Beatricis de Verdun de duobus campis apud Sanctum Martinum de Campis.* »

La Chaussonnière, fief de cette paroisse, située aux portes d'Avranches, était anciennement dans la famille Cantilly. Le manoir, qui a perdu sa chapelle, mentionnée dans la Statistique de M. Foucault, offre encore quelques intéressans débris, le colombier, un tourillon d'escalier et une gigantesque cheminée. La tradition raconte que le saint de cette chapelle était particulièrement invoqué par ceux qui désiraient une prompte solution dans les incertitudes de la maladie de leurs proches[2]. Elle est portée à 50 liv. de revenu[3]. Au bord de la route de Saint-Loup, dans le pré même qui touche à la ferme, on remarque quelques reliefs, couverts d'ajoncs, qui semblent des restes d'ancienne maçonnerie. De la Chaussonnière part un ruisselet qui se réunit au Pont-Gandouin à un autre venu des Echommes. Ces deux cours d'eau, grossis à Bouillant du ruisseau du Franc-Fieu, qui descend par cascades le long des

1 *Livre Vert.* — 2 Ce souhait de prompte guérison ou de prompte mort se formulait ainsi : « Aller à Saint-Va, Saint-Vient, Saint-i-R'arrive. » — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.*

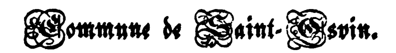
doués, forment la rivière de Pivette, qui afflue à la Sée sous l'hôpital d'Avranches.

Il y a une autre habitation à tourelle, au bord de la rivière de Lait-Bouilli, appelée Pival « Pival ou Pieval, dit M. Cousin, *Picæ vallis*, terre considérable de la paroisse de Saint-Martin-des-Champs. » On trouve l'Orpin Telèphe (*Sedum Telephium*), dans son avenue de peupliers. Avec les antiques sapins qui ombragent cette ferme, on peut citer un des ormes les plus élégans qui se puissent voir, droit et filé comme une flèche, sans autres branches que celles de sa tête qui se balance à une hauteur de plus de 80 pieds, comme un vert panache sur le fût d'un palmier. Ce jeune et bel enfant de la terre est destiné à devenir une merveille végétale. Il est marqué d'une croix blanche, et se dresse au bord de la route de Saint-Quentin.

Les fourches patibulaires d'Avranches étaient à la limite de Saint-Martin, près de l'endroit appelé la Cocarde, qui tire son nom d'une auberge républicaine, *à la Cocarde Nationale*, rendez-vous des Jacobins, guinguette politique, petit cercle, dans lequel s'agitaient les passions de cette grande époque[1].

1 L'époque républicaine n'a pas laissé de traces bien profondes dans la ville d'Avranches, qui fut relativement modérée. Nous avons curieusement recherché ses vestiges et ses souvenirs, qui appartiennent maintenant à l'histoire. Pendant que l'église Saint-Martin était une caserne, celle des Champs un magasin à fourrage, la chapelle du collége était un club. Nous avons un discours prononcé en ce lieu devant la Société des Amis du Peuple. L'autre club était celui des Sans-Culottes. Saint-Gervais était le temple de la Décade. Le Carpentier, le Représentant, donna des bals dans la cathédrale.

X.



Phanum Sancti Audoeni.

Il y a des lieux arides pour le regard, le souvenir et l'imagination, sans paysage, sans histoire, sans poésie. La campagne est monotone, les chroniques sont muettes, il n'y a pas de monumens. L'observateur se promène quelquefois dans ces déserts où il n'a rien à voir, rien à se rappeler. Il replie les pages blanches de son album, rejette sur son épaule sa boîte de fer-blanc qui est vide, ferme son carnet pur de toute note archéologique, de toute légende, et se résigne au silence auquel le condamne l'aridité de ce coin de terre, où il ne trouve pas même la matière ou le prétexte d'une épigraphe; car enfin, avec la meilleure volonté du monde, il ne peut créer ni l'histoire, ni les monumens.

Saint-Osvin est une de ces localités.

Cette commune forme un triangle à peu près équilatéral. Le côté de l'est est formé par le ruisseau de Ruandel, celui du nord, à peu près par la ligne de la route de Mortain, celui de l'ouest, par le Lait-Bouilli qui prend sa source à Beaulieu et par une ligne conventionnelle. Elle s'incline depuis le faîte, sur lequel court la grande route, vers la vallée de la Sélune.

Saint-Ouen — *Sanctus Audoenus* — patronise quelques paroisses de l'arrondissement, entre autres une paroisse contiguë que Robert Cenalis appelle ***Phanum sancti Audoeni in latebris,***

saint Ouen du Petit-Celland, et celle de Saint-Osvin. Robert Cenalis a traduit Saint-Osvin par *de Christovino.* Le rapport intime du *d* et du *v* explique la formation du nom de Saint-Osvin. On ne peut justifier l'*s* de l'orthographe administrative.

L'église actuelle a été bâtie en 1701 : il n'y a pas de vestiges de l'église antérieure. Sur la tour dans laquelle s'ouvre le portail, on lit : En 1701, Loysel m'a faite. C'est sans doute le même Loysel qui faisait la tour de Saint-Gervais d'Avranches en 1688. La tour, sans aucune ornementation, est carrée et terminée en bâtière. Il y a deux transepts. Le chœur est hexagone. La croix carrée du cimetière date de 1730. L'intérieur ne compense guère la sécheresse et la nudité de cette église d'hier. Trois devants d'autel, sculptés avec un certain art, offrent cette végétation fantastique du XVIII[e] siècle, que l'on retrouve en peinture dans presque toutes les églises. Les pieds des bancs du chœur sont sculptés dans le même style. Dans le bas de la nef est peint un bouquet politique : c'est un vase duquel s'élance une touffe de fleurs effacées, dont l'espèce serait peut-être douteuse, si on ne lisait au-dessous : *Domine, salvum fac Regem.* Les fonts, entourés d'une grille, forment une espèce de chapelle. Le baptistère est un monolithe assez élégant, octogone, étranglé vers le milieu par un cordon. On a appliqué contre le mur une boiserie sur laquelle sont deux têtes de chérubins d'une grotesque monstruosité. Il n'y a pas d'ailleurs d'église rurale, et il y a peu d'églises de ville, où ne se trouvent des peintures et des statues, dans lesquelles rivalisent le hideux et le ridicule. Quelques prélats, dans leurs tournées, en font disparaître de temps en temps, mais l'indécence semble être l'unique condition de la réforme. Le laid a beaucoup d'influences mystérieuses: il est surtout l'ennemi positif du sentiment religieux. On a dénoncé plusieurs espèces de vandalisme ; mais le pire, parce qu'il est toujours sous les yeux, — *oculis subjecta fidelibus* — est le

vandalisme restaurateur [1]. Deux statues, un saint Joseph et une Vierge, pourraient bien être antérieures à la construction actuelle. Dans un coin du cimetière est une maison, qui ressemble à une chapelle, et qui paraît être beaucoup plus ancienne que l'église.

En 1648, l'église de Saint-Osvin rendait 300 liv.[2]. Elle était à la présentation de l'évêque. Ce patronage épiscopal, qui l'immobilisait dans la même main, explique le silence des documens locaux sur cette paroisse. En 1698, la cure de Saint-Osvin valait 600 liv. La paroisse avait deux prêtres, payait 1,107 liv. de taille et renfermait 125 taillables[3].

La plupart des travaux de cette église sont dûs à M. Aubin Cudelou, bachelier en théologie, qui fut curé de Saint-Osvin, et mourut en 1740 curé de Saint-Gervais : sa pierre tombale est dans le chœur de Saint-Saturnin d'Avranches. « Il aimait fort à faire travailler aux églises, dit M. Cousin, son successeur à la cure de Saint-Gervais ; il fit travailler à Saint-Saturnin, fit faire la sacristie de Saint-Gervais[4]. » Cette paroisse était une des chanoinies de la cathédrale. Vers l'époque où l'on fit le Pouillé du Diocèse, en 1626, était chanoine de Saint-Osvin, Jacques Le Maître, qui devint principal du collége du Bois à Caen, et attacha son nom au rétablissement du *Palinod* ou *Puy*. C'était une fête poétique en l'honneur de la Conception, que célébrait l'ancienne Université de Caen. Chaque année, le 8 décembre, d'après une fondation de 1527, faite par Etienne Duval, on lisait en public, dans l'école d'éloquence de l'Université, des pièces de poésie latine et française, en l'honneur de la Conception. La fête du Palinod tomba à cause de la modicité de la fondation et des frais de son appareil. En 1624, Jacques Le Maître la rétablit par la dona-

1 Ses plus vifs et ses plus habiles adversaires ont été MM. Hugo et Montalembert. — 2 *Pouillé du Diocèse*, p. 6. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen*. — 4 Mss. du docteur Cousin.

tion de 100 liv. de rente. A la meilleure épigramme latine on donnait les armes de l'Université. Les armes du restaurateur étaient données à l'auteur du meilleur Chant Royal, contenant *cinq strophes à l'envoi, chaque strophe d'onze vers de dix à onze syllabes, cinq couleurs sans coupes féminines, si elles ne sont sinalphées à tel refrain, Palinod*[1] *qu'il plaira au poète et terminaison féminine.*

Il y a eu une chapelle à la ferme de la Paulmerie.

Dans une situation à peu près intermédiaire entre Saint-Loup, Saint-Osvin et Marcilly est un lieu appelé le Tertre-aux-Morts. C'est une gorge profonde de plus de dix mètres, d'un aspect sombre, belle position militaire, qui fut le théâtre d'un engagement entre les Nu-Pieds et les troupes royales campées près de là, à la Bruyère-au-Bouin. Nous inclinons à croire que les traditions, unanimes pour localiser un engagement dans ce ravin, ne se trompent pas, en y plaçant une rencontre entre les Nu-Pieds et les troupes de Gassion. Cependant l'historien de cette guerre, dont les investigations ont été longues et dont la critique est sûre, a écrit : « Quelques personnes disent qu'il y avait eu un premier combat sur des retranchemens faits par les Nu-Pieds en un lieu appelé le Tertre-aux-Morts. Je n'ai pas de données suffisantes sur ce point[2]. » Cette réserve nous engage à douter, d'autant plus que nous avons entendu parler aussi d'une rencontre en ce lieu entre les Bleus et les Chouans, de taureaux et de bœufs, aux cornes armées de faux, lancés dans le ravin, etc. Quoiqu'il en soit, cette gorge, dominée par un bois dont les racines puissantes se tordent en faisceaux sur ses flancs décharnés, comme d'énormes serpens entortillés, est le plus beau ravin du pays : des tirailleurs, suspendus dans le fourré sur cet abîme, quelques pièces de canon à l'entrée, arrêteraient et détruiraient une armée. « Au pied du tertre

1 Palinod veut dire chant à refrain, παλιν ωδη. — 2 M. Laisné, *Résumé et Analyse des recherches sur la Guerre des Nu-Pieds*, p. 7.

coule sur un lit de cailloux un ruisseau dont le bruit, se mêlant le soir au chant des oiseaux nocturnes, jette dans l'âme du voyageur une terreur qui n'est pas sans charme[1]. »

Nous avons visité l'église de Saint-Osvin plusieurs fois, et parcouru plus d'une fois la commune. La dernière fois, c'était dans la vacance de Pâques, la veille du jour même, et quand nous revînmes, au crépuscule, la campagne retentissait du chant de la Résurrection et des couplets qui la terminent par une alliance du sacré et du profane, si fréquemment associé au Moyen-Age. Une expression de ce chant populaire fait croire qu'ils sont anciens. On sait que le chanteur attend pour prix de son cantique des œufs ou de l'argent.

> Bonne femme, bonne femme, tatez au nid.
> ....
> Bonne femme, votre flanc tient aux *linceux*[2].

Cependant, si la Normandie est la terre des faits guerriers, elle n'est pas un sol très-fécond pour la poésie populaire : les Normands étaient trop hommes d'action pour s'amuser à être poètes. Le peuple poète par excellence, c'est ce peuple grave, réfléchi, concentré en lui-même et dans ses frontières, le peuple breton. Nulle province de France n'a une littérature plus riche et plus originale que la Bretagne[3].

On attache aujourd'hui, et avec raison, beaucoup d'importance aux chants populaires, qui sont quelquefois pleins

1 *Le Tertre-aux-Morts, Légende.* Un de nos plus chers et de nos meilleurs élèves, M. E. de B., a fait de ce lieu terrible le théâtre d'une composition légendaire, dans laquelle il a disposé et poétisé les traditions locales. — 2 Linceul, pièce de toile de lin, drap de lit. Signification primitive. — 3 V. le *Barzeis-Bras*, de M. de La Villemarqué.

de poésie, et toujours intéressans pour la langue, la métrique, les mœurs et l'histoire. Notre localité en a peu qui lui soient propres. Nous citerons peut-être plus tard le *Chant des Coquetiers*, dans leur procession sur les grèves, la chanson de la moisson ou de Micaut, celle de la cueillette du lin, etc. Nous avons le bel hymne des Nu-Pieds, *à la Normandie*[1], qui trouve, à double titre, sa place dans cet article :

O mon cher *pais*, tu n'en peux plus,
Que t'a servi d'être fidèle!
Pour tant de services rendus,
On veut te bailler la gabelle.
Est-ce le loyer attendu
Pour avoir si bien défendu
La couronne du roi du France,
Et pour avoir, par tant de fois,
Remis leur lys en assurance,
Malgré l'Espagnol et l'Anglois.

Reprends ta générosité,
Toi qui sus fonder des royaumes[2],
Fais voir à la postérité
Quil est encore des ducs Guillaumes,
Fais voir que ton bras est plus fort
Quil nétait arrivant du Nord
Et quil n'a que trop de puissance
Pour combattre tous ces tyrans
Qui crieront, sentant ta vaillance,
Seigneur sauvez-nous des Normands[3].

1 *Ap.* M. Laisné, 3e *Travail sur les Nu-Pieds*, p. 5. — 2 Ce vers manque dans l'original : cette restitution est de M. Rathery, auteur d'un *Résumé de la guerre des Nu-Pieds*. — 3 On se rappelle l'antique litanie ajoutée dans le xe siècle :

A furore Normannorum, libera nos, Domine.

Assiste un valeureux Nu-Piedz,
Montre que tes villes sont pleines
De gens de guerre bien zélés
Pour combattre sous tes enseignes.
Tu vois que tout est appresté
De périr pour la liberté,
Comme, Rouen, Vallogne, Chartres,
Puisquon nous traite avec rigueur,
Si vous ne conservez vos *chartres* [1],
Normands, vous n'avez pas de cœur.

Mortain, cest assez enduré;
A ce coup, il te faut résoudre
A faire tomber sur Beaupré
Les mille carreaux de ton foudre.
Ne te laisse pas enchanter
A cet esprit qu'on voit hanter
Parmi ceux qui nous font querelle [2].
Cest *lui*, il ne le peut nier,
Qui *nait* suscité la gabelle
Et limpot *dessus le papier* [3].

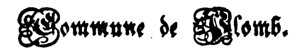
Et vous, noblesse du pays,
Premier fleuron de la couronne,
Quon faît servir avec mépris
En farce, à l'hôtel de Bourgogne,
Endurerez-vous ce soufflet,
Qu'on fasse servir de jouet
A la comédie la noblesse?
C'est trop attaquer votre rang,
Montrez que cet affront vous blesse
Et le lavez dedans le sang.

1 La *Charte aux Normands*, souvenir des anciennes libertés normandes. M. Rathery raconte que le vieux cri, *Raoul! Raoul!* retentissait dans cette sédition. — 2 Les habitans de Mortain, dirigés par trois hauts fonctionnaires, frères du financier Beaupré, résistèrent aux révoltés. (M. Laisné.) — 3 Droit de timbre, alors nouveau.

Saint-Osvin renferme quelques villages dont les noms ne sont pas sans intérêt, le Mès-Yvon, ou le petit manoir d'Yvon, la Gannerie, ou la terre du Félon, nom très-commun partout, et bien signalé et bien expliqué par le Château-Ganne de la Haye-Pesnel, les Brousses, mot perdu, resté dans les noms d'hommes, et remplacé par broussailles [1].

Cette paroisse faisait partie en 1763 de la sergenterie de Pigace et contenait 106 feux [2].

XI.



Chimmino qui vadit de Pontibus ad villam Dei de Saltucapro.
(Charte de 1259. — *Livre Vert.*)

UNE ellipse très-allongée, tracée sur le plateau et la pente de cette chaîne qui forme le rebord du bassin de la Sée et se termine à la mer, à Saint-Jean-le-Thomas, figure généralement le contour de la commune de Plomb. Au nord, une limite à peu près idéale, à l'est, la rivière de ce nom et un autre cours d'eau, au sud, une ligne conventionnelle, à l'ouest, le ruisseau de la Lunelière et la rivière de Chavoy, dessinent cette longue ellipse irrégulière. Elle est coupée en

1 Voir plus loin un article spécial sur les noms locaux dérivés des végétaux. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules.*

deux parties presque égales, dans le sens de la longueur, par la route royale, qui forme un coude pour gravir la côte raide, appelée *Butte-de-Plomb.* La rivière de Plomb part du prieuré de Saut-Besnon en Saint-Eugienne et s'unit à celle de Chavoy à Launay, et avec elle s'embouche dans la Sée, au pont Saint-Etienne. Le ruisseau de la Lunelière, grossi de celui de la Champagne, afflue à la rivière de Chavoy.

Le nom de cette commune a deux orthographes dans les manuscrits, Plom et Plomb, *Plomum* et *Plumbum.* M. Cousin dit *Plomum* et ajoute que c'est mal à propos qu'on écrit Plomb. Daniel Huet semble adopter cette orthographe, lorsqu'il dit : « Plomb est une paroisse du diocèse d'Avranches. Je ne fais aucun doute que ce nom ne vienne du saxon *plumme*, prune, prunier, que les Danois prononcent *blume*[1]. » Bien qu'il y ait peu de noms propres qui ressemblent à celui-ci, et que son étymologie soit d'une solution difficile, on peut l'admettre, d'après l'étymologie de toutes les communes de l'arrondissement, comme un nom d'homme. Il y avait dans Ardevon un fief de Polomb, dont Plomb n'est que la contraction.

L'église de Plomb est peu remarquable. Sa tour carrée, dans laquelle a été encastillé un écusson, aujourd'hui gratté[2], a été bâtie en 1739. Son chœur arrondi porte, à la fenêtre orientale, la date de 1745. La croix du cimetière, au Christ grossièrement sculpté, est de 1670. Voilà les parties dues à l'époque moderne. Ce qui reste d'un passé plus lointain, c'est un fragment de la tour, son portail à l'arc surbaissé, rappelant l'arc Tudor, et surtout le grand arc du transept du midi, éclairé par deux fenêtres ogivales trilobées. Les boiseries de ce transept, frustes aujourd'hui, ont été bosselées de quelques reliefs. Sous le porche formé par la tour se voit une lame sépulcrale, sous laquelle repose un curé, appelé la Huppe, dont

1 *Origines de Caen.* — 2 On y distingue encore deux lions.

les armes parlantes portent trois huppes. Les de La Huppe durent être seigneurs en cette paroisse, car ces trois oiseaux se retrouvaient dans le manoir. A la voûte de cette tour on a replacé les quatre encorbellemens des nervures arrondies qui se croisaient sous celle de la tour antérieure. Ainsi quelques vestiges qui ne vont pas au-delà du XIVe siècle, des fenêtres du XVIe, et le corps de l'église du XVIIIe : telle est la chronologie de l'église de Plomb.

En 1648, l'église de Plomb rendait 300 liv. de revenu[1], et en 1698, elle valait 400 liv. La paroisse avait deux prêtres outre le curé; la taille était de 1,603 liv. et le nombre des taillables de 147[2]. L'église Saint-Martin de Plomb était à la présentation du seigneur.

La paroisse de Plomb était la prébende du chanoine de ce nom. On voit encore sa grange décimale ou *dîmeresse*. Une autre ancienne maison s'appelle la Trésorerie. Il est probable que c'est celle qui est appelée la Maison des Prêtres — « *Masura Sacerdotum* » — dans le *Livre Vert :* « *Reddit Rualom de campania terram in præbenda sua que appellatur Masura Sacerdotum*[3]. » Le dernier chanoine de Plomb fut M. Allain[4].

A la mention du canonicat de Plomb, nous rattacherons quelques traits qui ont rapport au Chapitre et qui datent de 1250, époque à laquelle l'archevêque de Rouen, Odon Rigault, visita les églises et les monastères de la Basse-Normandie. Il a raconté laconiquement ses visites dans des notes du plus haut intérêt pour l'état matériel et moral de ces maisons dans le grand siècle du Moyen-Age, le XIIIe : « Nous arrivâmes à Avranches et nous fûmes reçus solennellement et en procession et au son des cloches — *pulsatione campanarum.* — Nous trouvâmes que le Chapitre était composé de vingt prébendes, que les chanoines ne se revêtaient d'ornemens qu'aux grandes

1 *Pouillé du Diocèse*, p. 6. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 3 *Livre Vert*, p. 70. — 4 Chapitre de la cathédrale d'Avranches en 1780.

fêtes, que chacun avait son vicaire, que les deux diacres et les deux sous-diacres d'office n'avaient que 60 s., que les clercs du chœur étaient si pauvres qu'ils ne pouvaient subsister, et que le doyen était si négligent qu'il ne pouvait en dire les noms : nous prîmes pour notre visite 9 l. 7 s. 6 d.[1] » L'archevêque venait de la Luzerne, le 2 des nones d'août il passa par Plomb, il allait au Parc aux frais de l'évêque.

Comme plusieurs fiefs de cette paroisse appartenaient au Chapitre, le *Livre Vert* en fait très-souvent mention. En 1259 un nommé Capdelaine vendit à l'archidiacre d'Avranches des revenus sur un fief situé sur le chemin de Ponts à Villedieu de Saultchevreuil, « *Chimmino qui vadit de Pontibus ad Villam Dei de Saltucapro*[2]. » Dans cette charte de 1259 on trouve encore d'autres détails locaux : « *Concessi nomine vendicionis.... in mesnagio nostro quod situm est in prochia de Plumbo in feodo quod vocatur Cordas....* » avec l'indication d'une dizaine de champs. La Chapdelainerie, village de cette commune, tire peut-être son nom de ce Capdelaine.

La terre de la Roche est souvent citée dans le même cartulaire : « *Carta ex vendicione Rad. de Rucca supra suam hereditatem de Plumbo.... Ego Rad. de Rucca possideo in parrochia de Plumbo, videlicet in domo mea sita apud Ruccam....* » Ailleurs : « *Redditus quæ possidebam apud La Roche, in quadam præbenda....* » et en note : « *præbenda de Rocha.* »

Il y avait aussi à Plomb un fief appelé de Montviron, dé-

1 Le curieux *Registre des visites d'Odon Rigault* a été publié par M. de Caumont, mais sur un Mss. incomplet. M. Desroches en a cité des fragmens d'un autre. M. Edelestand du Méril, dans un très-savant article sur une édition du Glossaire de Ducange, dit : « M. Bonnin va enfin publier ce Registre avec toute l'attention nécessaire. » (*Journal des Savans de Normandie*, 1er n°.) — 2 *Livre Vert ou Cartulaire du Chapitre.*

pendant sans doute du seigneur de la paroisse de ce nom : « *Ego Radulphus de Monte Viron.... do* (des biens au chapitre) *in parrochia de Plumbo, in masura quæ vocatur Mons Viron.* »

Le manoir de Plomb a conservé quelques parties qui remontent au XVIe siècle. La façade est armoiriée et fleurdelisée. Il y a de jolies portes en accolade : une d'elles offre une modification de l'accolade, que nous retrouvons ailleurs, en particulier à l'église de Céaux : elle offre deux segmens d'arcs de chaque côté à sa naissance. Le propriétaire [1] a encastré une jolie porte de ce manoir dans sa maison de campagne, qui s'élève auprès dans de beaux jardins, baignés par de belles eaux.

Le plus illustre seigneur de Plomb, fut Hugues d'Avranches, comte de Chester. L'opulent soldat qui fut si bien partagé dans la terrible dépossession des Saxons vaincus, dans la dépossession des femmes et des enfans,—*Hugo habuit quæ pulchra tenuit Eva — Abbatia Sancti Michaelis... quæ habuit Ydda*[2], — le comte de Chester devait hommage au Mont Saint-Michel pour la moitié du fief de Plomb[3]. Au XIVe siècle, Jean Dourne était seigneur de Plomb ; il figure sur le nécrologe du Mont Saint-Michel comme un des bienfaiteurs du monastère : il avait donné 13 liv. de rente. Au commencement du XVe, pendant l'invasion anglaise, dans cette époque de désolation et de division où, selon les contemporains, on pouvait voyager un jour sans rencontrer une âme, il se passa, dans la famille de Plomb, une chose remarquable, quoique assez ordinaire à cette époque. Olivier Herault de Plomb se soumit au roi d'Angleterre[4], mais Michel de Plomb alla se renfermer

1 M. Victor Gauquelin. — 2 *Domesday Book.* — 3 Continuation du Cartulaire du Mont Saint-Michel. — 4 « 21 mars 1420, l'an VII du règne, expédition de lettres pour Olivier Herault, mandé au bailly de Constantin et au vicomte d'Avranches laisser jouir. » *Reg. des Dons et Confiscations de Henri V, roi d'Angleterre, par Charles Vautier.*

dans le Mont Saint-Michel, avec la troupe glorieuse des 119. La liste d'armes l'appelle de Ploomb. Un d'eux était aussi un Herault, et s'appelait François.

La commune de Plomb renferme le fief et château de la Champagne, dont une partie de la terre est en Saint-Jean : « Le fief de la Champagne assis en la paroisse de Plomb et de Saint-Jean-de-la-Hèze, » disait Robert Cenalis au milieu du XVI[e] siècle[1]. Le château actuel est un manoir seigneurial du XVII[e], une de ces constructions dans lesquelles s'associent, en s'atténuant, la force de la forteresse féodale et l'agrément confortable de la villa. L'esprit des temps modernes, la substitution de la loi, de l'esprit, de la paix, à la guerre et à la force, respire dans ces constructions de transition, comme dans les armures : le seigneur du XVII[e] siècle porte une armure, mais elle est mince et coquette et de ses fentes jaillissent des bouillons de broderies et de dentelles. Nous retrouverons souvent ces châteaux à double physionomie. Le château de la Champagne est dans une position forte, au bord d'une eau, qui forme un semblant de fossé. Le pavillon a remplacé la tour, et semble reposer sur une motte ou tertre artificiel. Entourée d'arbres antiques, de noirs sapins, d'étangs, de ruisseaux murmurans, la maison actuelle n'a pas conservé tous les membres du château. Il se composait d'un corps de logis, de deux ailes et d'un pavillon placé par derrière au centre, comme au manoir de la Perruche, en Servon. Une des ailes a disparu, il ne reste qu'un pan de l'autre : le corps est défiguré. Le passé n'est plus représenté que par l'aile mutilée, dont le mur, d'un beau jet, se dresse au bord du vallon, et porte une cheminée très-élancée, divisée au milieu par un cordon de pierres de taille. Cette cheminée rappelle celles des châteaux de Brecey et de Ducey, qui sont ses contemporaines. Le pavillon du centre

1 Aveu de 1450, présenté à François 1[er].

élance au-dessus des arbres du bois son toît cunéiforme aigu, qui se détache sur les tons sombres de l'alentour.

La famille de La Champagne est une des plus anciennes du pays. En 1264, Geoffroi de La Champagne était un des chevaliers qui devaient faire la garde au Mont Saint-Michel en temps de guerre — *tempore guerre*[1]. — Au XIV[e] siècle, le seigneur était Rualom ou Rualem de La Champagne : « *Rualom de Campania reddit terram in præbenda sua quæ appellatur Masura Sacerdotum*[2]. » Sur une table des bienfaiteurs du Mont Saint-Michel, dressée au XIV[e] siècle, figure Jean de La Champagne : « *Domino Johanne de La Champaigne uxore patre et matre suis una missa per ebdomad. qui dedit quindecim libras tur. annui redd.*[3] » Dans le même siècle, le chevalier de La Champagne fit au chapitre de la cathédrale la concession du patronage de l'église de Saint-Sénier. Au commencement du XV[e] siècle, pendant l'occupation anglaise, Jeanne de La Champagne, qui possédait encore les terres de Chantelou et le manoir d'Apilly, porta ses biens à Nicolas Paisnel, que le décret de confiscation du roi d'Angleterre appelle *absent*. Il s'était renfermé dans le Mont Saint-Michel, et ses armes, celles des *Painaulx*, dit un Mss.[4], figurent après celles de Charles VII et du sire d'Estouteville. Un J. de La Champagne y était aussi : c'était peut-être son frère. Un historien dit qu'il se couvrit de gloire dans le combat de 1419, qui fut le prélude du grand siége[5]. A la fin du XV[e] siècle, Monfaut trouva noble à Plomb Jean Herault. En 1550, le fief de la Champagne était à Jacques d'Argouges, et, à ce titre, relevait de

1 « *Anno Dom.* M°. CC°. LX°. *quarto annotata sunt in istâ paginâ nomina militum et armigerum qui debent custodiam Montis tempore guerre, qui fecerunt hommagia Nicholo Alexandro, tunc abbati...* » Continuation du Cartul., n° 80. — 2 *Livre Vert*, p. 79. — 3 Mss. n° 14. — 4 *Ap.* M. Cousin. — 5 M. Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel*, tom. II, p. 143.

l'évêque d'Avranches, d'après l'Aveu de Robert Cenalis : « Jacques d'Argouges tient de moi le fief de la Champagne, assiz en la paroisse de Plomb et de Saint-Jean-de-la-Hèze.[1] » Dans le registre des nobles qui restèrent catholiques, dans le mouvement de la Réforme, on trouve le nom de Jean d'Argennes, sieur de La Champagne, demeurant à Plomb. Ensuite ce fief passa aux Vivien de La Champagne.

Outre son manoir, Plomb renferme plusieurs Mesnils, le Mesnil proprement dit, les deux Brémesnils, ou petits manoirs de Brée, et le Mesnil-Terré. Celui-ci est désigné dans le *Livre Vert* : « *Carta Laurencii de Mesnil Terre super hebergamentum de Plumbo.* 1250[2]. »

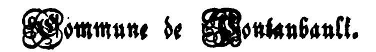
Un historien a vu au village de la Lunelière des pierres en forme de *lune*, d'origine druidique. Nous n'avons vu qu'un étang traversé par un ruisseau, qui afflue à la rivière de Plomb, des prés affleurés de blocs épars, et nous n'avons appris des habitans qu'une seule particularité sur les pierres du village, c'est que de là étaient parties les bornes qui enferment la place Baudange.

En 1763, Plomb était dans la sergenterie de Ponts, et comptait 117 feux[3].

Au bord de la grande route, entre Plomb et Sainte-Pience sont les sépultures de plusieurs gardes-nationaux ou gardes-territoriaux de Villedieu, qui, revenant de faire escorte à Avranches, furent attaqués vers 1795 par un parti royaliste, et succombèrent après une courageuse et désespérée résistance. Deux ans auparavant, une division commandée par La Rochejacquelein[4] couvrait cette route et allait prendre Villedieu, le point le plus extrême de la Normandie, dans lequel les Vendéens eussent pénétré.

1 Aveu de Robert Cenalis à François 1er. — 2 *Livre Vert*, fol. 55. — 3 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 4 17 nov. 1793. La division était de 150 chevaux, 2,000 fantassins, et 6 pièces d'artillerie.

XII.



Ad milliare Gallicanum post Avranches versùs meridiem calcatur illustris Pons Aubault quem subit fluvius Selune.
(Topog. Galliæ 1659.)

..........Et fut près ce rivage
Où est sur pillotis, planté, d'un grand ouvrage,
Le Pont dit de ce Bal, que le peuple rustaut,
Au lieu de Pont au Bal, appelle Pont au Baut.
(J. de Vitel.)

La petite commune de Pontaubault, traversée par la route d'Avranches à Pontorson, n'a de limites bien naturelles qu'au nord où elle est baignée par la Sélune. Elle est à peu près carrée et s'étend, par une pente rapide, de la Butte-des-Quatre-Vents aux bords de sa belle rivière qui, rétrécie sous les arches de son pont, se dilate en aval et en amont : c'est là que la grève commence. Le ruisseau de Foucaut — « le vieil dieu Foucaut à la barbe hérissée[1] », — qui passe à Lentilles, la limite à l'est ; un ruisselet la sépare de Céaux ; le faîte de la Butte-des-Quatre-Vents la borne au sud. Une nouvelle direction de la grande route, sur un plan moins raide, forme un segment appelé le V, et qui, appliqué sur

1 Jean de Vitel. *La Prinse du Mont Saint-Michel.*

l'ancienne, figure un triangle équilatéral. Pontaubault est un coteau pittoresque, d'où l'œil se promène de l'évasement aréneux de la rivière dans l'intérieur des terres, le long des circuits de la Sélune, belle nature gâtée par la sale misère de son village, que fait ressortir encore la propreté et la fraîcheur de son vaste pont récemment restauré.

La Sélune se jette dans les grèves à Pontaubault. Ses noms sont *Senuna* dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel, dans G. Le Breton, etc., c'est son nom antique et véritable. On a dit ensuite Sélune par euphonie; on a même contracté en *Selne*, selon Dumoulin. On l'appelle encore *Ardre*, *Ardée*, *Arduus*. Ces noms sont celtiques et signifient la rivière[1]. Raoul Glaber l'appelle *Arduus* : « *Est non longè a promontorio* (le Mont Saint-Michel) *fluviolus cognomento Arduus*[2]. »

Toutes les expressions latines que nous connaissons du nom de cette paroisse confirment la présomption instantanée et, pour ainsi dire, instinctive qu'il renferme un nom propre. On n'a qu'à ouvrir un dictionnaire géographique qui donne les anciens noms latins[3], et l'on trouvera plus de cent localités dans lesquelles le mot de pont a pour affixe un nom propre. Ainsi les trois ponts principaux de l'arrondissement d'Avranches ont-ils reçu pour affixe un nom d'homme: Pont-Gilbert, *Pons Gisleberti*, Pontaubault, *Pons Alboldi*, Pontorson, *Pons Ursonis*. Robert Cenalis écrit *Pons Alboti*[4]. M. Cousin écrit, Pont au Baud, *Pons Baldus, seu Pons Balduinus, Pons Alboldi*[5]. Adrien de Valois, d'après une charte de Henri II, de 1157, donne

1 *Segia et Senuna*. Cart. XIIe siècle. Introd. - *Inter Sevam Senunamque*. Philippidos G. Britonis, lib. VIII. On peut citer le Σηνοανα de Ptolemée. - Les autres noms sont dans Dumoulin, *Diss. de la Normandie*. Voir la description hydrographique de cette rivière à l'article de Poilley. — 2 Radulphus Glaber, l. III, *Hist. Franc.* — 3 Expilly et Bruzen de La Martinière, par exemple. — 4 *Hierarchia Neustriæ, De re Gallicâ*. — 5 Nomenclature de 1750.

Pontem Aubaudi[1]. Un chroniqueur du XV[e] siècle écrit Pont Aubaud[2]. Pour choisir entre ces noms propres, il nous semble que celui d'*Alboldus* est le plus historique et le plus probable: nous voudrions donc écrire *Pontaubaud*. Il y a beaucoup d'*Alboldus* dans le *Domesday*: il y a *Alboldus Lotharensis*, *Alboldus clericus*, *Alboldus cocus*.... Si l'on voulait avoir raison de la forme actuelle, Pontaubault et Pontaubaut, il faudrait supposer *Alboltus*, et *Albotus*, noms qui ne se trouvent pas dans le grand recueil de noms normands, le *Domesday*, mais qui sont portés dans le pays sous la forme d'*Albot*[3]. Aussi Robert Cenalis dit-il quelque part « *Pons Alboti*, Pont Albot. »

Le pont de ce village avait encore tout récemment une physionomie antique. Il était très-étroit, plusieurs arches étaient en ogive, et les tailloirs, au coin revêtu de dalles imbriquées, s'élevaient comme des clochetons jusqu'au bord des parapets. Dans l'élan de ses quinze arches il saisissait ses rivages. Une restauration récente l'a considérablement élargi, a enterré deux arches, cintré les voûtes, abaissé les tailloirs et aiguisé leurs angles. C'est maintenant un pont large, solide, régulier, un peu dur à l'œil, comme en sait faire l'ingénieur de notre époque, dont la première, hélas! et l'unique préoccupation est la régularité solide. Que l'utile, escorté de l'économie et de la géométrie, batte des mains; mais qu'il permette à l'art et à l'archéologie de regretter l'ancien pont, le

1 *Notitia Galliæ*, au mot *Abrincatui*. - Plus loin il écrit *Pontem Hubaldi*. — 2 G. Gruel, *Hist. du connét. de Richemont*, collect. Petitot, tom. VIII, p. 438. — 3 S'il fallait démontrer encore pour cette localité le principe général des noms d'hommes dans la terminologie topographique, nous nous appuierions de l'autorité fort grave d'Adrien de Valois. A propos du Pontaubault, il explique la règle générale des noms de ponts: « *A viris qui ipsa condiderunt cognomina varia sortiti sunt Pontes*.... et il cite.... *Pons Ursonis*, Pontorson, *Pons Audemari*, Pont-Audemer, *Pons Remigii*, Pont-Remy, etc.

pont de la légende, le pont qu'Adrien de Valois appelle *Pons Altus* [1], le pont de la duchesse Anne.

Cet endroit fut un passage, un gué très-fréquenté par les Romains, et c'est par là que devait se diriger la voie de *Cosedia* à *Condate*, passant par *Legedia*. En réparant le pont, on a trouvé plus de trois cents monnaies du Haut-Empire, entre autres un très-beau Caligula en grand-bronze [2]. François Desrues écrivait à la fin du XVI[e] siècle : « A une lieue d'Avranches, vers midy, est Pontaubault fort remarquable, soubs lequel passe la rivière de Selune qui va se ruer non loin de là en la mer occidentale joignant le Mont Saint-Michel [3]. » Bruzen de la Martinière dit qu'on croyait que ce pont était l'ouvrage des fées [4]. M. Desroches parle de la croyance qui l'attribue à un esprit de l'autre monde [5]. Une tradition plus récente et plus historique en attribue la construction à la reine Anne : le pont étroit que nous avons vu, avec ses arches ogivales, ses tailloirs en forme de contreforts, pouvait bien remonter à Charles VIII. Peu éloigné de la Bretagne, il était considéré comme le symbole de leur mariage et de l'union de la Bretagne à la Normandie et à la France. M. Cousin dit qu'on prétend qu'il fut construit pour la reine Anne, et qu'elle y passa la première. Un dicton populaire fait rêver à une merveilleuse histoire : — c'est comme Pontaubault : on y travaille toujours, on ne le finit jamais.

Ces détails, moitié historiques, moitié légendaires, font voir toute la célébrité de ce passage, la difficulté de la construction de ce pont, et les merveilleuses croyances qui s'y rat-

1 Hadr. Vales. *Notitia Gall.* verbo *Pons*. — 2 Évalué 300 fr. dans Mionnet. La plupart de ces monnaies ont été déposées au Musée d'Avranches avec le procès-verbal de découverte de M. l'ingénieur Méquet, qui fit don de ce qu'il put recueillir de cette riche trouvaille. — 3 *Descript. de la France*, par François Desrues, de la Lande-d'Airou. — 4 *Dict. Géog.* — 5 *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. II, chap. XIV.

tachaient. Nous avons recueilli une légende qui s'ajoute aux traditions et les complète. Elle se retrouve d'ailleurs appliquée à d'autres ponts.

Quand on voulut jeter un pont sur ce gué large et dangereux que traversait une voie romaine, où s'étaient heurtés les Gaulois et les Romains, là où la Sélune commence à s'étaler sur les sables de la mer, les forces humaines semblèrent impuissantes pour cette œuvre gigantesque. L'architecte invoqua le secours du démon, qui s'engagea à bâtir le pont, si on lui concédait la possession du premier être qui le traverserait. Quand le pont se fut élancé sur ses quinze arches, et d'un jet hardi eut saisi les deux rives, Satan, posté à une des extrémités, attendit que sa proie vînt à passer. Bientôt il entendit des cris et le claquement d'un fouet : il compta sur l'âme de quelque seigneur en voyage, pérégrinant vers le Mont Saint-Michel, ou de quelque riche châtelaine sur sa mule. Il s'élança sur le pont pour saisir son bien : il attrapa un chat que le malin architecte avait lancé à grands cris et à coups de fouet [1].

La légende du Menhir de Vaumoisson constate aussi l'origine diabolique de ce monument [2].

Parmi les nombreux miracles attribués à saint Michel, relatés dans les chroniques de l'abbaye du Mont, il en est un qui se passa près de Pontaubault. Dom Huynes a raconté ce miracle dans son histoire, mais nous préférons le récit original dont il n'a été que le traducteur : « Ce ne peut être qu'avec dévotion que les âmes pieuses doivent considérer — *non indevotè a piis mentibus est considerandum* — le miracle d'un pèlerin qui, emporté environ pendant sept lieues dans les flots — *ferè per septem leucas delatus* — fut porté jusqu'au lieu appelé Pontaubault — *qui dicitur gallicè Pontaubault* — et ensuite jusqu'à celui qui est appelé Tombelène — *qui di-*

1 Voir nos *Légendes du pays*, *Journal d'Avranches*, 17 juillet 1842. — 2 Voir l'article de Bouillon.

citur Tumbahelene — et qui fut retrouvé vivant, auprès de son cheval mort. Tandis qu'il passait comme emporté devant le Mont, il criait de loin à haute voix, entendu de tout le monde : « Sainct Michiel aide et je yrai à ta merci [1]. »

Le pont de Pontaubault n'est pas dans l'axe de la route. Cette remarque s'applique à celui de Pontorson et à celui de Ponts-sous-Avranches. La nécessité de la défense peut seule expliquer cette déviation de la ligne droite. Par cette disposition, les abords du pont devenaient comme les deux faces d'une courtine qui battaient l'ennemi en flanc, et l'écharpaient dans sa moindre profondeur [2].

L'église de Pontaubault — *monasterium de Ponteaubaudi* — située au bord de la route royale comme jadis — *butat ad cheminum domini regis quo itur de Sto Jacobo de Beuron apud Abrincas* — est un modeste oratoire, composé d'un chœur et d'une nef au portail roman. Son archivolte semble doublée par le mur intérieur, et le coin roman saillit légèrement entre la colonnette et le jambage. Les chapiteaux, superficiellement ciselés, n'offrent pas de figure caractérisée. L'épais badigeon qui empâte la façade cache l'appareil. La côtière du sud est pénétrée de deux fenestrelles ogivales et d'une grande fenêtre dont les linteaux sont des fragmens de pierres tombales sur lesquelles on lit le nom de Richard, curé. La porte de ce côté pourrait bien être contemporaine du portail, c'est-à-dire du XI[e] siècle : c'est une ouverture basse et étroite dont le tympan est rempli, et qui présente aux trois points de son arc trois modillons à face humaine. Le chœur est une construction moderne avec des pierres anciennes aux angles des murs et aux encadremens des fenêtres. Sur le côté sep-

1 Mss. n° 34 et 24. — 2 Ce pont est ainsi noté dans l'ouvrage de Navier : « Pierre. Cintré. 15 arches de 5,9 à 6,8 d'ouverture. Largeur 4,9. Total des ouvertures 98,3. Ancien. » *Traité de la Construction des Ponts*, tom. 1[er], p. 126. Il s'agit du pont avant sa réparation.

tentrional on voit une pierre tombale de 1654. Il y a deux fenestrelles analogues à celles du côté opposé. La timide et chétive flèche du village est imbriquée de bardeau. L'intérieur n'offre rien d'intéressant, excepté un petit encadrement de vitrail peint dans lequel on voit une figure d'ange, un brillant devant-d'autel, du XVIII[e] siècle, dont les volutes végétales encadrent une Salutation, une piscine ogivale, une coupe baptismale simple et élégante, posée sur une base étroite, ceinte au point d'étranglement d'un tore et d'un câble.

La plus ancienne pièce, à notre connaissance, qui mentionne Pontaubault est une lettre de Henri II, roi d'Angleterre, en 1157, dont Adrien de Valois cite une expression « *Pontem Aubaudi*[1]. »

Cette église fut donnée, vers le milieu du XIV[e] siècle, au Chapitre d'Avranches par Geslin, fils d'Ate, citoyen d'Avranches — *civis Abrincensis.* — Dans la charte insérée au *Livre Vert*, l'église ou le presbytère est appelé d'un nom assez usité en ce sens — *monasterium dicti loci*, comme le mot *collegium* est appliqué à l'église de Saint-Gervais. Voici cette charte pleine de détails de mœurs et de topographie : « *Sciant quod ego Geslinus filius Ate civis Abrincensis dedi canonicis ecclesiam beati Andree de Ponteaubaudi cum omnibus pertinenciis et feodum unius vavassoris.... reddit annuatim tres sol. cenom. et servicium unius hominis cum equo ad submocionem canonicorum, ituri per Normanniam pro eorum negociis et præterea procurationem trium hominum cum equis semel in anno, et unam masuram propè cheminum de Sancto Jacobo de Beuron.... Viam qua itur ad monasterium dicti loci et butat ad cheminum domini regis quo itur de S. Jacobo de Beuron apud Abrincas.....*[2] »

En 1648, l'église de Pontaubault, dont le patron était le chanoine de Pontaubault, avait un revenu de 115 liv.[3] En

1 *Not. Gal.* au mot *Abrincatui.* — 2 *Livre Vert.* — 3 *Pouillé du Dioc.*, p. 4.

1698, la cure valait 200 liv.; la paroisse payait 471 liv. de taille et renfermait 47 taillables. Les nobles personnes étaient alors la veuve de J. Delanoe, écuyer, et son fils[1]. En 1763, Pontaubault faisait partie de la sergenterie de Pigace et renfermait 62 feux[2]. Le même auteur l'appelle « un grand passage sur la route de Bretagne. »

Propriété canonicale, cette paroisse n'avait pas de manoir : elle n'avait qu'une grange décimale, dans laquelle on a pratiqué la maison d'école.

Il y avait peu de fiefs importans. Le *Livre Vert* cite seulement le fief aux Normands, « *feodum as Normanz, in parochiâ de Ponteaubaut, scilicet in illâ parte quæ est ultrà cheminum de Sancto Jacobo de Beuron*[3] », et le fief précité « *feodum unius vavassoris.* »

Une charte du *Livre Vert* relative à Pontaubault est un specimen de la langue française dans notre pays à la fin du XIII[e] siècle : « C'est assaveir tout leritage que ens avoient et pooient avoir et qui eschaoir lor pooit et tenoit en la proesse deu Pontaubaut a tenir a avoir et a porsoir en dreit eritage audit chanoine et a ses hs ou a qui cause aveit de lui franchement pesiblement et quitement sans nuls reclame des ore en avant et que ce soit ferme et estable a fin et a touz jourz.... Ce fut fet an de grâce mil cc. nonante[4]. »

Le pauvre village ne présente guère d'habitation qui attire les regards. Un chapiteau placé à l'angle d'une maison qui regarde la rivière éveillera peut-être la curiosité de l'antiquaire. Il se trouvera en face d'une maison républicaine. Cette époque tire un certain caractère de l'encadrement des ouvertures, comme on a pu le remarquer dans notre description des deux pavillons du collége d'Avranches. Cet encadrement consiste en des linteaux arqués et des jambages bordés d'un filet carré,

1 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 2 *Dict. des Gaules* par Expilly. — 3 *Livre Vert*, p. 113. — 4 *Livre Vert*, fol. 105.

avec un losange ou un carré taillé en prisme, posé au milieu de l'arc. Celle de Pontaubault est bâtie dans ce genre et porte sur un de ses cartouches l'inscription, AN VI. Elle fut construite avec des pierres venues de la démolition du château du Quesnoy[1].

Pontaubault a dû être le théâtre de beaucoup d'engagemens et d'escarmouches dans les guerres qui désolèrent la France au Moyen-Age et qui étaient, pour ainsi dire, l'état permanent des populations. L'histoire n'a consacré le souvenir que d'un petit nombre de ces affaires.

Dans la grande lutte nationale du XVe siècle, alors que le roi d'Angleterre possédait la Normandie, qu'il dépeçait et distribuait à sa volonté, comme son ancêtre le Conquérant l'avait fait de l'Angleterre, Pontorson était commandé par un seigneur breton, appelé de Rostrenen, laissé là par le connétable de Richemont. Les Français de la garnison, enhardis par un succès qu'ils venaient d'obtenir sur les Anglais entre Pontorson et le Mont Saint-Michel, essayèrent une chevauchée vers Avranches qui était occupée par les troupes étrangères. Un témoin oculaire, G. Gruel, raconte ainsi cette affaire : « Assez tost apres l'hyver, monseigneur de Rostrenen entreprint d'aller courir devant Avranches (1426) et mena belle compaignée et passant au dessoubs de Pont-Aubaud se noya un gentilhomme de sa compaignée et conveint faire un peu de demeure illec. Si saillirent les Anglois sur les coureurs et mondict seigneur de Rostrenen arriva et incontinent l'on chargea sur lesdicts Anglois et furent reboutez jusques bien pres de la porte et il y en eut bien trente que morts que prins. Et comme monseigneur de Rostrenen vouloit descendre à pied, arrivèrent environ quatre cents Anglois, dont estoit chef le sire de Fu-

1 Voir Saint-Martin-des-Champs. Le charretier qui portait ces débris laissa sans doute tomber l'écusson baronial sur la route : il est encastré dans une simple maison, vers le milieu du trajet.

roastre [1], et si ne sçavoient rien lesdicts Anglois de la ville de cette venue, non plus que monseigneur de Rostrenen, et veinrent lesdicts Anglois tellement frapper au dos de nos gens en telle manière qu'il conveint desemparer. Et bientost après fut prins mondict seigneur de Rostrenen et bien sept vingt et dix de ses gens, et n'y en eut que deux morts. Et cette prinse fut un très-mauvais coup pour Pontorson. Li y vint pour garder ladicte ville monseigneur de Chasteaubriant, puis après y vint monseigneur le maréchal, son frère, qui feirent fortifier la ville le mieulx que faire se pouvoit, mais on n'y sceut tant faire qu'elle valut guère [2]. »

Quelques années plus tard, dans les mêmes guerres, sous les murs d'Avranches et au passage d'une rivière qui n'est pas nommée, eurent lieu des engagemens importans. Deux historiens, M. Richard Seguin [3], et après lui M. Desroches [4], ont placé les faits au bord de la Sélune, à Pontaubault. Dom Lobineau les a localisés à Genets [5]. Nous ignorons quelles raisons ces historiens ont eues pour affirmer ces localités. Ponts-sous-Avranches satisferait peut-être mieux aux inductions tirées du récit; mais dans le doute nous le rattachons

1 Dom Lobineau raconte le même fait, mais appelle l'Anglais d'un nom plus probable, Fitz-Walter. *Hist. de Bretagne*, p. 569. Belleforest l'appelle Nonaistre. *Annales*, t. II. — 2 *Hist. du Conn. de Richemont* par G. Gruel. Collect. Petitot, t. VIII, p. 438. — 3 Cet historien ne cite pas ses autorités et n'inspire qu'une demi-confiance. Il nous est arrivé de constater authentiquement ses assertions, vraies quant au fond, mais fausses souvent dans le détail. Narrer, c'est compiler. C'est la loi de l'histoire, en tant que récit. C'est la méthode d'un historien admirable : Augustin Thierry n'invente pas ; il sait si bien les historiens contemporains, qu'il compose son récit, comme une trame parfaitement unie, avec leurs propres idées et leurs expressions. Voir Richard Seguin, *Hist. milit. des Bocains*, p. 317. — 4 *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. II, chap. XIV. — 5 D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, p. 611.

à Pontaubault. Ce récit prouve que vers 1440, il n'y avait pas de pont en cet endroit.

Le Connétable de Richemont, pour occuper, dit Dom Lobineau, les Routiers, en négociant la paix, faisait le siége d'Avranches, occupée par les Anglais. Talbot arrivait de Meaux pour débloquer la place. Richemont alla au-devant de lui avec une partie de ses troupes, jusqu'au bord d'une rivière. « Il y avait entre eux une rivière bien petite, et tous les jours nos gens cuidoient combatre, et y furent faicts plusieurs chevaliers... Et comme nos gens cuidèrent passer cette rivière, il s'y noya deux ou trois gens de bien, et demeurèrent lesdicts Anglois en bataille d'un costé et nos gens d'autre costé. Et quand ce venoit au soir, tout le monde s'en alloit coucher ès villaiges, et loger leurs chevaulx. Et vous certifie qu'il estoit nuict qu'il ne demeuroit pas à mondict seigneur le connétable quatre cents combatans, et Dieu sait qu'il y endura. Et une nuict les Anglois vinrent gaigner un gué et le trouvèrent en droict la ville d'Avranches, qui jamais n'avoit esté trouvé, et par là vinrent gaigner la ville et prinrent Auffroi Prevost [1], et aucuns de nos gens qui faisoient le guet devant ladicte ville d'Avranches et les autres se retirèrent à la bataille qui estoit loing de là... Tout le monde commença à tirer en Bretagne, sans ordonnance [2]. »

A l'approche de l'émigration vendéenne, qui marchait sur Granville, plusieurs tentatives furent faites pour couvrir Avranches : des redoutes furent élevées au Quesnoy, et on essaya de couper le pont du Pontaubault. Une arche fut à moitié coupée, et on voit encore la trace de la rupture, mais les Vendéens comblèrent le vide avec des fagots, et les interminables files de cette foule confuse passèrent pendant plu-

1 Dans sa narration amplifiée, Rich. Seguin a mis *Cuffry, grand prevôt de l'armée*, etc. — 2 G. Gruel, Collect. Petitot, t. VIII, p. 512. G. Gruel était le secrétaire du connétable.

sieurs jours pour repasser bientôt moins nombreuses et plus désolées. Pendant l'époque républicaine, un corps-de-garde, que l'on voyait encore récemment, fut occupé sur la rive gauche. Au retour des Vendéens du siége de Granville, le général Tribou, qui commandait Pontorson avec 4,000 hommes, en détacha 600 pour couper le pont de Pontaubault; Lejay et Forestier, deux officiers de la cavalerie vendéenne, qui éclairaient la marche de la colonne vaincue et démoralisée, chargèrent cette troupe et la poussèrent l'épée dans les reins jusqu'à Caugé où s'engagea un combat important [1].

Pour clore cet article, nous avons des vers du crû, des vers d'un poète né sur ces bords, à quelques pas de ce pont, à Lentilles en Poilley, vers le milieu du XVI[e] siècle.

Il existe une étymologie, que racontent les antiquaires de village, car le village a ses antiquaires, comme ses avocats. L'ancienneté de cette étymologie populaire est prouvée par des vers de la fin du XVI[e] siècle. On dit que les bourgeois d'Avranches venaient *baller* sous les *treilles* de Pontaubault: notre poète a ennobli cette vulgaire interprétation:

Puis desvallant plus bas sur ce fleuve escumeux (la Sélune),
Se monstroit un troupeau de nymphes et de fées
Qui, aux cheveux épars, aux cottes agrafées,
Balloient d'un pied nombreux, sur l'odorant tapis
Des herbes et des fleurs qui couvroient le pastis [2]
Qu'abbreuve la Sélune, et fut près ce rivage
Où est sur pillotis, planté, d'un grand ouvrage,
Le pont dit de ce Bal, que le peuple rustaut,
Au lieu de Pont au Bal, appelle Pont au Baut [3].

1 Voir les *Mémoires de M[me] de La Rochejacquelein* et l'*Histoire de la Vendée* par Bournisseux. Voir aussi l'art. de Boucey. — 2 Ce joli mot qui veut dire lieu de pâturage a disparu de la langue, mais est resté dans quelques noms topographiques, comme le *Pâtis* en Ducey, verte lisière le long de la Sélune. — 3 *La Prinse du Mont Saint-Michel* par Jean de Vitel, poète avranchois. Voir l'art. de Poilley, sa patrie.

XIII.



Rotbertus de Abrincis tradidit omnem decimam suam de Ponz... et decimam trium vavassorum de Folmuchunz, et decimam cujusdam medietarie quam apud Cavigneium possidebat.

(Charte de 1129. *Cartulaire du Mont Saint-Michel.*)

Le village de Ponts est entouré d'eaux de tous côtés: son église est bâtie au confluent de la Sée et de la rivière combinée de Plomb et de Chavoy. Les limites naturelles ne manquaient pas; cependant c'est du côté même de ces eaux que l'on a tracé une ligne de convention qui met l'église et le village en-dehors de la commune. La Sée formait entre Ponts et Avranches une barrière infranchissable, mais la cité a passé par-dessus la rivière, dans son avidité fiscale, et a planté de l'autre côté la borne de l'octroi. Aussi la limite méridionale de cette commune est-elle tracée contre toutes les lois topographiques. Les autres faces, à part le sud-est et l'est, sont aussi irrégulières, et nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup de communes aussi mal dessinées. Assurément la géométrie n'a pas de figure qui puisse être l'expression de ce plan que découpa sans doute quelque arpenteur après boire. La Sée au sud, la Sée à l'est avec le cours d'eau séparatif de Tirepied, la route de la Haye à l'ouest, la rivière de Chavoy et de Plomb

au nord, telles étaient peut-être les lignes rationnelles : ce finage aurait eu encore l'avantage de régulariser à la fois cinq communes : Avranches, Saint-Jean-de-la-Haize, Ponts, Plomb et Chavoy.

La Sée, nom celtique qui signifie rivière, est traduite et orthographiée bien diversement dans les Mss. et les auteurs : le *Cartulaire* du Mont Saint-Michel l'appelle *Seva* et *Segia;* le chapelain et le poète de Philippe-Auguste, G. Le Breton, l'appelle aussi *Seva*, Robert Cenalis écrit *Sœa*, Samson écrit *Sès*, Templouse écrit *Seuf*, les *Rôles de l'Echiquier Seia*, etc.

Le nom de Ponts, *Pontes*, dérive des ponts qui se trouvent l'un sur la Sée, le Pont Saint-Philibert, l'autre, le Pont Saint-Etienne, sur la rivière combinée de Plomb et de Chavoy. Il y en a encore un troisième sur la route de Villedieu[1], entre le village de Ponts et le Bourg-Robert, le Pont Dellette. Plus que jamais ce village mérite son nom, car sur la route récente de la Haye-Pesnel, à quelques pas des dernières maisons, on a jeté trois ou quatre ponts. L'ancien pont de la Sée était en moellon, avec sept arches, déviant de l'axe de la route suivant un usage assez constant : on en voyait encore récemment les piles[2]. Cette quantité de ponts indique assez la nature du sol. Le village est placé sur les bords de deux rivières et sur un sol humide ; en outre le ruisseau du Noyer afflue à la Sée près du pont, ainsi que celui de la Menardière. La commune est sillonnée par le milieu et dans sa longueur par la rivière de Plomb et de Chavoy, vallée aux pentes molles que cotoie la route royale. Réunies à leur entrée sur son ter-

1 *Chimmino qui vadit de Pontibus ad Villam Dei de Saltucapro.* — 2 Notule de l'ouvrage de Navier : « Ponts-sous-Avranches. Sée à la mer. Moellon. Arc. 7 arches de 2,3 à 3,2 d'ouv. 4,9 de largeur : 20,4 total des ouvertures. 45, surface du débouché. Ancien. » *Traité de la Construction des Ponts*, t. 1er, p. 126.

ritoire, elles se séparent pour couler parallèlement, s'unissent, se séparent, et s'unissent encore.

Le cimetière est baigné par la rivière de Plomb et Chavoy, et par la Sée. L'église affecte la disposition en croix, mais l'extrémité n'est pas proportionnée avec les transepts, comme si le chœur avait été diminué. Sous le chevet même est le pont généralement appelé Pont Saint-Etienne[1], du patron de la paroisse ; le pont de la Sée est appelé par Adrien de Valois *Pons sancti Philiberti*, « *qui est ad pedem montis Abrincatarum undè et à plerisque fluvius dicitur urbem Abrincatas præterlabi et attingere*[2]. »

L'église porte l'empreinte de plusieurs époques.

Le grand appareil qui forme comme le soubassement du chœur et des transepts, de beaux chapiteaux épars, deux au portail, deux servant de banc au seuil d'une maison d'un village voisin, dit Bourg-Robert, une table d'autel en granit, représentent l'époque romane et l'édifice qui fut élevé là dans la période normande. Un des chapiteaux est ciselé de la dent de loup et du cœur de cette époque.

Au XIV[e] siècle appartient le joli baptistère, cuvette octogone, brodée tout autour d'une arcature ogivale d'un bon style[3].

1 Une des arches de ce pont est, dit-on, l'orifice d'un souterrain qui va vers la vieille route de la Haye, dont quelques tronçons existent encore, et paraissent avoir appartenu à la route romaine de *Cosedia* à *Legedia*. La tradition fait généralement abus des souterrains. Une tradition, qui est peut-être une raillerie, prétend que le puits de l'Hyvet, celui dans lequel se noya M. Rosnivillain, était l'orifice d'un souterrain, et qu'un canard jeté dans ses profondeurs reparut sain et sauf, criant et battant des ailes, dans la Sée, sous l'église de Ponts. — 2 L'évêché d'Avranches possédait deux baronnies, celle d'Avranches et celle de Saint-Philibert dans le diocèse de Rouen. C'est de celle-ci sans doute que viendrait le nom de ce pont. — 3 Ces fonts ont été dessinés par le neveu de M. de Pirch. Nous possédons ce dessin.

Au XVe siècle se rapportent les deux transepts, dont l'un a conservé quelques fragmens de vitrail peint. A peu près à cette époque a été sculpté un bas-relief en calcaire de Caen qui représente dans ses quatre compartimens quatre scènes de la vie de saint Etienne le patron. C'est bien la sculpture de cette époque avec sa naïveté et ses anachronismes. Ce bas-relief, encastré dans le mur oriental, placé à la hauteur de l'ancien autel, se trouve maintenant caché dans la boiserie de l'autel moderne. Un fait peu commun dans nos petites églises rurales se présente à Ponts : une fenêtre dans la face orientale de chacun des transepts.

La fin du XVIe siècle a vu bâtir le portail : c'est un cintre encadré dans un cordon qui se dessine en une pure accolade encadrée elle-même dans une arcature prismatique. Une inscription en élégans caractères gothiques est gravée au-dessus, près d'une rosace aux cercles de fer concentriques, remplie par des vitraux monochromes modernes. On lit, avec les caractères P. R. E., la date de 1565 : le reste, rongé par les lichens, est d'une lecture très-difficile. Cette même époque a bâti le petit portail du nord, pièce intéressante et rare, formant, avec une porte latérale de l'église abbatiale du Mont Saint-Michel, toute la richesse de l'arrondissement en architecture de la Renaissance. Son fronton carré, aujourd'hui vide, a dû renfermer quelques morceaux de sculpture.

La date de la tour, 1621, est cachée dans le fond d'un bénitier : cette tour est une masse lourde, carrée, avec des ouïes barrées [1], découpée au sommet par une balustrade, comme ses voisines de Saint-Jean, de Marcey, du Val-Saint-Père, et surmontée d'un toît cunéiforme avec une lanterne. Sa construction fut signalée par la chute et la mort de l'architecte.

1 Ces barres, qui se répandirent dans l'architecture civile vers le temps de Henri IV, nous ont donné le nom de *croisée*. Les archéologues anglais les appellent *transoms*.

La nef a été faite en 1708 et 1710 par P. de Montleon. Elle a des fenêtres en anse de panier, comme toutes les constructions de cette époque. A ce siècle se rapporte l'autel lourd, fastueux, entablement pesant porté sur des colonnes torses, le tout brillanté de dorures. C'est, dit-on, celui de l'abbaye de Montmorel. La boiserie des stalles ne manque pas de mérite : c'est celle de l'église de Notre-Dame-des-Champs. Les accoudoirs se terminent par des têtes de dogues appuyées sur des volutes végétales. Le dossier est travaillé assez délicatement : la frise est taillée à jour ; le montant de chaque stalle est sculpté de mascarons qui tirent la langue.

Les pierres tombales sont assez nombreuses dans cette église: il y en a une de 1590. La croix du cimetière n'est pas ancienne; sur le mur du cimetière est une table percée de trois trous : c'était une triple croix, qui semble avoir appartenu à l'époque romane. Les statuettes qui sont dans les lancettes du chevet appartiennent à l'époque gothique.

Le bas-relief nous semble mériter une description, et parce qu'il est caché aux regards, et parce qu'il porte le cachet de l'art de son temps.

Derrière la boiserie de l'autel du chœur, encastré dans le mur à la hauteur du tabernacle de l'autel primitif, est un bas-relief en pierre de Caen, pulvérisé par le temps et l'humidité. Plusieurs figures ont été mutilées, et la frise a disparu presque tout entière. Cette sculpture du XVI[e] siècle a été peinte, et quelques teintes d'or ont survécu. Elle représente, dans un ordre peu rationnel et peu historique, quatre scènes de la vie de saint Etienne : c'est la traduction de sa vie telle qu'elle est dans les Actes des Apôtres. Le saint a une physionomie expressive : c'est une tête jeune et douce, avec la chevelure cléricale ; il porte le manipule du diacre et la robe aux longs plis. Le premier compartiment représente l'imposition des mains des apôtres sur saint Etienne. Le deuxième représente un tombeau, avec un homme étendu sur son couvercle, comme dans les grandes sépultures du Moyen-Age : du corps de cet

homme sort, enveloppé dans des langes, un petit homme[1], image de l'âme, que reçoivent deux anges : c'est l'apothéose du saint. Le troisième montre saint Etienne devant Caïphe, lorsqu'il blasphême contre la loi ancienne : il tient un livre, symbole de sa science et de son éloquence. Le dernier représente la lapidation : Saul tient les vêtemens des lapidateurs. Ce bas-relief, mieux sculpté que celui de Saint-Saturnin, specimen d'une sculpture naïve dans ses formes et ses costumes, mériterait de voir le jour ; mais son état de vétusté s'y oppose. Sous d'autres autels se voient encore des débris d'ancienne sculpture, entre autres un saint Mammez, soutenant ses entrailles, trop vrai pour être exposé aux regards.

Le cimetière se trouve dans l'angle formé par la jonction de la rivière de Plomb et la Sée. Cette dernière rivière, peu profonde à cet endroit, se couvre des tiges chevelues, peignées et lissées par le courant, de grenouillettes et de potamots, que le poète qui a personnifié nos rivières, Jean de Vitel, eût appelées la verte et ondoyante chevelure de la nymphe de la Sée[2].

En 1648, l'église de Saint-Etienne-de-Ponts appartenait au scholastique de la cathédrale, et rendait 100 liv.[3] En 1698, la cure de Ponts valait 400 liv. Outre le curé, il y avait huit prêtres. La taille était de 765 liv., et le nombre des taillables de 160. Le seul gentilhomme de la paroisse était Fr. de La Piganière[4]. En 1763, Ponts, chef-lieu de la sergenterie de ce nom, renfermait 120 feux[5]. Cette paroisse faisait partie de

1 *Homunculus*, un abrégé de l'homme ; les anciens appelaient quelquefois l'âme ainsi. Les sculpteurs du Moyen-Age l'ont matérialisée sous cette forme. Voir les curieux reliefs de Saint-Léger, dans lesquels l'âme du bon larron est figurée par un joli enfant, et celle du mauvais par un noir petit diable. — 2 Il a dit : Selune qui estoit en son antre assopie. *La Prinse du Mont Saint-Michel.* — 3 *Pouillé*, p. 2. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 5 Expilly, *Dict. des Gaules.*

l'archidiaconé de la Chrétienté, avec toutes les paroisses qui rayonnent autour d'Avranches[1]. Le pont principal de cette paroisse était sujet à de grandes réparations pour le compte du roi[2], qui, outre Avranches, avait plusieurs possessions dans le voisinage, les Moulins-le-Roy, les Moulins-de-Ponts, le droit de pêche à Ponts, etc., pour lesquels l'évêque d'Avranches lui devait hommage : « Je possède, disait Robert Cenalis en 1550[3], les moulins de Ponts et droit de pescherie au dessus et au dessoubz. » Ponts avait deux foires importantes dont la dîme appartenait au Chapitre de la cathédrale[4]. Les évêques et les abbés du Mont Saint-Michel avaient échangé des franchises pour les hommes de leur territoire respectif, en souvenir de saint Aubert, dans trois localités qui leur appartenaient. Un registre de l'Abbaye établit ainsi ces franchises : « Les hommes mons. dAvrench de la ville de Pons du Val S. Pere et dAvrench resseans purement soubz levesq par an et par jour sont frans de vendre et dacheter es villes de Genez du Mont Saint-Michel et dArdevon et aussi sont frans les hommes a labbe du Mont dArdevon et de Genez es foires et es villes a levesque pour ce que mons saint Aubert donna lesdites villes quent il fonda le Mont[5]. »

En 1305, un évêque d'Avranches, Geoffroy-le-Boucher, rendit une charte insérée dans le *Livre Vert*, qui, après un

1 Nomenclature des Paroisses, *ap.* M. Cousin. — 2 *Mém.* de M. Foucault. — 3 Aveu rendu à François 1er, *ap.* M. Cousin. — 4 Stapleton, *Observat. on the great Rolls*, 1res pages du t. II. M. Desroches cite une bulle du pape Luce, qui mentionne la concession au Chapitre de la dîme des foires de Saint-André et de Ponts. — 5 C'était la reconnaissance du double titre de saint Aubert, évêque d'Avranches, et fondateur de l'abbaye du Mont Saint-Michel : « En ce tens que li rois Childebert regnoit funda li evesques Auber Abricacensis leglise St Michiel que lon dist au perill de mer. » (*Chroniques de Saint-Denis*, liv. v.)

long préambule, concède au Chapitre « *plenariam facultatem molendi blada sua ac faciendum panem pro Capitulo in molendinis nostris de Pontibus*[1]. » En cette même année, Pierre de la Perine contracta la dette annuelle d'une *geline de regart:* « recogneut Pierre de la Perigne de la proisse de Pontz, quil aveit vendu et deu tout en tout deleissé à touz jourz à henorables hommes le deen et le Chapitre d'Avranches une geline de regart. »

L'église et la bourgade de Ponts étaient entre deux maladreries, celle de Saint-Nicolas, au pied du Tertre, sur la paroisse de Saint-Gervais-d'Avranches, et celle de la Madeleine sur le territoire de Ponts, entre cette paroisse et celle de Tirepied. Elles dépendaient toutes deux de l'Hôtel-Dieu d'Avranches. Il ne reste plus une seule pierre de la chapelle de la Madeleine : il n'en reste plus que le nom et le vague souvenir de quelques vieillards. Elle était au bord de la route de Tirepied, dans les champs de la Madeleine, où la charrue déterre des ossemens et des débris de pierres et de ciment. Un puits comblé, qui appartenait à cette maladrerie, renferme, dit-on, la cloche de la chapelle. Des fouilles ont été faites inutilement pour la retrouver; mais le fermier actuel doit les reprendre. A quelque distance est un vieux puits abandonné, dont la margelle et l'orifice ont complétement disparu sous un réseau de ronces. Quelques pierres de la chapelle se retrouvent peut-être dans les murs d'une grange voisine, qui renferment aussi deux pierres sculptées d'une feuille. La Madeleine de Ponts est citée trois fois dans le *Pouillé du Diocèse* fait en 1648 : « La chapelle de la Madeleine ou Maladrerie de Ponts a pour patron le grand-aumônier de France et rend 100 liv. — La maladrerie de Ponts, de fondation commune, rend 200 liv, et dépend de l'Evêque. — La maladrerie de la Madeleine d'Avranches, de fondation royale,

1 *Livre Vert.*

dont le patron est le grand-aumônier de France, rend 800 liv.[1] » Ces assertions ne s'accordent pas sur la fondation ni sur le patronage : pour le patronage elles se concilient, car du domaine de l'évêque cette maladrerie a pu passer dans le domaine royal, puisque Louis XIV centralisa les établissemens charitables en s'immisçant dans leur administration. Ainsi en 1696, Louis XIV unit à l'Hôtel-Dieu d'Avranches les biens et revenus des maladreries de la Madeleine de Ponts, de Sainte-Catherine de Bacilly[2], de Saint-Blaise de Champeaux, l'Hôtel-Dieu de Sainte-Anne de Genets[3]. Quand M. Foucault dressa son utile Statistique de la Généralité de Caen, en 1698, la chapelle de la Madeleine payait 100 liv. par an[4].

Quelques idées générales et locales sur les léproseries trouveront peut-être leur place ici.

Les maladreries ou léproseries étaient très-nombreuses au Moyen-Age, puisque Louis VIII fit des donations à deux mille ladreries de son royaume. Il y en avait encore quatorze au XVIIe siècle dans le diocèse d'Avranches. Elles étaient pour la plupart sous l'invocation de sainte Madeleine : on les mettait généralement en-dehors des villes et dans des lieux écartés et bien aérés : ainsi pour le premier cas, la Madeleine de Ponts et la maladrerie de Saint-Nicolas au bas du Tertre, et pour le second la maladrerie de Saint-Blaise sur la lande de Beuvais. On connaît les lois générales faites contre le lépreux, contre ce malheureux, objet de dégoût, séquestré de la société humaine ; on connaît sa crecelle qui avertit les passans de ne pas se mettre sous son vent, son bidon de bois, sa baguette qui désigne sans qu'il touche, son habit fermé qui le signale de loin. Un article d'une de ces lois fera comprendre toute l'horreur qu'inspirait le ladre. « Si tu craches sur la

1 *Pouillé*, p. 9 et p. 12. — 2 Ou plutôt de Genêts. — 3 *Cartulaire* de l'Hôpital d'Avranches. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.*

terre, tu couvriras ta salive de poussière ou tu l'effaceras avec ton pied. » Nous avons recherché si notre diocèse n'avait pas de lois ou d'instructions particulières contre les lépreux. Nous avons trouvé, dans un synode de Robert Cenalis de 1550, une section consacrée à ces malheureux[1], qu'on appelait chez nous Mezeaux. Villedieu a sa rue des Mezeaux, comme il a sa ruelle au Mière (médecin). D'après ces statuts diocésains, « il est défendu de demeurer avec les lépreux — on doit leur donner des habits qui les distinguent — chaque curé doit avertir ses paroissiens de pourvoir à leur nécessaire, — *ne quærendi victus habeant necessitatem.* — Ils ne doivent entrer ni dans les églises, ni dans les marchés, ni dans les lieux fréquentés. — On ne doit pas vendre aux personnes saines les porcs nourris dans les léproseries. — Les lépreux doivent comparaître par eux ou leur représentant, dans le cimetière, à l'issue de la messe pour recevoir les aumômes qui leur sont dues. »

Nous n'avons pas de données certaines sur l'origine de la maladrerie de Ponts ; celle d'Avranches existait en 1180 : « *Comes cestriæ red. leprosis de Abrincis* XL *sol* », selon le *Grand Rôle de l'Echiquier*[2].

Les chartes du Mont Saint-Michel et celles de l'évêché citent assez souvent Ponts et quelques-unes de ses localités, le Champ-Saint-André, Cavigny, Folmuchon, Aubigny, la Piganière, les Maudons.

Le *Livre Vert* contient un *cyrographum* relatif à Maudon et à Folmuchon : « *Noverint universi quod ego Rad. filium Laurencii concessi et dedi in perpetuam elemosinam capitulo sti Andree decimas quasdam quas habebam apud Maudum et apud Fomucon et apud mansum Moyer ea interposita con-*

1 Dom Bessin, *Conciles de Normandie. Synodi Abrinc.* — 2 Stapleton, *Magnus Rotul. de Scaccario*, t. 1er, p. 40.

ditione quod Mathias clericus eas tota vita sua haberet et redderet pro eis singulis annis capitulo predicto XII *d. minimos andeg. monete*[1]. — *Trium vavassorum de Folmuchunz*[2].

A Ponts on peut rattacher les moulins de Malloué qui furent donnés solennellement au chapitre dans les assises d'Avranches (1237), en présence de prélats et de seigneurs du pays, l'abbé du Mont Saint-Michel, celui de la Luzerne, l'archidiacre de Mortain, Rob. de Ruppella, Henr. de Grudis, Rob. Grimault, Joh. de Muscha, G. de Bellovisu, Henr. de Ceaux : « *Dedit et concessit G. de Abrincis canonicis Abrinc., in puram et perpetuam elemosinam duo molendina quæ possidebat et adquisiverat in valle de Maloe, quorum alterum dicitur molendinum Lyber, et aliud dicitur molendinum de Plencha... dedit etiam omnes vineas...* »

Cavigny et Folmuchon[3] sont désignés dans une charte très-intéressante de 1129, relative à la dîme de Ponts. Nous citerons les passages les plus empreints de la couleur du temps et relatifs à ces localités : elle commence par louer l'utilité des chartes : « *Quoniam antiquorum sollers providentia more instituit ut elemosine que eccliis Deo inspirante a quibuslibet fidelibus largiuntur sub testimonio cartarum roborari et confirmari deberent memorie future successionis committere decrevimus donum et elemosinam quam in decimis suis huic ecclie beati archangli Michaelis Robtus de Abrincis consilio eps. Turgesi, Abrincarum et concessu tocius capituli Sti Andree et licentia ac voluntate sue nobilissime conjugis nomine Hadvise et omnium amicorum suorum pro pio voto et ferventi desiderio fecit. Tradidit itaque in primis omnem decimam suam de Ponz... et decimam trium vavassorum de Folmuchunz... et decimam cujusdam meditarie quam apud Cavignium pos-*

1 *Livre Vert*, fol. 36. — 2 Chart. de 1158. Cartul. du Mont. — 3 Faussement marqué *Funason* sur la carte de M. Bitouzé. Cassini appelle rivière de Funason un affluent de la rivière de Plomb, qui part de ce village.

sidebat... » La charte est signée de Hadvise, Guill. de Ponts, Guill. Grimault, Roger de Cavigny, Philippe de la Mouche.

En 1158, Foulques Paynel donna au Mont « *decimam meteerie de Cavinee*[1]. » Le moulin de Cavigny — « *molendinum de Cavigneio quod est situm supra villam Poncium* » — fut donné au chapitre par le même. Au XII[e] siècle, Geoffroi de Cavigny souscrivit à la donation du Luot au Mont Saint-Michel par G. d'Avranches[2].

Auprès de Folmuchon est le Champ-Saint-André, domaine du chapitre d'Avranches : « *Apud Fomucon campus Sti Andree*[3]. »

Le sieur de la Piganière est cité dans le mémoire de M. Foucault de 1698.

Le chapitre de la cathédrale avait la dîme des saumons pris à Ponts. « *Ex dono Ric. episcopi*[4] *decimam salmonum captorum apud Pontem*[5]. » Les poètes disaient alors : « *Abrincas... multo salmone feraces*[6]. »

Situé aux portes d'Avranches, Ponts s'est ressenti immédiatement de toutes les vicissitudes de la cité épiscopale. Ses quinze siéges ont jeté dans ce village bien des fois le tumulte des armes. Mais l'histoire ne mentionne guère qu'une fois cette humble bourgade dans les guerres de sa métropole.

Le dernier jour d'avril 1450, arriva à Ponts l'armée qui venait de battre les Anglais à Formigny et décider leur retraite complète de la Normandie. Elle était commandée par le vainqueur, le connétable de Richemont, qui allait au-devant du duc François de Bretagne, lequel venait de mettre le siége devant Avranches. Ce fut pendant ce siége qu'arriva la nouvelle de la mort dramatique de Gilles de Bretagne, son frère, « estranglé une nuit par deux compagnons avec deux touailles

1 *Cartulaire* du Mont Saint-Michel. — 2 *Livre Vert*, p. 136. — 3 *Livre Vert*. — 4 Richard de Subligny, XII[e] siècle. — 5 *Livre Vert*, p. 9. — 6 Guil. Britonis, *Philippidos*, lib. VIII.

torses[1]. » Le connétable venait de recevoir Vire en sa possession : il alla vers Avranches, tandis qu'une partie de ses troupes allait prendre Bayeux. Son secrétaire, G. Gruel, raconte ainsi son arrivée à Avranches : « Et le dernier jour d'apvril l'an que dessus 1450, arriva monseigneur le connestable à Avranches, et là trouva le duc, et les seigneurs de Bretagne et estoit mondict seigneur grandement accompagné. En cette nuict logea à Ponts-soubs-Avranches, pour ce qu'il n'avoit pas encore de logis. Puis le lendemain, premier jour de may, vint au siége, et bientôt lui veinrent les nouvelles que monseigneur Gilles son nepveu estoit mort, dont il fut bien courroucé, puis le duc le luy dist et eurent grandes paroles ensemble : toutesfois la chose se dissimula pour l'heure, de peur de plus grands scandales. Puis fut assise l'artillerie tant bombardes, que engins volans, et autre artillerie, et fut fort batue ladicte ville d'Avranches, tant quelle estoit prenable d'assault et fut faicte composition, et la rendirent les Anglois leur vie saulve, et perdirent tous leurs biens. De là s'en vint le duc au Mont Saint-Michel, et jà estoit malade, et monseigneur le connestable le vint conduire jusque là[2]. »

Une des plus vieilles maisons du pays se voit à Ponts, à quelque distance de l'église, sur le vieux chemin de la Haye-Pesnel. Il y a eu à la Menardière une croix ronde, dont les tronçons sont épars autour du colombier ; elle a été remplacée par une croix de bois. Mais le porte-livre en pierre est resté[3].

1 *Hist. de Charles* VII, par Jean Chartier. — 2 G. Gruel, *Vie du Connétable*. Collect. Petitot, t. VIII, p. 549. D'Argentré, racontant le même siége, dit que les Anglais n'obtinrent d'autre composition que de s'en aller « avec un bâton blanc au poing. » *Hist. de Bretagne*, liv. XI. Gilles de Bretagne était l'assassin de son frère. Lire ce terrible drame dans le baron Roujoux, *Hist. de Bretagne*. — 3 Cet objet est assez rare. Nous ne connaissons guère que celui-ci, un à Villedieu, un à Saint-Poix, et celui de Saint-Jean, qui n'est pas distinct du piédestal de la croix.

Il semblerait qu'au Moyen-Age les limites de cette paroisse n'étaient pas positivement déterminées, car une charte met l'hôpital « *in parochiâ de Pontibus* », et le *Gallia Christiana* « *inter civitatem et villam de Pontibus.* » Cette observation pourra justifier en cet article quelques détails sur l'Hôtel-Dieu. Son premier emplacement fut la place Saint-Gervais d'Avranches. Une charte [1] nous apprend qu'en 1268, la maison de l'Hôtel, qui venait d'être abandonnée, avec son jardin, fut fieffée à Robert *dictus Baste*, de la volonté de l'évêque Richard, par Pierre de la Basse, prieur, « *presbytero procuratore domûs Dei Abrincensis... nuper edificatæ in parochia de Pontibus* », et aux frères de la même maison, « *et fratribus ejusdem domûs.* » Si l'on pouvait douter, comme on l'a fait, que la place Saint-Gervais ait été le premier siége de l'hôpital, cette charte lèverait la difficulté : « *In quâ domo et horto domus eorum habuit fundamentum.* » D'un autre côté le *Gallia Christiana* dit que l'hôpital fut transféré de la place Saint-Gervais à Maloué où il est encore : « *Ab arcâ Sti Gervasii translatum ad suburbium in vicum Maulone* [2] *inter civitatem et villam de Pontibus* [3]. »

Vue des hauteurs d'Avranches, du pied de la porte de Ponts, la bourgade de Ponts offre une ligne de maisons neuves, au bout de laquelle est l'église avec son lourd clocher, et au-delà une campagne bien cultivée. Un touriste anglais a vu dans cette campagne l'image d'un comté d'Angleterre : « Devant le spectateur placé sur le boulevart du Nord, il y a, sur le nord-est, une vue belle et étendue d'un pays riche et parfaitement cultivé, qui ressemble au Herefordshire, bordé par une colline bien plantée qui s'étend dans la direction de Vil-

1 Citée par M. Boudent, *Journal d'Avranches*, Avril 1840. — 2 C'est la phrase de Robert Cenalis avec l'altération du mot *Mauloue*, que Robert Cenalis écrivait, d'après son étymologie, *mal loué*, *mau-loué*. — 3 *Gall. Christ.*, p. 484, t. XI.

ledieu [1]. D'après les apparences, le même écrivain a pu dire « que la rivière divise Ponts en deux parties à peu près égales. »

Nous terminerons cette notice par une histoire racontée dans Guillaume de Jumiège, qui se passa du temps de Rollon, au commencement du xe siècle. Elle se rapporte à Avranches : mais nous réparerons une omission en la mettant dans une localité voisine, qui confond, pour ainsi dire avec la ville, son territoire. La grande tradition du Juif-Errant était très-vivante dans le Moyen-Age, qui voyait dans ce personnage plutôt un individu qu'un mythe et un symbole. L'anecdote racontée par l'historien normand semble se rattacher à cette croyance, que l'on peut appeler un cycle littéraire, à cause des nombreuses légendes, histoires et poésies qu'elle a enfantées.

Un soir, à Rouen, où se trouvait alors le duc Rollon, plusieurs personnes virent apparaître sur la rivière un homme qui marchait sur l'eau « comme il aurait marché sur la terre. » Il s'approcha d'eux, et questionné par ces hommes, qui le prenaient pour un être surhumain, il répondit : « Vous voyez que je suis un homme. De grand matin, je suis parti de Rennes en Bretagne. A la sixième heure, j'ai mangé à Avranches, et ce soir, comme vous le voyez, je suis venu jusqu'ici. Si vous ne me croyez pas, allez et vous trouverez dans la maison où j'ai dîné mon couteau que j'y ai laissé par oubli. » Le bruit de l'arrivée de cet homme extraordinaire se répandit par la ville et vint jusqu'au duc. Rollon voulut le voir et lui manda de le venir trouver. L'homme répondit qu'il fallait l'attendre le lendemain à la première heure. A l'heure dite, le duc attendit, mais personne ne vint : l'étranger avait quitté son hôte à cette première heure et était parti. Alors tout le monde déclara que c'était un imposteur; mais de plus sages interprétèrent ses paroles et prétendirent qu'il n'avait donné de rendez-vous qu'à sa pre-

1 M. Hairby, *Sketches of Avranches and its vicinity*, p. 145 et 146.

mière heure, à lui, « en sorte que ce qu'il avait dit était vrai. » Le soir, en causant chez son hôte, l'étranger avait fait de merveilleuses prédictions que raconte l'historien normand [1].

XIV.

Commune de Saint-Sénier-sous-Avranches.

Gaufr. de Sto Senero r. ep. de. c. so.
(Rotul. de Scaccario ann. 1195.)

Des sentiers profonds, sablonneux et rocailleux conduisent au magnifique bois d'Apilly. Avant que vous y arriviez, votre route passe auprès d'une romantique église de village, et sur un des côtés s'élève un des plus jolis *cottages* et des plus jolis jardins qu'on puisse imaginer, la demeure du curé.

(Miss Costello.)

Cette commune est encore assez bizarrement taillée : étroite et démesurément longue, comme Saint-Jean-de-la-Haize, elle a son église et son village à plus de dix kilomètres de son extrémité. Assez régulièrement découpée d'abord, formant un triangle dans la partie voisine d'Avranches, elle s'étire en un long boyau, resserré entre des communes étroites qui auraient dû enserrer dans leurs limites cet appendice bizarre. Il est très-difficile de trouver une expression qui re-

1 G. de Jumiège. Edit. et trad. de M. Guizot. Supplément.

présente la forme de cette commune. Elle est généralement située sur un plateau et sur les versans des deux bassins, un peu sur celui de la Sélune, et beaucoup sur celui de la Sée. La Pilorette, qui sort de l'étang du Châtel, la limite à l'est; la ligne du sud est tracée par la route d'Avranches à Saint-Hilaire et par une limite idéale qui côtoie la route de Mortain, l'ouest est marqué par la vallée de la Pivette et une route qui part du village de Maloué et aboutit près de la Sée; le nord est borné par la Sée. Encadrée de trois côtés par des lignes naturelles, par trois vallées, elle est toute découverte du côté du sud. Depuis Jersey, en Saint-Brice, jusqu'à Bouillant règne une ligne de coteaux boisés, aux croupes arrondies, coupée vers Avranches par des champs en culture. Le principal bois de ce versant est celui d'Apilly, — *le magnifique bois d'Apilly*[1]. — La vallée de la Sée, dans Saint-Sénier, est large et étalée: celle de la Pivette est profondément cavée. Cette rivière est formée par l'union du ruisseau du Francfié et du ruisseau du Pont-Gandouin, lequel naît du confluent des ruisselets venus de la Chaussonnière et des Echommes. Le sol du plateau est généralement uni: le point culminant est la Bruyère-au-Bouin, sur laquelle s'élève un télégraphe. L'autre point le plus élevé est un mamelon de la terre du Fresne, d'où l'on embrasse un horizon presque entier.

Saint-Sénier — *Fanum Sti Senerii.* — Saint Sénier ou saint Senator, qui succéda à saint Pair dans la direction du monastère de Sciscy et dans la dignité épiscopale, a donné son nom à deux paroisses de l'Avranchin, placées sous son invocation. L'autre ajoute au nom du patron celui de sa position topographique, Saint-Sénier-de-Beuvron[2].

1 Miss Costello, *A summer amongst*, etc. Cet auteur a écrit Arpilly, par une raison que comprendront ceux qui connaissent la prononciation anglaise. — 2 Baillet ne parle pas de saint Sénier. Les Bollandistes ont écrit sa vie. Le *Gallia Christiana* l'esquisse. Il était du diocèse de Coutances.

Située sur le petit promontoire formé par les deux ruisseaux du Francfié et du Pont-Gandouin, l'église de Saint-Sénier domine deux modestes vallons, comme naguère la cathédrale d'Avranches, sa reine et sa mère, posée sur un superbe promontoire, dominait deux larges bassins. Elle fut consacrée en 1334 par Jean Hautefrine, évêque d'Avranches: « *Divi Senerii propè Abrincas templum consecravit*[1]. » Mais il y avait certainement une église antérieurement à cette époque. A la fin du XII[e] siècle, G. de Chemillé, évêque d'Avranches, promulgua une charte sur la dîme et le patronage de cette église : « *Diximus ut Gaufredus de Campania jus patronatus medietatis ecclie Sci Senerii supra quam contencio habebatur..... de cetero tamquam patronus possideat et illam non obstante predicta contencione tamquam patronus valeat presentare.... in dicta proechia Sti Senerii duas gasbas decimarum percipiebat et terciam garbam quam non prius habebat integre intuitu caritatis dedimus*[2]... » Plus tard, un Godefroy de Saint-Sénier, prêtre, rendit ce patronage par la charte suivante: « *Noverit universitas vestra me Dei amore et anime mee et antecessorum meorum salute medietatem patronatus ecclie Sti Senerii quod jam hereditario in feodo laïcali possidebam Deo et ecclie Abrinc. dedisse.... Eccliam cum libro evangelico super ipsius majus altare manu propria investivi, multis adstantibus et videntibus*[3]. »

A l'extérieur, l'église de Saint-Sénier affecte la disposition en croix, mais, à l'intérieur, elle n'a qu'un transept, car celui qui est formé par la tour se trouve clos par le retable d'un autel. Cette tour carrée, moderne, à l'exception de la base, se termine par une flèche. La flèche, la plus belle et la plus religieuse partie du vaisseau gothique, est assez rare dans le diocèse d'Avranches et commune dans celui de Coutances :

1 Robert Cenalis, *Hierarch. Neustr.* — 2 *Livre Vert*, fol. 13. — 3 *Livre Vert*, fol. 42.

aussi cette différence est-elle, selon nous, la plus profonde qui existe dans l'architecture des deux diocèses[1]. La seconde différence, c'est que le diocèse d'Avranches est plus riche en monumens ou en fragmens romans, et nos vieilles églises de granit, à défaut de l'élégance et de l'ampleur, ont surtout un caractère si bien exprimé par un heureux talent : « Chacune de ces églises a sa légende et sa *grace séculaire*[2]. » Le mur du chevet est percé d'une fenêtre ogivale, dont le meneau prismatique la divise en deux lancettes surmontées de quatre-feuilles, et dont le tiers-point se trouve encadré dans une arcature cintrée qui s'appuie sur deux modillons en tête d'ange. Ce pignon, qui est terminé par une croisette, doit être une des parties primitives. Entre ce pignon et le transept du nord se trouve une fenêtre dont l'armature de fer est assez curieuse : au centre est comme un fer de pique cordiforme, et aux quatre coins des losanges encadrent des quatre-feuilles. Ce transept est percé, à son extrémité, d'une fenêtre dont le linteau supérieur est taillé en accolade et atteste la fin du XVIe ou le commencement du XVIIe siècle. La nef date en général du XVIIIe siècle, comme l'indiquent ses fenêtres en anse de panier et la date de 1739. Le portail est la partie la plus intéressante. Le pignon est percé de deux baies, une fenêtre ogivale dont les prismes ont été mutilés, et le portail ogival dont le tympan a été rempli de maçonnerie et qui a été archivolté par un arc surbaissé de la forme Tudor. C'est une restauration analogue à celle du portail de Saint-Jean-de-la-Haize. Les jambages étaient primitivement ornés d'un cordon ou nervure

1 Elle a peut-être une raison géologique : le diocèse d'Avranches repose sur le granit, celui de Coutances en grande partie sur le calcaire. Le degré de lourdeur et de compacité des matériaux, la différence dans le fractionnement et la désagrégation expliquent peut-être la différence d'élancement et de légèreté des édifices des deux diocèses. — 2 Jules Janin. *La Normandie*. Il s'agit des églises de la Manche.

arrondie, mais cet ornement est tout brisé d'un côté. Ce portail est précédé d'un porche à ogive obtuse, avec des siéges de pierre. Le portail est une des parties primitives de l'église et doit se rapporter au temps de la consécration.

L'intérieur n'offre rien d'architectural ou d'artistique. La voûte est en bois avec ces poutres ciselées ou plutôt estampillées que nous trouvons dans presque toutes nos nefs des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Un cintre robuste et assez hardi unit le transept du nord à la croisée. Dans la chapelle de ce transept sont deux lames sépulcrales : l'une porte l'empreinte d'une main[1], l'autre est l'épitaphe de *Jean Cosson, docteur, natif de Bourges, le père des pauvres, curé du lieu, décédé en* 1719. Devant l'autel opposé est une autre tombe ciselée de neuf merlettes qui est des Paisnel, jadis seigneurs d'Apilly[2]. Le maître-autel offre ce type de mauvais goût du dernier siècle, qu'on appelle irrévérencieusement style grec, en termes de fabrique, et qui affectionne la grasse colonne torse, laquelle porte un entablement qui ne porte rien[3]. L'abus des chérubins y est porté à l'extrême.

1 Cet écusson est peut-être des Colibeaux, qui ont été seigneurs de Saint-Sénier et de Saint-Brice. (Voir Saint-Brice.) — 2 Voir leurs armes sur le tableau héraldique des défenseurs du Mont Saint-Michel, sur lequel elles diffèrent de celles que donne Dumoulin. — 3 La colonne torse n'est pas dans l'esprit de l'architecture chrétienne : aussi est-elle une chose rare avant le XVII[e] siècle. Nous croyons aussi qu'elle est d'une exécution difficile. Nous n'avons vu de beau en ce genre que celles de l'église Saint-Severin : mais elles forment une spirale allongée, qui se rapproche encore de l'élancement universel du vaisseau gothique. Les colonnes torses que le XVIII[e] siècle a répandues dans presque toutes nos églises sont du plus grossier matérialisme, et méritent le nom de colonnes à boudin, qu'on donne quelquefois à ces fûts étranglés. Quelques tabernacles, antérieurs au XVIII[e] siècle, offrent d'assez jolis modèles de torsades, à parler sans préjudice de l'harmonie qu'il devrait y avoir entre l'architecture et l'ameublement d'une église.

Encastrée dans le mur de la nef, est une inscription dont les formes et la date attestent le XVIe siècle : « *Cy devant gisent honorables hommes Pierres et Bertran de Hameray de cette proesse, lequel Pierres deceda le 18e jor de may an* MV^{cc}LXI[1], *et ledict Bertran le 2e jor d'aoust* MV^{cc}LXVVI *et a lintention desquels est dict tous les vendredis une messe a notte et libera et ung libera tous les dimanches apres la messe proessiale sur leurs fosses. pr. nr. a. ma.*[2] »

L'église ou l'intérieur de la tour renferme d'anciennes statues qui seront pour nous l'occasion de quelques idées générales sur l'art. Une d'elles est sainte Emérance, qui retient ses entrailles, et dont la réalité repoussante rappelle une statue analogue, celle de saint Mammez à Ponts. L'art du Moyen-Age, si admirable parfois, a été souvent d'une vérité trop réelle, ou plutôt trop naïve. Le laid physique n'est permis que comme contraste du beau, ou pour faire ressortir l'expression morale. Cette statue de martyre offre une de ces têtes que l'on retrouve presque partout maintenant. Le Moyen-Age, qui exprimait le mépris de la chair, représentait les formes amaigries par la macération, des têtes pâlies et ruinées par les souffrances, dans lesquelles brillait l'aspiration vers le ciel et le dédain de la terre : sa statuaire est la plus spiritualiste qui ait jamais existé. Aujourd'hui, ou plutôt depuis un siècle, la sainteté, la béatification semblent ne plus pouvoir s'exprimer que par la beauté des formes, la succulence de la chair, la jovialité de l'expression. De là ces Christ rayonnans de santé, ces anges bouffis, ces martyrs tant à l'aise ; il faut se bien porter pour être saint. Il y a là l'ignorance absolue de l'art et du principe chrétien, qui a fait les merveilles du Moyen-Age. La statue peinte qui nous inspire ces réflexions est un modèle de cette statuaire matérialiste. Une autre est plus artistique ; c'est

1 Les sigles ^{ce} sont l'abréviation de *centesimo.* — 2 *Pater noster, Ave Maria.*

une Vierge présentant au temple Jésus dont le doigt porte un oiseau. Une des mains, qui sont délicates, est mutilée; la couronne fleuronnée a été détachée de la tête, les couleurs de la draperie sont ternies. Elle n'appartient à la statuaire gothique que par son cercle à fleurons trilobés. Ses formes arrondies, charnues, la plénitude de la face, un air plus mondain qu'ascétique, en font une œuvre de la Renaissance. Cette époque, très-grande sous beaucoup de rapports, a été une réaction contre le Moyen-Age : l'art païen revint avec la littérature antique. Aussi les hommes qui entendent l'art chrétien rejettent-ils une foule de types qui ne s'harmonisent pas avec lui[1]. Il y a cependant dans l'église de Saint-Sénier une jolie statue : c'est une sainte gothique, sur le socle de laquelle on lit *Ste Anne ;* mais c'est une sainte Barbe avec sa palme et sa tour. Elle porte le béguin à la Marie Stuart, la robe et la cordelière des châtelaines. Ce costume et la plénitude des formes accusent la transition du gothique à la Renaissance, le commencement du XVI[e] siècle[2].

De l'église primitive, de celle du XII[e] siècle, il reste peut-être encore trois fragmens, qui du moins sont les parties les plus antiques : un tronçon de croix ronde, qui sert d'échalier au cimetière, un fragment de sarcophage en tuf, encastillé dans

1 M. de Montalembert traite avec beaucoup de dédain la statuaire de la Renaissance appliquée aux églises. Voyez comme il traite cette Vierge de Girardon que l'on trouve partout aujourd'hui : il l'appelle une *Minerve.* Il voudrait, en supprimant l'époque de la Renaissance, faire rétrograder l'art chrétien aux Fra Angelico, aux Cimabué, aux Giotto, aux peintures du Campo-Santo. Cette rétroaction est logique, mais aussi irréalisable pour l'art que pour la politique. — 2 Nos églises ne sont pas riches en sculpture : elles sont des édifices de granit. Nos statues et nos reliefs sont généralement en pierre de Caen. Cette ville a dû être, au Moyen-Age, un vaste atelier et une grande école de sculpture.

la côtière du chœur, et les fonts, cet élément le plus persistant de nos églises rustiques. A cette croix romane a succédé la croix polygonale du cimetière.

En 1648, cette église, qui était à la présentation du seigneur du lieu, valait 1200 livres[1]. En 1698, la cure de Saint-Sénier-près-Avranches valait 200 liv.; il y avait trois prêtres dans la paroisse; le chiffre de la taille était 820 livres, et celui des taillables 190. A cette époque, les nobles du lieu étaient François et Alexandre Esnault, et Claude-Bernard Payen, écuyers[2]. En 1763, Saint-Sénier, de la sergenterie de Pigace, renfermait 124 feux[3].

Au bord de la Sée, se détachant sur la pelouse de vastes prairies, au pied d'un coteau boisé, est le manoir d'Apilly, auquel on arrivait naguère par une avenue de chênes séculaires. Cette habitation n'a rien qui remonte au-delà du XVII[e] siècle; elle s'est récemment flanquée et complétée de deux pavillons. Il y a une chapelle. Elle s'élève cependant sur le lieu même où fut bâti à une époque reculée un manoir cité dans l'histoire, et dans lequel habitèrent d'illustres personnages, les La Champagne, les Paisnel, les d'Estouteville.

Le *Gallia Christiana* cite, à l'épiscopat de Richard de Beaufay, évêque d'Avranches, une charte de Noirmoutier, à laquelle souscrivit Guillaume *de Sto Senerio*[4]. Dans le *Grand Rôle de l'Echiquier* pour l'année 1180, on trouve mention de *Vitalis de Apilleio*, et dans l'article de Geoffroy Duredent, prévôt, c'est-à-dire receveur d'Avranches, *Ricardus de Apilleio*. A la fin du XII[e] siècle, Godefroy de la Champagne, d'après la charte précitée[5], avait la moitié du patronage de l'église de Saint-Sénier. On peut croire que dès-lors le manoir seigneurial existait. Le *Grand Rôle de l'Echiquier* pour l'année 1195

1 *Pouillé du Diocèse*, p. 2. — 2 *Mémoire sur la Gén. de Caen.* — 3 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 4 *Gallia Christ.*, t. XI, p. 478. — 5 P. 159.

mentionne le seigneur de St-Sénier, bien probablement le même que le précédent sous le nom de Godefroy de St-Sénier : « *Gauf. de Sto Senero r. ep. de c. so.*[1] » Plus tard, d'après la charte précédente[2], un troisième Godefroy de St-Sénier, prêtre, rendit à l'église d'Avranches la moitié du patronage qu'il tenait de ses pères, et jura solennellement sur l'évangile à l'autel de Saint-André[3]. Le manoir d'Apilly et la seigneurie de Saint-Sénier restèrent dans la famille des La Champagne jusqu'au commencement du XVe siècle, à l'époque de l'invasion anglaise. Jeanne de La Champagne apporta à Nicolas Paisnel, entre autres domaines, le château de Chantelou[4] et le manoir d'Apilly. Un seigneur de La Champagne, Jean de La Champagne, alla se renfermer au Mont Saint-Michel : Nicolas Paisnel figure sur la liste des défenseurs du Mont, le premier après le commandant d'Estouteville, et le registre des Confiscations du roi anglais l'appelle *absent*. Son épouse, Jeanne de La Champagne, fut dépouillée de ses biens, comme l'avaient été, à la Conquête, la belle Eva *(pulchra Eva)*, la comtesse *Ydda*[5], et la terre de Chantelou et le manoir d'Apilly furent donnés à un capitaine anglais, Jean Harpedaine ou Harpedon. Cette confiscation fut faite le 19 avril 1518[6]. Presque en même temps,

1 Stapleton, *Magnus Rotulus de Scaccario*, t. 1er, p. 230. — 2 Elle est sans date dans le *Livre Vert*, mais, d'après son ordre d'insertion, on peut la supposer du milieu du XIIIe siècle. — 3 M. Desroches cite dans le XIVe siècle (chap. XIV) un chevalier de La Champagne qui concède l'église de Saint-Sénier au Chapitre ; nous craignons qu'il n'y ait erreur, car la concession était antérieure. — 4 La tour de Chantelou. Tour voulait dire forteresse : « *Meam turrim de Gaurai* », mon château de Gavray. — 5 Nous citons ces deux noms parce que la première fut dépouillée au profit de Hugues d'Avranches, et la seconde au profit du Mont Saint-Michel. — 6 *Registre des dons, confiscations, maintenues par Henri V, roi d'Angleterre*, par Charles Vautier, p. 18, et Richard Seguin, *Hist. milit. des Bocains*, p. 302.

un autre membre de la famille de La Champagne perdait ses seigneuries, qui étaient données à Jean d'Auvey, qui en fit hommage au roi d'Angleterre, l'an 7 du règne : et le roi manda aux baillis de Constantin et aux vicomtes d'Avranches *laisser jouir*[1]. C'est un fait remarquable que la fusion de trois familles qui défendirent au prix de leur vie et de leur fortune la nationalité française : l'inexpugnable Mont Saint-Michel renferma dans ses murs trois gentilshommes qui marièrent leurs blasons, les La Champagne, les Paisnel, les d'Estouteville.

En effet, Jeanne Paisnel, fille unique de Nicolas Paisnel, épousa ce Louis d'Estouteville, qui était le plus riche seigneur de toute la Basse-Normandie, et qui défendit et sauva le Mont Saint-Michel. Le manoir d'Apilly passa dans cette glorieuse famille, et un document du milieu du XVIe siècle nous montre, comme seigneur, Antoine d'Estouteville en 1535. Dans son Aveu présenté alors à François Ier, l'évêque Robert Cenalis déclare : « Antoine d'Estouteville tient de moi le fief d'Apilly pour un demi-chevalier, et s'estend ledict fief aux paroisses voisines[2]. » Le domaine d'Apilly a passé depuis dans la famille du Bouëxic, il est maintenant dans celle de Saint-Germain[3].

1 *Registre*, p. 89. — 2 Voir cet *Aveu*. Mss. de M. Cousin, t. VI. — 3 Dans une séance solennelle de la Société d'Archéologie d'Avranches, dans laquelle un poète élégant, d'opinions démocratiques, lisait des vers remarquables sur la Conquête, et présentait d'une manière colorée cette *énumération des guerriers*, qui est naïve, mais sèche dans Robert Wace, nous entendîmes une remarque fort étonnante. Quoiqu'elle soit mesquine et étroite, dans notre époque de jugement serein et impartial sur le passé, comme elle pourrait être faite contre nous, nous désirons la prévenir par quelques mots, ou plutôt la détruire en la formulant : « N'est-ce pas travailler au triomphe des idées aristocratiques et nobiliaires, que de chanter, de glorifier les ancêtres de la

Dans un carrefour, en face du château d'Apilly, au pied d'une chute de terrain, est une fontaine hantée, appelée la Fontaine des Ecauchards : on y revoit une lavandière, une Dame-Blanche.

A l'entrée de la profonde et murmurante vallée de Bouillant, qui tire son nom du bouillonnement de ses eaux sur les rocailles qui la hérissent, est une usine dont les cascatelles ajoutent encore au frémissement de toutes ces ondes folles et vives. Située au bas du Pré Sainte-Anne, abritée sous une foutelaie qui surplombe, dont le sol est rongé par deux raidillons qui conduisent au plateau d'Avranches, baignée par les deux ruisseaux du Pont-Gandouin et du Francfié qui se réunissent près de là, pour prendre un peu plus loin le nom de Pivette, cette fabrique repose dans un site solitaire, primitif, fait pour le plaisir de l'âme, de l'oreille et des yeux. On comprend que cette vallée si âpre et si religieuse, à deux pas de la ville, autrefois remplie d'une sainte horreur par ses bois épais, ait dû être un lieu prédestiné au culte et à la prière : d'anciennes traditions appellent *Rue de la Déesse* la rue qui y conduit, celle de la Cour du Paradis, *vicum per quem itur apud Bollant.* On a trouvé récemment dans les jardins de l'usine de larges pierres d'un caractère antique. On peut croire

noblesse? » Il fallait bien que le noble fût le héros dans un état social qui lui donnait exclusivement l'éducation militaire, le rang, la fortune. Supprimer le noble de l'histoire, n'est-ce pas supprimer l'histoire? Eteindre les rayons qui brillent autour de la loyale et brave noblesse française dans l'histoire, n'est-ce pas d'une petite âme et d'un petit esprit? Aujourd'hui pour nous la noblesse, même dans l'homme du Moyen-Age, est morale et personnelle. Nous sommes les contemporains de Kléber qui disait dans une fierté naïve : « Nous, nous sommes des ancêtres. » Avec ces petites rancunes, on en viendrait à abolir la vérité et la grandeur de l'histoire. La haine aveugle et absolue des aristocraties étiole le présent et décapite le passé.

qu'il y a eu là un fanum païen, un *sacellum*, dans un *lucus, relligione patrum latè sacer*. Mais là où on trouve un sanctuaire païen, on est presque sûr de trouver l'autel chrétien. Ici on trouve partout le nom de sainte Anne : voici le pré Sainte-Anne, plus haut est le doué Sainte-Anne ; sur ce bloc de granit est la croix Sainte-Anne. La fabrique de l'industrie s'est implantée sur la chapelle et le temple. Une découverte récente permet aussi d'induire la présence du culte druidique dans cette vallée qui devait être si sauvage dans les anciens jours. Sur la hauteur appelée la Butte, qui donne son nom à la terre voisine, en face de Bouillant, ont été trouvés, en 1838, soixante coins en bronze, de ces objets sur lesquels les antiquaires ne sont pas d'accord, et que pour notre part nous croyons être des fers de lance ou de javelot[1]. C'est ainsi que quatre grandes époques se superposent aux yeux de l'archéologue dans cette vallée et que l'histoire vient s'ajouter à la nature, pour produire une impression complète.

La Pivette est divisée, pour les irrigations et les biefs des moulins, en un grand nombre de rigoles tapissées de deux fraîches fontinales, la Dorine et le Marchantia.

Sur un des points culminans de la commune, la Bruyère-au-Bouin, s'élève un télégraphe. Ce lieu est consacré par les événemens de la guerre des Nu-Pieds. C'est là que campèrent les insurgés, lorsqu'ils se portèrent au-devant du colonel Gassion, qui venait du côté de Caen avec environ 4,000 hommes. Après avoir lui-même campé à Saint-Poix sur la bruyère de Mont-de-Vent, et, par un de ses officiers, culbuté un corps de cavalerie des Nu-Pieds au Pont-de-Pierre-de-Brecey, il marcha sur Avranches, le boulevart de la sédition. Quelques prisonniers

[1] Plusieurs de ces armes ont été déposées dans le Musée d'Avranches, et la trouvaille constatée dans les procès-verbaux de la Société. Ils étaient donnés par M. Paul Guérin. (Séance du 7 juin 1838.)

apprirent au colonel que Champmartin, un de leurs principaux chefs, était campé dans la Bruyère-au-Bouin avec mille à douze cents hommes bien armés. Quand Gassion, pour aborder cette hauteur, eut passé la Sée, et, pour couper la retraite à l'ennemi, eut détaché M. de Tourville avec cent chevaux vers les grèves, les Nu-Pieds, abandonnant la position de la Bruyère-au-Bouin, se replièrent sur Avranches, où, barricadés à la Croix-des-Perrières, ils soutinrent bravement, mais sans succès, l'attaque des troupes royales. Il paraît qu'un engagement partiel eut lieu un peu au-dessous de cette hauteur, dans la gorge dite le Tertre-aux-Morts[1]. Dans le récit de cet épisode, nous avons suivi un historien qui ne cite pas ses autorités, mais qui nous inspire une certaine confiance, parce que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater authentiquement ses assertions, M. Richard Seguin[2].

En face de cette bruyère, au bord de la grande route, est l'auberge du *Bras-Coupé*. Un bras, un fragment de chair humaine, fut suspendu au-dessus de sa porte en guise d'enseigne, dans les guerres de la chouannerie. A une petite distance eut lieu le combat du Petit-Celland.

Un fief de Saint-Sénier porte le nom de Belle-Étoile, et, avec le fief du Motet, forme le nom d'une famille du pays. Comme nous en avons fait la remarque, les habitations de ces deux fiefs sont faites sur le même type, et révèlent un même propriétaire[3].

Saint-Sénier renferme plusieurs petits Mesnils ou Mès[4], le

1 M. Laisné, *Guerre des Nu-Pieds*. Voir l'art. sur Saint-Osvin. — 2 *Hist. milit. des Bocains*. — 3 Voir *le Motet*, à l'article d'Avranches. — 4 Cette expression est nettement détachée dans une charte du *Livre Vert* : « *Le Mes de la Boelaie in limite parochie de Sulignei et de Olivo.* » Charte de 1250, p. 93. Ailleurs on trouve : *Le Mes de Laleie.*

Mès Henry, le Mès Durand, le Mès Brun, le Mès Mont, et quelques villages qui rappellent le Moyen-Age et sa langue, le Francfié, le Hamel, le Chastel, les Frèries, le Foutel[1].

XV.

Commune de Vains.

Un carré long, dont l'angle sud-ouest s'ouvre et se projette en un triangle au sommet émoussé, figure assez bien le plan de la commune de Vains. La face de l'est, en très-grande partie, est limitée par un ruisseau qui afflue au Souliet, à peu de distance de son èmbouchure ; la face du sud, dentelée en vives arêtes par ses nombreuses pointes et entamée par la courbe pure de ses *ports*, animée par ses salines, ses hameaux, ses huttes de pêcheurs qui forment une ligne, une rue presque ininterrompue, est limitée et baignée par la capricieuse rivière de Sée, qui tantôt vient ronger ses mondrins et ses falaises, et tantôt étend devant elle une vaste nappe de grève blanche. A l'angle sud-ouest, se projette et s'élève un promontoire appelé Grouin-du-Sud, aiguisé en deux pointes, dont l'intervalle s'appelle la Chaise. Ce cap et celui vers lequel il s'élance, appelé Torin, forment comme deux môles gigantesques qui ferment le fond de la baie, et établissent la séparation entre le domaine des rivières et celui de l'Océan. La face occidentale est une courbe harmonieuse,

1 Ce dernier nom est dans Cassini.

un *port* comme on dit sur la côte, tournée vers Tombelène et le Mont Saint-Michel, vers l'ouverture de la baie et le flot de l'Océan — *in pelago maris*[1]. — La face du nord est limitée par le ruisseau ou *ruet*[2] de Beaumanoir, qui la sépare de Genêts, et par une longue ligne conventionnelle.

La ligne du sud et celle de l'ouest, le rivage fluviatile et le rivage maritime, méritent une description particulière.

Un littoral dentelé par ses caps, ses mondrins, ses estacades, bordé d'une ligne capricieuse de maisons, salines enfumées[3], huttes de pêcheurs auxquelles pendent les filets, fermes, cabanes de douaniers, bastionné par ses mondrins, soutenu par des digues en pierres, ou en tangue herbée, ou en cailloutis clayonné, baigné par les sinuosités de la rivière, ou bordé d'une arène bleuâtre, tantôt s'arrondissant en golfes gracieux, ou se hérissant de pointes aiguës, voilà le rivage de Vains le long de la rivière. Quand le soleil l'inonde de sa lumière multipliée par la réverbération des eaux et des sables, rien n'est beau comme ce rivage, avec la rivière et la grève d'un côté, et de l'autre la campagne couverte d'arbres, animée par les bruits des champs et le mouvement des habitations ; mais rien

1 Cette expression, antérieure à celle de *in periculo maris*, signifie peut-être la *plage de l'Océan*. M. Laisné l'a expliquée par le *plein de la mer*. Soc. d'Arch. d'Avran. 1844. Elle est dans la charte de Lothaire en 965. — 2 Ruet, contraction de Ruissel, Ruisset. — 3 Cassini en marque dix-neuf. Il y en a une quarantaine. C'est par une grave erreur que le *Guide pittoresque du voyageur en France*, de Didot, donne à Vains cent quarante-quatre salines. Le chiffre des salines des autres communes, établi sans doute sur d'anciens documens, est aussi exagéré. Cet ouvrage se trompe encore dans la liste de quelques grands hommes nés à Avranches : on y trouve un *Aubin Gautier*, qui n'appartient pas à cette localité. Il est bien probable qu'on a donné à cette ville un enfant de Coutances, *Gualterius de Constanciis*, que le *Gallia Christiana* appelle *Walterius*, qui vivait à la fin du XII[e] siècle.

n'est plus triste et plus solennel que cette étendue silencieuse, un soir d'été, quand le promeneur las et rêveur regagne la ville qui murmure encore au loin. Un de ces soirs, un rêveur de nos amis[1], sur cette grève de Vains crayonna quelques vers qui peignaient ce spectacle :

Sur la grève unie
Que l'onde aplanie
Vient baiser sans bruit,
Je viens voir l'étoile
Percer dans le voile
De la tiède nuit.

Là, dans le silence,
Mon âme s'élance
Dans le firmament,
Et puis sur la grève
Pour quelque beau rêve
Descend un moment.

. . . .
. . . .
. . . .

et la déception qui suit le passage de l'idéal au réel, du rêve à la vie, figuré par cette rivière qui va douce et limpide dans la mer et que le reflux ramène amère et troublée :

Telle est l'onde lente
Que porte sa pente
Dans la vaste mer :
De son lit de mousse
Elle part eau douce,
Revient flot amer.

Le rivage entier de Vains présente trois *ports*, selon l'expression du pays, ou *havres*, selon Cassini, et trois pointes

1 12 juin 1839.

principales. Les trois ports sont le port du Rivage, celui de Gisors, et le Grand-Port; les trois pointes sont le Coin-à-la-Carelle, et les deux pointes du Grouin-du-Sud. Ce littoral est fort intéressant pour la botanique. L'Erigeron du Canada, l'Euphorbe Esule, le Vulpin bulbeux, le Statice limonium, Oleæfolia, et Armeria, le Troscart *(Triglochin)* maritime, la Sauge à feuilles de Verveine, le Glaucium maritime, le Sisymbre Sophie[1], règnent dans toute la partie du sud.

Cassini marque un poste à Gisors, au Grouin-du-Sud, au Grand-Port.

Le Grouin-du-Sud est à la fois remarquable comme station botanique, comme position militaire, et comme site magnifique. Assurément, il y a peu de spectacles aussi saisissans que celui que l'on embrasse, lorsqu'au brusque détour du rocher de la Chaise, on se trouve en face de la baie, du Mont Saint-Michel et de la mer. Assis sur la dernière projection du rocher,

1 Ce littoral, si intéressant par sa Flore, ne l'est pas moins par sa Faune et sa Naïade. Il l'est surtout pour l'ornithologie. Il est très-regrettable que M. Canivet n'ait pas connu les populations ailées de la baie du Mont Saint-Michel, lui qui a exploré les dicks de Carentan, et les falaises de la Hague. Il aurait dû explorer ce littoral, pour faire son *Catalogue des Oiseaux du département de la Manche.* Il a donné aux musées de Saint-Lo et Avranches un éloge qu'ils méritent et qu'ils devraient s'efforcer de mériter plus encore en représentant les productions de la localité. L'ornithologie de la baie est assurément un cadre que le musée d'Avranches doit remplir. Alors il mériterait complétement l'éloge de M. Canivet. « Ces musées, fondés à Saint-Lo et à Avranches, ont été en peu d'années rendus intéressans et vraiment dignes d'être visités, grace aux soins d'hommes instruits autant qu'éclairés...... M. Lemaistre, conservateur de la partie zoologique, et M. de Clinchamp, président de la Société d'Archéologie... » *Catalogue. Avant-Propos.*

sur la *terre marine* [1], le spectateur fouille du regard l'intérieur des terres où s'enfoncent les deux rivières, la Sélune et la Sée, étalées dans le sable, immobiles et argentées, contemple l'étendue des grèves solitaires sur le fond desquelles se tache çà et là un point noir, pêcheur, filet, oiseau, interroge les mille détails du Mont Saint-Michel, et perçant la brume dans l'évasement de la baie, saisit la mer lointaine et la voile *fugitive*. Des postes d'observation et de défense ont dû s'établir sur cette sentinelle avancée, à différentes époques, mais *surtout* dans les blocus du Mont Saint-Michel du XIIe siècle et du XVe. Comme ce promontoire est défendu de plusieurs côtés par la nature, et est commandé par le sol du côté de son isthme, c'est là qu'ont dû s'établir les lignes artificielles : mais si on peut les supposer, on ne peut les constater positivement, car le terrain n'offre pas de reliefs qui accusent des fortifications [2]. Avec les végétaux précédens, le botaniste trouvera là le Cakile maritime, la Germandrée botrys, le Buplèvre. C'est sous ce cap que se mêlent ordinairement la Sée et la Sélune. Resserrée entre les deux caps qui ferment la baie, la mer, qui s'annonce de loin par un sourd murmure et sa *ligne* houleuse blanchie d'écume, s'élève, sous ce roc, au plus haut degré, et forme cette *barre* qui annonce de plusieurs lieues le péril au voyageur, et qui, chargée par le vent, détachant sa frange éclatante dans les ténèbres de la nuit, et s'avançant avec un mouvement régulier, comme un être animé, comme un cétacé gigantesque, forme une des plus belles terreurs qui puissent étonner et émouvoir [3].

1 Robert Wace, *Roman de Rou*, v. 1858. — 2 Cassini marque un corps-de-garde au Grouin-du-Sud. — 3 Elle est dans sa force et sa beauté dans les marées de mars et de septembre. Les riverains appellent celle-ci la marée des *Gâpas*, parce qu'elle arrive dans le temps des batteries de sarrasin. On appelle *gâpas* les pailles poudreuses qu'éparpillent le fléau, le crible, le van.

Quelques ruisseaux sillonnent la surface de Vains et filtrent dans la grève, le Souliet, le ruisseau tortueux du Poulet, celui de Gisors, dont la vase est féconde en troscart, le *Ruet* de Maudon, qui se jette dans le Grand-Port, et vient de la Polinière, et celui de Beaumanoir qui se perd dans les sables entre Genêts et Vains.

Cette grève de Vains, sur laquelle rêva quelques vers le poète notre ami, fut encore choisie comme le théâtre d'une jolie légende par un conteur de notre connaissance, que nous avons déjà fait entrevoir. En voici le début : « Du temps qu'un ange aux ailes d'or planait sur le sommet de la plus haute tour du Mont, une croix ronde en granit, haute de cent pieds, suivant les chroniqueurs, s'élevait fièrement au milieu de nos grèves. On ne sait qui l'avait élevée ; mais lorsqu'au milieu des grèves inondées, on voyait se dresser au-dessus des flots mugissans sa colonne immobile, on était tenté de lui attribuer une origine surhumaine. A cette occasion je puis vous raconter une pieuse légende que j'ai apprise d'un habitant des côtes. Dans une jolie cabane, située sur le golfe de *Gisors*, vivait autrefois une famille de pêcheurs..... [1]. »

Nous croyons qu'il manque quelque chose à la beauté solitaire des grèves : la vue de quelques bateaux glissant sur les courans ou voguant sur la mer étalée. L'homme est un élément nécessaire du paysage. Byron disait, « que la mer est belle, mais qu'un vaisseau la rend sublime ! » Bernardin de Saint-Pierre, « qu'un paysage est incomplet sans une maison, » et le poète latin appelle la mer *Mare velivolum* [2]. D'ailleurs il paraît qu'au siècle dernier le Grouin-du-Sud était un but de navigation et d'échange commercial. Expilly, dans un long article, principalement commercial, sur Granville, exposant les plaintes

1 *La Croix ronde des grèves*, par E. de B. Voir des détails historiques sur cette croix dans l'article de Tombelène. — 2 *Enéide*, liv. 1er. - *Arborum veliferarum nemus*. (Chron. de Norm. p. 128.)

des patrons des navires sur l'impôt exigé pour l'entretien du feu du cap Trehel, dit : « Par exemple, un bateau partant de Grandville pour aller au Groin-du-Sue situé dans le fond de la baye du Mont St-Michel, laquelle fait presque une même baye avec celle de Grandville, pour y charger pour Regnéville, paye le droit en arrivant à Regnéville et le paye encore en faisant son retour à Grandville [1]. » Il est plus explicite encore ailleurs : « *Baye du Mont Saint-Michel* (à 6 l. s. de Grandville). Quelques gabarres ou bateaux de Grandville portent au Grouin-du-Sue, situé à l'embouchure de la rivière de Genêts ou d'Avranches, dans le fond de la baye, du moulage et des vins pour Avranches et autres lieux circonvoisins. Ils en rapportent du bois à bâtir et à brûler, du bordage et du cidre quand il est rare à Grandville [2] ». En parlant des rivières de l'Avranchin, Bruzen de la Martinière dit : « Elles portent des bateaux plats de vingt tonneaux, aussi loin que le flot les pousse, c'est-à-dire une lieue dans les terres [3]. »

L'église de Vains, bâtie sur un petit tertre, sur le flanc du bassin de la Sée, se cache derrière les arbres. Sa petite tour s'élève à peine au-dessus du toit, et semble de loin flanquer l'église comme une tourelle flanque un château. Cependant cette tour est à elle seule l'église, aux yeux de l'antiquaire : après elle, il n'y a rien ou presque rien à voir. Carrée, légè-

1 *Dict. des Gaules*, art. Grandville. 1763. — 2 Détails étendus sur le commerce de Granville, à l'art. de Caen. — 3 *Dict. Géograp.* au mot Avranchin. La variation des courans et le peu de profondeur des rivières à morte eau sont des obstacles à cette navigation. On sait qu'un sloop a été lancé vers 1834 à Pont-Gilbert. Nous avons vu un bateau de Granville amarré à Pontaubault pour charger du granit. Des circonstances particulières pourraient raviver cette navigation. Par exemple, en ce moment les sauniers de la côte essaient l'emploi de la houille et reconnaissent un bénéfice de 3 fr. par jour avec ce combustible. Cette innovation pourrait appeler quelques bateaux.

rement pyramidale, à cause de ses trois retraits, contrebutée de pieds droits plats, jusqu'à la moitié de sa hauteur, revêtue de moyen appareil, cette construction romane accoste une église récente, entre le chœur et les transepts. Elle porte une flèche carrée en ardoise, et elle est percée de deux petites ouïes trilobées, romanes à la base et gothiques au sommet. On voit au-dehors le galbe d'une porte cintrée, et dans l'intérieur la maçonnerie en épi est très-bien caractérisée. Nous avons sous les yeux une de ces vénérables églises, à la grace séculaire, que bâtit sur le littoral de la Baie[1] le fécond XI[e] siècle, quand la terrible prédiction de l'an 1000 fut passée sans se réaliser. On retrouve encore des vestiges de la primitive église à la base de la moderne, spécialement à la base du chœur. La croix romane est peut-être attestée par le piédestal rond, en forme de meule, dans lequel est maintenant plantée une croix de bois. Une croix jeune, carrée, sans proportion, démesurément longue, comme celles d'aujourd'hui[2], s'élève sur un autre point du cimetière. Le reste de l'église date du siècle dernier: les transepts sont de 1717, le chœur de 1721, la nef de 1753. La vieille église romane tombait pièce à pièce, et le bel arc semi-circulaire était remplacé par la laide arcade en anse de panier. Cependant la façade occidentale a conservé deux objets quelque peu anciens, son portail, cintre rustique[3] de la fin du XVI[e] siècle, et sa fenêtre ogivale, plus ancienne, qui

1 Les églises qui bordent la Baie ont presque toutes encore des fragmens de l'époque semi-circulaire ou romane. — 2 La croix la plus haute est la plus belle. Elle atteint le plus haut degré de perfection si elle est d'une seule pierre. Souvent sur ce fût maigre et dur, on pose un croisillon qui est lui-même fort long. — 3 Nous appelons ainsi la plupart des cintres de la fin du XVI[e] ou du commencement du XVII[e] siècle, parce que nous les retrouvons surtout dans les mès, les manoirs et les fermes de cette époque.

le surmonte et qui garde encore quelques fragmens de vitrail peint.

L'intérieur est presque dénué d'intérêt : pas de pavé ancien, pas de vieilles tombes. Les plus anciennes sont deux lames du siècle dernier qui recouvrent deux seigneurs du lieu, les La Bellière. Un autel du XVIII[e] siècle, lourd, fastueux, avec deux rangs de colonnes torses superposées, luxuriantes de fleurs, de pampres, de grappes, de festons, est en contraste avec quelques vieux débris d'anciennes sculptures, tirées du prieuré de Saint-Léonard. Il y a cependant, sous une arcade creusée dans la paroi du chœur, un objet qui serait très-intéressant, s'il n'était horriblement mutilé : c'est une statue, dans le bloc informe de laquelle on reconnaît encore le type élancé de l'art du Moyen-Age. Les fonts doivent être fort anciens et pourraient remonter à l'époque du baptême par immersion : c'est une cuve monolithique simple, qui se vide dans une cuvette sillonnée de quelques entailles régulières, mais sans forme bien connue.

Cette paroisse est appelée *Veim* dans le Cartulaire du Mont St-Michel[1] et dans celui du Chapitre. Robert de Veim, par une charte de 1197, fit un accord sur le Moulin-le-Comte, en Bacilly, et « *dedit dominicum bladum, moltam et piscariam anguillarum.* » Elle est appelée Vaismum dans le *Livre Vert :* « *Quæ omnia sita sunt in parochia de Vaismo.* » Elle est orthographiée *Vaysnum* dans la Nomenclature de 1755[2]. Il est probable que ce nom est un nom d'homme. Nous trouvons dans le *Domesday* quelques mots qui s'en rapprochent : *Wenesii uxor, Aluric Wans, Aluric de Weinhou* (habitation de Wein.)

L'église de Saint-Pierre-de-Vains fut donnée au XII[e] siècle par l'évêque d'Avranches, Turgis, à ses chanoines ; cette donation fut confirmée au commencement du XIII[e] par Richard de Subligny : « *Nos Ricardus de Suligneio.... nostro deca-*

1 Fol. 116. Charte du XII[e] siècle. — 2 Mss. de M. Cousin.

natui in honorem ecclesie nostre ab illustri et pie recordationis episcopo Turgisio cui Deo auctore successimus institutum concessimus et presentis nostri pagina scripti assensu Capituli nostri firma stabilitate confirmamus et ut hujus decanatus institutio firma stet in perpetuum nostri sigilli impressione communimus et episcopali auctoritate roboramus. Si quis autem hanc nostri predecessoris.... sunt autem decanatui huic aplicata ecclesia de Veim et census cemeterii et decime trium vavassorum in Veim scilicet Willelmi et Rogerii et filiorum Girardi et masura cujusdam Girardi cum decima de abbate Montis una pellicia grisata ad mensuram suppellicii decima de vineis episcopi de campo Bostri in manerio Sti Philiberti [1]. »

Elle devint la prébende du grand doyen. En 1648, cette église rendait 500 liv.[2] En 1698, elle valait 300 liv.; outre le curé, il y avait trois prêtres. La paroisse payait 1,763 liv. de taille, et renfermait 320 taillables. Les personnes nobles étaient Jean de La Beslière et Louis Esnault[3]. En 1755, cette église était encore au grand doyen[4]. Vains-Saint-Léonard était de la sergenterie du Val-de-Sée et renfermait 195 feux.

Au XVe siècle, à l'époque de l'occupation anglaise, un curé de Vains, nommé Guillaume Aubert, prêta serment d'hommage au roi d'Angleterre[5]. Il souscrivit à une charte écrite sur une peau de veau entière pour une contestation entre l'église de Brecey et l'abbaye de Savigny[6].

Non loin de la grève, sur un terrain plat, est le manoir de Vains. C'est un de ces châtelets du XVIIe siècle, qui succédèrent aux forteresses du Moyen-Age, dont ils gardèrent les noms, les dispositions et un lointain souvenir : c'est une de

1 *Livre Vert*, p. 23. — 2 *Pouillé*, p. 5. — 3 *État de la Gén. de Caen.* — 4 Mss. de M. Cousin. — 5 M. Desroches. *Hist. du Mont Saint-Michel*, t. II, p. 137. — 6 M. Desroches, t. II, chap. XV.



ces habitations du seigneur devenu homme de cour, comme le manoir de la Champagne. Les tours ont disparu, et ont été remplacées par le pavillon carré au toît aigu et aplati : le fossé est moins profond ; le pont-levis a fait place au pont fixe ; la meurtrière est devenue une fenêtre; la porte étroite, devenue porte d'honneur, s'est agrandie en s'exhaussant sur son perron majestueux. Cette transformation éclate dans l'équipement militaire du noble au XVIIe siècle. Considérés comme un anneau de la chaîne des constructions seigneuriales, ces châteaux du XVIIe siècle ne sont pas sans intérêt. Ils sont très-nombreux encore : les châteaux de la Renaissance, qui se place entre eux et la forteresse féodale, sont beaucoup plus rares, et il n'y a guère de cette époque dans notre pays que le château de Marcilly et le manoir de Brion. Nous croyons que le château de Vains, qui est à quelque distance de la grève, repose sur un terrain où fut élevée à une époque reculée une forteresse, un *chastel*. Le bois voisin s'appelle le bois du Châtel ; sa chapelle se nomme la chapelle du Châtel. C'était peut-être un de ces châteaux posés au bord des fleuves — ces routes qui marchent — par lesquels les Normands et les Saxons pénétraient dans l'intérieur des terres. La chapelle du Châtel, dite aussi du Vertbois, est un antique oratoire élevé, dit-on [1], au Xe siècle, qui, avec son extérieur peu ancien, conserve sous la boiserie de l'autel sa table en pierre. Elle avait aussi un calice, dont l'antiquité était renommée [2]. On y vient encore en procession: elle est citée dans la Statistique de M. Foucault sous le nom de Notre-Dame-du-Verbois, et taxée à 200 liv.

Vains a eu ses seigneurs portant le nom de la paroisse. Ainsi en 1197, selon la charte précitée, le seigneur était Robert de Veim. Radulfus de Veim est souscrit à la charte de donation

1 M. Desroches, tom. 1er, chap. X. — 2 Il fut volé, il y a une dizaine d'années, dans l'église de Notre-Dame-des-Champs d'Avranches.

du Fougerai, en Bacilly, en 1186. A la fin du XIII[e] siècle, Raoul de Théville, évêque d'Avranches, était seigneur de Vains et de Chantore[1]. La série serait fort difficile à établir. Nous y retrouvons les Lancesseur[2], que Monfaut trouva nobles au XV[e] siècle à Champeaux, où se trouve leur berceau à Lancessurie.

En allant de l'église vers l'antique prieuré de Saint-Léonard on voit, près du cimetière, la grange décimale, et on laisse à gauche un village appelé d'un nom qui fait espérer quelque terrible histoire, le Chêne-Maudit; mais ce chêne était tout simplement un bel arbre qui existait encore, il y a quarante ans, et dont la racine projetée sur le chemin faisait maugréer les charretiers et les laboureurs : on arrive à un carrefour appelé les Trois-Croix. Malgré ce nom, il n'y en a que deux, et la base qui les porte n'a pu en avoir davantage : nous retrouvons donc ici cette dualité que nous avons signalée à Saint-Loup. Cependant, il serait difficile que la tradition se fût ainsi méprise, et nous pensons qu'il y en avait une troisième à part, peut-être à l'angle où l'on voit encore un tronçon arrondi. La présence des croix dans les carrefours indique souvent quelque événement tragique. Dans le nord on plantait généralement des croix dans des lieux consacrés par des faits importans : dans le midi, les passans faisaient des monceaux de pierres que l'on appelait des Mont-Joie[3]. Le fût des croix est rond et par conséquent roman; la tête est polygonale et par conséquent gothique. On dit qu'elles furent élevées par deux filles appelées Manet : et en effet on lit le nom de Mane ou Manet à la base; mais la date de 1617 annonce qu'elles ne firent que les restaurer.

1 *Abrégé de la Vie des Évêques de Coutances*, par M. Rouault, curé de Saint-Pair, p. 235. — 2 Lancesseur, *antecessor*, *ancestor*, ancêtre. — 3 Voir le Dict. de Moreri. Nous avons à Noirpalu, dans le chemin Montais, un tertre, une espèce de tumulus appelé Montjoie.

A quelque distance des Trois-Croix, est une ruine assez pittoresque et fort solide encore, qui ressemble aux restes d'une tour militaire. C'est la tourelle ébréchée d'un moulin à vent qui est ruinée depuis plus d'un siècle, et qui est déjà signalée comme ruine sur la carte de Cassini. Cette fabrique est d'un effet assez frappant pour le regard et l'imagination, et nous ne sommes pas étonné qu'elle ait ses légendes.

Le chemin des Trois-Croix conduit au bourg de Saint-Léonard, que l'on aperçoit de loin, sur sa hauteur, formant un triangle avec le Mont Saint-Michel et Tombelène, avec ses maisons serrées, dominé par la tour antique du Prieuré de Saint-Léonard, que les habitans appellent encore aujourd'hui, comme du temps de Robert Wace, au XIIe siècle, Saint-Lienard :

A Diex en rendent graces et à Saint-Lienart[1].

Quand on est engagé dans sa longue rue qui se termine en pente dans la grève, vers la Chaussée, et encadre le Mont St-Michel, quand on suit cette route des pélerins[2], on reconnaît tout d'abord une antique localité, un gros bourg du Moyen-Age. Voici la grange décimale, voici le vieux puits, aux margelles monolithiques usées par le frottement, voici les vieux cintres rustiques. Voilà la halle ou le Porche, avec ses ogives trilobées et ses grandes arcades. A droite, vous laissez le champ du Marché, le champ de Foire, le champ de la Ville. Sur le point culminant, au centre, voici les deux grandes choses de cette

1 Roman de Rou, vers 3,179. Le paysan du Cotentin et celui de Jersey, la patrie de Wace, parlent encore une langue plus voisine de celle du Roman de Rou que de la langue du siècle actuel. — 2 De même qu'on appelait au Moyen-Age *Romieu* celui qui faisait le pélerinage de Rome, ainsi l'on appelait *Michelot* celui qui faisait le pélerinage du Mont Saint-Michel. Ce mot est dans le *Dictionnaire de l'Académie.*

époque, le Manoir et le Prieuré[1]. Ce bourg est le centre le plus populeux de la paroisse. Cette considération, son antiquité, sa jolie et forte église auraient dû en faire une paroisse et une commune[2].

Saint-Léonard tire son nom d'un évêque d'Avranches qui évangélisait l'Avranchin[3] vers la fin du VIe siècle, Leodowald, successeur de saint Sever, cet évêque qui fit venir les reliques de saint Martin et bâtir à Avranches l'église de ce nom sur le lieu où elles avaient opéré des miracles. Le *Gallia Christiana* cite, à l'article de cet évêque, une phrase de Rob. Cenalis sur l'origine du nom de cette localité : « *Habet ecclesiam suo nomine nuncupatam et villam, fanum Sancti Leonardi seu Sancti Leodevaldi, gallicè Saint Leonard, seu Saint Leodevald*[4]. » Ce nom est un exemple des altérations que peuvent subir les noms antiques[5]. Cependant, le même

1 Le manoir est indiqué près de l'église sur la carte de Cassini. — 2 Saint-Léonard est dessiné en lointain dans la Vue d'Avranches par M. Lecerf, et dans une des Vues du *Guide*, de Didot. Le Musée d'Avranches possède un petit tableau de M. Dupré représentant le Grouin-du-Sud, avec un groupe de vaches et de paysans, avec un Mont Saint-Michel en lointain. — 3 Un titre de ces premiers siècles du Moyen-Age, un Capitulaire de Charles-le-Chauve, appelle l'Avranchin *Pagus Aprincatinus*. — 4 Tom. XI. *Eccl. Abrinc.* — 5 Dans la période franque, deux civilisations étaient en présence et en lutte, la civilisation romaine et les populations germaniques. Ces deux élémens se révèlent surtout dans les noms propres de cette époque, dans les noms de saints et de prélats par exemple. Ainsi, pour ne pas sortir du diocèse d'Avranches, nous trouvons des noms d'origine différente dans ses évêques. Léonce, Nepus, Perpétue, Pair ou Paterne, Sénier ou Senator, Sever, Fegase, sont des latins ; Leodowald, Childoald, Ragentram, Aubert, Ansegaud, Gualbert sont franks. Quand viendront les Normands, les noms Scandinaves, tous ces noms rauques qui se trouvent dans le *Domesday*, un peu adoucis par la latinisation, rempliront les chartes du XIe siècle. A l'article de Genêts, nous citerons une charte intéressante sous ce rapport.

Cenalis donne ailleurs au nom de cet évêque une forme qui explique mieux le nom actuel : « *Quem prioratum Sancti Leonardi crediderim ego appellandum Sancti Leodenaldi à divo Leodenaldo præsule quondam arboretano*[1]. » Grégoire de Tours a conservé le nom de Leodovald. « *Leodovaldus Abrincatinæ episcopus*[2]. »

La jolie petite église romane du prieuré de Saint-Léonard est aujourd'hui transformée en habitation rurale : le chœur est une maison, la nef une grange et une étable, les zônes de la tour sont des étages de chambres et de greniers : le toît conique porte une cheminée qui se dresse à sa naissance, et ressemble assez à une mitre avec un plumet. Assurément une ruine vaut mieux que ce remaniement des antiquités que nous appelons appropriation. Par exemple, les murs ébréchés et inexploités du moulin à vent de Vains n'ont rien qui choque le souvenir ou l'imagination : l'église de Saint-Léonard retouchée par nos petites et sordides mains, n'est plus même une ruine.

Une nef, une tour, un chœur, voilà l'église de Saint-Léonard. La nef n'a pas de portail : il est probable que l'entrée était latérale. La façade occidentale a conservé ses deux angles primitifs, et a été plus tard contrebutée par des pieds droits d'un appareil tout différent. Les flancs de la nef sont de beaucoup ultérieurs à la construction primitive. Tout le reste est roman. Le chœur, massif et carré, est flanqué de contreforts plats et percé à l'orient de deux fenestrelles cintrées allongées. Dans l'intérieur on voit encore un arrachement d'une des nervures rondes qui se croisaient sur sa voûte. La tour est la partie la plus remarquable. C'est une pyramide à trois retraits, posée sur quatre gros piliers auxquels sont collées des demi-colonnes arrondies, basées et chapitées. Elle se termine par un faîtage conique dont la corniche repose sur des modillons

1 *Hierarchia Neustriæ*, Mss. — 2 *De miraculis Sancti Martini.*

sculptés. Les ouïes sont des cintres lancéolés. Le bas de la tour, dénudé de son appareil, montre les os de ses flancs déchirés, c'est-à-dire ses pierres disposées en épi. L'élancement des cintres de cette église, leur svelte élégance, assignent approximativement la date de l'édifice : elle appartient à cette époque de transition dans laquelle le cintre en s'élevant, en s'élançant, finit par s'amincir et s'effiler en un angle, pour former l'ogive, c'est-à-dire à la fin du XIIe siècle[1]. M. Desroches dit que le Prieuré de Vains fut fondé par Guillaume-le-Conquérant, et que dès-lors le monument que nous avons sous les yeux est bien le monument primitif[2]. Cependant son architecture est trop avancée, c'est-à-dire ses lignes sont trop *verticales* pour se rapporter au XIe siècle[3]. Les arrachemens d'un mur dans le côté du nord semblent les vestiges des liens qui unissaient la maison prieuriale à l'église. Dans l'ombre et la poussière de la grange est encore la statue de saint Léonard, belle et grande statue peinte, dont la place serait dans une église ou un musée.

Le Prieuré de Saint-Léonard appartenait à l'abbaye de Caen. Il est cité dans les *Rôles de l'Echiquier* pour l'année 1198.

1 Il n'y a point de créations dans les œuvres de l'homme, il n'y a que des déductions : l'ogive est le cintre croisé ou plutôt le cintre étiré. — 2 *Histoire du Mont Saint-Michel*, tom. 1er, p. 262. — 3 On peut comparer les baies de Saint-Léonard avec celles de Saint-Loup, et l'on reconnaîtra la différence des époques entre ces deux types. Le nom de vertical nous semble la formule essentielle de l'architecture gothique. Les Anglais ont le mot *perpendicular*, mais ils l'appliquent à ce que nous avons plus justement et plus poétiquement appelé le *flamboyant*. Ils classent ainsi les grands styles : le style normand, ou notre roman ; le style orné, *decorated style*, c'est le beau gothique du XIIIe siècle ; le perpendiculaire, ou le XVe siècle ; le style Tudor, ou la fin du gothique, ce que nous appelons quelquefois, mais à tort, Renaissance.

« *Homines de Sancto Leonardo debent c. l. pro rege*[1]. » Un registre du Mont Saint-Michel, pour le XIV[e] siècle, établit un échange de franchises entre l'abbé de Caen et celui du Mont : « Item labbe de Caen est frans et ses hommes de Saint-Lienart au Mont et ceulz du Mont sont frans à Saint-Lienart[2]. » Il y avait une prébende pour un chanoine de la cathédrale[3]. En 1648, selon le *Pouillé*[4], le Prieuré de Saint-Léonard, qui était à l'abbé de Caen, rendait 500 liv. En 1698, d'après M. Foucault, il était à M. de La Morman, et valait 1,500 liv.[5]

Saint-Léonard n'était point une paroisse, comme on l'a dit. S'il y avait quelque doute, il serait levé par ces mots du *Livre Vert* : « *In parochia de Vaismo, in præbenda quæ dicitur de Sancto Leonardo.* »

Saint-Léonard avait ses foires et ses marchés : c'était un des principaux points d'approvisionnement du Mont Saint-Michel. Aussi retrouvons-nous le Porche, le champ de Foire, le champ du Marché avec son puits qui ne tarit jamais et dont la margelle monolithique est octogone. Les foires étaient franches : « Item nous entendons que les foires du Mont Saint-Michel sont dantel condicion comme les foires de Genez et de Saint-Lienart[6]. » Après l'église, le monument le plus intéressant est le porche, le souvenir du négoce après le souvenir religieux. C'est une vieille construction bâtie en cailloutis : dans le pignon, au bord de la voie, sont deux grands arcs circulaires qui annoncent une double galerie, et au-dessus deux fenêtres ogivales à deux lances trilobées, d'une coupe prismatique. Cette partie annonce le XVI[e] siècle. Sur la façade s'offre une jolie porte cintrée, avec un écusson, et dans

1 Stapleton, tom. II, p. 6. Après l'article de Genêts : *Hoies de Genez debent c. l. pro eodem.* — 2 Mss. Registre, n° 14. — 3 On voit encore à Avranches au haut du Grand-Tertre un fragment de pierre tombale sur laquelle on lit : Chanoine de Saint-Léonard. — 4 *Pouillé*, p. 6. — 5 *État de la Gén. de Caen.* — 6 Mss. Registre, n° 14.

l'autre pignon une porte semblable. On appelle cette construction le Porche : c'est ainsi qu'on appelle les vieilles halles à Ducey, à Pontorson, à Brecey « *Halas de Burceyo*[1]. »

Cassini indique près de l'église un manoir : il n'existe plus. Son souvenir reste dans la terre du Manoir, ou du Canon, du nom d'un des propriétaires, et dans les écussons qui se trouvent dans la maison fermière.

Le fief de Chantore, que possédait à la fin du XIIIe siècle Raoul de Theville, évêque d'Avranches, seigneur de Vains, est à la limite de cette commune et de Bacilly. Il n'y a plus rien des bâtimens. Il y a un autre Chantore en Bacilly, et un autre à Saint-Pierre-Langers, désigné dans le *Livre Vert :* « *Quasdam decimas apud Chantoires... Decima de Cantoriis.* »

Une des principales voies de Vains, celle qui passe au pied de la fabrique pittoresque du vieux moulin, s'appelle la Rue à la Belle, c'est-à-dire la Rue à la Belle-Hôtesse. Le cabaret de la Belle-Hôtesse s'épanouit au bord du chemin, avec son bouchon de gui, sa vigne palissadée et son espalier, et son ancre de drap rouge, clouée au volet, pour appeler les marins et les pêcheurs de ce canton.

Le cabaret de la Belle-Hôtesse nous a remis en mémoire une charmante poésie, qu'on trouve à la fin du Virgile de Heyne, les seuls distiques que l'on possède de Virgile, scène bachique pleine de vérité, de grace et de mélodie, dont le principal personnage est la jolie hôtesse syrienne, *Copa syrisca :*

Copa syrisca, caput graià redimita mitellà,
Crispum sub crotalo docta movere latus[2].

1 *Gesta Petri Regis*, Mss. n° 34. — 2 Nous regrettons que l'étendue de ce tableau de genre, comme s'en permettait rarement la muse solennelle de l'antiquité, et son rapport trop indirect avec notre sujet, ne nous permettent pas de citer ces vers peu connus : (le Virgile de

Il y a dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel deux très-belles chartes, dont l'une est revêtue de la croix de Guillaume-le-Conquérant et de celle de la reine Mathilde, relatives au Moulin-le-Comte, en Bacilly, que ces actes mettent en Vains, « *molendinum Comitis in villâ quæ Veim vocatur* [1]. » Nous les citerons en leur lieu.

Le Moyen-Age avait planté beaucoup de vignes dans Vains. Nous citerons entre plusieurs celle des Mosles, désignée dans le *Livre Vert*, — « *pro vinea sita apud les Mosles.* »

Un village de Vains s'appelle Patenôtre; à quelque distance, en Genêts, sont les terres de l'Enfer et de l'Ave-Maria.

Trois autres noms donnent à réfléchir, les Linettes, le Camp ou le Dick. La présence entre ces deux villages d'une levée de terre d'une longueur de près de trois cents mètres, et en quelques endroits épaisse de dix mètres, appelée le Gros-Fossé, le Fossé-du-Diable, le Fossé-du-Dick, confirme les conjectures. Les champs contigus s'appellent aussi les Champs-du-Dick. Quelle que soit l'origine de ce retranchement, il est certainement très-ancien. Sa surface et ses flancs sont boisés : à la superficie, la terre est friable; à quelque

Heyne, ce trésor d'érudition, est peu répandu). Nous ne savons si ce point de vue a été remarqué, mais le poète a cherché assurément un effet intellectuel et musical de la prédominance de la voyelle *a*. Le cabaret de la Belle-Hôtesse, cette vignette que nous esquissons dans une page sévère, avec sa treille et son bouchon de gui, si éloquent pour le buveur, nous rappelle encore un charmant épisode du charmant Tristram Shandy, l'*Abbesse des Andouillettes*, et l'appel si amical et si persuasif du bouchon au postillon : Viens ici, beau postillon, mon ami. Une légende de M. de Saint-Victor nous rappellera, plus tard, un autre endroit de Tristram, le juron de mon oncle Toby et la larme de l'ange, qui écrit au ciel les fautes des hommes.

1 Voir l'article de Bacilly.

profondeur, elle est fort dure. L'agriculture rogne souvent ses larges flancs : il est difficile de dire quelle était sa largeur, et plus difficile encore prolonger cette ligne droite indéfinie et de rétablir la forme du camp. La longueur et la rectitude de ce tronçon font croire qu'il n'était pas elliptique ou circulaire.

A quelque distance, à un demi-kilomètre, passe une voie antique, probablement romaine, celle de Bayeux au Mont Saint-Michel, le chemin Montais, que suivit le Bâtard dans son expédition de Bretagne [1].

Quelle est l'origine de ce retranchement ? Faut-il l'attribuer, selon les idées populaires, ou au diable qui construisit le Gros-Fossé en une nuit, à la suite d'un pacte, ou aux Anglais qui de là battaient Avranches ? De ces idées, l'une est une légende, l'autre n'est pas de l'histoire. Faut-il l'attribuer aux Romains, et y mettre ces troupes Dalmates dont le préfet résidait à Avranches, selon la Notice des Dignités de l'Empire — *Abrincatenis præfectus Dalmatarum militum* [2] ? — Rien ne justifie cette hypothèse, rien même ne la fait naître. A quel peuple rapporterons-nous donc cette fortification ? En l'absence d'objets trouvés sur les lieux, en l'absence des tra-

1 « La voie romaine de Coutances à Rennes s'était ralliée à celle de Bayeux qui passait entre Genêts et Vains, et servait aux derniers ducs de Normandie pour aller au Mont Saint-Michel et à Pontorson. » (*Supplément aux Voies Romaines, par M. de Gerville.*) — 2 *Notitia Imperii.* Voir dans le Commentaire de Pancirole les détails curieux qu'il donne sur l'armement de ces soldats.... leur bouclier blanc bordé de rouge. Voici ce développement : « *Abrincateni sunt Celto Galliæ gentis. Abrincates sub duce tractus Armoricani et Nervicani. In alba parma argenteum orbem circulo luteo inclusum gestabant, supra quem alius minor orbis purpureus pendet, parmæ rubeus limbus circumdat* (symbole de l'unité et de la variété de l'Empire) *manuscripti coloribus variabant.... cum suo merebantur magistro.* (Commentaire de Pancirole, p. 132.)

ditions, les meilleurs, les seuls guides sont les dénominations locales. Cette levée s'appelle le Dick. A Jersey est le village du Dick, où se trouve le retranchement appelé le Catel[1]; le nord de notre presqu'île, la Hague, est coupé par le célèbre fossé appelé le Hague-Dick; le confluent de la Taute et de l'Ouve, sous Carentan, s'appelle les Dicks ou le Haut-Dick[2]. Evidemment ces retranchemens, généralement à l'embouchure des rivières ou près de la mer, appartiennent aux peuples chez lesquels se trouve cette expression. Les peuples d'origine scandinave appellent un fossé dick : les Anglais se servent encore de cette expression. Ces peuples ne peuvent être que les Saxons ou les Normands.

On sait que des peuples scandinaves, qui occupaient la presqu'île du Jutland, sous le nom de Jutes, et qui s'intitulaient Saxons ou hommes aux courtes épées[3], vinrent débarquer dans le nord de la Gaule, de 450 à 500. Pendant cette période, ils se répandirent dans la Neustrie, et en particulier, avec tant d'abondance, dans le Bessin, que son rivage s'appela *Littus Saxonicum*. Ils devinrent auxiliaires des rois Franks, et s'appelèrent *Saxones Bajocassini*[4]. Peuple navigateur et marchand, ils durent surtout se répandre sur les rivages de la Manche. Aussi retrouvons-nous gravées sur le sol un grand nombre de leurs expressions, généralement topographiques, les Hogues et les Hagues, ou hauteurs au bord des eaux, les Holmes ou îles et presqu'îles d'eau douce, les Houles,

1 Voir notre travail sur Jersey. — 2 Un naturaliste, l'auteur du *Catalogue des Oiseaux de la Manche*, semble employer ce mot comme nom commun : ..... l'hirondelle de rivage niche le long des falaises et des dicks..... Le hibou se trouve en abondance, l'hiver, le long des dicks et dans les basses prairies..... — 3 Sax, épée courte. — 4 D'après la *Notice des Dignités de l'Empire*, Grannonum, que l'on croit être Portbail (M. de Gerville), et qui du moins était dans la deuxième Lyonnaise, est dite *in littore Saxonico*. Voir la Notice et Stapleton, t. 1er, p. 38.

vallées en entonnoir[1]. Les Marches ou frontières[2]; Tanis, le Tanu, l'abbaye de Thane, Tanis dans le Bessin, l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise, cent autres lieux de cette nature rappellent ou les Danois, ou les Thanes de leur aristocratie; les Hou, les Hal, les Tot, les Torp, habitation, auxquels succéda le synonyme latin *villa*, sont très-communs dans notre topographie normande[3]; les Dicks le sont presque autant; le mot falaise est scandinave[4]. Les Landes, les Landelles, les Landières[5], le Theil ou Delle, si commun dans le Bessin[6], les Crot, les Croûtes, ou portion de terre[7], les Plessis, ou bois fermé, les

1 Nous n'avons pas besoin de localiser ce mot: les Hogues, Hougues, Hagues, Hoquelles sont partout. Nous avons le Homme, affixe de Saint-Quentin et de Poilley, situés sur les presqu'îles de la Sélune; ailleurs est le Homméel, le Holme, ancien nom de l'île Marie sur l'Ouve. Il y a la Houle à Granville et à Ducey. Le mot houle, creusement du flot, vient de là. — 2 Mærc, Merc, Mark, limite (Gloss. Wachteri) d'où notre mot marquis. — 3 Citons seulement deux groupes similaires : Bréhou, Bréhal, Bréville, habitation de Brée; Quettehou, Quettreville, Quettot, habitation de Quetter. Voir notre Introduction aux étymologies des noms de l'Avranchin. (*Revue archéol. du département de la Manche.*) Dans l'Avranchin, nous ne connaissons que deux Tot, Pretot et Catertot en Saint-Planchers. — 4 En allemand fels, et en islandais fell, roche. — 5 Dans le Bessin, il y a la terre de Friland (free land) terre libre. M. Pluquet, *Essai sur Bayeux*. — 6 Il y a le Theil et le Montheil en Saint-Pierre-Langers. Les delles, (deale, *portiuncula terræ*. Rob. Cenalis) sont si communs dans le Bessin que M. Pluquet en cite une centaine; elles sont accompagnées d'affixes du nord. Nous en citerons une qui est composée d'élémens saxons, la *delle des Norreis* (gens du nord) *a Saon*. Le nom de *dellage* signifie encore le nombre de sillons qui se labourent dans le même sens. — 7 Nom très-répandu dans la Basse-Normandie. Dans l'arrondissement d'Avranches, il y a les Croûtes dans les Pas, les Croûtes-Baron en Huynes, la Croûte en Macey, la Croûte en Ardevon.

Wast, terrains stériles[1], telles sont les principales empreintes que les Saxons ont laissées de leur séjour sur notre sol. La connaissance exacte de la terminologie terrienne ou cadastrale enrichirait beaucoup le Glossaire saxon, écrit dans la multitude de nos villages et de nos champs[2].

Toutefois il est difficile d'affirmer si ces mots viennent des Saxons ou des Normands.

Vers l'époque où les Saxons, ou Saisnes, couvraient le littoral de la Basse-Normandie, ils débarquaient en Angleterre, dans le territoire de Kent et donnaient leur nom aux comtés d'Essex, Middlesex et de Sussex[3], et finissaient par conquérir tout le pays auquel ils imposaient leur langue, ce qui est le signe le plus complet d'une conquête.

Quand Charlemagne eut dompté les Saxons, au commen-

1 Nous avons notre Terre-Waste, Terra-Wasta, dans les Chartes et les Rôles de l'Echiquier. Citons les Saintvast, Martinvast, Sottevast, Brillevast, le Gast, l'analogue de notre Terregatte. Rob. Wace dit le Wast et le Gast pour le ravage. — 2 Quand nous publiâmes nos étymologies des noms topographiques de l'Avranchin, un des auteurs des *Recherches sur le Domesday*, M. de Sainte-Marie, nous fit engager à porter nos investigations sur les noms de village. Nous l'avons fait, selon notre pouvoir, dans le cours de cet ouvrage et nous concevons le plan d'un beau travail qui grouperait selon la chronologie et l'étymologie tous les noms normands, même ceux des champs. L'ouvrage dans lequel M. Edelestand du Méril a associé à l'étendue et à la profondeur de la pensée une extrême érudition, comme on n'en voit guère qu'au-delà du Rhin, les *Prolégomènes de l'Histoire de la poésie scandinave*, renferment un glossaire d'expressions de la Basse-Normandie dérivées des langues du nord et importées par les Saxons et les Normands. Un antiquaire de notre connaissance ne lit jamais de journal de petite localité, sans interroger avidement ces annonces judiciaires où se trouvent les noms des champs et des villages. — 3 East-Seax. West-Seax. Meddleseax. *Chron. Sax.* p. 12 à 30. Edit. Gibson.

cement du IXe siècle, il en répandit dix mille dans ses états. Il en vint probablement dans la Basse-Normandie où les appelait surtout l'établissement de leurs compatriotes. Leur principal centre dans ce pays fut un canton désigné, dans les Capitulaires de Charles-le-Chauve[1], sous le nom de Otlinga Saxonia, petite colonnie saxonne, petite Saxe. L'abbé Le Bœuf met cette colonie entre Bayeux et Isigny, et elle comprenait les villages de Saon et de Saonnet, qui ont tiré leur nom des Saxons[2].

Le Dick de Vains est-il l'ouvrage des Saxons? Malgré toutes ces présomptions nous ne le croyons pas encore. Il doit moins être l'œuvre de peuples qui étaient admis ou tolérés par les rois franks, que d'autres Scandinaves qui s'imposaient par la force.

Quand d'autres Danois, les Normands, se précipitant, par *la route des Cygnes*, sur leurs barques légères[3], eurent obtenu la Neustrie, ils retrouvèrent la colonie saxonne, l'Otlinga Saxonia, s'étendirent dans la Basse-Normandie, conquirent la péninsule de Coutances[4] jusqu'au-delà du Mont Saint-Michel, jusqu'au Coësnon. Ce fut une occupation complète: Rollon divisa au cordeau[5] à ses chefs le sol de la Neustrie. Chaque portion devint un fief auquel le donataire appliqua son nom: la paroisse fut fondée et la féodalité reçut sa plus forte constitution.

Les pirates du Nord pénétraient dans l'intérieur des terres par les rivières, *ces routes qui marchent*. Leurs navires lé-

1 Diplomat. Car. Calvi. Liv. 1, p. 49. — 2 Pluquet, *Essai Hist. sur Bayeux*, p. 9, d'après l'abbé Le Bœuf. — 3 Voir la forme des nefs normandes dans la Tapisserie de Bayeux et un Mss. de la bibliothèque royale. La proue était ornée : il y avait un mât et un château : « *Regia navis* (celui d'Elfeg) *aureis rostrata draconibus.* » Vita Elfegi. Anglia Sacra, p. 85. — 4 *Constanciensis.* — 5 *Funiculo divisit.* Dudo de St-Quent. Voir cette division dans Rob. Wace.

gers, dont la proue était élevée et ornée, avec un seul mât et une tour, arrondis comme ces navires danois d'aujourd'hui, qui roulent insubmersibles dans la vague, les portaient fort loin dans ces *æstuaria*[1] qui circulent dans les terres le long des coteaux. Quand le cor d'ivoire résonnait dans ces bassins[2], les populations fuyaient et priaient le ciel de les délivrer de la fureur des Normands. C'était une race indomptable que celui qui devait le mieux la connaître, le Conquérant, appelait orgueilleuse et fière à son lit de mort[3]. Les barons et les cavaliers se cantonnaient dans les châteaux et les abbayes : les villes étaient abandonnées au pillage[4]. Les laboureurs étaient sans défense et quelquefois, pour conjurer la fureur d'un ennemi païen, ils renonçaient à leur baptême en jurant sur le cadavre d'un cheval immolé[5]. « La profanation des églises, la destruction des monastères, le meurtre de l'élite du peuple, l'esclavage des femmes nobles, le stupre des vierges.... des supplices inouïs.... dit G. de Jumiège. »

Les navires des Normands devaient surtout attérir à ces promontoires intermédiaires entre la mer et les rivières, d'où ils pouvaient à volonté s'élancer sur les flots ou dans les terres.

1 Tacite, Agricola. Les embouchures des trois rivières de l'Avranchin sont des *æstuaria*. — 2 Le fameux Hasting en avait un qui était appelé le Tonnerre : « *Tuba illi erat eburnea tonitruum nuncupata.* » Dudo de Sancto-Quintino.

3 En Normandie a gent mult fière
Jo ne sai gent de telle manière,
Chevaliers sont pros et vaillanz
Par totes terres cunqueranz
Orguillos sont Normant et fier,
E vanteor et boubancier. *(Rom. de Rou.)*

— 4 *Adversùs quos nullus rex, nullus dux, nullus defensor surrexit.* Dom Lobineau, pièces justificatives de l'*Hist. de Bretagne.* — 5 Aug. Thierry, *Hist. de la Conquête,* tom. 1er, p. 163.

Il nous semble voir leur flotille, celle de Hasting par exemple qui pilla les bords de la baie du Mont Saint-Michel[1], rangée le long de nos caps et de nos îlots appelés Tombes. Craignant une surprise, ils avaient coutume de se retrancher sur ces promontoires, et ils s'y retranchaient ordinairement d'une manière gigantesque : ils les isolaient de la terre par des fossés, dont il reste un specimen qui est prodigieux, ce Hague-Dick qui isole la pointe de la Hague, dans une étendue de six paroisses, et que, dans un savant Mémoire, M. de Gerville a rapporté aux Normands[2].

Un ancien historien, cité par lui, dit des hommes du Nord : « *Sub diversis eorum irruptionibus consederunt in variis promontoriis et locis ad munitiones aptis et ea optimè munierunt nullius incursum metuentes*[3]. » Avant la victoire du roi Elf-red sur les Danois, ceux-ci étaient enfermés dans un camp, près d'un bois, à l'endroit appelé aujourd'hui Woodland. C'est dans ce camp qu'il entra vêtu en joueur de harpe pour observer l'armée danoise. Les Normands étaient campés autour de Rouen, quand Rollon reçut les députés du roi Charles, et la proposition d'une paix qui fut jurée à Saint-Clair-sur-Epte. Guillaume de Jumiège décrit exactement leur camp : « *Rollo et qui cum eo erant fecerunt sibi munimen et obstaculum in modum castri, munientes se per gyrum avulsæ terræ aggere locoque relinquentes portæ spatium prolixæ amplitudinis quod apparet ad tempus usque dici*[4]. » On reconnaît le camp, ou comme dit Wace le *chatelet*[5],

1 Voir dans le *Roman de Rou* ces ravages et quelques localités dont le nom est perdu. La géographie ancienne de Wace n'est pas d'ailleurs très-sûre : il appelle Avranches *Ausonia*. — 2 *Mém. des Antiq. de Normandie*, tom. VII. Prolongé jusqu'aux deux rivages, le Hague-Dick rappelle le retranchement romain d'entre l'Écosse et l'Angleterre appelé *vallum Antonini, vallum Hadriani, posteà Severi*. — 3 Wallingford. — 4 Will. Gemmet. l. II, c. X. — 5 *Roman de Rou*, v. 1,216.

formé d'un fossé, avec une très-large porte. Quand Harold attaqua les Cambriens, retranchés à Offa, il éleva un retranchement parallèle. On retrouve encore les traces de cette double ligne de défense que l'on appelle aussi un dick, le Dick de Vat, *Vat's Dike*[1]. Après leur débarquement à Pevensey, les Normands s'avancèrent vers la ville de Hastings, et près de ce lieu, tracèrent un camp, formé de fossés et de palissades. Les Anglo-Saxons occupaient une longue ligne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier[2]. La Tapisserie de Bayeux représente le roi Guillaume surveillant lui-même les travailleurs : l'un creuse la terre avec un outil semblable à nos pics, d'autres l'enlèvent avec des pelles étroites. Pour inscription il y a *Castra*[3].

Ces détails prouvent l'usage des camps chez les peuples du Nord. Mais le Dick de Vains doit-il être attribué aux Saxons? Nous ne le croyons pas. La principale raison, c'est que les Saxons s'établissant pour ainsi dire par tolérance, sur le littoral de la Basse-Normandie, plus d'une fois auxiliaires des rois franks, soumis à leur autorité, ne devaient pas se défendre derrière des dicks.

Il n'y a donc que les Normands qui aient pu élever ces fortifications à l'embouchure de deux rivières, sur ce cap, qu'ils isolaient complétement par ce rempart. Les détails précédens sur leurs habitudes et leur tactique fournissent les plus fortes présomptions. Un passage de Robert Wace leur donne beaucoup de force et les élève presque à la certitude : c'est la description et l'itinéraire des ravages de Bier et de Hasting[4]. Après avoir suivi la marche des dévastations

1 *Pennant's Tour in Wales.* Rog. Hoveden, p. 444. — 2 Aug. Thierry, *Ibid.* — 3 Description de la Tapisserie par Lancelot, t. VIII des *Mém. de l'Acad. des Inscriptions.* — 4 Nos vieux historiens normands sont nos véritables classiques : aussi ont-ils besoin d'être commentés comme ceux de l'antiquité grecque et romaine. On

sur le littoral de la Manche, particulièrement dans la Hague et le Val-de-Saire, il énumère les îles et les côtes de la Normandie, sur lesquelles passe le fléau. Voici le passage dans lequel notre littoral est positivement désigné :

.... Montebore (Montebourg)
E li chatel de Chieresborc (Cherbourg)
Destruit Hastaingz par sa posnée. (orgueil)
De sa gent è de sa cuntrée
En plusors liex part la ruine
Ke firent la gent sarrazine,
En Auremen (Aurigny) en Guernesi (Guernesey)
En Saire (Cers ou Serk) en Erin (Irlande) en Gersi (Jersey)
E le rivaige cuntre Mont
De si ke en Bretaine sont.

Ces deux derniers vers, selon l'éditeur du *Roman de Rou*, signifient : Et le rivage vis-à-vis des lieux qui sont en Bretagne. M. Le Prévost ajoute avec raison que Wace, né à Jersey, devait bien connaître le pays. Il nous semble évident que le littoral oriental de la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à Granville est désigné comme un des théâtres des ravages. Le même chronniqueur dit quelques vers plus haut :

Normendie ont aviroñée (cotoyée),
E Bretaigne tres qua la mée (mer) [1].

connait le bon commentaire de MM. Pluquet et Le Prévost sur le *Roman de Rou*. Cette description des ravages de Hasting est remplie de noms de lieux inconnus, et sa géographie présente des difficultés comme celles de l'Iliade et de l'Odyssée. Ce serait un curieux travail que celui qui fixerait la place de *Revonminic*, *Abillant*, *Garillant*, *Bruschamport*, etc. Il est probable que Revonminio ou plutôt Revonmenil, est Réville ; mais il est certain, malgré la note de M. Pluquet, que Erin est l'Irlande, la verte Erin des Bardes, l'émeraude des mers.

1 *Roman de Rou*, v. 280.

Trouvant deux camps sur cette côte, celui de Carolles et celui de Vains, sans nous prononcer positivement encore sur le premier, nous attribuons le second aux Normands : sa position est une raison impérieuse. Quant à l'autre, disons dès maintenant que sa magnifique position militaire semble en faire un *exploratorium* romain. Ainsi le Dick de Vains, tracé sur un promontoire qu'il sert à isoler, au bord du flot de l'Océan et à l'embouchure de deux puissantes rivières, de deux *estuaires*, comme parle Tacite, doit être un camp des Normands. Le Dick de Vains, en face des lieux qui sont en Bretagne, doit être une station de Hasting, dont les ravages embrassent toute la presqu'île, et qui commencés à l'est, d'après l'ordre du chroniqueur, à Saint-Marcof en la rivière [1], doivent se terminer au sud, après l'excursion dans les îles normandes et l'Irlande, avant l'entrée en Bretagne [2].

Si le cap de Vains a vu les hordes du Nord retranchées derrière le Dick, s'il a vu au XIIe siècle les Normands bloquant des Normands dans le Mont Saint-Michel, deux frères assiégeant

1 *Roman de Rou*, v. 395. — 2 Nous nous sommes complu dans cette étude du Dick de Vains, parce qu'il est très-important, et parce que l'étude des antiquités normandes, préjudiciée par la prédominance trop exclusive des antiquités romaines, offre pour nous un intérêt d'utilité et d'originalité qu'on ne lui reconnaît pas assez généralement. L'archéologue aime le très-antique et se plaît à vieillir ce qui est ancien. Ce défaut du reste doit paraître fort atténué aujourd'hui pour ceux qui connaissent les généalogies hébraïques ou grecques que forgeaient nos historiens des deux derniers siècles. Dans cette étude d'un retranchement, nous avons trouvé moyen de faire entrer des détails historiques, et comme dit Pline le Jeune : « *Historia quoquo modo scripta delectat.* » Il serait à désirer que le mot dick, qui est resté dans la langue générale sous la forme de digue, restât dans celle de l'archéologie, comme *tumulus*, *menhir*, pour désigner les campemens des hommes du Nord.

leur frère[1], il a aussi vu au XVe siècle les Anglais escarmoucher contre les Français sur ses rivages, et selon l'expression d'un historien local : « Divers engagemens rougirent les eaux qui séparaient les deux armées [2]. »

Plusieurs historiens ont parlé des événemens et des manœuvres qui amenèrent les Anglais sur nos rivages : Jean Chartier, dans son *Histoire de Charles* VII, Berry, hérant de France, dans son Histoire chronologique du même roi, Guillaume Gruel, dans son *Histoire du Connétable de Richemont*, Duhaillan, dans son *Histoire de France*, ont plus ou moins clairement désigné les localités. Nous citerons d'abord leurs expressions, et nous tâcherons ensuite de les appliquer au terrain et de les concilier.

C'était en 1439. Avranches, occupée par les Anglais, était assiégée par le connétable de Richemont [3]. Talbot, qui venait d'être battu à Meaux, rassembla des troupes pour débloquer Avranches. Voici trois narrations contemporaines :

« Alors les dessus dicts vinrent mettre le siége devant la cité d'Avranches. Après quils eurent été devant cette ville l'espace de trois semaines ou un mois, le comte d'Orset, les sires de Talbot et de Scales assemblèrent une grande armée d'Anglois pour venir donner du secours aux assiégés, et à ce subjet se vinrent loger environ demie lieue près du siége, proche d'un village nommé Sainct-Leonard, sur les grèves de la mer ; là est la rivière de Sée sur laquelle est assis un pont, nommé le Pont-Gilebert, assez près dudict Avranches. Entre iceux Anglois et le camp des François, quand la mer estoit retirée il y

1 Le roi était à Avranches, le duc à Genêts :

A Avrenches li Reis seeit
E a Genez li Dus esteit. *Rom. de Rou.*

2 M. Fulgence Girard, *Annuaire d'Avranches*, p. 193. — 3 Sans estre pourveu d'artillerie, ne manœuvres, ne argent. G. Gruel., *Vie du Connétable*, tom. VIII de la collect. Petitot.

avoit des gués par lesquels aucuns des François passoient souvent devers les Anglois; là il y eut plusieurs journées de grandes escarmouches : cependant tousiours de nuit et de jour s'approchoit l'ost des Anglois de cette rivière laquelle passe au pied d'une montagne sur laquelle est assise la cité d'Avranches et a la vëue et a un trait d'arc de distance des François qui gardoient icelle rivière, entrèrent plusieurs Anglois en leaüe pour la passer au droict de la cité d'Avranches. En effect ils passèrent tout outre ladite montagne pour entrer dedans la ville sans que les François fissent empeschement [1]. »

« Pendant ce temps mesmes estoit le siége devant Avranches. Les Anglois s'assemblèrent de toutes parts pour venir faire lever ledit siége et arrivèrent iceux Anglois à une lieue près de ce siége; mais quand les François le sceurent, ils partirent aussi tost de leur siége et vinrent au devant des Anglois au passage d'une petite rivière, dite de Sélune [2], et là demeurèrent tout le jour les uns devant les autres. Et quand les Anglois virent quils ne pouvoient passer, sinon à leur grande perte et dommage, ils partirent delà où ils estoient venus, et allèrent devers le Mont Saint-Michel et là escarmouchèrent les Anglois et les François tout le jour. Et sur le soir quand la mer s'en fut allée et retirée les Anglois tastèrent et sondèrent avec leurs lances si en cet endroit ils pourroient passer ladite rivière que les François leur avoient empesché de passer. Si trouvèrent quils la pouvoient bien passer et eurent en considération que layant passée ils pourroient par après secourir leur ville par iceluy endroit. Et pour ce ils tinrent conseil et délibérèrent par ensemble ces Anglois que quand la mer se seroit retirée le lendemain au matin quils passeroient ladite rivière, jaçoit quil nestoit pas homme vivant qui oncmais la veit passer a cheval ni a pied en y celui endroit. Si or-

1 *Hist. de Charles* XII, par Jean Chartier. — 2 Il y a une variante. Coesnon ; mais l'erreur est évidente.

donnèrent les Anglois leur bataille le lendemain au matin et passèrent a beau-pied ladite rivière et leurs chevaux ce quils en avoient après eux et ainsi allèrent recouvrer et secourir leur ville d'Avranches[1]. »

« Il y avoit entre eux une rivière bien petite et tous les jours nos gens cuidoient combatre et y furent faicts plusieurs chevaliers... et comme nos gens cuidèrent passer cette rivière, il s'y noya deux ou trois gens de bien et demeurèrent lesdicts Anglois en bataille d'un costé et nos gens d'autre costé. Et quand ce venoit au soir, tout le monde s'en alloit coucher ès villaiges, et loger leurs chevaulx. Et vous certifie quil estoit nuict quil ne demeuroit pas a mon dict seigneur le connétable quatre cents combatans, et Dieu scait quil y endura. Et une nuict les Anglois vinrent gaigner un gué et le trouvèrent endroit la ville d'Avranches qui jamais navoit esté trouvé et par la vinrent gaigner la ville et prinrent Auffroi Prevost, et aucuns de nos gens qui faisoient le guet devant ladicte ville d'Avranches et les autres se retirèrent à la bataille qui estoit loing de là... tout le monde commença a tirer en Bretagne, sans ordonnance[2]. »

Au premier coup-d'œil ces trois récits paraissent difficiles à concilier, et la topographie des manœuvres n'est pas très-claire. En les examinant bien, on peut en tirer une exposition satisfaisante qui conserve toutes les parties essentielles des trois récits en les harmonisant. Voici comment nous raconterions ces manœuvres en nous servant de ces documens :

Repoussé du siége de Meaux, Talbot rassembla une armée en Bretagne — *in Britanny*[3] : — il s'adjoignit les généraux d'Orset et Scale, et se mit en marche pour débloquer Avranches. Arrivé aux bords de la Sélune, très-probablement à Pontau-

1 *Histoire chronol. de Charles* VII, par Berry, hérault de France. — 2 *Hist. du Connétable de Richemont,* par G. Gruel, collect. Petitot, t. VIII. Voir l'article de Pontaubault. — 3 M. Hairby, *Sketches of Avranches*, p. 54, d'après Dubaillan.

bault, il se trouva en face des Français qui avaient détaché la plus grande partie de l'armée de siége pour se porter au-devant des Anglais. Plusieurs jours se passèrent en observation et en escarmouches. Trop faible pour forcer le passage, Talbot, en escarmouchant, descendit le long de la rivière, dans les grèves vers le Mont Saint-Michel, et le soir trouva un gué en face de Saint-Léonard. Il passa la rivière à la faveur de la nuit et de la négligence des Français. Campé sur ce promontoire, d'un côté il donnait la main à la garnison anglaise de Tombelaine, de l'autre il surveillait les mouvemens de l'ennemi, et se montrait même à ses compatriotes qui pouvaient l'apercevoir du haut des remparts d'Avranches. En passant la Sélune, il avait, il est vrai, la Sée à franchir; mais sa position était incomparablement meilleure: en remontant le cours de cette rivière, il pouvait arriver sous les murs mêmes d'Avranches, vers Pont-Gilbert. Là la rivière est plus étroite qu'à Pontaubault, le passage est plus facile, et la garnison anglaise, en entendant et en voyant la bataille, devait sortir, charger les Français et les écraser entre deux feux. C'est ce que comprit et fit le général anglais. La ville fut débloquée et les Français « prirent leur chemin pour aller passer icelle rivière la Sée (la Sélune) à Pontaubault, et allèrent loger sur les grèves en tirant vers Pontorson [1], » « sans ordonnance, » ajoute un autre historien [2].

Des historiens modernes ont raconté ces manœuvres et localisé les événemens: Richard Seguin a paraphrasé d'une manière vague les récits originaux [3]. M. Girard a placé Talbot à Saint-Léonard: « Talbot prit position sur la plage de Saint-Léonard [4]. » M. Hairby, d'après Duhaillan [5], est encore plus explicite: « The celebrated earl Talbot came with a force which

1 *Hist. de Charles* VII, par Jean Chartier. — 2 G. Gruel. — 3 *Hist. milit. des Bocains*, p. 317. — 4 *Annuaire d'Avranches*, p. 193. — 5 *Hist. de France*, liv. XXV.

had been collected in Brittany, made a lodgment at Saint-Leonard's point, and, passing along the margin of the river See, which was between the two armies, gained Pont-Gilbert and entered the town near that quarter [1]. »

En résumé, la commune de Vains nous semble une des plus remarquables de l'Avranchin sous le triple rapport de la nature, du pittoresque et de l'histoire.

XVI.



Fanum vallis Sancti Petri.
Fanum Sancti Petri de valle.
In quadam præbenda apud La Roche *quæ dicitur Sancti Petri de campis.*
(Chartes du *Livre Vert.*)

The stillness of calm repose is unbroken except, it may be, by the vesper bells of the beautifully situated little church of the *Val-Saint-Père,* tunefully according with the sweet note of the nightingale or the distant sound of the lowing ox, till rapt in delight the « soul would drink those echoes. »
M. Hairby, *Sketches of Avranches.*

Le Val-Saint-Père est une presqu'île ou plutôt un cap resserré entre les deux grandes rivières centrales de l'arrondissement, la Sée et la Sélune. Sòn extrémité s'arrondit en musoir et forme comme un môle opposé aux fleuves et à la mer.

1 *Descriptive and Historical Sketches of Avranches*, p. 70.

Le ruisseau de Changeons sépare cette commune de celle d'Avranches. La grande route d'Avranches à Pontorson la sépare de Saint-Martin et de Saint-Quentin. Cette commune est donc nettement déterminée par la nature et par l'art. Le sol, quoique bas, est généralement plus élevé que la ligne des hautes marées : aussi y a-t-il peu de digues et la côte est bordée de salines et de mondrins. A l'angle le plus saillant dans la grève est un point appelé le Gué-de-l'Épine, le passage le plus fréquenté, sur la Sélune, d'Avranches au Mont Saint-Michel. La rivière de Lait-Bouilli, qui baigne le sud de cette commune, y a son embouchure et y forme une crique ou port au moulin de la Basse-Guette.

Ce triangle est relevé à sa base en un bourrelet ou coteau, qui est le flanc de la montagne d'Avranches et forme ce coteau de la Naffrée, un des plus beaux points de vue qui existent, sur lequel se trouve la Maison qui voit au loin [1]. Plusieurs ruisseaux sillonnent cette croupe boisée, semée de quelques cottages aimés des Anglais [2], dont le principal est celui du Bois-Guérin, près duquel vécut l'agronome Le Berryais [3] ; ce sont à partir de l'est, le ruisseau du Mont-Jarry, formé de plusieurs filets très-encavés, celui du Bois-Guérin, celui de l'Er-

1 *Ædes latè prospiciens*, inscription de cette maison. — 2 Les Anglais entendent parfaitement le comfort des maisons et l'élégance capricieuse des jardins : nous croyons que la mobile colonie anglaise qui vit depuis long-temps au milieu d'Avranches n'a pas été sans influence sur l'élégante propreté et le comfort de cette ville qui se distingue très-heureusement sous ce rapport des villes de France. Plus flexibles que la race anglaise, nous avons peut-être plus reçu que donné ; cependant il s'opère à Avranches entre les deux peuples une fusion qui doit avoir une réciproque influence. Notre charmante ville est pourtant encore bien loin de la tenue de Jersey, un jardin, un parc, *the brightest gem of the sea.* — 3 Le philosophe du Bois-Guérin... M. Le Chevalier, *Catalogue du Jardin des Plantes d'Avranches.* Voir sa biographie à Brecey.

mitage, qui tous trois vont vers le centre de la commune, appelé la Lande, celui de la Roche, qui va à la grève, celui de Changeons avec son antique doué, — *ductum de Changons* 1222, — le plus considérable, qui aboutit à la grève vers l'estacade des Platanes. Le développement d'Avranches vers ce coteau, où la magnificence du spectacle appelle les habitations, l'utilité et l'agrément appelleront bientôt une modification de limites entre cette ville et le Val-Saint-Père. Dans la partie plate on remarque le Lait-Bouilli, qui va se jeter à la grève, le ruisseau de la Maraîcherie « le ruissel de la Marescherie [1], vers les embouchures desquels le littoral s'appelle les Esseltaus, le ruisseau des Verdières, près du Gué-de-l'Epine, le ruisseau de Bouillé, marqué dans Cassini. Ces derniers partent du centre de la commune, de la Lande, qui est comme le réservoir des ruisseaux venus des hauteurs d'Avranches.

L'église du Val-Saint-Père s'élève dans un site agreste — beautifully situated little church of the Val-Saint-Père, — à peu près au centre de ce triangle boisé, dont deux côtés sont formés et rongés par les eaux de la Sélune et de la Sée, et dont le troisième s'appuie à la montagne d'Avranches, dernier coin de cette vallée de Sciscy, que la mer a épargné ou dont elle ajourne la destruction. Vue des hauteurs de la Naffrée dans l'hiver, son clocher blanc se détache du fond sombre des rameaux dénudés, et dans l'été de la verdure des arbres et des prés. Elle a la forme d'une croix dont l'arbre serait faiblement débordé par le croisillon. Sa tour carrée, bordée au sommet sur deux faces par une balustrade découpée en arcades ogivales, et couronnée d'un toit conique, ajourée par des baies carrées allongées à barres prismatiques, ressemble à plusieurs de ses voisines, celles de Marcey, de Saint-Jean, de Ponts. Le portail a un faux air roman, et la moitié de sa fenêtre est abritée

1 *Livre Vert.*

par un porche ogival voûté, d'un galbe très-aigu, couvert à l'extérieur de dalles imbriquées qui lui donnent une apparence de grande solidité, flanqué de quatre petits contreforts. Son galbe a été réparé en 1698. Les côtés de la nef ont été refaits à une époque rapprochée, et n'ont conservé d'ancien que les contreforts à trois légers retraits et une fenêtre trilobée. L'antiquité du monument réside principalement dans les transepts et le chœur. Le pignon du transept méridional est percé d'une fenêtre trilobée et couronnée d'une croisette prismatique : son opposé n'offre qu'une fenestrelle ogivale qui renfermait un vitrail dont il ne reste qu'un compartiment. Assez bien conservé, rappelant la verrerie du XVe siècle, il représente une *Mater dolorosa* ayant à sa droite un évêque debout, en habits pontificaux, qui est peut-être Saint-Pair, et à sa gauche Saint-Roch, vêtu en pélerin, et son chien qui tient un pain à sa gueule. Le coloris est pâle, mais le dessin est pur. Le chœur a été refait en partie. A la base d'une de ses fenêtres rajeunies est une pierre mutilée dont l'inscription est renversée, et sur laquelle on lit : Gilbert père[1], vicaire, 1636 ; c'est la date de la reconstruction : de l'ancienne corniche il reste quelques modillons, dont l'un représente une tête humaine avec une fleur de lys, l'autre un rameau à cinq feuilles. Mais ce que le temps et les restaurateurs ont épargné c'est l'intéressante fenêtre du chevet, specimen de l'art vers la fin du XIVe siècle. C'est la colonnette arrondie du siècle de Saint-Louis, à laquelle se joignent les formes angulaires d'une époque ultérieure : elle est divisée en trois lances par deux meneaux composés d'une plate-bande sur laquelle se colle une colonnette arrondie, et son tiers-point encadre trois quatre-feuilles à lignes prismatiques. Une arcature retombe et s'appuie sur deux modillons à face humaine, à la naissance du tiers-point. Cette fenêtre renfermait un vitrail dont il reste des

1 Sous-entendu, saint.

fragmens. Les anciens fonts de pierre ont été remplacés par un baptistère en marbre noir[1], et ils sont maintenant dans le cimetière, à la porte de la maîtresse d'école. Près des fonts, dans le mur, est une jolie piscine. Les arcs de la croisée sont plats et angulaires, et chargés des noms des maçons qui les ont mutilés. Sur les deux devants des autels latéraux se retrouvent ces peintures aux vives couleurs, ces volutes végétales du XVIII[e] siècle, si communes encore. Au centre de l'une est une tête du Christ, au centre de l'autre, une tête de Vierge : elles sont probablement de l'artiste auquel sont dus les panneaux qu'on voit dans la sacristie de Servon. Dans le cimetière est un tombeau armoirié, en pierre de Caen, d'une demoiselle de Montalembert, cousine du pair de France[2]. Elle mourut à Avranches, au retour d'un voyage en Angleterre.

En 1648, cette église, qui était à l'évêque d'Avranches, avait un revenu de 300 liv.[3] En 1698, le curé avait une part congrue de 300 liv., il y avait un vicaire; on comptait 24 taillables qui payaient 1,690 liv.[4] La paroisse était de la sergenterie de Pigace et comptait 142 feux en 1763[5].

Au village de la Croix-Verte subsiste encore la base d'une croix, avec la date de 1598.

A quelques pas est la croix de Chaney, assez jeune, sur un pied ancien. Chaney est un fief quelquefois désigné dans le *Livre Vert* : « *Casta vendicionis de Chasnei.* 1253.[6] » Ailleurs, dans une charte relative à Montviron, on trouve le nom de *Normannus de Chasneio*[7].

1 Rien n'est discordant comme ces baptistères en marbre noir, aux formes maniérées, dans nos pauvres églises de granit. — 2 L'archéologie reconnaît en lui un de ses plus chaleureux défenseurs : le vandalisme n'a pas eu de plus vif adversaire. — 3 *Pouillé*, p. 2. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 5 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 6 *Livre Vert*, fol. 77. — 7 Il ne faut pas le confondre avec le fief de Haubert de Chasnei en Saint-Pair « *feodum lorice de Chasnei et de Boillon.* » *Cartul.* du Mont Saint-Michel. Voir Bouillon et Saint-Pair.

Au bord de la grève est un village de laboureurs et de pêcheurs, calme retraite cachée derrière les mondrins et les arbres. Entre un grand bâtiment qui est la grange-dîme et le presbytère, se voyaient tout récemment les murs croulans d'une masure qui avait été l'antique chapelle de Saint-Georges-de-Bouillé. En face de son portail roman est le vieux puits, avec sa grossière margelle monolithique, placé au bord de la plaine de sable, et rappelant ces puits bibliques au bord du désert. De la vieille chapelle romane, il ne subsistait que les deux pignons : une restauration avait eu lieu au commencement du XVIIe siècle, comme l'attestait l'inscription *Lefebvre thresorier* 1606[1]. Le portail, destiné à macadamiser le chemin rural, a été sauvé par la Société d'Archéologie, qui l'a réédifié sur la roche du Jardin des Plantes. Cette porte, simple d'ailleurs, y figure comme fabrique et comme specimen d'une période dont la ville n'avait pas de représentant. Le portail venait retrouver sa cloche, qui tintait depuis plusieurs années dans le clocheton du couvent, contigu au Jardin.

Le dernier chapelain fut un M. Dodeman, dont le nom se lit gravé au-dessus de la porte d'une maison qui fut le modeste presbytère. A sa mort, vers 1780, on cessa de dire la messe dans la chapelle, et le bénéfice fut réuni à l'église du Val-Saint-Père. Elle est citée dans la *Statistique de M. Foucault ;* elle avait un revenu de 50 liv. Elle est appelée Boelley dans le *Livre Vert*[2].

1 C'est une tradition que la chapelle de Bouillé fut brûlée et qu'elle fut diminuée à la suite de l'incendie, sans doute dans la reconstruction de Lefebvre, en 1606. Nous tenons cette tradition d'un pêcheur du village, âgé de plus de 80 ans, le père Jugan, qui avait été enfant de chœur de la chapelle dès 1774. Nous avons cru remarquer les traces du feu sur ses débris. — 2 M. Boudent dit, dans son *Essai Hist. et Stat. sur l'Avranchin,* que la chapelle de Bouillé était sous le vocable de Saint Georges et de Saint Hubert. Nous craignons qu'il ne l'ait con-

Ce village est cité dans une charte du XIII[e] siècle du *Livre Vert*: « *Carta presbyteri Lamberti supra masuram quam tenebat de Geslino de Boillie*[1]. » Trois abbesses successives de Moutons s'appelaient Elisabeth et Marie de Bouillé[2]. Dans l'impôt de 1522, la chapelle de Bouillé fut taxée à 20 liv.[3]

Dans la région de cette chapelle, dans la vase sablonneuse de son rivage, nous avons trouvé une rare cypéracée, le Carex extensa.

Le Gué-de-l'Épine, à l'extrémité du Val-Saint-Père, est un passage sur la Sélune, la route la plus directe d'Avranches au Mont Saint-Michel, celle des militaires et des pêcheurs. C'était autrefois la route des pèlerins qui faisaient une station à Avranches à Notre-Dame-des-Champs. Quand les yeux ont admiré le beau pays qui se démasque soudain au débouché de la route du Gué-de-l'Épine, l'imagination s'éveille et voyage dans le passé où elle voit sur ces grèves se dérouler les files bariolées des pèlerins de toutes les nations, et les splendides processions, où elle entend les voix des cantiques et des instrumens se mêler aux vents et au bruit de la mer et des rivières, toutes choses que chantait en les voyant un moine du Mont Saint-Michel, Guillaume de Saint-Pair, poète du XII[e] siècle :

Les meschines (*les filles*) et les vallez (*valets*)
Chescuns dels dit vers ou sonnez,
Cil jugleors (*jongleurs*) la ou il vunt

fondue avec une chapelle voisine, celle du Coudray, au Pont-Gilbert, dont saint Hubert était le patron et dont nous possédons la statue. Il ajoute à ce sujet un souvenir d'enfance relatif à l'influence de saint Hubert sur la rage : « J'ai connu dans ma jeune enfance cette dame Le Breton, et je lui ai vu appliquer la clé de saint Hubert sur la tête d'un chien.... c'était une cautérisation. » Tom. 1[er], p. 340.

1 *Livre Vert*, fol. 40. — 2 *Gallia Christiana*, eccl. Abrinc. col. 524, tom. XI. — 3 Elle est citée auprès de celle de la Chaussonnière qui paya 40 liv. Mss. de M. Guiton de La Villeberge.

Tult (*toutes*) lors vieles traites (*tirées*) unt
Lais et sonnez vunt vielant,
Le temps est beals, la joie est grant,
Cors et boisines (*buccins*) et fresteals (*flûtes à sept tuyaux*)
Et fleustes et chalmeals
Sonnoient, si que les montaignes
En retintoient et les pleignes[1]....

Le roman de Charlemagne nous montre encore ce prince, après avoir entendu la messe à Saint-Gervais[2], s'acheminant à travers les grèves, vers la montagne vénérée, avec une suite brillante :

Au Mont s'en va le bon roy de saison
A Saint-Michel faire son oraison
Et y fist moult riche et grande oblation
Un marc dargent offrit et un riche mangon
Lors se devaille aval le sablon
A cheval monte et se prend a larcon
Ly ost sareste et sans nulle tanson
Sonnant lours cors de cuivre et de leton
De cors qui sonnent moult grand le tresson.
La veïssiés maint dextriers d'Aragon
Mainte bannière et maint bel gonfanon
Et mainte lance et mainte bel fernion
Et maint escu qui fut paint a Lion.
Lors ils chevauchent la greve et le sablon
Et passent Seune sy feirent ils Coynon

1 Guillaume de Saint-Pair, le *Roman du Mont Saint-Michel*. M. de La Rue a retrouvé ce poète dans les archives anglaises, et lui a consacré un article dans son *Histoire des Trouvères*. M. Francisque Michel, éditeur de quelques belles pièces de littérature anglo-normande, entre autres de la *Chronique des Ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-More, trouvère du XII[e] siècle (*Documens inédits relatifs à l'Histoire de France*), doit publier Guillaume de Saint-Pair. — 2 Voir l'article de Saint-Gervais.

Ce sont deux eaux qui portent le dongeon
Entre ly Normand et entre ly Breton[1].

Un poète anglais, qui a chanté le Mont Saint-Michel avec enthousiasme, a surtout mis dans ses vers les couleurs du passé, et l'a fait revivre de sa vie véritable. Il fait ainsi allusion aux pélerinages[2] :

No mail-clad knight from Palestine
  No sandal'd monk from fabled lands,
With bosom more devout than mine
  E'er cross'd thy blue and channell'd sands[3]....

Mais combien trouvèrent la mort dans ces sables et dans ces eaux ! Si la grève ouvrait son sein pour rejeter ses victimes, la plupart des cadavres nous apparaîtraient avec le bourdon dans la main et le mantelet de coquilles sur les épaules[4].

1 Roman de la Conquête de la Bretagne par Charlemagne, Mss. de la bibliothèque Sainte-Geneviève, communiqué par M. Motet. — 2 « Avant la Révolution, dit M. de La Rue dans son ouvrage sur les Trouvères, on voyait encore les bourgeois des villes de notre basse province former des associations pour aller en pélerinage au Mont Saint-Michel. On partait avec le drapeau, tambour battant et le bourdon en main ; celui qui, le premier, apercevait le Mont était déclaré roi de l'association. On revenait de même en corps, le manteau orné de coquilles : le roi portait la couronne, et on formait des confréries de Saint-Michel dans la paroisse d'où l'on était parti. » Le fameux abbé Saint-Martin, « *affublé de huit bonnets gras, botté de huit paires de bas,* » fut roi d'un de ces pélerinages, dont il écrivit la relation curieuse : « *Le voyage du Mont Saint-Michel avec M. de Chamboi, fils du gouverneur de Caen, qui fut nommé capitaine des* 200 *jeunes gens qui furent du voyage.* » Ce livre est rare. — 3 M. Wiffen, auteur d'une traduction en vers anglais de *la Jérusalem* et des *Œuvres de Garcilasso de La Vega,* mort en 1835. — 4 On est frappé de cette grande destruction de pèlerins quand on parcourt le Nécrologe de l'Abbaye. Nous choisissons quelques exemples parmi beaucoup d'autres : « 13 pèlerins

Au Gué-de-l'Epine se trouve le bac sur lequel on traverse la Sélune. Quand le flot est en grève, le passage d'une rive à l'autre, sur ce bras de mer, d'où l'on jouit d'un des plus beaux spectacles du monde, est peut-être la circonstance dans laquelle le visiteur des grèves et du Mont Saint-Michel éprouve, nous ne disons pas la plus profonde, mais la plus douce émotion, celle qui laisse place aux mille recherches d'une poétique curiosité. Au Moyen-Age, le *passeur* abritait sa barque sous la vieille léproserie, dite de l'Hôpital, où une cloche avertissait et ralliait les voyageurs égarés, noyés dans les brouillards ou fascinés par le mirage des sables brillans.

On comprend aisément que cette position a dû être le théâtre d'engagemens dans ces guerres du Moyen-Age, qui étaient l'état constant de la société. Si on a suivi, dans l'article précédent, la marche de Talbot, on reconnaîtra par exemple que les Français durent couvrir ce rivage du Gué-de-l'Epine pour tenir les Anglais en échec [1], lorsqu'ils cherchèrent un gué et qu'ils se furent postés à Saint-Léonard.

On a dit que l'Hôtel-Dieu d'Avranches fut transféré de la place Saint-Gervais au Gué-de-l'Epine, dans les bâtimens appelés la Terre-de-l'Hôpital. Cette assertion est contredite par les plus positifs témoignages [2]. Elle se trouve cependant dans le Cartulaire de l'Hôpital, mais dans un récit qui ne remonte guère

étouffés par la foule en ce Mont, 4 entraînés par la mer, 18 submergés l'an 1318; 12 ensevelis sous le sable, 7 décédés l'an 1304 en ce Mont; 67 dans une autre année, 5 ensevelis sous le sable en 1304; 13 en 1305, etc. V. le Nécrologe, XIIIe et XIVe siècles. La coquille des Michelots était la coque, ce bivalve que la nature a répandu dans ces sables, comme la manne dans le désert, décrit ou plutôt chanté par Charles Nodier dans sa *Fée aux Miettes* et ses *Annales romantiques*.

1 M. Desroches a placé une affaire au Gué-de-l'Épine, mais c'est plutôt une supposition qu'une assertion authentique. — 2 Voir les articles d'Avranches et de Ponts.

au-delà du siècle dernier, et qui ne s'appuie sur aucune autorité :

« L'Hôtel-Dieu institué dans la maison située devant le portail de l'église de Saint-Gervais qui est aujourd'hui l'hosteberge ou auberge des Trois-Roys fut transféré dans la parroisse du Val-Saint-Père proche le Guey-de-l'Epine où il y a une terre qui appartient à notre seigneur évêque et qui s'appelle encore aujourd'hui la Ferme-de-l'Hôpital. Ce qui donne lieu d'avancer cela, c'est le bruit commun de beaucoup de personnes anciennes qui disent que cet Hôtel-Dieu estoit dans ce lieu là avant que d'estre à Malloüey où il est à present. Cela parroist vraysemblable et pour ainsi dire indubitable, parceque le domicile du fermier de cette terre consiste en une grande cour quarrée, close et fermée de bons murs de pierre avec une grande porte d'entrée et une petite porte à costé ronde et de pierres de taille, une belle grande maison propre à loger un chapelain et ses gens, une autre petite maison dans un coin de la cour à la droitte en entrant par la grande porte où il y a une salle et une chambre avec chacune une cheminée propres à loger du moins douze personnes, six de chaque sexe séparément. On dit aussi que dans l'autre coin de laditte cour à la gauche en entrant il y avoit une chapelle qui a esté destruite et démollie, le tout massonné avec du morthier de chaux et sable et avec des arrances ou appuis tant aux maisons qu'aux murs de clôture de laditte cour. »

Cet état de lieux est encore généralement exact : seulement la porte d'entrée n'est plus ronde et a été décapitée. La maison située à droite est, dit-on, celle où logeait l'évêque. Le mur de ce côté est pénétré d'une grande porte cintrée. L'ancienne maçonnerie, faite de granit et de quartz, liée par un ciment très-dur, a résisté aux morsures du vent marin, et s'est revêtue d'un lichen dru et rude. Les ouvertures sont intérieures : il n'y en a qu'une du côté de la grève : c'est une portelette dont le cintre semble avoir été tronqué et remplacé par un linteau horizontal. La maison du fermier était, dit-on, le loge-

ment du chapelain et de ses gens. La cuisine offre une vaste cheminée qui, à la hauteur de ses *longères* [1], est accostée d'une pierre en encorbellement. Une semblable se trouve à la cheminée qui est en face, ce qui laisserait croire que ce côté a été voûté. Enfin ces bâtimens offrent quelques caractères d'architecture et assurément une physionomie de grande antiquité. Quelle était la destination de la ferme de l'Hôpital, qui appartenait à l'évêque d'Avranches [2] ? Si l'Hôtel-Dieu n'y a pas été transféré, n'était-ce qu'une simple ferme ou une villa épiscopale ? Une ferme eût été plus simple, une villa plus belle. Nous croyons qu'on peut donner une explication qui concilie la tradition et l'histoire. Ne serait-il pas possible que la ferme de l'Hôpital, sans avoir été positivement l'Hôtel-Dieu, en eût été comme une succursale ? n'aurait-elle pas été affectée à recevoir, dans un lieu salubre, le trop plein de l'Hôtel-Dieu d'Avranches ? n'aurait-elle pas reçu surtout ces ladres, pour lesquels pouvaient être insuffisantes les léproseries de Saint-Nicolas et de la Madeleine ? Ce cap isolé, si bien aéré, ne convenait-il pas parfaitement à cet usage, et, s'il y convenait, n'est-il pas probable que ses propriétaires, les évêques d'Avranches, fondateurs de la léproserie et de l'Hôtel-Dieu d'Avranches, avaient fait de cette maison comme le complément de leur œuvre de charité ?

Le dernier évêque d'Avranches, M. de Belbeuf, avait formé le projet de rendre la maison de l'hôpital habitable pour les évêques : il y avait fait faire des plantations et bâtir un colombier ; mais la Révolution l'arrêta. Dans son Aveu à François Ier, Robert Cenalis déclare qu'il possède dans la paroisse du Val-Saint-Père une terre de 60 à 80 vergées, appelée la Terre-du-Gué-de-l'Épine, sur la rivière de Sélune [3].

Le Val-Saint-Père était une terre sacerdotale : presque tous

1 Corbeaux qui soutiennent le manteau. — 2 Voir plus loin. — 3 Mss. de M. Cousin, tom. v.

les fiefs considérables appartenaient à l'évêque ou au Chapitre : aussi le nom de cette paroisse reparaît-il continuellement dans le Cartulaire du Chapitre, le *Livre Vert*, avec celui de Saint-Jean-de-la-Haize.

Nous allons les énumérer en les accompagnant de quelques détails.

L'évêque possédait donc la terre de l'Hôpital ou du Gué-de-l'Épine [1]. Il possédait encore le fief de *Ponesse* auquel s'attachait la redevance suivante : « Levesque a droict, quand il y a gland, fesne ou aultre peusson en la forest de Lande-Pourrie, de faire mener et garder par ses tenants du Val-St-Père du fief ou ainesse de Ponesse cent porcs pour estre engraissés et peussonnés dans ladicte forest, les mener depuis ledict lieu du Val-St-Père jusqu'à ladicte forest, les y garder ou faire garder durant le paissage et les ramener jusqu'en son manoir d'Avranches à leurs dépens. » *Et villam terræ quæ Pones appellatur* [2]. L'église paroissiale et la chapelle de Bouillé étaient aussi à l'évêque. Il possédait encore la terre d'un clerc de la paroisse, appelé *Floeres* : « Floeres, clerc de la proesse du Val-Sainct-Père recogneut de sa bone volonte et sans nul perforcement quil avait donne et otrie a henorable pere par la grace de Dieu eveque d'Avranches tout son eritage (1305) [3]. »

Quatre chanoines de la cathédrale avaient leur prébende dans le Val-Saint-Père, dont les terres ou les noms subsistent encore : c'étaient les chanoines de Montceaux, de Binthin, de la Lande, de Haut-Manoir [4].

1 Mss. de M. Cousin. L'habile hydrographe qui a fait les belles cartes des côtes de l'Océan, M. Beautemps-Beaupré, planta un de ses amers sur le cap du Gué-de-l'Épine, et deux autres sur le cap Torin et à Céaux. Ils formaient la dernière triangulation du fond de la Baie. — 2 *Livre Vert.* — 3 *Livre Vert.* — 4 Nous n'avons pu retrouver le fief de Ponesse. Montceaux, la Lande, Haut-Manoir existent. De Binthin, on connaît encore le pré de Binthin. Dans un registre de 1522,

Le Chapitre possédait la terre de Chaney : « *Casta vendicionis de Chasnei* (1256)[1]. » Il possédait des rentes sur la Maraîcherie : « Rente de treize chapons sur une pièce de terre assise en la proisse du Val-Saint-Père en la Marescherie, 1307 » ; et ailleurs : « 56 souz torneis de rente, cinc chapons et dous gelines de regart sur la Marescherie[2]. » Il reçut en 1246 le don de l'église du Val-Saint-Père qui fut la prébende du doyen : « *De donatione prebende Sancti-Petri de valle decanatui Abrincensi... Guillelmus Dei gratia... attendentes quod decanatus ejusdem ecclie erat exilium facultatum de voluntate Capituli prebendam Sancti Petri de valle propter paupertatem ipsius decanatus....*[3] » Un individu, appelé fils de Nicolas, lui avait vendu un champ près du doué de Changeons : « *Casta vendicionis filii Nichol. super clausum juxta ductum de Changons* (1244)[4]. » Il avait un pré à la Boutonnière : « Un pré qui est appelé le pré des Forneax assis én la proisse du Val-Saint-Pé à la Boutonnière[5]. » L'archidiacre avait acheté une rente sur la terre de la Roche : « *Thomas filius Gaufridi burgensis Abrincensis vendidit dno. Roberto Bertrando Abr. archid. undecim solidos annui redditus quos jure hereditario possidebat apud la Roche in quadam prebenda Abrinc. quæ dicitur Sti Petri de campis*[6]. » La Roche elle-même était une prébende, comme le confirme l'expression de *prebenda de Rocha*. Il jouissait encore des vignes du Mont Sorel : « *Duabus vineis sitis in parochia Sancti Petri de valle,*

que nous a communiqué M. Guiton de La Villeberge, et qui est le livre de compte d'un impôt mis à cette époque sur le clergé d'Avranches, sans doute pour nos rudes guerres d'Italie, ces prébendes sont ainsi taxées : Montceaulx *(mons celsus)*, 27 liv.; Hault-Manoir, 31 liv.; la Lande, 31 liv.; Binthin, 55 liv.

1 *Livre Vert.* — 2 *Livre Vert.* — 3 *Livre Vert*, p. 77. — 4 *Livre Vert.* — 5 *Livre Vert*, p. 164. — 6 *Livre Vert*, p. 37. Ailleurs : *Redditus quos possidebam apud la Roche in quadam prœbenda.*

una videlicet in monte Sorelli.....[1] » Un manuscrit du Mont Saint-Michel mentionne une des terres de cette paroisse : « Une pièce de terre est assize en la paroisse du Val-Saint-Pé entre la vigne G. Guiton d'une part et la terre des homes Thomas Hurebiche d'autre. M. CCC et seipt[2]. »

Après cette description des lieux, des monumens et de l'his-

1 *Livre Vert*, p. 75. Ce Mont Sorel serait-il le Mont-Jarry? Nous avions projeté de présenter des détails sur les vignobles de l'Avranchin, à propos des vignes du Mont-Sorel. Il nous a semblé depuis que la preuve de la culture de la vigne dans nos pays était maintenant établie, et que d'ailleurs elle résulterait des citations de cet ouvrage. Il paraît que le pommier est indigène en Normandie à laquelle il donne sa physionomie et son originalité, mais le cidre est une boisson d'un usage général peu ancien. Aucune de nos nombreuses chartes locales ne parle du cidre ou du pommé. Une des plus anciennes mentions du cidre est celle qu'en fait Fortunat, qui dit que sainte Radegonde (fin du VI[e] siècle) buvait habituellement du cidre et du poiré. Le curieux voyage du moine Raoul Tortaire dans le Bessin nous apprend qu'on y buvait du cidre à la fin du XI[e] siècle :

Et succus pomis datus est extortus acerbis.
Cur propinasti, serve, venena mihi?

Annales Bénédictines, tom. VI.

Mais la plus ancienne mention est dans la Bible, d'après une remarque de M. Ch. Carpentier : « Fortifiez-moi avec du *jus de pommes*, car je défaille. » *Cant. des Cant. Trad. de Salvador*.

Le cidre était un vil breuvage. Le vin le plus renommé de l'Avranchin était celui de Brion. Le plus mal famé était celui d'Avranches, témoin ces vers :

Le vin tranche-bouyau d'Avranches
A rompt-ceinture de Laval
A mandé à Renaud d'Argences,
Que Collinhou aura le gal (sera le coq.)

(Dumoulin et Rob. Cenalis.)

— 2 Mss. n° 14.

toire du Val-Saint-Père, revenons un moment vers son coteau où nous appellent des sites et des souvenirs.

Nous ne dirons pas que les grands spectacles de la nature ne peuvent être peints par la plume ou le pinceau : les œuvres des grands artistes et des grands écrivains prouveraient le contraire ; mais nous croyons qu'il faut plus que du talent pour reproduire ces grandes scènes aux yeux du corps ou à ceux de l'imagination. Peindre la nature par l'effet moral, par le sentiment produit, est moins difficile, et ne demande que de savoir voir et sentir. Dire que la vue de la Naffrée est le plus beau spectacle que l'on puisse voir de la montagne d'Avranches, si féconde en points de vue, dire qu'elle remplit d'admiration, de sentiment religieux, d'élan poétique, et de la tristesse qu'inspire ce qui est sublime, c'est tout ce que peut faire celui qui n'a pas la puissance de peindre cette scène immense et variée, une des plus belles pages du livre de la terre.

Un homme de goût, M. Hairby, tout en comprenant l'éclat de cette scène, vue du bois de la Naffrée, n'en a pas compris la grandeur : « Should the colouring of the Naffrée be thought too vivid, he cannot clothe the scene in more sober hues : *grander* and bolder views are *often* to be met with, but rarely indeed anything so rich, so *soft*, and *lovely*. » Mais bientôt il consacre deux belles pages à la peinture du tableau, dans lequel il répand les images du passé[1].

Miss Costello, s'abstenant de peindre le tableau, a dessiné la vignette : elle a décrit la Naffrée comme lieu de promenade — rambling — comme sentier, comme site de cottages : « La promenade favorite est le bois de Naffrée, qui s'étend le long

1 Cette description de la perspective de la Naffrée est remarquable de couleurs et de souvenirs, et forme peut-être les deux plus poétiques pages d'un livre plein d'évocations historiques et de paysages. *Sketches of Avranches and its Vicinity*, p. 149.

d'une large terrasse, à mi-côte de la montagne, formant une écharpe, des ouvertures de laquelle par intervalles les deux monts, la mer, la côte de Bretagne se détachent magnifiquement en relief sur un ciel pur et inondé de soleil. Cette promenade dans les bois est agréablement entrecoupée de prairies et de buttes de bruyère; et plus loin, en continuant de suivre le chemin tortueux, vous vous trouvez une fois encore abrité par de jeunes arbres. De place en place surgit au-dessus et au-dessous un cottage couvert de chaume[1], ou la maison nouvellement bâtie de quelque résident anglais, située toujours dans la plus belle position[2]. »

1 A thatched cottage peeps out. — 2 *A summer amongst the Bocages and the Wines*, tom. 1er, p. 100. Ce que miss Costello a saisi le mieux et peint le plus heureusement dans notre pays, ce sont nos paysages, nos sites, nos promenades, nos bois. Elle a peint les villages de Saint-Quentin et de Saint-Loup, la gorge de Bouillant, la foutelaie de l'Ile-Manière, qu'elle appelle le bois de Quenouailles (Quesnoy prononcé à l'anglaise), le bois d'Apilly, qui a pour elle un charme particulier et dans lequel elle récite ces vers de Drummond :

Thrice happy he who by some shade's grove,
Far from the clamorous world, doth live his own,
Tho, solitary, who is not alone!
Woods' harmless shade, only true delights. t. 1er, p. 103.

Cette femme de talent qui, avec les Wiffen, les Gally-Knight, les Hairby, a célébré chez les Anglais nos beautés naturelles, nos monumens et notre histoire, qui est pour ainsi dire une anglo-normande, comme ces trouvères qu'elle a affectionnés, vient de publier le commencement d'une grande œuvre : *Memoirs of eminent English Women*. 1844.

M. Fulgence Girard appelle la Naffrée « un site sans rival dans la contrée. » Rien de plus vrai; mais les expressions de « riante et pittoresque perspective » nous semblent être trop jolies pour un si grand spectacle. *Annuaire*, p. 281. M. Motet dit que la description de ce site « est du domaine de la poésie. » *Avranches et ses environs*, p. 139.

Sur ce coteau, trois endroits réveillent des souvenirs, le Haut-du-Fort, le Bois-Guérin et l'Ermitage.

L'endroit appelé le Haut-du-Fort sur la carte de M. Bitouzé, au Mont-Jarry, rappelle la redoute élevée en 93 contre l'armée vendéenne : une autre fut élevée à l'entrée de la ville dans les champs du Séminaire, et une troisième sur la Plate-Forme. On a dit qu'elles ne furent pas défendues ; mais Mme de La Rochejacquelein, qui venait à la suite de l'armée, dit qu'Avranches fut prise après une faible résistance[1].

Dans cette retraite du Bois-Guérin, dans un jardin créé par ses soins, vécut un homme dont le principal titre intellectuel est la spécialité de l'horticulture, mais doué d'une si heureuse variété d'aptitude, qu'autour de cette spécialité se groupent la connaissance des langues, le dessin, l'architecture. Cette tête pleine d'une richesse modérée était associée à un cœur plein de bons et de beaux sentimens. L'auteur du *Nouveau La Quintinie*, le philosophe du Bois-Guérin, comme on

1 Le passage des Vendéens, les derniers hommes de guerre qui aient envahi Avranches, fut signalé par des morts héroïques : au haut du Tertre, Mochon fut tué pour avoir répondu par : Vive la République ! au cri de : Vive le Roi ! qu'on lui demandait. Dans la rue des Fossés, La Piganniere, de Tirepied, fut fusillé pour n'avoir pas voulu tirer sa cocarde tricolore. Des habitans de Saint-James furent guillotinés pour n'avoir pas voulu rétracter des paroles en faveur de Louis XVI. C'était le temps des héroïsmes et des horreurs, et l'historien ne peut pas plus taire les uns que les autres. Après le retour des Vendéens du siége de Granville, leurs blessés furent tirés de l'hôpital et fusillés dans le champ de Lansoudière. On comprit même dans le massacre une infirmière, qui survécut, comme par miracle, et qu'on a vue depuis, horriblement mutilée, continuant ses soins de charité. C'était une terrible époque, surtout dans l'intérieur, parce que la partie la plus noble et la plus généreuse de la nation était à la frontière. Un vieux paysan de Céaux nous disait récemment : « Dans ce temps-là, le soleil ne se levait pas. » C'est vrai, mais il se levait à l'orient, à la frontière.

disait à la fin du dernier siècle, vécut long-temps au milieu de cette douce famille d'arbres, de fleurs et de légumes, et mourut en 1807. Nous ferions ici l'esquisse de sa biographie, si nous ne la réservions pour le chapitre de Brecey, sa patrie[1].

Cette habitation cachée par les murs élevés d'un jardin au-dessus desquels se montre la tête des sassafras, des magnolias et d'autres arbres exotiques, plantés par un amateur éclairé[2], est l'Ermitage. Il y a environ deux cents ans, ce beau site était d'un aspect rude et sauvage, et éloigné de la ville qui est venue vers lui à grands pas et qui vient de plus en plus, dans une poétique curiosité, regarder la baie sur le penchant de sa montagne : c'était un Ermitage. Deux ermites, frère du Fresne et frère Auvray l'habitaient : celui-ci était de la famille des Auvray, sieurs de Beaurepaire, de la paroisse de Saint-Gervais. L'ermitage contenait une vergée de terre. Un jour les deux frères virent arriver un homme qui se disait ermite d'une forêt voisine : les deux religieux le reçurent comme un frère. Après quelques jours de vie commune, le nouvel ermite, qui

1 L'habitation du Bois-Guérin a un aspect assez intéressant et rappelle quelques fermes-manoirs du XVIIe siècle, et quelques souvenirs du Moyen-Age. L'entrée est double et présente la porte *cavalière* et la porte *piétonnière*. Près de celle-ci le mur extérieur s'arrondit en saillie, comme un rudiment de tourelle et offre une meurtrière. Auprès est la Porte-Malheureuse, nom sinistre, qui rappelle un duel entre deux écoliers, signalé par une double mort. — 2 M. Le Moine, l'ami de M. Le Chevalier, professeur de botanique à l'Ecole centrale, qui organisa et enrichit le Jardin des Plantes. Nous avons dit dans sa biographie : « Il proposa en l'an XI (1803) à la nomination du préfet, comme conservateur de la section de minéralogie, un homme qui était son ami, qui cultivait depuis long-temps l'histoire naturelle, et qui s'était plu à enrichir le Jardin des Plantes, M. Le Moine l'aîné, de la terre des Mares ; cependant cette nomination n'eut pas lieu. » p. 15. Extrait des papiers de M. Le Chevalier.

était pieux et éloquent, leur fit voir que leur retraite était trop voisine de la ville, qu'elle jouissait d'un site trop riant, qu'elle n'était qu'une demi-solitude et l'asile heureux d'une religion facile. Les deux frères furent persuadés, et, vendant tout ce qu'ils possédaient, ils amassèrent une somme, grosse pour le temps, une somme de 1,000 écus, et déposèrent leur trésor dans leur ermitage. Quelques jours après, il n'y était plus : le saint homme, le beau parleur et l'argent avaient disparu. Le frère du Fresne et le frère Auvray quittèrent l'ermitage du Val-Saint-Père et se retirèrent dans celui de Saint-Sever au diocèse de Coutances. Frère du Fresne y était encore en 1699[1].

Cet ermitage nous remet en mémoire des vers anciens que leur rapport avec le sujet et leur origine ne rendront peut-être pas déplacés ici. C'est une poésie transcrite au XIV[e] siècle par un moine du Mont Saint-Michel, prieur au Mont Dol[2]:

Dun jeune homme qui entre en religion et fut tempte du pechie de la chair

Ou il est note que lon doit fort bataillier contre les temptations non despriser les temptes mes humblement les reconforter :

Quant ceste nouvel champion
Vit que ceste temptacion
Si asprement sur li couri
Il en fit moult espaouri
Quar bien vit que toute sa force
Ne le vauldroit pas une escorce

1 Mss. de M. Cousin, tom. XV. — 2 Ce Mss. renferme beaucoup de petits poèmes ou moralités, *le Tombel de Chartrouse* et *le Chant du Roussigneul*. Ils sont l'œuvre d'un chartreux appelé Eustache. J. Delaunay, moine du Mont, prieur du Mont-Dol, les transcrivit en 1330. Les moralités ne manquent pas de mérite poétique ni de finesse d'intention. Nous en citerons comme ornement et littérature locale.

Quel ne fust vaincu tout de cours
Se Dieu ne li faisoit secours
. . . .
Il alla a i vieil hermite
Quil cuida pour le grant aage
Quil fust tres saint homme et tres sage
. . . .
Et dist, je vien a vouz beau pere
Quar jay une bataille amere
Si vous requer par charite
Qua garir ma fragilite
Le veillart qui mais ne sentoit
Langoisse que lautre temptoit
Fist lesbahi trop malement
. . . .
Si li dist assez de laidure
. . . .
Et li fist moult malvaise chiere
. . . .
Lexemple en est a tote clere
Quar mielx valoit le jeune frere
Qui se confessoit humblement
Que le vieil vivant chastement
Qui le jeune homme despisoit
. . . .
Tout desespere sen alla
. . . .
Pourquoi labbe bien lentendit.

CANTON DE BRECEY.

I.

Commune de Braffais.

Rogerius de Brafes.
(Cartulaire du Mont Saint-Michel, XIIe siècle.)

Braffays ager lacertosus.
(ROBERT CENALIS.)

CETTE commune affecte a peu près la disposition que les botanistes appellent Réniforme. Deux ruisseaux la limitent sur ses flancs, le ruisseau des Châteaux-Turbotins à l'ouest, celui de la Chaise à l'est. Divisée par le milieu parallèlement par le ruisseau de la Delinière, elle peut-être considérée comme formée de trois vallées et de deux plateaux. Les lignes du nord et du sud sont à peu près arbitrairement tracées.

Braffais, *Brafæsium vel Brafæum* [1]. Une orthographe bizarre a sans doute altéré la forme primitive de ce nom qui devait rentrer dans la terminaison générale des noms de paroisse *ey* ou *é*. Braffais devait se dire Brafé ou Brafey, comme le nom presque semblable d'un quartier voisin d'Avranches,

1 Mss. de M. Cousin. *Nomenclature des Paroisses* en 1745.

Baffé. M. Cousin a entrevu cette idée, et tout en obéissant à l'orthographe moderne en écrivant *Brafæsium*, il a dit aussi *Brafæum*. Le *Livre Vert*, à une époque peu ancienne, écrit : « *Parochia de Brafais.* » Robert Cenalis écrit, selon l'orthographe du XVI[e] siècle, *Braffays*, et donne une étymologie puérile à ce mot dans lequel il trouve l'idée de bras : « *Braffays, ager lacertosus, quasi dicas Brachiarius*[1]. » Nous croyons que ce mot devrait s'écrire Braffey, d'après l'analogie, et qu'il renferme probablement un nom d'homme. Du reste, ni ce mot ni ses analogues ne se trouvent dans le *Domesday*.

L'église de Braffais appartient presque en entier au siècle dernier : elle est bien de cette architecture sèche, rigide et régulière, qui respire plutôt le puritanisme que le catholicisme, et qui conviendrait mieux au prêche qu'à l'église. Le mur anguleux, la fenêtre en anse de panier, taillée à vive arête, la tour carrée, raide et massive, la maçonnerie sans l'architecture, le tailleur de pierre sans l'artiste, une bâtisse sans art et sans âme, voilà l'église rurale du XVIII[e] siècle. Celle de Braffais reçoit la disposition cruciforme par l'accostement de sa tour, bâtie en 1714. Le chœur date de 1743. Il reste à l'extérieur quelques faibles vestiges de l'église primitive, des restes du pignon occidental et une fenestrelle trifoliée. Aussi est-ce encore un bonheur pour l'antiquaire et l'artiste de voir qu'il y a peu de nos églises rustiques qui n'aient gardé quelque membre, quelque pierre de l'origine ou d'un glorieux passé. L'intérieur est nu, triste à l'œil et froid au cœur. Mais il y a dans la sacristie, derrière le retable, qui masque cette curiosité, une jolie abside, à quatre arcs doubleaux, encorbellés assez bas pour qu'on croie que le sol a été exhaussé. Cette partie, précieuse en elle-même, et intéressante par contraste, semble, par ses nervures arrondies, nettes et élégamment profilées, annoncer le XIII[e] siècle. La fenêtre orientale possède quelques

1 *Hierarchia Neustriæ*, Mss.

débris de vitraux assez bien enchâssés dans du verre blanc. On reconnaît en haut une Crucifixion, au-dessous l'Agneau, et, plus bas, déchirant son manteau, saint Martin, le patron de la paroisse. Ces vitraux sont peu remarquables et annoncent le xv[e] ou le xvi[e] siècle.

La croix du cimetière, érigée en regard d'une plus vieille qui est hors de l'enceinte, s'élève sur une base carrée qui porte cette inscription : « J'ai esté donné par Cousin p. de ce lieu. »

La cure de Saint-Martin-de-Braffais était à la présentation du chanoine dit de Braffais[1]. En 1648, elle rendait 400 l.[2] En 1698, elle valait encore 400 l. La paroisse avait quatre prêtres; elle payait 937 l. de taille et renfermait 129 taillables[3]. En 1735, mourut en son presbytère Thomas Pinel, curé de Braffais et doyen rural de Tirepied. Le clergé du diocèse perdit en lui un de ses plus éloquens prédicateurs[4].

Les documens locaux ne parlent guère de seigneurs de Braffais, qui d'ailleurs était une propriété canonicale. Cependant un Roger de Braffais, *Rogerius de Brafes*, souscrivit, dans le xii[e] siècle, à la charte relative à la terre du Fougeray en Bacilly[5].

Richard de Crux, *Ricardus de Crudis*, donna vers le milieu du xiii[e] siècle au chapitre d'Avranches : « *Quod acquisiverat in parochia de Brafais, in feodo de la Guilleberdiere, videlicet quidquid in feodo habebat Guillelmus Gillebertus*[6]. »

En Braffais sont deux anciens fiefs qui relevaient de l'évêché d'Avranches, celui du Domaine et celui de Cantilly. Robert Cenalis les cite dans son Aveu à François I[er], en 1535 :

1 Dans l'impôt royal de 1522, la prébende de Braffais paya 7 liv. 10 s. Mss. — 2 *Pouillé*, p. 6. — 3 *Mémoire sur la Gén. de Caen*. — 4 M. Fulgence Girard, *Éphémérides de l'Annuaire*. — 5 *Cartulaire du Mont Saint-Michel*, fol. 82. — 6 *Livre Vert*, p. 67. L'étymologie du nom de ce fief sort ici parfaitement du nom du propriétaire.

« *Sanson Herault tient le fief du Domaine en Braffais pour un quart de chevalier. Thebault le Mercier, écuyer, tient le fief de Cantilly pour un quart de chevalier*[1]. » Parmi les chevaliers défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais au xve siècle, se trouvait un seigneur de Cantilly. Il y avait d'ailleurs un autre fief de Cantilly en Bacilly.

Sur le flanc escarpé d'une bruyère de Braffais, dont le pied est baigné par une rivière, qui passe sous la vieille chapelle de Saut-Besnon[2], se voit un vaste écroulement de rochers — *ingentem scopuli traxêre ruinam* — affectant la disposition d'un triangle ouvert. Ce sont, dit-on, les restes d'un château bâti par les fées, les Châteaux-Turbotins, palais de la fée Turbotine. Shakespeare eût fait danser Titania ou Turbotine dans cette vallée profonde et sauvage où bruit une onde claire sur des roches tombées du palais gigantesque. On conçoit sans peine que l'imagination populaire ait poétisé cette nature pittoresque et ces amoncellemens mystérieux, et créé des êtres surnaturels pour expliquer ces roches dispersées comme par une certaine intention de la nature. Un bloc se dresse comme un menhir au milieu de ces blocs épars : si dans ce lieu le poète évoque la féerie, l'antiquaire peut y évoquer les Druides[3].

Une terre de cette commune s'appelle Trigalle : on conte qu'en ce lieu trois Gaulois arrêtèrent l'armée de César. C'était un exploit assez commun chez nos ancêtres, car nous connaissons d'autres Trigalles[4].

1 Mss. de M. Cousin, tom. v. — 2 Elle se jette dans la Sée au Bas-Limon en Tirepied, et Cassini l'appelle R. de Saubesnon. — 3 M. Desroches a appelé cet amas de pierres un monument druidique. *Hist. du Mont Saint-Michel*, tom. 1er, chap. 1er. — 4 Il est cependant bien probable que ce nom est celtique.

II.



Hamel de Breccio r. cp. de xx. li.
(Magnus Rotul. de Scaccario. Ann. 1195.)
Petrus Rex fecit fieri grangias de Burcցyo.
(Gesta Petri Regis.)
Where the tread of warriors formerly resounded at Brecey, and the clarion summoned the battle or the chace, the ignoble dung-hill cock now remains sole inhabitant.
(M. Hairby, *Sketches of Avranches and its vicinity.*)

La commune de Brecey couvre les deux flancs de la belle vallée de la Sée. Elle est bornée à l'ouest par la rivière du Bieu ou du Baudet[1], au nord par le ruisseau des Parfondes, à l'est par quelques cours d'eau dont l'un s'appelle la Fontaine-à-la-Belle. La Sée la divise en deux parties de l'est à l'ouest, et sépare deux coteaux, l'un assez escarpé, l'autre plus étalé; on la passe sur le Pont-Roulland et le Pont-de-Pierre ou de Brecey, devant lequel eut lieu un engagement entre les troupes de Gassion et les Nu-Pieds en 1639. Le sud est une ligne idéale tracée parallèlement à la rivière sur le coteau de la Butte-Julien. Le paysage de cette commune reçoit une physionomie

1 Bieu est un nom générique celtique pour signifier un canal, un cours d'eau. Le nom de Baudet est dans Cassini.

particulière des sapins épars dans la campagne : son beau point de vue est du côté du Celland, sur la Butte-Julien.

Beaucoup de noms de cette commune ont un caractère ancien et rappellent quelque chose de l'histoire locale : la terre de l'Abbaye rappelle l'Abbaye de Savigny, à laquelle appartenait l'église ; le Manoir ou la Tourelle rappelle les anciens seigneurs de Brecey. Le souvenir du vieux bourg revit dans les noms du Champ-de-la-Foire, de la Ville, des Portes, des Pêcheries. Le Ham-Benoît rappelle les Saxons. Nulle commune ne montre plus que celle-ci les noms d'hommes dans les noms de ses fiefs et de ses hameaux [1]. Brecey est généralement latinisé *Breceium* [2]. D'après cette latinité, on pourrait croire que ce mot a la même signification que Bricqueville [3], c'est-à-dire l'habitation de Bric ou plutôt de Lebrec. Mais dans un manuscrit du commencement du XIV[e] siècle, le *Gesta Petri Regis*, on trouve la forme de *Burceium* [4], qui se retrouve encore dans la prononciation populaire de *Beurcey*. Sous cette forme se cache un nom propre normand qu'on rencontre dans le *Domesday*. Serlon de Burci y figure comme Sous-tenant dans le comté de Sommerset, et comme Tenant-en-chef dans ce comté et dans celui de Dorset. Il est vrai qu'un titre plus ancien que ce manuscrit, le Rôle de l'Echiquier pour la fin du XII[e] siècle, écrit *Breceium* [5]. Mais quel que soit le nom qu'on adopte, *Breceium* ou *Burceium*, on doit lui reconnaître pour origine un nom propre, et lui donner la signification d'habitation de Lebrec ou de Burci [6]. Si le *Livre Vert*, à une

1 Un coup-d'œil sur la carte de Cassini ou sur celle des cantons de M. Bitouzé suffira pour prouver cette assertion.— 2 Nomenclat. de 1735. Mss. de M. Cousin. — 3 En latin *Bricavilla*, *Bricquevilla* et *Brecvilla*.— 4 Mss. n° 14. — 5 *Magnus Rotulus de Scaccario*. — 6 Voir notre Introduction aux étymologies topographiques de l'Avranchin. Nous regrettons d'être forcé d'éparpiller dans le cours de cet ouvrage des étymologies locales dont l'interprétation n'a de force que par le rap-

époque peu reculée, a écrit *Braceium* : « *Philippa domina de Braceio*, » c'est une variante qui ne peut prévaloir contre les formes précédentes.

D'antiques voies sillonnaient le territoire de Brecey, la voie romaine d'Avranches à Vire qui, en quelques endroits, a plus de huit mètres de profondeur, et sur laquelle, à Tirepied, on a trouvé des monnaies romaines [1], le chemin de Brecey à Villedieu qui rejoignait la voie Montoise près de cette localité, et le chemin Biardais qui allait vers l'antique bourg des Biards. Il y avait un gué à l'endroit du Pont-de-Pierre.

Le vieux bourg est le centre primitif de la population. C'est là sans doute que furent construites ces granges de Brecey « *grangias de Burceyo* » par un des plus grands abbés du Mont Saint-Michel, Pierre Le Roy, au commencement du XIVe siècle [2]. On y retrouve des noms qui attestent une certaine importance. Au XVIIe siècle Masseville écrivait : « Brecey, bourg et marché du diocèse d'Avranches et de l'élection de Mortain. Il y a plus de 2,400 âmes et un château magnifique [3]. » En 1698, M. Foucault portait encore plus haut le chiffre de la population : « Brecey, gros bourg sur la Sée, où il y a un marché tous les vendredis, qui contient 513 familles et 3,200 âmes. Claude de Vassy en est le seigneur, et l'abbé de Savigny présente au bénéfice [4]. » Les

prochement et les idées générales qui la justifient. Notre principe : « Le propriétaire donne son nom à la propriété », appliqué à la terminologie normande, a besoin, pour paraître vrai, des développemens historiques et philosophiques dont nous l'avons entouré. Nous faisons cette remarque pour toutes les étymologies particulières. Voir la *Revue Archéologique du département de la Manche*, tom. 1er.

1 Cette découverte a été signalée par M. de Gerville dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*. — 2 *Gesta Petri Regis*, Mss. n° 14. — 3 *État géographique de la Normandie*. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen*.

foires sont des preuves de l'importance d'une localité, et les foires anciennes prouvent l'importance d'une localité au Moyen-Age: Brecey a un grand nombre de foires, dont cinq existent depuis un temps immémorial.

Auprès du vieux bourg était l'habitation primitive des seigneurs de Brecey, la forteresse des guerriers de la Conquête. On appelle aujourd'hui l'emplacement le Manoir; il était sur le bord du chemin Biardais, au flanc d'un petit coteau, dont le pied est baigné par la Sée, que l'on passait à gué, à une époque reculée, à l'endroit où s'est élevé le Pont-Roulland. Il y avait encore récemment une tourelle dont le nom s'applique encore au terrain. C'est là qu'il faut placer le château féodal de Brecey, le berceau des Brecey de la Conquête[1]. Leur château nous conduit à leur histoire.

Un seigneur de Brecey était à la Conquête. Il est appelé de Burci dans le *Domesday*, et de Brecey dans la liste de Dumoulin[2] et dans celle de Masseville[3]. M. Desroches dit que le seigneur de Brecey reçut des biens dans le Worcestershire[4].

Masseville cite encore le seigneur de *Bressay*, dans la liste des nobles qui prirent part à la croisade du duc Robert[5].

Dans le Rôle de l'Echiquier pour l'année 1195, on trouve la redevance d'un seigneur de Brecey, dans le voisinage de Richard Silvain de Saint-Pois et de Pierre du Celland: « *Hamel de Breceio*, r. cp. de xx l.[6] »

1 Dans ses beaux travaux sur les châteaux du département de la Manche, M. de Gerville dit, après avoir infructueusement cherché, qu'il faut trouver à Brecey l'emplacement d'un ancien château: « Il est indubitable que le lieu de la Tourelle ne soit cet emplacement. » — 2 *Hist. du duché de Normandie*, p. 188. — 3 *Hist. de Normandie*, tom. 1er, p. 199. — 4 *Hist. du Mont Saint-Michel*, tom. 1er, chap. II. — 5 *Hist. du Mont Saint-Michel*, tom. 1er. — 6 Stapleton, *Magni Rotuli de Scaccario*, tom. 1er. Nous tenons à conserver la physionomie des vieilles écritures, et nous citons fidèlement cette tachygraphie de l'E-

Dans un rôle de 1272, cité par Laroque [1], il y a un Robert de Brecey chevalier [2].

Un registre du Mont Saint-Michel renferme une charte de Nicolas de Brecey, à la date de 1294 : « *Casta Nich. de Breceyo pro excambio nemorum abbatis* [3]. »

Au XIVe siècle, Agnès de Brecey est inscrite comme bienfaitrice sur le Nécrologe du Mont Saint-Michel, où elle figure le 4 des nones d'avril.

Dans le même siècle, un clerc de Brecey devint le seizième abbé de Montmorel : Robert de Brecey fut inauguré en 1358. De son temps, en 1364, les troupes ennemies, navarraises et anglaises, envahirent le monastère de Montmorel et s'y retranchèrent. Bertrand Duguesclin les en chassa ; et, persuadé que les moines ne s'étaient point opposés à cette prise de possession, il les condamna à 40 liv. d'amende, dont il les exempta cependant, quand il eut reconnu que les ennemis avaient pris le monastère par la force [4].

Sous ce même siècle encore, figure sur le Nécrologe du Mont Saint-Michel, le donateur du fief de Brecey, le prieur Jean Eon. Une bulle du pape Luce mentionne le don à l'église d'Avranches du Moulin-Robert à Brecey.

A la fin du XVe siècle Montfaut contesta la noblesse de Jean de Maigny à Brecey : Roissi le trouva noble. En ce siècle, un seigneur de Brecey fut au nombre des chevaliers, défenseurs du Mont Saint-Michel.

chiquier. Comme cette formule revient souvent, nous l'interpréterons ici : « *Hamel de Breceio reddidit comptum decimæ* xx *librarum*. » Cette tachygraphie rappelle celle du *Domesday*, mais elle est plus facile à déchiffrer.

1 *Histoire de la maison d'Harcourt*. — 2 *Ap*. M. de Gerville, *Châteaux du département de la Manche*, quatrième volume des *Mémoires des Antiquaires de Normandie*. — 3 *Registre*, Mss. n° 14. — 4 *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 536.

Dans le XVI[e] siècle Brecey passa aux Vassy. A la fin de ce siècle, un d'eux embrassa le calvinisme, épousa Louise de Montgommery, sœur de Gabriel II, le constructeur du château de Ducey, et bâtit le château actuel de Brecey, auquel il adjoignit un prêche. C'est sans doute celui-là que Masseville désigne, lorsqu'il cite un de Brecey parmi les protestans de notre province [1]. La famille des Vassy, alliée aux Montgommery, l'était aussi aux seigneurs d'Harcourt [2].

Gabriel-Henri de Vassy-Brecey combattit vaillamment à la bataille de Leuse, où il perdit la vie à la tête de sa brigade, en 1691. Il fit preuve de soixante-quatre quartiers de noblesse, lorsqu'il fut reçu chevalier de Saint-Lazare [3].

Le château de Brecey et les Vassy sont cités dans la Recherche de Chamillard.

Les armes de Brecey étaient d'hermine au lion de gueule rampant [4].

Le château de Brecey était aux Vassy à l'époque de la Révolution. A cette époque il fut nationalisé et vendu à un négociant de Granville, M. Campion.

Après la mention de l'ancien château-fort de Brecey, qui n'existe plus, et après l'histoire des seigneurs, se place naturellement la description du château de plaisance des Vassy qui existe encore.

Un Anglais observateur et quelquefois poète, M. le docteur Hairby, a assez bien peint le site du château et l'impression produite par la vue de ce monument, tel que le temps et l'homme l'ont fait. « Le paysage d'alentour renferme des ondulations étendues, ressemblant à quelques parties de l'Angleterre pour la richesse pittoresque, une rivière que l'on dit abonder en truites et une longue et étroite avenue qui

1 *Hist. de Normandie*, t. v, p. 132. — 2 Masseville. — 3 Richard Seguin, *Industrie du Bocage*, p. 267. — 4 Dumoulin, *Catalogue de la Croisade*.

marquait l'approche de la résidence d'un noble, avant que la haine de l'aristocratie causât la ruine des nobles édifices qui survivent comme des souvenirs de la désolation des familles qui tinrent un haut rang sur la terre. Là où les pas des guerriers résonnaient, où le clairon appelait à la bataille ou à la chasse, l'ignoble coq de fumier reste le seul habitant, et chante comme pour railler l'orgueil et la grandeur de l'homme[1]. »

Le château de Brecey est situé dans la vallée de la Sée sur un terrain plat : sa situation et sa fastueuse architecture révèlent des temps pacifiques et le luxe des grands seigneurs. Des chasses de châtaigniers [2] ou de hêtres conduisent au château dont on aperçoit d'assez loin les girouettes inclinées, les cheminées rouges aux ceintures blanches et les deux pavillons à toit aigu. Un beau lichen dore les murailles. Ce qui frappe d'abord à sa vue, c'est la désolation de ses cours, le délabrement de l'édifice et la mutilation de ses parties. Une des ailes a été détruite, l'autre est mal raccordée, le vaste écusson a été gratté, les fenêtres sont vides ou déshonorées par des planches ou des bottes de foin. L'intérieur inspire encore plus vivement les tristes pensées, parce que les souillures modernes sont mêlées de beaux débris du passé, statues, poutres peintes, plafonds sculptés, trophées d'armes, peintures, consoles armoriées. Le style du château de Brecey est plus simple que celui de Ducey, dont il est le contemporain : c'est le style de la Renaissance altéré par le XVII[e] siècle. Il fut bâti vers 1620 par un de Vassy, seigneur de Brecey, qui avait épousé Louise Montgommery, la sœur de Gabriel II, lequel bâtit celui de Ducey vers la même époque.

La disposition générale offre deux façades à fronton infléchi,

1 *Descriptive and historical Sketches of Avranches and its vicinity*, p. 163. — 2 Les plantations d'autrefois sont cependant tombées : « Les plantations qui l'environnaient sont abattues, » lit-on dans *le Guide pittoresque du Voyageur en France*.

par derrière, deux pavillons peu saillans et, par devant, une aile en partie refaite et la naissance d'une autre aujourd'hui détruite. La construction est généralement plate et rectangulaire : Les seuls ornemens qu'on puisse signaler sont les modillons des corniches, des linteaux sculptés, des prismes encadrés, des plates-bandes et des écussons. L'entrée principale est plus simple que celle du château de Ducey et n'a pas de perron. Les matériaux sont le granit qui forme les reliefs et une brique très-mince qui remplit les fonds et communique à tout l'édifice un air pittoresque et original. Comme à Ducey, les caves sont fort belles : ce sont des voûtes robustes aux arêtes fines et bien filées, sur des parois robustes. On y remarque une salle, peut-être une salle de bains, dont l'élégante cheminée est portée par deux sveltes colonnes doriques monolithiques. La partie la plus grandiose de l'édifice, quoiqu'elle soit dure à l'œil, est l'escalier central carré qui s'élance des caves jusqu'aux combles sur ses quatre piliers carrés, avec des volées alternativement simples et doubles, bordées d'italiennes, les simples portées sur des voûtes à quatre travées peintes en grisaille, et les doubles appuyées au mur. Au rez-de-chaussée sont les salles à manger. Une d'elles naguère encore était toute brillante de peintures éclatantes, de guirlandes pendantes en bois sculpté et de dorures délicates. Ce beau revêtement et ce plafond splendide ont été récemment vendus à une descendante des de Vassy. Au premier étage on distingue surtout la salle des Gardes avec ses beaux trophées antiques, ses poutres revêtues d'arabesques bleu et or, avec des M et des V croisés[1], ses lambris en grisaille, sa fastueuse cheminée à cariatides et à colonnes, ses statues, entr'autres la Force et la Paix. Dans les combles, on peut admirer de belles charpentes.

Le château de Brecey, comme celui de Ducey, fort re-

1 Chiffre des Vassy-Montgommery.

marquable en lui-même, est surtout précieux comme type dans les développemens et les altérations de l'architecture. Il appartient à cette décadence de la Renaissance dont le Palais du Luxembourg est le modèle, et dont Jacques Debrosse est l'architecte. Sous la régence de Marie de Médicis s'introduisit en France le genre italien qui altéra la Renaissance, ce gracieux compromis entre deux grandes architectures. Le pilastre succéda à la colonne, l'ove à la fenêtre et à la rosace, la corniche aiguë au chapiteau, l'arc en berceau à la voûte semi-circulaire ou ogivale, le relief en bossage remplaça les sculptures, la balustrade à l'italienne remplaça la broderie ouvragée. Une sécheresse régulière succédait à une richesse folle et exubérante. A cette époque, de 1600 à 1620, s'élevèrent le Luxembourg, la grande Salle des Pas-Perdus, le Val-de-Grace, le portail de Saint-Gervais : c'était l'époque des Delorme, des Lescot, des Ducerceau, des Debrosse, architectes habiles qui connaissaient la statique et Vignole, mais qui n'avaient pas l'imagination puissante et riche des artistes du passé.

L'église de Saint-Martin de Brecey est un antique oratoire dont les parties romanes se retrouvent encore, spécialement dans les substructions du chœur où l'on voit quelques pierres d'ancien appareil, et dans la partie supérieure des contreforts méridionaux de la nef, repris évidemment en sous-œuvre. Les fenestrelles lancéolées du chœur, ou conservées, ou replacées dans un allongement récent, sont peut-être aussi contemporaines des contreforts, c'est-à-dire de la Transition. Le reste appartient à la période ogivale. A cette période appartiennent les contreforts solides et saillans qui flanquent le portail et la nef du côté du nord, le portail avec sa fenêtre géminée, peu délicate, remarquable par ses degrés dans son évasement intérieur, et ses statuettes dorées de saint Roch et de la Vierge. La tour est plus jeune que le reste de l'église, elle se termine en toît à double égout et se raccorde avec l'intérieur par un arc ogival assez bien traité. L'intérieur d'ailleurs est pauvre en objets d'art et d'antiquité, si l'on excepte

le baptistère en forme de sablier, et un tabernacle flamboyant[1] qui a disparu devant un lourd et fastueux autel grec. La nef de Brecey, qui peut bien contenir 400 personnes, est littéralement toute dallée en pierres tombales. Ce vaste livre de granit, bosselé d'inscriptions, de ciselures, de croix, de calices, d'épées et d'écussons, est le nécrologe où sont venus s'inscrire des personnages de toutes les conditions. M. Desroches nous apprend que quelques-unes de ces dalles sont placées sur les sépultures de la famille de Roger de Talvende, dont la postérité s'est éteinte dans ces derniers temps[2]. Dans le cimetière est le dé de l'ancienne croix : on y retrouve des armes, celles sans doute du donateur ; on y remarque entre autres deux aigles adossés.

L'église de Brecey était un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny. Aussi trouve-t-on dans le *Gallia Christiana*, à l'article des *Prioratus in Galliâ modo extincti :* « *Breceium in diœcesi Abrincensi.*[3] »

En 1628, d'après le *Pouillé du Diocèse*, l'église de Brecey rendait 300 liv.[4] Elle paya 15 liv. dans l'impôt royal de 1522[5].

Le Pont-de-Pierre fut le théâtre d'un combat entre Gassion et les Nu-Pieds. Voici comment Richard Seguin le raconte : « Gassion fit ensuite marcher son armée sur Avranches, par Tallevende et par Gathemot. Les Va-Nu-Pieds s'étaient réunis et retranchés au Pont-de-Pierre, près du bourg de Brecey. Le maréchal les attaqua avec vigueur ; ils se défendirent pendant deux heures avec opiniâtreté, et lui tuèrent plusieurs officiers et vingt soldats. Le marquis de Courteaumer y perdit la vie ; mais Gassion étant parvenu à les tourner, ils abandonnèrent leurs retranchemens et s'enfuirent dans les bois. On les poursuivit chaudement, et trois cents furent taillés en pièces,

1 Il appartient à l'auteur. — 2 *Hist. du Mont Saint-Michel*, XIIe siècle. — 3 *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 554. — 4 *Pouillé*, p. 9. — 5 Mss. de M. de La Villeberge.

deux cents faits prisonniers, et les autres se dispersèrent. Le maréchal, maître du Pont-de-Pierre, fit passer la rivière de Sée à sa troupe, et lui accorda un jour de repos. Le lendemain il la conduisit devant Avranches. Cette ville bâtie sur une hauteur, près de la mer, entre les rivières de Sée et de Sellune, était alors très-forte[1]. »

A Brecey est né un homme qui mérite notre sympathie pour sa valeur personnelle et son heureuse influence sur son pays qu'il représente dans sa principale spécialité, l'horticulture, sans cesser de le représenter dans ses nobles tendances de science, d'art et de littérature. C'est un de ces hommes d'intelligence et de cœur, qui sont compris de tous et deviennent populaires par cette modération d'idées et de sentimens qui est au fond la sagesse et la vertu. La variété de leurs facultés les rend appréciables à tous, le calme studieux de leur vie ajoute à l'autorité que donne une heureuse nature, la pureté des mœurs sanctifie l'amitié et l'admiration qu'inspire leur intelligence. Ces existences n'ont rien qui émeuve puissamment les élans de l'amour ou de la haine : on les contemple avec calme et avec sûreté : on sait que rien de discordant ne détruira leur harmonie, tandis qu'on a peur quand on regarde la vie du grand homme. Celui-ci est une montagne qui a des torrents et des volcans : l'autre une colline arrondie et cultivée où tout est fait pour le plaisir des yeux. Il suffit de voir le portrait de Le Berriays pour deviner toute sa vie : cette figure bonne et placide est celle de l'homme de bien, de l'homme en paix avec lui-même, cet œil pénétrant et doux est la révélation d'une intelligence modérée, cette bouche fine annonce l'esprit, cet élément du siècle, elle rappelle celle de Voltaire sans l'amertume. Si cet homme offre un grand attrait pour le cœur, il en offre aussi pour l'esprit : ces deux raisons, jointes à son influence locale, nous permettront de nous arrêter avec quelque complaisance sur la bio-

1 *Hist. milit. des Bocains*, p. 405. Courteaumer fut tué à Avranches.

graphie de celui que j'appellerai le plus grand moderne de l'Avranchin, si la grandeur consiste dans la moralité et dans l'étendue des facultés. Nous emprunterons beaucoup à la Notice d'un autre homme de bien, qui consacre sa vie et sa fortune à faire le bien par les sociétés savantes : nous avons nommé M. Lair[1]. Il travailla sur les notes d'un élève aimé de Le Berriays.

Louis-René Le Berriays naquit à Brecey, en 1722, d'une famille de cultivateurs. Ses heureuses dispositions engagèrent ses parens à le mettre aux études : ils l'envoyèrent au collége d'Avranches, dans ce vieux collége auquel il devait plus tard substituer un local digne de la science et de sa réputation. Il en sortit pour aller faire sa philosophie à Vire. A quatorze ans il avait terminé ses études avec la plus grande distinction. Quelques années après, il fut appelé à Paris par son grand-oncle, le père Biseault, Oratorien, qui lui enseigna la théologie, et qui voulut l'engager dans le sacerdoce ; mais, sa vocation n'étant pas assez prononcée, il ne prit que les premiers ordres. Il nous semble que Le Berriays garda toute sa vie cette douceur et cette modération qui caractérisaient cette belle école, savante et polie, des Oratoriens. Son penchant le portait vers la littérature ; mais le besoin d'une position le jeta dans l'enseignement : « Etat plein de dégoûts, mais dont il ne connut que les douceurs » dit son biographe[2], à la pensée duquel nous ajouterons que ses seules compensations sont la conscience de faire obscurément un peu de bien, et l'amitié reconnaissante de quelques élèves de cœur et d'intelligence. M. Gilbert de Voisins, greffier en chef du parlement de Paris, lui confia l'éducation de son fils. Le précepteur se livra tout entier à son élève, jeune homme de grande espérance, et, profitant des leçons de

1 *Notice sur M. Le Berriays*, tom. 1er des *Mém. de la Société d'Agriculture de Caen*, faite sur des notes de M. Baienton, élève de Le Berriays. — 2 Notice de M. Lair.

ses différens maîtres, il apprit lui-même l'italien, l'anglais, le dessin, l'architecture et la musique. L'élève de Le Berriays devint président à mortier du parlement de Paris. Le magistrat réclama plus d'une fois les conseils du maître dans les circonstances difficiles que traversèrent les Parlemens. Le Berriays s'est toujours effacé, comme nous le verrons dans la suite, et il a dû avoir une grande part dans de grandes mesures. Quand le Parlement fut dissous, et que Gilbert de Voisins fut envoyé loin de la capitale, Le Berriays le suivit.

A Paris, Le Berriays avait été honoré de l'amitié de Racine le fils, de Gresset, Coffin, Lebeau, Crevier, Mirabeau père, Malesherbes, et de Buffon, Vilmorin et Duhamel. Cette société représente ses deux tendances, la littérature et l'histoire naturelle, celle-ci l'emporta : cela devait être.

Il connaissait les agronomes et les botanistes de l'antiquité, Théophraste, Virgile, Columelle[1], Varron, et les modernes, Olivier de Serres, la Quintinye, Duhamel-Dumonceau. Ce dernier avait publié, en 1755, un *Traité des Arbres et Arbustes :* il désirait le compléter par un Traité sur les Arbres à fruit. On a dit qu'il proposa[2] à Le Berriays de l'aider dans son œuvre. La proposition fut faite par Le Berriays, comme Duhamel l'a exposé dans sa Préface[3]. Son collaborateur ne

1 Voir la Préface des Haricots, Mss. à la bibliothèque d'Avranches. — 2 Notice de M. Lair. — 3 « Les matériaux sont restés dans mon cabinet pendant plus de vingt ans. Enfin, les ayant fait voir à un amateur, M. Le Berriays, rempli des mêmes vues et occupé des mêmes objets, il espéra pouvoir les mettre en œuvre ; les difficultés qui m'avaient arrêté ne lui parurent point insurmontables. Je ne lui dissimulai pas que diverses occupations importantes ne me laissaient que peu de temps à donner à cet ouvrage ; mais son zèle l'engagea à m'offrir de travailler avec moi pour finir les descriptions et les dessins imparfaits, et pour ajouter ce qui manquait des uns et des autres, se proposant de me mettre en état de m'acquitter avec le public des engagemens

se borna pas à décrire : il dessina et coloria un grand nombre d'arbres ; avec un pinceau d'une exactitude admirable. Le *Traité des Arbres fruitiers* parut en 1765 et obtint un succès extraordinaire : Duhamel en retira toute la gloire : Le Berriays eut l'honneur de voir son nom cité au bas de la marge de la Préface. Dupetit-Thouars a cependant dit que ce livre était en grande partie son ouvrage [1]. Le Berriays méditait son œuvre à lui seul. En 1775 il publia en deux volumes in-8° le *Nouveau de la Quintinye* ou *Traité des Jardins*. Le premier est consacré au jardin fruitier, le second au jardin potager. Ce Traité lui valut une grande réputation : ce fut dans cette glorieuse époque de sa vie, au milieu des charmes de l'amitié et de la société des savans, lorsque ses amis lui faisaient entrevoir un siége à l'Académie des Sciences, et que M. Gilbert de Voisins lui offrait une pension considérable pour le déterminer à se fixer près de lui, ce fut alors qu'il voulut revenir dans son pays.

Il choisit pour retraite la terre du Bois-Guérin, près d'Avranches [2], en face de l'admirable baie du Mont St-Michel. Après avoir fondé un jardin en cet endroit, il en fonda un autre entre Avranches et Brecey, à Tirepied position intermédiaire entre ses deux patries. Ce furent deux écoles dans lesquelles il enseigna, prêcha, popularisa l'horticulture. Pour cette mission il avait ce qui donne le succès : il réussissait dans ses cultures et parlait avec une élocution facile, aidée de connaissances très-variées. Il trouva cette poire de Louise-Bonne qu'on a appelée la reine de nos vergers, et attacha son nom à une variété de Colmar et à une fraise nouvelle, fille de la grosse fraise du Chili [3]. Ses cerises étaient remarquables par leur gros-

que j'avais pris de donner ce Traité, qui complète celui des arbres et arbustes. » Préface, p. 3.

1 *Biographie Universelle*. — 2 Voir l'article du Val-Saint-Père. — 3 Il dut cet honneur à M. Van-Mons, horticulteur belge, auteur de *la Fructicologie*.

seur et leur saveur : dans un de ses voyages à Paris, il présenta à Louis XV des greffes de cerisier, que le roi voulut placer lui-même. Il avait introduit dans les environs d'Avranches cette Parmentière si mal accueillie, cette pomme de terre, ce froment de disette, ce grand bienfait des temps modernes.

Le troisième volume du *Traité des Jardins* parut sous le titre de *Traité des Jardins d'ornement*. Le jardin d'ornement est le caprice, l'art, la poésie des jardins, comme nous disons aujourd'hui. Le Berriays le concevait avec cette sobriété de détail et cette sagesse de formes qui le caractérisent, ou plutôt son esprit pratique s'en défendait : « Je ne parlerai, dit-il, ni de leur formation ni des ornemens vrais qui embellissent la nature, ni de ceux que le caprice semble n'avoir inventés que pour la rendre difforme et ridicule. Simple jardinier dans cette troisième partie comme dans les deux premières, je me bornerai à cultiver les arbres et les plantes qui servent à décorer les jardins. »

L'esprit humain se manifeste sous mille formes, et, pour qui sait voir, les faits en apparence secondaires et indifférens, se rattachent à une grande unité. Ainsi les jardins majestueux de Le Nôtre s'harmonisent avec la littérature pompeuse du XVII[e] siècle. La littérature du dernier siècle avait encore beaucoup conservé de la régularité et de la sobriété du précédent. Les Jardins de Le Berriays, généralement consacrés à l'utile, sont un peu froids à l'imagination, même quand ils s'ouvrent à l'ornement. Les jardins de nos jours, admettent un élément que les siècles précédens ont peu connu, le caprice, et nous semblent reproduire cet esprit poétique d'indépendance, de sentiment vrai de la nature qui caractérise notre époque : il y a autant de distance entre nos jardins et ceux du siècle dernier qu'entre une description de Delille et une description de Lamartine.

Un Traité de l'Orangerie compléta son ouvrage [1]. On re-

[1] Ainsi l'œuvre entier se compose de quatre volumes in-8°. Il

marque ces expressions dans la Préface : « Pendant l'hiver, lorsque nos jardins n'offrent à nos yeux que le triste spectacle de la léthargie de la nature et des ravages du froid destructeur, si nous entrons dans une orangerie, nous croyons passer en un instant dans un autre climat, et sous un toit couvert de neige, nous trouvons l'air du printemps, une verdure brillante et même des fleurs. »

Pour populariser l'horticulture, et c'est un de ses plus beaux titres, il réduisit son ouvrage en un abrégé clair et précis, sous le titre de *Petit de la Quintinye*, qui parut en 1791, chez Le Court, à Avranches [1].

Les orages de la Révolution ne pouvaient pas épargner celui dont la modération est la principale formule, et qui ne conspirait que contre la routine et les fausses méthodes. Il fut obligé de se retirer à Rouen où il resta caché jusqu'en 1794, époque à laquelle il revint au Bois-Guérin.

Il eut une grande part de conseils et d'influence sur l'organisation du jardin botanique de l'Ecole centrale établie à Avranches vers 1798. A cette époque se groupaient autour du vieillard, *du philosophe du Bois-Guérin* [2], une réunion d'hommes remarquables, particulièrement comme amis de la nature, selon le langage d'alors. C'étaient M. Le Chevalier, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale et fondateur

s'ouvre par un suave frontispice digne de Greuze, avec ces épigraphes : « *Non oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altissimo.... Qui operatur terram suam satiabitur....* »

1 Deux vol. in-18. M. Le Court en donna une édition en 1807, l'année même de la mort de l'auteur. Cet imprimeur, qui était un homme instruit et qui a laissé des notes Mss., était l'ami de M. Le Berriays. Nous avons montré ailleurs ses démarches pour faire obtenir au vieillard la pension qui lui avait été promise par M. Gilbert de Voisins. (Voir la Biographie de M. Le Chevalier.) Manoury l'aîné, de Caen, donna une nouvelle édition du *Petit de la Quintinye*, il y a quelques années. — 2 Expression de M. Le Chevalier dans son *Catalogue*.

du Jardin des Plantes, M. Dubuisson, jardinier de l'Ecole, plus tard directeur du Jardin, qui fut associé au travail du *Petit de la Quintinye*, M. Cerisier, littérateur de goût et helléniste distingué, M. Le Moine, fondateur du jardin de l'Ermitage, M. le docteur Guérin, ce médecin si dévoué à la science et à l'humanité, M. Le Court, imprimeur habile et homme instruit, et les professeurs très-distingués de l'Ecole centrale[1]. Nous ne voyons pas sans admiration et sans émotion cette élite intellectuelle groupée autour du vieillard, et leurs entretiens variés dans ces beaux jardins : on pense involontairement à d'autres temps, quand on considère la science, la sagesse de ces hommes dans ces beaux jardins en face d'une magnifique nature, et nous ne pouvons nous empêcher de regarder cette époque comme une phase lumineuse de la vie intellectuelle d'Avranches.

Le Berriays avait une conversation remarquable, et nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles de M. Lair qui travaillait sur les notes de M. Barenton : « Sa conversation toujours instructive s'étendait sur beaucoup de matières, qu'on aurait cru devoir lui être étrangères. Il la rendait piquante par des citations, des anecdotes et des faits qu'il racontait avec un talent particulier. Sous ce rapport on est frappé de la ressemblance avec Evelyn, le traducteur anglais du *Parfait de la Quintinye*. Comme Evelyn il était aussi instruit dans les langues que dans les sciences. Au milieu de ses autres travaux, il avait continué de se livrer à l'étude des langues grecque, latine, italienne et anglaise. Il se fit même un plaisir d'enseigner le grec à l'âge de quatre-vingts ans à un jeune homme qu'il avait pris en affection..... Il possédait la musique et il

1 M. Le Chevalier écrivait de Le Berriays : « Homme profondément versé dans l'agriculture, qui, dans un corps affaibli par les années, conservant toute l'ardeur de la jeunesse, écrit constamment pour le bonheur des hommes. »

composait agréablement, si nous en jugeons par quelques morceaux que nous avons entendus. Il cultivait aussi la peinture. » Il est certain, et ses dessins[1] sont là pour le prouver, que ses peintures de légumes et de fruits sont d'une fraîcheur et d'une vérité parfaites. Ce mérite pittoresque brille avec éclat dans ses Haricots, et les planches qu'il prépara pour le grand ouvrage de Duhamel.

Le Berriays se distingua encore dans l'architecture : ses monumens sont encore parmi nous. Son œuvre principale est aussi maintenant l'édifice le plus considérable et le plus monumental d'Avranches, le collége qui s'éleva sur ses plans, avec le concours de l'évêque, M. de Belbeuf, de M. Ferrey-Montitier, lieutenant du bailliage, et de la générosité publique. Il fit l'hôtel du Motet : c'est à lui qu'on doit les deux pans coupés qui forment l'entrée de la plus belle rue d'Avranches, de cette rue de la Constitution qui serait remarquable même dans une grande ville. On prétend que c'est lui qui rappela le projet ingénieux et hardi de Philibert Delorme pour la coupole de la halle aux blés de Paris. Il fit faire plusieurs constructions au château de Gros-Bois, qui appartenait à M. Gilbert de Voisins.

En 1800, il reçut de la Société d'Agriculture de Paris une médaille d'or et le titre de correspondant. La Société d'Agriculture et de Commerce de Caen fut à peine rétablie vers cette époque, qu'elle s'empressa de le recevoir au nombre de ses membres.

Homme pratique et utile, il avait commencé un travail sur le cidre et le poiré, et, à la formation du Jardin des Plantes, il avait émis le projet d'une pépinière destinée à la propagation des bonnes espèces de pommes à cidre dans le pays. Prévoyant que le temps lui manquerait pour un ouvrage auquel il attachait beaucoup de prix, il désirait qu'il fût achevé par la Société d'Agriculture de Caen. Cet ouvrage est encore à faire :

1 Ils sont à la bibliothèque d'Avranches.

la brasserie du cidre et du poiré est abandonnée à une pratique routinière. Toutefois l'idée de Le Berriays a trop d'importance pour qu'elle ne se trouve pas tôt ou tard réalisée.

Il avait composé sur la fin de sa vie, sur les haricots, un Traité accompagné de quarante-neuf planches dessinées et peintes par lui, dont il fit présent à M. Barenton, son élève. Ce Traité, d'une écriture nette et ferme, ces planches exactes et brillantes, déposées à la bibliothèque d'Avranches, prouvent toute la sagacité, la vigueur de main et d'esprit d'un vieillard de plus de quatre-vingts ans.

Il préparait les matériaux d'une nouvelle édition du *Traité des Arbres fruitiers.* Cette œuvre monumentale eût alors été presque toute de lui-même. Aux richesses qu'il lui avait fournies en collaborant avec Duhamel, dont la mort le laissait libre, il devait ajouter le fruit de sa longue expérience ultérieure, les variétés qu'il avait obtenues, les espèces qui avaient été introduites, il devait faire des corrections et des additions, entre autres un Traité entier des Arbres et Arbustes d'agrément. Il avait dessiné les planches. L'ouvrage eût formé trois volumes grand in-4°, et fidèle à son ancienne idée, et à sa mission popularisatrice, il eût réduit les dessins et le texte en deux volumes in-8°, sous le titre de *Petite Pomone française* [1]. Ces manuscrits furent déposés dans les mains de M. Le Court : on ne sait ce qu'ils sont devenus. Il venait d'achever le troisième volume, lorsque la mort le surprit le 7 janvier 1807, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et, comme le fait remarquer M. Lair, à peu près à l'âge où moururent Le Nôtre, Evelyn, Duhamel et La Quintinye. Il semble qu'une vieillesse longue et exempte d'infirmités s'attache aux doux travaux du jardinage [2]. Dans Le Berriays, l'homme de bien ne le cède pas à

1 Cette idée a été réalisée en grand depuis par la *Pomologie française*, de M. Poiteau, et la *Pomone française*, de M. le comte Lelieur. — 2 M. Dubuisson mourut à 70 ans des suites de la dissection d'un cachalot avancé; M. Le Chevalier à 68 ans.

l'homme d'intelligence : la grande idée morale de toute sa vie fut le perfectionnement et la propagation de l'agronomie et de l'horticulture : occupations saines au corps, sereines et purifiantes pour l'âme, qui réalisent l'idéal d'Horace :—*Mens sana in corpore sano.*—Il tendit la main à quiconque voulut s'instruire, et ouvrit souvent sa bourse aux malheureux. Il a eu un grand bonheur, qui serait à son comble, s'il vivait aujourd'hui : il vit fructifier ses leçons et l'Avranchin devenir un jardin et Avranches un parterre. En donnant à notre pays ce qui fait son originalité industrielle et sa richesse commerciale, Le Berriays a été un de ses plus grands bienfaiteurs.

Il nous a semblé que Le Berriays, homme d'esprit ferme et d'observation sagace, manquait dans ses livres d'une faculté précieuse, sans laquelle un homme est incomplet : c'est cette faculté qui précède et annonce les généralités scientifiques, qui du réel extrait l'idéal, qui vivifie le fait et l'abstraction, qui colore, échauffe et harmonise, sans laquelle la nature n'a pas d'âme, l'art n'a pas d'infini, la science n'a pas d'idéal : cette faculté, c'est l'imagination. Elle n'est pas, comme on l'a dit, la mère des songes, c'est la plus haute puissance du réel ; elle n'est pas la folle du logis, elle en est le rire, la grace, et l'hôtesse courtoise et brillante. Elle n'est pas le vin des démons comme l'appelait Bacon : elle est cette douce ivresse qui embellit les objets, cet enthousiasme qui élève vers des régions nobles et sereines : elle est la muse des poètes, la mère des arts, et l'âme de cette nature qui ne serait pour la science pure qu'une matière organisée. Le Berriays, qui vivait au milieu des populations végétales, merveilles de tous les points de la terre, qui habitait dans un des plus beaux sites du monde, n'admire, ne tressaille, n'aime jamais. C'est à peine si, dans ses courtes préfaces, il laisse échapper un mot du cœur, un élan d'admiration en faveur des êtres brillans qu'il décrit. Les arbres d'ornement même, qui ont pour essence l'agrément et le beau, tandis que les arbres fruitiers ont pour but l'utile, le laissent aussi froid, aussi impassible. Ce n'est

pas qu'il faille voir tout l'homme dans ses livres : nous savons bien que celui qui avait fait des végétaux la passion de sa vie devait les aimer, les admirer, à raison même de son intime connaissance : mais, dans ses livres, Le Berriays est resté l'homme pratique, l'homme utile, le descripteur impassible, le jardinier, comme il s'appelle lui-même. La poésie ne doit pas usurper la place de la science ; mais elle doit lui donner la lumière et la chaleur. Ce n'est qu'à de très-rares momens que Le Berriays s'anime et colore. Une phrase caractérisera sa manière : dans son admiration pour la Normandie et le beau pays d'Avranches, il s'exprime ainsi : « Si, au printemps, on jette les yeux sur nos arbres fruitiers en fleurs, sur un pêcher, un cerisier, un pommier, peut-on envier à la Chine et au Nouveau-Monde leurs arbres les plus vantés[1] ? »

Il avait à un haut degré une qualité qui n'est pas une faculté, mais une méthode, qui n'est pas le génie, quoiqu'en ait dit Buffon, mais qui est un instrument merveilleux du talent, c'est la patience, révélation de l'énergie, de la volonté, de l'amour du savoir et du calme de l'âme. La vie solitaire, un travail assidu, quelque gêne de fortune[2], une réflexion constante sur mille sujets avaient donné à sa personne et à sa parole une gravité froide, voilée de quelque tristesse; mais réservé avec les étrangers, les curieux et les visiteurs, il était expansif et riche d'idées et de confidences avec ses amis.

1 Introduction, tom. 1er. — 2 Nous avons écrit dans la Biographie de M. Le Chevalier : « M. Le Court, imprimeur, pria M. Le Chevalier, qui connaissait MM. Louiche et Thouin, du Jardin des Plantes de Paris, de se faire l'interprète des besoins du vénérable agronome, et de solliciter une pension de 1,200 fr. auprès du ministre François de Neufchâteau, littérateur et poète, qui se plut à favoriser les gens de lettres. Cette pension lui était due par M. Gilbert de Voisins, dont les biens avaient été confisqués, et ses droits comme créancier de la nation n'étaient pas moins légitimes que ceux qu'il avait comme savant. »

Pour couronner cette étude, nous emprunterons à un homme de bien ses paroles sur un homme de bien, et nous dirons avec M. Lair : « Pour achever l'éloge de M. Le Berriays, nous dirons de lui ce qu'on a dit d'un personnage célèbre du dernier siècle, qu'il fut le meilleur des hommes. Aussi son nom, resté en grande vénération dans la ville d'Avranches, n'y est-il prononcé qu'avec le sentiment de la reconnaissance. Heureux le pays qui a vu naître et qui a possédé un homme d'un tel mérite ! Il avait désiré ne pas mourir sans être utile à sa patrie. Ses désirs ont été doublement accomplis, puisqu'il est parvenu à faire aimer la science et à faire chérir la vertu. »

III.



Boscus Baldonii ou *Baldoini*.
(Charte du Livre Vert).
Cathedra Balduini.
(Rob. Cenalis).
Casa Balduini.
(M. Cousin, Nomenc. de 1735).

Très-irrégulièrement dessinée, cette commune affecte une forme très-difficile à caractériser : la géométrie et la botanique[1], ces grandes sources de la topographie, n'ont pas de figures qui lui soient applicables. Le centre, où est l'église et

1 La langue de la botanique est d'une application constante dans

le bourg, est un plateau, dont les flancs sont sillonnés d'une multitude de vallons : deux vallées la limitent sur les flancs et la resserrent dans le milieu : c'est à l'est, la rivière du Pas-David, et à l'ouest celle de la Chaise : le sud n'est naturellement limité qu'à moitié ; le nord ne l'est pas du tout.

La Chaise-Baudouin, ou la Chèze-Baudoin, est appelée par Robert Cenalis *Cathedra Balduini*. Cette étymologie ne repose que sur un vague rapport de son, et cette traduction littérale s'appuie même sur une idée fausse. Seulement il a bien reconnu un nom d'homme dans la seconde expression. Ce nom se trouve positivement dans le Bois-Baudouin, *Boscus-Baldoini* ou *Baldonii*, selon la charte du *Livre-Vert*. Un bois considérable a existé dans cette paroisse et se trouve marqué sur la carte dont Stapleton a fait précéder ses savantes Observations sur les Rôles de l'Echiquier : il y est désigné sous le nom de *Foresta* de l'Avranchin [1]. La paroisse, considérée comme habitation seigneuriale, s'est appelée *Casa Balduini*, Chaise-Baudouin, habitation de Baudouin. Ce mot *Casa* signifie une habitation seigneuriale secondaire, assez bien traduite par le mot ordinaire de Logis. On a même traduit cette expression par un mot très-voisin de ce dernier : on a dit les Loges ; ainsi l'on a les Loges-sur-Brecey, les Loges-Marchis, *Casæ limitaneæ*, *Casæ supra Breceium*, ou selon Robert Cenalis *Casæ Bresseyanæ*. Mais, quel que soit le sens du premier élément du nom de cette paroisse, il est évident que le second est un nom d'homme.

L'église, sur un plateau peu élevé, n'est pas entourée d'un paysage qui mérite une description spéciale. Elle appartient à la fin du XVI[e] siècle ou plutôt au commencement du XVII[e]. Il

l'archéologie et assez fréquente dans la topographie. Cet usage n'est pas récent. On sait que la Morée tire son nom de sa ressemblance avec une feuille de mûrier. Un sablier représente peut-être la forme de la Chaise.

1 *Tabula Normanniæ sub regibus Angliæ*, en tête du 1[er] vol.

n'y a pas de pierres tombales antérieures à cette époque. Il n'y a pas de vestiges de l'église qui l'a précédée, si ce n'est la bifurcation d'un meneau prismatique d'un bon style, qu'on trouve dans l'herbe du cimetière, et une arcature du même caractère. Elle possède des transepts, et la base de l'un d'eux et celle du chœur sont rayées de tores et de doucines. Le transept méridional est formé par une tour, large et courte, accolée d'un escalier bouffi, trouée de jours et de meurtrières, et terminée en bâtière. Il est percé d'une fenêtre gauchie et excentrique, surmontée d'une arcature prismatique plus ancienne que les autres parties de l'église, et qui suppose l'existence d'une croisée analogue dont la bifurcation précitée faisait sans doute partie. Une fenêtre trifoliée, à la face orientale de ce transept, a été bouchée. Le pignon oriental est très-remarquable au point de vue historique : il offre un specimen de l'art de la Renaissance, qui a laissé peu de témoins dans notre pays. Il présente une grande baie ogivale obtuse avec les détails de la Renaissance. Son tiers-point s'appuie sur des pilastres à trois stries longitudinales dont la base est également striée. Les chapiteaux sont des barres plates horizontales. Les stries se continuent sur l'archivolte qu'entoure une arcature légèrement prismatique. Au pied de cette fenêtre est un trou triangulaire qui ressemble à la place d'un meneau. Aux angles de ce pignon sont des contreforts carrés couronnés d'un fronton triangulaire avec une espèce de pot à feu[1]. Une sacristie latérale a mangé une fenêtre du transept septentrional, qui reproduit son opposé, moins l'arcature de la fenêtre centrale. La nef, qui a été récemment exhaussée, présente quatre fenêtres ogivales obtuses trifoliées à larges dalles. D'autres sont en anse de panier. Le portail et sa fenêtre sont de ce style, et datent de 1750. Une petite porte méridionale a un faux air roman :

1 Cette association du gothique et de la Renaissance dans le même membre, dans la même fenêtre, est très-remarquable.

elle est sans doute de l'époque du pignon oriental, ornée d'une chambranle arrondie et fleurdelisée à la base. De ce côté, une fenêtre ogivale présente trois têtes à son tiers-point. La croix du cimetière est carrée et très-élevée, selon le type actuel : un chapiteau classique unit le croisillon et le fût. Le Christ semble debout sur le rebord, attitude contraire à la tradition et à l'art. On remarque dans l'intérieur une grande niche dont le pinacle, orné de feuilles contournées, s'étale au sommet en fleurs de lis, les arcs prismatiques du chœur qui se fondent dans le fût de quatre colonnes, dont deux, celles du fond, sont striées, la statue de saint Ouen, le patron, un saint peu connu, saint Lunaire, un reste de vitrail, espèce de quatre-feuilles, plusieurs tombes de l'illustre famille des d'Auray. Une de ces tombes est de 1614; une autre porte la date de 1696; celle de M. d'Auray, seigneur du Montier[1] et de Saint-Pois, lieutenant des maréchaux de France, est de 1704, et celle de sa veuve, Mme Louise Tardif, est de 1734. Un d'Auray était à la Conquête, et il est désigné alors sous le nom de Willelmus d'Alré dans les *Add. Exon Domesday*. Il n'est cité ni dans Wace, ni dans le *Domesday*, mais M. de La Rue l'a inscrit dans sa liste supplémentaire des compagnons de Guillaume, et les auteurs des *Recherches sur le Domesday* ont parfaitement établi sa présence à la Conquête[2], et ont retrouvé sa famille à une époque ultérieure en Angleterre sous les noms de Alre, de Alra ou d'Auré. Voici l'article du *Domesday d'Exon* : « *Pro una virgata quam tenet Willelmus de Alre in Devon, in Sulferton hundred, rex non habet geldum.* » Cette famille bretonne d'Auray s'établit en Normandie dans le comté de Mortain, vers 1385, par le mariage de Jean d'Auray avec Jeanne de Meulan, dame de la baronnie de Saint-Pair-le-Servain. Les différentes branches s'établirent à Coulouvray,

1 Fief voisin de l'église. — 2 Tom. 1er, art. Alre.

à Cuves, aux Cresnays, et à la Chaise-Baudouin. Leurs armes sont lozangées d'or et d'argent[1].

En 1648, l'église de Saint-Ouen de la Chaise-Baudouin, qui était à la présentation du chapitre de Cléry[2], rendait 600 liv.[3] En 1698, la cure valait 1,000 liv.: il y avait deux prêtres; la taille était de 1,588 liv. et le nombre des taillables était de 180[4]. Les nobles étaient alors A. et N. d'Auray, et Florimonde Guizet, veuve de J. Dancel, sieur de Langerie[5]. Dans l'impôt royal de 1522, cette paroisse paya 56 liv.[6] En 1764, elle faisait partie de la sergenterie du Val-de-Sée, et comptait 143 feux[7].

« Il y a dans la paroisse de la Chaise-Baudouin un village appelé les Abbayes. La terre des Abbayes et plusieurs autres, tant dans la paroisse de la Chaise qu'en celle de la Trinité, dépendent du fief des Abbayes, lequel appartient à l'abbaye de la Trinité de Caen[8]. »

Au village de l'Ourserie sont deux croix remarquables par leur position respective. Situées à l'angle d'un champ, entre deux voies, elles font face à ces deux voies, de sorte que leur croisillon se touche à angle droit. Leur fût élevé est polygonal ; elles datent de 1709. Leur patin présente une saillie destinée ou au prédicateur, ou au livre d'office, ou au Saint-Sacrement. Un bâton ou crosse est appliqué sur l'angle de l'une d'elles.

Un prieur de la Bloutière était de cette paroisse. Il gou-

1 Tom. 1er, art. Aire — 2 Le chapitre de Notre-Dame-de Cléry, église voisine d'Orléans, dans laquelle Louis XI voulut être inhumé, possédait plusieurs églises dans le diocèse d'Avranches : une part de Bouillon, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Saint-Georges-de-Livoye, Tirepied, Vernix, Sainte-Eugienne. — 3 *Pouillé du Diocèse*, p. 6 — *Etat de la Généralité de Caen*. — 5 Fief de cette paroisse. — 6 Mss. de M Guiton de La Villeberge. — 7 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 8 Mss. de M. Cousin.

verna le prieuré à la fin du XIIIe siècle : il fut le septième abbé, concurremment avec Nicole de Bourguenolle. « *Le septiesme Nicole de Bourguenol, et l'autre Nicole Le Cornu de la Chese Baudoin, si comme ge l'ay escript par le martirologe. Le* viije *fut Robert de Bricqueville*, » dit G. Le Gros, douzième prieur, qui vivait en 1371[1].

Une localité de cette commune porte le nom saxon des Hogues. Cette expression, si commune et si utile pour signifier une hauteur au bord de l'eau, nous permettra de grouper en cet article tous nos noms topographiques locaux qui se rattachent à la configuration du sol et à la nature du terrain.

A l'idée de hauteur se rattachent les noms suivans : la Butte, le Butel, en Saint-Léger; le Tertre, partout; la Roche, les Rochettes, en Sainte-Pience, la commune de la Rochelle[2], la Rocherie, en la Haye; Aube-Roche en Saint-James, comme la chapelle de Pierres-Aubes en Chalendrey[3]; la Motte[4], le Mottet; le Montceau, le Montcel dans les Loges-sur-Brecey et Saint-Aubin-des-Préaux, et peut-être Montceaux dans le Val-Saint-Père; la Bosse, en Folligny; les Costils, en Saint-Pierre-du-Tronchet[5]: par figure, le mot Vent, signifiait aussi hauteur : les Hauts-Vents, en Beauchamps; les Hauts-Vents, en la Luzerne; la Butte-des-Quatre-Vents, en Pontaubault, et de même les Friloux, noms communs dans l'arrondissement d'Avranches. Les noms de Mirande, de Beauregard, de Beauvoir, de Beau-Soleil, qui s'y trouvent souvent aussi, expriment la même idée sous un point de vue pittoresque et poétique.

1 Voir à l'article de la Bloutière cette intéressante chronique qui nous a été communiquée par M. Dubosc, architecte du département. — 2 Il est à regretter que ce joli diminutif ait disparu de la langue générale. — 3 *Alba roca. Petræ albæ.* — 4 Tertre artificiel. Les premiers châteaux normands et souvent les églises étaient érigées sur des mottes, *mota terra*, terre remuée. Voir l'article de Saint-Michel-des-Loups. — 5 Le mot côte est resté.

Les Cosnes ou Cosnières[1] rendent la même idée : les Hautes-Cosnières en Saint-Jean-de-la-Haize. Dans l'Avranchin, comme dans le reste de la Normandie, un cap s'appelle Grouin[2]. Les Hogues, les Hougues, les Hoguelles se retrouvent partout.

Nous avons cité ailleurs les Holmes, ou îles et presqu'îles d'eau douce, que nous retrouvons dans Saint-Quentin-sur-le-Homme et à Poilley-sur-le-Homme; les Houles, ou vallées en entonnoir, que nous retrouvons dans la Houle en Saint-Quentin, et la Houle en Saint-Nicolas-de-Granville[3].

Les pierres du sol, dues à la nature ou placées par la main de l'homme, sont signalées par une multitude de noms : le Gué-Perroux, en Aucey[4]; le Perroux, en la Luzerne; les Perrières, la Croix-des-Perrières, en Avranches; les Perrières dans le Grippon; le village Perrée, en Saint-Planchers; le Pavé à Marcey; le Pavement, en Poilley; la Chaussée, en Pontorson; le Ferré, Belle-Ferrière, en Subligny; la Pilière, dans le Petit-Celland et à la Trinité[5]; le Perron, en Saint-Brice; la Perrelle, auprès du champ de la Pierre en Cuves; les Perrelles, en Saint-Nicolas-de-Granville; la Perruche[6], à Servon et à la Rochelle.

La nature du sol donne aussi le nom saxon de Land, terre, les Landes, les Landelles, les Landières en Chérencé-le-Héron, le Celland[7], le Friland[8] que retrouve aussi M. Pluquet, à Geffosses dans le Bessin.

La division du sol est rappelée par des noms antiques, gé-

1 Cosne ou corne.— 2 Les Latins ont vu dans ce promontoire l'idée de tête; les Normands, celle de tête de porc.— 3 En saxon *hole* trou, cavité. — 4 La terminaison moderne des adjectifs en *eux*, était autrefois en *oux*, et s'est conservée dans les adjectifs anglais en *ous* : citons le Gué-Perroux, le Friloux, la Chapelle-des-Fiévroux, etc., dans notre localité. — 5 Ce nom annonce ordinairement un menhir : la Pilière du Petit Celland a plusieurs caractères druidiques. — 6 M. de Gerville rattache ce mot à la même idée. — 7 Land sur Sée ou rivière. — 8 Freeland, terre libre.

néralement saxons. Les Crot, Croûtes, portion de terre, *portiuncula terræ*, dit Robert Cenalis, sont excessivement communs dans la Normandie[1]. Dans l'arrondissement d'Avranches, nous citerons les Croûtes dans les Pas, les Croûtes-Baron en Huynes, la Croûte en Macey, la Croûte en Ardevon. Les Theil, ou Delles, si communs dans le Bessin où l'on a fait le mot de Dellage[2] donnent le Theil et le Montheil en Saint-Pierre-Langers; il y a encore les Wast, ou terres stériles, qui terminent tant de noms du diocèse de Coutances et que nous retrouvons dans les Terregattes de l'Avranchin. Les Devises sont d'origine latine[3], et nous trouvons ce mot dans la Devise et les Hautes-Devises en Marcey[4].

IV.



Nigellus, filius Roberti, r. cp. de xxiij. *so. de Capella Ustata.*
(Magnus Rot. de Scaccario an. 1180.)

The road in the *commune* of the Chapelle-Urée is intersected by a new line leading from Saint-Hilaire to Villedieu.
(M. Hairby, *Avranches and its vicinity.*)

La Chapelle-Urée forme comme une enclave dans l'arrondissement de Mortain dont quatre communes l'enserrent de trois côtés: cette petite commune est à peu près carrée.

1 Croft, signifie champ. — 2 Il signifie le nombre de sillons qui se labourent ordinairement dans le même sens. Voir M. Pluquet, *Essai Hist. sur la ville de Bayeux*, p. 394. — 3 *Divisum* de *dividere*, ce sont des limites. — 4 Nous avions projeté de placer cette digression à l'ar-

Son sol est légèrement sillonné par quatre ou cinq vallons parallèles, dont un s'appelle les Vallettes, qui appartiennent au bassin de la Sélune. La grande route qui la traverse au nord, court sur le plateau séparateur du bassin de la Sée et de celui de la Sélune.

Cette chapelle était autrefois, dit-on, au milieu d'une forêt que dévora un incendie. Elle fut miraculeusement préservée de l'embrasement. Elle s'appela dès-lors la Chapelle-de-la-Forêt-Urée, et par suite du besoin impérieux d'abréger, la Chapelle-Urée. Cette étymologie ne manque ni de poésie ni de vraisemblance. D'après son nom et l'aspect de sa construction, l'église de cette paroisse, qui est maintenant une annexe du Grand-Celland, n'était qu'une simple chapelle, plus tard on y ajouta un chœur, et le campanile fut remplacé par le clocher de bois. Le chœur, dont les fenêtres sont en anse de panier à angles abattus, a dû être fait dans le XVII[e] siècle. Il y avait au pignon occidental une grande fenêtre dont on ne peut plus reconnaître la forme complète et dans laquelle on a inscrit une lucarne carrée. La nef présente deux anciens contreforts au côté septentrional: la face occidentale est percée d'une petite ouverture cintrée qui ressemble beaucoup à une poterne, et qui n'est pas sans intérêt par sa rareté. La porte principale est sur la face méridionale, c'est un cintre rustique. On voit contre le mur l'ancien autel en pierre. La croix du cimetière consiste en un tronc polygonal avec un croisillon arrondi provenant d'une croix plus ancienne dont le fût sert d'échalier. Cet autel et ce fût rond attestent l'époque romane. Quelques objets attirent l'attention à l'intérieur, le dais de la chaire et le haut du lutrin, découpés à jour, imitation lointaine du flamboyant, une pierre tombale avec une légende gothique insérée dans le

ticle d'une commune riche en noms de cette nature, Subligny, où l'on trouve les Monts, les Bas-Monts, la Rochelle, le Petit-Rocher, le Rocher-Cavigny, le Rocher-Boucan, le Perron, la Belle-Ferrière.

pavé du chœur, deux statues, l'une de saint Etienne, l'autre d'un évêque ayant un ours à ses pieds, et un grand médaillon de ronde bosse représentant le martyre de sainte Apolline[1]. Ces trois derniers morceaux sont d'assez bons specimen de la statuaire du Moyen-Age pour notre pays. Les fonts, cuve ronde posée sur trois pieds, ont un air de monument druidique, et doivent être primitifs et fort anciens. Dans le presbytère, qui peut être appelé beau en comparaison de l'église, est une série de panneaux en bois sculptés représentant la Passion : il n'y a plus maintenant que dix compartimens. Le travail est grossier, il doit être du XVIe siècle, si l'on en juge par la forme de l'encadrement qui est le cintre surbaissé qu'on a appelé en Angleterre le style Tudor. Beaucoup de statues ont été enfouies dans le cimetière.

Le Boulevert, près de l'église, est un reste d'habitation ancienne qui a eu un certain aspect militaire puisqu'elle avait une tourelle à ses quatre angles. Il n'en reste plus qu'une, dont les murs ont un mètre et demi d'épaisseur. On y voit encore trois meurtrières, une ronde au niveau du mur et deux en trémie. Cette habitation a appartenu, nous croyons, aux Bois-Adam. Cassini la désigne sous le nom de Château. En face est une assez jolie habitation moderne, avec un fronton triangulaire.

En 1648, selon le *Pouillé du Diocèse*, l'église de la Chapelle-Urée rendait 300 liv.[2] Voici l'article de cette paroisse dans la Statistique de 1698 : « La Chapelle, paroisse où il y a 74 familles et 400 personnes. Julien de La Broise en est le seigneur, et l'évêque d'Avranches présente au bénéfice[3]. »

1 Le martyre de sainte Apolline se trouve en plusieurs églises de l'arrondissement et prête assez au bas-relief. Nous en connaissons trois sculptures, celle-ci, celle de Saint-Aubin-des-Préaux, et celle de Ste-Eugienne, groupe reformé que nous avons obtenu pour le musée d'Avranches, où il a été dessiné par un artiste voyageur. — 2 *Pouillé*, p. 9. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.*

La cure de l'église de Notre-Dame-de-la-Chapelle-Urée appartenait à l'évêque.

Nous avions cru que le nom d'Urée était un nom propre septentrional que nous retrouvons dans le nom de deux paroisses du diocèse de Coutances, Ourville et Urville, et dans ce fils d'Ur, un des assassins de Thomas Becket. En outre, un Fitz Urey était à la Conquête[1]. Mais ce qui fixe l'étymologie, c'est la mention qui en est faite plusieurs fois dans les Grands Rôles de l'Echiquier, sous la forme de *Capella Uslata*[2]. Ainsi on y lit l'article suivant : « *Nigellus fil. Robti r. cp. de* xxiij. *so. de Capella Uslata*[3]. » Le Registre de l'Impôt royal de 1522, qui la taxe à trois livres, et à trois livres *la boete* et *la frarie*, l'appelle Chapelle-Urée[4]. Un registre des Synodes la nomme *Capella Usta*[5]. Le nom de *Capella Ureana* ne nous semble pas authentique et paraît avoir été forgé par M. Cousin[6].

Le caractère de la façade occidentale, qui n'a qu'une simple poterne, lorsque l'ouverture principale est le porche du midi, peut être ici une occasion pour exposer quelques généralités sur les porches de notre pays. La Chapelle-Urée qui n'a pas pour ainsi dire de portail, Sartilly et Saint-Pair qui n'en avaient pas autrefois, Boucey et Ronthon qui n'en ont pas du tout, et beaucoup de nos églises qui ont des porches anciens avec des portails neufs, prouvent que le porche latéral, presque toujours au midi, était l'entrée principale de l'église. Le porche avait une destination religieuse et civile : on enterrait sous sa voûte les prêtres ou les seigneurs : une partie des fidèles y assistaient à la célébration des offices. Le porche servait encore à la con-

1 Liste du Monastère de la Bataille. — 2 Voir *passim* dans le Bailliage — *Bailliva* — de Mortain. — 3 Stapleton, tom. 1er, p. 9. — 4 Mss. de M. Guiton de La Villeberge. — 5 *Synodus hiemalis* de 1596 à 98. — 6 Mss. *Nomenclature de* 1735.

fection des actes et des chartes. Plusieurs chartes mentionnent même la porte de l'église devant laquelle elles ont été faites. M. Pluquet dit qu'on y faisait même des ventes à l'encan [1].

Je trouve dans un livre qui a une grande intelligence du Moyen-Age, et dont la traduction comblerait une lacune en France en popularisant l'archéologie, le *Glossary of terms of Architecture* [2] : « Le porche doit avoir servi à donner aux femmes cette dot appelée — *ad ostium ecclesiæ* : — « *Assignetur ei pro dote suâ tertia pars totius terræ mariti sui nisi de minori fuerit dotula ad ostium ecclesiæ* [3]. »

La crainte du vent d'ouest explique peut-être encore le porche latéral.

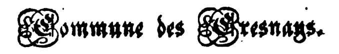
Quant au porche appliqué au portail, il avait l'avantage d'agrandir l'église et de prolonger la perspective.

Dans la prairie située sous l'église et le Logis, en face du Chêne-Robin, s'engagea, entre les Chouans et les Bleus, un combat dont le principal théâtre fut le Longchamp, dans le Grand-Celland : nous le raconterons à l'article de cette commune.

En 1764, la Chapelle-Urée, partie de la sergenterie de Corbelin, comptait 73 feux [4].

1 *Essai Hist. sur Bayeux*, p. 211. — 2 Deux magnifiques vol. Oxford. M. de Pirch les a donnés à la bibliothèque de la société d'Archéologie d'Avranches. — 3 Charter 17. Hen. 3. s. 8. Glossary, tom. 1er, p. 258. — 4 Expilly, *Dict. des Gaules*.

V.



Universis Christi fidelibus presentem chartam inspecturis Gervasius de Cresnay presbiter salutem.

(Charte du XIIe siècle.)

UNE grande vallée sinueuse, celle de la Sée, et quatre vallons parallèles affluant à ce bassin, enfermés dans un carré, tel est le dessin de la commune des Cresnays. Elle est limitée au nord par la Sée, à l'est par le ruisseau de Bellefontaine, à l'ouest par celui de la Goupillière, elle est déterminée au nord par un petit cours d'eau et une ligne idéale.

Les Cresnays — *Fanum Sti Petri de Creneio* et *Fanum Stæ Mariæ de Creneio*, — ou, selon le Registre des Synodes de 1596, de *Cresneyo*[1]. Cette orthographe est sans doute l'altération de la forme générale en *ey* ou en *é*, Cresney, Cresné, *Creneium*, habitation de Crenne. Nous retrouvons ce nom accolé à une branche des Verdun. Dans une charte du XIIe siècle, du chartrier de Mortain, citée par M. Desroches, on trouve *Cresnay* : « *Gervasius de Cresnay presbiter salutem.* » Ce nom se retrouve dans le fief de la Crenne. Il y a dans le *Domesday* des noms analogues qui autorisent à reconnaître un nom propre normand dans le nom

1 Reg. Mss. de M. Guiton de La Villeberge.

de ces paroisses. On y trouve un *Radulfus de Creneburn*, Tenant-en-chef, et une église de ce nom, *Ecclesia Creneburnensis*. Il y avait un Grene dans le comté de Suffolk.

Sous le nom de les Cresnays sont comprises deux paroisses, Saint-Pierre-de-Cresnay et Notre-Dame-de-Cresnay, dont les églises n'étaient séparées que par quelques mètres. L'église de Notre-Dame a été détruite et ses débris ont servi à l'agrandissement de celle de Saint-Pierre. Son cimetière, affecté à la paroisse survivante, est resté pour attester son emplacement. On y voit encore sa croix de pierre, son vieil if qui attesterait sa haute antiquité, une cuve baptismale octogone, une pierre tombale portée sur quatre colonnettes avec cette inscription : Cy gît maître François Besnou, curé de ce lieu, 1759. En 1648, l'église de Notre-Dame-du-Cresnay, dont le patron était le seigneur du lieu, rendait 400 liv[1].

Une église a dû exister très-anciennement là où s'élève l'église actuelle de Saint-Pierre-de-Cresnay, comme l'attestent sa jolie croix ronde extérieure et son if dont le tronc a plus de six mètres de circonférence. L'église d'aujourd'hui est généralement neuve, elle a deux transepts et porte une petite flèche en essentes à son portail. Le chœur qui est pentagonal porte sur sa corniche extérieure cette inscription : *Julien* 1741. Sur la fenêtre du transept nord on lit : *Sta Anna, ora pro nobis*. Toutes les baies sont carrées ou en anse de panier. Sur la cuve baptismale on lit : *C. C. dedit* 1786. On trouve là la statue d'une sainte rare, honorée aussi à Saint-Pierre-du-Tronchet, sainte Venice, une petite crèche flamboyante, de vieilles statues de sainte Catherine et de saint Denis. Il y a six pierres tombales dont une de 1659, un devant d'autel où sont peints de beaux raisins et de beaux épis, symbole de l'Eucharistie. En 1648, l'église de Saint-Pierre-du-Cresnay,

1 *Pouillé*, p. 9.

qui avait pour patron le seigneur du lieu, rendait un revenu de 500 liv. [1]

Le logis des Cresnays est une maison basse et sans architecture, ayant toutefois sa douve féodale. Un assez joli cintre, qui se trouve dans la cour, vaut mieux aux yeux de l'antiquaire que toute l'habitation. L'école communale se dresse avec plus de grandeur que le logis seigneurial.

Il y a peut-être eu une habitation féodale à l'endroit que Cassini appelle le Manoir, les gens du lieu le Menet, et M. Bitouzé le Haut-Manoir.

Le terrain où est assise l'église est généralement plat et humide. On y arrive d'un côté par une belle et longue chasse. Une rivière coule à peu de distance, affluent de la Sée qui limite la commune au nord.

L'ancien presbytère est une maison âgée de quelques siècles.

Le paysage de cette localité a cela de particulier que les sapins sont fréquemment mêlés aux arbres indigènes. Les cintres se voient dans toutes les fermes.

A la fin du XIIe siècle, à l'époque où s'élevait l'abbaye de Montmorel, un prêtre de Saint-Pierre-de-Cresnay voulut apporter son offrande à l'abbaye naissante. Voici les termes de sa charte que nous trouvons dans M. Desroches : « *A tous les fidèles du Christ qui liront la présente charte, Gervais de Cresnay, prêtre, salut au Seigneur : que votre université sache que pour le salut de mon âme et celui de mes prédécesseurs j'ai donné en pure et perpétuelle aumône à Dieu et à l'abbaye de Notre-Dame de Montmorel, et aux chanoines qui y servent Dieu, un quartier de froment assis en la terre de la Rabeudière, en la paroisse de Saint-Pierre-de-Cresnay, pour être tenu librement et paisiblement par lesdits chanoines* [2]. »

1 *Pouillé*, p. 9. — 2 *Hist. du Mont Saint-Michel*, tom. 1er, chap. XII.

Au temps de la Recherche de Montfaut, au XVe siècle, fut trouvé noble Bertrand de La Roque à Saint-Pierre-de-Cresnay.

Les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre-de-Cresnay étaient, au milieu du XVI[e] siècle, des vavassoreries dépendantes de l'évêque d'Avranches. Dans son Aveu rendu en 1535 à François I[er], Robert Cenalis énumère les feudataires de l'évêché : « *Bertrand du Parc, représentant le droit de Jean Avenel, tient les vavassoreries de Notre-Dame et Saint-Pierre-de-Cresnai*[1]. »

Bertrand de Foissi, sieur de Cresnay, fut tué à la bataille d'Ivry[2].

En 1698, Saint-Pierre-des-Cresnays avait une cure qui valait 400 liv., un prêtre, une taillle de 756 liv., et 128 taillables. Notre-Dame-de-*Crenets* avait une cure de 400 liv., payait 630 liv. de taille, et renfermait 126 taillables[3].

Une branche de l'illustre famille des d'Auray était à Cresnay[4].

En 1698, les personnes nobles en Saint-Pierre-de-Cresnay étaient Gilles et Pierre Le Maignen, et en Notre-Dame-de-Cresnay G. Poilvilain, seigneur du lieu, Jean d'Auray et la veuve d'Auray[5].

La marquise de Crequy dit, dans son Nobiliaire, que les titres des Poilvilain de Cresnay étaient antérieurs à 1399[6].

Dans le siècle dernier, un Poilvilain, comte de Cresnai, fut vice-amiral de France : on lit dans les Mss. du docteur Cousin : « Charles de Poilvillain, comte de Cresnai, vice-amiral

1 Mss. de M. Cousin, tom. V. — 2 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, deux. vol., chap. XVI. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 *Recherches sur le Domesday*, par MM. d'Anisy et de Sainte-Marie, tom. 1[er]. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 6 *Souvenirs de la marquise de Crequy*, tom. X. Elle les cite dans les familles dont on ne pouvait se procurer les dates originelles, mais qui étaient antérieures à 1399. Elle cite dans la même catégorie les de Pracontald ou Pracontal (chevalier) 1335, les Williamson ou d'Oillamson (knight) 1368. Voir les Villiamson aux Chéris.

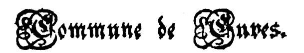
de France dans les mers du Ponent, et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, mourut le 31 mai 1756; il était entré dans la marine en 1705 et s'était distingué dans les différens grades de ce service. » Le dernier des Cresnay est un colonel de l'Empire, qui a laissé un bras sur le champ de bataille.

A l'époque de 1789, alors que tous les ordres de l'état saluaient l'aurore d'une régénération sociale, notre pays vit deux exemples que l'on peut prendre comme le symbole de l'adhésion du clergé et de la noblesse à l'élan général des idées: les religieux du Mont Saint-Michel, par une décision canonique, offraient à la patrie les richesses sacrées de leur trésor, et faisaient don au conseil national d'Avranches de 158 marcs d'argent, de vermeil et de pierres précieuses. Le marquis de Cresnay offrait à la garde nationale d'Avranches deux canons déposés dans la cour de son château[1].

Dans cette commune se trouvent les deux fiefs, la Basse-Garlière et la Haute-Garlière : ils rappellent le séminaire de la Garlière situé à une très-petite distance, dans la commune de Saint-Laurent-de-Cuves. Quand la Salle synodale de l'évêché d'Avranches se fut écroulée sous les boulets du duc de Montpensier, et que le chef des Ligueurs, Oudard Péricard, frère de l'évêque François Péricard, fut mort sur la brèche, les Synodes furent tenus quelquefois à Saint-Laurent-de-Cuves, dans le séminaire de la Garlière. Nous possédons un registre des Synodes pour les années 1596, 97, 98, dans lequel on lit : « 1796, *Synodus hiemalis quæ tenta fuit Abrincis in aulâ decanali propter ruinam aulæ Episcopatûs.* — 1798, *Synodus hiemalis tenta fuit Cuppis per dominum Fortin, vicarium generalem*[2]. » Daniel Huet réunit la maison de la Garlière au séminaire d'Avranches, dirigé par les Eudistes. Ce fut alors dans cette maison que se fit la retraite annuelle des Bonnes-Sœurs, ou institutrices carmélites.

1 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 258. — 2 Plus probablement à Cuves cependant. Voir cet article.

VI.



Forncals de Cuvis x. *so. pro vino S. vend.—*
Rob. de Cuvis r. ep. do. o. so.
(Magnus Rotul. de Scaccario. Ann. 1198.)
Johannes de Cupis vendiderat, tempore retroacto, nemus suum quod vocatur nemus de la Busardière.
(Olim de 1266.)
Le Seigneur G. de Cuës.
(Liste d'armes des Chevaliers défenseurs du Mont St-Michel au XVe *siècle.)*

La situation du bourg de Cuves au fond d'une vallée explique, selon les gens du lieu et Robert Cenalis, le nom de la commune: sans beaucoup de peine la métaphore pouvait caractériser plus exactement la localité; du moins la propreté locale ne permet pas de dire que ce soit une cuve où l'on fasse la lessive. La forme du terrain n'autorise pas cette étymologie. Cuves n'est point dans une vallée encaissée, arrondie, dans une *houle* : elle est sur le rebord peu élevé de la vallée de la Sée, en face des Cresnays, situés sur l'autre rive. Ce coteau présente trois vallons parallèles qui se déversent dans la vallée de la Sée: l'oriental est baigné par la Breberie, qui sépare la commune d'avec Brecey; le central par la jolie et pure rivière de Glanon, torrent pittoresque sous la Hague du Mont-Robert en Saint-Poix, et dont les bords sont semés de

végétaux intéressans et rares; l'occidental par un ruisseau qui, dans sa course, s'appelle le ruisseau du Gué-Besnier, de la Croix-Fossé et de la Hastellerie. Enclave de l'arrondissement de Mortain[1], et entourée par quatre de ses communes, Cuves figure un hexagone irrégulier, divisé en deux moitiés par le Glanon, et dont le grand côté est formé par la ligne tortueuse de la Sée. Le sol est schisteux, et près de la Ponterie, le schiste offre une disposition lamelliforme telle qu'on pourrait l'employer en ardoise.

Cuves est appelé, dans la Nomenclature de 1735, *Fanum Sti Dyonisii de Cupis, Cupæ.* Robert Cenalis, acceptant l'étymologie populaire, l'explique ainsi : « Le doyanney de Cuves.... *sic dictus quod tota loci figura hinc et indè prominentibus collibus cava sit et aquis irrigua magnâ sui parte ad modum vasis quod Cupam appellant.* » On trouve le nom de Cuves, *Cuvis*, dans le Grand Rôle de l'Echiquier pour l'année 1198, comme on le voit dans nos épigraphes. Ce mot est quelquefois contracté en *Cuës*, comme il est écrit dans la liste des seigneurs qui défendirent le Mont Saint-Michel au XVe siècle. Il y a dans le *Domesday* plusieurs noms propres qui peuvent rendre raison de cette double forme. Il y a un de Cus, sous-tenant dans le comté de Suffolk après la Conquête. Trois possesseurs d'avant la Conquête portent un nom dont la contraction se résout à peu près dans le nom de Cuves : ils s'appellent Cudulfus et Cuulf. Il y a encore un Cudulfus dans le comté de Wilts. *Cuver* est un nom normand : il y a quatre Cuverville en Normandie. Cuve ou *Cuver* est le nom d'une localité du Dauphiné. Il y a un Cuves en Champagne et un en Dauphiné. La commune que nous étudions s'appelle quelquefois Cuves-sur-Sée.

1 Le canton de Brecey fit partie du district de Mortain lors de l'organisation administrative de 1791. La loi du 28 pluviôse an VIII l'ajouta à l'arrondissement d'Avranches.

Sur la route de Brecey à Cuves on trouve quelques plantes intéressantes, entre autres la *Mauve musquée* [1]. La *Peplide Pourpier* [2] y est très-abondante. Sur les bords du Glanon, qui donne son nom à un village de Cuves, nous avons trouvé, mais en Saint-Poix, les *Rossolis* à feuilles rondes et à feuilles allongées [3], l'*Epilobe tetragone* [4], les *Scutellaires* [5], une variété du *Lotier* [6], le *Jonc des marais* [7], le *Scirpe setacé*. Le quartier de Cuves est reconnu comme très-fertile [8].

L'église de Cuves est entièrement moderne. C'est un assez vaste vaisseau que domine une tour en bâtière, revêtue de grand appareil, accosté de deux transepts, avec un portail au côté septentrional de la nef. C'est en vain que l'archéologue cherche des traces de l'église antérieure : il ne trouve guère, pour consacrer le souvenir du passé, qu'une assez belle madone, en style Moyen-Age, et deux autres statues, l'une de saint Ortaire, et l'autre de sainte Anne ; mais la première vient d'une chapelle détruite située à l'endroit appelé Servon, dans laquelle se tinrent des Synodes et de célèbres retraites de Bonnes-Sœurs ; les deux autres ont été tirées d'une chapelle particulière qui se trouvait au village du Champ-Doley. La destruction de ces deux oratoires nous permet de généraliser notre pensée et de dire que la chapelle a été l'élément le plus périssable du passé, et que, dans l'Avranchin, elles sont presque toutes détruites ou abolies. Il y a dans l'église quelques pierres tombales ; mais elles sont récentes. On n'y retrouve point celles des seigneurs de Cuves, les d'Auray, les Doisnel, à moins que l'on ne voie leur sépulture dans deux

1 *Malva moschata.* — 2 *Peplis portula.* — 3 *Drosera rotundifolia* et *longifolia.* — 4 *Epilobum tetragonum.* — 5 *Scutellaria galericulata. S. minor.* — 6 *Lotus corniculatus tenuifolius.* — 7 *Juncus uliginosus.* — 8 Expilly dit de Cuves : « Son terroir est très-fertile, » et de Saint-Pierre-de-Cresnay : « Cette paroisse est située dans une contrée fertile en grains et en pâturages. » *Dict. des Gaules.*

tables tumulaires qui sont sous la grille du chœur ; mais elles sont muettes : entièrement piquées, elles rappellent la réaction démocratique de la Révolution. Le cimetière offre un genre de clôture propre aux enclos de ce pays de granit : c'est une enceinte formée de blocs allongés, plantés debout : les antiquaires de l'avenir la prendront peut-être pour un cercle de menhirs, un cromlech, ou un draconium[1].

L'église de Saint-Denis-de-Cuves avait pour patron le Chantre de Mortain, et rendait 300 liv. en 1648[2]. Quand Robert, comte de Mortain, après la Conquête dans laquelle il avait eu la plus riche récompense, eut fondé la collégiale de Mortain, il y attacha la prébende de Cuves. En 1698, M. Foucault écrivait dans sa Statistique : « Cuves, autre bourg sur la rivière de Sée, contenant 229 familles et 1,300 âmes. René Douennel en est le seigneur, et le Chantre de Mortain présente au bénéfice. Tous les mardis de chaque semaine, il y a dans ce bourg un marché et une juridiction tenue par le vicomté et les officiers de Mortain[3]. » Cuves était le centre du doyenné de ce nom. En 1522, l'église du

1 L'antiquaire est un type : Walter-Scott l'a peint admirablement. Le fond de ce type est une crédulité facile à mystifier ; mais c'est un type qui s'en va : Old-Buck n'existe plus guère. Une des plus remarquables erreurs dues à cette tendance de l'archéologue à vieillir ce qui est ancien, et à rendre merveilleux ce qui est admirable, a été commise par un homme qui a écrit deux volumes sur la Normandie, le docteur Dibdin. On lui apprit que la pierre intérieure de la cathédrale de Coutances venait des carrières d'Allemagne, commune voisine de Caen : il écrivit qu'elles venaient de l'Allemagne — *from Germany*. — Mais si l'antiquaire s'en va, l'imagination et le roman pourront seuls s'en plaindre : l'expression d'archéologie n'est pas qu'un néologisme : elle annonce peut-être une nouvelle ère dans la science du passé. — 2 *Pouillé du Diocèse*, p. 8. — 3 *Mém. sur la Généralité de Caen.*

lieu paya 21 liv. dans l'impôt royal [1]. En 1764, cette paroisse, de la sergenterie de Roussel, comptait 214 feux [2].

Cette commune a trois foires qui existent de temps immémorial.

Principale paroisse du doyenné de ce nom, situation assez intermédiaire entre Avranches et Mortain, les deux grands centres de diocèse, Cuves servit plus d'une fois à la réunion des Synodes, au moins à la fin du XVI[e] siècle, quand la salle synodale de l'Évêché eut été ruinée par l'artillerie royale. Le Synode d'hiver de 1596 fut tenu dans le doyenné d'Avranches, — « *in aulâ decanali propter ruinam aulæ Episcopatûs* [3]. » Le Synode d'hiver de 1598 fut tenu à Cuves : « *Synodus hiemalis tenta fuit Cuppis per dominum Fortin, vicarium generalem.* » Ce vicaire-général était un homme fort distingué : c'est le même qui est appelé par François Desrues, son contemporain : « *homme des plus célèbres et des plus parfaicts de ce temps* [4]. » Il dit ailleurs : « *Et entre iceux chanoines y en a quatre qui sont comme les quatre lumières, sçavoir maistre Fortin, docteur en la Sorbonne de Paris, doyen et grand-vicaire du seigneur Evesque d'Avranches* [5]. » Le *Gallia Christiana* le cite dans sa liste de *Aliquot Decani Abrincenses*, et le fait mourir à St-Laurent-de-Cuves [6]. Nous croyons que les Synodes et plus tard les Retraites des Bonnes-Sœurs se tenaient dans la chapelle de Servon.

Il y a eu à Cuves une habitation seigneuriale, probablement forte, d'après l'importance de la localité et d'après l'illustration de ses seigneurs. Elle était au bord de la rivière, sur un terrain peu élevé. Dans les derniers temps, elle

1 Mss. de l'*Assiette pour le Roy*. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 3 Registre Mss. des Synodes, communiqué par M. Guiton de La Villeberge. — 4 *Descript. de la France*, fin du XVI[e] siècle. — 5 *Descript. de la France*, fin du XVI[e] siècle. Nous croyons que Jean de Vitel lui a aussi consacré un vers dans son *Discours à Messieurs d'Avranches*. — 6 *Gall. Christ.*, tom. XI.

s'appelait le Logis; mais elle a disparu, et son souvenir est conservé par la Ferme-du-Logis. Une localité s'appelle la Motte.

Le comte de Mortain paraît avoir été le seigneur de Cuves. Robert, le frère du Bâtard, donna cette paroisse à la collégiale qu'il fonda après la Conquête.

La plus ancienne mention que nous connaissions des seigneurs de Cuves se trouve dans l'Echiquier, à la date de 1198. On y trouve les noms de Fournel ou Fourneaux et de Robert de Cuves: « *Forneals de Cuvis* x. *so. pro vino Sr vend.* — *Rob. de Cuvis r. cp. de. c. so.* [1] » Un Fourneus était à la Conquête[2].

C'est peut-être ce même Robert qui, au commencement du XIIIe siècle, prêta serment de fidélité à Philippe-Auguste, qui venait de conquérir la Normandie. Duchesne cite Robert de Cuves dans le Registre des fiefs de Philippe-Auguste[3].

En 1266, sous Saint-Louis, le bois de la Busardière, en Cuves, fut l'objet d'une contestation relatée dans les *Olim* du Parlement de Paris, dans lesquels on lit: « *Inquestâ factâ, de mandato Regis, per baillivum Constantiensem ad sciendum utrùm antecessori Johannis de Cupis vendiderat, tempore retroacto, nemus suum quod vocatur nemus* de la Busardière..... *Nihil inventum est per istam inquestam* [4]. » L'ancêtre de Jean de Cuves était probablement Robert de Cuves.

G. de Cuves ou de Cuës était un des défenseurs du Mont Saint-Michel au XVe siècle. Ses armes sont de sable à deux barres d'argent, l'une avec trois angons de sable[5].

Les d'Auray furent seigneurs de Cuves.

En 1698, René Douesnel était le seigneur de cette paroisse.

Les habitans de ce canton, c'est-à-dire ceux des environs

1 Stapleton, tom. II, p. 336 et 37. — 2 Liste de Brompton. — 3 *Ap.* Duchesne, p. 1,049. — 4 *Les Olim* ou *Documens inédits relatifs à l'Histoire de France*, 1er vol. an. 1266. — 5 *Recherches sur le Domesday.*

de Brecey, Mortain, Juvigny, St-Poix, sont appelés *Ventres pelés,* « à cause de la grande abondance de cerises qui croissent dans cette contrée, et qu'ils cueillent en les mettant dans leurs chemises, tout autour d'eux, autant qu'il y en peut, ou à cause du grand nombre de tripes et de fraisures de bœufs et de vaches qu'ils mangent, et dont ils font un déjeûner délicieux tous les dimanches en buvant de l'eau-de-vie [1]. »

VII.



Mulier fortes processit in actus.
(Avitus, Poem. de Virgin.)

Un plateau et le flanc d'une vallée, une disposition en un croissant : telle est la topographie de cette petite commune, dont le terrain est très-accidenté, et dont le plus joli site est le vallon de Saut-Besnon au pied de la bruyère des Châteaux-Turbotins.

Le nom de sainte Eugienne est l'altération du nom de sainte Eugénie dont on célèbre la fête le 25 décembre.

La vie de sainte Eugénie, vierge martyrisée à Rome, qui vivait aux IIIe et IVe siècles, transmise en grande partie par Avitus dans son poëme [2], est généralement fabuleuse, selon Baillet [3] : « Suivant ces fictions, dit-il, Eugénie nous

1 Richard Seguin, *Histoire de l'Industrie du Bocage*, p. 327. — 2 Avit. de Virg., liv. VI. — 3 *Vie des Saints*, tom. VIII, 25 décembre.

est représentée comme fille de Philippes envoyé de Rome par l'empereur Commode pour être préfet d'Égypte, élevée dans les sciences des Grecs et des Romains, surtout dans la philosophie, savante, vertueuse, bel esprit, bien faite de corps, recherchée dès-lors, mais en vain, par des consuls et d'autres grands partis de la ville et de l'Empire, convertie depuis par la lecture des Épîtres de saint Paul, retirée et travestie dans un monastère d'hommes, devenue abbé et père de religieux, comme parle saint Avit :

.... Mulier fortes processit in actus,
Cùm stipante choro sanctorum fieret abbas,
Atque patrem complens celaret tegmine matrem.

persécutée en Égypte, retournée à Rome, et couronnée par le martyre sous les empereurs Valérien et Gallien. »

L'idéal du Moyen-Age fut la virginité : la beauté de l'âme ne s'associait qu'avec la pureté absolue du corps : aussi la Vierge eut-elle un culte général. Cette réflexion nous est suggérée par la vie de la patronne de cette paroisse et est confirmée par une poésie qui a quelques rapports avec notre sujet. Il s'agit d'une femme qui réalisa en partie cet idéal, et vécut vers le même temps que sainte Eugénie, et d'une poésie de notre pays, recueillie dans le Mont Saint-Michel par un prieur du XIVe siècle [1].

De sainte Gale qui ne se voult remarier
Ou il est demonstre que lon doit plus penser de la beaute de lame que du corps laquelle fait enorguillir soy priser et le corps folement desirer :

En cel temps que les Gots regnerent
En Ytale que moult greverent
Il ot a Rome une pucelle

1 Poésies Mss. à la bibliothèque d'Avranches, sans n°.

De hault lignage riche et belle
Gale fut par son nom nommée
Qui attourna cuer et pensée
A Dieu des son petit aage
A un Romain de grant lignage
Fut mariee en sa jouesce
Mes pou en dura la liesce
De son mari veuve devint
Et a son hostel sen revint
Triste ploreuse et adoulée

. . . .

Labit du secle delessa
Et au joug si son col plessa
A St Pere o les bonnes dames
Qui pour faire belles lours ames
Les corps forment enlaidissoient
Quar en abstinence vivoient

. . . .

Or donc avoit en usage
Que pres du lit ou el jesoit
Deux chandelles qui y ardoient
Quar tenebres mal li faisoient

. . . .

Une nuit gesoit moult grevee

. . . .

Si vit entre les II lumieres
Devant son lit saint Pierre ester
Que cognut bien saǹ arreter

. . . .

Comme sage et devote ancelle
Quest ce meschir seigneur dist elle
Me sunt mes pechez pardonnez

. . . .

Saint Pere amicablement
Le dist vienlen o moi en gloire
De tes pechez bien le peuz croire
E Jesus Christ plain pardon toctroye

. . . .

Quo moi vienge seur benecte
Cestoit une seur moult descrete
Sur toutes les autres lamoit
Et a saint Pierre reclamoit
Quel venist en sa compagnie
. . . .
Et celle de quoi tu me proies
Vendra es pardurables joies
Dedens xxx jors vreaiment
Apres ces mots isnellement
La vision sesvanoit.

L'église de Sainte-Eugienne est une croix mutilée par le retranchement du bras méridional : elle porte l'empreinte de trois époques. Sur sa face méridionale est une porte romane, bouchée, dont le cintre ne présente plus que la nervure la plus saillante : il s'appuie sur deux chapiteaux ornés de formes végétales, les colonnes ne se voient plus, la porte s'enfonce au-dessous du sol et atteste l'exhaussement que l'on constate dans les anciens cimetières. L'époque gothique est représentée par le transept du nord, dont la belle fenêtre associe les formes arrondies du style décoré [1] avec les angles du style prismatique, et indique la transition de l'un à l'autre, c'est-à-dire le XIVe siècle. La fenêtre du chevet, simple, mais remarquablement élancée, est du XVe siècle d'après son meneau bifurqué prismatique. La grande fenêtre divisée en deux meneaux trilobés, à colonnettes rondes engagées, portant un quinte-feuille angulaire, présente une particularité : le cordon arrondi qui encadre le plus intérieurement ses lobes et sa rose, et qui correspond aux colonnettes, ne descend pas jusqu'au bas de la fenêtre et s'encorbelle en cul-de-lampe à la hauteur des chapiteaux de ces colonnettes. Les parties modernes sont : le chœur réparé en 1663, la nef et la façade occidentale. Une tourelle carrée im-

1 Le *Decorated style* des Anglais : elle a été dessinée.

briquée de bois tronque l'angle aigu de cette façade. La nef est insignifiante. L'intérieur de cette église est très-pauvre, et c'est probablement à sa pauvreté qu'est due la conservation d'un bel autel en pierre placé dans la chapelle du XIV[e] siècle, chapelle dont la nudité transporte sans contraste dans le passé. C'est une large table de granit appuyée sur deux colonnettes basées et chapitées, et au milieu sur un bloc de maçonnerie cunéiforme, dont la pointe est tournée vers le célébrant et d'un effet très-disgracieux. Dans cette chapelle était un bas-relief réformé par l'évêque [1]. Il représente le martyre de sainte Apolline : deux bourreaux entourent la sainte ; l'un exprime la raillerie et l'outrage, l'autre lui enfonce des tenailles dans la bouche. Il est peint et pourrait bien se rapporter à l'époque de la construction du transept. Un bel et vieux tableau, représentant la Madelaine au tombeau, a été donné récemment à cette église.

En 1648, cette église rendait 300 liv. selon le *Pouillé du Diocèse* [2].

En 1698 la cure valait 400 liv. : la paroisse payait 177 liv. de taille et renfermait 44 taillables [3].

La cure de l'église de Sainte-Eugienne était à la présentation du chapitre de Cléri.

Dans l'impôt de 1522, elle paya 48 liv. 9 d. [4]

En face de l'église, à peu de distance, est une maison ancienne qui fut probablement le Prieuré de Saut-Besnon. Sa face méridionale offre deux objets intéressans : sa porte cintrée, et surtout une fenêtre ogivale, étroite, trilobée, traversée à son milieu par une barre qui en fait une croisée.

Au bas de la lande des Châteaux-Turbotins, au bord de

1 Le curé a bien voulu le donner à la Société d'Archéologie. — 2 *Pouillé*, p. 6. — 3 *Mém. sur la Généralité de Caen*. — 4 Mss. de M. Guiton.

verdoyantes prairies, appelées les Prés-du-Prieuré, en face d'un colombier en ruines, est une chapelle délabrée qu'on appelle la Chapelle-du-Prieuré. Elle n'est pas ancienne et elle est percée de deux baies ogivales. Le bloc de l'autel existe encore, avec quelques statues de bois pourries par l'humidité du lieu. Les ronces pendantes comme des fils, à travers les crevasses du toit, et un lierre vigoureux embrassant le chevet, en arrêtent la chute.

« Le Prieuré de Saut-Besnon, dit le docteur Cousin, dépend de l'abbaye de Saint-Lo. Elle possède à cause de ce Prieuré une terre de douze pistoles de revenu annuel laquelle terre est exempte de toute dîme. La chapelle du prieur de Saut-Besnon est sur la paroisse de Sainte-Eugienne. On dit qu'outre la terre dont on vient de parler, l'abbaye de Saint-Lo possède des biens considérables dépendant du Prieuré de Saut-Besnon ou de Saut-Bernon [1]. »

Dans l'impôt de 1522, le Prieuré de Saut-Besnon paya 3 liv. sur la déclaration du trésorier de Saint-Lo [2].

Robert Cenalis en donne l'étymologie par sa propre latinité : « *Est et alius novissimus prioratus à Saltu Bernonis passim dictus Saultbernon, qui etiam paret cœnobio Augustinianæ familiæ apud Divum Laudum* [3]. »

En 1648, d'après le *Pouillé du Diocèse*, le Prieuré *de S. Servan (sic)* de Besnon rendait 1,000 liv. [4]

En 1698, époque à laquelle M. Foucault publia sa Statistique, le Prieuré de Saut-Besnon valait 100 liv. de revenu [5].

1 Mss. du docteur Cousin à la bibliothèque d'Avranches. — 2 Mss. de l'*Assiette pour le Roy*. — 3 Rob. Cenalis, *Hierarchia Neustriæ*. Mss. de la bibliothèque royale. — 4 *Pouillé*, p. 12. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen*.

VIII.

Commune de Saint-Georges-de-Livoye.

Fanum divi Georgii in lolio, Gallicè de l'Ivraye..... *rectiùs tamen Fanum divi Georgii taxitani....*
..... Livoye *à Taxeto, veluti* Chesnoye *à Quercoto.*
(Robert Cenalis, *Hierar. Neustriæ.*)

Une voie romaine passait, selon beaucoup de probabilités, sur la ligne des deux communes de Livoye, et c'est de là qu'elles ont tiré leur nom commun, en associant un souvenir chrétien à un souvenir du paganisme. Une pareille association se rencontre dans le double nom d'un bois voisin, dont une partie s'appelle le Bois-de-Saint-Nicolas et l'autre le Bois-de-César. Si une église romane a existé là où s'élève l'église de Saint-Georges, il n'en reste plus de vestiges positifs. Cependant les deux contreforts appliqués, que l'on a surmontés plus récemment d'un cintre, et qui forment une espèce de pylone ou vestibule appliqué, offrent quelque chose de l'appareillage roman. La disposition générale de l'église est celle de la croix grecque, dont les bras débordent peu sur le tronc. Chœur, nef et transepts sont du XVIIIe siècle. La tour est de 1657. Sur le portail on lit : George Vaugrente P. C. D. Livoye 1643. Cette inscription nous apprend sans doute le nom de celui qui fit faire le portail appliqué, cintre en anse de panier, posé sur deux contreforts d'un aspect roman, surmonté d'un

triangle avec croisette. L'église de Saint-Georges conserve de beaux restes de vitraux encastillés dans deux fenêtres du XVIII[e] siècle. Un des panneaux conservés, couleur bleu et blanc, représente, sous un beau dais d'architecture flamboyante à pendentifs flanqué de deux pinacles, saint Georges montant un cheval d'un beau mouvement d'effroi, foulant aux pieds le dragon. L'encadrement du vitrail est formé de couronnes jaunes d'une verrerie plus jeune, du XVI[e] siècle, avec l'inscription R. p J., indiquant peut-être le nom du donateur. Le vitrail correspondant est de la même époque et présente le même dais et les mêmes clochetons. Sous le dais est un Christ crucifié, et au pied de la croix la vierge et saint Jean. Les extrémités inférieures ont été retranchées. A l'intérieur, au-dessus du portail est un groupe en pierre, grossier et naïf, de saint Georges terrassant le dragon. Le saint est en costume Moyen-Age, visière levée, raide sur les étriers, tenant le bouclier de la main droite, et de la gauche enfonçant sa lance dans la gueule du dragon aux larges ailes éployées. Le cheval marche paisiblement, et comme sans s'en apercevoir, sur le ventre du monstre. Une pensée naïve respire dans tout le groupe. L'artiste semble avoir voulu marquer la sûreté et la facilité de la victoire, et montrer que la lutte n'était qu'un jeu pour un si grand saint. Il a le visage riant, la visière relevée, il tient son bouclier de la main droite, de la gauche il frappe dédaigneusement la bête, et son cheval n'est pas même ému. Il y a moins d'art, mais plus de signification morale dans ce groupe que dans le vitrail. Le maître-autel est un des plus barbares et des plus ridicules qu'on puisse imaginer : il y a un saint Georges peinturluré qui ressemble à une idole mexicaine, et qui contraste avec le vitrail et le groupe d'une manière bien triste pour notre temps. Un Père Éternel, couché nonchalamment sur des nuages, avec son air narquois et bonhomme, servirait bien de vignette à la chanson de Béranger. On voit encore quatre mauvais plâtres modernes. Il y a quelques jolies statuettes antiques. A un des autels latéraux est

une jolie vierge fleuronnée et dorée, posée sur un socle sculpté : la face antérieure de ce socle représente l'enfant dans la crèche, au-dessous est un horrible tête moderne qui ressemble à une face de Gorgone. Le portail intérieur est une ogive élevée avec des colonnes arrondies à demi-engagées, à chapiteau carré avec quelques moulures. Le baptistère est une cuve polygonale, sur une base ronde courte. Il n'y a que deux pierres tombales : elles sont peu anciennes. La croix du cimetière est d'une élévation exagérée et désagréable au regard : elle date de 1682.

La cure de Saint-Georges était à la présentation du chapitre de Cléri, et d'après le *Pouillé du Diocèse*, 1648, elle rendait 600 liv. [1]

En 1698, à Saint-Georges-de-Livoye la cure valait 800 liv. : outre le curé il y avait quatre prêtres ; la taille était de 1,204 liv. et le nombre des taillables était de 124. Les nobles étaient P. et T. Designy [2].

En 1764, cette paroisse, qui appartenait à la sergenterie du Val-de-Sée, renfermait 68 feux [3].

Il y avait en cette commune une habitation appelée le Manoir-de-Saint-Georges [4]. Il y a aussi un Mesnil.

Quand il s'agit des grandes voies romaines, on peut se prononcer avec quelque assurance, surtout quand on en trouve les distances dans les sources authentiques [5] ; mais quand il faut retrouver la direction des voies secondaires, la timidité, le doute, l'hypothèse sont une nécessité, surtout si, dans l'absence d'une stratification, on n'a d'autres autorités et d'autres jalons que des noms topographiques ou des tronçons, à la vérité antiques, mais d'une haute antiquité contestable. La voie d'Avranches à Vire se trouve dans cette dernière classe :

1 *Pouillé*, p. 6. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 3 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 4 Marqué dans Cassini. — 5 César, la carte de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin, la Notice des Dignités de l'Empire.

elle n'est tracée ni signalée dans aucune autorité, elle n'est que secondaire, et ne peut se retrouver qu'à l'aide de noms locaux et de quelques tronçons. Ce que nous en dirons doit être considéré comme une hypothèse sur une question non traitée jusqu'à maintenant, et sinon comme une source, du moins comme une indication pour ceux qui s'occuperaient plus tard spécialement de la voirie romaine dans l'Avranchin.

La voie romaine d'Avranches à Vire partait à l'est de cette première ville par cette rue antique que des traditions appellent la *Rue de la Déesse*, aujourd'hui *Cour de Paradis*[1]; elle passait le ruisseau de Pivette à Bouillant où l'on a trouvé des débris qui permettent d'y placer un édicule, et une grande quantité de coins en bronze : la route romaine devait être très-souvent la route gauloise. Laissant à l'est le promontoire sur lequel s'élève l'église de Saint-Sénier, elle passait en cette commune dans la direction de la *Pilière*, expression qui rappelle un *menhir* ou jalon de voie celtique. Se dirigeant vers la localité appelée du nom caractéristique du *Perron*[2], elle longeait la Sée, passait par la *Perrière* en la Gohannière, et franchissait la rivière par un gué sous l'église de *Tirepied*[3], dont la terminaison indique un passage de voie romaine[4]. Ensuite passant au pied de la forteresse du Val-de-Sée, qui a pu être une station romaine, et sous le camp du *Châtellier*, elle courait parallèlement à la rivière, à mi-côte, selon la ligne actuelle, où les expressions de la *Rue*, de la *Ferrée* signalent son passage. A la hauteur de Vernix, elle s'éloignait de la Sée, dans une déviation septentrionale, et entrait sur le

1 Voir l'art. d'Avranches et celui de Saint-Sénier. — 2 Lieu empierré. Voir l'article de la Chaise-Baudouin. — 3 On a trouvé des monnaies romaines en Tirepied, et la découverte a été signalée par M. de Gerville dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*. — 4 M. de Gerville reconnaît cette signification générale aux mots ainsi terminés, et l'applique à Taillepied.

territoire qui a si bien gardé son nom, Saint-Georges-*de-la-Voie*, Notre-Dame-*de-la-Voie*; elle passait sur la lisière du *Bois-de-César*, en Saint-Nicolas-des-Bois[1], au pied du *Mont-Jouy*, et dans ce canton elle existe encore, route profonde, ravin creusé de plus de trois mètres; c'est aujourd'hui le raccourci de Vernix à Saint-Laurent et à Saint-Poix. On remarque même une stratification très-ancienne à sa sortie de la première commune. Nous la conduisons jusqu'à l'endroit si significatif de *Montjoye*, où elle sort de l'Avranchin, et où nous cessons de la suivre.

IX.



Commune du Grand-Celland.

Seland. — Land sur Sée.

Ric. Silvanus r. cp. de Petro de Sellant.

(Rotul. de Scaccario. — Pro Balliâ de Moretonio. an. 1195.)

Cum episcopus Abrincensis venderet boscum suum de Sellant.

(Olim du Parlement. 1271.)

Phanum Sti Medardi in latebris, gallicè de Cellant.

(Rob. Cenalis, *Hierarch. Neustriæ.*)

Le Grand-Celland, limité au sud par la grande route de Mortain, qui marque la ligne des plateaux intermédiaires entre les deux grands bassins de l'arrondissement,

1 Voir l'art. de cette commune.

s'étend sur le flanc de celui de la Sée, vers laquelle affluent ses trois ou quatre vallées profondes et rocailleuses. Sa forme générale est un carré, dessiné partout par des lignes artificielles, excepté du côté de l'ouest. Le bois de la Sourdière couvre le sommet et les flancs d'un de ses plateaux. De la Butte-Julien on jouit d'une vue très-étendue et très-variée. Le paysage tire un caractère particulier des sapins dispersés dans la campagne et généralement plantés auprès des habitations.

Fanum Sancti Medardi Cellantiensis, vel Cellanticum majus[1]. Quand on traverse les vallons et les coteaux boisés — *juga nemorosa* — dans lesquels s'abritent et se cachent les habitations des deux communes de Celland, on se rend à la poésie, sinon à la vérité de l'étymologie que donne de leur nom Robert Cenalis : « *Fanum Sancti Medardi in latebris, gallicè* de Celland, *nam locus ille, cùm sit eminens, ob sylvescentes arbores latebrosus est, ideòque appellatur* de Celland[2]..... » « *Sunt tamen qui aliter vocant* Serlant, *super quo cum nemine contendere velim*[3]. » Nous avouons n'avoir vu qu'une fois l'expression de *Serlant* : c'est

1 Nomenclature de 1735. *Ap.* M. Cousin. — 2 De *celare*, cacher. Nous avons entendu sur les lieux une étymologie beaucoup moins honorable, mais qui n'est pas plus vraie. — 3 *Hierarchia Neustriæ*. Mss. de la bibliothèque royale. Nous citons souvent Robert Cenalis, mais c'est plutôt comme illustration et comme couleur, que comme autorité. Il y a en lui deux hommes, l'évêque et le savant. Nous ne voulons juger que le dernier. L'érudition de Robert Cenalis est beaucoup plus étendue que profonde, et elle manque généralement de critique. Les plus fantasques pensées, semées dans des matières sérieuses et quelquefois bien traitées, infirment son autorité générale : aussi ses étymologies, par exemple, sont-elles des rêveries *primesautières*, comme disait un de ses contemporains, Montaigne, des caprices nés d'une vague similitude, des rapprochemens puisés tous dans le latin. Ses Satires contre les barbes, son accumulation d'épithètes grossières contre les

dans le Rôle de l'Echiquier de 1195, où nous trouvons, à l'article de Richard Silvain, *in balliâ de Moretonio*, l'expression de *Serlant* et de *versus les Serlandeis* [1]. Les Olim du Parlement écrivent *Sellant* et *Cellant* [2], le *Livre Vert* orthographie *Cellant*. L'étymologie la plus probable est tirée de la topographie du lieu : situées sur le versant du bassin de la Sée, les deux communes du Celland justifient parfaitement l'étymologie de *Terre sur la rivière, land*, terre, et *Sée*, rivière. Aussi l'avons-nous latinisée ailleurs *Landa super Seiam* [3]. »

L'église du Grand-Celland est généralement moderne et dénuée d'intérêt monumental. Elle est du siècle dernier : le chœur date de 1732. De rares vestiges attestent une construction antérieure : c'est un pan de mur avec quelques briques dans la côtière méridionale de la nef, la croix du cimetière, une statue de sainte Barbe, des tombes, l'une de 1513, l'autre de 1558, et deux bénitiers. La croix du cimetière est un croisillon sculpté, à son centre, d'un côté d'un Christ, de l'autre de la Vierge, et légèrement tripartie à ses extrémités. Elle est portée sur un long fût monolithique à angles abattus, ayant, au lieu des nœuds, de petits culs-de-lampe ou encorbellemens. Le dé est carré à la base, ayant à ses quatre angles deux têtes humaines, une fleur de lis et une coquille. C'est une croix du XVIe siècle. La statue de sainte Barbe, en tuffeau, n'est point remarquable en elle-même, mais sa tour est une jolie minia-

femmes dans une étendue de quarante hexamètres, ses distiques en calembourgs, ses vers sybillins, comme celui-ci :

Post, pen, cru, lu, ci, sunt tempora quatuor anni,

sont des puérilités qui appartiennent et à l'homme et à son temps, et légitiment presque les expressions de *very stupide and sorry performance* que M. Hairby applique à un de ses ouvrages.

1 Stapleton, tom. II, p. 543. *Serlant* est sur sa carte. — 2 Voir plus bas. — 3 *Revue archéologique du département de la Manche*, tom. 1er.

ture d'une forteresse du XVe siècle. L'église ne représente pas bien la croix latine, les transepts étant presque au centre. La tour carrée, à toit conique, est à la face occidentale et forme porche. Les transepts sont larges et ont à leurs flancs une fenêtre carrée, rayée d'une accolade. Toutes les autres fenêtres, excepté une, sont en anse de panier. Le chœur est pentagonal. Le portique grec du grand autel encadre un tableau médiocre imité de la Descente de Croix de Rubens. Le devant d'autel est du XVIIIe siècle; c'est sa végétation fantastique, brillante et arrondie en volutes épanouies.

En 1648, cette église rendait 400 liv. et son patron était le seigneur du lieu[1].

En 1764, le Grand-Celland était dans l'élection de Mortain et le Petit-Celland dans celle d'Avranches: partie de la sergenterie de Roussel, il comptait 201 feux[2].

Près de l'église est une croix basse appelée la Croix-Perrée. Elle a été faite en 1698, et n'a rien de remarquable, mais elle a recouvert un trésor. Il y a environ quarante ans la croix fut renversée, son petit dé arraché: une excavation avait été faite et le trésor avait été *levé*. Plus loin, sur la route de la Guerinière est la croix du bois de la Geraudière.

La terre de la Guerinière présente des constructions remarquables et d'un intérêt historique, un prêche et un corps d'habitation du XVIe siècle, qui appartenaient à la famille Tesson. Le prêche est un vaste vaisseau, sans contrefort, ressemblant beaucoup aux granges décimales du pays. Seulement, outre sa grande porte, il présente deux petites portes cintrées qui étaient réservées au ministre. La maison présente trois cintres d'une grande pureté, une porte, une portelette, une fenêtre: une lucarne est carrée et grillée. Dans le plant de cette habitation on voit trois pierres disposées en triangle, dont deux semblent être les fragmens d'un même bloc. Rapprochées,

1 *Pouillé*, p. 9. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*.

comme elles ont dû l'être, elles formeraient une espèce de table enterrée. Cette disposition symétrique ne doit pas être l'effet du hasard. Une autre pierre plus remarquable se voit dans le pré contigu, sur un petit coteau. Elle a toute l'apparence d'un menhir. C'est une pierre levée de forme générale triangulaire, libre à sa base, autant que nous avons pu sonder, et dont le sommet revêtu de lierre semble de loin couronné de guirlandes. Cette roche surplombe d'un côté, et elle a été étayée en-dessous par des blocs : ce qui confirme son déracinement. Elle a deux mètres et demi dans sa plus grande hauteur, et deux mètres dans sa plus grande largeur. Ce monolithe pyramidal a dû être élevé par la main humaine. Son caractère, sa position, son voisinage du camp du Châtellier, et peut être aussi d'une voie romaine, sont de fortes présomptions en faveur d'une origine druidique. Le menhir et le dolmen de la Guerinière peuvent peut-être s'ajouter aux monumens celtiques du pays.

Cette commune a une foire qui existe de temps immémorial, et se tient le 22 septembre.

Une des mentions les plus anciennes que nous connaissions du Celland est celle des Rôles de l'Echiquier pour la fin du XII[e] siècle : « *Ric. Silvanus r. cp. de Petro de Sellant*[1]. » Ce Richard Silvain, bailli de Mortain, descendait de Richard Silvain qui fut tué à Saint-Pair ou à Saint-Poix et qui donna son surnom à ce dernier lieu[2] ; on y trouve ce nom sous la forme de *Serlant*, souvent dans ces Registres, et de là vient sans doute l'expression de *versùs le Serlandeis*, dans le bailliage de Mortain[3]. Le Petit-Celland est plus souvent cité dans les Chartes, comme appartenant à l'évêque d'Avranches.

A l'extrémité occidentale du Grand-Celland, à sa limite du côté de la Chapelle-Urée, sur le bord de la grande route est un village et un champ du nom de Long-Champ. Ce champ

1 Stapleton, tom. II. — 2 Saint-Poix-le-*Silvain*, et non le *Servain*, comme on l'écrit quelquefois. — 3 Stapleton, tom. II, p. 543.

fut, en 1793, le théâtre d'un combat entre les chouans et les républicains, les premiers au nombre de 800, les autres au nombre de 1,000. Les républicains qui venaient de Ducey, étant entrés dans la maison de M. de La Broise, s'étaient emparés de lui, et, suivant l'usage de cette guerre d'extermination, l'avaient condamné à être fusillé dans la cour de son habitation. M. de La Broise demanda à être fusillé ailleurs. On le conduisit dans son pré qui est en face du Chêne-Robin, et que longe la grande route. En ce moment parurent les chouans qui, par une décharge, firent lâcher aux bleus leur prisonnier. Le combat, engagé en ce lieu, fut reporté, par l'arrivée des soldats des deux partis, dans le Long-Champ où eut lieu le fort de la mêlée. Les chouans furent vainqueurs. Environ cinquante cadavres furent enterrés dans le Long-Champ. Les maisons du village portent encore la trace des balles[1].

Un bloc de granit curieux par lui-même et par sa légende, appelé la Pilière, situé entre les deux Celland, a donné son nom au village où il se trouve. Il est placé dans l'alignement d'une haie, entre un *défoul* et un pré au bas duquel coule un ruisseau *fondrier*. Il est profondément enterré : on a creusé plus d'un mètre sans découvrir de solution de continuité. Il s'élève d'environ deux mètres au-dessus du sol : la pensée, en y joignant la partie souterraine et la partie inexplorée, peut se représenter une hauteur de plus de trois mètres. Au rez du sol, la pierre a environ deux mètres d'épaisseur, au sommet un mètre et demi. La forme générale est un cône très-obtus, un tumulus de pierre, et si l'on y voyait un caractère celtique, ce que nous n'osons affirmer, quelque chose d'intermédiaire entre le dolmen et le menhir. On remarque plusieurs entailles dans cette pierre, un trou dans lequel passe un *hart* de la

1 Nous appelons ce combat celui du Long-Champ, son théâtre ; mais on l'appelle plus souvent de la *Forge-Coquelin*.

barrière, des coches comme en font les carriers pour fendre les pierres, et une rigole irrégulière plus ancienne qui part du sommet du bloc pour ruisseler sur son flanc. La Pilière, qui a peut-être été moins enfouie autrefois qu'aujourd'hui, a dû frapper les imaginations par sa masse et son isolement. Elle a donné son nom au village, et a reçu une origine surnaturelle. Quand Satan bâtit le monastère du Mont Saint-Michel, il alla dans la forêt de Saint-Sever chercher les trois pierres fondamentales de l'édifice. Il les mit dans un bissac, les chargea sur ses épaules, et s'achemina vers les grèves. Quand il fut arrivé entre les deux Celland, le bissac se déchira et une des pierres tomba sur le sol où elle s'enfonça profondément. C'était la Pilière. Satan s'efforça de la reprendre, enfonça ses ongles dans le granit qui en porte encore l'empreinte, mais il ne put la relever. Il partit donc avec les deux autres dont il fit les pierres angulaires du monastère. Mais l'édifice n'a jamais été solide : s'il subsiste encore, c'est par une grâce toute céleste, car il chancelle souvent sur sa base, quand le vent gronde et que le tonnerre mugit. En effet, il lui manque quelque chose, c'est la troisième pierre qui devait assurer son assiette. On a voulu adosser un four contre la plus large face de la Pilière, mais, comme on le comprend bien, le pain n'y a jamais été cuit. Pourquoi cela ? Un paysan quelque peu philosophe disait que le refroidissement causé par la pierre produisait cet effet[1]. Quelques noms topographiques éveillent des souvenirs : *la Bruyère-au-Seigneur*; *l'Anglaicherie* rappelle ironiquement l'occupation anglaise, les *Costils* indiquent un coteau, *Beau-*

1 Presque toutes les légendes de l'Avranchin se groupent autour du Mont Saint-Michel, qui devient ainsi le centre d'un cycle poétique et légendaire. Quant au bloc vraisemblablement druidique de la Pilière, rappelons que les lieux voisins ont des noms celtiques, le Celland, Vernix, et qu'il y a un Châtel et un Châtellier dans la commune voisine du Petit-Celland.

Soleil un terrain découvert et élevé, le *Châtel* rappelle un camp romain, la *Moinerie* un fief d'abbaye. Beaucoup de noms locaux sont tirés de diverses essences d'arbres[1].

X.

Commune de Saint-Jean-du-Corail.

Phanum Sti Johannis de Corallio.
(Nomenclature de 1735.)

CETTE petite commune est de forme très-irrégulière : c'est en général un pentagone dont deux côtés sont tracés par la rivière du Pas-David ; une ligne idéale la limite à l'est ; les Monts-Jouy, point culminant du pays, la limitent au nord. Le sol est encore assez boisé pour expliquer le dernier affixe de son nom patronal, Saint-Jean-du-Corail-des-Bois, qui le distingue de Saint-Jean-du-Corail, commune de l'arrondissement de Mortain. Ce nom de Corail vient, à ce qu'on croit, du granit rouge qui se trouve dans le sol de ces deux communes. Cette petite paroisse, supprimée depuis le commencement de ce siècle et réunie à Saint-Nicolas-des-Bois, vient d'être rétablie. L'église offre une particularité très-remarquable, ce sont des transepts en coin ou triangulaires. Nous n'en connaissons pas d'autre exemple. La construction est à peu près toute de la même époque et ne doit pas remonter bien au-delà du XVII[e] siècle. Ce qu'elle a de plus ancien, ce sont les

1 Voir Saint-Nicolas-des-Bois.

pierres angulaires et les ourlets des pignons. Le pignon occidental est surmonté d'un clocheton carré en bois; quelques fenêtres, dont le linteau supérieur est légèrement arqué, appartiennent au XVIII[e] siècle. Au flanc septentrional est un petit cintre à chambranle ronde. Il y a dans cette église quelques anciennes sculptures qui rappellent une église antérieure: dans une niche élevée à l'extérieur, au levant, se voit un saint de style Moyen-Age; dans une niche d'un autel latéral est une crucifixion en pierre mutilée, une sainte Barbe sans tour, une *pieta* qui va disparaître comme indécente. Les peintures dignes de quelque intérêt sont des arabesques rocailles en bleu aux portes qui flanquent le maître-autel et deux devants d'autel en végétation fantastique du XVIII[e] siècle. Il y a des pierres tombales de 1638 et de 1639. La croix du cimetière est carrée et lourde: à l'entrée est le dé et le premier fût d'une autre croix dont le croisillon gît dans des débris. La grange-dîme, qui était située entre l'église et le presbytère, n'existe plus.

En 1648, d'après le *Pouillé du Diocèse* de cette époque, l'église de Saint-Jean-du-Corail, qui avait pour patron le seigneur du lieu, rendait 300 liv. [1]

En 1698 la cure valait 300 liv.: la paroisse payait 221 liv. 13 s. 6 d. de taille et renfermait 34 taillables. Les nobles étaient G. et F. Daniel, et J. Le Breton [2].

L'église était à la présentation du seigneur.

Le logis de Saint-Jean-du-Corail n'a rien de remarquable que son large escalier. Il possède une chapelle où il y a encore une vierge: il a été long-temps dans la famille du Buat.

En 1764, cette paroisse, qui faisait partie de la sergenterie du Val-de-Sée, renfermait 20 feux [3].

Une hauteur de cette commune, d'où l'on jouit d'un ho-

1 *Pouillé du Diocèse*, p. 6. — 2 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 3 Expilly, *Dict. des Gaules.*

rizon immense, s'appelle le Mont-Jouy, et de son sommet l'on voit une montagne qui porte le même nom à une dizaine de lieues de là, le Mont-Joie, près Saint-James, et un autre Mont-Joie de l'arrondissement de Mortain : trois marchepieds du maître de l'Olympe. Au pied d'un de ses versans est un endroit appelé les Deux-Croix : une des croix est de bois, l'autre est de pierre carrée, renflée vers la base avec la légende suivante sur le dé : *Deus, miserere mei.* On sait que les hauteurs étaient consacrées à Jupiter[1], et que les Monts Jou, Jouy, Joie sont très-communs. Deric et Sainte-Foix ont prétendu que le Mont Saint-Michel avait porté ce nom de Mont-Jou, *Mons Jovis ;* mais nous n'avons vu cette idée dans aucune des archives du monastère : le Cartulaire, qui en renferme l'histoire la plus authentique, n'en parle pas.

Quoiqu'il en soit, c'est une chose remarquable que l'Avranchin renferme tant de Monts-Joie, quatre dans une distance de dix lieues, Mont-Joie dans l'arrondissement de Mortain, Mont-Jouy en Saint-Jean-du-Corail, Mont-Joie à Noirpalu, Mont-Joie près de Saint-James.

Tout ce quartier était une forêt, que Stapleton désigne sous le nom de *foresta* de l'Avranchin[2] : les localités limitrophes en ont conservé le souvenir dans leurs noms, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint-Jean-du-Corail-des-Bois, la Chaise-Baudouin et la Trinité dont le nom est dans les chartes, *Sancta Trinitas de Bosco Baldoini*[3]. En Saint-Nicolas est encore le bois de ce nom et le Bois-de-César : Saint-Martin-des-Bois et Saint-Aubin-des-Bois appartiennent encore à cette con-

1 On sait que c'était le cri de guerre des français : on a dit que ce mot signifiait *ma joie*. Robert Cenalis prétend qu'à la bataille de Tolbiac, Clovis, associant deux religions, s'écria : Saint-Denys Montjoie. — 2 *Carta Normanniæ sub regibus Angliæ*, en tête du 1er volume. — 3 *Livre Vert.* Voir l'article de la Trinité.

trée forestière. Généralement élevée, comme étant le faîte de séparation des bassins de la Sienne et de la Sée, elle a dû être un des principaux sanctuaires du druidisme et un des principaux points d'observation et de campement des Romains : la Pilière en la Trinité, le Bois-de-César en Saint-Nicolas peuvent être cités comme le souvenir ou symbole de ces deux époques.

Le nom, le site de cette commune, et ces détails conduisent naturellement à la terminologie forestière de l'Avranchin, c'est-à-dire aux noms qui se rattachent à l'idée de bois.

Les *Brousses*, les *Broussettes*, d'où est resté *Broussailles*, sont très-communes dans l'arrondissement d'Avranches : on trouve la *Broussettière* dans le Petit-Celland. En Braffais se trouvent les *Essarts*, broussailles, d'où le verbe *Essarter* [1]. Le *Bosc*, le nom latin de bois, *Boscus*, dont est resté bosquet et bocage, subsiste dans la rivière du *Bosc* à Granville. La *Haie*, la *Haize*, l'ancienne Haia [2], est très-commun dans l'arrondissement et se retrouve dans toute la Normandie et le nord de l'Europe. La *Hayère* en Brecey, et peut-être la *Hallerie* et la *Hallière*, d'où viendrait *Hallier*, se rattachent probablement à la même racine. Les *Plessis*, bois fermé, en latin *Plessia*, sont très-communs [3]. Le *Plant*, *Plantis* ou *Défoul*, est le nom qu'on donne dans l'Avranchin à l'enclos planté qui entoure la maison [4]. Le *Taillis*, le *Taillais*, qui se trouve à Yquelon, est un nom très-commun et il est resté dans la langue générale. Le Bailliveau, le Baillivel en Saint-Planchers, la Garenne en Hocquigny sont aussi restés. Le

1 Voir le Glossaire de Roquefort et le Ducange de D. Charpentier. — 2 Voir l'article de Saint-Jean-de-la-Haize. — 3 On peut remarquer combien la langue romane était riche : elle avait des expressions pour toutes les nuances. — 4 Ce dernier mot est peut-être pour *refoul*, lieu de décharge.

Breuil, bois taillis a disparu [1] : il est resté dans les noms propres, dans son dérivé *brouiller :* il est sous la forme de *Breil*, en la Mouche. Les *Verdières* rappellent les vertes forêts [2]. Les *Touches* sont peut-être plus usités dans l'Avranchin qu'ailleurs, surtout dans le canton de Saint-James. Autour de la Touche-Villeberge, se trouvent la Touche-Picot, Lande-Touche [3], la Touche-de-Jouet, la Touche-Gâté. — De ce nom qui signifie *bois derrière une habitation*, sont dérivés les Latouche, les Destouche, du Touchet, etc. [4]

Ces études de terminologie topographique nous semblent avoir beaucoup de charmes, parce qu'il y a une union intime entre le génie philologique et le génie poétique [5], et une grande utilité, parce qu'elles doivent redonner à la langue générale tous les élémens quelle a perdus. A un point de vue plus élevé, la philologie, c'est-à-dire la recherche des apports de plusieurs langues dans une langue, est un des plus puissans agens de la fusion des peuples : la langue est le lien le plus fort de la fraternité. L'archéologie, en montrant le mélange des langues dans le passé, prépare leur fusion dans l'avenir.

1 Les Italiens ont ce mot Broglio, prononcé Brolio, d'où Imbroglio, *embrouiller*. — 2 Les garde-forêts s'appelaient aussi *verdiers*. — 3 Celle-ci est citée dans le *Gallia Christiana* et le *Neustria Pia* comme emplacement primitif de l'abbaye de Montmorel. — 4 Voir le Glossaire de Roquefort. Voir aussi Ducange au mot *Toca-Tocha*. — 5 Citons sous ce rapport Walter Scott en Angleterre, Charles Nodier en France, Leopardi en Italie.

XI.

Commune des Loges-sur-Brecey.

En 1809, lors d'une forte marée, deux écoliers, Pierre Hus, mort vicaire aux Loges-sur-Brecey, et l'auteur de ces rimes, s'amusaient à se faire battre les talons par la barre ou premier flot de la mer, au-devant de laquelle ils étaient allés près d'une demi-lieue au-dessous de la Bicquetérie, se trouvèrent, en arrivant à ce village, cernés par la mer. Le jeune Hus, qui savait à peine faire quelques brasses, allait se noyer. Son camarade fut assez heureux pour le sauver.

(N. d'une Lég. en vers in., par M. B.*)*

La commune des Loges-sur-Brecey offre la figure d'un triangle coupé en deux triangles par le ruisseau des Lardières qui est une des branches de la rivière de Bieu. Le ruisseau la Pisse la limite à l'ouest, celui du Bois-Gateblé à l'est. Une ligne idéale la sépare de Saint-Martin-le-Bouillant et de l'arrondissement de Mortain. L'église et le village des Loges sont posés sur une montagne, dans un pays boisé et désert, d'un aspect sauvage. Le ravin sous la montagne de l'église est remarquable par sa profondeur ténébreuse. — *Angusti fauces aditusque maligni*[1]. —

1 Virgile.

Cette humble commune, à part son site montagneux et boisé, n'a rien qui appelle les regards, ou qui éveille des souvenirs.

Les Loges-sur-Brecey sont appelées *Casæ Bresseyanæ* par Robert Cenalis[1], et *Casæ suprà Breceium*, dans la Nomenclature de 1735[2]. Ce nom de *Loges* signifie habitation seigneuriale et s'est conservé dans le nom actuel de Logis[3]. On trouve encore dans l'Avranchin les *Loges-Marchis*. Il y a une trentaine de localités de ce nom en France, la plupart en Normandie.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans son église, après son site dans les montagnes et son isolement derrière les bois, est son portail. Son porche présente à sa voûte de belles nervures prismatiques, une ogive obtuse extérieure aux bords canaliculés; deux beaux contreforts à ses angles. La tour a été refaite, la zône inférieure se rapporte à l'époque du porche, c'est-à-dire au XVIe siècle. L'édifice considéré dans sa disposition générale affecte la forme d'une croix grecque. Le chœur n'a pas de fenêtre orientale, contrairement à l'usage presque universel. Des deux transepts, celui qui est formé par la tour présente une chapelle en harmonie avec le porche : c'est une partie en style prismatique. Les murs sont peints de croix de Jérusalem et de foliations diverses. On remarque une pierre tombale à inscription gothique, une ancienne boiserie, un baptistère à deux piscines, l'une ronde, l'autre carrée, dont le couvercle peint offre les fleurs du XVIIIe siècle. Toutes les fenêtres sont carrées et appartiennent au siècle dernier. Il y a dans le cimetière une croix hexagone et des débris d'une autre semblable.

La cure de Saint-Pierre-des-Loges-sur-Brecey appartenait au duc d'Orléans, le seigneur.

1 *Hierarchia Neustriæ*. — 2 *Ap.* Mss. de M. Cousin. — 3 Voir la Chaise-Baudouin.

Dans l'impôt royal de 1522, la cure des Loges paya 3 liv. et le trésor 17 sous.

Un Mss. sur la Tenue des Synodes diocésains, sous François Péricard (1596, 97—98) mentionne cette paroisse sous le nom de *Sanctus Petrus de Logiis super Breceyum*[1].

En 1628, à l'époque où fut imprimé le *Pouillé* de tous les évêchés dépendant du siége archiépiscopal de Rouen, l'église des Loges-sur-Brecey, qui avait pour patron le seigneur du lieu, rendait un revenu de 400 liv. [2]

En 1764, cette paroisse, qui appartenait à l'élection de Mortain et à la sergenterie de Roussel, comptait 98 feux[3].

Une localité de cette commune porte un nom qui rappelle celui d'un savant mathématicien qui naquit aux environs: c'est le Bois-Gâtebled, contigu à la commune de Saint-Martin-le-Bouillant. Christophe Gadbled naquit en cette dernière commune, selon M. Pluquet, ou comme nous inclinons à le croire, aux Loges, au Bois-Gâtebled, en 1734. Il fut professeur de mathématiques et d'hydrographie dans l'université de Caen. Il releva l'étude de l'analyse tombée depuis Varignon. Il forma des élèves distingués, au premier rang desquels brille La Place. Gadbled mourut à Caen le 11 octobre 1782[4]. Il a laissé quelques manuscrits et est l'auteur des deux ouvrages suivans: 1° *Exposé de quelques-unes des vérités rigoureusement démontrées par les géomètres et rejetées par l'auteur du Compendium physique*[5], imprimé à Caen, 1775; Amsterdam (Caen) 1779, in-8°; 2° *Exercice sur la Théorie de la Navigation*, 1779, *in-4°*.

L'étude d'une petite commune perdue dans les bois, loin des villes, est bientôt faite; mais son nom appelle et autorise une digression sur les noms locaux qui renferment l'idée d'habitation.

1 Mss. de M. de La Villeberge. — 2 *Pouillé du Diocèse.* — 3 *Dict. des Gaules*, par Expilly. — 4 *Annuaire de la Manche*. 1829. — 5 M. Adam.

En première ligne se présente le *Château* ou *Châtel*, dérivé du simple campement ou Châtellier. Nous comptons une dizaine de *Châtelliers* dans l'arrondissement, et autant de *Châtels*. Ils se trouvent sous d'autres formes : les *Châtelets* en Saint-Laurent-de-Terregatte, le village Castrel dans la Luzerne. Au-dessous du château se placent le *Manoir*, ensuite son diminutif le *Mesnil*, dont la forme abrégée le *Mès* se trouve partout dans l'Avranchin et souvent dans les chartes. Robert Cenalis a bien reconnu cette distinction : « *Major mansus* Manerium *dicitur, angustum verò* Mesnilum [1]. » Nous ne localiserons pas ces expressions : elles sont trop communes, et il n'y a guère de commune qui n'ait son manoir, ses *mesnils* et ses *mès*. Nous ne citerons que la forme *Mesnie*, qui est appliquée à un village de la Haye-Pesnel, et qui se trouve dans la langue romane.

Le *Logis* indique encore une espèce de manoir. L'*Hôtel* a la même signification : il est très-commun dans le canton de Villedieu. L'Hebergement, l'*hebergamentum* des chartes n'est pas rare. La *Loge*, la *Logerie*, la *Mazure*, la *Mazurie*, le *Mazurage* [2], les *Mazuries* [3], la *Mazère* [4], dérivés de *Mansura*, indiquent toutes une habitation seigneuriale.

Le *Ham* est un mot saxon qui signifie aussi habitation et par suite village : aussi le *Ham* est-il très-commun : nous le trouvons sous sa forme pure et primitive en Vessey et en Brecey, sous la forme de *Hamelet* [5] à Champeaux, diminutif de sa forme française *Hamel* : ce mot a donné *Hamelin*, d'où la *Hamelinaie* ; de là encore la *Hamelotière*, en Vessey.

Les *Moitiers* signifient une terre louée par moitié, d'où *Métairie*, pour *Moitérie* [6].

1 *Hierarchia Neustriæ*. — 2 En Saint-James. — 3 En Saint-Aubin-de-Terregatte. — 4 En la Boulouse. — 5 Ce mot est anglais, et forme le titre d'un drame de Shakspeare. — 6 Glossaire de Roquefort.

Les *Tot*[1] ne sont pas très-communs, cependant nous avons en Saint-Planchers Prestot et Catertot. Nous n'avons pas de *Hal.* Le *Hou* ou *House* ne se retrouve guère que dans la Boullouse[2] ou *maison de Bollon.* Les *villes* sont rares dans l'arrondissement et communes dans le reste de la Normandie.

La *Reauté* signifie, en roman, terre royale. Il y a plusieurs *Réautés:* il y a celle de la Rochelle et celle de Tirepied.

La *Vesquerie,* signifie terre de l'évêque ou *Vesque* en roman : il y a celle de la Rochelle, et la Petite-Vesquerie dans les Chambres. Il y a l'Archevequerie en Fleury. On ne manque pas non plus de Moineries, de Nonneries, de Clergeries.

Le *Lieu,* comme le Lieu-Beauscnt en Mesnil-Drey, s'emploie quelquefois avec un nom d'homme.

La *Salle,* comme la Salle en Argouges, et la Basse-Salle en Mont-Joie, est synonyme d'habitation.

La *Ferté,* lieu fortifié[3], se trouve en la Trinité.

La *Cour* est un mot encore usité pour signifier la ferme d'un manoir. Il nous semble dérivé des *Corte* et Cortis, dont une des plus anciennes mentions est dans l'acte de mariage d'Adèle avec le duc Richard, inséré dans le *Spicilege* d'Acheri.

Les *Hebergements,* déjà cités, sont assez communs dans le territoire de l'ancienne baronnie d'Ardevon. Nous trouvons dans le Livre Terrier du Mont Saint-Michel[4] : l'Hebergement Sirois, l'Hebergement Godard, l'Hebergement Bevel, — *Hebergamentum de Plumbo*[5]. —

La commune des Loges est contiguë à celle de Saint-Martin-le-Bouillant, dans le nom de laquelle Robert Cenalis a vu l'idée de Bouleau — *Sanctus Martinus Betulaceus*[6]. — Or, on sait

1 Le *Toft*, saxon, maison. Voir l'article de Vains. — 2 *Boll House.* Un des mots où l'étymologie est la plus transparente est *Nehou*, toujours latinisé en *Nigelli domus.* Voir notre Introd. aux étymologies des noms de l'Avranchin. — 3 Vient de *Firmitas*, *Fermeté*, *Ferté.* — 4 Mss. n° 151. — 5 Voir l'article de Plomb. — 6 *Hierarch. Neustriæ.*

que ce mot signifie Saint-Martin-le-Chaud ou Saint-Martin-d'Été. Aussi Froissard dit, en parlant de la rencontre des Français et des Anglais entre Montebourg et Cherbourg : « *Cette deconfiture fut entre Montebourg et Cherbourg le jour Saint-Martin-le-Bouillant, l'an* 1379. » (Le 4 juillet.[1])

XII.



Fanum Sancti Nicholai de Bosco Balduini.
(Nomenclature de 1735.)

Cette petite commune est généralement dessinée en triangle ; elle est divisée en deux parties presque égales par la route de Villedieu à Brecey. Elle n'a de limites bien naturelles que du côté des Loges-sur-Brecey dont la sépare un ruisseau qui descend du Mont-Jouy. Il y a encore quelques bois, entre autres ceux de César et de Saint-Nicolas, pour confirmer l'affixe de son nom patronal. Cette grande route porte quelque vie et quelque mouvement à ce canton bocager et solitaire.

Un souvenir des Romains s'est conservé dans un nom de cette commune et s'est uni à un nom chrétien : un bois est divisé en Bois-de-Saint-Nicolas et en Bois-de-César. L'église est toute jeune et date de la fin du siècle dernier ; c'est dire

1 Chron. liv. 1er, première part, Rob. Cenalis donne encore une autre interprétation : « *Aut fervidum à loci fervore, per antiphrasim.* »

assez qu'elle n'a rien de remarquable. Ici encore la forme est une croix grecque à bras peu saillans ; le portail est une réminiscence de celui de Saint-Georges-de-Livoye[1]. Ce qu'il y a d'ancien et de remarquable est la belle croix ronde du cimetière dont le fût monolithe s'élance à plus de cinq mètres. L'autel est très-curieux. L'artiste, rempli de l'idée qu'il était à Saint-Nicolas-des-Bois, pour bien distinguer son Saint-Nicolas des autres, a fait une forêt verdoyante de son autel, le tout couronné de cornes d'abondance, symbole païen qui signifiait sans doute, à ses yeux, les bénédictions dont le patron comble sa paroisse. Où sont donc les vestiges de l'église antérieure? On ne peut les retrouver que dans quelques statues, dans une sculpture peinte, une crucifixion, encastrée dans une niche de la sacristie, une sainte Marguerite, à couronne fleuronnée, privée de ses bras, un Christ sortant du tombeau, ayant près de lui quelques attributs de la Passion, une statue de saint Eutrope.

Le logis de Saint-Nicolas-des-Bois, appartenant aujourd'hui à M. de Saint-Aubin, était dans l'ancienne famille des du Perron. Il ne présente rien de remarquable qu'une tourelle hexagone et une fenêtre croisée à arêtes bien dessinées. Une tour et une galerie ont été détruites. Le logis est contigu à l'église. Le Mès s'appelle le Mès-Gautier.

Saint Nicolas, qui porta du pain et de l'or à trois jeunes filles dont leur père voulait vendre l'honneur et qui se marièrent avantageusement, est spécialement invoqué par les filles qui désirent un mariage heureux. Ainsi l'on va dans ce

1 Les églises se modèlent sur leurs voisines : il est rare de rencontrer une église dont les particularités ne se trouvent pas dans un édifice peu éloigné. Ainsi la croix grecque est le plan de l'église de Saint-Georges et de Notre-Dame-de-Livoye, et des Loges : elle est aussi celui d'une église du même canton, celle du Petit-Celland. Plus tard nous trouverons les dômes communs dans le canton de Pontorson.

but en voyage à une chapelle de saint Nicolas, aux Biards, et à Saint-Nicolas-des-Bois.

En 1648, d'après le *Pouillé du Diocèse*, l'église de Saint-Nicolas, qui avait pour patron le seigneur, rendait 300 liv.[1]

En 1698, la cure de Saint-Nicolas valait 600 liv. Il y avait un vicaire. La taille était de 294 liv. et le nombre des taillables de 102[2]. Les personnes nobles étaient Marie Guyard, veuve de Jean de Juvigny, et Renaud de Juvigny.

La cure de Saint-Nicolas-des-Bois, *Sanctus Nicholaüs de Bosco Balduini*, était à la présentation du seigneur.

Cette commune est une fraction de cette *foresta* de l'Avranchin, comme l'appelle Stapleton[3], et de ce bois que les chartes appellent *Boscus Baldoini*, ou encore *Nemus Balduini*[4]. En 1764, elle faisait partie de la sergenterie du Val-de-Sée et renfermait 52 feux[5].

Quelques observations sur les noms de lieu tirés des végétaux, peuvent être placées à l'article d'une commune qui tire son affixe des bois et appartient à un canton éminemment forestier.

Ces noms sont très-communs et se terminent en *ay*, et sous une forme plus moderne et française en *aie*.

L'Aulne nous donne *Launay* en Ronthon, *Launay* en Marcey, le *Haut-Launay* aux Chambres, le *Launay* en la Lande-d'Airou, *Launière* en Poilley[6].

Le Tilleul donne le *Tilleul* en Ronthon[7].

1 *Pouillé*, p. 6. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen*. — 3 *Carta Normanniæ sub regibus Angliæ*, en tête du 1er vol. — 4 *Decimam de Sancto Ebremondo et ea quæ in nemore Balduini habet*. Livre Vert. — 5 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 6 Tout nom propre a été nom commun, est un axiôme de linguistique : les noms des végétaux sont une des sources les plus abondantes des noms propres. — 7 La rareté d'une essence explique la rareté des noms topographiques qui en sont tirés : le Tilleul, arbre d'agrément, probablement exotique, n'a pu fournir qu'un petit nombre de noms.

Le Buisson donne *Ronbisson* en Saint-Michel-des-Loups, *Beaubisson* en Vergoncey, le village du *Bisson* en Saint-Pierre-Langers, en Brecey et en Précey[1].

L'Épine donne les *Épinettes* en Saint-Michel-des-Loups, l'*Épine* en Bourguenolles, l'*Épinette* en Saint-Jean-de-la-Haize, l'*Épiney* en Tirepied.

La Forêt donne la *Forestrie* en la Bloutière et en Vernix.

Le Chêne donne le *Quesnoy* et le *Chenel* en Saint-Martin, le *Quesné* en Lolif, le *Bas-Chesné* en Bacilly, ou le *Rouvre*[2] en Tanis, le *Rouveron* en Montviron, la *Chesnaie* à Marcey.

Le Saule donne le *Saussey* ou *Saucey* en Vains et en Saint-Jean-de-la-Haize, la *Saussaie* dans le Petit-Celland, la *Saudraie* en Boucey.

La Fougère donne le *Fougeray* en Bacilly et en Marcey, le *Champ-Fougeray* et le *Beaufougerai* en Saint-Planchers, les *Fougeraies* en Boucey.

Le Frêne donne le *Fresne* en Noirpalu, les *Frenaies* en Saint-Aubin-de-Terregatte, le *Frêne* à Saint-Sénier-sous-Avranches.

Le Genêt donne le *Genetel* en Bourguenolles, les *Genetels* en Ducey, la *Genetaie*, îlot de Chausey, le *Genêt* en Bacilly.

La Bruyère donne les *Bruyères* en Sainte-Pience, la *Petite-Brière* en Saint-Pierre-du-Tronchet[3].

Le Coudrier donne le *Coudray* dans le Grand-Celland et dans Saint-Aubin-des-Préaux.

Le Houx donne le *Houssay* dans le Grand-Celland, la *Houssaie*, un îlot de Chausey, la *Houssaie* dans Saint-Jean-de-la-Haize, le *Houssay* dans le Grand-Celland, la *Brèche-au-Houx* en Sacey, le *Houx* en Sainte-Cécile.

1 Buisson dérive de *Buis*. — 2 Le Rouvre, dérivé de *Robur*, est l'ancien nom du Chêne : l'espèce commune s'appelle en botanique *Quercus robur*. — 3 Le nom ancien est Brière : aussi trouve-t-on des *Briars*, des *Brières*, et pas de *Bruyères*.

Le *Plessis* signifie un bois et se trouve en la Godefroy [1].

Le Hêtre ou Fouteau donne le *Fousteau* en Saint-Sénier; son fruit donne la *Fenotte* en Precey.

L'Orme donne le village de l'*Ormet* en Marcilly.

Le Cerisier, le *Cerisel* en Ducey, le *Cerisay* en Vessay.

Le Rosier, le *Rosel* en Poilley, le *Rosay* en Vains, la *Rosière* en Pontorson.

Le Pommier, le *Pommeray* en Céaux, le *Pommereux* en Vergoncey.

Le Néflier ou le Meslier, la *Meilleraie* à Saint-Aubin-des-Préaux [2].

Le Bouleau, les *Basses-Boulaies* en Saint-Brice.

Le Prunier, la *Prunerie* en Saint-Loup, la *Pruneraie* en Montanel.

Le Cornouiller, la *Cornillère* en la Chaise-Baudouin, la *Cornillerie* à Champrépus, la *Cornillère* en Villedieu [3].

L'Ajonc ou le *Jan*, la *Jannière* en Argouges et la Godefroy.

Le Laurier, le *Lauriais* en Carnet, les *Lauriers* en Vains et en Precey.

Les Racines, le *Racinoux* en Saint-Laurent-de-Terregatte.

Le Chanvre ou le Chenevis, la *Chenevaie* en Sacey, les *Chenevières* en Sacey et en Aucey.

Le Tremble, le *Tremblay* en Sartilly, et le *Bois-du-Tremblai* dans le Petit-Celland.

L'Orge, l'*Orgerie* en la Trinité.

La Laiche (scirpes et carex), le *Laichet* en Courtils.

1 Voir l'article de la Chaise-Baudouin. — 2 Le Meslier est l'ancien nom du Neflier, comme on peut l'expérimenter sur les noms propres. Remarquons que les arbres ou arbustes récemment introduits ou peu nombreux, le *Tamarix*, le *Sorbier*, l'*Alisier*, etc., n'ont donné aucun nom topographique ou propre. — 3 Peut-être dérivé de *Corneille*.

XIII.



G. Gombert, grand laquais du roi Charles IX et de feu Henri III, habitait à Notre-Dame-de-Livoye.

(M. Desroches, XVIe chapitre de l'*Hist. du Mont Saint-Michel.*)

Un triangle dont la base ou la ligne du nord est échancrée, ou plutôt une feuille cordiforme aiguisée en pétiole, tel est le dessin général de cette commune, dont le relief présente deux plateaux traversés par une vallée qui dessine ainsi deux triangles latéraux; ce ruisseau de partage est un affluent du Bieu, et s'appelle ruisseau du Gué-Pichard. Une ligne artificielle, avec un tronçon de ce cours d'eau, trace la limite au nord; à l'ouest est le Bieu; à l'est est le ruisseau de Froide-Vallée : le sud est le coin formé par la jonction de ce ruisseau et du Bieu.

Bien que située sur une éminence qui commande un joli vallon, l'église de Notre-Dame-de-Livoye, ou comme on dit dans le pays l'église de Livoye, ne parvient pas à s'élever au-dessus des arbres. Avec ses fenêtres carrées, son campanier enfermé dans une boîte et figurant une cheminée, elle ressemble à toute autre chose qu'à une église. Le portail est un cintre rustique avec la date de 1668. Le campanier a deux loges. Ce qu'il y a de plus ancien dans cette chapelle allongée est le campanier et les ourlets des pignons. Les contreforts

du mur du campanier ont été détruits ; mais rien ne remonte au-delà du XVIe siècle dans la construction. Le chœur a été refait en 1748. L'intérieur offre un objet plus ancien et d'un travail exquis. C'est une broderie en bois d'un dessin flamboyant d'une rare délicatesse, ayant probablement appartenu à une chaire. Sa place serait sur le dais de la chaire actuelle. Il y a deux peintures remarquables dans deux cadres en demi-cercle : l'une est une Madelaine, belle avec ses traits délicats et ses mains distinguées, mais beaucoup plus mignonne que le type adopté : c'est une jolie mignardise du siècle dernier. L'autre est un ange aux ailes éployées. Le devant du maître-autel offre une peinture de végétation fantastique du XVIIIe siècle : celle-ci, qui est remarquablement puissante et vigoureuse, encadre un Saint-Esprit. On trouve quelques dalles sépulcrales assez anciennes : celle de Julien Cassin, 1653, le donateur de la croix du cimetière qui est démesurément haute et encore surmontée d'une croix en fer d'un mètre de hauteur, celle de noble homme François Gomber sieur de Livoye, 1703, celle de M. de Besne, 1662. Une pierre tombale écussonnée, placée au seuil d'une porte latérale, porte la date de 1595 et le nom de Jacques Pichard. Il y a encore un fragment de vitre peinte, c'est un écusson jaune clair, semé d'abeilles. Trois presbytères sont en présence autour du cimetière, l'ancien, qui n'est qu'une masure, un autre du siècle dernier, d'un aspect assez comfortable, habitation rurale aujourd'hui, et le presbytère actuel, récente maison couverte de chaume. La grange décimale borde le cimetière et s'écroule sous les étreintes d'un lierre vigoureux. Le manoir de Notre-Dame-de-Livoye est situé à quelque distance de l'église, à deux pas d'un ruisseau limpide et murmurant, qu'on appelle le ruisseau du Moulin-de-Livoye. Il est réduit de moitié, et deux contreforts soutiennent la partie intérieure mise à découvert. C'est une construction sans caractère, du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle : un vaste lierre déchire et lézarde un beau pignon. Le manoir, ancienne propriété des

seigneurs de Livoye, a passé dans la famille de Bréménil[1].

En 1648, cette église, qui était à la présentation de messieurs de Notre-Dame-de-Cléry, rendait 300 liv. d'après le *Pouillé du Diocèse*[2].

En 1698 la cure de cette paroisse valait 400 liv.; la taille était de 594 liv. et le nombre de feux était de 70[3].

La cure de Notre-Dame-de-Livoye était sous le patronage du chapitre de Cléry.

Dans l'Impôt royal de 1522, l'église de Notre-Dame-de-Livoye paya 10 liv.[4]

Ce Gombert, grand laquais de Charles IX, qui vint pastoralement abriter sa vieillesse à Notre-Dame-de-Livoye, nous semble avoir une terrible connexion avec la royale arquebuse de la Saint-Barthélemy.

1 Cette famille tire son nom d'un Mesnil de Plomb, le Brémesnil, le Mesnil de Brée. Ce dernier nom est très-commun, et se retrouve simple dans Brée en Tanis, et avec des affixes divers dans Bréville, Bréhal, Bréhou, Brémesnil, et peut-être Bréhoulière en Subligny. Le nom de Brémesnil nous rappelle M. Tesnières de Bréménil, qui, en 1787, avait le titre de lieutenant-général, et qui fut maire d'Avranches pendant la Révolution, homme instruit, qui contribua à l'organisation de l'École centrale, et qui a laissé sur Avranches des notes intéressantes, qui nous ont été utiles, et dont nous devons la communication à M. de Saint-Victor. — 2 *Pouillé*, p. 6. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen*. — 4 Mss. de M. de La Villeberge.

XIV.

Commune du Petit-Celland.

I do see something like a ditch, indistinctly marked.
Indistinctly — pardon me, sir, but the indistinctness must be in your powers of vision — nothing can be more plainly traced — a proper *agger* or *vallum* with its corresponding ditch or *fossa*.

(Walter Scott, *The Antiquary*, chapter iv.)

Cette commune forme un triangle déterminé, quant à sa base, qui se dirige du nord-ouest au sud-est, par le ruisseau de Lamballe et une limite conventionnelle, quant à son côté oriental, par le ruisseau de la Gannerie et de la Pilière, et quant à son côté septentrional, par une ligne brisée de voies rurales. Ce côté est interrompu vers le milieu, et, par un appendice très-bizarre, la commune descend jusqu'au bord de la Sée dans la presqu'île de la Sursée ou Sur-Sée. C'est un terrain singulièrement mouvementé, qui compte une dizaine de vallons affluens à la Sée ; le mouvement général du terrain incline à cette rivière, et des flancs des coteaux la vue s'étend au loin sur son bassin étalé.

Le Petit-Celland était une paroisse épiscopale : l'évêque présentait au bénéfice et y possédait les bois du Tremblay et du Celland. Au commencement du XIII[e] siècle, Guillaume

Tholomei rendit à ce sujet une charte d'accord entre lui et son chapitre ;

Carta super compositione habita inter Episcopum et Capitulum :

« *Noverint universi præsentes inspecturi litteras quod cum esset contentio inter venerabilem patrem Willelmum Dei gratia episcopum Abrincensem ex una parte et Capitulum Abrincense ex altera super quibusdam articulis tandem in hunc modum amicabiliter conquievit quod Capitulum Abrincense habebit plane et integre decimam venditionis nemoris quod dicitur Tremblenus et venditionis nemoris de Sellant et etiam nemoris de Parco cum eadem nemora aut partem eorum vendi contigerit, ita tamen de nemore de Parco sciendum est quod si episcopus in anno usque ad summam centum solidorum usualis monete tantummodo vendiderit de dicto nemore Capitulum de illa venditione nichil habebit. Ita si venditio centum solidorum summam in anno excesserit, Capitulum indè plene et integre decimam percipiet et habebit de eo videlicet ad summam centum solidorum in anno excesserit. Si verò episcopus ad reparationem manerii sui aut molendinorum suorum sive ad ignem suum sive ad alios usus suos proprios de nemore predicto acceperit, et ibi aliquid residuum de nemore Capitulo fuerit, quod vendi contingat ipse de eo quod sic vendiderit decimam Capitulo nullam præstabit. Et quandoque de cetero in nemore de Parco pasnagium fuerit, decimam pasnagii Capitulo persolvetur......*[1] »

1 Cette charte d'accord de l'évêque et du chapitre est étendue, et nous n'en citons que ce qui se rapporte à notre commune. Mais un détail ultérieur constate le fait que les évêques d'Avranches avaient des biens en Angleterre : « *Habebit etiam Capitulum decimam redditium qui empti sunt aut ementur in Anglia de pecunia recepta de Suhic et de Porcestre.....* » Il y a même dans le Cartulaire une charte spéciale : « *Carta Guillelmi episcopi supra redditibus de Anglia. Universis*

Vers la fin de ce siècle, 1271, une contestation relative à ce même bois fut portée devant le parlement de Paris. On contestait à l'évêque le droit de vendre son bois du Celland, mais, à la suite d'une enquête, le parlement lui reconnut ce droit. Voici les principales expressions de l'arrêt, tiré du recueil des Olim. « *Cum Episcopus Abrineensis venderet boscum suum de Sellant pronunciatum fuit per curiam quod Episcopus sine tercio et dangerio vendere non poterat boscum ipsum... factâ igitur inquestâ et postmodum quadam apprisiâ, pronuntiatum fuit quod dictus Episcopus boscum ipsius de Sellant libere vendere poterat sine tercio et dangerio*[1]. » En 1266, *de mandato Domini regis*, c'est-à-dire de saint Louis, une enquête avait été faite par le parlement pour le même sujet[2].

Au xv° siècle, J. Gauquelin de Saint-Ouen-de-Celland, écuyer, se soumit au roi d'Angleterre[3]. En 1698, le seigneur était Louis de Gouves, écuyer[4].

G. Dei gratia Abrincensis episcopus salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod nos donationem factam Capitulo Abrincensi a felicis memorie W. predecessore nostro super decimis reddituum quos episcopus Abrincensis habet in Anglia apud Porcestre Suhic *et* Senohic *ratam habemus et gratam concedentes et volentes ut idem Capitulum memoratas decimas in puram liberam et perpetuam etiam habeat et percipiat annuatim.* » Livre Vert, p. 19 et 20.

1 Olim du parlement dans les *Documens inédits relatifs à l'Histoire de France*. — 2 Olim du parlement dans les *Documens inédits relatifs à l'Histoire de France. Dangerium, Dangier* est employé ici et dans les chartes dans un sens bien différent du mot *danger* d'aujourd'hui. Il signifie selon Ducange : « *Jus quod rex habet in forestis Normanniæ*, et en général il signifiait *seigneurie*, de *Domniarium, Domigerium*. Voir une remarque du savant article de M. Edélestand du Méril sur l'édition de Ducange par M. Henschel, *Journal des Savans de Normandie*, n° 1er. — 3 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, chap. xv. — 4 *Mém. sur la Généralité de Caen*.

L'église à la forme d'une croix grecque, car les transepts sont placés presque au milieu. Cet édifice, qui n'a que le caractère terne du XVIIIe siècle, refait en 1762, a succédé à un plus ancien, complétement disparu. Les seules choses antérieures à cette reconstruction qui se voient encore, sont la tour de 1609 et une pierre tombale de 1700. La tour est une masse courte, carrée, surmontée d'un faîte en bâtière. Bâtie sur le plan de la nef, elle communique avec elle par un arc qui a été en partie bouché. L'intérieur présente un objet curieux : un bloc énorme mal arrondi repose sur trois pierres brutes en forme de pilier : vous croyez voir un dolmen, c'est le baptistère. — On lit sur le portail : *Louis Brochet ou Brocmet, du Gast, m'a refaite en* 1750[1].

En 1648, cette église, dont l'évêque d'Avranches était le patron, rendait 300 liv.[2] Elle était dans le Doyenné de Tirepied, et celle du Grand-Celland dans le Doyenné de Cuves.

Non loin de l'église, au bout de la *rue aux Prêtres*, est une bruyère où s'élevaient autrefois trois croix, mais où l'on n'en voit plus que deux. Elle fut le théâtre d'un engagement entre les républicains et les chouans. On respecte encore leur sépulture[3].

Entre les Celland est la croix de Launay.

Une tradition fait naître un archevêque de Rouen, saint Gerbold, dans la paroisse du Petit-Celland, où une maison en ruines, qui a de beaux restes du XVIe siècle, est appelée la maison de saint Gerbold. On y remarque une belle et large cheminée, une porte à accolade avec un cœur et un carreau sculptés au bas de ses jambages, et surtout une belle croisée à deux accolades pures et à barres délicatement amincies en prismes. Les trois parties ont été encastrées dans une maçonnerie terraquée indigne et récente, que transpercent déjà et

1 Ailleurs : *Plet du Gast m'a refaite*, 1760. — 2 *Pouillé*, p. 6. — 3 C'est là que fut tué M. P. C.

que renverseront bientôt les robustes arrachemens de la cheminée.

Sur le territoire de cette commune est une montagne isolée, île terrestre aux contours arrondis, baignée de deux côtés par un affluent de la Sée, le ruisseau d'Orceil, d'où le regard, embrassant un demi-horizon, se repose sur les prairies, les bois, les villages, les églises du bassin de la rivière. La nature en a fait une forteresse, et la main de l'homme y a tracé un camp. Une enceinte généralement double, d'un développement de 600 mètres[1], avec un fossé intermédiaire, circule autour du sommet de la montagne ; ces terres amoncelées depuis tant de siècles, affaissées par les pluies, déchirées par les vents, ont encore dans plusieurs endroits de sept à huit mètres d'élévation. La largeur moins appréciable, parce que les remparts élevés sur le bord du plateau ou sur les flancs se nivellent généralement à leur surface avec le terrain, est beaucoup plus considérable. D'après le petit pâtre qui nous servait de guide, ces amoncellemens étaient destinés à recevoir des canons[2]. Du côté de l'est, où un isthme incliné rend l'attaque plus facile, on voit des ouvrages avancés ou plutôt le prolongement de la gorge de deux grandes portes dont les lignes ré-

1 M. Méquet, alors ingénieur de l'arrondissement d'Avranches, et M. Coutours, agent-voyer à Villedieu, ont arpenté cette enceinte. Le premier y a trouvé 21 hectares. Le plan de M. Coutours est déposé aux archives de la Société d'Archéologie. — 2 Les savans ont de la tendance à vieillir l'antique, le peuple tend à le rajeunir, ou du moins le rajeunit involontairement par ses anachronismes. Cette mention du canon pour le Châtellier nous rappelle la même chose appliquée par les paysans au dick de Vains. Voir cette commune. L'anachronisme, effet de l'ignorance, assimile le passé au présent : l'art n'en présente pas de plus remarquable que les *Noces de Cana* de Paul Véronèse, tableau dans lequel tout l'extérieur, vêtemens et ameublemens, appartient au XVIe siècle, et dans lequel le Christ est en compagnie de François 1er, de Charles-Quint, de la belle Colonna.

vèlent une tactique avancée. Ce sont de véritables portes bastionnées dans lesquelles l'ennemi pouvait être battu par trois faces. Ces portes gigantesques contrastent avec d'autres ouvertures ou primitives ou tracées par l'agriculture pour l'accession du plateau. Le nom de Châtellier, la nature de l'enceinte et l'art de sa construction, les noms latins de quelques localités voisines, les gués pavés de la Sée autorisent à donner une origine romaine à cette enceinte castramétique. Les Romains ne pouvaient mieux placer leur observatoire.

César a raconté dans ses Commentaires[1] la bataille livrée par Titurius Sabinus, son lieutenant, contre Viridovix, chef gaulois, sur les frontières des Unelles. Sa description du terrain est trop vague et s'applique à une disposition du sol trop ordinaire, une montagne, une rivière, une vallée, pour qu'il soit possible de localiser cette rencontre avec certitude. Voici les expressions les plus caractéristiques : « *T. Sabinus in fines Unellorum pervenit... idoneo omnibus rebus loco castris se tenebat... quùm Viridovix contra eum duum millium spatio consedisset.... Locus* (le camp romain) *erat castrorum editus et paulatim ab imo acclivis, circiter centum passus....* » Aussi cette vague généralité a-t-elle suscité un nombre considérable de camps de Sabinus : l'abbé Le Franc, et après lui M. Desroches le placent à Champrépus[2]; M. de Gerville l'établit sur le Mont-Castre, M. Manet près de Pordic, M. Girard au Châtellier que nous venons de décrire. Dans l'état actuel de la question qui n'est éclaircie que par le terrain, on ne peut rien affirmer de plus que son origine romaine. Des fouilles pourraient peut-être avancer et agrandir la solution.

Nous ne savons d'après quelle autorité M. Hairby s'était

1 Livre III. — 2 Voir cet article. M. Le Franc, qui fut supérieur du grand séminaire de Coutances et septembrisé, a laissé d'intéressans Mss. déposés à la bibl. de Coutances, qui ont été utilisés par les antiquaires.

attendu à trouver au Châtellier une ville romaine. Avec son air douteur et narquois, ce touriste, archéologue sérieux, nous semble jouer le rôle de Lovel, l'interlocuteur profane de l'*Antiquaire* de Walter-Scott, et imiter la scène d'où notre épigraphe est tirée. Voici ses paroles :

« Between *Brecey* and *Avranches* lies the *Bois du Châtellier*, where the Author expected to have found the remains of a roman town; but after accurate search, he was obliged to enter in his note book — as the sheriff does on a writ for a person who has absconded and left no property, — *non est inventus, nulla bona.* The remains however of a *fossé* still exist, the hill side is prettily planted, and the prospect magnificent, so that altho' there is no vestige of a town, one sees what was a most eligible site for one, and as the distance does not exceed six miles from *Avranches*, a visit to it is by all means recommended [1]. »

Le bois du Châtellier renferme deux arbres peu répandus dans l'arrondissement, le Sorbier des oiseaux [2], et un autre dont le fruit est excellent, l'Alisier [3].

Dans la commune du Petit-Celland, quelques villages ont des noms significatifs, le *Bois-de-l'Évêque*, la *Maison-du-Celland*, les *Hauts-Vents*, site sur un plateau, la *Douetée*, qui dirive de l'ancien mot de *douet*, *ductus.* Outre le Châtellier, il y a un Châtel.

1 *Descriptive and historical Sketches of Avranches and its vicinity*, p. 163. — 2 *Pirus aucuparia.* — 3 *Pirus torminalis.* Il se vend sur les marchés dans le département de l'Orne.

XV.

Commune de Tirepied.

Fulco Paganellus salutem in Domino. Noverit universitas vestra me pro amore Dei dedisse Roberto de Aquila decano et Capitulo Abrincensi unum quarterium frumenti in molendinis de Tirepis.

(Charte du XIIIe siècle. *Livre Vert.*)

Gaufridus Duredent de hominibus de valle Seie debet VI li. pro defectu recognitionum.

(Rotuli de Scacc. Fin du XIIe siècle.)

Cartæ de Crudis.

(Livre Vert. XIIIe siècle.)

Ce qui frappe d'abord à la vue du plan de Tirepied, c'est l'insertion de la commune semi-circulaire de Sainte-Eugienne, projetée dans son territoire, dont elle brise la régularité. Ainsi fait, le plan de la commune de Tirepied est difficile à caractériser : c'est en général un hexagone dont la ligne serpentine de la Sée forme la base méridionale ; le côté de l'est est une ligne mi-naturelle, mi-conventionnelle ; celui du nord est tracé par des vallons ; celui de l'ouest est tracé par un chemin et le ruisseau du *Chêne-au-Loup :* les deux autres qui encadrent Sainte-Eugienne sont l'un purement artificiel, l'autre déterminé par la rivière du *Prieuré de Saut-Besnon.* Deux vallées et un vallon sillonnent son terrain et descendent

à angle droit dans la Sée : le vallon du Chêne-au-Loup, la vallée de la rivière de *Saut-Besnon* qui afflue au *Bas-Limon*, et la vallée de la *Viette*.

Une étymologie populaire, qui a encore beaucoup de vraisemblance, dérive plaisamment le nom de Tirepied de la difficulté de se dépêtrer de la boue tenace de cette localité. Robert Cenalis tire son interprétation de sa fertilité qui est triple de celle des autres lieux : « *Aiunt* Tirepied, *aliàs* Tierspied, *ob loci fertilitatem eo quòd vel una tripedaneam in aliis locis terræ mensuram superet*[1]. » Dans le *Livre Vert*, cette commune est écrite *Tirepie*, *Tyrepié*, *Tirepeium* et *Tirepeyum*[2]. M. Cousin, qui écrit *Tirrepeium*, assure avoir vu cette orthographe : « Je puis bien assurer que ceux qui écrivent Tirpied n'ont point lu ni entendu lire le *Livre Blanc*[3] qui est à l'Évêché d'Avranches, on trouve dans ce livre *Tirrepeium*, il faut donc écrire Tirrepied[4]. » On peut faire beaucoup d'hypothèses sur ce nom d'une explication difficile. Est-ce *tertius pes*, ou troisième mille sur la voie romaine d'Avranches à Vire? Cette hypothèse s'allierait avec la remarque de M. de Gerville relative aux noms ainsi terminés qui indiquent un passage sur une voie romaine, comme *Taillepied*. *Tertius lapis* est une hypothèse de la même portée. Pour nous, autorisé par l'orthographe des manuscrits, qui est la plus authentique, *Tirepeium*, nous inclinons à faire rentrer ce mot dans l'analogie des noms en *é* et en *ey*, et à y voir un nom d'homme.

1. *Hierarchia Neustriæ*. — 2 Voir les chartes ci-dessous. — 3 Il désigne le *Livre Vert* qui avait alors perdu sa couleur primitive, et avait pris une teinte jaune-blanc. — 4 Nous croyons que le savant et minutieux docteur se trompe d'un R. Ceci soit dit sans préjudice de notre estime pour sa science locale, et malgré le bon rire qu'exciteront ces remarques microscopiques, seulement intelligibles aux hommes de l'espèce du bibliomane de Nodier, qui meurt pour un *tiers de ligne*.

Avant l'ouverture de la route royale de Vire, Tirepied était une halte très-fréquentée entre cette ville et Avranches[1]. On montre devant l'église les ruines d'une maison que l'on appelle la *Grande-Auberge*, où s'arrêtaient, dit-on, les caravanes des muletiers. Près de cette maison est celle qu'on appelle le *Manoir*. C'est une habitation très-basse, avec le caractère plutôt d'une ferme ou d'une prison que d'une résidence féodale. Deux jolis cintres inégaux, une porte et une portelette percent la façade; les fenêtres sont petites et grillées. Cette construction offre une particularité rare dans l'arrondissement, c'est une cheminée hexagone[2]. En face sont le presbytère, les ruines de la grange décimale[3] et l'église paroissiale. La construction de cette église est de trois époques. La fin du XVIe siècle ou le commencement du XVIIe a vu bâtir son transept septentrional, la petite porte cintrée, remarquable par sa base à moulures, avec ses doucines et son revêtement de larges dalles. Son arcature intérieure, formée de deux travées à quatre arcs transversaux, se perd dans un gros pilier qui soutient deux arcades ogivales plates, ou retombe sur une colonnette engagée. Le pignon de ce transept a été détruit en partie par l'érection de la tour actuelle sur ses murs et sa voûte. Il reste encore un fragment de ce pignon. Il est probable que cette tour a été élevée en même temps que le pilier et les deux arcades du transept méridional daté de 1683, qui sont une imitation des mêmes parties dans l'autre transept. Le reste de l'église, chœur, autel et nef, est du commencement du XVIIIe siècle, de 1719. Une des croix du cimetière, dont la date de 1600 est écrite à rebours, des tombes de 1576, de 1599, la pierre qui est auprès de l'if et qui a

1 Voir l'article de Saint-Georges-de-Livoye. — 2 Voir celles de la Salle des Chevaliers au Mont Saint-Michel. — 3 L'élargissement du chemin d'Avranches à Brecey vient de la faire disparaître.

porté quatre petites croix, sont des contemporaines de l'origine de cette église ou de celle qui l'a précédée.

En 1648, l'église de Tirepied, qui était à la présentation de MM. du chapitre de Notre-dame-de-Cléry, rendait 800 liv. [1]

En 1698 elle ne valait plus que 400 liv. Elle avait quatre prêtres outre le curé, la paroisse renfermait 380 taillables et payait 2,600 liv. Les personnes nobles étaient alors Henri et Guillaume Barete, Pierre Billevist et la veuve de Faucon de Bordes, Thomas Erard, de La Broise, et la veuve de François Gouvets [2].

A la fin du XVe siècle, Montfaut avait trouvé noble à Tirepied Léon Cholet.

En 1452, l'évêque d'Avranches, Martin Pinard, obtint du roi le personnat de Tirepied, pour l'entretien d'un maître de musique et de cinq enfans de chœur dans sa cathédrale. Le *Livre Vert* renferme la charte de Louis XI et celle de Charles VII sur l'octroi du personnat, ou selon le langage des chartes, du *personnage du patronage* de Tirepied.

« *Loys par la grace de Dieu savoir faisons que des lan mil quatre cent cinquante deux a loccasion de ce qu'il ny avait aucune fondacion pour laliment substantacion et entretenement des cinq enfans de cueur de leglise d'Avranches et de leur maistre ordonné pour les apprendre conduire instruire et gouverner, feu nostre tres honore seigneur et père que Dieu absolve, voulu ordonna consenty et ottroia que le personnage de Tirepie situez assiz au diocése d'Avranches feust annexe uny et incorpore au corps de ladicte eglise d'Avranches sitôt et deslors quil soit vacant fust par la mort ou resignacion de maistre Jehan Basset lors possesseur diceluy benefice ou personnage...... et deslors en avons convertiz et employez a lusage nourrissement et entretenement*

1 *Pouillé*, p. 5. — 2 *Mémoire de M. Foucault.*

desdits cinq enfans de cueur et de leur dict maistre[1]. »

A cette charte succède celle de Charles VII dont nous citerons quelques détails fort intéressans : « *Charles..... nous avons recu l'humble supplication de nos bien amez le doien et chapitre de leglise d'Avranches contenant que eulx et leurs predecesseurs pour la decoration et plus honorable entretenement du service divin en la louenge de Dieu et accroissèment de la devocion du peuple et ensuivant les belles et notables ceresmonies des autres cathédrales de notre royaume ont de longtemps en ca eu et detenu cinq enfans de cueur en ladite eglise et aussi ung maistre pour les enseigner et instruire tant en grantmaire et musique comme aussi pour les gouverner et reduire en bonnes meurs... Que jamais ny a eu fondacion expressement a ce ordonnee et que toutesfoies a esté et est de tout temps communement en autres eglises cathedrales de notre royaume a laquelle cause ladite eglise qui a longtemps este comme du tout destruicte et desolee a loccasion des guerres qui par lespace de trente troys ans ont eu continuellement cours en notre pays de Normandie ou ladite ville d'Avranches est située... et comme il soit ainsy que ung nommé maistre Jehan Basset tenant et possedant de present le personnage de Tirepie duquel personnage le droict de patronnage et presentacion nous appartient toutes et quantes fois que le cas escheit a cause et par raison de notre terre et seigneurie du Val de Sée estant des appartenances de notre domaine de la vicomté dudit lieu d'Avranches..... Lesdits doien et chapitre seront tenus faire et celebrer une anthienne verset et oraison du Saint Esprit a genouz devant le grand autel dicelle eglise pour la prosperite de nous et de notre royaume... Lan de grace mil cccc cinquante deux et de notre regne le trentiesme.* »

1 La psallette de la cathédrale subsista jusqu'à la Révolution. Elle était dans la rue d'Auditoire.

A peu de distance de l'église, en face du camp du Châtellier, existe encore l'emplacement d'une forteresse, détruite, dit-on, par Louis XI : c'est la forteresse *du Val-de-Sée*[1]. L'habitation et la ferme s'appellent encore le Val-de-Sée. Des fossés profonds entourent encore la motte de ce château de tous côtés, excepté du seul où probablement était le pont-levis, et où la douve a été comblée. La base des murailles existe même en quelques endroits : c'est une maçonnerie d'un ciment très-dur qui a généralement plus d'un mètre d'épaisseur. Le plan est elliptique ou circulaire et la motte offre encore un aspect très-fort du côté de l'est : il faut voir dans ces ruines les restes d'une véritable forteresse normande, que ses dépendances plaçaient au bord de la Sée, en face du Châtellier. Des souterrains se dirigeaient, dit-on, de cette forteresse vers ce camp en passant sous la rivière. La croyance à des trésors cachés dans ses ruines est encore forte et répandue. Malgré son importance matérielle, ce château n'a pas laissé d'histoire : il était du domaine royal, d'après la charte précédente, et dépendait de la vicomté d'Avranches ; la tradition seule conserve le souvenir de sa destruction et l'attribue à Louis XI, probablement pour un acte de félonie, car elle ajoute que les arbres du seigneur furent tous décapités. Toutefois le Val-de-Sée est souvent cité dans les Rôles de l'Échiquier : « *Mainfredus de Valle Seie debet x. so. pro simili.* » — Godefroi Duredent, prévôt d'Avranches, « *Debet de hominibus de Valle Seie* VI. *li. pro defectu recognitionum*[2], » — *Osmundus du Valle Seie*[3]. —

Les moulins de Tirepied furent donnés, au commencement

1 M. de Gerville n'a dit que quelques mots sur le château de Tirepied, en se proposant d'y revenir ailleurs : mais nous ne croyons pas qu'il l'ait fait. — 2 Stapleton, tom. 1er, p. 11 et 12. Cet article ferait presque croire que Geoffroi Duredent était le suzerain de cette forteresse à la fin du XIIe siècle. — 3 Tom. 1er, p. 232.

du XIIIe siècle, au chapitre d'Avranches par Foulques Paynel, celui-là même qui soutint un siége dans son château de la Haye contre les troupes de saint Louis [1]. — Voici la charte de donation :

« *Carta Fulconis Paganelli super donationem unius quarterii frumenti in molendino de Tyrepie.*

» *Universis Fulco Paganellus salutem in Domino : noverit universitas vestra me pro amore Dei dedisse Roberto de Aquila decano et Capitulo Abrincensi unum quarterium frumenti in molendinis de Tirepie annuatim reddendum in festo Sancti Michaelis per manum meam aut per manum servientis mei illius loci. Itaque quamdiu ego aut heredes mei prestita molendina possideremus predictus decanus predictumque Capitulum amplius quam predictum quarterium in predictis molendinis non petet. Quod si possessionem aut dominium dictorum molendinorum ad heredes Henrici de Sancto Petro defuncti aut ad ipsorum alium exceptis me et heredibus meis pervenire contigit, decanus et capitulum jus quod prius habebant in eisdem molendinis erga illos persequi poterunt, ita erga me aut heredes meos ex tunc ratione donationis predicte nichil poterunt reclamare* [2]. »

Quand, au XVIIe siècle, l'archidiacre Bragelongne visita l'église de Tirepied, il y trouva huit prêtres outre le chapelain de Crux. Cette paroisse était le centre d'un doyenné dont le doyen était alors René Le Prieur, curé de la Gohannière, un des trois fondateurs du séminaire d'Avranches. Dans l'Impôt royal de 1522, Tirepied avait payé 19 liv.

Tirepied renferme encore les restes d'un château dont les seigneurs furent célèbres et les dépendances considérables, le château de Crux. Les seigneurs de Crux sont souvent signalés

1 Voir l'article de la Haye-Pesnel. — 2 *Livre Vert*, fol. 40. Charte 61 de la première partie.

dans les chartes et la commune est couverte de ses dépendances, Crux, le Haut-Crux, le Bas-Crux, la Barrière-Crux, la Vesserie-de-Crux. La forme moderne de ce nom ne répond pas à l'orthographe des manuscrits, comme on le verra plus loin.

L'habitation seigneuriale est une maison du siècle dernier dans laquelle on voit des vestiges d'une construction antérieure, par exemple les pierres des angles et probablement les deux corbeaux qui transpercent le mur et montrent à l'extérieur deux têtes sculptées en forme de modillons. Par derrière, à l'angle du pavillon, dit *Pavillon à la Demoiselle*, et du corps principal, s'élevait une tourelle dont la base, qui existe encore, est la partie la plus ancienne de la maison. On remarque trois portes cintrées, dont une a quelque intérêt par sa force et sa chambranle arrondie chapitée. Le logis de Crux n'est pas sur un terrain élevé : on ne voit pas de traces de fossés, mais le sol a été considérablement baissé du côté de la basse-cour où l'on voit un colombier et des cintres rustiques du XVI[e] ou du XVII[e] siècle. Il existe une tradition locale qui donnerait une haute idée de la puissance des seigneurs de Crux, c'est qu'ils avaient le droit d'entrer à cheval dans l'église de Tirepied pour y entendre la messe [1].

Mais ce qu'il y a de plus vieux, ce sont quelques parties de la chapelle : on y remarque une jolie piscine du XIII[e] ou du XIV[e] siècle, sous laquelle on voit une statuette décapitée, d'un caractère gothique. Deux modillons intérieurs sont plus anciens et probablement rapportés. Leur caractère roman en ferait des témoins de la chapelle primitive dont un historien a fixé l'origine au X[e] siècle [2]. Ce sont deux têtes grimaçantes

1 On cite le nom d'un seigneur : il s'appelait de Vignon ou de Villon. — 2 M. Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel*, t. 1[er], chap. X.

dont une porte des oreilles[1]. La porte est un cintre décapité. Les deux fenêtres n'ont rien d'intéressant.

Lors de la visite de l'archidiacre Bragelongne, au commencement du XVII[e] siècle, maître Bertrand Badier était accolyte titulaire de la chapelle de Notre-Dame-de-Crux[2].

Nous lisons dans un Registre de l'Évêché : « *Capella seu capellania Sanctæ Mariæ de Crux ad præsentationem nobilis viri Sancti Petri de St Denys*[3]. »

Cette chapelle est citée dans la Statistique de M. Foucault faite en 1698, avec un revenu de 100 liv.[4] On montre encore une construction, qui tient de la ferme et de la maison[5], qu'on appelle le Presbytère, et qui servait de logement au chapelain du logis.

D'après Dumoulin[6], Renaud de Crues fut un des seigneurs qui accompagnèrent le duc Robert à la Croisade. D'après Duchesne[7], Renaud de Crus était au nombre des chevaliers bannerets du XII[e] siècle. Il est bien probable qu'il s'agit du même personnage. A la fin de ce siècle est mentionné *Cruces* au nombre des châteaux que prit Geoffroi d'Anjou ; mais il paraît, d'après M. de Gerville, que c'est une altération de Cérences[8]. Au milieu du XIII[e] siècle existaient un Richard de Crux, et un Robert de Crux, de *Crudis*, mentionnés dans sept chartes insérées dans le Cartulaire de l'Évêché[9]. A la montre qui se tint à Pontorson en 1371 figura Hervé de

1 On sait que ces masques, qu'affectionna le roman et que continua le gothique, symbolisent le mal sous ses diverses variétés de vices et de ridicules. — 2 M. Desroches, chap. XVII. — 3 Fonds de Saint-Gervais. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 5 Moitié bourgeois, moitié manant. — 6 *Hist. de Normandie*, à la fin. — 7 Recueil des *Hist. de Norm.* — 8 Voici les expressions : « *Ipse* (Geoffroi Plantagenet) *movens exercitum Cerentias venit quo sine ferro recepto ad Bricatim* (Avranches) *venit.* » Joh. maj. monast. lib. II, p. 111, édit. Boschel. — 9 *Livre Vert*, Chartes de la deuxième partie.

Crux[1]. Dans les comptes de Jean Flamant, trésorier des guerres, figurent au XIVe siècle Robert de Crux et deux Jean de Crux[2]. Au XVe siècle, à l'époque de l'occupation anglaise, les biens de Henri de Crux, chevalier, furent donnés à Thomas Bonnet, et le roi d'Angleterre manda au bailli du Cotentin de le *laisser jouir*, l'hommage ayant été fait le 3 mai 1419, *l'an* VII *du règne*[3]. En 1535, F. de Crux, s^r de la Huberdière en Ponts, souscrivit à l'Aveu des biens de l'Évêché. En 1614, Gédéon de Crux, seigneur d'Andillon, abjura le calvinisme dans la chapelle épiscopale, en présence de Robert de Crux, seigneur de Crux, et de Pierre de Mathen, seigneur de Pierreville[4].

« *Carta ex concessione decani et Capituli Abrincensis Ricardo de Crudis.*

» *Decanus et Capitulus salutem in Domino notum facimus quod nos concedimus et volumus quod si non poterimus garantizare Ricardo de Crudis nutricio*[5] *Roberti de Crudis clerici et suis heredibus illud quod feodaliter tradidimus in parochia de Brafais. Donum sexaginta sol. tur. annui redditus quod predictus Robertus fecit nobis ipsi Ricardo suisque heredibus dimittemus pacifice solutis prius nobis* XXV *lib. tur. ab eisdem nec aliud excambium a nobis exigere poterit aut habere. Datum anno Domini* M. CC. L V^to. »

« *Carta ex promissione Rob. de Crudis Capitulo Abrincensi.*

» *Robertus de Crudis rector ecclesiæ de Tirepie pro media porcione promisit Decano et Capitulo Abrincensi et obligavit eisdem se procuraturum inspecturis litteras Roberti de Molta militibus habentis dominium in molendino de Brafais ad*

1 Masseville, *Hist. de Normandie,* tom. III, p. 400. — 2 M. Desroches, tom. II, chap. XIV. — 3 *Registre des dons, confiscations maintenues, etc.,* par Charles Vautier, p. 91. — 4 Registre de l'Évêché, fonds de Saint-Gervais. Voir l'article d'Avranches. Le Grand-Andillon est un fief en Ponts, à la limite de Tirepied. — 5 *Nutricius,* qui est chargé de nourrir.

bladum pro toto aut pro parte ut dicitur continenter quod dictus miles ratum habebit... Si continget quod rector dictus Decano et Capitulo Abrinc. non tradet litteras dicti militis ut dictum est aut equivalenter securitatem non prestaret teneretur persolvere XX *lib. tur. infra octavam Nativitatis... Hæc procuranda fideliter et implenda ab eodem promisit coram nobis fide ab eo præstita corporali ann. eodem*[1]. »

Plusieurs localités de Tirepied ont des noms intéressans et apportent leur contingent dans le trésor de mots que les archéologues recueillent ou pour expliquer le passé ou pour enrichir l'avenir[2] : *Cherruey*, rappelle le *carruca* et le *carrucata* des Chartes et du *Domesday*, il rappelle le Cherrueix de Bretagne, et le Charruel de Sacey, *castrum quod vocatur Carrucas*[3]. Le *Busc* ou le Bois est la vraie souche de *bosquet*, de *bocage*, de *s'embusquer*; la *Houlerie* s'unit à la Houle de Granville et à celle du Val-d'Oir pour rappeler le *hole* saxon[4]. Les *Surdents*[5], ou les eaux jaillissantes, sont un enfant légitime du verbe

1 Le *Livre Vert* renferme encore d'autres Chartes relatives à Robert de Crux. Dans l'une, l'évêque confirme le don fait au chapitre, dans la suivante, le chapitre remet à Robert la somme de 10 liv.; dans la troisième, l'évêque d'Avranches lui donne la terre de la Gillebeidière en Braffais; dans la quatrième, Robert de Crux fait différens dons au Chapitre, spécialement de terres, de vignes, et de maisons. — 2 Le XVII[e] siècle, avec ses deux législateurs, Malherbe et Boileau, a régularisé la langue du Moyen-Age, mais il l'a appauvrie. Cette observation, généralement acceptée aujourd'hui, était faite dans ce siècle même par des hommes éminens. On n'a qu'à lire la *Lettre à l'Académie*, de Fénélon, et le chapitre de La Bruyère intitulé : *De quelques usages*. Dans toutes ses débauches, la littérature contemporaine aura rendu un service, celui d'avoir remis au jour de bons archaïsmes. Un grand nombre de bons élémens sont conservés dans les patois qui s'en vont et les noms terriens qui persistent. — 3 Guill. Gemmeticus, lib. VI. — 4 Voir l'art. de Vains. — 5 La *Sourdière* dans le Grand-Celland, et la *Sourderie* dans le Petit-Celland se rattachent à cette racine.

sourdre ; la *Ferrée* localise la voie romaine d'Avranches à Vire[1] ; après son Château et son Logis, Tirepied à son Mès, le *Mès-Leudri ;* il a son village du *Douet* ou la *Douetée :* ses coteaux du nord sont appelés les *Champs-Monts*, les *Hauts-Monts*, et sa vallée méridionale et bourbeuse, le *Bas-Limon ;* il a son fief royal dans la *Reauté*[2].

XVI.

Commune de Vernix.

Vernon, Verland, Verlay, Vernois, Verny, Vilan.
(Liste du monastère de la Bataille.)

Vernix est un carré divisé de l'est à l'ouest en deux parties presque égales par la Sée : le côté méridional est tracé par un fragment de la route d'Avranches à Brecey par la rive gauche ; celui de l'est est déterminé par une ligne idéale, un tronçon de la Sée, et la rivière de Bieu ; la ligne du nord est une route qui passe au pont de Bieu ; à l'ouest est une ligne conventionnelle au nord de la Sée, et le ruisseau de Lamballe au sud. A la limite de cette commune et du Petit-Celland est un étang ou *douet*, marqué sur les cartes, appelé la Douetée.

Le nom de Vernix, qui a été écrit *Vernils* et latinisé en *Verniltia*[3], semble présenter deux élémens latins[4] dont une

1 Voir les Livoye. — 2 Voir les Loges-sur-Brecey. — 3 *Nomenclature de* 1735. *Ap.* M. Cousin. — 4 *Ver* et *nix*.

interprétation locale, d'ailleurs assez poétique, prétend donner la raison : quand l'hiver et la neige attristent encore les coteaux et la croupe du Châtellier qui dominent Vernix, le printemps s'égaie et rit sur les bords de la Sée, au fond de la vallée. Il y a toujours un peu de mensonge au fond de la poésie, et les Romains étaient trop positifs pour s'amuser à créer des expressions aussi bucoliques. Le nom celtique de *Ver*, rivière, explique l'étymologie de Vernix comme celle de Vernon, de Verneuil et de cent autres[1].

L'église de Vernix est située sur un tertre ou motte, au bas d'une longue déclivité douce, près d'un pont de bois jeté sur un gué de la Sée, et en face de la chaîne dont le Châtellier est la croupe la plus verte et la plus saillante. Elle remonte à la période romane par son portail et sa porte latérale : l'ornementation et les dimensions du portail révèlent un roman avancé, probablement de la fin du XIIe siècle. Deux colonnettes engagées supportent deux archivoltes, l'une intérieure simple et plate, l'autre extérieure arrondie et semée de boules, comme à Sartilly. Les chapiteaux, à tailloirs aigus et saillans, sont ornés de foliations peu caractérisées et de boules. Ce dernier ornement est prodigué dans tout le pourtour : on en compte environ quarante. Ce joli portail a été dessiné[2]. La porte du sud, plus étroite, plus élancée, est sans doute contemporaine. Une arcature extérieure encadre le cintre et présente un modillon à tête humaine à chacun de ses trois points. Le tympan a été rempli. Quelques plaques de vieille maçonnerie, qu'on retrouve dans les murs de la nef, pourraient appartenir à l'époque primitive. La fenestrelle, qui fend le galbe au-dessus du portail, est romane. Dans l'ordre des temps vient ensuite le bas de la tour à laquelle sa voûte à

1 Citons dans le département de la Manche *Ver*, et le nom primitif de la localité qui porte le nom chrétien de Saint-Lo, *Briovère*. — 2 Par M. Le Cerf.

nervures arrondies, retombant sur des colonnettes très-sveltes, brisées jusqu'aux chapiteaux, donne pour époque le XIII[e] ou le XIV[e] siècle. Le haut de la tour, avec ses ouïes en croisée, indique la fin du XVI[e] ou le commencement du XVII[e] siècle : le faîte est à double égout[1]. Une chose peu commune est son escalier, pavillon aplati collé à la façade occidentale, et dont le toit aigu est surmonté d'une croisette. Sur le flanc méridional est un large contrefort du XVII[e] siècle et une large fenêtre de la même époque en dalles bien appareillées. Elle conserve un reste de vitrail, clair et jaune[2] : c'est un cœur percé de traits, avec de jolies arabesques dans lesquelles on reconnaît des feuilles, un hippogriffe et un corps nu, la tête en bas, ayant une espèce de hotte sur le dos. Le pavé est formé en grande partie de pierres tombales : une d'elles, en caractères gothiques, est de 1575. Il y en a de 1611, 1612, 1613 ; une de celles-ci est la sépulture d'un de Gouvets, seigneur local. Une autre, ornée d'une double croix, porte cette épitaphe : « *Cy gist M. Jacques Le Tymmonier, p*[tre]*, s*[r] *de La Retoure, chapelain de madame d'Orléans et chanoine de la*

1 Les expressions de *faîte en bâtière, faîte cunéiforme, faîte à double égout,* dont nous nous servons pour caractériser les toitures des tours, sont synonymes. Ce faîtage est celui de la plupart de nos églises rustiques : il s'appelle encore *bonnet d'évêque.* — 2 La figure d'un soleil qui pâlit convient parfaitement à la décadence de la verrerie peinte : les teintes fortes, les tons vigoureux du XIII[e] siècle, le midi de l'art, se dégradent et s'effacent dans les siècles suivans : le jaune domine au XVI[e] siècle, il pâlit encore au XVII[e] et s'éteint dans la grisaille, après laquelle le verre blanc. Les tentatives modernes de verrerie peinte, supérieures à l'art ancien, comme dessin et composition, sont au-dessous pour l'opacité et la chaleur. La fenêtre occidentale de la cathédrale de Coutances encadre un Paradis moderne dans lequel apparaissent ces qualités et ce défaut. On ne peut trop réprouver la manie moderne des vitraux monochromes.

cathédrale de Coutances, décéda en 1674[1]. » Un des bénitiers est une colonne cordonnée avec une cuvette décagone. Les fonts consistent en une cuve octogone posée sur une base de même forme avec la correspondance des angles. Le rétable du maître-autel encadre une copie de la Cène de Le Poussin, d'un bon coloris et d'un bon dessin, mais les têtes manquent d'expression et d'idéal[2].

L'église Saint-Martin-de-Vernix était à la présentation du chapitre de Cléry[3]. En 1648, elle rendait 400 liv.[4] En 1698, elle valait 700 liv.: elle avait deux prêtres, outre le curé; la paroisse payait 667 liv. de taille, et renfermait 95 taillables. Les gentilshommes étaient Claude Roger et François de Gouvets, seigneurs de Rougemare[5].

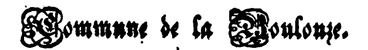
Un *Verny* était à la Conquête, d'après le registre de l'abbaye de la Bataille[6]. Au XV[e] siècle, Montfaut trouva noble à Vernix G. Mahias. En 1522, l'église de Vernix paya, dans l'Impôt royal, 11 liv.[7]

A Vernix est né, en 1627, Julien Fleury, prêtre de l'église de Saint-Paul à Paris, auteur d'un ouvrage de piété, destiné aux classes les moins instruites[8].

1 Cette inscription fixe l'orthographe du nom d'un membre de cette famille, tantôt appelé *Desartons*, tantôt *de l'Artour*, auteur du poème de *la Louisiade* (1774) et de *Constantin-le-Grand* (1776), né à Avranches. Voir l'art. d'Avranches. — 2 Restaurée par M. Le Cerf. — 3 Les chartes de ce chapitre pourraient seules fournir des documens sur cette église et toutes celles qu'il possédait dans le voisinage; mais nous savons où elles sont. — 4 *Pouillé*, p. 6. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 6 *Ap.* Duchesne, *Rec. des Hist. de Normandie.* — 7 Mss. de l'Assiette pour le roi. — 8 M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 69.

CANTON DE DUCEY.

I.



Commune de la Boulouze.

Bollo. Dors. *Bollo presbyter.* Dors. *Bole* Linc. *Bolla.* Hans. *Bolla, Alsius, liber homo.* Essex. *Bollo* Sommers, *etc.*
(Domesday Book.)

Betulaceum sacellum.
(Rob. Cenalis.)

La Boulouze est, avec la Chapelle-Hamelin, la plus petite commune de l'arrondissement d'Avranches; quoiqu'elle ait son église et son vicaire, elle est réunie pour le spirituel à Mesnil-Ozénne. Elle forme à peu près un carré qui n'a de limites bien naturelles que du côté de l'ouest où serpente le vallon du Ruandel, et du côté de l'est que sillonne le ruisselet de la Boudazière. Sur le coteau du Ruandel est le village de Saint-Ermel, dans lequel a existé une chapelle. Au centre de la commune s'étend un plateau sur lequel s'élève l'église. Une voie rurale coupe la commune en deux parties, et s'embranche, à la Croix de la Boulouze, sur la route départementale de Mortain, sa limite septentrionale.

Là Boulouze est latinisée en *Bullosa* et *Bulusia* dans la No-

menclature de 1735[1]. Le mot saxon *House, Hou*, habitation, se trouve dans un grand nombre d'expressions topographiques du département de la Manche : Nehou[2], Quettehou[3], Tripehou[4], Quibou[5], Pirou[6], Brehou, signifient l'habitation de Néel, de Kette, de Tripe ou Tribe, de Quibe, de Pere, de Blée ou Brée. C'est le synonyme des mots germaniques *tot* et *hall* et du latin *villa*. Ainsi, par une curieuse coïncidence, le département présente trois localités dont les noms, avec un radical commun, ont une triple forme avec la même signification : Quettetot, Quettehou, Quettreville signifient également l'habitation de *Kette* ou *Ketter*. Le mot *House* est aussi la terminaison de la Boulouze, dont le radical est ce nom normand commun dans le *Domesday*, *Bollo*, *Bolle*, *Bole*, *Bolla*. Trois communes nous offrent encore ce même nom propre, et signifient l'habitation de Bollon ou de Bolle, c'est Bouillon[7], Bolleville[8] et la Boulouze. C'est d'après une vague ressemblance de sons que Robert Cenalis a traduit la Boulouze par *Betulaceum sacellum*, la chapelle des Bouleaux, comme il a latinisé Saint-Martin-le-Bouillant en *Sanctus Martinus Betulaceus*[9]. Le Mesnil-Hou en Saint-Loup offre l'association de deux idées semblables sous une forme latine et une forme germanique.

L'église de la Boulouze est plus considérable que celle de Mesnil-Ozenne, dont elle est l'annexe : elle a des transepts. Elle a été faite en grande partie en 1780. Il y a peu de vestiges de l'église antérieure, seulement les pierres angulaires et

1 *Ap.* M. Cousin. Mss. — 2 *Nigelli humus*, dans toutes les chartes. — 3 *Ketehou* dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel, et *Katehumus* dans le *Livre Noir*. — 4 *Tribehou*, *Livre Noir*. — 5 *Quiboue*, *Livre Noir*. — 6 *Piru*, *Livre Noir*. On devrait écrire *Pirhou*, et ce mot semble le même que *Pretot*, en latin des Chartes *Pertot*. — 7 On lit dans le *Livre Vert* : « *Patronatus medietatis ecclesiæ sancti Baptistæ de Bollon.* Ailleurs : *Carta Guillelmi episcopi sup. ecclesia de Bollon.* » — 8 *Bollevilla*, *Livre Noir*. — 9 *Hierarchia Neustriæ*.

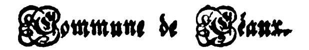
la bordure du pignon occidental. Dans le cimetière sont d'anciennes pierres tombales, tirées sans doute du pavé de l'ancien édifice, l'une rayée d'une croix simple, l'autre entaillée d'une croix un peu historiée. La tour est terminée par une lanterne. On remarque dans l'intérieur une bonne vieille gravure du crucifiement qui, coupée en trois, remplit trois cadres, et les quatre médaillons peints aux quatre angles de la voûte de la croisée, représentant les saints spécialement honorés dans l'église, saint Paul, saint Joseph, saint Jean et saint Pierre, le patron. Une statue de vierge, à cheveux longs, à couronne fleuronnée, au corsage à la châtelaine, est d'un assez bon gothique. Les fonts se font remarquer par leur élévation.

On a peu de renseignemens sur cette église : elle appartenait à l'abbaye de Montmorel, dont le Cartulaire et les Registres sont perdus. En 1648, elle rendait 200 liv.[1] La Statistique de 1698 mentionne cette paroisse en ces termes : « La Boulouze, paroisse située au-dessus du Cellant, qui ne contient que trente familles et deux cents personnes environ[2]. » Dans l'Impôt royal de 1522, cette paroisse paya 3 liv.[3] En 1764, elle faisait partie de la sergenterie de Corbelin et comptait 53 feux[4].

Un seigneur de Bellouze est cité par Masseville parmi les officiers que l'on remarquait dans l'armée de Matignon en 1649, dans les guerres de la Fronde[5].

1 *Pouillé du Diocèse*, p. 9. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 3 Mss. de l'Assiette de cet impôt. Chartrier de M. Guiton. — 4 *Dict. des Gaules* par Expilly. — 5 Masseville, tom. VI, p. 166. Quand éclata la Révolution, la plupart des prêtres de l'Avranchin se retirèrent à Jersey pour observer un mouvement qu'ils regardaient comme passager. Ils y portaient le nom de leur paroisse. Dans la respectable famille d'un recteur de cette île, qui avait donné l'hospitalité à ces émigrés, nous avons entendu parler du curé de la Boulouze, qu'on appelait simplement la Boulouze.

II.



Villam quæ vocatur Cels quam dedit Sto Michaeli Nigellus senex cùm monachus effectus est.
(Cartulaire du Mont.)

Le sieur Avenel prestre et rector de Ceax.
(Charte de 1307. *Livre Vert.*)

Dominium de Sceaulx in vicecomitatu Abrincensi.
(Charte de 1452. *Gallia Christ.*)

Ceaulx, ut ex chartis colligitur antiquioribus, appellatur Locus Celsi.
(Rob. Cenalis.)

Bordant la grève de la baie du Mont Saint-Michel dans une étendue d'environ six kilomètres, depuis le Pont-Besnier jusqu'au-dessous de Flaget, Céaux présente deux terrains distincts par leur configuration et leur nature intime, une partie plate et tangueuse ou marais maritime et une partie élevée. Le mouvement d'ascendance du terrain va de l'ouest à l'est, et se révèle le long du littoral par des falaises anfractueuses et boisées, dont les principales sont le cap de Montvallon [1] et celui de Charbonnel, qui abritent deux ports, l'un appelé le

1 C'est là que Cassini a placé le Bac. C'est dans sa crique que le *passeur* abrite son bateau dans les grandes mers.

Grand, lacs calmes et encadrés par de vertes rives et des arbres penchés sur les eaux. La Butte de Montvallon est un site admirable d'où l'on embrasse un horizon complet, autour duquel le regard s'arrête sur une dizaine de clochers[1]. La partie basse, ou le marais, est un sol presque au niveau de la mer, souvent envahi par cet élément qui a rongé ses digues et dévoré ses salines. Cette petite plaine est cotoyée par le ruisseau Besnier, qui établit la limite entre Céaux et Courtils, et dans lequel affluent les douves qui la sillonnent. Ces douves, dans lesquelles vivent des forêts submergées de grenouillettes, de potamots, de ruppies[2], de callitriches, sont bordées de tamarix, ce charmant arbrisseau des grèves[3]. L'hiver, elles sont pleines ou débordées; l'été, elles se vident et deviennent fétides, surtout si la mer a pu s'y introduire[4]. Alors l'air est vicié par les exhalaisons de ces cloaques où pourrissent, dans un fumier de plantes aquatiques, les salicoques de la mer, les anguilles, et cette population grouillante et sautillante de sau-

1 Cette falaise est aussi intéressante pour la botanique : on y trouve le *Galium tricorne*, la *Nepeta cataria*, le *Panicum viride*. Il y a une quarantaine d'années, on voyait de là et de tout ce littoral d'autres clochers, ceux de la cathédrale d'Avranches. C'était un point de reconnaissance pour les pèlerins dans les grèves, et comme l'a dit l'auteur d'une spirituelle légende inédite, M. le d[r] B.:

Et l'on quitta le Mont une heure après.
Ils regardaient de là la cathédrale
Qu'Avranches lors aux voyageurs montrait
Et que depuis j'ai vu avec regret
Tomber aux coups ou d'une main vandale,
Ou bien du temps qui ne respecte rien.

— 2 *Ruppia maritima*. — 3 *Tamarix Gallica*. Cet arbrisseau, en couronnant les fossés de ses aigrettes rosées, tendres et penchées, enfonce profondément ses racines, et contribue, comme la luzerne, à affermir le sol sablonneux. — 4 On fait en ce moment une bonne digue très-inclinée, gazonnée à fleur d'eau.

riens qui croupit dans ces fossés, surtout dans la grande douve appelée parfaitement du nom de Gargouille. Limitée à l'ouest par le ruisseau Besnier, au sud par la Guintre et le ruisseau du Gué-de-l'Orvaiaerie, au nord par la grève, la commune de Céaux n'a pas à l'est de limites naturelles.

Céaux vient-il de *Celsus*, comme Chatoneeaulx vient de *Castellum Celsum?* Cette étymologie de Robert Cenalis[1] n'est pas démentie par le terrain dont la plus grande partie est élevée. Mais le même auteur donne lui-même une interprétation plus probable et plus authentique : « *Ceaulx, ut ex chartis colligitur antiquioribus, appellatur Locus Celsi*[2]. » D'ailleurs ce nom est normand. Il y a un Guillaume de Celsi dans le *Domesday*. Ceaulx est appelé *Cels* dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel[3]. Il est latinisé en *sanctus Cyricus de Celsis*, dans un registre des Synodes[4]. Ce nom est altéré en *Ceax* dans le *Livre Vert:* « *Guillaume Avenel, prestre rector de l'église de Ceax*[5]. » Il représente donc probablement un nom propre.

Céaux renferme deux choses intéressantes, son prieuré et son église.

La chapelle du prieuré remonte à peu près au XVIe siècle. Son portail est un cintre rustique et le pignon occidental est tronqué par un clocheton de bois. La fenêtre orientale est une ogive grossière divisée en deux lances avec un quatre-feuille dans le tympan. L'autel existe encore : on y voit la statue de saint Benoît, celle de la Madelaine, la patronne, et un tableau du crucifiement.

Ce prieuré dépendit long-temps de l'abbaye bénédictine de Saint-Florent-sur-Loire. Selon M. Desroches, il avait été fondé au XIIe siècle[6]. Au milieu du XVIe siècle, il était encore au

1 *Hierarchia Neustriæ.* — 2 *Hierarchia Neustriæ.* — 3 Fol. 103. — 4 Ann. 1598. Mss. de M. Guiton de La Villeberge. — 5 XIVe siècle. — 6 *Hist. du Mont Saint-Michel*, chap. XII.



monastère de Saint-Florent : « *Est et prioratus de Celsis* (gallicè de Ceaulx) *qui subest legibus cænobiarchæ Sainct-Florentiani apud Ligerim*[1]. » A l'époque où fut fait le *Pouillé du Diocèse*, ce prieuré dépendait du Mont Saint-Michel et valait 300 liv.[2] En 1698, il avait un revenu de 500 liv.[3] Le prieur de Céaux était un des réguliers tenus d'assister aux synodes diocésains.

Un différend s'éleva, à l'occasion du prieuré de Céaux, entre l'abbé de Saint-Florent et l'archidiacre d'Avranches, qui prétendait à un droit de visite sur ce prieuré. L'affaire s'arrangea à l'amiable, comme le témoigne une charte insérée dans le Cartulaire de l'Évêché :

« *Carta abbatis et conventûs de Saumur super visitatione archidiaconi Abrincensis in prioratu de Ciaux.*

» *Universis G. Dei permisione abbas totusque conventus Sancti Florencii de Salmurio salutem in Domino : cum controversia inter nos ex unâ parte et G. archidiaconum Abrincensem ex altera haberetur super procuratione et visitatione in domo nostra de Cyaux idem archidiaconus exigebat. Tandem inter nos et ipsum convenit amicabiliter in hac forma quod eamdem domum idem archidiaconus et successores sui de cetero visitabunt semel in anno scilicet in festo beati Andree apostoli nomine procurationis et visitationis ratione* XII *solidos turonenses percipient in eadem*[4]. »

C'est sans doute d'après cette charte que Stapleton a écrit :

« The abbey of St-Florent-lez-Saumur in Anjou had subject to it the Cell of Ceaulx, in the diocese of Avranches[5]. »

Mais au XVII[e] siècle, selon le *Pouillé*, il était au Mont Saint-Michel.

1 *Hierarchia Neustriæ*. — 2 Page 3. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen*. — 4 *Livre Vert*. Cette charte est sans date ; mais elle est de la fin du XII[e] ou du commencement du XIII[e] siècle. — 5 Stapleton, tom. 1[er].

Dans l'Impôt royal de 1522, le prieuré de Ceaulx paya la somme de 10 liv. 5 s., et l'église 13 liv. 10 s.[1]

L'église de Céaux est une des plus intéressantes de l'arrondissement. Trois époques y sont représentées, par la tour, par le chœur, et par la nef. La tour est romane dans ses deux premières zônes, et remonte sans doute au XII[e] siècle, époque de la fondation du prieuré. Ses deux angles extérieurs sont contrebutés par deux contreforts très-saillans du XV[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque du chœur. Sur les quatre faces s'ouvrent des ouïes, lancettes cintrées, semblables à celles de Saint-Léonard et de Courtils et sans doute contemporaines. La base de la tour ne présente pas la disposition appareillée; c'est un cailloutis assez semblable aux foliations d'une veine de schiste. Une bande peu saillante s'élance, sur chaque face, de la ligne de la première zône pour aboutir sous chacune des ouïes. Le sommet de la tour est moderne, et présente des fenêtres à barres ou croisées. Il faut joindre à ces parties les contreforts de la nef et un autel de pierre[2], et l'on a l'inventaire des parties primitives de cet édifice.

Le XV[e] siècle avait fait du chœur de l'église une œuvre remarquable, comme on peut en juger d'après les vestiges qui restent de cette époque. Une voûte à trois travées recourbait les vives arêtes de ses nervures dont la naissance existe encore. Des fenêtres flamboyantes élançaient leurs meneaux et contournaient leurs tympans. Des vitraux peints voilaient et coloraient le jour. Il y a encore, de ce chœur, un très-beau specimen qui permet à l'imagination de le reconstruire, c'est la fenêtre orientale qui est bien conservée dans son architecture et ses vitraux. C'est une large baie à tracerie prismatique divisée en trois lances trifoliées par deux meneaux, et inscrivant dans son tympan trois cœurs que remplit un vitrail d'un

1 Mss. de M. Guiton de La Villeberge. — 2 Il est dans l'église auprès du maître-autel.

coloris pâle et d'un dessin peu remarquable, mais intéressant par sa composition. Il représente le Jugement dernier. Au sommet de l'ogive est le Père éternel, ayant à ses côtés deux anges sonnant de la trompette. Au-dessous est la Résurrection générale. L'humanité est représentée par des êtres de tout âge et de toute condition qui sortent des tombeaux. Toutes les figures sont nues, et les conditions sont révélées par les insignes de la tête. On reconnaît le roi, la reine, l'évêque, le moine, le chevalier. Le soleil, la lune et une étoile se trouvent au-dessous de la terre, sans doute comme ornement, et s'adaptent au sommet des trêfles des lancettes. Un phylactère en caractères gothiques á été brisé [1]. Cette intéressante fenêtre repose sur une base dallée en talus, et l'angle de son pignon est orné d'une jolie croisette historiée. Sur la face méridionale du chœur est une fenêtre qui reproduit à peu près le style et les formes de la grande. Une autre fenêtre de la même face présente un linteau assez semblable à un trêfle étalé ou ouvert : une autre est en accolade, de sorte que l'on a sous les yeux les trois formes engendrées l'une par l'autre, le trêfle, le trêfle ouvert et l'accolade. Les colonnes torses de l'autel ont appartenu à l'église de Notre-Dame-des-Champs d'Avranches. C'est un grand bonheur qu'on ait sacrifié l'entablement à la fenêtre, à une époque où l'on a tant de fois sacrifié la fenêtre au retable. On remarque au côté de l'autel un fragment de boiserie en style flamboyant dont la grace simple contraste avec le faste et la lourdeur des colonnes. A l'époque du chœur on peut sans doute rapporter une statue qui est

1 Le vandalisme s'est particulièrement exercé sur les vitraux dans l'Avranchin : cette verrière est une des plus intéressantes, quoique ordinaire. Le Mont Saint-Michel a tout perdu sous ce rapport. La plus belle verrière qu'on puisse citer dans l'Avranchin est celle de Martigny, conservée par la Société d'Archéologie d'Avranches qui en a, dans son Musée, un carton fait par M. Lecerf.

sous le maître-autel. Le saint Roch, dont les plaies sont cicatrisées par un ange qui tient une fiole, et la grande sainte Catherine appartiennent à la Renaissance.

La nef est séparée du chœur par un grand arc simple du XVIIe siècle : elle semble en général appartenir à cette époque, comme l'indiquent son portail et sa porte septentrionale. N'étaient ses contreforts romans, elle mériterait peu d'intérêt. Deux devants d'autel attestent le XVIIIe siècle[1]. Les fonts ne se distinguent que par leur énorme masse[2]. La croix du cimetière associe un croisillon rond ou roman à un fût polygonal ou gothique.

L'église de Saint-Cyr de Céaux avait pour patron l'évêque d'Avranches. En 1648, elle rendait 200 liv.[3] En 1698, elle valait 400 liv.; outre le curé, elle avait quatre prêtres ; la taille rendait 1,486 liv., et il y avait 193 taillables[4]. En 1784, cette paroisse renfermait 153 feux, et dépendait de la sergenterie de Pontorson[5].

Les Rogeron étaient seigneurs de Céaux au XVe siècle. Pendant l'occupation anglaise, un Rogeron, avocat, fut conservé dans ses biens par le roi d'Angleterre : « *Le 14 mars* 1420, *expédition du don fait à messire Robert Le Rogeron, avocat, des héritages qui furent à Louise Motet, sa mère, et mandé au bailly de Constantin et vicomte d'Avranches, le laisser jouir*[6]. » Jean du Mezerai Le Rogeron, écuyer, sieur du Mezerai, souscrivit à l'Aveu des biens de l'évêché d'Avranches

1 Ce siècle a laisse partout des devants d'autel, des retables et des fenêtres. — 2 Les fonts sont un des élémens les plus persistans et les plus respectés du passé. — 3 *Pouillé*, p. 4. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen*. — 5 Expilly, *Dict. des Gaules*, Cet auteur met Céaux *au bord de l'Océan*. Le *Guide* de Didot donne à cette commune 35 salines. Le nombre en est bien moins considérable : il n'y en a que trois ou quatre en activité. — 6 *Registre des dons, confiscations, maintenues, etc.*, par Charles Vautier, p. 154.

que Robert Cenalis présenta à François I[er], en 1535[1]. En 1698, les gentilshommes à Céaux étaient les Rogeron[2]. L'église offre quelques pierres tombales écussonnées, l'une avec deux lions, l'autre avec des losanges : celle-ci porte la date de 1587. Une autre porte le nom de Le Bouteillier et la date de 1701. On remarque encore celle de J. Motays, curé de Servon.

Céaux ne renferme ni Manoir, ni Logis ; mais il renferme plusieurs Mès : le Mès-Godefroi, le Mès proprement dit, le Mès-Provôt[3], et le Mès Zeray ou le Mès Hiray.

C'est à Céaux, à la terre du Val-Hubert, qu'est le berceau de la famille Roger Valhubert, d'où est sorti le général dont Avranches s'enorgueillit d'avoir été la mère et la nourrice, et dont elle est fière de montrer la statue.

La Berthaudière est un fief désigné indirectement dans une charte du *Livre Vert* dont nous détachons quelques détails locaux : « *Par devant nos recogneut G. Avenel prestre rector de lygese de Ceax que il aveit vendu a noble monseignour G. de Brac chevalier pour vint livres de tourneis sur une meson o les appartenances assise en la dite parroisse entre la meson Joh. Lacedume et la place Berthaut.* 1307[4]. » Il y a eu une chapelle.

Il est très-probable que Céaux est désigné dans une phrase du Cartulaire du Mont Saint-Michel au chapitre *De perditis hujus ecclesiæ :* « *Abstulit eciam nobis rex Guillelmus villam quæ vocatur Cels quam dedit Sancto Michaeli Nigellus senex quando monachus effectus est..... abstulit eciam forum de Cruce*[5]. » Mais il est plus douteux que cette localité soit désignée par cet *Ycius*, souvent cité dans les chartes de l'abbaye : « *Homo nomine Bayno in villa quæ dicitur Ycius*[6]. » Un his-

1 Mss. de M. Cousin, tom. v. Le Mezeray est un fief de Céaux. — 2 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 3 La commune entière semble n'être qu'une famille : ce sont tous Provost. Un ancien fief s'appelle la Provotière. — 4 *Livre Vert.* — 5 *Cartulaire du Mont*, fol. 103. — 6 Voir au chapitre du Mont Saint-Michel l'histoire de Bain et de son enfant qui renversa le rocher de la cime du Mont.

torien a vu *Huynes* dans ce mot, que la raison étymologique rapproche plutôt de Céaux [1]. Ou le domaine de Céaux revint au Mont Saint-Michel, ou cette abbaye y eut d'autres possessions ; car on lit dans le *Gallia Christiana*, que dans l'année 1452, le 19 février, Guillaume II d'Estouteville et les religieux « *Fidem obligarunt suam regi se daturos hominem viventem et mortuum pro dominio de* Sceaulx *in vicecomitatu Abrincensi* [2]. »

Le prieuré de Céaux nous rappelle de curieux statuts sur la discipline de ces maisons religieuses.

L'illustre abbé Pierre Le Roy fit des réglemens pour les moines détachés comme prieurs dans les prieurés et les cures dépendant de l'abbaye : « *Injonctiones per nos Petrum Regem factæ commonachis nostris commorantibus in prioratibus nostris.* » — « Nous vous enjoignons de réciter toujours avec vos prières l'office divin et les heures canoniales, de dire vos messes dans vos églises, d'observer la modestie et la sobriété : l'ivresse est la source de tous les vices : « *Ebrietas omnium viciorum radix.* — » Nous vous défendons d'entrer dans les cabarets soit de ville, soit de bourg, pour y boire.... De jamais sortir de l'enceinte des prieurés sans permission des prieurs, si ce n'est pour cause de récréation dans le domaine des prieurés — *in domaniis prioratuum.* — Si les prieurs sont absens ne passez jamais l'enceinte surtout de nuit ; si quelque raison forte et juste vous porte à le faire, faites-vous accompagner d'un serviteur, et toujours avec l'habit religieux. Que les prieurés soient fermés au plus tard à l'heure du couvrefeu — *non ad tardiùs horâ ignitegnii* [3]. — »

Céaux qui avait autrefois trente-cinq salines [4], n'en a plus que trois ou quatre, et ne conserve sur ses mondrins que quelques

1 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, IXe chap. — 2 *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 529. — 3 Mss. n° 14. — 4 On disait autrefois qu'une saline valait une terre.

débris et pour ainsi dire le squelette des anciennes. Ces vestiges délabrés qui se trouvent sur tout le littoral, rappellent une époque plus prospère. Les salines s'en vont : efforçons-nous donc, en les décrivant, d'en conserver le souvenir [1].

Les côtes de la baie du Mont Saint-Michel sont bordées de salines. Assez nombreuses autrefois, comme on peut le voir sur la carte de Cassini, elles ont considérablement diminué ; mais il y en a encore assez pour donner à ce littoral un aspect original, et les faire ressembler à des lignes brisées de bastions et de redoutes ; seulement leurs monticules de sable ou *mondrins* se détachent par leur blancheur sur le fond plus terne de la grève et le fond noircissant de la campagne. Comme la saline est un des élémens du paysage et un des édifices les plus originaux et les plus antiques de ce rivage baigné par les eaux douces et les eaux salées [2], sa description n'est peut-être pas sans intérêt. Son antiquité est attestée par une ancienne charte dans laquelle un seigneur de Verdun dit : « *Meum sal de Verdun* », saline d'une terre du Val-Saint-Père, qui appartient encore à un de ses descendans [3]. Dans une charte de l'abbaye de Cérisy, G. de Monfichet fait don de *duas salinas* [4].

1 Au siècle dernier (en 1758), un savant, membre de l'Académie des sciences, M. Guettard, écrivit une description des salines de l'Avranchin, p. 99. — 2 Il serait besoin d'un mot spécial pour représenter les embouchures des grandes rivières, et en particulier des trois qui débouchent dans la baie du Mont Saint-Michel. On aurait le nom local de Vey, *vadum*, appliqué au Petit et au Grand-Vey ; mais Tacite offre un mot excellent, *Æstuarium*, un *estuaire*. Ce grand génie, qui peint avec une précision colorée, pittoresque comme la poésie, exacte comme l'algèbre, a représenté admirablement les *Æstuaria* : « *Latius dominari mare, multùm fluminum hùc atque illùc ferre, nec littore tenùs accrescere aut resorberi, sed influere penitùs atque ambire, et jugis etiam atque montibus inseri velut in suo.* » — 3 La terre des Landelles. — 4 *Essai historique sur Bayeux*, par M. Pluquet,

La saline est une cabane ou plutôt une hutte, comme celle du Lapon. Quatre murs, souvent d'argile, portent une charpente couverte de chaume. Le toit est percé de deux trous ou *ballons* par où s'évapore la fumée. Le saunier est enfumé comme le sauvage, et il est proverbial de dire :—*Fumer comme une saline.* — Il n'y a qu'une porte, sur laquelle la douane a appliqué le numéro d'ordre, et en face de laquelle veille avec son manteau gris le douanier, argus infatigable de cette industrie si nécessaire et qui devrait être si libre. La hutte des sauniers, quelquefois appelée *Anerie*, est à deux pas des *mondrins*, ou amoncellemens de sable, qui donnent l'élément même de l'industrie. Le mondrin se compose de deux parties : le sable lavé et rejeté, et le sable vierge. Le sable vierge entassé sur une aire d'argile appelée *Aireux*, foulé avec des pelles de bois dites *Battes*, souvent couvert au-dessus d'une couche argileuse, porte le nom de *Moucé*, ou simplement *Sablon.* Une caisse en bois assez semblable à l'*amer* des pressoirs, et appelée *Fosse*, reçoit le sable vierge, sur lequel est versée, avec des seaux dits *Tines*, l'eau qui le dessale. Cette eau, qui est la matière même du sel, sous le nom de *Brune*, est conduite par un canal de bois ou branche d'arbre creusée, dite *Noc*, ou plus souvent *Anche*, dans des tonneaux qui servent de réservoirs. Là elle est essayée avec un instrument primitif que l'on appellerait aujourd'hui un *Brunomètre*, mais dont le nom populaire est un *Essai.* Plus la brune est chargée de sel, plus les boules de plomb et de cire que renferme cet instrument flottent et nagent. La brune est puisée dans le tonneau, à l'aide d'un seau appelé *Puisoux*, c'est-à-dire Puiseur ou *Plongeoux*, c'est-à-dire Plongeur. Des vases en plomb, appelés *Plombs*, sont placés sur des fourneaux en terre, au-dessus desquels est posé un pied d'arbre où sèche

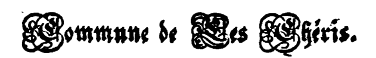
p. 212. La tangue est désignée sous son nom dans les Roles de l'Échiquier : « *Adam de Portu deb.* 36 *l. de Tanga*, » Stapleton, tom. II, page 299.

le menu bois qui alimente les fourneaux : ce bois est appelé *Fumerot.* L'eau puisée par le puisoux est versée dans le plomb, où l'évaporation la réduit en sel. Quand l'eau salée bouillonne et écume, on l'*ébrue*, c'est-à-dire on en tire la *broue*, ancien nom de l'écume. Le sel est enlevé du plomb avec une pelle de bois et déposé dans un angle de la saline dite le *Gainier* ou *Grenier*. Comme les plombs se débordent sur le feu, ou que leurs rebords s'abattent, il y a une pierre plate appelée la *Borderesse* ou *Bordoire*, sur laquelle on relève leurs bords. On dit que cette pierre sale et noire est la maîtresse de la saline, et qu'il faut l'embrasser quand on entre : la figure des hôtes de céans prouve leur politesse excessive. Un pic en fer appelé *Pihouet*, c'est-à-dire *Piquois*, sert à crever les *sourbaudeurs*[1] ou *éclairs*, éclats du fond des plombs qui, en se soulevant, déterminent sa fusion. Dans un des angles est le *moule aux plombs*, avec la timballe où le métal se liquéfie : et dans l'autre deux lits tout de paille, liés avec des harts de bois, où couchent les surveillans de la saline, c'est-à-dire les *Boidrots* et les *Boidrotes* dont la figure noire, avec leur case, fait croire à une habitation de nègres d'Afrique.

C'est dans ces salines que se fomenta cette fameuse révolte qui éclata sous Richelieu, appelée *révolte des Nu-Pieds*, qui courut comme une traînée de poudre dans toute la Normandie, et qui ne fut comprimée que par les trois mille hommes de Gassion et les sévices du président Séguier[2].

1 La plupart de ces expressions techniques, généralement pittoresques et bien faites, n'ont pas besoin d'explication. Celle-ci nous semble dériver de ce verbe *sourdre*, si utile et si abandonné, dont nous avons retrouvé des dérivés, les *Sourdans*, la *Sourderie*, la *Sourdière*, qui peignent un sol marécageux soulevé par une eau cachée. — 2 Voir M. Laisné, l'historien de la partie avranchinaise de la *Guerre des Nu-Pieds*, et, pour l'ensemble, l'*Histoire du Parlement de Normandie*, par M. Floquet. Les noms de guerre étaient empruntés à l'industrie des

III.



Ex dono episcopi Ricardi decimam molendini de Charis.

(Livre Vert, XIIe siècle.)

Dans la paroisse des Chéris, le seigneur commandeur de Villedieu possède les fiefs de l'Ulagrie et Rue-Morin, sur l'un desquels fiefs est assise l'église paroissiale, dont il est le seigneur honoraire.

(Terrier de la Commanderie de Villedieu-lèz-Sault-Chevreuil.)

Sanctus Medardus et Gildardus des Cherits.

(Mss. des Synodes. 1597.)

La commune des Chéris se présente sous la forme d'un arc dont la courbe est formée par la jolie rivière d'Oir et celle de Choisel. La rivière de Beaulinge, qui part d'au-

salines. Un prêtre s'intitulait le *colonel les Mondrins* : l'un s'appelait *Boidrot*, l'autre les *Plombs*. Une proclamation fut affichée et lue en chaire par les curés qui n'osèrent résister : « *De par le général des Nu-Pieds, il est ordonné aux habitans de cette paroisse, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de se fournir d'armes et de munitions de guerre pour le service du roi et pour le maintien de son état, et ce, sous quinzaine, pour, au premier commandement dudit seigneur, se rendre en bon ordre et équipage au lieu qui leur sera assigné pour la défense de la patrie op-*

près de la Chapelle de Pierres-Aubes[1], la traverse en entier et va se jeter dans l'Oir. Sous le rapport du relief, cette commune consiste en un plateau dessiné en arc, couvert de deux bois assez considérables, dont l'un, le bois Avenel, rappelle une des plus illustres familles du pays[2].

Les Chéris, quelquefois les *Chérils*, est latinisé dans M. Cousin[3] en *Cheriltia*, comme Vernix en *Verniltia*, comme Courtils en *Curtiltia.* Comme ces deux dernières formes sont fausses, et purement d'imagination, on peut supposer que la première n'a pas plus de valeur : d'ailleurs elle ne se trouve pas dans les chartes. L'origine du nom des Chéris est fort obscure, et les noms qui en approchent, les Cerisy, les Cerisay, les Cherisy ne jettent pas beaucoup de lumière sur sa signification. Nous soupçonnons que ce mot se rattache à l'analogie générale des noms locaux de l'Avranchin, et qu'il cache un nom propre normand. Il n'y a rien dans le *Do-*

primée par les partisans et les gabeleurs. Enjoint aussi de ne souffrir aucun traître dans leurs paroisses, sans en avertir ledit seigneur ou quelqu'un de ses officiers en prompte diligence. A faute de ce, les délinquans seront pris et punis comme les monopoliers ; et aux curés et vicaires de faire lecture des présentes. Donné en notre camp, les calendes du mois d'août, et scellé du sceau de nos armes, par mondit seigneur,

Les Mondrins. »

1 *Petræ albæ* en Chalandrey. — 2 « *Des Biarz i fut Avenals,* » dit Rob. Wace. Vincent de Beauvais, dans son *Speculum Historiale*, dit que Herold Avenel fut le premier de cette famille qui vint en Normandie avec Rollon, ainsi que les Paynel, les Tesson, les Giffard. Osmellinus, *qui cognominabatur Avenellus*, signa une charte de 1060. Dans une charte de 1082, G. Avenel des Biards donna l'église de Vezins au prieuré de la Couture. Nous ne suivrons pas plus loin la suite de cette famille, dont un brillant rameau s'implanta en Angleterre, et dont l'opéra de la *Dame Blanche* a rendu le nom populaire en France. Nous renverrons à l'excellente généalogie de MM. d'Anisy et Sainte-Marie. — 3 Nomenclature de 1735.

mesday de bien satisfaisant ; seulement il y a dans la liste des propriétaires du temps du roi Edouard, un *Chericus*, Chéric, dans le comté de Suffolk.

A l'extrémité d'un promontoire, baigné par le Beaulinge, se projette le cimetière des Chéris, sur un ravin rongé par les voitures et les pluies. L'humble portail de l'église, avec sa vieille ogive, et la lancette bouchée qui la surmonte, avec ses deux statuettes vermoulues, est ombragé par un if antique. Avec la nef et la croix du cimetière, il représente les parties antiques de l'édifice [1] ; mais aucun caractère architectural ne permet d'en préciser l'époque. Le chœur et les transepts sont récens. La croix du cimetière est formée d'un fût arrondi avec des nœuds, et d'un croisillon polygonal. Cette église frappe à l'extérieur par sa simplicité et sa misère. Ces murs vermoulus, couverts de ces lichens, qui sont les cheveux blancs des pierres, cachent un intérieur moderne brillant, lavé, peinturluré, d'un pénible contraste. Ce qu'il présente de plus remarquable, c'est le grand nombre et la variété des tombes qui pavent la grande allée, tombes de prêtres, de guerriers, de seigneurs, couvertes de croix et de calices, d'épées et d'écussons. Une de ces croix est historiée [2] ; une croix de Jérusalem, entourée d'un cercle perlé [3], est encastrée dans un des murs du chœur. C'est celle du commandeur de Villedieu. Quelques pierres sépulcrales ont la forme antique du cercueil [4]. Un devant d'autel

1 On peut y joindre les fonts qui sont brisés, et un autel ou table de granit. — 2 Elle a été dessinée par un de nos élèves, M. R. — 3 Assez semblable à la croix perlée, au grenetis des monnaies mérovingiennes. — 4 Naturellement le cercueil ou le sarcophage doit se modeler sur ce qu'il renferme, comme l'habit sur le corps. Les sarcophages ont la forme d'un cône tronqué, comme le cercueil. Le couvercle, et par suite la dalle sépulcrale ont dû recevoir la même forme : telle est celle de Juilley. Plus tard, c'était déjà une décadence, la dalle tumulaire fut un carré long : aujourd'hui c'est une table ou carré presque parfait : on veut éloigner autant que possible l'importune image du cadavre.

brille des arabesques végétales du XVIII[e] siècle, ayant au milieu une jolie madone dans un ovale de fleurs. La tour est basse et repose sur des poutres et des madriers qu'on voit à l'intérieur.

Auprès de l'église est une maison ancienne, à laquelle ses cintres, ses contreforts, donnent un caractère religieux : c'est la maison curiale, ancienne demeure des *curés blancs* [1] ; car l'église était un prieuré de Montmorel [2].

En 1648, l'église des Chéris rendait 200 liv. [3] En 1698, M. Foucault écrivait : « Les Chéris, paroisse où il y a 118 familles et 700 personnes. Louis de Pierrepont, écuyer, en est le seigneur, et l'abbé de la Luzerne présente au bénéfice [4]. » Les Oilliamson y furent aussi seigneurs [5]. En 1522, dans l'Impôt royal, l'église paya 10 liv. [6]

Entre les deux bois est le Plantis, manoir avec une chapelle, auquel on arrivait autrefois par trois belles avenues ou *chasses*, une de châtaigniers, une de chênes, une de hêtres [7]. Il n'y a plus qu'une habitation ordinaire, la Cour ou Ferme conserve seule quelques traces d'ancienneté. Un autre fief s'appelle le Bardé : aussi l'église paroissiale renferme-t-elle les chapelles du Bardé et du Plantis.

Le chapitre de la cathédrale d'Avranches avait la dîme du moulin des Chéris : « *Ex dono Ricardi episcopi* [8] *decimam molendinorum des Charis* [9]. »

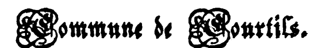
Une bulle du pape Luce fait mention de la concession à l'église d'Avranches de la dîme des moulins des Chéris et de Chantereine [10].

1 Par opposition aux prêtres noirs, qu'ont les paroisses depuis la Révolution. — 2 C'est-à-dire *prieuré-cure*. — 3 *Pouillé*, p. 6. — 4 C'est une erreur, c'était l'abbé de Montmorel. — 5 Voir l'article des Cresnays. — 6 Mss. de l'Assiette. Richard de Pierrepont se soumit au roi d'Angleterre. Ch. Vautier, p. 122. — 7 Marquées dans Cassini. — 8 Richard de Subligny, qui *cathédra* de 1143 à 1154. — 9 *Livre Vert*, p. 9. — 10 *Privilegium Lucii papæ*, en tête du *Livre Vert*.

« Dans la paroisse des Chéris, le seigneur commandeur de Villedieu possède les fiefs de l'Ulagrie et Rue-Morin, sur l'un desquels fiefs est assise l'église paroissiale dont il est le seigneur honoraire, sur ce qu'il appert par un procès-verbal et par les armes de l'ordre apposées en relief sur une pierre qui est dans le chœur du côté de l'Evangile [1]. »

Les Chéris dépendaient de l'Election de Mortain et de la sergenterie de Corbelin. On y comptait 100 feux en 1764 [2].

IV.



Commune de Courtils.

Ex dono Ricardi episcopi ecclesiam de Cortiz cum omnibus pertinenciis suis assensu Hugonis et heredum ejus.

(Privilegium Lucii papæ.)

Le baron de Coulonces, etc., saillirent de Pontorson et vinrent recontrer ès grèves de la mer, en un lieu appelé Bas-Courtils, sur les bords de la Guintre près le pont, le seigneur de Scale, avec grande compaignie d'Anglais.

(Guillaume Gruel, *secrétaire du Connétable de Richemont.*)

Comme Céaux, Courtils est divisé en deux parties par la configuration et la nature du sol, division d'ailleurs consacrée par les dénominations de Haut-Courtils et de Bas-

1 *Terrier de la Commanderie de Villedieu-lèz-Sault-Chevreuil*, aux archives de la mairie de Villedieu. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*, avec

Courtils. Sur le point culminant, position admirable d'où l'on embrasse tout le cercle de l'horizon, s'élève l'église surmontée d'un télégraphe. La forme générale est celle d'un arc dont la Guintre et le ruisseau Besnier dessinent la courbe, et dont la ligne des grèves représente la corde, sur laquelle le cap Torin, entaillé par les eaux, figure l'extrémité inférieure d'une flèche au repos. Courtils est séparé de Céaux par le ruisseau du Pont-Besnier, et de Précey et de Huynes par un cours d'eau plus considérable, appelé à son embouchure, au Pont-à-l'Anguille, de l'ancien nom de Guintre, ou *Grunta*, qui se trouve dans les manuscrits du Mont Saint-Michel [1], et qui d'ailleurs s'applique dans le pays aux embouchures *liseuses* des ruisseaux des grèves. La ligne de la côte, ou Barre de Courtils, dentelée et bastionnée de salines et de *mondrins*, est beaucoup plus projetée dans la grève qu'autrefois, et cet empiètement forme un sol artificiel. — *Urges summovere littora parùm locuples continente ripâ* [2]. — Cette ligne était marquée par un mur ou môle, solidement cimenté, épais de plus d'un mètre, qu'on retrouve partout, derrière les *mondrins*, depuis le Pont-à-l'Anguille jusqu'à Torin. On appelait cette digue maçonnée *Chaîne du Port*. Ce nom de port, qui s'applique à toutes ces criques amphibies, désigne ici l'anse qui creuse légèrement les terres sous Bas-Courtils, et dont Torin et la Butte-Hamon sont les points extrêmes et les caps principaux. Ce cap, en s'élançant vers le Grouin-du-Sud, ferme pour ainsi dire l'avant-port de la baie, et y forme la seconde barrière de l'Océan. Du côté des terres, s'arrondit un vaste bassin, immense amphithéâtre d'une rotondité parfaite pour le spectateur placé sur les grèves.

la note suivante : « Cette paroisse est située à quelque distance de la rivière d'Oir, à 2 lieues sud-est d'Avranches, et à 4 lieues ouest de Mortain. »

1 *Livre des Constitutions*, Mss. n° 34. — 2 Hor. Carm. lib. II, ode XV.

Ce cap de Torin a une certaine importance orographique : c'est le dernier contrefort, et pour ainsi dire l'extrémité du rebord du bassin de la Sélune qui avec la Vire embrasse tout le département de la Manche : au-delà de ce rebord commence le bassin de Sélune et Arguenon qui se dirige vers Saint-Malo et Cancale[1]. Il mérite encore d'être signalé comme station botanique[2], où s'associent les plantes terrestres, fluviatiles et maritimes, comme au Grouin-du-Sud[3]. Les vases et les lises sont semées de *Salicornie maritime* ou *Criste-marine*[4], de *Soude*[5], *d'Anserine maritime*[6], de *Statice*[7]. Dans les sables et sur le rivage végètent les *Plantains maritimes* et *Corne de Cerf*[8], le *Glaux* et la *Bette maritime*[9], de nombreuses *Arroches*[10], l'*Anserine glauque*[11], l'*Arenaire moyenne*[12], le *Troscart maritime*[13], et une légumineuse rare, le *Trèfle rude*[14]. Aux flancs décharnés des rochers schisteux se balancent les touffes du *Glaucium jaune*[15], le *Chrithme maritime*[16], la *Corotte hispide*[17], le *Silène maritime*, le *Cakile maritime*. La surface du cap, qui avec le cap opposé présente peut-être les seules plaines un peu étendues de l'arrondissement, offre le *Panais cultivé*[18], le *Melilot des Champs*[19], la *Jacée sca-*

1 Ces rameaux se rattachent au système alpique dont ils sont les extrémités. *Orographie de l'Europe*, par Louis Bruguière, 1830. — 2 Et mériterait d'être noté sur les cartes avec le signe particulier qui veut dire : lieu fertile en simples curieux, selon l'expression de La Martinière au mot Cartes. — 3 Voir l'article de Vains. — 4 *Salicornia herbacea*. — 5 *Salsola kali*. — 6 *Chenopodium maritimum*. — 7 *Limonium, Oleæfolia, Armeria*. — 8 *Plantago maritima*. — 9 *Glaux* et *Beta maritima*. — 10 L'*Atriplex portulacoides* entre autres. — 11 *Chenopodium glaucum*. — 12 *Arenaria media*. — 13 *Triglochin maritimum*. — 14 *Trifolium scabrum*. — 15 Vulg. *Bec de Corlieu* ou de *Courlis*, ou *Pavot cornu*. — 16 Vulg. *Percepierre*. — 17 *Daucus hispidus*. — 18 *Pastinaca sativa*. — 19 *Melilotus arvensis*.

bieuse[1], les *Panicauts*[2], la *Jusquiame noire*[3], la *Sauge à feuille de Verveine*[4], le *Silène à cinq taches*[5]. Les fossés qui coupent l'isthme de Torin offrent encore des végétaux propres ou peu communs : la *Phléole des sables*[6], le *Vulpin bulbeux et géniculé*[7], le *Polypogon de Montpellier*[8], la *Rottbolle courbée*[9], le *Scirpe épingle*[10], le *Rubanier rameux*[11], le *Samole de Valerand*[12], la *Véronique mouron*[13]. Sur la ligne du flot et des épaves, la *Zostère* de la mer se mêle à la *Grenouillette* des rivières.

Ce cap fut un des points de la dernière triangulation de l'habile hydrographe, M. Beautemps-Beaupré, il y a quelques années[14].

Cortis ou *Curtis* est un ancien mot d'où est dérivé le mot actuel de Courtils, enceinte, jardin : c'est à peu près le sy-

1 *Jacea scabiosa*, vulg. *Marfoulon*. — 2 *Eryngium maritimum* et *campestre*. — 3 *Hyoscyamus niger*, vulg. *Hennebanne*, deux mots anglais qui signifient *poison de la poule*. — 4 *Salvia verbenacea*. — 5 Nous ne l'y avons pas trouvé ; mais M. de Gerville l'indique dans les sables de la baie du Mont St-Michel, et M. de Brebisson dit qu'il l'y admet d'autant plus volontiers qu'il l'a trouvé un peu plus loin sur la côte de Cancale. Voir le Catalogue des Plantes du département, par M. de Gerville, dans les *Mémoires de la Société Linnéenne*, et la *Flore de Normandie* de M. de Brebisson. — 6 *Phleum arenarium*. — 7 *Alopecurus bulbosus* et *geniculatus*. — 8 *Polypogon Monspeliense*. — 9 *Rottbolla incurvata*. — 10 *Scirpus acicularis*. — 11 *Sparganium ramosum*. — 12 *Samolus Valerandi*. — 13 *Veronica anagallis*. — 14 Du cap Torin, on peut contempler la mer sous ses divers aspects, le calme, l'azur, l'écume, que Alcman appelle *la fleur des vagues*, les îles, les rivages, et l'on pense à ces belles Néréïdes d'Hésiode, dont les noms expriment les divers accidens de cette mer mobile et changeante, *Galené*, le calme, *Glaucé*, l'azur des flots, *Cymopolia*, la blancheur de l'écume, *Cymothoé*, la fuite des vagues, *Nesæé*, la mer semée d'îles, *Actæé*, la mer et ses rivages, *Eulimené*, les ports tranquilles. Ces vivantes personnifications sont bien loin des froides abstractions des modernes.

nonyme du mot normand *Haia*[1]; c'est de lui qu'est dérivé notre mot normand *Cour*, qui signifie ordinairement la ferme d'une habitation seigneuriale : dans le nord du département il y a peu de communes qui n'aient leur *Cour* au nom de laquelle on ajoute le nom communal. Ce mot était en plein usage au commencement du XIe siècle, comme nous le voyons dans le célèbre acte de mariage, par lequel le duc Richard III dota en 1026 la princesse Adèle, acte qui est trop local, et trop convenable à notre sujet pour que nous n'en citions pas des fragmens... « *Concedo Curtem de Ver, super fluvium Senæ, et super eumdem fluvium Curtem quæ appellatur Cerencis... Concedo Curtem supra mare, quæ dicitur Agon, et eam quæ dicitur Valangias... cum Curte quæ dicitur Moïon*[2]. » Nous croyons donc que le nom communal de Courtils dérive du *Cortis* de la langue romane normande, et qu'il signifie la même chose que *Haia*, la Haye, nom si commun d'ailleurs. Aussi les anciennes chartes des XIIe et XIIIe siècles écrivent-elles *Cortis*[3]. Et de même que ce mot a formé *Curtile, curtillum, Cortillagium, curtillum*, aussi l'orthographe du nom communal s'est modifiée et la leçon *Courtils* est-elle exacte et conforme à l'étymologie[4].

1 Voir l'article de Saint-Jean-de-la-Haize. Aussi MM. d'Anisy et de Sainte-Marie traduisent-ils, dans leurs *Recherches sur le Domesday*, le mot *Haia* par *Courtil*. — 2 *Apud Acheri spicilegium*, et dans l'*Hist. Eccl. de Norm.*, tom. II, p. 81-82. — 3 Voir les chartes ci-dessous. — 4 Il y aurait une refonte presque universelle à opérer dans les noms communaux, singulièrement défigurés dans l'orthographe administrative. Nous savons qu'il y a prescription, et que d'ailleurs il serait difficile de reformer ces noms avec une rigueur mathématique. Cependant, il y en a quelques-uns horriblement mutilés, et dont l'origine est certaine : ainsi, *Tripehou* pour *Tribehou*, *Mesnil-Veneron* pour *Mesnil-Gueneron*, *Remilly* pour *Romilly*, *Troisgoths* pour *Tregoz*, le *Tronchet* pour le *Tronquet*, *Orglandes* pour *Oglandres*, *Carquebut* pour *Querquebut*.

L'église de Saint-Pierre de Courtils remonte à une époque ancienne : elle existait au moins au XIIe siècle, puisque Richard de Subligny, qui *cathédra* depuis 1142 jusqu'à 1153, la donna au Chapitre. La construction primitive ou du moins romane a laissé quelques témoins. Les trois premières zones de la tour sont romanes ; quatre lancettes cintrées et l'appareil des angles appartiennent à cette époque : l'intervalle a été rempli par un cailloutis peu solide ; mais la maçonnerie primitive se révèle très-bien dans la base de l'église. Un couronnement en larges dalles, percé de fenêtres barrées trilobées, a été ajouté à la tour vers le milieu du XVIe siècle, et renferme la sonnerie et supporte le télégraphe. Après les vestiges romans, les contreforts sont les parties les plus anciennes, si elles ne sont contemporaines. La fenêtre orientale a été bouchée : elle doit appartenir au XVe siècle, ainsi que le transept septentrional. Le porche, adossé à l'ouest, est dans une position remarquable : il est beaucoup plus bas que la nef à laquelle on monte par cinq degrés. Large, bordé de siéges de pierre, il s'arrondit en un grand cintre plat sans base ni chapiteaux, et sa voûte est en bois. Le portail, arc surbaissé, à chambranle basée et chapitée, offre le type Tudor, et date du XVIe siècle. Dans cette église, on n'a pas encadré le Mont Saint-Michel dans le portail, comme on le remarque à Saint-Quentin et à Vergoncey, ce qui produit une intéressante perspective : on peut bien l'apercevoir de dessous sa voûte, mais il est un peu masqué par les maisons, à la gauche du spectateur. Dans la chapelle latérale, on remarque un écusson porté par deux anges, dont les fleurs de lis ont été grattées : au-dessous de ce symbole aboli on a écrit le chiffre de 1793. Auprès est une grande statue de pierre, mutilée, en habits pontificaux. Il n'y a rien à dire du maître-autel, sinon qu'il est horriblement brillant. Ce qu'il y a de plus curieux dans l'intérieur de l'église, ce sont deux inscriptions taillées en relief dans la sablière, et deux médaillons en bois. La première est un hiéroglyphe très-difficile à lire : la seconde laisse lire les mots suivans : « Par Macé du

Breil fut parfaicts ce mesrain capable communs fut dit paié et satifet. » Sur l'autre, on voit deux cœurs et les deux clés en sautoir du patron saint Pierre. Les deux médaillons représentent un vieillard barbu et casqué, et une femme vêtue à la Marie-Stuart, c'est-à-dire avec le béguin, les bouffantes aux épaules, le corsage en cœur. Il est probable que ce sont les portraits du donateur du *mesrain*, ou des bienfaiteurs de l'église.

En 1648, cette église valait 100 liv.[1] En 1698, elle valait 300 liv.; il y avait deux prêtres outre le curé; la taille était de 864 liv., et le nombre des taillables de 148[2]. En 1764, la paroisse comptait 125 feux[3].

La grange décimale, toute défigurée, est non loin de l'église, près d'une antique maison cintrée dont on attribue la construction aux Anglais, selon l'usage général du pays pour l'origine des antiquités.

1 *Pouillé.* — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 3 Expilly, *Dict. des Gaules.* Voici la note de Courtils dans cet ouvrage : « Ce village est composé de deux espèces de hameaux, qui sont situés au bord de la baie du Mont Saint-Michel. On y fait beaucoup de sel blanc. C'est presque toujours de Courtils que l'on part pour aller à pied au Mont Saint-Michel, parce que c'est le passage le plus ferme sur les sables. Il n'y a que deux petites lieues de traverse. On prend ordinairement le temps de la morte-eau, parce que, dans ce temps-là, le reflux de la mer ne monte pas, ou ne monte que très-peu sur le sable du Mont Saint-Michel. » Le *Guide pittoresque du Voyageur en France* donne à Courtils 733 habitans et 40 salines. C'est la partie du littoral où règne la plus grande activité dans l'industrie salifère. Vers le milieu du siècle dernier s'éleva entre les religieux du Mont Saint-Michel et les fermiers un différend relatif aux franchises de l'Abbaye, établies par le roi d'Angleterre, Henri II, pour toutes les denrées tirées des ports de France et d'Angleterre. Les fermiers voulaient que les denrées tirées de la côte fussent déclarées à Courtils, etc. Au XIIe siècle, Raoul de Fougères donna : « *Apud Cortiz dec. salis totius reditus.* » G. Christ. app.

Il y avait dans le village de Bas-Courtils une chapelle de Saint-Etienne dont on a fait remonter la fondation au xe siècle[1], et qui était desservie par les religieux de Rillé ou de Fougères, qui avaient la mitoyenneté de l'église paroissiale. Il n'en reste plus de vestiges : quelques vieillards se souviennent d'en avoir entendu parler, et en indiquent l'emplacement dans le champ du Parquet, au bord de la route qui conduit à la tanguière de Bas-Courtils ; on y a trouvé des ossemens. Ainsi, entre les églises qui bordent la côte s'interposaient d'antiques chapelles, détruites ou abolies, le prieuré de Céaux, la chapelle de Courtils et celle d'Ardevon, comme les stations fréquentes du pèlerinage au Mont Saint-Michel.

L'église de Courtils appartenait par moitié au chapitre d'Avranches et au chapitre de l'abbaye de Rillé de Fougères. Plusieurs actes du Cartulaire de l'évêché d'Avranches sont relatifs au don de ce bénéfice, et aux contestations auxquelles il donna lieu entre les deux chapitres.

Cette église fut donnée au chapitre d'Avranches par Richard de Subligny, au milieu du XIIe siècle, d'après l'abandon de Hugues de Courtils. On n'a pas la charte de donation[2], mais la concession est constatée par un article du privilége du pape Luce[3] : « *Ex dono Ricardi episcopi ecclesiam de Cortis cum omnibus pertinenciis suis assensu Hugonis et heredum ejus.* »

Dans le même siècle, l'archevêque de Rouen fit confirmer ce don par le clerc Robert, fils du donateur, comme le prouve la charte suivante :

« *Rob. Dei gratia Rothomagi archiepiscopus dilectis filiis Roulando*[4] *Abrinc. decano et W. thesaurario salutem gratiam et benedictionem. Constitutus in nostra presencia Ro-*

1 M. Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel*, chap. x. — 2 Il y en a quelques expressions dans la charte du fol. 13. — 3 *Privilegium Lucii papæ*, en tête du *Livre Vert*. — 4 Ce doyen est cité dans le *Gallia Christiana* dans la liste de *Aliquot decani*.

bertus de Cortis clericus coram nobis et multis aliis tactis sacrosanctis Evangeliis juravit et ecclesiæ Abrincensi et canonicis super ecclesia de Cortis fidelitatem de cetero observaturum nichilque in jure advocationis predicte ecclesie in annua reclamaturum et pensionem v solid. andeg. prefatis canonicis aut eorum arbitrio annuatim reddituram. Inde est quod vobis mandamus et precipimus quod nostra freti autoritate prescripte ecclesie possessionem inducatis et nomine canonicorum Abrincensis ecclesie pacifice possidere faciatis.... Valete in Christo...[1] »

Le même prélat confirma encore cette concession par la charte dont voici la substance : « *Universitati vestræ per presentia scripta duximus significandum nos vidisse et diligenter inspexisse cartam felicis memoriæ Ricardi quondam episcopi de donatione patronatus ecclesie de Cortis quem Hugo de Cortis et Robertus filius ejus et heres Deo et canonicis et sancto Andree dederunt in perpetuam elemosinam in hæc verba....*[2] *Confirmavimus hanc pretaxatam donationem*[3]. »

Jusqu'ici il n'est pas question du partage avec l'abbaye de Rillé ; il n'en est fait mention que dans une charte ultérieure du Chapitre de Fougères, qui peut être du XIII[e] siècle. Un différend s'éleva entre les deux Chapitres et il s'arrangea à l'amiable par la concession de la mitoyenneté, comme le témoigne cette charte[4] : « *Universis abbas et conventus Fulgeriensis.... Noverit universitas vestra quod controversia quæ erat inter nos et Capitulam Abrincense super ecclesiam de Curticiis est hoc modo sopita : canonici Abrincenses medietatem ejusdem ecclesiæ de Curticiis et omnium ad eam*

1 *Livre Vert*, les premiers folio. — 2 Ce sont les termes de la charte primitive. — 3 *Livre Vert*, fol. 13. — 4 Nous n'exprimons pas des chartes que nous citons tout le sens qu'elles renferment : nous laissons au lecteur intelligent le soin d'en saisir les allusions, la portée historique et morale, la poésie, etc.

pertinentium nobis in perpetuum concesserunt; nos vero eisdem canonicis Abrincensibus in perpetuum concessimus medietatem omnium decimarum et omnium quæ habebamus in prescripta proechia excepta decima denariorum domini Fulgeriensis et exceptis tribus acris et virgatam terre de elemosina Hamonis de Cortis[1]. » Le différend se renouvela encore et fut arrangé par-devant Guillaume, évêque d'Avranches, et Robert, chantre de Coutances, à la condition que les chanoines de Fougères paieraient à ceux d'Avranches cinq sous angevins[2]. Au XIIIe siècle, Warinus de Poterel renonça à tout droit sur cette église, cédée par ses aïeux.

Il y a peu de renseignemens sur la série seigneuriale de cette paroisse, qui d'ailleurs ne renferme ni manoir, ni logis, ni château[3]. Il est certain que ce Hugues de Courtils, qui avait le patronage de l'église au XIIe siècle, était le seigneur. Son fils Robert était clerc. Ce Hugues, qui donna l'église vers 1150, vivait-il encore en 1180? C'est qu'en cette année figure un Hugues de Courtils sur les Rôles de l'Echiquier : « *Hug. de Cortilz deb. dec. marc. arg. p. recogn. versus frem suum*[4]. » Dans une charte du milieu du XIIe siècle, Hamelin

1 *Livre Vert*, p. 28. Dans cette charte le nom primitif de Cortis, encore accolé au nom de Hamon, est changé en Curticiis : c'est une altération. Pour confirmer notre étymologie, nous devons dire qu'il y a un très-grand nombre de localités qui ont le mot *Cortis* pour radical; nous citerons les suivans comme les plus transparens : Courtevroust, *Cortis Ebrulfi*, double localité en Brie, Courthierry en Champagne, Courtivon en Bourgogne, Courtaumer, *Cortis Audemari*, deux localités en Normandie, Courvadon en Normandie, Courlevêque, Courmartin en Bourgogne, Courneuve dans l'Ile-de-France, le Court, la Court, la Courte, etc. Il y a plusieurs Curtil. — 2 *Livre Vert*, fol. 32 et 33. — 3 A moins que le château de la Bretèche, qui est en Servon, mais contigu à Courtils, n'ait fait partie de cette paroisse. Il y a un manoir insignifiant à Bas-Courtils. — 4 *Magni Rot. de Scaecario*, édit. par Stapleton, t. 1er, p. 22.

de Cortilz est souscrit[1]. Au XIII[e], le seigneur était Guarin de Poterel. Nous n'avons point de noms pour les siècles suivans, et nous arrivons à 1754, où nous trouvons comme seigneur de Courtils et de Servon M. Baillon, sénéchal de Rennes[2].

Placé comme une sentinelle avancée en face du Mont Saint-Michel, Courtils a dû être le théâtre de quelque événement militaire, ou le point de départ de quelque expédition. Les histoires le citent deux fois sous ce double rapport.

Un cours d'eau considérable, nommé la Guintre, se perd dans une grève liseuse en Courtils, au Pont-à-l'Anguille, pont simple, mais d'une bonne construction. Sur les bords de cette rivière, près du pont, fut livré au XV[e] siècle, pendant l'occupation anglaise et le siége du Mont Saint-Michel, un combat où les Français perdirent beaucoup d'hommes, et surtout ce brave de Coulonces qui, peu de temps auparavant, avait si bien battu les Anglais sur la grève d'Ardevon. Guillaume Gruel, historien contemporain, raconte ainsi cette affaire : « Le baron de Coulonces, le seigneur de Château-Giron, le vicomte de la Belière, messire Guillaume l'Evesque, Robin de Quiste, Olivier Tomelin et autres saillirent de Pontorson et vinrent rencontrer ès grèves de la mer, en un lieu appelé Bas-Courtils, sur les bords de la Guintre, près le pont, le seigneur de Scale, avec grande compaignée d'Anglais, lesquels conduisoient vivres en l'ost (des Anglais) devant icelle ville de Pontorson. Là se combatirent ils très fort et très longuement ensemble, et finalement les barons de Coulonces, Hunaudaye et Château-Giron furent deffaits et y moururent tous trois, et y en eut plusieurs de pris prisonniers, entre lesquels fut le vicomte de la Belière et ce faict, le dict seigneur de Scales mena et conduisit les dicts vivres jusques au siége que tenoit iceluy comte de Warwic devant Pontorson[3]. »

1 Charte de Saitilly, Cart. fol. 81. — 2 Mss. de M. Cousin. — 3 G. Gruel, *Vie du Connétable de Richemont*, collect. Petitot, tom. VIII. La Liste des 119 porte le nom d'un de Coulonces.

Le s[r] de Boissuzé, qui était capitaine du Mont Saint-Michel, fut cassé de sa charge par le duc de Mercœur, et, dans son dépit, se joignit aux Huguenots qui, dit dom Huynes, « vinrent en ce Mont le 19 de juin 1592, à une heure après minuit, pour tascher de surprendre la place. Mais le saint Archange, qui veilloit sur ce lieu pour lequel il avoit si manifestement fait paroistre sa protection par auparavant, les fist descouvrir, et furent contraints de se retirer sans rien effectuer. Leur entreprise de l'an 1594 contre ce Mont ne leur fut pas plus favorable. Estants venus en cette année là autour de la ville, ils appliquèrent un pétard à une grille de fer de la fenestre des escuries de l'hostellerie des Trois-Roys qui donne sur les grèves, et, ayant ainsy fait bresche, y entrèrent environ quinze qui furent vertement respoussés, et leur chef, nommé le capitaine de Courtils, demeura sur la place d'un coup d'arquebuse à croc qui lui hascha les deux jambes[1]. »

Courtils renferme peu de lieux dont les noms soient significatifs ; cependant on remarque le Laichet[2], le Pont-Jean-Guillaume ou la Planche-Jean-Guillaume, le Prou[3].

Cette grève, que borde Courtils dans une longueur de plus de deux lieues, offre de magnifiques spectacles, mobiles comme la lumière et capricieux comme les eaux et les vents. La réverbération des sables et de la surface des eaux, les jeux du soleil, les brises et les tourbillons, les brumes et les brouillards modifient les objets, et produisent même les illusions du mirage. La plus ordinaire, c'est l'apparence flottante des rivages, des caps et des îles : les côtes lointaines semblent émerger du

1 *Histoire de la célèbre Abbaye du Mont Saint-Michel*, par D. Huynes, p. 144. Mss. — 2 Lieu plein de Laiche. La Laiche est le nom vulgaire des Carex. Ce marécage est dessiné dans la carte de Cassini. — 3 Il y a probablement là un *hou* saxon, défiguré par une contraction, comme il l'a été dans le nom de la commune de Pirou, pour *Pershou*, comme *Pretot* se dit *Peretot* dans les Chartes.

sein des flots, les arbres plongent dans les eaux, Tombelène ressemble à un énorme cétacé échoué sur les bas-fonds, et le Mont Saint-Michel à un gigantesque vaisseau à l'ancre, dans un formidable repos. Souvent les brouillards rampent à la surface des sables et des rivières : la tête des arbres, la cime des caps, des collines et des ilots s'élève dans cette vapeur diaphane, et offre l'idée d'une nature fantastique, dont l'aspect semble être un rêve ; souvent encore le brouillard flotte dans une région moyenne, enveloppe et cache les cîmes, le ciel se rapproche, et mille caprices se dessinent sous ces dais légers et flottans sur lesquels la lumière brode des arabesques d'or ; quelquefois encore, coupant en écharpe les lieux élevés, une bande de brouillard isole les cimes et les suspend sur les vapeurs, en les faisant nager sur les nuages. Non-seulement la baie, vue de différens points, change d'aspect et semble un autre coin de la terre, mais encore, dans la mobilité de ses vues, de ses horizons, dans la richesse de ses brouillards, de ses iris et de ses parhélies, vue du même point, elle offre à chaque instant un spectacle nouveau [1].

En observant les détails, on trouve une multitude d'objets intéressans : les différentes formes des sables, et les accidens du sol des grèves ont reçu des riverains et des pêcheurs des noms curieux, quelquefois pittoresques, qui importent à la couleur des tableaux locaux et à la connaissance du pays.

Les sables mouvans et déliquescens, qui s'affaissent sous le pied de l'homme ou des animaux, comme une boue liquide, s'appellent des *lises :* s'enliser est un mot de la baie, qui s'em

1 Les artistes vont bien loin chercher des vues, et la Normandie les appelle rarement. Cependant l'Avranchin en particulier offre de magnifiques paysages. La Baie seule, avec son riche développement, la variété de ses points de vue, et la mobilité de ses spectacles, offre assez de beautés. Nous citerons encore le site du *Tertre de Neuville* et surtout les *Rochers du Jalours.*

ploie même assez avant dans les terres. Les sables ondés, ces rides qui bossellent la grève de leurs reliefs sinueux, espèce de vagues solides, modelées par le mouvement du flot, portent le nom de *côtes* ou *côtiaux*. La *Paumelle*[1] est une couche superficielle, de quelques pouces de profondeur, qui s'affaisse sous le pied, et rend la marche très-pénible. Les *Tallards* sont les rives à pic que l'eau des rivières creuse et ronge dans les sables : c'est une berge fragile qui se dissout au lèchement des eaux courantes : le silence des grèves n'est guère troublé que par le cri de l'oiseau marin, ou par le plongeon bruyant des fragmens de Tallards qui imite les éclats de la vague contre les rochers. Cette fusion de la berge dans le courant donne le nom de *Fonte* comme synonyme aux Tallards. Les *Mondrins* sont les amoncellemens des sables destinés aux salines. Les bas-fonds dans les rivières, là où elles étalent, là où on voit le mouvement des saumons, s'appellent des *adresses*. Les rivières qui affluent à la grève s'appellent à leur embouchure des *Guintres :* ainsi le nom de la rivière de Courtils est un nom commun. Les divers états des eaux ont aussi leurs noms. L'intervalle des marées, le temps où la mer ne vient pas dans les grèves, s'appelle *morte-eau*. La ligne écumeuse et élevée que forme la mer en arrivant à l'encontre des rivières, s'appelle *barre*[2]. Les affouillemens bruyans qu'elle fait en s'engouffrant s'appellent *ardents*. Les tournoiemens portent le nom saxon de *houle*[3], c'est-à-dire creux. Les flaques que laisse la mer s'appellent *Bordiaux* ou

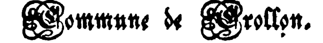
1 Ce nom singulier est aussi celui de l'orge dans l'Avranchin. — 2 It is a magnificent sight to see the *barre* of the river on a dark night, when the white foam of the wave is clearly seen on the dark brown sand. *A Short historical account of Mont Saint-Michel by James Hairby*, p. 132. — 3 A une époque fort reculée, d'après Raoul Glaber, les habitans du littoral appelaient le flux et le reflux *malinas* et *ledones*. Scaliger dit que ces mots sont saxons.

Bordiviaux[1]; les profondeurs de la rivière, les fosses s'appellent *Caves*, *Morts* ou *Cheites* ou *Chutes*.

A Torin semble finir la rivière et commencer la mer, ou plutôt cette—*vast grève wich seems tô belong neither to land nor to Ocean*[2].—La Sélune ou l'Ardée, la capricieuse rivière, vient ordinairement faire son dernier adieu à la terre sous les rares arbres et les cultures du cap Torin, et s'étale dans les sables, vers le Mont Saint-Michel et Tombelaine. Un chroniqueur du XI[e] siècle, Raoul Glaber, a bien peint les accidens de son cours : « *Est etiam non longe à prædicto promontorio*[3] *fluviolus cognomento Arduus, qui post paululum excrescens per aliquid temporis spatium, intransmeabilis effectus, atque ad prædictam ecclesiam ire volentibus viam impediens, aliquantisper ejusdem itineris obstaculum fuit, post modum vero in se rediens, profundissimo cursu sulcatum reliquit*[4]. »

V.





Commune de Crollon.

Crollo, Hrolf ou Hrollo.

CROLLON est une petite commune traversée par l'antique route d'Avranches à Rennes. Elle consiste principalement en un massif à peu près circulaire dont le plateau s'appelle la

1 Eaux sur le bord. — 2 *A Short historical account*, p. 128. — 3 Le Mont Saint-Michel. — 4 Radulph. Glaber, *Hist. Franc.*, lib. III. Une plume habile, celle de Maximilien Raoul, a essayé de peindre et de

Lande-de-Crollon et qui est dessiné en grande partie par la rivière de l'Heume qui passe sous l'église, coupe la route de Rennes au bas de la Lande, et va se jeter dans le Beuvron. Le nord est limité par un sous-afluent de la Guintre; l'est et l'ouest sont déterminés par une ligne idéale. La Lande-de-Crollon, qui naguère était un *commun*, offrait avant sa division les traces d'un ancien retranchement. Une vieille croix se voit sur la Lande, au bord de la route de Rennes.

Cette route indique la direction de la voie romaine d'Avranches à Rennes. A ses deux extrémités dans l'arrondissement, à Avranches et à Montanel, on a fait des découvertes importantes. Partant de *Legedia*, dont les débris se retrouvent avec évidence dans les bancs d'huîtres, les couches de ciment, les monnaies, les tuiles et des mosaïques trouvées à son point de départ, elle suivait la rue Saint-Gervais [1]; elle franchissait le gué où s'est élevé, dans un véritable médailler [2], le pont de Pontaubault, passait à Précey, près de Vaugris, où l'on a trouvé récemment des monnaies [3], et entrait dans la Bretagne à Montanel où ont été trouvées ces belles monnaies gauloises d'électrum, décrites par M. Lambert [4]. La distance de *Legedia* à *Condate* ou Rennes est marquée sur la carte de Peutinger à 48 lieues : ces 48 lieues gauloises représentent généralement la distance qui sépare les deux cités.

Dans le Xe siècle, le fils du duc Rollon, Richard, concéda

caractériser, d'après les noms locaux, les divers états des grèves; mais, avec une description pittoresque, cet auteur a été très-incomplet : il a bien vu en peintre, mais n'a pas assez pratiqué la côte et ses habitans.

1 C'est sur cette rue, assez loin du centre des débris, qu'on a trouvé des mosaïques et des monnaies. Nous possédons un Antonin trouvé à l'extrémité méridionale de cette rue. — 2 On y a trouvé d'une fois plusieurs centaines de monnaies. — 3 C'étaient des monnaies françaises en or. — 4 Voyez son excellent Traité de Numismatique gauloise, dans le deuxième volume in-4° des *Mémoires des Antiq. de Normandie*.

aux religieux du Mont Saint-Michel le village qui portait le nom de son père, et qu'il tenait de son héritage[1]. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce nom communal celui de Rollon, surtout quand on l'aspire, comme il l'était dans l'origine, car les manuscrits originaux écrivent Hrolf. Ce nom aussi semble avoir une grande valeur dans l'étymologie générale des noms topographiques normands, qui représentent la plupart les noms mêmes des chefs auxquels Rollon distribua le sol en *le divisant au cordeau*[2], distribution que Robert Wace a minutieusement décrite[3] :

A plusors dona viles *(villages*[4]*)* è chastels è citez,
Donna champs, donna rentes, donna molinz è prez
Donna broils *(bois taillis*[5]*)*, donna terres, donna granz éritez
Solonc lor genz servises, è solonc lor bontez,
Solonc lor gentilesce, è solonc lor aez *(âge)*.
A toz en Normandie retenuz è fieufez,
Mult les a paiez toz a lor volentez,
Mult les a esauciez *(élevés)*, è mult les a amez.
E bien les a paiez tretoz lor volentez
Por ço ke de lor terre les aveit amenez.

La partie la plus ancienne de l'église de Crollon est son por-

1 Nous affirmons ce fait d'après l'autorité de M. Desroches, quoique cependant il ne paraisse pas s'appuyer sur autre chose que sur le nom de *Scallei*, écrit dans la précieuse charte du duc Richard, et dans lequel il trouverait Crollon. Cette interprétation nous paraît très-hasardée; mais notre raison étymologique n'en subsiste pas moins. Voici le passage de cette antique et illustre charte, artistement historiée dans le Cartulaire: « *Macei, Scallei, Peleton, dimidium Cromeret, Verguncei.* » — 2 *Funiculo suis fidelibus terram divisit.* Dud. de Ste Quentino. — 3 Voir *Roman de Rou*, v. 1,926, édit. Pluquet. — 4 C'est la *villa*, le *Tot*, le *Hou*, l'habitation seigneuriale. — 5 Il y a plusieurs *Breuils* dans l'Avranchin. Ce mot est resté dans les noms topographiques et les noms d'hommes. Il vit encore dans le verbe *brouiller*. Les Italiens l'ont encore, *Broglio*, d'où *imbroglio*.

tail, qui offre la combinaison rare et précieuse de deux styles, le gothique et le roman, et semble dès-lors appartenir à la fin du XII[e] siècle, s'il n'est pas une ogive associée à un cintre. L'ogive est obtuse, écrasée, rudimentaire, encore timide, dans une arcature romane. Les chapiteaux sont sculptés de crosses végétales. L'archivolte extérieure est un cintre surbaissé et le tympan est rempli. Viennent ensuite les contreforts gothiques dont un offre jusqu'à six retraits[1]. La nef a des fenêtres en styles divers: deux sont trilobées et appartiennent au XV[e] ou XVI[e] siècle. La fenêtre orientale est assez simple: c'est une ogive divisée en deux lances par un meneau bifurqué. Sur la face méridionale entre le chœur et la nef, car l'église n'a pas de transepts, est empreinte la trace d'un porche. L'arc de séparation est de 1717; un des murs du chœur date de 1671. On remarque dans l'intérieur deux confessionnaux du XVIII[e] siècle, ouvrés à jour. Sur la base des fonts sont une croix et une coquille sculptée, souvenir sans doute de la coquille de Saint-Jean et symbole du salut baptismal. Dans la nef de cette église se retrouve un élément qui a presque disparu partout, et qui cependant était traité avec soin et avec art, même dans les églises rustiques, c'est le dallage de la nef et du chœur [2]. A Crollon les dalles taillées en écusson sont disposées en croix. La croix du cimetière est de 1786. Le tourillon en bois repose sur des madriers intérieurs.

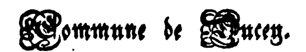
L'église de Sainte-Marie de Crollon était à la présentation de l'évêque d'Avranches. Dans l'Impôt royal de 1522 elle paya 4 liv. 10 s.[3] En 1648, elle rendait 200 liv.[4] En 1698, la cure valait 400 liv.; il y avait un vicaire; la taille était de 332

1 Dans une église voisine, celle de Précey, les contreforts sont aussi remarquables par leurs retraits multipliés. Voir l'art. de Précey. — 2 Tanis, Saint-Jean-de-la-Haize conservent des fragmens d'un pavé symétrique. — 3 Mss. de l'*Assiette*. — 4 *Pouillé*, p. 4.

liv. et il y avait 88 taillables[1]. En 1764 Crollon, partie de la sergenterie de Saint-James, renfermait 70 feux[2].

Il n'y a pas de nom topographique intéressant, si ce n'est celui d'un Mès ou Mesnil, le *Mesnier*. Le manoir de Crollon appartint aux moines du Mont Saint-Michel, et ensuite aux de Magny.

VI.



Nigellus filius Roberti debet x. *li. hoc anno de Piscaria de Duxeio.*

(Magni Rotuli de Scaccario.)

Ducey situs est ad fluvium Ardée non procul ab urb. Avranches.

(Top. Galliæ, par Merrian. 1657.)

La commune de Ducey est une presqu'île arquée, dont le contour est découpé par le cours sinueux de la Sélune, et dont la corde, tirée au nord, est tracée par la rivière d'Oir et d'autres petits cours d'eau qui la séparent de Marcilly et des Chéris. Le sol y est pittoresque et varié : on y trouve des vallées, des marais, des montagnes, une belle rivière, des bois, dont le principal est le bois *d'Ardenne*[3]. La Sélune, les rochers du Jalours, le bois d'Ardenne, les vastes prairies

1 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 2 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 3 Celt. *Arden*, bois : ainsi la forêt des Ardennes : ainsi l'abbaye d'Ardeine près Caen. Ce bois est baigné par la Sélune ou Ardée. Il y a probablement un rapport entre le nom de la rivière et celui du bois.

qui s'étendent en face du bourg et du château, présentent la réunion de tout ce qu'on peut désirer pour un paysage complet. En quelques endroits, principalement à l'endroit appelé les *Ilots*, la Sélune est semée de bas-fonds verdoyans. Dans le bourg même de Ducey, on remarque un ilot planté de peupliers : jeté entre les deux ponts, auprès du vieux moulin, il est le centre d'un fort joli tableau.

Le nom de Ducey, écrit *Duxeium* dans les documens antiques, comme on le verra dans ce chapitre, semble être un nom d'homme et fait supposer un chef normand Duc, Duci ou Duxi, comme Vessey, Aucey, Macey, Boucey, Marcey, dérivent des noms normands *Veci*, *Alci*, *Maci*, *Boci*, *Marci*, qui se trouvent dans le *Domesday*. Il y a deux *Duci* dans le Calvados. Quoique ce nom ne soit pas dans le *Domesday*, il est probable qu'un seigneur de ce nom alla à la Conquête ou passa en Angleterre, car il y a dans ce pays une famille de Ducey.

Parmi les monumens de Ducey se présente en première ligne le château.

Sur le bord de la Sélune, entre de vastes prairies qui sont une plaine de verdure en été et un lac en hiver, et un champ immense appelé le Domaine, s'élève la masse grise et rouge d'un château qui n'a d'élancé que le coin de ses pavillons et la colonne de ses cheminées. Bâti en 1624 par Gabriel II, fils du grand Montgommery, il est une imitation lointaine, ou plutôt une dégénérescence de cette Renaissance qui sut associer l'art et la richesse. Le château de Ducey est plus riche que beau, plus fastueux qu'élégant. Si l'on excepte les belles voûtes des caves, les lignes dures et sèches heurtent le regard : les arêtes des revêtemens de briques, les italiennes anguleuses, les pilastres de granit, l'entablement du balcon, les cheminées carrées et le couronnement des fenêtres s'associent pour donner une impression générale de dureté et de monotonie. Les lignes brisées et harmonieuses, les caprices et la variété de la Renaissance disparaissent devant la loi générale d'étiquette, de faste et de tenue régulière du siècle de Louis XIV. L'art, abandonnant

l'architecture, se réfugia dans les intérieurs. Aussi, à Ducey, comme à Brecey, l'ornementation est-elle plus remarquable que l'architecture. Quoiqu'il en soit, cette construction est digne du plus grand intérêt, à raison même de ses imperfections, et comme specimen de cette architecture de transition de la Renaissance ou plutôt d'imitation italienne[1]. D'ailleurs elle réveille le souvenir de grands noms : le château de Ducey est le château des Montgommery. Cette grande famille, surtout son illustre chef, est pour le pays ce que César, la reine Anne, Brunehaut sont pour beaucoup d'autres : tout ce qui est vieux rappelle Montgommery : les vieux châteaux, les vieilles armures, les grandes prouesses, la tradition locale lui attribue tout, et son histoire c'est le roman et la légende[2].

Tout d'abord l'œil est frappé de ce qui manque à cet édifice. On reconnaît trois lacunes, car il n'y a qu'un pavillon, une aile, un perron latéral, et une mutilation, car le toît du perron a dévoré quatre fenêtres, et par suite trois lucarnes : or ces lucarnes, un peu fleuries, sont la seule ligne gracieuse de cet édifice fastueux. Quand on a franchi le perron aux colonnes de granit d'un seul jet, avec des chapiteaux corinthiens en tuffeau, au fronton armorié, on se trouve en face de l'escalier central, dont les quatre piliers carrés plongent dans les caves ou s'élancent vers les combles, et portent sur leurs flancs bordés de raides ita-

1 Voir à l'art. de Brecey quelques considérations générales sur cette architecture. M. de Caumont n'a pas cité le château de Ducey dans ceux du XVII[e] siècle : il a cité celui de Chiffrevast, son analogue. — 2 Ainsi le château de Saint-Jean-le-Thomas est-il attribué faussement à Montgommery. Ainsi faussement encore le tableau du château est-il interprété comme l'assaut de Pontorson par Montgommery. Tombelaine était à lui : des souterrains rattachaient cette île à Ducey. Le peuple a donné des proportions gigantesques à cet homme, d'ailleurs si terrible, que Garnier montre dans une vérité plus prosaïque, et qui était *un diable quand il avait le cul sur la selle.*

liennes les paliers et les volées qui s'enroulent en spirale autour de cet axe gigantesque. On descend sous les voûtes des caves et des cuisines, qui sont la partie architecturale la plus remarquable du château : on peut signaler la vaste cuisine, dont la cheminée ferait un appartement aux hommes de nos jours, la prison et son cachot, le charnier, la salle de bains [1]. Plusieurs appartemens des autres étages méritent d'être décrits, et nous remettent en mémoire ces gentilshommes du XVIIe siècle, dans la richesse de leurs châteaux, et dans l'indépendance de leur isolement. La Salle-des-Gardes nous rappelle le Moyen-Age : mais dans cette salle le chevalier porte autant de dentelles et de rubans que de fer. C'est la plus vaste pièce du château. Ses poutrelles portent des traces de cartons à peintures blafardes. La cheminée est riche : des consoles en granit portent un entablement de bois, orné de trophées et d'emblêmes. Un tableau remplissait le trumeau. La Chambre Dorée a dû mériter son nom. Les solives sont ornées d'arabesques, avec de petits pendentifs en cuivre. Une frise peinte court au haut des parois et en bas règne un lambris à compartimens, représentant alternativement un paysage ou des figures mythologiques et des arabesques ; de médiocres grisailles assombrissent les flancs de la cheminée. Celle-ci est fastueuse : huit colonnes se superposent par deux, les unes en marbre rouge, les autres en marbre noir, pour soutenir le manteau dont le trumeau a conservé une mauvaise peinture mythologique. Le cabinet voisin est fort intéressant pour ses briques peintes ou ornées [2]. Au-dessus de

1 Cette zone est très-humide, et, malgré la force des voûtes et des murs, elle a semblé fléchir. Un mur à arcades règne dans toute la longueur : il a été construit par un propriétaire du château, M. de Cambiazo, ex-maire de Gênes, membre du sénat français, qui avait le château en 1791, et qui a laissé des souvenirs de noble générosité. Il est question de lui dans l'*Histoire d'Italie* de Botta. — 2 Quelques-unes étaient aux armes des Montgommery. Le musée d'Avranches pos-

ces appartemens est une pièce nue aujourd'hui, qu'on appelle la Chambre-des-Nourrices. La salle dite le Grand-Premier est célèbre[1], à cause d'un tableau qui orne la cheminée. La plaque du foyer est un écusson. Le manteau porte un fronton ou triangle interrompu à la base. Le fameux tableau est au-dessus. Il représente une ville embrasée et un guerrier en costume antique, brandissant son glaive et levant son bouclier du côté de la ville. Au-dessus est la devise : *Marte, non fortunâ.* On a vu là Montgommery mettant le feu à Pontorson. Cette idée ne nous semble légitimée par rien : la ville n'est point Pontorson, le guerrier est le symbole du héros qui suit Mars et non la Fortune, symbole d'une grande vérité appliqué à Montgommery. Ce tableau est donc une allégorie et non une page historique : c'est une devise peinte et dramatisée.

Il a dû y avoir à Ducey un château féodal, et tout porte à croire qu'il occupait à peu près l'emplacement du château actuel : cependant la forteresse féodale a dû se poser sur une position plus forte, et s'élever sur cette falaise qui est auprès et qu'on appelle le Pâtis[2]. D'ailleurs, les archives du château attestent l'identité de l'emplacement. Un correspondant de M. de Gerville a cru retrouver les ruines de la forteresse de Ducey à Mortrie, dans un village isolé, à plus de quatre kilomètres de Ducey[3], et a prétendu que ses matériaux avaient servi à la construction du château de Ducey. Qu'il y ait eu un château-fort à Mortrie, c'est une chose certaine : l'emplacement, le

sède de belles briques illustrées de l'abbaye de Hambie. L'une représente des moines, une autre une vierge en prière, une Salutation. C'est dans cette pièce qu'ont été trouvées des armures qui sont au musée d'Avranches, et une culotte de cuir attribuée à Montgommery.

1 Ces dénominations sont tirées de divers inventaires. Extrait de nombreuses archives du château. — 2 Le lieu s'appelait *Motte* ou *Chastel.* — 3 *Les Châteaux du département de la Manche.*

mouvement du terrain, la tradition[1] en font foi ; mais il n'est pas vrai que le château de Ducey ait été à Mortrie, car il n'eût pas été le château de Ducey. D'ailleurs celui de Mortrie a été détruit long-temps avant la construction de celui-ci : il fut détruit en 1473[2], et M. de Gerville dit lui-même qu'en 1562 Montgommery avait à Ducey une habitation qui fut démolie par son fils, quand il bâtit le château actuel, c'est-à-dire en 1624[3]. En outre, en 1346, les Anglais, commandés par Renaud de Gobehen, brûlèrent les faubourgs d'Avranches, et ruinèrent le bourg et le manoir de Ducey.

Il est impossible de préciser l'époque à laquelle s'éleva un château à Ducey : seulement il est probable que ce fut à la fin du IXe siècle, du moment où Rollon eut divisé la Normandie entre ses leudes ou fidèles. Ce fut un chef du nom de Duci ou Duxi qui reçut ce fief, et selon l'usage général, lui donna son nom. Ranulfe de Ducey, guerrier de la Conquête, est le premier seigneur cité avant le commencement du XIIe siècle. Il y a dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel une charte de donation du Fougeray[4] par son fils, Robert de Ducey, du temps de l'abbé Bernard. Le donateur y fait mention de son père, ce qui peut reculer la série connue jusque vers le milieu du XIe siècle, et même indéfiniment, puisqu'il parle de ses ancêtres. Voici cette *Carta de Fulgereio*, très-intéressante par elle-même et par ses souscripteurs :

« *Notum sit omnibus presentibus et futuris quod ego Robertus de Duxeio pro remedio anime mee et patris mei vigilia*

1 La tradition met un baril d'or dans ces ruines, dont le plan est carré, avec des dépressions de fossés, et qui sont plantées de châtaigniers. Le nom de l'emplacement est les *Petits-Bois*, sans doute par opposition au bois d'Ardenne qui est en face. On prétend qu'on a fait bien des fois, mais inutilement, jouer les *vergettes* pour découvrir le trésor. — 2 Richard Séguin, *Industrie du Bocage*, p. 62. — 3 *Châteaux*. Art. Ducey. — 4 En Bacilly.

Purificationis sancte Marie veni in capitulum sancti Michaelis ibique terram de Fulgereio que alodum patris mei et antecessorum meorum fuerat ecclesie sancti archangeli Michaelis et ipsius monachis finetenus dedi et concessi, ut hanc terram teneant et perpetuo possideant absque omnium sequentium heredum meorum et omnium aliorum calumpnia et contradictione. Hoc autem factum est in comitis Rannulfi et baronum suorum abrincatensium presentia, excepto Radulfi de Veim terram quam de me tenebat. Hoc donum hujus terre concedo ego Guillelmus filius Roberti post mortem patris mei cum Cecilia. Hujus rei sunt testes Robertus de Duxeio; Rannulfus comes[1]. *Radulfus de Veim. Radulfus de Brei, Aluredus de Maci*[2]. *Gradalonus de Taneia, Turgisus de Taneia. Bertrannus de Verdun. Stephanus de Eschailli*[3]. *Rannulfus et Rannulfus de Grandevilla. G. filius Rob. de Duxeio. Cecilia uxor. G. de Boce. Rogerius de Brafes*[4]. »

Ce même Robert de Ducey signa la charte par laquelle Ranulphe Avenel donna au Mont Saint-Michel l'église de Sartilly : « *Concilio Roberti de Duxeio et amicorum*[5]. » Son fils Guillaume confirma cette donation par la charte suivante, qui rappelle la forme de l'investiture usitée au Mont Saint-Michel, et signale Guillaume comme un homme distingué.

1 Ce comte Ranulphe est un des grands noms de l'histoire d'Avranches, et s'ajoute à l'infortuné Richard d'Avranches, le naufragé de la *Blanche-Nef*, pour continuer la série des vicomtes de cette cité : ce Ranulphe de Bricquesart, vicomte de Bayeux, fils d'Emma, sœur de Hugues-le-Loup, succéda à Richard dans les comtés d'Avranches et de Chester. C'était un des plus puissans seigneurs de Normandie; il fut un des soutiens du roi Henri Ier, selon Orderic Vital, et il acheva le monastère de Saint-Sever, fondé par son oncle. — 2 Nous ferons remarquer ce nom de Maci écrit dans la charte comme dans le *Domesday*. — 3 Nous croyons que ce mot désigne Chassilly, fief de Saint-Laurent-de-Terregatte. — 4 Cartulaire. — 5 Cartulaire. *Carta de Sartilleio.*

« ..... *Hæc autem datio facta est per brachium sancti Autberti super altare et juravit ibidem super quatuor evangeliorum quod hoc donum inconcussum maneret in sempiternum. Ut autem hoc mente libera concederet Bernardus venerabilis memorie abbas unum palefredum tanto viro dignum et fratri suo duos solidos in memoriam hujus rei dedit*[1]. »

A la fin de ce siècle, en 1180, le seigneur de Ducey était Joscelin : « *Gauf. Duredent reddit de Joscelino de Duxeio pro piscaria*[2]. »

Robert, frère de Guillaume, laissa une fille qui se maria à la fin du XIIe siècle à G. de Husson. On lit à l'année 1180 des Rôles de l'Échiquier : *Will. de Hueceon deb. c. li. pro relevio honoris de Duxeio.* » Les Husson furent seigneurs de Ducey pendant tout le XIIIe siècle. Dans le XIVe siècle les seigneurs de Ducey étaient les Meullant et les Pontbriant[3]. Dans ce siècle, Ducey fut ravagé et pris par les Anglais, principalement par Renaud de Gobehen ou Cobham. Duguesclin les en chassa et établit son quartier à l'abbaye de Montmorel dont les Anglais et les Navarrais avaient fait un lieu de dépôt pour leurs prisonniers[4]. Au commencement du XVe siècle, la seigneurie de Ducey, qui était en litige entre Jean de Meullent et Hector de Pontbriant, fut donnée à G. Nessefeld par le roi d'Angleterre[5]. En 1450, après la bataille de Formigny, Ducey fut sans doute évacué par les Anglais et occupé par les troupes du connétable de Richemont qui vint recevoir la capitulation d'Avranches. Les Pontbriant rentrèrent dans leur ancienne seigneurie. En 1465, Marie de Pontbriant était dame de

1 La charte suivante. — 2 *Magnus Rotul. de Scaccario.* Stapleton, p. 9, tom. 1er. Geoffroi Duredent était prévôt d'Avranches. — 3 Nous trouvons dans les archives du château un titre de 1391 relatif au mariage de J. Cornille avec Marguerite Racappe. — 4 Voir l'article de Brecey et celui de Poilley. — 5 *Registre des Dons, Confiscations, etc.*, par Charles Vautier, p. 117.

Ducey [1]. En 1486 elle l'était encore. Un seigneur du nom de Pierre de la Bouessière succéda aux Pontbriant : en 1500, la seigneurie était à Marie de Maros, veuve de P. de la Bouessière [2]. En 1528, Charles de Troussebois, mari de Jeanne de la Bouessière, dame de Ducey, faisait une transaction avec les religieux de Montmorel [3]. Vers le milieu de ce XVIe siècle, en 1560, mourut Jacques Ier de Lorges, comte de Montgommery, originaire d'Écosse, capitaine distingué, attaché au service de François Ier, qui avait épousé Claude de la Bouessière. Son fils Gabriel Ier, qui devint le grand Montgommery, celui qui blessa mortellement Henri II dans une joûte d'armes, succéda aux biens de ses cinq frères et sœurs. Ce nom célèbre est écrit dans l'histoire générale du pays, dans celle de la province, et est associé dans l'Avranchin à beaucoup de faits et de monumens. Nous le retrouverons en divers lieux, et nous ne ferons pas une biographie spéciale de Montgommery : disons, à notre point de vue, qu'il arrangea en prêche la chapelle St-Germain. Il se maria avec Isabeau de la Tiral, qui fut après sa mort dame de Ducey [4] : il fut décapité en 1574. Il eut de ce mariage quatre garçons et quatre filles. La sentence de *Villenage* portée contre ses enfans n'eut pas de suite [5]. A la fin de ce siècle, son fils aîné Gabriel II était seigneur du comté de Ducey [6] : il était marié à Suzanne de Bouquetot [7], dont il eut

1 Archives du château. — 2 Archives du château. Actes de 1500, 1503, 1506, au nom de Marie de Maros. — 3 Archives du château. Il y a un acte de 1524 relatif à l'acquisition de trois maisons de Ducey appelées le Manoir. — 4 Archives du château. Acte de 1581 de dame Isabeau de la Tiral, dame de Ducey, stipulant pour Gabriel de Ducey, son fils mineur. Remarquons qu'elle ne prend pas, selon l'usage, le titre du veuvage. — 5 On connaît ses paroles à l'occasion de cette sentence : « S'ils n'ont pas la vertu des nobles pour se relever eux-mêmes, j'acquiesce à leur dégradation. » — 6 Acte de 1598 dans lequel J. Roger-Gabriel de Montgommery est qualifié de seigneur de Ducey, Cherencey-le-Heron, Champservon, etc. Archives du château. — 7 Acte

cinq garçons et une fille. Ce fut lui qui éleva le château actuel en 1624, avec les débris de l'ancien manoir de Ducey, ou peut-être aussi du manoir de Mortrie[1]. Ce seigneur eut une haute position locale par ses richesses et sa place officielle, et comme le chef du calvinisme de l'Avranchin. Il fut le gouverneur de Pontorson, dont les fortifications furent rasées en 1621. Louis XIII, ayant appris qu'il avait fait fortifier cette place, qui était le boulevart des protestans, lui fit proposer de s'en défaire pour un dédommagement. Le comte de Lorges y consentit, et Blainville fut nommé gouverneur[2]. C'est alors que, quittant Pontorson, sa forteresse et l'habitation dite Maison de Montgommery, il se retira à Ducey où il bâtit son château, dans lequel il mourut en 1635. Il fut déposé dans le caveau du prêche, sur lequel a passé récemment la grande route[3]. Il laissa plusieurs enfans : Louis de Montgommery

de 1593. Dame Suzanne de Montgommery contribua à la réparation du Pont-aux-Vaches sur Loir.

1 Les titres du château montrent que Mortrie était aux Montgommery. — 2 Masseville, tom. VI, p. 105. On lit dans un Mémoire du temps : « Pontorson, place d'importance, pouvant donner quelque jalousie à la Basse-Normandie, étant commandée par le comte de Montgommery, personnage de la religion, grand capitaine et pécunieux, pouvant toujours lever à ses dépens un équipage de plus de deux mille hommes, pour tenir ses voisins en bride, s'ils se mettaient à mal faire ; mais il a tellement assuré le roi de son obéissance qu'il a offert de lui rendre la place quand il lui plairait. » — 3 On montre encore son marbre sépulcral, chargé d'une fastueuse inscription, telle qu'on ne l'eût pas faite pour le père. Il y est appelé *Mars Gallicus, terror hostium, amor suorum, quem cùm audis, virtutem bellicam animo cogitas.* Son épitaphe, et en grande partie son histoire, prouvent qu'il fut sujet fidèle : *Benè meritam de regibus suis et de patriâ mentem cœlo reddidit* 1635.

Montgommericum sub marmore cerne, viator
Si tamen hæc virtus tanta latere potest.
Non una hæc tellus tam grandem continet umbram :
Hanc in corde suo Gallia tota gerit.

eut la seigneurie de Ducey : un titre de 1647 l'intitule seigneur de ce lieu [1]. En 1670, Louis de Montgommery et Anne de Machcroul, sa *compagne*, se firent une mutuelle donation de leurs biens [2]. Il mourut en 1680. Sa veuve se retira en Angleterre pour cause de religion, et on lit dans la Statistique de 1698 : « Le seigneur de Ducey est la dame de Montgommery, comtesse de Quintin, retirée à Londres pour cause de religion [3]. » Elle épousa ensuite le comte de Mortagne [4]. En 1714, le château et la terre de Ducey furent vendus. Quelques années après ils passèrent dans la famille du duc de Chaulnes, ensuite dans celle de Julien de Poilvilain, comte de Cresnay, qui, en 1791, vendit cette propriété au comte de Gambiazo, alors doge ou plutôt maire de Gênes, plus tard membre du sénat français [5]. Les armes des Montgommery étaient « d'azur au lion d'or armé et lampassé d'un casque de comte avec la devise : *Garde bien.* » Par allusion au coup de tronçon de lance porté à Henri II, un membre de la famille portait une lance brisée dans son cimier [6]. Par une singulière fatalité, Jacques de Montgommery, dans un amusement de jeunes seigneurs, blessa François Ier d'un coup de tison à la tête et mit ses jours en danger : Gabriel de Montgommery tua Henri II d'un coup de lance dans une passe d'armes [7].

Il y avait à Ducey une église au moins au XIIe siècle, car Guillaume de Ducey donna dans ce siècle l'église de Saint-Pair-de-Ducey à l'abbaye naissante de Montmorel. Il y joignit la chapelle de Saint-Germain, bâtie près de la motte de son *chastel.* L'église actuelle, sans art ni architecture, est toute

1 Archives du château. — 2 Archives du château. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 Du temps de Masseville, Ducey était à la comtesse de Mortagne. — 5 Mss. de Genêts ou de M. Deslandel. — 6 The crest of some of the family is a broken lance. *Avr. and its vicinity*, p. 192. — 7 Voir Martin Dubellay pour l'affaire du tison.

jeune et n'offre rien à la description. Toutefois il y a un reste d'appareil roman dans le mur septentrional, vestige probable de l'édifice qui fut donné par Guillaume. Le Moyen-Age est rappelé par des fragmens de vitrail, et deux statues, l'une de saint Fiacre, l'autre de saint Julien, qui sont dans la sacristie. D'anciennes pierres tombales servent de linteau inférieur aux fenêtres. Dans le cimetière est une croix venue de l'abbaye de Montmorel, à laquelle appartenait l'église de Ducey. Ce Guillaume de Ducey fut un bienfaiteur des églises, comme le prouve encore la charte suivante inscrite au Livre-Vert : « *Carta G. de Duisseio. Noverit universitas vestra me dedisse in perpetuam elemosinam ecclesie Dei et sancti Andree de Abrincis ad opus luminarii ejusdem ecclesie pro salute anime mee et antecessorum meorum* v *sol. cen. ad festum santi Remigii annuatim reddendos, in feodo Ricardi Pirre* IIII *sol. et in feodo Jnete filie Veillon... et in feodo Guimundi, etc.* » (La terre de la Guimondaie.)

Un curé de Ducey, Simon, reçut en 1273 de Montmorel, pour son église — *Clausum au Berger;* — un autre, N. Georges, donna dans le XIVe siècle 20 s. de rente au Mont St-Michel[1]. En 1648, l'église du lieu rendait 300 liv.[2] En 1698, la cure valait 400 liv. Il y avait deux prêtres avec le curé. La paroisse payait 1087 liv. de taille, versées par 330 taillables[3]. En 1764, Ducey, qui était de la sergenterie de Pigace, renfermait 206 feux[4].

1 Nécrologe du Mont Saint-Michel. — 2 *Pouillé*, p. 6. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 Expilly, *Dict. des Gaules.* Cet auteur met Ducey au fond d'un petit golfe, dans une contrée très-abondante, où la volaille est fort commune. Cette dernière note vient au secours d'une curieuse étymologie de Robert Cenalis sur le nom d'une commune contiguë à Ducey, celle de Poilley, dont le nom dériverait de *Pullus*, à cause de l'abondance des poulets. *Hierarchia Neustriæ.* Le *Guide de Didot* a conservé l'erreur assez commune qui attribue le château actuel de Ducey au grand Montgommery. *Département de la*

La chapelle de Saint-Germain, donnée au XII[e] siècle à Montmorel par Guillaume de Ducey, servit à bâtir le prêche qui vient de tomber devant l'irrésistible élan de la grande route, qui a passé sur le caveau sépulcral et le jardin des Montgommery, comme le symbole du passage de la démocratie sur les ruines de la féodalité. La chapelle de Saint-Germain fut transformée en prêche par les Montgommery, ou plutôt le prêche fut bâti de ses débris [1]. A Ducey les noms de saint Pair et de saint Germain se trouvent unis, comme ils le furent dans l'histoire : ils se trouvèrent ensemble au concile de Paris en 559 [2]. Une autre chapelle, dite de Saint-Antoine, s'élevait encore, vers Saint-Laurent-de-Terregatte, à peu de distance du pont de la Sélune, à l'endroit où il y a une croix. Cassini indique encore dans le bois d'Ardenne une chapelle Saint-Blaise qui était en ruines de son temps, et qui est désignée dans les chartes sous le nom d'*Hermitagium quod est in Ardena*. Le prêche de Ducey formait, avec ceux de Brecey, du Grand-Celland, de Cormeray, de Pontorson, tous les temples calvinistes de l'arrondissement d'Avranches [3]. Un historien de l'Avranchin a compris au nombre des dons de G. de Ducey à Montmorel le lieu de la Touche.

La pêcherie de Ducey était importante au Moyen-Age : elle est souvent citée dans les anciens titres, surtout dans les Rôles de l'Échiquier, dont voici quelques articles : « *Nigellus filius Roberti r. cp. pro Piscaria de Duxeio... In quietancia terre Roberti Avenel de feodo lorice sue de auxilio vicecom.*

Manche, p. 16. Les Chartes de Montmorel étant dispersées, on sait peu de chose sur l'histoire de l'église de Ducey.

1 M. Foucault dit, dans sa Statistique de 1698, que le prêche était une ancienne chapelle. Mais c'est par erreur que l'auteur des *Guerres de religion dans la Manche* l'appelle la chapelle de Saint-Georges. La rue s'appelle la rue Saint-Germain. — 2 *Annales Baronii*, tom. VII. — 3 Voir ces communes.

pro Piscaria de Duxeio... et *de. x. li. hoc anno* (1180) *de Piscaria de Duxeio... Gaufridus Duredent reddit de Josselino de Duxeio x. so. pro eodem*[1]. » La dîme de la pêche dans la Sélune, depuis Ducey jusqu'à la mer, appartint aux rois de France : elle passa ensuite aux évêques d'Avranches. Robert Cenalis, dans son Aveu à François Ier, déclara qu'il avait « le *droit d'avoir la dixme du poisson dans la rivière de Sélune, qui anciennement appartenoit au roi depuis le pont de Ducey jusqu'à la roche de Genets*[2]. » Nous croyons que la pêcherie passa aux Montgommery, car dans un mémoire présenté dans le siècle dernier par un entrepreneur à cette famille, il est question de deux bateaux employés à la pêcherie. Ce vieux pont de Ducey est situé sur le chemin *Montays*, et fait maintenant une humble figure auprès du pont neuf, beau travail de solidité, à trois arches et à tailloirs ronds, où l'on remarque de beaux monolithes[3]. Le porche de Ducey, qu'on appelle improprement l'Entrée-des-Vieilles-Ecuries, dont l'archivolte ronde repose sur un cul-de-lampe, peut remonter au XIVe siècle. Il nous rappelle que Ducey, parmi ses nombreuses foires, en a trois qui existent de temps immémorial[4]. Les Porches ou Halles étaient au nombre de quatre et appartenaient aux Montgommery.

Le Doué Herbert, *Doitum Hereberti*, est cité dans les chartes et mentionné avec précision dans les Observations du savant Stapleton : « *Wallis moritonii usque ad Petras albas*

1 *Magni Rotuli de Scaccario.* Stapleton, tom. 1er, p. 9 et suiv. — 2 *Aveu de* 1535. Mss. de M. Cousin, tom. VI. — 3 L'ancien pont est cité dans le *Traité de la construction des Ponts* de Gauthey, édité par M. Navier, avec les notules suivantes : « Sélune à la mer. Ducé. Moellon. Cintre arc. 7 arches de 2,1 à 5,2. Largeur 6,1. Total des ouvertures 98,3. Surface du débouché 107. Ancien. » Tom. 1er, p. 126. — 4 Les douze autres datent du commencement de la Révolution. Ducey a acquis de l'importance depuis cette époque.

et usque ad Doitum Hereberti » Was one of the localities in Normandy exempt from the custom of *fouage*. The chapel of Saint-Marc, called *des Pierres-Aubes*, in the parish of Chalandrey was formerly of great celebrity, le *Ductus Hereberti*, le Douet, rises near it and falls into the Selune between Ducey et Vezins : from this point of junction the latter river and the *Lair*, Liger[1] marked the limit[2]. » Outre le Doué Herbert, il y a encore le Bois Herbert, dans le voisinage, à Poilley : il y a aussi la Terre des Doués, et près de l'église de Ducey, le Doué Saint-Pair, auprès duquel est un village d'où la tradition fait sortir Poisson, le père de madame de Pompadour[3]. Près de Ducey, sur le bord de la vieille route de Poilley on remarque le petit manoir des Bruyères, auquel ses portes cintrées, flanquées de deux tourelles aplaties, donnent une physionomie féodale. Entre Ducey et Saint-Quentin est le village du nom saxon de la Houle[4].

1 Loir. — 2 *Observ. on the Rolls of the Norman Exchequer*, tom. 1er, p. 65. — 3 Nous avons entendu ce jeu de mots d'un cicerone local : un petit poisson sortit du Doué Saint-Pair. — 4 Voir l'art. de Vains. On lit dans la Topographie de Merrian : « *Ducey situs est ad fluvium Ardée, non procul ab urbe Avranches. Tassinus locum hunc œre expressit.* Top. Gall. Ces derniers mots feraient croire que Ducey était fortifié, puisque Tassin n'a gravé que les places fortes ou les lieux importans. D'ailleurs Ducey ne se trouve pas dans l'ouvrage de Tassin, *Plans et Profils de tous les principaux lieux de France, par le sieur Tassin, géog. ordinaire de Sa Majesté.* 1638. Lamartinière donne, dans son *Diction. Géog.*, une notice sur Ducey, tirée du *Dict. de Corneille* et de *Mémoires dressés sur les lieux en* 1703. Il l'appelle *Ducæum*, fertile en grains, riche en prairies, et parle de son gros marché du mardi, etc. La Flore de Ducey offre quelques plantes intéressantes : l'*Osmunda regia* au rocher du Jalouis, le *Panicum crus Galli* sur la route de Poilley, l'*Oxalis corniculata* très-abondante dans les jardins, le *Lythrum hissopifolium* et le *Malachium aquaticum* sur la route de Saint-Laurent.

Un poète né sur les bords de la Sélune, vers le milieu du XVIe siècle, a orné de toutes les fleurs de la mythologie l'histoire des localités voisines, et a donné à Ducey une merveilleuse origine. De l'union du dieu de l'Ile Manière ou Lyrmano avec la nymphe Sélune naît Poilleion. Celui-ci poursuit en la *prée* une nymphe qui croit l'éviter en se jetant dans le sein de Sélune, et leur fils Duceion fonde la localité que nous décrivons. Le père, pour visiter facilement son fils, construit le vieux pont, et celui-ci bâtit un château sur la place où s'élève le château des Montgommery[1]:

> Qui fist après bastir en ce lieu le dongeon
> Du chasteau de Ducey, dressant sur la rivière.....

En quittant cette localité pleine des souvenirs d'une aristocratie puissante, en saluant d'un regard son château fastueux, édifice silencieux et dégradé, en associant dans notre esprit le passé et le présent, séparés par la large barrière de la Révolution française, unissons-nous à ces réflexions d'un écrivain qui trouve souvent de la poésie et de la philosophie dans les monumens. « The armorial bearings, which stood proudly at the portals of *Brecey* and *Ducey*, now attest in their mutilated state the unsparing warfare wich was waged by the populace against every thing that bore the evidence of nobility or high birth. *Fuimus, non sumus*, may now be the appropriate motto over the mournful remains of ancient aristocracy:

1 *Exercices poët. de Jan de Vitel, poëte avranchois.* Voir le poème de la *Prinse du Mont Saint-Michel.* Toute cette mythologie est racontée dans cette langue latine de la littérature française du temps de Ronsard et de La Pléïade. Vitel, dont le mérite poétique est assez médiocre, ne manque pas d'importance dans l'histoire générale de la littérature comme ayant poussé à ses dernières limites ce langage d'imitation. Voir l'art. de Poilley.

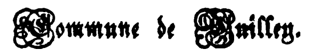
no blame however attaches to the successors, by right of purchase, to the demesnes of the plundered owners....[1] »

Cependant dans ce Moyen-Age où la force et la fortune étaient au seul noble, où le pauvre et le faible reportaient toute leur espérance vers le ciel, quelques voix protestaient contre cet état social. Voici des vers tirés d'un manuscrit du Mont Saint-Michel, qui révèlent quelques plaintes des *basses-gens* et la révolte amère et presque impie de la pauvreté:

« Les basses gens quant la noblece
Daulcuns des saints eient descrire
Dient par courut et par ire
Dieu hait tousiours qui est egent
Il ne sainctist fors riche gent
Les poures sunt en touz pais
De Dieu et du munde hais
Mais cest i tres malve langage
Quar nul na vers Dieu avantage[2]. »

1 *Historical and descriptive Sketches of Avranches and its vicinity, by M. Hairby*, p. 161. — 2 Mss. du Mont Saint-Michel, à la bibliot. d'Avranches. Pöésies transcrites au XIVe siècle par un moine du Mont Saint-Michel, J. Delaunay, prieur au Mont Dol.

VII.



Commune de Juilley.

Medietariam de la Broissa inter Julleium et Tissues.
(Charte de Savigny.)

Richard de Saintray.
(Liste de la Croisade du duc Robert.)

JUILLEY représente un losange, ou plus rigoureusement un décagone irrégulier, coupé par le milieu, du nord au sud, par la route d'Avranches à Fougères. Cette commune est difficile à déterminer, parce que sa coupe est généralement arbitraire et qu'elle a peu de limites naturelles. La vieille route de Saint-James accompagne en zigzags la ligne droite de la route actuelle. Il y a deux étangs assez considérables d'où sort le ruisseau du Gué-au-Râle. Le point culminant est la Butte-des-Quatre-Vents d'où l'on embrasse le cercle entier de l'horizon avec un paysage riche et varié, un des plus beaux points de vue de l'Avranchin [1]. Le second plateau est la Lande-de-Juilley, au pied de laquelle coule le ruisseau du Gué-au-Râle [2], et sur laquelle on trouve la *Valérianelle dentée*. Au sud est le Bois-Rouland où eut lieu, au commencement de la Révolution, un vif engagement dans lequel les bleus furent

1 Le véritable point culminant est la Butte des Hauts-Vêpres, non loin de laquelle s'élevait la Croix des Vêpres, marquée dans Cassini.— 2 *Rallus aquaticus.*

complètement battus[1], le village du Heumelet nous rappelle le ruisseau d'Heume en Crollon, et paraît offrir avec celui-ci l'altération du *Ham* et du *Hamelet* saxon. Trois villages portent un nom très-commun dans l'Avranchin, celui de Chaney ou Chanier[2]. Le ruisseau de Creuse-Rue, uni à celui du Bois-Rouland forme une fraction de limite au sud : les Moitiers nous rappellent un bien monachal ou une métairie[3]. Le principal fief est le manoir de Saintrey, dont quelques bâtimens ruraux ont encore une certaine physionomie féodale : il est probable qu'il y a eu là un château-fort. Un seigneur de Saintrey, Richard, était à la croisade du duc Robert[4]. Selon Dumoulin, il portait d'hermine à un sautoir de gueules[5]. Marie de Saintrey devint dans le siècle dernier épouse de Bernard de la Binolaie[6]. Juilley renferme encore un Mès, le Mès-Martin. Le Bas-Chanier était un fief des Montgommery, comme l'indique un titre de 1601 des archives du château de Ducey.

Le nom de Juilley signifie l'habitation de Juhel, *Juhelleium*. Ce nom, essentiellement normand, commun dans le *Domesday*, sous la forme de *Juhellus* et *Judhellus*, est encore porté dans le pays. Un Johel « *oriundus ex diœcesi Abrincensi* », se retira dans le XI[e] siècle dans le monastère des Biards, dont il devint abbé. La nomenclature de 1535 l'appelle *Julleium*[7]. Il y a en France une dizaine de Juilley.

1 La force des bleus consistait surtout en trois compagnies d'Avranches, casernées dans l'église Saint-Martin, dans l'église Saint-Saturnin, et le château du Quesnoy. — 2 Probablement l'altération du mot *chêne* et *chesnaie*. — 3 Primitivement *moiterie*, terre par moitié. — 4 Masseville, 1[er] vol. — 5 A la fin de son *Histoire de Normandie*. Catalogue des S[rs] de la croisade du duc Robert et de G. de Bouillon. — 6 M. Desroches, *Hist. du Mont Saint-Michel*, chap. XVIII. — 7 *Ap.* M. Cousin. « *Feodum Juelli de nemore.* » Il y a un Juilley en St-Laurent.

Il y a un grand nombre de *Juillac* et de *Juilly* : tous ces mots signifient la même chose et ont la même origine.

L'église Saint-Martin-de-Juilley était sous le patronage de l'évêque d'Avranches. Deux époques se révèlent dans la construction de cette église, une troisième se laisse entrevoir. La première est le XVIII[e] siècle, qui a fait la tour et les fenêtres; la deuxième est le XVI[e], attesté par le bas-relief de saint Martin, les contreforts, le portail, la fenêtre orientale et la bordure des pignons; la troisième est représentée par un antique et précieux objet, la tombe sculptée de la nef. Sa forme, qui est celle du cercueil, lui assigne une date assez reculée et son travail atteste le XIII[e] siècle. Elle a un rebord saillant sur lequel sont les vestiges d'une légende illisible. La statue en bas-relief, d'un style éminemment chrétien, représente un personnage, les mains jointes, avec une robe ample et à plis raides et réguliers : deux cordes, comme deux disciplines sont jetées sur les épaules : elle est très-usée par le frottement, car elle est encastrée dans l'allée de la nef. Nous croyons qu'elle représente un religieux, et pourrait bien avoir été apportée de l'abbaye voisine de Montmorel[1]. Au XVI[e] siècle, outre les parties déjà indiquées, se rapporte une dalle tumulaire de 1583. Le bas-relief de saint Martin mérite une description. Il était dans le principe à la hauteur du maître-autel[2] : il a été malencontreusement encastré à l'extérieur dans le mur de la nef. C'est un grand médaillon ogival obtus représentant le patron lorsqu'il déchire son man-

1. Cette tombe a été esquissée. Cette tombe antique, et notre rôle de déchiffreur d'épitaphes et d'effigies, nous rappellent le *Old Mortality* de Walter Scott : « The armorial bearings are defaced by time, and a few worn-out letters may be read, at the pleasure of the decipherer, *Dns Johan.... de Hamel, or Johan de Lamel.* » *Old Mortality*, chapter 1. — 2 Le curé qui le déplaça ne voulait pas dire la messe devant un cheval.

teau pour en donner la moitié à un pauvre. Le mendiant estropié, appuyé sur une béquille, est nu et placé derrière le cheval ; le saint porte le costume du XVI[e] siècle, la toque, le manteau à l'espagnole, la dague au côté, le juste-au-corps serré par un ceinturon. Le buste du cavalier ne manque pas de vérité. Le cheval est enharnaché à la mode du temps ; il est lourd et bas sur ses jambes. Au XVIII[e] appartient la tour, formant porche, terminée en coin, datée de 1737. Il reste une porte d'escalier de 1643. La nef a été refondue en 1724 : on y a mis d'anciennes fenêtres. Dans la sacristie est une belle statue de saint Augustin, dont la crosse offre l'ogive du XIII[e] siècle : elle est lourde, mais les détails, la draperie, la mitre, les gants, la crosse sont assez bien traités. Elle vient de Montmorel, où elle devait tenir une des premières places, puisque cette abbaye était sous l'observance de saint Augustin[1]. Un vieux confessionnal porte un écusson en bois surmonté d'une crosse : c'est encore un débris de Montmorel[2]. Au maître-autel sont deux reliefs médiocres, le Buisson ardent et le Sacrifice d'Abraham. Le devant est une peinture en végétation fantastique du siècle dernier. Ainsi cette église, assez pauvre comme architecture, offre des détails intéressans et des reliques d'une abbaye dont il ne reste presque rien[3].

Dans l'Impôt royal de 1522, l'église de Juilley fut taxée à 6 liv. 10 s.[4] En 1648, l'église de Juilley avait 500 liv. de

1 L'histoire de cette statue est assez singulière : on raconte qu'un curé de Juilley la gagna aux cartes à un abbé de Montmorel. Elle se laissa porter jusqu'à la limite de Juilley, mais ne voulut pas aller plus loin. On imagina d'aller la chercher en procession : quand elle vit la croix et la bannière, elle consentit à s'expatrier. Les paroissiens de Juilley se prirent d'une grande passion pour la statue miraculeuse. — 2 On peut peut-être lire dans cet écusson la date de 1534. — 3 Les débris de Montmorel ont été singulièrement éparpillés. Voir *passim*. — 4 Mss. de l'Assiette.

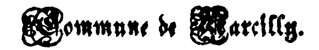
revenu[1]. En 1698, elle valait encore 500 liv. La taille était de 1,122 liv. payées par 60 taillables. Le gentilhomme à cette époque était René Legrand, écuyer[2]. En 1764, Juilley, de la sergenterie de Saint-James, renfermait 110 feux[3].

A la fin du XII[e] siècle, Achard, évêque d'Avranches, assistant aux derniers momens de Guillaume de Ducey, reçut de lui la confirmation des dons qu'il avait faits à Savigny, et promulgua une charte; parmi les souscripteurs était Pierre de Juilley, doyen du chapitre d'Avranches, et au nombre des biens on remarque « *medietariam terre de la Broissa inter Julleium et Tissues*[4]. »

La croisade de l'aventureux Robert entraîna plusieurs seigneurs de l'Avranchin, au nombre desquels nous citerons entre autres Richard de Saintrey et Adam de Saint-Laurent-de-Terregatte. A son retour, le duc Robert vint au Mont Saint-Michel remercier l'archange avec sa femme, la princesse italienne Sibylle. « *Mense septembri Rodbertus dux in Normanniam venit et cum Sibylla conjuge sua Montem Sancti Michaelis archangeli de periculo maris adiit. Ibi pro reditu salvo de longinqua peregrinatione egit*[5]. »

1 *Pouillé*, p. 3. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen*. — 3 Expilly, *Dict. des Gaules*. — 4 Chartre du chartrier de Saint-Lo. Sisse est une terre voisine de Juilley, en Poilley. Achard descendait d'Acardus qui était à la Conquête. Il mourut en odeur de sainteté en 1172 « laissant, disent les auteurs des *Recherches sur le Domesday*, plusieurs ouvrages encore fort estimés aujourd'hui pour leur esprit de douceur et de véritable philosophie. » Tom. 1er, p. 49. — 5 Orderic Vital.

VIII.



Rogerius de Marcillcio miles pro salute anime mee et uxoris mee et antecessorum meorum et successorum assensu et voluntate Gervasii mei filii dedi Deo et abbatie Savignei jus patronatus ecclesie quod mihi et antecessoribus meis jure hereditario noscitur pertinere.

(Charte de Savigny. XIIe siècle.)

La commune de Marcilly, au milieu de laquelle celle de Saint-Osvin pousse une pointe, est divisée en deux parties par ce coin aigu et un vallon, de manière à présenter l'image de deux folioles insérées sur le même pétiole, ou d'une feuille échancrée. Le pétiole est formé par le Loir, Liger[1], qui dessine encore le contour inférieur de la foliole orientale, bordée des deux autres côtés par le ruisseau du Moulin-du-Bois et celui du Manoir. Le ruisseau des Crettes, une ligne

1 Ce nom de Loir, Lerre, Liger, si commun en France, est un mot celtique qui signifie rivière. L'arrondissement d'Avranches à lui seul renferme trois rivières de ce nom, Lerre, ou la rivière de Genêts, Lair, celle de la Chapelle-Hamelin, et Loir qui se jette à Ducey dans la Sélune. Fidèle à sa latinité fondée sur la vague ressemblance des sons, Robert Cenalis a appelé celle-ci du néologisme *Orius*. Les anciens titres portent *Liger*.

idéale, et la route d'Avranches à Saint-Hilaire bordent la foliole occidentale : le ruisseau du Moulin-l'Évêque ou de Digny se précipite dans le sinus formé par l'invasion de Saint-Osvin, et se jette dans Loir. Ses localités les plus intéressantes pour l'antiquaire et le philologue sont le Vaudoir, le Mès, le Mès-Robert, la Cour, *Curtis*[1], le Chêne-ès-Fourmis, la Saudraie, l'Ormet, le Pont-Grimaut d'où une longue avenue[2] se dirigeait vers la Planche-Jumelle.

Marcilly est latinisé dans les chartes en *Marsilleium* et en *Marcilliacum* dans la Nomenclature de 1735. La terminaison *illy*, comme la terminaison *gny* et *ey* est paragogique et renferme l'idée d'habitation. Le radical de ce mot Marc ou Marci, qui est dans le *Domesday*, est peut-être le nom propre qui a formé le plus grand nombre d'expressions topographiques[3].

Un Radulphus de Marci était à la Conquête : c'était un sous-tenant qui avait des possessions dans les comtés de Suffolk et d'Essex[4]. Comme il peut être revendiqué par Marcey, nous n'affirmerons pas qu'il soit parti de Marcilly. La première mention que nous connaissions d'un seigneur de Marcilly date de la fin du XIe siècle, et se trouve dans une charte de Savigny. Roger de Marcilly, chevalier, donna à cette abbaye le patronage de l'église et la dîme de la paroisse, qu'il tenait de ses ancêtres.

« *Rogerius de Marcilleio miles eternam in Domino salutem. Noverit universitas vestra quo ego divine pietatis intuitu pro salute anime mee et uxoris mee et antecessorum meorum et successorum assensu et voluntate Gervasii filii mei dedi Deo et abbatie Savignei cisterciensis ordinis et monachis ibidem Deo servientibus in puram et perpetuam elemosinam liberam et quietam jus patronatus ecclesie quod*

1 Voir l'art. de Courtils. — 2 Marquée dans Cassini. — 3 Il y a en France plus de cent Marcilly, Marcillé ou Marcillac. Les Marci, Marcey, Marciac sont très-nombreux. — 4 *Domesday Book*.



mihi et antecessoribus meis jure hereditario noscitur pertinere, videlicet jus presentationis eidem ecclesie et omnes garbas decimi tocius parochie nichil juris omnino in eodem patronatu mihi aut heredibus meis retinens. Quod si quis[1]... »

Dans le siècle suivant, l'abbaye de Savigny fit l'abandon en faveur de Guillaume, évêque d'Avranches, de tout ce qu'elle avait ou pouvait avoir sur l'église de Marcilly. La charte de concession fut rendue par Richard, évêque de Coutances, principalement en ces termes : « *Noverit universitas vestra abbatem Savignei cisterciensis ordinis nobis presentibus dimisisse in disposicione domini W. Abr. episcopi totum jus quod ipse et domus Savignei habebant aut habere poterant in ecclesia de Marcilleio*[2] » Roger de Marcilly consentit à l'abandon, à peu près dans les termes de sa charte de donation[3].

Guillaume, évêque d'Avranches, concéda à son tour une partie de ses droits à son Chapitre, par la charte suivante :

« *Noverit universitas vestra nos dedisse Capitulo Abrincensi et in usus perpetuos in augmentum commune sue misericorditer concessisse duas partes decimarum ecclesie de Marcilleio easque eidem Capitulo in perpetuum sicut pernotatum est in usus proprios auctoritate episcopali confirmasse. Dilecti vero in Christo magister Henricus tunc temporis decanus et Capitulum Abrincense nobis liberaliter concesserunt quod quinque anniversaria facient in decimis memoratis: itaque in anniversario felicis memorie Johannis quondam Abrincensis episcopi qui dedit manerium sancti Philiberti ecclesie Abrincensi percipient* xx *sol. tur. In anniversario patris et matris nostre percipient* xx *sol. tur. Pro Johanne*

1 Insérée au Cartulaire de la cathédrale. — 2 Cartulaire de la cathédrale. — 3 Cartulaire de la cathédrale. Ce même Cartulaire offre encore, au fol. 47, la charte de Roger et de l'abbé de Savigny, pour la cession à l'église de Saint-André.

fratre nostro quondam magistro scolarum x. *sol. tur. Pro magistro Roberto de Ponte quondam cantore* x. *sol. tur. Pro Berengeria regina uxore quondam regis Ricardi* xx *s. tur. Hæc autem habebunt juxta consuetudinem ecclesie Abrincensis per manum ejus qui communam Abrinc. servabit atque predicta anniversaria erunt in capitulo Abrincensi celebrata, totumque residuum predictarum decimarum in usus communes applicabitur*[1]... »

Le fils de Roger de Marcilly, Gervais, cité dans la charte paternelle, vécut dans la seconde moitié du XIIe siècle, et concéda aux moniales de l'Abbaye-Blanche de Mortain des droits sur ses moulins[2]. Il paraît qu'il mourut sans enfans, car sa seigneurie de Marcilly passa à la fin de ce siècle à Rolland Avenel, qui vécut encore dans le premier quart du siècle suivant, et mourut en 1228. Il confirma au chapitre d'Avranches la donation de ses prédécesseurs par cette charte :

« *Universis Rollandus Avenellus miles salutem in Domino. Noverit universitas vestra me ratam et gratam habere donationem et elemosinationem quam Rogerius de Marcilleio miles fecit in feodo meo abbati et monachis de Savigneio super jure patronatus ecclesie de Marcilleio quod jure hereditario possidebat. Quam donationem et elemosinationem dicti patronatus memorati abbas et monachi postmodo ecclesie Abr. contulerunt. Ergo nos Rollandus Avenellus pro salute anime mee et antecessorum meorum utrique donationi et elemosinationi benevolum prebuimus assensum*[3]. »

1 *Livre Vert*, fol. 27. Cette charte présente un mot remarquable, *communa*, la commune. On sait que ce fut dans ce XIIe siècle que commencèrent dans le nord de la France les concessions de *commune* faites par Louis-le-Gros aux villes. Le germe de la commune préexistait dans les cloîtres et les chapitres : ainsi, comme on le voit, le chapitre d'Avranches est appelé à cette époque une *commune*. — 2 M. Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel*, chap. XII. — 3 *Livre Vert*. Cette charte renferme un mot peu commun *elemosinatio*. V. Ducange.

Rolland Avenel eut pour fils aîné et successeur Guillaume Avenel, qui fut aussi seigneur de Marcilly : il mourut en 1258, ne laissant que des filles, Guillemette et Guillemine : ses biens furent divisés entre les Sotherel et les La Champagne. Au siècle suivant, nous trouvons un Nicolas de Marcilly sur le Nécrologe du Mont Saint-Michel auquel il avait donné 20 sous de rente. Dans le XVe siècle, Guillaume de Sotherel, qui avait réuni toute la baronnie des Biards ou des Avenel, fut dépossédé par le roi Henri V, qui la donna à Thomas Bonnet, et à la mort de celui-ci à Wilson. Pendant ce temps-là, un seigneur de Marcilly, appelé François [1], était dans le Mont Saint-Michel qu'il défendait contre l'étranger. Il rentra dans ses biens après l'expulsion des Anglais. Au XVIIe siècle, nous trouvons le sieur de La Varinière, seigneur de Marcilly, auquel succéda sa veuve [2]. Au commencement du siècle suivant, le seigneur était Hippolyte de Rosnivillain qui se noya à Avranches dans le puits de l'Hivet [3]. Ensuite Marcilly entra dans l'illustre famille des Camprond [4]. Le dernier Camprond de Marcilly ne laissa que des filles, et le manoir seigneurial passa aux Grimbaut. Les Marcilly portent au champ de sable, à trois barres d'or horizontales [5].

Le château de ces seigneurs s'élève dans une charmante vallée, au bord d'un étang qui afflue dans le Loir. On reconnaît aisément deux époques dans ses constructions : du côté de la douve est une ancienne tour ronde, qui pourrait remonter au XIIIe ou XIVe siècle, et le reste appartient à la fin du gothique.

1 Liste des 119. — 2 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 3 En 1720 : il tomba dans ce puits en revenant d'une soirée avec la maréchale d'Estrées. Mss. de M. Cousin. Voir l'art. d'Avranches. — 4 Un Guillaume de Camprond est imposé à un droit de châtellenie dans les *Rôles de l'Échiquier* pour 1180, envers Geoffroy Duredent, prévôt d'Avranches : « *De Will. de Campo rotundo* xx. *li. de catall.* » — 5 Liste d'armes des chevaliers défenseurs du Mont Saint-Michel.

C'est un charmant châtelet de cette époque d'architecture éprise du charme des détails, des festons, des feuilles et des fleurs : c'est, dans l'arrondissement, avec Brion [1], l'unique type d'architecture civile de cette transition qui conduit du gothique à la Renaissance, et dont l'année 1500 est la véritable date. Ce manoir du XVIe siècle n'est plus complet ; mais ce qui en reste est fort joli et fort gracieux. La base est en talus ; le milieu est festonné d'une guirlande formée de deux câbles arrondis qui encadrent une fleur dans l'ellipse de leurs entrelacs ; le sommet est découpé par les accolades, les guirlandes et les pinacles de deux fenêtres. Sur cette façade se détache une tour hexagone appliquée, qui est la partie la plus élégante et la plus ornée. Outre la grace de sa pose, on remarque les sculptures de ses fenêtres. L'élégance de ce manoir se combine avec les souvenirs des chevaliers et des seigneurs dont nous venons de présenter la série, et à sa vue on ressent cette douce et forte impression que produit l'union de la poésie et de l'histoire [2].

L'église de Marcilly cache son humble et frêle clocher de bois au milieu des arbres, sur le flanc d'un coteau que baigne la petite rivière qui descend du village de Digny [3]. Un if antique, dont le tronc ressemble à un faisceau d'arbres, couvre une des extrémités du cimetière et abrite une croix polygonale élégante, semée de ces bosses par lesquelles on a voulu

1 Voir l'art. de Genêts. — 2 Le château est éloigné de l'église de plus de deux kilomètres. On pourrait s'étonner de cet éloignement. On raconte que l'église fut bâtie dans l'origine sur le même lieu que l'habitation seigneuriale ; mais le seigneur, gêné par le bruit des cloches et des chants religieux, la fit transporter de la vallée sur la montagne, dans le lieu qu'elle occupe aujourd'hui. Le manoir de Marcilly a été dessiné par un de nos élèves, M. V. R. — 3 Marcilly est cité dans le *Guide pittoresque* de Didot avec cette notule : Teinturerie, mégisserie. Département de la Manche, p. 18.

imiter les nœuds d'un tronc [1]. Les tronçons ronds d'une croix antérieure sont épars dans le cimetière, souvenir de cette église du XIe siècle, que Roger de Marcilly donna à l'abbaye de Savigny. L'église actuelle offre la disposition en croix; le chœur et les transepts sont récens : l'un d'eux date de 1823, l'autre renferme une porte en accolade qui a été encastrée. La façade occidentale est assez ancienne : cette église n'avait que des porches latéraux, on vient d'y ouvrir un portail. La partie antique est la face septentrionale de la nef dont le porche ogival offre des caractères assez voisins du roman, surtout son coin intérieur. Un devant d'autel du XVIIIe siècle, dans lequel des anges parent de fleurs l'Agneau, une statue de saint Denis, un joli bénitier [2], et un bas-relief représentant l'Embaumement et la Résurrection, assez grossier sous le rapport des formes, mais avec de jolis ornemens flamboyans [3], tels sont les principaux objets qu'offre l'intérieur. Nous devons ajouter les nombreuses pierres tombales, ou mutilées par le pic révolutionnaire ou usées par le frottement, quelques-unes avec l'antique forme du cercueil.

L'église Saint-Martin-de-Marcilly était à la présentation de l'évêque d'Avranches; il paraît cependant qu'il la partagea avec le chapitre, à une certaine époque, car nous trouvons dans la Statistique de M. Foucault : « Marcilly, paroisse où il y a 166 familles et 1500 personnes. La veuve du sieur de La Varinière en est dame, et l'évêque présente alternativement au bénéfice avec son chapitre, 1598 [4]. » En 1648, elle ren-

1 Ces vieux ifs, plus durables que les pierres, datent généralement de la période romane, et sont, avec la croix ronde, pour l'antiquaire qui aborde une église, la présomption de l'érection d'un édifice au XIe ou XIIe siècle. — 2 Il a été dessiné. — 3 Venu, dit-on, de l'abbaye de Montmorel. — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.*

dait 400 liv. [1] En 1764 elle renfermait 205 feux [2]. Dans l'Impôt royal de 1522, Marcilly fut taxé à 12 liv. [3]

IX.



Nigellus filius Roberti debet xx *so. de Maisnillo Ossenne.*
(Magnus Rotul. de Scaccario, ann. 1180.)

CETTE petite commune, pour le plan, forme une espèce de chevron ou de feuille cordiforme; pour le relief, elle offre principalement un plateau encadré par deux vallons, celui du Buandel et celui du Manoir. Le ruisseau de Choisel la sépare de Montgothier et de l'arrondissement de Mortain; une ligne presque idéale la limite du côté de la Boulouze, le Ruandel du côté de Saint-Osvin, le ruisseau du Manoir du côté de Marcilly. Comme les Chéris et Marcilly, cette commune a sa *Cour* [4]. La localité marécageuse du Souchet tire son nom des *cyperus* ou souchets qui s'y trouvent [5].

1 *Pouillé*, p. 7. L'évêque présente au bénéfice. — 2 Expilly, *Dict. des Gaules*. Un curé de Marcilly, M. Daligault, publia en 1800, avec M. L'Hermitte, curé d'Avranches, une lettre ou mémoire pour la défense des prêtres assermentés. — 3 *Assiette pour le Roy*. — 4 Voir Courtils. — 5 Peu de localités ont des noms d'herbes : ici le *Souchet*, à Courtils, le Laichet, à Saint-Aubin-des-Préaux, la Prêle (*equisetum*), au Luot, la Fraisière.

L'étymologie de Mesnil-Ozenne est évidente : la loi générale des appellations topographiques, l'union de l'idée de l'habitation et de celle du seigneur, ressort clairement de cette expression dont les deux élémens sont parfaitement détachés. Le nom d'Ozenne ne se trouve pas dans le *Domesday*, mais il est encore porté dans l'Avranchin. Aussi les étymologistes sont-ils d'accord sur son interprétation. Après les Rôles de l'Echiquier [1] et les chartes qui donnent *Maisnillum Ossenne*, et le Registre des Synodes qui écrit *Mesnil-Ozenne*, Cenalis a dit *Mansus Ozenne* [2], et le docteur Cousin *Mansionile Ozanni* ou *Manile Ozanni* [3]. D'ailleurs le diocèse d'Avranches renferme beaucoup de localités aussi clairement dénommées : le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, le Mesnil-Gilbert, le Mesnil-Adelée [4], etc. Le diocèse de Coutances, où domine le synonyme de *ville*, en offre encore beaucoup : Grimesnil [5], Mesnil-Aubert, Mesnildrey [6], Hudimesnil [7], Mesnil-Bus [8], Vaudrimesnil, Neumesnil, Mesnil-Garnier, Mesnil-Hue, etc.

L'habitation du seigneur primitif, appelé *Ossenne*, s'élevait sans doute sur l'emplacement du manoir actuel, caché dans le pli profond d'un vallon du bassin de la Sélune, baigné par le ruisseau qui fait la limite de cette commune et de Marcilly, au pied d'un coteau d'où l'on jouit d'une très-belle vue. Ce manoir, dont l'âge ne remonte guère au-delà d'une centaine d'années, reçoit une certaine physionomie féodale de ses deux tourelles. Les écuries et les murs du jardin sont plus anciens [9]. Ce manoir avait une chapelle : on lit dans un

1 *Magni Rotuli de Scaccario*, tom. 1er, p. 9. — 2 *Hierarchia Neustriæ*. — 3 Mss. — 4 Willelmus Aldeleia S. T., chef de la famille de Mesnil-Adelée, était à la Conquête. *Add. Exon. Domesday*. V. les *Recherches sur le Domesday*. — 5 *Grisi Mesnilum*. — 6 *Drogonis Mesnilum*. Voir l'art. de Mesnildrey. — 7 *Eudi Mesnilum*. — 8 *Mesnilum Buye*. — 9 Mais la plus grande antiquité est sans doute le magnifique noyer qui est à l'entrée.

registre de l'évêché, à la date de 1665 : « Erection de la chapelle Saint-Roch-du-Mesnil-Ozenne... *Erectione et fundatione facta per nobilem virum de La Broize scutifierum dominum du Chastelier de quadam capella prope manerium dicti domini du Chastelier per suos predecessores extructa in parochia de Mesnil-Ozenne*[1]. » Ces expressions apprennent que le sieur de La Broize relevait une antique chapelle bâtie par ses ancêtres. Outre son manoir, cette commune renferme le Petit-Mesnil.

Une belle avenue, gravissant un coteau raide[2], rattache le manoir à l'église : celle-ci s'élève sur le plateau, à l'extrémité d'un promontoire. Les parties primitives sont en petit nombre : ce sont les deux contreforts et la fenestrelle du côté du nord, et les quatre statuettes insérées dans le pignon occidental. Une d'elles surtout est une complète expression de l'idéal du Moyen-Age, la mortification de la chair. Au-dessus est une madone mutilée, à la couronne fleuronnée, plus moderne et plus élégante. Les pierres angulaires et la bordure prismatique du pignon occidental viennent ensuite dans l'ordre du temps, et avec la madone peuvent rappeler le XVe siècle. Le reste est assez récent : le portail porte la date de 1741, quoiqu'il semble plus vieux. Le clocher en bois a succédé à un campanier dont les vestiges sont anciens. L'intérieur est sans intérêt, si on excepte une niche trilobée. L'ancienne cuve baptismale est dans le cimetière[3].

Cette église avait pour patron l'abbé de Montmorel, et en 1648 rendait 400 liv.[4]

Le chef Ozenne, qui donna son nom à cette paroisse, n'a laissé que son nom comme souvenir historique. La série des seigneurs d'une localité peu importante serait assez difficile à

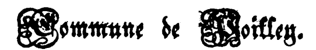
1 Fonds de Saint-Gervais. — 2 Marquée dans Cassini. — 3 A l'angle du cimetière est une maison d'école, qu'on appelle la Frarie. — 4 *Pouillé*, p. 9.

retrouver. En 1180, Néel, fils de Robert, sénéchal de Mortain, rendait compte de 20 liv. pour Mesnil-Ozenne : « *Nigellus filius Roberti r. ep. de* xx *so. de Maismillo Ossenne*[1]. » La seigneurie passa dans la famille de La Broize : elle y était au commencement du XV[e] siècle ; car le roi d'Angleterre confirma Pierre de La Broize qui rendit aveu de ses biens l'*an* VII *du règne*, et il fut mandé *aux bailly de Constantin et vicomte d'Avranches laisser jouir*[2]. Au XVII[e] siècle, Julien de La Broize était seigneur de Mesnil-Ozenne. En 1698, c'étaient ses héritiers. Plus tard la terre seigneuriale est passée aux Saint-Léger[3].

Dans l'Impôt royal de 1522, Mesnil-Ozenne paya 100 sous. En 1698, cette paroisse comptait 75 familles et 300 âmes[4]. En 1764, il y avait 85 feux[5].

1 *Rotuli de Scaccario.* Stapleton, tom. 1[er], p. 9. — 2 *Registre des Dons, etc.*, par Charles Vautier, p. 133. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 5 Expilly, *Dict. des Gaules.*

X.



Parrochia quæ Pollei dicitur ad fontem Orguentali.

(Cartulaire du Mont Saint-Michel.)

Poillay où est le fort de mon natal manoir,
Terroir que favorist la déesse blêtière,
Le bon père vineux, et la nymphe fruitière,
Terroir qui est l'honneur du païs Avranchois.

(Vitel.)

W. de Duxeio canonicis Montismorelli dedi et concessi et omninò dimisi in manu domini Ric. Abr. episcopi, etc.

(Charte de Montmorel.)

Poilley a des limites assez naturelles : partout, excepté à l'ouest, cette commune est bornée par des cours d'eau, surtout par la Sélune qui se contourne en mille sinuosités et forme toute la limite orientale, ensuite par le Beuvron et un petit affluent, le ruisseau du Gué-au-Râle. Du côté de Juilley et de Pontaubault, ses limites sont à peu près arbitraires. La forme générale est un arc dont la Sélune forme la courbe : cette courbe est une belle et fraîche vallée, baignée par des eaux lentes et transparentes, bordées de prairies et de vergers — *uda mobilibus pomaria rivis*[1]. — C'est à la limite

1 Hor. Odes, liv. 1er.

de Poilley et de Pontaubault que la Sélune a proprement son embouchure, et comme la Seine, semblant abandonner à regret ses belles campagnes, elle multiplie ses sinuosités en se rapprochant des grèves qui doivent l'absorber, et forme ses nombreuses presqu'îles, ou *holmes*, nom qui sert d'affixe aux deux dernières localités qu'elle arrose, Poilley-sur-le-Homme, et Saint-Quentin-sur-le-Homme. En outre, le ruisseau le Homme et le ruisseau Foucaut, *le vieil dieu Foucault*, comme l'appelle un poète né sur ses bords, baignent cette commune et se jettent dans la Sélune.

La Sélune sort du bois de Sélune, à quatre lieues d'Avranches — *oritur in silva Senuna*, — le bois de Sélune, — *quatuor leugis ab Ingena distanti*[1], — ou plutôt c'est en cet endroit qu'elle entre dans l'arrondissement. Elle y forme les deux grandes presqu'îles de Ducey et de Poilley, entre en grève à Pontaubault, et rencontre la mer généralement sous le cap de Courtils. Son synonyme est Ardée, le nom d'un de ses affluens. C'est la Σηνοανα de Ptolemée, la *Senuna* des chartes[2] et des poètes[3] : c'est encore par abréviation la *Selne* ou *Selna*[4] ; enfin, c'est l'*Arduus* de Raoul Glaber[5] et du *Gallia Christiana*.

Les localités de Poilley, intéressantes par leurs noms ou les souvenirs, sont le village de Lentilles, consacré par une charte et par la naissance du poète Jean de Vitel, le Châtellier, nom remarquable, mais la tradition ou des vestiges ne semblent pas légitimer les idées qu'il réveille ; Sisse, probablement désigné dans une charte sous le nom de Tessues[6] ; le fief des

1 Adrien de Valois. *Notitia Galliæ*. — 2 Voir l'Introd. du Cartul. du Mont Saint-Michel. — 3 *Sevam Senunamque pisciferos amnes*. G. Brit. Philippidos. Lib. VI. — 4 Dumoulin, *Histoire de Normandie*. — 5 Voir l'art. de Courtils. — 6 *Medietariam de la Broissa inter Julleium et Tessues*. Charte de Savigny.

Jardins, celui du Homme[1]; les moulins de Caquerel et de Quincampoix[2].

Le nom de Poilley nous semble dériver d'un nom d'homme, c'est-à-dire, selon la règle générale, du nom d'un chef normand. *Poilgi* est le nom d'un sous-tenant, cité dans le *Domesday : Poilgeium, Poilleium, Poilley,* semble être l'itinéraire naturel, et le nom de cette commune signifie l'habitation de Poilgi. Si cette transformation semblait étrange, nous pourrions la confirmer par un exemple authentique. L'illustre famille d'Ouilly tire son nom d'*Oilgi*, son chef, qui était à la Conquête : « Robert d'Ouilly, dit M. Le Provost[3], reçut des manoirs dans huit comtés. Les Oilgi se sont appelés les seigneurs d'Oiley en Angleterre, et leur postérité existe encore dans les baronnies d'Oiley[4]. »

1 Voir plus loin. — 2 Le premier de ces noms est une onomatopée; le second est trop répandu pour ne pas être un nom commun. Le nom de la Quinquengrogne, titre d'un roman projeté d'un célèbre écrivain, nous a mis sur la voie de son origine. Ce mot était l'inscription fière et provoquante *(qui qu'en grogne)* qu'on mettait sur les bastilles et les écus au Moyen-Age. Le nom de Quincampoix, que la rue où habitait Law a rendu célèbre, signifie *qui qu'en peste*. C'est le sens que lui donne Roquefort, qui en fait l'étymologie du nom de cette rue. Il faut donc voir dans ce mot une expression de défi et de rivalité, généralement appliquée aux moulins, car, dans le département de la Manche, il y a plusieurs moulins de Quincampoix : nous en citerons un à Cherbourg, un à Saint-Maurice, un autre à Sainte-Geneviève. A propos de ce nom de moulin on peut en citer d'autres de l'Avranchin assez intéressans : Caquerel, assez commun, la Ramée à la Chapelle-Hamelin, Belval à Cherencé-le-Héron, Val-Joie à Mont-Joie, Bameulière à Précey, la Conscience à Sartilly, Claquerel à Sartilly. — 3 Notes du Roman de Rou. — 4 Nous avons déjà fait allusion à la fantasque étymologie de Robert Cenalis sur Poilley, la voici tout entière : « *Nec procul hinc situm est oppidulum, Polley, quod pullaticum forsan non absurdè dixeris à pullis alendis.* » Hier. Neustriæ,

Le nom de cette commune soulève une question que n'a pu résoudre le savant auteur des *Essais historiques sur les Bardes, Jongleurs et Trouvères*, M. de La Rue[1]. Un trouvère du XIIe siècle, moine au Mont Saint-Michel, G. de Saint-Pair, a décrit, dans son *Roman du Mont Saint-Michel*, l'histoire et le site de son monastère, et, faisant allusion à la forêt qui l'avoisinait, a composé les vers suivans :

Dessous Avranches vers Bretaigne
Qui tous temps fut terre grifaine
Ert la forêt de Quokelunde
Dunt grant parole est par le munde ;
Ceu qui or est mer et areine
En icels tems ert forest pleine
De mainte riche venaison,
Mes or il noet le poisson.
Dune peast un peu tres bien aler
Ni estu ja craindre la mer,
D'Avranches dreit a Poelet
A la cité de Ridolet.

Cette cité de Ridolet paraît être Dol, selon M. de la Rue ; mais qu'est-ce que Poelet ? il l'appelle un lieu inconnu. Il nous semble que le Cartulaire du Mont Saint-Michel indique parfaitement cette localité. Il s'agit, non pas du Poilley de Normandie, mais d'une localité de Bretagne, qui devait être bien connue au monastère et presque personnifier la province elle-même, car elle appartenait à ses religieux. Un duc de Bretagne leur donna *Pooheleth* — « *in regione Britanniæ quæ vocatur Pooheleth*[2]. » Ailleurs on trouve *Carta de ecclesiis de Pooleth* « *in territorio quod vocatur Pooleth*, » et à la marge : *Donation de Polley par Alain, duc de Bretagne*. Ailleurs encore : *Carta de Villamers et Poillei.... ecclesiam*

1 Tom. II. — 2 Cartulaire, fol. 37.

de Poillei, confirmé par Mainus, évêque de Rennes. Le Poilley de Bretagne est donc bien le *Poelet* du trouvère.

Une fontaine de Poilley, appelée Orguentale, est citée dans une charte du XII[e] siècle, laquelle respire une douce et naïve religion : « *Ego Ranulfus, Dei miseratione compunctus atque permotus qui quem vult indurat et cui placet miseretur, do tres acras terre in parrochia quæ Pollei dicitur ad Fontem Orguentali.... annuerunt monachi ut si aliquando contigerit nos ad Montem Sancti Michaelis gratia orationum semel in anno pergere de suis beneficiis nos ut fratres suos honorificabunt videlicet de pane et potu nobis caritatem mittentes*[1]. »

Poilley est une des communes les plus importantes du cercle que nous essayons de parcourir : elle offre trois choses principales, son église, son poète, son abbaye. L'église nous appelle d'abord.

Trois époques se révèlent sur ses murs, le XIII[e] siècle dans le portail et un contrefort du chœur, le XVI[e] dans la fenêtre orientale, le XVIII[e] dans le reste. Ce portail élégant, à deux colonnettes élevées, semble, par l'affaissement d'un côté de son arc, avoir été replacé dans l'agrandissement de l'édifice primitif. La fenêtre orientale flamboyante est belle : elle pénètre un pignon à larges dalles, surmonté de deux gargouilles et de crosses végétales, appuyé sur une base à moulures arrondies. Divisée en trois lancettes trilobées, avec trois cœurs dans le tympan, elle encadre un vitrail d'un bon dessin, mais d'un coloris terne. Quoique mutilée, cette vitre montre encore une Crucifixion, avec la Vierge au pied de la croix, et deux pieds qui doivent être ceux de saint Jean. Elle est masquée par un retable, venu de Montmorel, qui est une assez bonne copie de la Descente de croix de Lebrun. Sur ce pignon sont gravées, l'une en creux et l'autre en relief, deux inscriptions :

1 Cartulaire, fol. 75.

Ad lectores tetrastychon.

Mille et quingenti à Domino trigentaque septem
Anni aderant, factum cùm fuit istud opus.
À Stephano Montis devoto ábbate Morelli[1]
Prima fuêre quidem saxa locata simul.

L'autre inscription est celle de l'architecte : « L'an quinze cent trente sept le deux juillet par Piquoys fut ce pignon hault élevé. » Les deux distiques sont séparés par une crosse. La sacristie, qui est voûtée, offre un singulier anachronisme : ce sont deux assises en *opus spicatum*, qui, toutefois, ne tromperont pas l'antiquaire. Les transepts, la nef ont été faits en même temps, en 1735, par le *Noir, masson*.

L'intérieur offre des objets intéressans. Les fonts sont d'une forme peu commune et ressemblent à un tombeau : c'est un beau monolithe brodé d'un cordon vers le bord supérieur. Le merrain est découpé en une arcature trilobée ou en demi-cercle formant entrelacs. Une statuette de saint Blaise nous rappelle la chapelle ou l'ermitage du bois d'Ardenne, occupé par un moine de Montmorel[2], et une tradition d'après laquelle elle fut jetée dans un gué de la Sélune qui a gardé son nom, par un moine aliéné. Mais l'objet principal est le bas-relief peint, venu de Montmorel, appelé dans le pays la Judée, et représentant la Passion en six scènes ou compartimens : le Jardin des Oliviers, la Flagellation, le Portement, la Crucifixion, la Résurrection, les Limbes. On retrouve là les anachronismes du XVIe siècle : les soldats sont bardés de panoplies ; saint Jean, avec la chevelure ronde, un livre et l'escarcelle, ressemble à un clerc de l'université, le bourreau est en juste-au-corps, la Vierge est habillée en châtelaine. Malchus

1 Etienne III le Bellay. — 2 Dans une charte du Mont Saint-Michel nous trouvons la signature de G. *monachus de Ardena*. Peut-être s'agit-il de l'abbaye d'Ardeine, près de Caen.

tient son oreille dans une attitude grotesque. La scène des Limbes offre un grand luxe de démons : le Christ retire Adam et Eve d'une gueule énorme, armée de dents aiguës. D'un coup de croix, il terrasse un diable, vert et écaillé comme un lézard. Quelques expansions végétales ornent la frise [1].

La croix du cimetière, au moins la base, ornée de coquilles et de fleurs de lis, est de 1605. Un des échaliers est flanqué de deux bases de colonnes, hiéroglyphées de croix de Saint-André et de Jérusalem [2].

L'église de Saint-Martin-de-Poilley fut donnée au XII[e] siècle à Montmorel par Rualem du Homme.

Le curé ou prieur de Poilley était un religieux de l'abbaye de Montmorel à laquelle l'église appartenait, et il était tenu d'assister aux Synodes diocésains [3]. En 1648, elle rendait 300 liv. [4] En 1698, elle rendait la même somme et avait deux prêtres. La taille était de 2,094 liv., et il y avait dans la paroisse 280 feux [5].

Une illustre famille tire son nom du *Homme* ou *Holme* de Poilley, traversé par la rivière du Homme, où se trouvait une habitation appelée le Homme. Les du Homme — *de Hulmo* — furent les bienfaiteurs du monastère de Montmorel, et disputèrent aux Subligny le titre de fondateurs. Jean de Vitel avait recueilli la tradition du château du Homme :

.... Et puis en ce vallon
Sur puissants fondements haussa un bastion
Que dès lors il nomma la fortresse du Homme.

1 La Judée a été peinte par M. Lecerf. La croix de procession mérite quelque attention, à cause d'un vieux saint Martin appliqué sur son croisillon. — 2 Semblable à une base gothique qui est dans la cour du Musée d'Avranches et qu'on a prise pour une base antique. — 3 *Prior de Poilleyo. syn. Abr. ap.* Dom Bessin. — 4 *Pouillé*, page 4. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.*



> **Mais le Tans, ô rigueur! qui tout mine et consomme**
> **En a bouleversé jusques aux fondements**[1].

Mais la terre du Homme existe encore : c'était, au XVIe siècle, un fief de haubert, soumis à une curieuse redevance envers l'évêque du diocèse : « Les possesseurs de ce fief doibvent à l'acquit de l'évesque le service d'un chevalier, quand les services d'ost sont faicts, et doibvent, quand les évesques font leur entrée, les conduire à pied dans l'église de Saint-Gervais jusqu'à celle de Saint-André, et les servir à dîner et leur donner à boire dans leur coupe, et ont après le dîner ladite coupe[2]. »

Il serait difficile d'établir, d'après les documens historiques, la série de la famille du Homme. Nous citerons seulement quelques membres de cette famille et quelques nobles de cette commune, plutôt comme matériaux que comme histoire[3]. Vers 1150, Ruallem du Homme, *de Hulmo*, fut le premier bienfaiteur de Montmorel[4]. Philippe du Homme assista à l'investiture du premier abbé vers 1170. En 1180, G. du Homme était connétable. Guillaume IV du Homme fut abbé de Montmorel depuis 1406 jusqu'à 1441 : il rendit hommage au roi d'Angleterre[5].

Comme bienfaiteurs, les du Homme eurent pendant plusieurs siècles leur sépulture dans l'abbaye de Montmorel. En 1560, Montfaut trouva nobles à Poilley Richard du Plessis et Robert des Jardins, et non noble Jean-Le Gay[6]. Un Mainus de Poilley est souscrit à une charte de Huynes du XIIe siècle

1 *Prinse du Mont Saint-Michel.* Vitel donne aux du Homme la plus glorieuse origine : leur ancêtre s'appela *l'Homme* par excellence. — 2 *Aveu de Rob. Cenalis. Ap.* M. Cousin. — 3 On comprend qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir les lignes seigneuriales d'après les documens historiques. Nous faisons cette remarque pour expliquer les lacunes nécessaires qui se trouvent et se trouveront dans nos successions nobiliaires. — 4 *Gallia Christiana, Neustria Pia.* — 5 *Registre des Dons.* — 6 Recherche de Montfaut.

dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel [1]. Vers le milieu du XVIe siècle, Jean du Bois, sieur de Poilley, souscrivit à l'Aveu de Robert Cenalis. En 1647, le seigneur de Poilley était François du Bois, écuyer [2]. En 1698, il n'y avait à Poilley d'autres personnes appartenant à la noblesse que la veuve du sieur de Campront, écuyer, et son fils [3].

Le village de Lentilles offre un double intérêt : il est mentionné dans une ancienne charte du Mont Saint-Michel, et il fut au XVIe siècle le berceau du poète Jean de Vitel. Nous citerons d'abord la charte et nous essaierons l'étude biographique et littéraire du poète de Lentilles.

« *Carta de Lentilleis. In nomine Patris... Ego Rotbtus de Apenticio* [4] *sancti Michaelis petens lumina in firmitatem* [5] *monachorum eorum concessu cum uxore mea Maria, et Hamelino meo filio entravi. Quam ob rem ego pro mei et pro antecessorum meorum animabus dedi sancto Michaeli et ibi Deo servientibus decimam quam ego habeo in villa quæ dicitur Lentilleis, concedentibus uxore mea et filiis meis. Acta est hæc donatio ab incarnatione Domini M. nonagesimo nono indict. septimâ. Hujus meæ donationis testes sunt : signum ipsius Rotbti. Signum ejus uxoris S. Hamelini filii ejus. S. Guillmi Teobti. S. Richardi de Tuschueio. S. Guillmi filii Radulfi. S. Hugonis. notum sit omnibus quod monachi michi ob hoc concesserunt et uxori et filiis sepulturam in monte* [6]. »

A Lentilles est né, en 1560, Jean de Vitel, *poète avranchois*. Le lieu de son berceau fut le manoir de Lentilles, près duquel est encore la Croix-Vitel, et que baigne le ruisseau Foucaut, divinisé et chanté par lui. Il nous donne lui-même ces détails locaux :

1 Fol. 96. — 2 Mss. de M. Cousin. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 L'Appentis est à la fois le nom d'une commune de l'arrondissement de Mortain et d'un village de Poilley. — 5 *Firmitas*, forteresse, d'où la Ferté. — 6 Cartulaire du Mont Saint-Michel.

Le sautelant troupeau des Dryades gentilles
Qui carolaient[1] au frais des grands bois de Lentilles[2],
Manoir qui fut mon bers........
Le vieil dieu Foucaut à la barbe hérissée,
Ce bon dieu qui souvent de son crystal coulant
Benin resconfortoit mon poulmon pantelant,
Lorsque je mesgarois sous les fresches ramées
A poursuivir au trac les muses bien aymées.

Poëte seulement quand il écrit sous l'impression des sentimens personnels et des souvenirs, Vitel n'a de vraie valeur que dans l'histoire et la topographie locale dont il a illustré quelques particularités; mais, dans l'histoire littéraire nationale, il mérite une place comme ayant porté aussi loin que personne l'idéal de son époque, l'imitation littérale de l'antiquité. Plus que personne de l'école de Ronsard[3], il a fait parler la muse en latin. Une étude philologique de ses poésies, de ses composés, de ses emprunts, de ses formes, dépasserait le cadre étroit dans lequel nous sommes forcé de renfermer ce personnage, mais servirait à l'histoire de la langue et d'une école qui a outré son principe, mais qui a beaucoup ajouté aux mots et aux formes de la langue. Quelques citations suffiront pour caractériser sa manière et épuiser ce point de vue.

L'emprunt littéral lui a fourni un grand nombre de vocables. Le Haut-Tonnant *(altitonans)*, le *Bien-Astré*, l'*obscur des bois (obscura sylvarum)*, le blanchissant honneur de son pudique sein *(nitens honor)*, baller d'un *pied nombreux*[4], les

1 Nous avons perdu ce joli mot, *chanter en dansant* : les Anglais l'ont gardé comme substantif et comme verbe. — 2 Les grands bois de Lentilles sont tombés. Le manoir a presque disparu : il n'y a plus que quelques portes cintrées, et, dans une étable, une immense cheminée du XVI[e] siècle. — 3 Pour Vitel, Ronsard est le *divin Vendômois*. — 4 Montaigne, qui fit son style latin, comme Rabelais faisait le sien grec, s'est servi de cette expression : « *La sentence pressée au pied nombreux de la poésie.* »

chèvre-pieds *(capripedes)*, les Satyres, etc. Les terminaisons, ce caractère essentiel d'une langue, sont latinisées : le Mont Saint-Michel est le Mont *Tombean*, ses grèves deviennent les *tombeanes arènes*, le glaive de de Vicques, seigneur de l'Ile Manière, devient *l'estoc Vicquean*, etc. Les périphrases sont latines : le chien *trois fois têtu*, la *déesse Bletière*, le *père vineux*, les *celestes bourgeois (cœlicolæ)*, le *chien portier*, l'*aveugle contrée* (l'enfer, *cœca regna)*, etc. Voici la contraction antique : les *navires fuitifs de la riche Pomone*, *la Fortresse*, et cet hémistiche, *les sablons de Tomblaine*. Voici l'épithète oiseuse des Latins et des Grecs :

> Un Demosthène grec, un Ciceron romain.
> Après avoir quitté Vistule polonois.

La mythologie se mêle aux idées chrétiennes, fusion bizarre dont quelques bons poètes se sont rendus coupables. Si Voltaire a dit :

> Déjà l'ange des mers sur le sein d'Amphitrite,

Vitel associe Morphée et saint Aubert :

> Morphée lui feist voir en habit vénérable
> Tout mitré, tout crossé et en barbe honorable
> Le sainct évesque Aubert....

Quant aux idées, elles sont généralement empruntées à l'antiquité. Le poème de la *Prinse du Mont Saint-Michel* est un canevas versifié dans lequel il a introduit toutes les machines poétiques : il y a un Bouclier, des Adieux, un Dénombrement, des Généalogies, des substantifs grecs incarnés, des Thrason, des Phantase, des Polydendron [1], des person-

1 Polydendron est le nom poétique d'Avranches : cette expression représente l'étymologie de Robert Cenalis. Il parait que les poètes se sont plu à lui faire des noms fantastiques : Robert Wace l'appelle Ausonia : *Et Roem out nun Rotoma, et Avrenches Ausonia*. Rom. de Rou. V. 5206. Il a été altéré jusqu'en *Bricatim*. Voir Avranches.

nifications sans nombre, et un grand luxe de dieux, de déesses, de nymphes, etc.

Après avoir caractérisé Vitel quant à sa manière et à son rôle dans la littérature générale, esquissons sa biographie dont les élémens se trouvent dans ses vers. Comme le cœur est la véritable muse, ces passages personnels sont aussi les plus poétiques.

Vitel naquit à Poilley [1], au village de Lentilles [2], en 1560 [3], de parens nobles, seigneurs de Lentilles, *villa quæ dicitur Lentilleis* [4]. Le lieu de sa naissance, un des plus beaux de l'Avranchin, nature éminemment pastorale et riante, était très-propre à former l'âme à la poésie, et réclame sans doute une part de ces peintures champêtres dans lesquelles il s'est complu. Devenu orphelin, Vitel reçut son éducation de son oncle, curé de Granville [5], qui lui apprit l'art de la versification. Deux de ses parens *dormaient dans l'église d'Avranches;* ce qui fait supposer qu'ils étaient prêtres ou d'un rang élevé. Il eut deux frères : le jeune, qui voyagea beaucoup pour son temps [6], qui prenait déjà *place parmi les bons esprits*, mourut à Paris, en *son beau may;* l'autre, sur lequel s'appuyait son *avril nouveau*, mourut près du *Thabor et Vilaine*, c'est-à-dire à Rennes. Ainsi Jean de Vitel, le second des trois enfans, resta seul sur *la mer de la vie*. Cet isolement attrista son cœur, et lui inspira quelques poétiques plaintes. Ce sentiment et l'amour du pays natal sont les deux sources vraies de sa poésie. Nous ignorons si Vitel aima ; l'amour, cette autre muse, est absent de ses vers. Il semble pourtant le dire [7]; mais c'est une

1 *Poillay, où est le fort de mon natal manoir.* — 2 *Manoir où fut mon bers.* — 3 Voir la judicieuse *Notice* de M. Boyssou sur Jean de Vitel. *Bulletins de la Société d'Archéologie*, p. 44. — 4 Cartulaire du Mont Saint-Michel. — 5 *Qui me guidait chez le saint cœur nonain.* — 6 Il vit Rome, Naples, l'Allemagne, le Danemarck et l'Espagne. Disc. à Messieurs d'Avranches. — 7 Dans un de ses Discours.

vague allusion qui ne peut prévaloir contre la signification générale de ses poésies. Loin de son pays natal, il jurait même qu'il ne se marierait qu'aux lieux de son berceau. Retiré à Condac, en Poitou, il y jouit de l'amitié d'un gentilhomme angevin, qui fortifia son goût pour la poésie. Il passa au moins *trente-quatre mois* à Rennes, entre les *murs renois*, où il étudia la poésie latine sous Symon Samson, homme docte et prudent, auquel il dédia plus tard une ode. De là il alla à Paris, où il étudia en théologie sous maître Mauclerc, auquel il adressa une de ses premières odes, comme on offre aux *dieux des moissons la première javelle.* On le voit encore songeant à la carrière du barreau, aux *saintes Institutes.* Toutes ces tendances révèlent dans Vitel un homme qui ne sait se fixer, et que la poésie ne sollicite guère plus qu'autre chose. En 1588, il publia les *Premiers Exercices poétiques par Jean de Vitel, avranchois*[1]. Il avait reçu des félicitations en toutes langues, qui figurent en tête de ces poésies, dont le titre annonce que, dans l'esprit de l'auteur, elles n'étaient qu'un commencement[2]. Ce qui frappe en lisant ses poésies, c'est le grand nombre de patrons distingués auxquels se recommandait notre poète. Quelques-uns sont des hommes très-haut placés. L'Hymne à Pallas est dédiée au cardinal de Vendôme. On s'imaginerait à ce titre que, sous une forme païenne, le poète a chanté la sagesse chrétienne personnifiée dans un

1 Contenant l'Hymne à Pallas, la Prinse du Mont Saint-Michel, l'imitation de deux Idylles du grec de Théocrite, Discours, Eglogues, Odes, Élégies, Tombeaux. A très-illustre et révérendissime prélat Monseigneur Charles de Bourbon, cardinal de Vandosme, archevesque désigné de Rouen. A Paris de l'imprimerie de Pierre Huy, demeurant à la cour d'Albret, près Saint-Hylaire. 1588. — 2 Il annonce dans son livre des ouvrages qui ne parurent pas. Une de ces *Épigrammes*, dans le sens antique, est en jolis vers grecs. L'usage, plus que la modestie, autorisait ces éloges personnels.

prélat ; mais l'ode est telle que Pindare l'aurait pu concevoir en l'adressant au grand-prêtre du Parthenon : c'est l'histoire de la chaste et docte déesse. Si l'antiquaire et le philologue peuvent y glaner quelque chose, le critique y cherche en vain un vers chaleureux, un mot pittoresque, une émotion poétique[1]. La *Prinse du Mont Saint-Michel* est le poème le plus considérable de Vitel, et aussi le plus rempli d'histoire et de topographie locales. Il est dédié à son héros, de Vicques, seigneur de l'Ile Manière. Ce poème est une imitation complète de l'antiquité, et une réunion de machines poétiques ; mais il y a quelquefois de l'intérêt, de bonnes traductions[2], des vers heureux, et de curieuses descriptions locales. C'est la mise en vers de la délivrance par de Vicques du Mont Saint-Michel, pris en 1577 par un protestant appelé de Touchet[3], qui s'était introduit avec ses hommes sous le costume de pélerins. Le *Discours d'un Songe* est dédié à M. de Saint-Germain, abbé de Chalis. Les Élégies ont un plus grand caractère de vérité que les autres poésies, parce qu'elles sont écrites sous l'impression des sentimens personnels. Cependant, il ne faudrait pas y chercher les souffrances morales et sociales du poète, les luttes de l'idéal et de la réalité ; c'est la plainte d'un homme qui cherche une position sociale, le bien-être, le repos, qui hésite entre le droit et la théologie, la poésie ou toute autre carrière, qui sollicite des patrons, etc. L'*Eclogue dressée sur l'accueil de François Pericard* est un dialogue entre trois bergers sur les malheurs du temps[4]. Les *Odes* sont sans inspiration, les *Tombeaux* sans tristesse. Le *Discours à*

1 Rien de plus applicable à l'Hymne de Pallas que l'*invita Minerva*. — 2 Il y a une intéressante imitation des adieux d'Hector et d'Andromaque. — 3 Désigné dans le poème sous le nom de Thrason. — 4 Michau et Mirelot. Avranchin, bonne figure rustique, leur apprend que Pan a eu pitié de la bonne Andrine (la cathédrale dédiée à saint André), et qu'il lui a envoyé le grand *Péricardin*.

Messieurs d'Avranches, en l'absence de mérite poétique, a un très-grand intérêt local[1]. Les dédicaces s'adressent à des hommes tels que le président de Harlay, le président Brisson, Louis de Brezay, évêque de Meaux, etc. On ignore la date de la mort de Vitel.

Cependant, en cherchant bien, on peut trouver dans Vitel quelques passages qui ne manquent ni de sensibilité ni d'éclat. Comme contre-partie de toute critique, nous citerons quelques vers heureux :

Je prise plus cent fois le rameau triomphal
Dont le prince aux crins d'or ses courtisans guerdonne,
Que d'un luisant saphyr le lustre oriental
Dont flamboye des rois la superbe couronne[2].

Les vers cités sur Lentilles sont assez gracieux, les Adieux de de Vicques et de sa femme ne manquent ni de sentiment ni de couleur. La naïveté gauloise a presque disparu à l'époque de Vitel; cependant le portrait d'Avranchin ne manque pas de vérité : il peut figurer ici comme exemple poétique et illustration locale :

Mais qui est ce berger au meillieu de la pleine,
Qui court si fort quil semble avoir perdu l'haleine?
N'est-ce pas Avranchin? A voir son chalumeau,
Son gros mastin Pataut, ses guestres, son chapeau

1 Voir *passim* dans notre livre les citations de Jean de Vitel. — 2 Vitel a eu les honneurs de plusieurs Notices. Outre celle de M. Boysson, nous citerons celle de Philippon de la Magdelaine qui a dit que ses vers sont *pleins de poésie. Dict. hist. des Poètes français*, celle de Gouget, dans la *Bibliothèque française*, xiiie vol., et celle de M. Weiss, dans la *Biographie universelle*. Tous ces critiques l'ont traité favorablement. Ce dernier dit qu'il y a de l'invention dans sa *Prinse du Mont Saint-Michel*. C'est le dernier mérite que l'on puisse trouver dans ce pastiche de l'Iliade.

De moelle de jonc, sa large panetière,
Sa houlette, son arc, sa fronde et sa louvière,
C'est Avranchin, c'est luy, ce bon vieillard grison,
Ce bon pere chevrier, qui en toute saison
Nest jamais desgarny de laict ny de fourmage,
Qui a dix-gros troupeaux paissans dans son herbage,
Ce vieillard qui nous a enseigné comme il fault
Dun accord et dun ton ore bas, ore hault
Sonner de nos bourdons..........[1]

La cathédrale se posait sur les hauteurs, l'église sur le flanc des montagnes et des coteaux, le monastère s'abritait dans le calme et le silence des vallées : ainsi dans l'Avranchin, la cathédrale de Saint-André, les églises rurales, et trois abbayes, Savigny, Montmorel et la Luzerne : le Mont Saint-Michel est une merveille et par conséquent une exception. Dans une vallée profonde, fraîche et isolée, où les eaux ont à peine un murmure, où ne pénétraient point les bruits des hommes, dans une presqu'île autour de laquelle s'arrondissent les deux bras de la Sélune et du Beuvron, qui confondent leurs eaux dans ses vergers, solitude profonde et riante, reposait l'abbaye augustine de Montmorel. Elle tirait son nom du mont escarpé et boisé qui l'abrite, qui, perdant son nom normand de Morel, a pris celui de Trompe-Souris[2]. Il est cité dans l'acte de donation du lieu du monastère : « *Collem nemoris qui eidem loco supereminet*[3]. » Ce lieu rempli de souvenirs chrétiens, ce bois qu'habitaient les pensées de la solitude, ont aussi une certaine célébrité profane, chantés par le poète

1 Dialogue entre *Mirelot, Michaut, Avranchin.* — 2 Ce nom fut porté par des guerriers de la Conquête, et se trouve dans le *Domesday*. Il y a un certain nombre de Montmorel en France. Il y en a un dans le diocèse de Châlons... *de Monte morelli*. Olim, t. II, p. 292. — 3 *Gallia Christiana.*

mythologique de ces lieux, qui dédiait les jeux de son imagination payenne à l'abbé du monastère :

Et vous Sylvains qui habitez les monts
Que va léchant Bevron de ses undettes
Venez icy et aux airs de mes sons
Trepignez tous sur le verd des herbettes[1].

Intercepté d'un côté par cette muraille à pic couronnée d'un taillis, l'horizon se développe du côté opposé dans de vertes et vastes prairies qu'encadrent les hauteurs tantôt pelées, tantôt boisées des coteaux de Sélune, le Mont Celune, la Roche du Jalours, les bois de Saint-Laurent et d'Ardenne où se cachait l'Hermitage de Saint-Blaise.

Après la peinture topographique, deux choses nous restent à faire, la description monumentale et l'histoire de l'abbaye avec la succession des abbés[2].

Quelques bâtimens modernes, quelques ruines des anciens, voilà tout ce qui reste de l'abbaye de Montmorel. En présence de ces faibles élémens, l'archéologue est appelé à opérer, pour ainsi dire, une résurrection, et à faire ce que fait le géologue, qui, avec un membre, reconstitue un corps: tâche pénible, il est vrai, mais allégée par le plaisir qui s'attache à l'œuvre par laquelle on fait quelque chose de rien, et à tout

1 *Dialogue entre Morelot, Michau, Avranchin*, dédié à messire Jean Louvel, abbé de Montmorel. Le site est ainsi peint dans le *Gallia* : « *Ad collis radices quàm maximè prærupti opertique sylvâ cæduâ in peninsulâ quam efficiunt duo amnes Ardei et Bouvron quorum alter alteri confunditur in extremâ parte septorum monasterii.* » — 2 Ces deux derniers titres semblent rentrer l'un dans l'autre, mais cette division est celle du *Gal. Christiana* et du *Neust. Pia.* Nous l'aurions suivie pour cette raison et pour d'autres que comprendront surtout ceux qui savent combien il est quelquefois difficile d'associer les œuvres et les auteurs, quand il s'agit du Moyen-Age ; mais la loi littéraire l'a emporté.

ce qui ressemble à une création. Or ressusciter, c'est créer. Avec les débris épars sur le sol, avec les chartes et les livres, avec les renseignemens d'un vieillard qui avait été pâtre du monastère, nous essaierons de nouveau le travail des architectes : nous rebâtirons les édifices du monastère, nous reconstituerons les détails et l'ornementation, nous vivifierons les monumens par leur histoire et le souvenir de leurs auteurs, et nous animerons peut-être de la vie des souvenirs cette vallée religieuse où le présent ne dit presque plus rien du passé.

Bâti vers la moitié du XII[e] siècle, le monastère de Montmorel occupa, dit la tradition, cent ouvriers pendant cent ans[1]; son église, à trois nefs, élançait sa flèche jusqu'à la hauteur de la montagne. Son cloître carré s'appuyait aux flancs de l'église et de l'abbatiale ; les écuries et les étables s'isolaient au bord de la rivière ; sur la montagne, au village des Granges, étaient les greniers de l'abbaye, et, dans des temps de mœurs relâchées, s'y éleva un pavillon qui n'était pas un oratoire : cinq ou six ponts franchissaient les rivières[2].

L'église de Notre-Dame-de-Montmorel était divisée en trois nefs par deux rangs de piliers : elle avait des transepts et une abside : c'était une basilique. Elle fut bâtie vers le milieu du XII[e] siècle, avec la munificence de Guillaume de Ducey, qui, entre autres dons, accorda une voiture à quatre chevaux pour porter le sable nécessaire à sa construction : « *Quadrigaria ad sabulum prefate ecclesie construende portandum*[3]. » D'après l'époque de sa construction, et d'après les arcades mixtes du cloître, elle devait présenter le mélange du cintre

1 Ici, selon son usage, la tradition exagère : Montmorel n'était point un monastère de premier ordre, et il était en tout inférieur aux trois autres du diocèse. — 2 La nature a fait de Montmorel une presqu'île ; mais l'art en a fait une île. Le site de Montmorel est complétement isolé dans Cassini. — 3 Charte de Saint-Lo.

et de l'ogive dans ses parties centrales : le style prismatique flamboyait dans ses bas-côtés[1]. Le seul débris caractérisé qui reste encore, est un fragment de baie, dont le chambranle ou colonnette ronde semble avoir appartenu à une ouverture romane. La tour s'élevait sur la croisée à une hauteur de plus de cent cinquante pieds : sur le portail était la tourelle de l'horloge : derrière étaient les orgues construites au commencement du XVII[e] siècle par Jean IV le Bailleul, et dont il n'y avait plus que l'extérieur quand le XI[e] volume du *Gallia Christiana* parut[2]. Les tombes des abbés ornaient cette basilique, au pied des autels : nous en retrouverons la place dans leur histoire. Des bas-reliefs, la Judée, l'Embaumement et la Résurrection, le tableau de la Descente de croix, la statue de saint Augustin, le patron de l'ordre, des vitraux peints, étaient les principaux objets d'ornementation[3]. Le chœur, autour duquel étaient les armes des du Homme, était pavé de tombeaux et de lames sépulcrales, dont une se voit à Juilley. Ainsi on y voyait le tombeau de Guillaume IV du Homme, tombeau qui devait être splendide s'il égalait la munificence de cette famille envers le monastère ; celui de Nicolas Eschart — *in sanctuario* — dit le *Gallia* — *ante majus altare*, dit le *Neustria* ; celui de Jean Eschart — *in choro, antè principem aram ;* — ceux d'Etienne le Bellay et d'Egidius le Bellay. Celui de Jean III le

1 C'était probablement le style prismatique ou perpendiculaire : mon vieux cicerone me disait que les fenêtres avaient *sept pieds de piliers*. Mais le chœur ou *odeum*, selon le *Gallia Christiana*, fut refait au commencement du XVI[e] siècle par Jean II Eschart. — 2 Commencement du XVIII[e] siècle. On sait que les orgues sont fort anciennes. Un Mss. du XI[e] siècle du Mont Saint-Michel renferme des choses curieuses sur leur fabrication. Il est intitulé : *De fistulis organicis*, et commence par ces mots : *Cyprum purissimum tundendo*... Bibl. d'Avranches. — 3 Nous retrouvons ces objets épars à Poilley, Marcilly, Juilley, etc. Voir ces localités.

Louvel était aussi devant le grand-autel, et sa tombe, quoiqu'il ne fût pas noble, portait un écusson avec trois têtes de loup. Robert II, vingt-sixième abbé, qui portait le nom même du monastère, Morel, fut inhumé devant le grand-autel avec cette inscription dont le latin est fort peu correct : « *Robertus Morel, diligentiâ, virtute, obedientiâ, abbas hujus domus, illo adhuc vivente, hic me poni fecit anno D.* 1599. *Intra vel extra corpus anima ejus requiescat in pace. Amen.* » Jean II le Bailleul, celui qui fit des réparations à l'église et aux lieux réguliers, fut inhumé dans l'aile gauche de l'église, *alâ sinistrâ non longè à choro,* en 1639, ce qui nous fait voir que l'église avait des transepts. Une pierre placée dans le chœur portait cette inscription : « *Les seigneurs de Houme sont fondateurs de cette abbaye,* » et une vitre, les armes des Subligny.

Le cloître offre des témoins plus nombreux et plus positifs, dans les arcades, aujourd'hui bouchées, qui le séparent du jardin, et qui annoncent une galerie. Il était carré selon l'usage et le souvenir de l'atrium romain : une de ses faces était l'église, l'autre l'abbatiale, la troisième était la galerie dont il reste des arcades, la quatrième a totalement disparu. Des modillons indiquent encore l'élévation de la galerie qui semblerait basse, si l'on n'observait que ce sol de décombres est sensiblement exhaussé. Cette série d'arcades est précieuse pour l'art et l'archéologie : elles sont pures et élégantes, et présentent l'itinéraire de l'architecture. Les arcs rapprochés de l'église sont du roman pur et avancé ; les impostes n'ont pas de sculptures. Au centre sont trois grandes arcades ogivales, sans chapiteaux, à chambranles ronds : c'est le pur XIIIe siècle. Au-delà est un arc à tête ronde, avec les mêmes moulures, arc de transition qu'on pourrait appeler un cintre gothique, ou plutôt qui atteste la persistance du cintre dans l'époque ogivale[1]. Pour compléter cette double nature, le

1 Les transepts de la basilique du Mont Saint-Michel ont des cintres gothiques de cette espèce.

chambranle rond est accompagné du cordon en zigzags. Enfin, à l'extrémité est une porte à cintre surbaissé qui représente la fin du gothique. Avec un type flamboyant, on aurait sur une seule ligne, comme sur un atlas, l'itinéraire de l'art du Moyen-Age.

L'abbatiale n'existe plus qu'en partie ; un corps de bâtiment où étaient les cuisines et les dortoirs offre encore une façade revêtue de larges dalles de granit : c'est une construction du XVII[e] siècle, due à l'abbé Jean le Bailleul. Le corps des caves et des écuries est au bord de la Sélune : on y voit encore une porte sculptée en rocaille, et, sur une cheminée, un écusson épiscopal et abbatial, avec la date de 1609. Alors était abbé Jean le Bailleul, qui obtint le droit pontifical, privilége que consacre sans doute cette double croix. C'est là sans doute qu'était la léproserie que l'archevêque Odon visita au XIII[e] siècle [1].

L'abbaye de Montmorel fut vendue au commencement de la Révolution. L'acquéreur fit détruire l'église et tous les bâtimens, à l'exception de l'abbatiale et des étables, qui ont constitué une ferme. Quelques maisons d'Avranches ont été bâties avec les débris.

Les origines de Montmorel sont assez obscures. Les deux hagiographes qui les racontent, le *Neustria Pia* et le *Gallia Christiana*, ne s'accordent pas sur l'emplacement primitif. Combinant les deux récits, les complétant par les chartes, les illustrant par nos observations et le détail des lieux, nous essaierons de les concilier ou de les expliquer.

D'après le *Neustria Pia*, le berceau du monastère fut un lieu où existe encore une antique chapelle—*etiam nunc extat capella vetus.* — Nous croyons qu'il s'agit de la chapelle de Saint-Blaise, l'ermitage du bois d'Ardenne, qui existait en-

1 « Les lépreux ne sont point disposés comme ils devraient l'être. » Visites d'Odon Rigault. Voir plus loin.

core lorsque l'hagiographe écrivait, et même du temps de Cassini [1]. D'ailleurs les ermitages ont été très-souvent le germe des monastères. Ensuite, d'après le même récit, les premiers religieux se transportèrent dans un lieu, une villa appelée *Longue-Touche*, ou encore, selon les frères St-Marthe, *la Tombe*. Mais comme il n'y avait pas d'eau, ils se transportèrent au confluent de la Sélune et du Beuvron, dans le lieu appelé Montmorel. Le *Gallia Christiana* prétend qu'il n'y a pas de lieu du nom de Longue-Touche, dans les environs de Montmorel : ses auteurs ignoraient que dans la commune voisine, Saint-Sénier-de-Beuvron, est le village de Lantouche, ancienne propriété de Montmorel, où la tradition place un monastère, terrain sec et montagneux qui s'accorde bien avec ce qu'en dit le *Neustria* [2]. Le même hagiographe reconnaît bien qu'il y a parmi les terres de Montmorel un lieu dit la Tombe et Longue-Touche, mais qu'on ne peut pas en conclure que les moines aient habité dans l'une ou l'autre localité. Que les premiers moines aient fait plusieurs essais, avant de choisir un lieu définitif, c'est ce qui est assez ordinaire dans l'histoire des monastères, et ce que les autorités du *Neustria*, jointes à la concordance des lieux, rendent très-probable [3]. Mais cette question n'est pas d'ailleurs d'une haute importance. Après ces origines obscures nous aborderons l'histoire de l'abbaye : malgré l'exemple du *Gallia Christiana* et du *Neustria Pia*, nous croyons qu'il est plus rationnel de fondre en un seul récit la série des abbés et l'histoire du monastère.

1° Radulphe. Il est appelé fondateur dans une charte de l'évêque Achard ; il fut tiré du monastère de Saint-Victor-de-Paris ; il donna le fief sur lequel le monastère fut établi, et il

1 Voir l'art. de Ducey. — 2 Voir l'art. de cette commune. — 3 Ces autorités sont Robert Cenalis, l'Obituaire du monastère, le Cartulaire de Hambie, celui de la Luzerne.

en fut le premier prieur [1]. Il n'est donc pas antérieur à l'année 1162, dans laquelle Achard fut nommé évêque, et ne vient pas après 1171, époque où il mourut. Il fut aussi le premier abbé, étant présenté par Jean de Subligny, et il reçut la bénédiction de Richard, successeur d'Achard. On lit dans le Nécrologe de l'abbaye qu'il administra huit ans, et on y lit au 10 octobre : « *Mourut Radulphe abbé, fondateur et premier habitant de cette église.* » L'époque de cet abbé est celle pour laquelle on a peut-être le plus de renseignemens, quoique quelques-uns doivent se rapporter à ses premiers successeurs. D'après la charte d'Achard, que l'on dit la plus ancienne du monastère, Radulphe donna le fief sur lequel il fut bâti; ses neveux, Galerand et Valérien, confirmèrent la donation, et y ajoutèrent le lieu d'habitation et la colline boisée qui la domine — « *locum habitationis et collem nemoris superincumbentis,* » — avec plusieurs parties de terre qui entourent le monastère. Le *Neustria Pia* lui donne pour fondateur Jean Harcourt, seigneur de Subligny dans l'année 1180, en s'appuyant de l'autorité de Robert Cenalis, et lui donne pour premier bienfaiteur Rualem du Homme, — *de Hulmo.* — Nous voyons déjà en présence les deux familles qui rivaliseront, jusqu'à la querelle, dans leurs bienfaits et leurs prétentions sur le monastère. Le titre de fondateur d'abbaye était un des plus beaux du Moyen-Age, sous le rapport mondain et religieux. Rualem du Homme céda ses droits sur ce que Radulphe le fondateur avait donné, et donna le lieu où le moulin fut construit; il concéda encore quelques droits sur la rivière, de concert avec Hasculphe-le-Breton. En outre, il donna l'église de Précey et celle de Poilley; c'est pourquoi il eut le titre de fondateur dans le Nécrologe de l'abbaye où il mourut moine profès : « 10

1 C'est sous ce titre qu'il signa une charte ci-dessous, *Radulphus prior.*

mai obiit Rualemmus de Hulmo patronus et fundator hujus domus et canonicus noster professus. » Mais le Nécrologe fut revu au XVe siècle par un de ses principaux abbés, membre de cette famille, Guillaume du Homme. Sous son successeur, cette famille fit mettre dans le chœur de l'église du monastère une pierre avec cette inscription : « *Les seigneurs de Houme sont fondateurs de cette abbaye* », et fit peindre sur son pourtour une bande noire avec ses armes. La dame de Saint-Pierre, de la famille de Subligny, dix ans après, fit enlever la pierre, gratter la bande d'armoiries, et mettre les siennes sur la vitre principale du chœur, où on la voyait encore au milieu du siècle dernier. Le principal titre des prétentions de cette famille se fondait sur ce que Montmorel, qui, du temps d'Achard n'était qu'un prieuré, était devenu une abbaye par les efforts de Jean de Subligny. Il présenta le prieur pour l'investiture abbatiale, à Richard, son successeur, en présence de Philippe du Homme [1], et selon l'attestation des chartes des évêques d'Avranches et des archevêques de Rouen et de Henri II, il donna le fonds même où s'établit l'abbaye : « *Sedem hujusce loci, sedem ecclesie et collem nemoris qui eidem loco supereminet.* » Jean donna encore quatre églises et d'autres biens à Montmorel. Hasculphe, fils de Jean, y ajouta une église. Philippe de Terregaste, par le conseil du même Jean, en donna une encore, et se montra remarquablement généreux envers le monastère [2]. Cédant à la même impulsion, Jean Du Bois donna au même lieu le patronage de Saint-Laurent-de-Terregatte, et Guillaume de Ducey fit des concessions qui le placent au troisième rang des bienfaiteurs de Montmorel. Comme ce dernier était contemporain de Radulphe, c'est à son gouvernement que

1 Charte de Guillaume, évêque d'Avranches. — 2 Le sceau des Subligny, appendu à ces chartes, ne laisse pas de doute qu'il ne fût de la famille de Jean de Subligny. *Gall. Christ.*

nous rapportons ses dons, en disant que la mort de Jean de Subligny fut marquée sur l'Obituaire à la date du 30 mai : « *Obiit Joh. de Sulignei patronus noster et canonicus ad surcurrenda.* » Nous avons plusieurs des chartes de Guillaume de Ducey que nous citerons textuellement, et parce que les chartes relatives à Montmorel sont rares, et parce que les nôtres offrent d'intéressans détails topographiques. Par une d'elles il consacra le don de l'église de Ducey, de la chapelle Saint-Germain, des dîmes du moulin de Cerisel et de son domaine de Ducey : « *Sciant omnes quod ego W. dominus de Duceyo pro amore Dei et spe retributionis eterne et salutis anime mee et antecessorum meorum ecclesie B. M. de Montemorelli concessi et dedi scilicet ecclesiam sancti Paterni de Duceyo ac decimas et elemosinas que ad ipsam pertinent et capellam sancti Germani*[1] *et decimas molendini mei de Cerisel*[2] *et decimas domini mei*[3] *de Duceyo*[4]. » Par la charte suivante il donna les mêmes biens et y en ajouta quelques autres, signalés par des détails précis : « *G. de Duxeio canonicis Montismorelli dedi et concessi et omninò dimisi in manu domini Ricardi Abr. episcopi posui hermitagium quod est in Ardena a casu rivuli Morterie*[5] *inserviendum cum stagno superiori ecclesiam sancti Paterni et capellam sancti Germani et omnia que ad servitium ipsius capelle pertinent et octo quartarios frumenti pro decima molendini mei de Cerisel....*[6] *et... et quadrigaria ad sabulum prefate ecclesie construende*[7] *portandum et a Vado petroso sicut via ducit usque ad vadum sub piscaria Lignei proximum et cum nemore terram inte-*

1 Voir Ducey. — 2 Cerisel est un fief de Ducey. — 3 Le domaine de Ducey, emplacement primitif du manoir de ce lieu. L'immense champ qui est derrière le château porte encore le nom féodal du Domaine. — 4 Chartrier de la préfecture de Saint-Lo. — 5 Pour Ardenne et Morterie ; voir l'art. de Ducey. — 6 Chartrier de la préfecture. — 7 Voir ci-dessus.

grè.... [1]. L'évêque d'Avranches, successeur d'Achard, Richard, à la prière du roi et à la demande de Jean de Subligny, rendit une charte d'excommunication contre ceux qui contrediraient à ces donations : « *Richardus notum esse volumus quod G. de Duxeio prece domini nostri regis et petitione Johannis de Suligneio concessit ecclesie B. M. de Montemorelli... Sententiam excommunicationis posui super omnes illos qui donationi contraire tentabunt....* [2]. » L'héritier de G. de Ducey, qui avait épousé sa fille Mathilde, G. de Husson, approuva ces concessions par cette charte dont le début est solennel et les détails intéressans : « *Justum est et honestum nos testimonium prebere veritati ut penitus exstirpentur machinamenta falsitatis testificamus quod cum W. de Duxeio laboraret in extremis et nos de mandato ejus ad suam antecessissemus presentiam W. de Huecon et Mathildis uxor ejus et Fulco filius suus fidei vinculo in manu nostra interposito firmaverunt se universa beneficia quœ W. de Duxeio abbatie de Montismorelli contulerat* [3]. Parmi les témoins de cette charte figure Radulphe Prieur, qui ne prend pas le nom d'abbé, quoique le monastère soit appelé Abbaye. C'est encore à l'administration de Radulphe qu'il faut rapporter une charte ornée des plus grands noms, citée par M. Stapleton : « Ranulphe, duc de Bretagne, comte de Chester et de Richemond, donna à l'abbaye de Sainte-Marie-de-Montmirel et aux chanoines là servant Dieu, un lieu situé dans la ville de Saint-James-de-Bevron, en présence de Roger de Chester, frère du comte Roger, connétable de Chester, Eude de Chester, et quelques autres [4]. » — 2° Tualdus, mentionné à l'année 1200, succéda à Radulphe pour sept ans, d'après le Nécrologe où sa mort est

1 Chartrier de la préfecture. — 2 Chartrier de la préfecture. — 3 Chartrier de la préfecture à Saint-Lo. — 4 *Observations on the Rolls of the Exchequer*, tom. II, p. 243. C'est évidemment par erreur que Montmirel est mis pour Montmorel.

marquée au 27 d'août. Le *Neustria* dit que son nom était probablement *Theobaldus*, et qu'il fut témoin dans une affaire de l'abbaye de Hambie. Sous lui, Gervais de Cresnay, prêtre, donna à l'abbaye un quartier de froment assis sur la terre de la Rabeudière, en Saint-Pierre-de-Cresnay [1]. — 3° Gervais administra pendant dix-sept ans, et son nom se trouve dans une charte de 1214. Sous son administration, en 1210, Guillaume, évêque d'Avranches, confirma les dons faits à Montmorel dans les chartes précitées. — 4° Durand gouverna deux ans, d'après le Nécrologe dans lequel il est marqué au 2 décembre. — 5° Alberic mourut le 10 décembre, après treize ans de dignité. — 6° Ranulphe, ou quelquefois Alnulphe, siégea pendant trois ans, et mourut le 12 d'août. De son temps, Mathilde, fille de G. de Ducey, confirma les dons de son père, et ajouta les dîmes de la paroisse et du moulin de Ducey. En 1231, son époux, W. de Husson, donna à Montmorel : « *Sex quartarios frumenti in Terragasta pro custodia de Duxeio in feodo Juelli de nemore... et dimidium in feodo Petri de Flachiio* [2], *alios duo in feodo Ranulphi de Larsiz.* » — 7° Richard Ier, mentionné dans une charte de 1238, mourut après seize ans d'administration, le 11 mars. — 8° Etienne Ier, après une administration de quatorze ans, mourut le 2 décembre. En 1250, l'archevêque de Rouen, Odon Rigault, visitant les monastères de la Basse-Normandie et venant de Mortain, arriva à Montmorel aux calendes d'août — *apud abbatiam Montis Morelli.* — Il y trouva quinze chanoines, il y en avait huit à l'extérieur, dans les prieurés. Ils avaient quatre prieurés : un seul demeurait dans un seul prieuré. Mais laissons parler le prélat : « Nous avons ordonné qu'il soit rappelé au cloître, ou qu'un compagnon lui soit adjoint. Ils ont environ 700 liv. tournois de revenu et ne doivent pas plus qu'il

1 Voir cette charte à l'article de cette commune. — 2 Chartrier de la préfecture à St-Lo. *Feodum Petri de Flachiio* est le Fléchet en Boucey.

ne leur est dû. Bien que l'état de la maison soit souvent calculé, il ne l'est pas devant certaines personnes élues par le monastère. Nous avons ordonné que les personnes devant lesquelles ce calcul soit fait soient élues par le monastère. Ils doivent en pensions environ 1,400 liv.: ils ont environ dix patronages d'églises. Les lépreux ne sont point disposés dans l'infirmerie comme ils devraient l'être; nous avons ordonné qu'il soit donné à chacun les choses nécessaires que réclame son infirmité. » — 9° Robert Pillon unit son monastère à l'abbaye de Lonlay et à celle du Mont Saint-Michel. Après avoir gouverné dix-sept ans, il mourut le 23 février, et on lit dans l'Obituaire de l'abbaye de Mondée: « VII. *cal. Mart. D. Rob. Pillon, quondam abbas de Montmorello pro cujus anima D. Julianus de Guilleberville, dedit nobis centum solidos ad obitum faciendum.* » — 10° Richard II *de Ripariâ*, de la Rivière, se trouve en l'année 1276. Il gouverna dix ans. — 11° Richard III de Troittemer, fut abbé pendant dix-sept ans. De son temps, en 1285, Foulques de Husson, fils de Guillaume de Husson et de Mathilde, donna la Sablonnière, *Arenaria*, de la Touche pour bâtir ou pour réparer l'église de Montmorel. — 12° Guillaume Ier de Frecey, ou plus probablement de Précey, mentionné dans les registres de son successeur, siégea dix-huit ans. — 13° Guillaume II, Godard, fut élu par les chanoines, et reçut ses bulles du pape Jean XXII, en 1318. Il administra six ans. — 14° Jean Ier de l'Appentis[1], lui succéda. Avant lui[2], en 1329, Fraslin de Husson, seigneur de Ducey, fit un accord avec Montmorel, et stipula que les religieux « aient pour lui la garde d'un cheval, d'un lévrier et d'un chanoine, et qu'après la mort du chanoine les charges finiront[3]. » On trouve le nom de Jean de l'Appentis dans les

1 Il tirait son nom de la commune de l'Appentis ou du village de l'Appentis, voisin de Montmorel. — 2 Il y a ici nécessairement une lacune de huit ou neuf ans. — 3 Titre de la préfecture de la Manche.

années 1345, 46, 48 et 53. Le Nécrologe nous apprend qu'il siégea vingt-et-un ans. — 15° Etienne II, de l'Appentis, gouverna huit ans, selon le Nécrologe, ce qui est certainement une erreur, puisque son prédécesseur gouvernait en 1353, et que son successeur siégeait dès l'an 1358. — 16° Robert de Brecey fut inauguré en 1358. Sous lui, en 1364, les troupes navarraises ou anglaises, envahirent Montmorel et s'y retranchèrent. Duguesclin les en chassa, et, persuadé que les moines ne s'étaient point opposés à cette occupation, il les condamna à payer 40 liv. dont il les exempta cependant, quand il eut reconnu que le monastère avait été occupé par force. — 17° Guillaume II de la Chaise, *de Cathedrâ*, est trouvé abbé en 1390, 91, 93, 95, 1403 et 1405, dans des chartes dont quelques-unes ont peut-être rapport à ses successeurs. — 18° Guillaume III, du Homme, *de Hulmo*, fut peut-être le principal abbé du monastère. Il appartenait à la famille qui se prétendait fondatrice. Il se trouve dans les actes, depuis 1406 jusqu'en 1441, c'est-à-dire pendant presque toute la durée de l'occupation anglaise. Il fut enterré dans le chœur, d'après le Nécrologe dont on le croit l'auteur, ou du moins qui fut revu par lui, et dans lequel on lit que *Ruello du Houme* est le fondateur de Montmorel. Il fit sa soumission à Henri V, en même temps que les terres de Jean du Homme, probablement son frère, étaient données à l'Anglais, Pierre de Catherton [1]. M. Desroches [2] cite un manuscrit qu'il attribue à Guillaume du Homme dans lequel on trouve des particularités sur la liturgie de son monastère. On y trouve mention de saints qui sont peu connus, tels que Mettran, Moi, Lother, Blanchart, Margodon, Affrodose, Matin, Quirian,

1 *Registre des Dons, etc.*, par Ch. Vautier, p. 82. Les du Homme, qui comptèrent un des leurs parmi les chevaliers défenseurs du Mont Saint-Michel, portaient de sable à six besans et au lion d'or. — 2 *Hist. du Mont Saint-Michel*, tom. II, p. 138.

Tholomée. Un jour était consacré aux onze mille vierges. On y lit encore ce vers simple et austère : « *Transitus in mortem cure plenusque laboris.* » Vers le soir les religieux chantaient l'hymne suivante :

Hora completorii
Datur sepulture
Corpus Christi nobile
Spes vite future
Conditur aromate
Complentur scripture
Jugis est memoria
Mors hec michi cure.

— 19° Nicolas Eschart, gentilhomme breton de Montaut, prit possession du monastère en 1448, et prêta serment au roi en 1450, après le départ des Anglais. Il céda son poste à son neveu, et fut enterré dans le sanctuaire. — 20° Jean Eschart sépara le premier la mense abbatiale du couvent et les revenus de l'abbé de ceux du monastère, à la charge de nourrir et entretenir les chanoines. C'est, pour ainsi dire, le seul abbé dont on connaisse précisément les travaux architectoniques [1]. Il fit construire la grande maison de l'abbé, le cloître, l'*odeum* ou le chœur de l'église. Nous croyons que ces travaux ne furent que de grandes réparations qui durent donner aux parties excentriques le caractère flamboyant. Il résigna sa dignité en se conservant une pension de 70 louis. Il fut enterré dans le chœur, devant le maître-autel. — 21° Julien Eschart, frère du précédent, professeur de théologie, fut à la fois abbé de Montmorel et pénitencier de l'église d'Avranches; il était de Vievy en Bretagne, et jouissait d'une pension sur la paroisse de Vezins. Il fut abbé en 1515, et fut

1 Montmorel est, avec la Luzerne, le monastère de l'Avranchin dont les titres ont été le plus perdus ou égarés.

enterré près de son frère. De son temps, l'abbaye paya, par son bailly, dans l'Impôt royal de 1522, la somme de 200 liv. [1] — 22° Etienne III le Bellay fut promu en 1522; il abandonna sa chaire en 1543, en faveur de son successeur, mourut peu de temps après, et fut enterré dans le chœur, devant le grand-autel. Il figura dans la charte suivante : « Furent présens révérend père et seigneur Estienne, abbé de N. D. de Montmorel et frère Pierre Le Provost, l'un des religieux... lesquels amortirent Charles de la Trousseboys, sieur de Ducé, etc.[2] » Il avait fait le chœur de Poilley. — 23° Egidius Le Belley reçut, en 1543, ses bulles où il est appelé abbé commendataire. On sait que c'est des Commendataires que date la décadence des monastères [3]. Il se démit en faveur de son successeur, en retenant une pension de 500 liv.; ces nombreuses démissions avec conditions accusent ou des difficultés intérieures ou un besoin de bien-être indépendant, qui révèle l'affaiblissement du sentiment religieux. Il retint encore la maison de l'abbé avec ses meubles et la présentation à tous les bénéfices. Il fut enterré dans le chœur, devant le grand-autel. — 24° Pierre Cornille, ayant fait approuver par Henri II la démission de son prédécesseur, reçut ses bulles en 1558. Il fut tourmenté par Louis de Montgommery, calviniste. Le roi Henri II ayant donné l'abbaye aux seigneurs de Ducey, comme Gabriel de Montgommery était encore très-jeune, lorsque Pierre Cornille y fut nommé, cet abbé vécut quelque temps en paix; mais quand il eut atteint l'âge légal, il voulut priver Pierre Cornille de son abbaye, qu'il prétendait lui avoir seulement été confiée. Pierre, ne pouvant résister à

1 *Assiette pour le Roy*. Mss. de M. de Guiton. — 2 Chartrier de Ducey. Voir cette commune pour les Troussebois. — 3 L'*absentéisme* fut la principale plaie des abbayes : avec l'élection, le sentiment personnel diminua : dans l'absence de haute direction, la moralité s'affaiblit.

ses violences, se rendit au Mont Saint-Michel pour se mettre sous la sauve-garde de Charles IX, dont il obtint des lettres de protection. Cependant Pierre céda son abbaye à son successeur, son neveu, se réservant une pension 1,000 liv. Il fut ensuite curé de Saint-Laurent-de-Terregatte, bénéfice de Montmorel. Il y mourut, et fut déposé dans le chœur de l'église abbatiale, devant le grand-autel. — 25° Jean III le Louvel gouverna en 1578. Il donna sa démission en faveur de son successeur : il fut enterré devant le grand-autel. Quoiqu'il ne fût pas noble, trois têtes de loup furent gravées sur son tombeau. — 26° Robert II Morel prit possession en 1594, d'après le décret du Grand Conseil. Il mourut en 1602, et fut enterré devant le grand-autel avec cette inscription qu'il avait fait graver lui-même : « *Robertus Morel diligentiâ, virtute, obedientiâ, abbas hujus domus, illo adhuc vivente, hic me poni fecit anno D.* 1599. *Intra vel extra corpus anima ejus requiescat in pace. Amen* », inscription où la modestie le dispute à la latinité. — 27° Jean IV le Bailleul[1], né dans le voisinage de Montmorel, bachelier en théologie, licencié en droit, aumônier du roi, fut nommé abbé par le sieur de Montgommery. Il fit construire les orgues dont l'extérieur existait encore vers le milieu du siècle dernier, et fit plusieurs réparations tant dans l'église que dans les bâtimens réguliers. Il obtint en 1608, pour lui et ses successeurs, le droit pontifical; mais il perdit l'abbaye pour des conventions entachées de simonie, faites avec les Montgommery, et un autre, non plus intègre, Henri de Boyvin, traita avec eux et fut par eux mis à la place de Jean. Celui-ci mourut en 1639; sa tombe fut élevée dans l'aile gauche, non loin du chœur, mais elle fut enlevée par J. de Boyvin, neveu de Henri[2]. — 28° Henri de

1 Ce nom est le synonyme de *rebouteur*. — 2 Nous possédons un petit meuble de Montmorel présentant, avec de jolies arabesques, les

Boyvin, doyen de l'église de Rouen, coadjuteur d'Avranches, sacré sous le titre d'évêque de Tarse, trésorier, puis doyen d'Avranches, neveu de l'évêque F. Pericard, prieur de Sainte-Marie de Mortain, etc., prit possession de Montmorel en 1625; il mourut en 1637, après s'être démis en faveur de son successeur. Il assista en 1632 à la publication des Synodes de l'archevêque de Rouen, et au sacre de Leonor, évêque de Coutances, dans l'église d'Alençon. — 29° Guillaume V de Boÿvin, son neveu, doyen d'Avranches[1], etc., prit possession en 1637. Il mourut en 1665. De son temps fut publié le *Pouillé du Diocèse*, d'après lequel cette abbaye, dont le roi et le pape étaient les patrons, avait 15,000 liv. de revenu[2]. — 30° Etienne V de Beauvais, conseiller au parlement de Rouen, prit possession en 1677. Il plaida contre ses chanoines avec tant d'opiniâtreté que plus d'une fois il les fit sortir de l'abbaye : « *Tanta pertinacia litigavit ut non semel a domo extorres fecerit.* » A cette époque, le monastère était taxé, pour droits d'Annates envers la chambre apostolique, à 100 florins d'or. Pendant qu'il était abbé de Montmorel, ce monastère ouvrit ses portes à des malheureux, victimes de deux incendies qui eurent lieu dans le voisinage, à Ducey, en 1689 et en 1694. Le premier n'a rien de remarquable[3]. Le second

statuettes de la Foi, de l'Espérance, et de la Charité, qui appartient à ce XVII[e] siècle.

1 Il eut pour successeur au décanat, Le Bourgeois d'Heauville, abbé de Chammeslé, grand doyen du chapitre d'Avranches. M. Fulgence Girard dit que son talent poétique avait jeté sur son nom autant d'éclat que ses dignités cléricales. *Ephémérides de l'Annuaire.* — 2 *Neustria Pia.* — 3 Le procès-verbal en fut dressé par J. Trochon, écuyer, sieur de Chaney, conseiller du roi, président en l'élection d'Avranches, et René de Champenois, sieur de Beaubuisson, procureur du roi. Allumé le 23 avril, l'incendie fut si violent que le 3 mai on trouva encore du feu, et que les fumiers furent réduits en cendre.

fut complet, et nous en trouvons un curieux récit dans un manuscrit local : « ...... Il ne resta qu'une petite maison où il y avait un malade qui avait reçu l'Eucharistie ; cela passa pour un miracle...... On remarqua plusieurs choses très-extraordinaires dans cet incendie, comme le moulin dans l'eau fut totalement brûlé de façon qu'il n'en resta pas un morceau. Le curé de Ducey fut averti de cet incendie quelques jours avant par une jeune fille qui alla le trouver, lui disant que Ducey serait châtié en bref, et qu'il en avertît ses paroissiens; le sieur curé les avertit, mais ils n'en firent pas de cas. Cette fille retourna derechef et dit à monsieur le curé que Ducey serait châtié en bref, si les habitans ne changeaient pas de vie au plus tôt, et que cela était aussi vrai quelle avait sa main derrière elle, dans laquelle il y avait un crucifix marqué. On eut bien de la peine à lui remettre son bras dans sa place ordinaire. Il lui fut remis quelques jours après par un chirurgien......[1] » — 31° Henri de Belzunce, le héros de la peste de Marseille, évêque de cette ville, fut pourvu par le roi de l'abbaye de Montmorel en 1721[2], l'année même où Massillon fut pourvu d'une autre abbaye de l'Avranchin, celle de Savigny : c'est ainsi que s'unissent dans un remarquable synchronisme, en se rattachant à l'Avranchin, deux hommes qui personnifient, dans leur temps, l'éloquence et la charité[3].—

1 Mss. de Ducey, daté de 1810. Ces menaces mystérieuses nous semblent une allusion aux calvinistes Montgommery et aux religionnaires de Ducey. — 2 Nous croyons qu'entre Belzunce et le précédent abbé il y a une lacune qui n'est pas comblée par le *Gallia Christiana*. La série sans détails du *Neustria Pia* se termine à Guillaume de Boyvin. Une note Mss. a ajouté à la série Etienne de Beauvais dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux. — 3 L'abbaye de Montmorel rapportait à Belzunce 8,077 liv. Les religieux, au nombre de dix-huit, jouissaient de 5,000 liv. Il ne paraît pas que Belzunce soit venu à son abbaye.

32° Jean de Brancas, archevêque d'Aix, fut désigné abbé de Montmorel en 1729. C'est à lui que s'arrête la liste du *Gallia Christiana.* Nous ne savons rien de ses successeurs immédiats, sinon que, dans ce siècle, la discipline de Montmorel était très-relâchée. Dans ce temps fut bâti le pavillon de Trompe-Souris. Le dernier abbé fut M. de Pontevès, chanoine et comte de Saint-Victor de Marseille, vicaire-général du diocèse de Mâcon, et aumônier de Madame Adélaïde de France[1]. A l'époque de la Révolution, et de la suppression des monastères, le dernier prieur se retira à Ducey, où il courut quelques périls : il partit de là pour l'émigration[2].

Aujourd'hui de Montmorel il ne reste plus que ces souvenirs et quelques ruines, destinées à périr bientôt, et dont l'image n'apparaîtra plus que dans les pages qui les auront décrites : les ravages du temps donnent de la valeur à l'histoire. L'éternelle nature reste seule avec la physionomie des temps passés: la verdure est toujours fraîche, les horizons charmans, le bois de Trompe-Souris abrite toujours la vallée, où la Sélune et le Beuvron promènent et marient leurs ondes silencieuses et transparentes. Il reste encore quelque vieillard qui se souvient de l'abbaye et qui, en vous répondant, s'étonne de vos questions, témoin précieux qui va mourir et dont il faut se hâter d'écrire les récits : le vieillard conte encore, mais son fils n'écoute plus[3].

1 M. Desroches, tom. II, chap. 18. — 2 Son principal ennemi fut un ancien enfant de chœur de l'abbaye, qui était devenu soldat, et qui était revenu à Ducey. Expilly porte à 9,000 liv. le revenu du commendataire, et à 143 florins la redevance à la cour de Rome. La Martinière, d'après Corneille, a dit que Montmorel était un monastère de Genovéfains. C'est aussi le nom des Augustins. Par une grosse erreur, le *Guide Pittoresque* de Didot bâtit Montmorel au commencement du XVIe siècle. Manche, p. 21. — 3 Sur les bords et dans les îlots de cette fraîche Sélune, le botaniste butinera de belles plantes, entre autres la belle Fougère dite *l'Osmonde royale.* Sur le vieux chemin de Poilley, l'ancien che-

XI.

Commune de Précey.

Will. de Hom. constab. r. c. p. de x. li. Roberto de Pressio, quia cep. columbas sn. licentia.

(Rôles de l'Echiquier, an. 1180.)

Ruello de Hulmo dedit abbatiæ Montis Morelli ecclesiam de Precio.

(Gallia Christiana.)

Assis sur un plateau d'où l'on commande au loin la campagne et la baie du Mont Saint-Michel, le village de Précey est situé sur la grande route, à mi-chemin d'Avranches à Pontorson. La commune affecte la forme d'un hexagone dont les limites générales sont : au nord le ruisseau de l'Orvainerie qui afflue à la Guintre, au sud et à l'ouest la Guintre, à l'est une ligne à peu près idéale. Précey renferme plusieurs Mès, le Mès Richeux, le Mès Vignier, une *Haia*, les Hayes,

min Montais, il trouvera le *Panicum crus galli*, l'*Inula pulicaria*, dont nous avons omis la magnifique sœur, l'*Helenium*, commune dans le pré de la Provotière à Céaux, et le *Bidens tripartita*. Ce chemin Montais nous en rappelle beaucoup d'autres, et nous retrace ce Mont Saint-Michel, centre de toutes les voies du Moyen-Age. Celui-ci est cité dans les vieux titres : « Le clos de la Taille sis auprès du *chemin Montays*. » Chartrier de Ducey, 1503. Le *grand chemin Montays* est cité dans une charte de 1545 du même chartrier.

la Motte[1], le Bois-Châtel[2], la Gaze[3], la Bataille, les Tombelles.

Bien que le nom de Preci ne soit pas dans le *Domesday*, on ne peut douter que le nom de Précey, comme tous ses analogues, ne vienne d'un nom normand. A défaut de Preci, le nom de Perci, si commun et si illustre, explique le nom communal par une simple et naturelle transformation[4].

L'église de Précey, placée sous l'invocation de saint Bertevin, fut donnée, à la fin du XII[e] siècle, à l'abbaye naissante de Montmorel par Rualem du Homme[5]. Elle a subi, depuis cette époque, un grand nombre de modifications; mais elle a conservé un membre primitif, la tour en grande partie, avec sa maçonnerie mêlée de brique et ses modillons romans :

1 Il y a peu de Mottes bien caractérisées dans l'Avranchin. Voir l'art. de Champeaux et de Saint-Michel-des-Loups. — 2 Nous citons ce nom sans allusion spéciale, et pour reproduire tous les élémens du passé. Ce bois fut, il y a quelques années, le théâtre d'un assassinat nocturne dont on n'a pu pénétrer le mystère. M. de Gerville a indiqué à mi-chemin d'Avranches à Pontorson, c'est-à-dire à Précey, une plante peu commune, le Velar giroflée *(Erysimum cheiranthoides)*. Mém. de la Soc. Linn. — 3 Nom usité dans le canton de Pontorson pour signifier une espèce de bief. — 4 Voir les étymologies des noms communaux du canton de Pontorson, ou plutôt toutes nos étymologies communales, notre système tirant sa force de l'ensemble de nos interprétations. Il y a en France une vingtaine de communes du nom de *Precy* ou *Pressy*. Il y a en Normandie un grand nombre de *Prestot* : il y en a même un dans l'Avranchin, et ce nom a la même racine, à peu près, que Précey ou Precy : il y ajoute la terminaison saxonne d'habitation, ce qui démontre la présence d'un nom propre. — 5 *Gallia Christiana*, tom. XI. Saint Bertevin ou Bertewin évangélisa la Gaule : il est cité par Aug. Thierry dans ses *Lettres sur l'Histoire de France*. Dans un Mss. du Mont Saint-Michel, Recueil de Vies de Saints, on trouve celle de saint Bertevin : « *Incipit vita sancti Bertivini « Si quis anteriorum, etc.....* N° 2007 in-folio. XIV[e] siècle. V. plus loin.

le haut est du XVI[e] siècle. La table d'autel, placée au-devant de la croix du cimetière, est de l'époque primitive, et, auprès de nos autels modernes en bois peinturluré, nous rappelle cette unité complète des églises rurales où tout était de pierre, et où tous les matériaux étaient choisis, non pour un éclat éphémère, mais pour une longue durée. Le calvaire de cette croix et les fonts sont aussi probablement de la période romane. Le XV[e] siècle a fait presque tout le reste, le portail, les contreforts du nord, remarquables par leurs multiples retraits, et la belle fenêtre orientale, aujourd'hui vide de toute sa riche tracerie, où le verre blanc remplace une splendide verrière[1]. Le reste est moderne : la face du midi est percée de trois fenêtres sans caractère, l'une date de 1760, et l'autre de 1820. A l'intérieur, on n'est frappé que par le retable qui masque l'ogive orientale et qui fait surtout regretter la verrière : il porte un tableau où le matérialisme de la forme s'unit à la fadeur de l'expression.

Précey était un prieuré-cure, dont le prieur, religieux de Montmorel, était tenu d'assister aux synodes diocésains[2]. Dans l'impôt de 1522, cette église paya 7 liv. 10 s.[3] En 1648, elle rendait 400 liv.[4] En 1698, elle avait un vicaire, et ne valait que 200 liv. La paroisse payait 906 liv. de taille et renfermait 146 taillables[5]. En 1760, Précey, de la sergenterie de Pigace, comptait 80 feux[6].

Il a dû y avoir un château à Précey[7]. Si Précey tire son nom d'un Percy, cette localité avait un représentant à la Con-

1 Ses fragmens prismatiques sont épars dans le cimetière. Dans ces mutilations, la fenêtre s'est déjetée, et la pureté du galbe a été altérée. — 2 Mss. de M. Cousin, tom VI, et Syn. de Rob. Cenalis. *Ap.* D. Bessin. — 3 *Mss. de l'Assiette.* — 4 *Pouillé*, p. 4. — 5 *Mém. sur la Généralité de Caen.* — 6 Expilly, *Dict. des Gaules.* — 7 M. de Gerville a soupçonné l'existence d'un château à Precey, sans le localiser. Voir ses *Châteaux du département de la Manche.*

quête[1]. Les Rôles de l'Echiquier font mention de *Robertus de Presseio*, à l'année 1180 : G. du Homme, connétable, selon notre épigraphe, rendait compte de 10 liv. pour Robert de Précey, parce qu'il avait pris des colombes sans permis[2]. Nous croyons que le château de Précey est à peu de distance de l'église, au bord du ruisseau de la Barbacane, à la terre de Vaugris. Ce nom de Barbacane indique ordinairement un château ou une tour, surtout une tour de guet[3]. Il y a encore des restes remarquables : on y voit deux tourelles, très-rapprochées, d'une physionomie très-féodale. Il est vrai qu'elles ne sont pas anciennes ; mais elles sont une reconstruction faite de restes anciens : les baies des anciennes tourelles sont restées. Une découverte de sept monnaies d'or a été faite auprès de la Barbacane[4]. On dit qu'un souterrain partant de ce manoir, se dirigeait vers la campagne, en passant sous la grande route : c'est la tradition des châteaux.

La terre de Larient est un ancien fief, qui a été dans la famille de Clinchamp. En 1698, les nobles à Précey étaient la veuve de Clinchamp, sieur de Vaugris, J. de Clinchamp de la Blanchardière[5]. Quelques portes et fenêtres, assez ornées, du XVI[e] siècle, se voient encore à la terre de Larient.

Le fief de la Motte devait 20 s. tournois à l'évêque d'Avranches : « A Precé, dit Cenalis dans son Aveu de 1535, G.

1 *Willelmus de Perci* fut richement récompensé, et eut des domaines dans une dizaine de comtés. Dugdale dit qu'il descendait de Mainfred de Perci qui vint du Danemarck en Normandie avant l'arrivée de Rollon dans cette province. Baron, tom. 1[er], p. 269. — 2 Stapleton, tom. 1[er], p. 105. — 3 Watch-tower, *Glossary of terms of Architecture*, p. 24. V. la Barbacane d'Avr. — 4 Cette découverte nous remémore la trouvaille récente de deux haches en pierre, à la Godefroi, sur la direction de la voie romaine d'Avranches à Vire. Voir l'art. de *Livoye*. Avec les magnifiques haches de Chausey, elles sont les seules en pierres trouvées dans l'arrondissement. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen*.

de La Motte tient le fief de la Motte, et ledit de La Motte me doit 20 sous tournois[1]. »

De la grande route on aperçoit un châtelet à tourelles, ombragé de vieux chênes : c'est la terre de Précey, propriété des Roger-Valhubert, possédée aujourd'hui par le frère du général.

Au pied de ces tourelles, sous ces vieux chênes, s'est développée en partie l'enfance de l'homme qui est la plus grande gloire militaire moderne de l'Avranchin, et qui se rattache à Précey par ces souvenirs, et par sa mère, Mme de Clinchamp de Précey. Valhubert fut un homme supérieur : nous ne parlons pas seulement du soldat, qui fut tué général, et qui serait devenu maréchal de France : l'homme de cœur et d'intelligence s'élevait aussi haut que l'homme de guerre, et il y a en lui du héros antique. Ce triple caractère se montrera dans sa biographie[2], que nous esquisserons rapidement : d'ailleurs en écrivant la vie des hommes actifs et énergiques de cette époque, la plume a besoin de courir avec la vitesse de leurs victoires.

Le général Roger-Valhubert[3] naquit à Avranches en 1764, de M. Roger, capitaine d'artillerie des côtes, et de Mme de Clinchamp de Précey. Il reçut une parfaite éducation : il se serait fait un nom dans les sciences, sans ses goûts belliqueux et les événemens, et l'on a pu dire que son érudition profonde rendait sa conversation aussi intéressante qu'instructive. Il associait la science à la chevalerie, si nous pouvons citer cette idée d'un vieux poète dans ces pages, destinées cependant à rattacher le présent au passé :

1 Mss. de M. Cousin, tom. VI. — 2 Nous suivrons spécialement le *Précis de la Vie de Valhubert*, par un homme qui a été le mieux placé pour le connaître, par son aide de camp, comte M. D., renversé par l'obus qui tua son général. — 3 Voir à l'art. de Céaux la terre du Valhubert, d'où les Roger tiraient l'affixe de leur nom.

Quar science o chevalerie
Cest ferme tour sur roche assise
Cest fine emeraude en or mise[1].

Il préluda aux fatigues de la guerre par les exercices corporels, dans lesquels il excellait, spécialement par la natation, à laquelle il dut de sauver un grand nombre de personnes. Il montrait dès-lors cette résolution et cette fermeté qui ne se démentirent jamais. La Révolution lui ouvrit la carrière, et il y marcha à pas rapides. A la formation des gardes nationales, il est nommé capitaine des chasseurs. Quand la Patrie menacée demande des bataillons aux départemens, il est inscrit le premier volontaire, et l'élection le proclame commandant du premier bataillon de la Manche. En trois mois le bataillon est organisé, exercé comme de vieilles troupes, il part pour le camp de Lille, et sur sa route, à Caen, reçoit les éloges de Moreau. Quand l'immense supériorité du nombre des ennemis force les Français à rentrer dans Lille, le premier bataillon de la Manche couvre la marche, et posté sur une chaussée, il arrête les Autrichiens. Pendant le bombardement, Valhubert rend les plus grands services, et ensuite contribue puissamment à la levée du siége[2]. Onze jours après, il se signale par un de ces actes d'intrépidité, si communs dans sa vie : il enlève, avec son bataillon, à la baïonnette, le plateau de Pellenberg, occupé par 1500 grenadiers hongrois, appuyés de quatre canons. Le général La Bourdonnaye embrasse Valhubert, en

1 Mss. du Mont St-Michel. Poésies transcrites au XIVe siècle par J. Delaunay. — 2 C'est en souvenir de ce siége, auquel le 1er bataillon de la Manche prit une part si glorieuse, que la rue des Prêtres fut appelée rue de Lille. Jean-Marie-Melon Roger-Valhubert naquit dans une maison située à l'angle de la rue Saint-Gervais et de la rue Gauloise, aujourd'hui rue Valhubert. Il entra d'abord volontaire à Rohan-Soubise. Lavallée, *Ann. de la Lég.-d'Honneur*, d'après la notice du tribun Jubé, « *consacrée par l'amitié à la gloire.* »

lui disant, dans le langage solennel de cette époque : « Vous avez sauvé une partie de l'armée par votre courage et votre coup-d'œil étonnant : la défaite de l'ennemi est certaine : aujourd'hui la Patrie contracte envers vous une dette immense. » La Convention décrète que six cents volontaires seront immédiatement dirigés sur le bataillon de la Manche. Le siége du Quesnoy fait briller dans Valhubert un autre genre de courage : la patience dans la défense, la discipline sous le feu de l'ennemi, les privations de la faim, les fatigues de la brèche. Mais la garnison est faite prisonnière : Valhubert et ses braves s'acheminent vers la Hongrie : il leur distribue une caisse d'épargne, il montre un grand cœur dans une captivité odieusement cruelle, et resserre entre ses camarades les liens que relâche la misère. Après deux ans Valhubert est échangé, et les débris du bataillon de la Manche sont incorporés dans la 28e brigade, dont Valhubert reçoit le commandement. Cette brigade est organisée à Paris, et envoyée à l'armée d'Helvétie[1]. Dans cette guerre, au milieu des glaciers, des torrens, des rochers, la 28e déploie tous les moyens des montagnards eux-mêmes. Un trait d'humanité, qui fut toujours pour lui un *souvenir délicieux*, signale Valhubert. Au passage de la Gamsa, près de son embouchure dans le Rhône, un de ses soldats est emporté par le courant. Aucun des cinq cents hommes, qui se tiennent pour résister à la violence des eaux, n'ose aller à son secours : Valhubert s'élance et retire de l'eau le soldat. Cette journée doit être magnifique : avec 40 hommes, le colonel fait 800 prisonniers. L'attaque du Simplon lui est confiée : cette affaire, merveille de tactique et d'audace, le couvre

1 « Les légions du Rhin et de l'Helvétie contenaient les plus chauds républicains de l'armée », dit M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Nous sommes persuadé que Valhubert avec ses antécédens, avec son enthousiasme contenu, le loyal honneur de sa vie, son dédain de l'argent, était une de ces âmes républicaines pures que les camps appelèrent au détriment de l'intérieur.

de gloire. A Stradella, la 28e est choisie par le Premier Consul pour passer le Pô de vive force : Valhubert passe dans la première barque, forme ses bataillons, sous la canonnade, culbute l'ennemi, et fait de nombreux prisonniers. Quelques jours après, seul, il tombe sur 200 Autrichiens, s'élance sur leur commandant, lui met l'épée sur la poitrine, et tous se rendent. A Montebello, sa brigade mérite ces paroles de Lannes : « Je me suis trouvé dans bien des affaires, mais vous êtes les plus braves gens que j'aie jamais vus. » A Marengo, sa brigade forme un carré inexpugnable, comme le rempart de granit de la Garde consulaire, contre lequel se rue en vain, pendant toute la journée, la cavalerie autrichienne[1]. Blessé à huit heures du matin, Valhubert ne se laisse panser qu'à minuit. Dans son brevet d'honneur l'Empereur signale son *sang-froid* à Marengo. Pendant les quelques jours de repos qui suivirent cette grande victoire, Valhubert, à Parme, à Plaisance, à Modène, par la loyauté de son caractère, fit honorer les Français et se fit chérir de ses soldats par sa bonté : les dons que lui fit le Premier Consul retournèrent à sa brigade. Le combat de Pozzolo[2], dans lequel il fut renversé par un boulet qui éteignit sa voix pour plusieurs mois, couronna tant d'ex-

1 « Lannes, remplissant la 40e et la 28e du feu de son âme héroïque, les pousse l'une et l'autre sur les Autrichiens. » M. Thiers, dans sa magnifique bataille de Marengo, tom. 1er, p. 440. Plus loin : « C'est dans ce moment que Lannes et ses quatre demi-brigades font des efforts dignes des hommages de la postérité. L'ennemi qui a débouché en masse de Marengo dans la plaine, vomit par 80 bouches à feu une grêle de boulets et de mitraille. Lannes, à la tête de ses quatre demi-brigades, met deux heures à parcourir trois quarts de lieue. Lorsque l'ennemi s'approche et devient trop pressant, il s'arrête et le charge à la baïonnette...... Partout la plaine présente un vaste champ de carnage où le bruit des explosions s'ajoute à celui de l'artillerie, car Lannes fait sauter les caissons qu'il ne peut plus ramener. » — 2 Voir *Ibid.* le rôle héroïque de la 28e.

ploits dont la récompense fut un sabre d'honneur décerné par le Premier Consul avec cette lettre : « .... Je n'oublierai jamais les services que la bonne et brave 28e a rendus à la Patrie. Je me souviendrai dans toutes les circonstances, de votre conduite à Marengo. Blessé, vous voulûtes vaincre ou mourir sous mes yeux. » Il reçut 10,000 fr. à titre de gratification : cette somme devint la caisse des veuves et des orphelins de la 28e. Valhubert fut nommé général de brigade en 1803, et fit partie du camp de Boulogne : l'année suivante, l'Empereur le nomma commandeur de la Légion-d'Honneur. La campagne d'Allemagne s'ouvre : le général part avec sa brigade composée des 64e et 88e régimens. Dans cette campagne, il sauve la vie à son aide-de-camp, menacé par un incendie ; il enlève le pont de Vienne, et s'empare du grand parc des ennemis fort de cent canons et d'autant de caissons. Sur le terrain Napoléon lui dit : « Ici comme à Marengo. » Dans une marche, traversant un grand bourg brûlé par les Russes, il distribue aux habitans tout ce qu'il possède, à deux pièces d'or près. Le soleil d'Austerlitz brille : il est à l'avant-garde, sur la route de Brünn à Olmutz qu'il doit défendre à tout prix : les masses russes cherchent à déborder sa gauche et l'artillerie tire aux abords de la route : un obus renverse le général et son cheval, et le blesse mortellement. Les officiers et les soldats accourent pour le relever : *Souvenez-vous de l'ordre du jour !* leur crie-t-il, *vous ne me releverez qu'après la victoire :* il était défendu de relever les blessés. Malgré tous ses refus, il est désarmé, placé sur des fusils et porté à l'ambulance : « *Allez à l'Empereur*, dit-il à son aide-de-camp, *dites-lui que dans une heure je serai mort. J'aurais voulu faire davantage... Je lui recommande ma famille*[1]. » Napoléon lui envoya des chirurgiens de sa garde ; mais il succomba à Brünn

1 Bignon, *Histoire diplomatique*. Le 30e bulletin cite Valhubert le premier parmi les généraux de brigade blessés.

où il avait été transporté... Mort au feu, il eut, dans l'ivresse de la victoire, de magnifiques funérailles, et on grava cette inscription sur sa tombe de marbre noir :

AU BRAVE GÉNÉRAL VALHUBERT

TOMBÉ DANS LA BATAILLE D'AUSTERLITZ,

LE II DÉCEMBRE M. D. CCC. V.

Nos ennemis, qui savent apprécier le courage, sauront aussi respecter, après notre éloignement, ce monument élevé à un de nos généraux, dont le grand caractère, les vertus militaires, sont dignes de servir de modèle à toutes les nations.

L'empereur donna le nom de Valhubert à la place qui est devant le pont d'Austerlitz; des peintres furent chargés de retracer les principales actions de sa vie, et un célèbre sculpteur, Cartelier, dut reproduire ses traits dans une statue colossale. Cette statue s'élève maintenant sur la place Valhubert à Avranches, où quelques rares camarades peuvent reconnaître l'image fidèle du général. Sur le piédestal où l'a élevé sa ville natale, Valhubert est un souvenir de gloire, un mobile de courage, un type de bravoure et de fidélité à l'honneur et au devoir[1].

1 Un Éloge de Valhubert a été composé par un de nos élèves, E. de V., et lu dans une distribution des prix du collége d'Avranches. La statue fut inaugurée le 16 septembre 1832, dans la plus belle fête dont Avranches garde le souvenir. Un prêtre vénéré dit l'éloge funèbre; des discours furent prononcés par le général Berthemy, le colonel de Bricqueville, député, M. Muirson, officier anglais; MM. Olivier et Boysson écrivirent un récit de la cérémonie. Une table de 1,400 couverts réunit des convives de toutes les classes. La statue est une œuvre correcte, mais froide comme la statuaire de l'Empire. La tête est trop juvénile et trop grêle pour un corps colossal, et le geste et l'attitude n'expriment aucun mouvement caractérisé, aucune intention déterminée. Nous aimerions, selon un usage qui se propage aujourd'hui, qu'un bas-relief, animant et déter-

Le châtelet de Précey nous a rappelé le soldat de la République et le général de l'empire : d'autres particularités locales rappellent le soldat chouan et le général royaliste, deux aspects de la plus grande époque de notre histoire, deux images d'une civilisation nouvelle et d'une civilisation vieillie, qui se distinguent par les idées, mais se confondent quelquefois par le courage; nous voulons parler du comte de Frotté, chef des royalistes de la Normandie, dans lequel nous trouvons le représentant des opinions royalistes dans l'Avranchin et le directeur des mouvemens de la chouannerie. Ses principaux lieutenans dans l'Avranchin, qu'il dirigeait du département de l'Orne, étaient Druey, Boishy, H..., et les principales rencontres eurent lieu à la Croix, au Bois-Roulant, à la Forge, au Petit-Cellant[1]. Vers l'époque où Valhubert partait pour la frontière, de Frotté passait sur cette route de Précey, et ses soldats faisaient leur halte dans le châtelet des parens du volontaire républicain : il était un des chefs de cette émigration vendéenne, qui allait trouver sa dernière déception et sa plus grande misère sous les murs de Granville. Après la retraite de Granville, de concert avec Georges Cadoudal qui occupait le Morbihan, de Frotté, avec le titre de général de l'armée de Normandie, avait fait, jusqu'à la suspension d'armes[2], cette guerre de guerillas, semée de combats héroïques et sanglans.

minant la vie de la statue, rappelât quelque événement de la carrière de Valhubert, sa mort par exemple, qui est celle du vrai soldat, brave dans l'action et esclave de la discipline.

1 Beaucoup de capitaines de chouans vivent encore et ne doivent pas être nommés. Le 106e bataillon en garnison à Avranches à cette époque eut pour chef celui qui devint le général Reynier. — 2 L'abbé de Montgaillard cite un fragment de lettre du baron de Breteuil au comte de Frotté, général de l'armée de Normandie en 1796, qui montre toutes les illusions du parti royaliste encore à cette époque. Le vieux baron se croit encore en pleine féodalité : « Pleins pouvoirs du

Un illustre historien l'appelle « un jeune chef, actif, rusé, ambitieux[1]. » Quand la trêve fut expirée, le Premier Consul pensa que c'était le moment de finir la pacification de l'Ouest; ses significations aux provinces insurgées, appuyées d'une force de 60,000 hommes, en partie tirés de la Hollande où ils avaient rejeté les Anglais à la mer, y produisirent un grand effet[2]: d'ailleurs le général Bonaparte commençait à paraître faire autre chose que les affaires des Bourbons. Les chefs royalistes paraissaient disposés à signer la paix, deux exceptés, l'indomptable et féroce Georges Cadoudal, dans la Bretagne, et de Frotté en Normandie. Ceux du bord de la Loire se soumirent: mais ces deux derniers continuèrent la guerre. En 1800, le 21 janvier, le grand anniversaire, le général Chabot marcha sur les bandes du centre de Bretagne, et battit Bourmont qui avait 4,000 chouans. Georges fut obligé de déposer les armes. En Normandie, de Frotté fut poursuivi par les généraux Gardanne et Chambarlhac, et battu par le premier à la Motte-Fouqué. Un de ses lieutenans, Boishy, essuya une forte perte près de Fougères. Chambarlhac fit passer par les armes quelques compagnies de chouans, non loin d'Alençon. De Frotté pensa qu'il était temps de se rendre. Il fit des avances à Chambarlhac qui exigea qu'il livrât immédiatement les armes de ses soldats: de Frotté se refusait à cette condition[3]. Cependant on avait écrit au Premier Consul qui, dans

baron de Breteuil à l'effet de poursuivre le recouvrement des cens, rentes, droits seigneuriaux de son comté de Gacé, de sa baronnie de Bricquebec, etc. » *Histoire de France*, tom. IV.

1 M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tom. 1er, p. 199. — 2 Une ligne de camps fut établie depuis la Hollande jusqu'à la Bretagne: il y en avait un à Saint-Lo, un à Rennes; celui-ci de 7 à 8,000 hommes. — 3 « Bourmont commandant des bandes du Maine et de Frotté celles de la Normandie ont eu l'avisement de capituler de bonne heure. 13 fév. 1800. » L'abbé de Montgaillard, tom. V.

son premier mouvement d'irritation, avait ordonné de ne point lui accorder de quartier. Pris lorsqu'il se rendait auprès de Guibal, qui commandait le département de l'Orne, il fut trouvé porteur de lettres qui donnaient à ses gens l'ordre de se rendre en gardant leurs fusils : ces lettres passèrent pour une trahison. Il fut conduit à Verneuil et livré à un conseil de guerre. Une foule de solliciteurs entourèrent le Premier Consul et obtinrent une suspension de procédure ; mais le courrier arriva trop tard : le jeune et vaillant chef, selon l'expression de M. Thiers, avait été fusillé [1]. Telle fut la fin de celui, en qui nous avons vu le chef des troupes royalistes de l'Avranchin, dont le souvenir a surgi par contraste devant la figure du général Valhubert, et dont nous plaçons ici l'histoire, à cause de quelques circonstances particulières et du souvenir du passage des Vendéens dans le village de Précey [2]. Après la mort de Frotté, les chouans restés sans emploi ne se tinrent pas tranquilles : ils ravagèrent les grandes routes, *chauffèrent* les propriétaires surpris dans leurs demeures, arrêtèrent les voitures, et pillèrent les caisses publiques. L'hiver de 1800, et les routes de Normandie et de Bretagne furent surtout signalés par ces expéditions qui n'avaient plus la forme, militaire encore, des guerillas, mais celle des bandes de brigands. Les colonnes mobiles et les tribunaux spéciaux balayèrent les routes et traquèrent dans leurs refuges les chouans, enfans perdus qui n'avaient plus de drapeau [3].

1 Page 208. « La duplicité de sa conduite, quoique démontrée, n'était cependant point assez condamnable pour qu'on ne dût pas regretter beaucoup une telle exécution. » — 2 Voir pour cette expédition l'art. de Granville. — 3 Plusieurs des chefs de cette seconde chouannerie, celle du brigandage, existent encore parmi nous avec leurs noms de guerre dont la grace pastorale ou la beauté historique contrastent singulièrement avec les souvenirs de rapine qu'ils portent avec eux.

C'est dans un de ces châtelets qui ceignent l'église de Précey, que nous aurions aimé à placer l'Yseult de la légende du Mont Saint-Michel, plutôt pour l'illustration poétique de notre sujet, que pour sa vérité historique. D'ailleurs cette œuvre d'une poétesse, Mme Louise Colet, offre quelques détails qui autorisent notre hypothèse : Yseult, allant vers le Mont Saint-Michel, suivant *une étoile à l'occident*, errait souvent *auprès de la mer* et dirigeait son coursier *vers la plage que domine le vieux couvent*. Puis, comme il est dans notre plan d'encadrer l'archéologie pure dans l'histoire et la poésie, nous aurions été heureux de pouvoir semer sur notre terre du nord ces fleurs écloses au soleil du midi, d'entourer dès maintenant notre Mont Saint-Michel de richesses poétiques, et d'ajouter un poème à ce cycle littéraire dont il est la muse, foyer d'où rayonne la poésie, comme de ce mille doré rayonnaient ces voies montoises qui menaient les peuples au monastère de l'Occident; mais les nécessités de notre sujet nous forcent à rejeter cette poésie et à la réserver peut-être pour notre œuvre spéciale du Mont Saint-Michel[1].

A la lisière de Précey et de Céaux est le village de Pommerei. Nous ignorons d'où est sorti le guerrier de la Conquête qui portait ce nom : il est probable toutefois que c'était de ce village ou de Saint-Sauveur-la-Pommeraye. Radulfus de Pomerei était un Tenant en chef, cité dans le *Domesday* et dans le baronnage de Dugdale, qui dit que sa plus grande propriété était dans le Devonshire, où Berie-Pomerai était le chef-lieu de sa baronnie[2].

1 Cette poésie des *Fleurs du Midi* est intitulée *Yseult. Légende du Mont Saint-Michel*, avec une épigraphe de la Boétie : « *Ton amour est un fil auquel tient toute ma vie*, » et une de Wordsworth : « *Spires whose all silent fingers point to heaven.* » Œuvres complètes de Mme Louise Colet. *Fleurs du Midi*, p. 57. — 2 Voir le *Domesday*. *Somers*. 96. 6. *Dev.* 1136. *Dugd. Bar.* tom. 1er, p. 498.

Précey soulève une question topographique : un historien de l'Avranchin a vu dans Précey, le *Patricliacus* des actes de saint Benoît. Avant d'émettre notre opinion, racontons l'histoire en citant les textes. Un des Regnault, seigneur d'Avranches, donna au monastère de Corbion ou de Saint-Laumer le village de *Patricliacus*, dans le pagus de l'Avranchin, *in pagum Abrincadinum* [1]. Salomon, roi de Bretagne, avait possédé ce village, et il l'avait donné à un seigneur nommé Gurham, *nomine Gurhamius*. A l'approche des Normands, le corps de saint Lomer, qui avait été ermite dans le Perche, fut porté à *Patricliacus*, dans l'Avranchin, ce qui est raconté d'une manière trop intéressante pour que nous ne citions pas le texte : « *An.* 872. *cùm jam peccatorum nostrorum magnitudine justo Dei judicio prominente omnem Neustriam per decem et octo continuos annos longè latèque Nortmannorum gens vastasset civitates, castella et monasteria usque ad solum destruens, Curbionensis monasterii abbas, Guarno nomine... transtulit corpus beatissimi Laudomari in pagum Abrincadinum, in villam quæ dicitur Patricliacus...* [2] » D'abord il ne se peut guère que l'abbé Guarno, dérobant le corps de saint Laumer aux profanations des Normands qui ravageaient la Neustrie depuis *dix-huit ans*, l'eût transporté à Précey, en Neustrie, au bord de la mer. En outre le nom de Précey ne se prête pas assez aux transformations qu'on peut supposer entre lui et *Patricliacus* [3]. Nous placerons *Patricliacus*, non loin de l'ermitage de saint Laumer, à Patrice-le-Désert ou la Lande-Patry. En outre le nom du seigneur Gurham nous donne l'étymologie d'une localité voisine, Goron, ville de la Mayenne qui portait encore au XII[e] siècle son nom saxon de Gorham [4]. Il est vrai que notre hypothèse est con-

1 Mabillon. *Act. ord. S. Ben.*, tom IV, p. 246. — 2 *Ibid* Laumer, nom frank, comme Omer, *Audemarus*. — 3 *Acum*, comme *dunum*, est une finale celtique. — 4 Smollet. Passage relatif à la pénitence de Henri II à Avranches.

tredite par le *Pagum Abrincadinum ;* mais nous oserons dire que c'est une erreur géographique du narrateur ; erreur légère d'ailleurs, puisque ces localités sont sur les frontières de l'Avranchin. Baillet, sans se prononcer, met en note que *Patricliacus* est dit quelquefois en notre langue *Persy* ou *Pairly,* et qu'on le place dans le diocèse du Mans [1]. Mais il ne tient pas compte de la topographie du texte.

Le presbytère de Précey possède un de ces registres que les curés et les vicaires se plaisaient à tenir autrefois, et qui étaient les Annales paroissiales. Nous retrouvons ce petit chartrier dans plusieurs communes de l'Avranchin, et en ce moment dans quelques diocèses, la rédaction de cette histoire locale est obligatoire pour les curés [2]. Nous nous rappelons le Registre de Huisnes [3], celui de la Croix-Avranchin [4], celui de Sacey, histoire des seigneurs locaux, pleine de légendes, de vendettes, qui offre l'intérêt du drame et du roman [5], celui de Ducey [6], celui de Villedieu [7], etc. C'est au curé, dans le calme du presbytère, dans ses sympathies et ses relations générales, dans sa science présumée supérieure, à rédiger ces modestes Annales, qui deviennent l'histoire de la commune, et un document précieux pour tout le monde. L'élaboration de notre œuvre nous a vivement fait sentir l'utilité de ce Registre que nous rattacherions aux archives de la fabrique, et aux richesses du Trésor. L'analyse de celui de Précey atteindra le double but de donner le cadre d'un travail dont nous ap-

1 *Vie des Saints,* 19 janvier. Cette terminaison en *acus, acum* est essentiellement celtique, comme celle en *dunum.* — 2 Le vœu des antiquaires et des historiens, plusieurs fois exprimé sur ce point, a été réalisé par quelques évêques. — 3 Rédigé en grande partie par le curé M. Juin, qui avait été professeur au collége d'Avranches. Voir Huisnes. — 4 Voir la Croix-Avranchin. — 5 Nous en possédons une copie. — 6 Cité à l'article de Montmorel, en Poilley. — 7 Rédigé par deux prêtres.

pelons l'imitation de tous nos vœux, et d'ajouter aux notions que nous donnons sur cette commune.

L'introduction naturelle à l'histoire de la paroisse est la vie du patron. Ou cette vie est peu connue, alors il appartient au pasteur de faire des recherches sur le point qui lui importe plus qu'à personne, ou elle existe dans les hagiographes avec étendue et authenticité, il reste encore à enrichir, à illustrer cette gloire dont il est le principal dépositaire : d'ailleurs les vies des saints sont très-précieuses pour l'histoire locale et générale. C'est par la vie du patron saint Berthevin que commence le Registre de Précey ; c'est le récit naïf d'une vie que n'ont pas donnée les hagiographes Surius et Baillet, et qu'il faut aller chercher dans des bréviaires très-rares ou des manuscrits[1]. D'ailleurs traditionnellement saint Berthevin est né dans le diocèse d'Avranches. Toutes ces raisons appellent ici sa biographie. La naïveté est le style convenable de ces récits où s'associent la légende et l'histoire : nous ne pouvons donc mieux faire que d'extraire des passages du panégyrique que nous avons sous les yeux.

1° *Abrégé véritable de la vie de saint Berthevin, diacre et martyr.*

« L'histoire de saint Berthevin assure qu'il étoit originaire de Normandie, qu'on appeloit dans ce temps la Neustrie, et la tradition constante porte qu'il avoit pris naissance et reçu l'é-

1 Surius et Baillet ne donnent que la vie de saint Bertin, le successeur de saint Omer ou Audomar (comme saint Lomer pour saint Laudomar). Augustin Thierry cite saint Bertewin, ou Bertin (*Lettres sur l'Hist. de France)*, en s'appuyant sur l'*Hist. Ecc.* de Fleury. Nous avons vérifié et nous n'avons trouvé que Bertin. Cependant, il est bien probable que Bertin est une contraction de Bertewin, et que ce saint est d'origine Franke. Mais il est tout à fait distinct de notre saint Berthevin, dont le Mss. 71 d'Avranches contient la vie et l'office.

ducation dans la paroisse de Parigny, au diocèse d'Avranches. On ne sait pas les noms de son père et de sa mère. Il se porta tellement à la dévotion qu'on préjugeoit dès ce temps-là de sa sainteté future, et c'est aussi à cause de sa vertu extraordinaire qu'il fut élevé dans l'église jusqu'à la dignité de diacre. Étant encore jeune, il quitta ses parens et tout ce qu'il pouvoit espérer posséder pour se retirer dans le Maine, en un lieu proche d'un château qui se nommoit le Val-Guerdon [1], et qui s'appelle présentement le Val-Saint-Berthevin, qui étoit une espèce de désert. Dans ce désert son lit étoit la terre dure, sa nourriture des légumes et des racines, y vivant à la manière des Pères du désert; sa compagnie étoient des arbres et les bêtes féroces qui le respectoient; son emploi étoit la prière; sa plus douce occupation étoit de parler à Dieu. Il demeuroit dans ce château un grand seigneur nommé Blaize; c'étoit un petit roi du païs, mais peu adonné à la dévotion. Cependant proche son château, il y avoit une église ou chapelle qui étoit dédiée à saint Nicolas, où saint Berthevin ne manquoit pas d'aller très-souvent adorer son Dieu, et on a remarqué que quand il passait la rivière Medene [2], pour se rendre à cette chapelle, le batteau qui servoit pour lors à passer les voïageurs, lorsqu'il étoit de l'autre côté du rivage, se détachoit de lui-même sans le secours d'aucun batelier et venoit au-devant de saint Berthevin, et, après qu'il avoit satisfait à sa dévotion, le même batteau se présentoit à lui pour le repasser dans son désert. Aujourd'hui en la place de cette chapelle Saint-Nicolas est une église dont saint Berthevin est le patron [3]. Or, comme la vertu n'a point besoin de recommandation pour se faire connaître et qu'elle se fait aimer d'elle-même, quoique saint Berthevin fût un étranger et un homme inconnu, Blaize et sa femme voyant en sa personne une vertu consommée, une pru-

1 Le Mss. du Mont St-Michel dit *Vallis Guidonis*, et au lieu de Blaize *Berlarius*. — 2 *Medaana*, la Mayenne. — 3 Commune de St-Berthevin.

dence extraordinaire, une charité angélique, une innocence sans défauts, une intégrité généreuse et sans reproche, le prièrent de prendre soin de l'administration de leur maison, et d'avoir l'intendance généralement sur toutes les choses qui les regardoient tant pour le spirituel que pour le temporel. Le saint, espérant par ce moïen les gagner et les porter à Dieu avec plus de perfection, l'accepta et s'en acquitta avec tant de soin et de prudence que le seigneur Blaize en étoit très-content et le prit tellement en affection qu'il n'agissoit que selon les conseils de saint Berthevin. Le saint, qui ne demeuroit dans ce château que pour sanctifier ce seigneur et toute sa famille, voïant que tout réussissoit selon ses désirs, fit en sorte, par ses salutaires avis, qu'il commença à fréquenter l'église, faire de grandes largesses aux pauvres.... Pendant que le soin et la prudence de Berthevin font aller toutes choses de mieux en mieux dans la maison de Blaize, il s'y trouve des yeux chassieux qui ne peuvent regarder fixement le jour, des oiseaux de nuit qui ne peuvent envisager la lumière, des âmes malfaites qui n'avoient pas le courage de voir de bon œil un homme de rien surveillant les serviteurs de la maison, qui ne pouvoient souffrir que leur maître eût tant de confiance en un étranger, qu'il eût mieux l'oreille du maître qu'eux, voïant que sa piété blâmoit leur libertinage, sa sobriété et une censure très-sévère leur débauche, et que sa vertu condamnoit leur vice, ils conçurent une étrange jalousie contre lui. Quoi! sera-t-il dit que le nouveau venu soit notre maître? souffrirons-nous qu'il nous mette le pied sur la gorge?... Ils conspirent donc ensemble et font entendre à Blaize que le nouveau venu, Berthevin, en étoit venu jusqu'à un tel point d'effronterie que de vouloir souiller sa couche, qu'il avoit de l'esprit, mais que c'étoit un esprit malin[1]. Ce crime étoit trop noir pour être cru de Blaize. Cette imposture n'ayant pas

1 *Iste Joseph.* Prose de saint Berthevin. Mss. du Mont Saint-Michel.

réussi, la jalousie fut changée en fureur, et sans autre délibération ils conclurent entre eux d'en délivrer le monde et de le faire mourir. Ils étudient l'occasion où il sortiroit de la maison de Blaize pour se retirer dans le désert. Sous prétexte d'y vouloir rester avec luï pour y apprendre à servir Dieu, ils l'accompagnent par le chemin, et lorsqu'ils furent à couvert de la vüe des hommes et comme des loups enragés ils se jettent sur saint Berthevin et lui ôtent la vie. Ils tentèrent à faire une fosse pour l'y mettre, mais Dieu n'ayant pas permis que son serviteur fût enterré par leurs mains profanes et sacriléges, ils ne peuvent y réussir. Voyant cela, ils le jettent dans un lac voisin, affin que les eaux couvrissent leur meurtre et fût par ce moïen privé de la sépulture. Mais comme tout ce qui a servi à l'ignominie et au supplice des martirs est à présent changé en leur gloire, on a eu tant de respect pour la mémoire de saint Berthevin qu'on a desséché l'étang pour y bâtir une église sous son invocation dans le lieu où son corps avoit été jetté, après l'homicide de sa personne, laquelle église est à présent celle qui porte son nom dans la province du Mans où l'on voit encore l'autel de la vierge qui étoit l'ancien oratoire bâti du temps de saint Berthevin. Blaize surpris de l'absence si longue de son ami Berthevin s'enquit si on ne lüi avoit pas rendu quelque mauvais service qui l'eût obligé de se retirer dans la Neustrie. Les domestiques tâchent de persuader à leur maître qu'il s'étoit retiré dans la Neustrie, que c'étoit un bigot qui se scandalizoit de la moindre parole équivoque, qu'il n'avoit ni feu ni lieu, et plusieurs autres raisons dont leur maître ne fut point content. Les misérables bourreaux voiánt que si on retrouvoit le corps, ce seroit leur condamnation, le retirèrent de ce lac et le jettèrent dans une fontaine profonde; mais comme cette fontaine le faisoit connoître par les eaux qui dérivèrent teintes de son sang, ils le retirèrent de rechef tous tremblans pour le précipiter dans la rivière voisine. Ils attachèrent ce corps saint à plusieurs grosses pierres.... Cependant ils étoient toujours en inquiétude; cela étoit cause que ces

homicides alloient souvent voir s'il n'y avoit point quelques marques sur la rivière ; mais ils furent un jour fort étonnés, lorsqu'ils l'apperçurent jetté sur le bord du fleuve, les eaux se trouvant indignées de cacher un corps si saint et redoutant d'être criminelles si elles couvroient le crime de ces parricides.... ils prirent le dessein de transporter encore le saint corps dans un rocher qui étoit proche et inaccessible, sur lequel à force de bras ils le transportèrent et l'y attachèrent avec plusieurs machines.

» Pendant que tout ceci se passoit dans le Maine, une vénérable femme qui avoit servi de marraine à saint Berthevin dans son baptême, fut inspirée du ciel de se transporter en ce lieu pour donner la sépulture du corps de son filleul qui avoit été martirizé.... Une seconde révélation l'avertit d'attacher à un chariot deux jeunes génisses qu'elle avoit, qui n'avoient jamais porté le joug, mais qui le subirent librement, qu'elle n'avoit qu'à les suivre. Le chariot fut conduit sans autre guide que la Providence dans le lieu où étoit le corps du martir, du côté où la montagne étoit accessible. Cette bonne dame prend le corps saint pour le transporter où la providence de Dieu le souhettoit. En même temps le chariot reprit la route de la Normandie et chemina de la même manière qu'il étoit venu. Aussitôt qu'ils furent sur les terres de la Normandie, ils rencontrèrent un seigneur qui prenoit le plaisir de la chasse, et qui poursuivoit une biche que les chiens étoient prêts d'arrêter. Cette pauvre biche trouva un azile assuré auprès du corps du martir ; car s'étant réfugiée sous le chariot, les chiens effrayés retournèrent en arrière et n'osèrent approcher. Le chasseur surpris de cet accident, ayant appris ce que cette vertueuse dame conduisoit, se mit à genoux pour adorer Dieu qui est admirable dans ses saints, et après avoir rendu ses respects à saint Berthevin, il fit vœu de faire bâtir une chapelle ou église en l'honneur de saint Berthevin, s'il plaisoit à Dieu que son corps fût inhumé sur ses terres, et Dieu pour rendre le miracle plus considérable fit rejaillir une claire fontaine dans le même

lieu où la biche s'étoit réfugiée sous le chariot, qui se voit encore et se nomme la fontaine saint Berthevin. A environ cent marches au-delà le chariot s'arrêta et le corps du saint martir y fut inhumé avec toute la pompe possible, et le seigneur fit bâtir une chapelle sur le tombeau, laquelle ensuite fut brûlée par les ennemis de la religion, et depuis on a fait bâtir en la place la tour de l'église de Parigny sous laquelle il y a une chapelle dédiée à saint Berthevin.

» Or, comme la mort et la sépulture de saint Berthevin arrivèrent peu de siècles avant que les peuples du Dannemarch vinrent en Neustrie, qui fut l'an 841[1], qui étoient idolâtres, qui brûloient toutes les églises et passoient au fil de l'épée tous les chrétiens et qui chassèrent tous les habitans de ce païs, et cela fait qu'on ne sçait point le nom du père et de la mère de saint Berthevin, ni le détail des miracles qui se sont faits à son tombeau; quelques auteurs ont cru que ce corps saint avoit été transporté à Bourges en Berry pour éviter la fureur des mêmes Danois ou Normands, et mis dans une même châsse avec le corps de saint Ursin, archevêque de Bourges.

» Il s'est fait plusieurs miracles dans le lieu où saint Berthevin fut martirisé : on a vu souvent une lumière surnaturelle et extraordinaire sur la fontaine où son corps avoit été jetté, d'où vint qu'un nommé Renault[2], paralitique, y recouvra la santé si particulièrement que le reste de sa vie il ne souffrit aucune incommodité. Se voiant sain et guéri il fit bâtir une cellule proche cette même fontaine où il mena une vie sainte et vertueuse, et donnoit de l'eau aux malades qui y recouvroient soulagement ou guérison, particulièrement pour paralisie, fièvre et dissenterie. On y va encore aujourd'hui en péleri-

1 « *Quæsivimus nomina regis, comitis, pontificis sub quibus passus est beatus Bertivinus et invenire nequivimus. Hoc unum didicimus gestum fuisse post infestationem marinorum predonum.* » Mss. du Mont Saint-Michel. — 2 *Reginaldus.* Mss. du Mont Saint-Michel.

nage, et aux temps de dissenterie les paroisses voisines y vont en procession de cinq lieues loin, en sorte que les offrandes des fidelles et des malades furent suffisantes pour faire bâtir l'église du même saint en la manière qu'elle est à présent. Ce même saint a particulièrement un très-grand pouvoir à l'endroit des pauvres captifs d'où vient qu'on voit proche l'autel érigé sous son invocation un très-grand nombre de chaînes qu'ils y ont apportées pour monument et mémoire de leur délivrance.

» Cette vie a été tirée de l'église et archives de la paroisse de Saint-Berthevin du Mans et brévière de la même église où l'office et la messe y sont propres. L'office contient neuf leçons qui décrivent la vie du saint et la prose la contient en abrégé. Il y a plusieurs églises sous son invocation, sa mémoire est glorieuse à Parigny lieu de sa naissance, et l'église paroissiale de Précey le reconnoit pour son patron, et à une lieue proche de Laval on en célèbre la fête. On dit qu'il y a aussi de ses reliques dans l'église cathédralle de Lyzieux et cela est si vrai que je l'ai appris des prêtres de l'évesché de Lyzieux qui m'ont assuré que dans l'oraison de la fête des reliques il est nommé *Bertivini*, et *Berthwini*, et *Berthuini* en d'autres églises. *Signé* HEDOU, prieur de Précey. J'ai transcrit cette copie de sur un ancien Registre qui servoit à l'église de Précey depuis l'an 1650. L. DODEMAN, vicaire de Précey.[1] »

2° Inventaire des titres et contrats concernant les rentes

1 La Vie ou plutôt l'Office de saint Berthevin qui termine le Mss. in-f° coté int. 71, offre pour le fond le récit paraphrasé que nous venons de transcrire; mais avec plus de simplicité et de sobriété de développemens. Il commence par une préface : « *Si quis anteriorum vel eciam modernorum qualibuscumque litteris annotare voluisset interfectionem beati Bertivini, nichil auderet tenuitas nostra superaddere.* Il y a un Évangile, une Hymne, une Prose : « *Bertivini nos merita pangamus omnes inclita regi regum domino. Ortus fuit Normannia*...... et un *oremus* ou plutôt un *oro.* » Ce Mss. est du XIV[e] siècle.

données à l'église de Saint-Berthevin de Précey, tant pour la part des prêtres [1] que pour celle du Trésor. Sous ce chef est le détail des rentes avec la date et le nom des donateurs. Ces titres, pour Précey, ne remontent pas au-delà de 1650 : ils n'offrent pas dès-lors de détails bien intéressans. Parmi les donateurs, on remarque Madeleine de La Motte ;

3° Autres rentes dont le trésor jouit seul. Ici les titres sont plus anciens. Le principal relate une rente de 10 liv. due par l'abbé et les religieux de Montmorel et le prieur curé de Précey à cause du trait des dîmes de saint Berthevin, que les paroissiens leur ont cédé en forme de transaction *en cour d'eglise* [2] en 1512 ;

4° Autres contrats dont le trésor n'a rien, mais qui y sont renfermés, et qui regardent la paroisse. Sous ce chef sont quelques détails locaux : on cite la maison appelée autrefois le Luxembourg et alors le Taudis.... Une maison cédée, pour tenir l'école, par l'abbaye de Montmorel.... Pierre du Homme, seigneur de Chassilly, patron de Saint-Sénier... Une fondation pour l'école des filles et celle des garçons ;

5° Réduction des fondations de l'église de Précey, pétition adressée à M. de Durfort, évêque d'Avranches, en 1766 ;

6° Requête présentée à la chambre syndicale pour avoir la diminution des dîmes en 1767 ;

7° Modèle des charges et de compte aux trésoriers de Précey. Un de ces modèles s'applique à une rente de 1,449 liv. et à une de 1,478, sur la Grange au Bruman [3] ;

1 En 1698, la cure valait 200 liv. Il y avait un vicaire. *Mém. sur la Gén. de Caen.* En 1648, elle rendait 400 liv. *Pouillé*, p. 4. — 2 Ces expressions sont remarquables et rappellent l'antique usage des actes dressés sous les porches et dans les cimetières. Voir l'art. de la Chapelle-Urée. Les décimateurs doivent les cierges des Ténèbres, trois cierges ardens devant l'image de saint Berthevin... les cordes pour les trois cloches. — 3 Nous ferons remarquer ce nom dérivé des langues du

8° Tableau des Fondations, Messes et Obits, pour chaque mois de l'année ;

9° Choses remarquables. Ce cadre est le plus important, puisqu'il doit recevoir les faits locaux les plus intéressans. L'histoire d'une paroisse, dans les temps ordinaires, est simple comme la vie de ses habitans : c'est l'état des récoltes, les réparations à l'église, les phénomènes atmosphériques, quelques faits administratifs, le dénombrement, etc. Mais dans les époques agitées, les Annales de la Paroisse sont pleines d'intérêt. Quelles révélations ne nous feraient-elles pas aujourd'hui, si elles avaient conservé les événemens locaux du temps de la Ligue ou de la Révolution? Voici quelque chose de ce que le pasteur de Précey consigna dans les événemens remarquables. « En 1750, on a fait bâtir la fenêtre du bout du chœur, aux frais du Trésor et de quelques personnes charitables.... En 1762, quelques personnes charitables par une quête firent faire et raccommoder la statue de la Vierge qui est dehors contre le pignon du chœur qui a coûté près de 10 liv.[1].... En 1761, noble dame veuve de Pierre-Louis de Clinchamp, seigneur de Précey, fit elle-même placer contre la balustrade une stalle avec son dossier pour M. le vicaire[2]... En 1762, la misère excitée par la guerre contre les Anglois a été extrême dans ce païs; toutes les marchandises, comme laine, lin, filasse étoient à donner parce qu'il n'y avoit plus d'argent; le bled valloit 4 liv. le razeau et il étoit plus cher que s'il avoit vallu 10 liv. dans une autre année. Tout l'été a

nord, resté parmi nous, qui signifie *l'homme de la bru*, et s'applique encore au nouveau marié. Parmi d'autres composés saxons, encore Normands ou Avranchinais, nous citerons *Blackmar* (la mare noire), en Saint-Planchers, la *Hannebane* (mort de la poule), nom de la Jusquiame. Quant aux simples, voir *passim*.

1 Cette madone, placée à l'extérieur comme dans les églises d'Italie, a disparu. — 2 Ce fut une grande affaire qui rappelle le *Lutrin*.

été très-sec.... mais quand l'eau tomba à la mi-septembre.... c'étoit chose étonnante de voir les pièces de terre nues où l'on ne voïoit que quelques brins de sarrazin ; des charrettes toutes attelées auroient bien passé à travers sans en casser aucun. A la fin de cette année la paix depuis long-temps désirée se fit avec les Anglois, au désir de l'une et l'autre nation, mais honteuse pour la France qui perdit le Canada, le Cap-Breton, Terre-Neuve. Dieu nous veuille donner de meilleures années que les cinq ou six dernières ! Pendant cette année 1762, on voïoit des troupes de sept ou huit pauvres de tous côtés tous les jours sept ou huit fois. Quand on avoit un morceau de pain, on étoit obligé de se cacher pour le manger, parce que la grande compassion excitoit à le donner.... En 1764, l'intendant de la Généralité de Caen a prié messieurs les curés de lui envoyer le dénombrement des naissances, mariages, etc.[1].... En cette année, on a placé un coq sur la tour.... En 1767, il n'y a eu aucunes pommes dans le païs, pas même à plus de trente lieues à la ronde.... L'année 1768 fut la plus malheureuse qu'on ait vu de mémoire d'homme.... à peine a-t-on récolté la dîme.... Depuis le 1er de juin, à l'exception de quatre ou cinq jours en août et douze jours en octobre, il ne s'est pas passé un seul jour sans qu'il soit tombé de l'eau abondamment, et sans que Dieu[2], qui est fidèle en ses promesses, nous a promis qu'il n'y auroit point un second déluge, on auroit cru le voir.... les bleds nageoient dans les champs.... on les engrangeoit mouillés et germés, on les a vu lever très-haut sur les tas dans les granges.... Les rivières chargées de foin et de paille de sarrazin ont forcé les ponts et chaussées.... Les ponts de la paroisse de Ponts furent percés,

1 Le nombre des habitans, en 1764, était de 530. Expilly donne pour cette époque un peu moins de 80 feux. En 1698, il y avait 146 taillables qui payaient 906 liv. — 2 Forme normande pour *si ce n'est que*.

celui du Pont-Gilbert rompu ; si celui du Pontaubaut n'eût pas été fait de neuf, il n'auroit pu résister ; celui de la Houssais près Montmorel, celui de la Crèche proche Pontorson furent emportés.... On n'alloit dans l'église de Ponts qu'en batteau ; le curé de cette paroisse fut même obligé de monter ses bestiaux jusque dans son grenier.... Il n'y avoit pas 400 gerbes dans la grange des dîmes [1].... Toute cette relation est véritable : si quelqu'autres ont fait des mémoires, on n'a qu'à les confronter, ils doivent être sembables à ce que je certifie véritable. »

10° Inventaire du Trésor ;

11° Mémoire des vergées de terre, espèce de Terrier et de Nobiliaire pour 1734. Parmi les propriétaires de manoirs et de colombiers on cite Pierre-Louis de Clinchamp, seigneur de Précey, Gilles Angot, écuyer, Jacques L'Empereur, écuyer, Pierre de Clinchamp, id., Julien du Vau Borel, id., Antyme Leduc, id., René de Clinchamp, id., Gaudin, id. La famille seigneuriale avait eu un des siens parmi les chevaliers défenseurs du Mont Saint-Michel au XV[e] siècle, Richard de Clinchamp [2]; ses armes sont au champ d'azur au gonfanon de gueules.

12° Liste des Trésoriers de Précey : elle va jusqu'en 93 ; la Révolution ferme le Registre [3].

A ces titres trop modernes, ajoutons les chartes de Montmorel [4] : « *Ex dono Ruellemi de Hulmo ecclesiam de Presseio, duas garbas feodi de Presseio, et decimam molendini de Presseio* [5].... *Rector de Presseio cum toto altalagio ter-*

1 La grange décimale de Précey existe encore : elle touche au presbytère. — 2 Liste des 119. — 3 En 1698, les nobles étaient à Précey Jean de Clinchamp, la veuve de M. de Clinchamp, sieur de Vaugris, et le sieur de Clinchamp de la Blanchardière. *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 A la préfecture de St-Lo. Nous en devons un très grand nombre à l'habile paléographe qui conserve ces archives, M. Dubosc. — 5 *Confirm. epi. Abr.* 1210. *Confirm. arch. Roth.*

ciam partem decime bladi cum omni honore et utilitate de cetero habebit[1].... *Ego Petrus Tyrel dedi abbatie de Monte Morelli duos solidos in meo feodo de la Tyrelière... Presse*[2]... *Ego W. Albericus promisi quod nos annuatim afferemus tempore messionis omnem decimam omnium tenementorum nostrorum, et tenemur dividere illam de decima que ad ecc. S. Bertivini pertinet*[3].... *Carta Petri Tyrel super campum de Bosco in parochia de Preseio*[4].

Tel est le cadre que chaque commune rurale devrait remplir : nous y voudrions encore d'autres titres dont l'utilité se révèle d'elle-même, la succession des curés et des maires, les découvertes archéologiques, les traditions, le passage ou le séjour d'hommes de distinction[5], les séries nobiliaires, les notabilités[6], les chartes, etc. Ceux qui suivent la même carrière que nous comprennent quelle mine féconde ce serait pour l'histoire locale, et combien la tâche serait plus facile et l'œuvre plus complète. A ceux qui n'aimeraient pas à voir l'histoire descendre si bas nous citerons les paroles du rapporteur de l'Institut, concernant un ouvrage de géographie diocésaine : « Les moindres ruisseaux, les hameaux les plus obscurs ont leur histoire de même que les fleuves et les cités[7]. »

1 *De decimis quarumdam eccl. Abr. diocesis.* 1232. La charte de Richard, 1171, sur Poilley et Précey, renferme les mêmes détails. — 2 1239. — 3 Vers la même époque. — 4 1233. — 5 M. Cousin, qui a laissé 20 vol. de notes Mss., signale souvent les personnages distingués qui sont venus dans son église ou sur sa paroisse. Il est fâcheux qu'il ait autant dépouillé les gazettes dans sa compilation industrieuse, et qu'il ait attaché autant d'importance à des faits insignifians, comme de savoir combien le roi de Prusse avait abattu de pièces de gibier tel jour de telle année : *nugas* non *difficiles*. — 6 Un abbé de Montmorel était de Précey : c'est le douzième, G. 1er *de Preceio*. Voir Poilley. — 7 M. Le Normant. Rapport à l'Institut. 1845.

XII.

Commune de Saint-Quentin.

Gally-Knight aurait déploré le malheur de ne pas avoir visité une autre église dans le village de Saint-Quentin. Les promenades qui y conduisent sont également agréables, soit qu'on y arrive par des sentiers entrecroisés, qui peuvent être suivis pendant plusieurs milles, soit qu'on y arrive par une route plus ouverte qui conduit au magnifique bois de Quenouailles (la foutelaie de l'Ile Manière.)

(Miss Costello.)

Un fort bien emparé, au superbe dongeon,
Lequel on nomme encore, à l'antique manière,
Malgré la faux du Tans, le Fort de Lyrmanière.

(J. de Vitel.)

Des limites naturelles dessinent généralement les contours de cette commune : au nord la rivière du Lait-Bouilli, à l'ouest la route royale, à l'est la rivière d'Oir et un de ses affluens, au sud les méandres de la Sélune, découpant profondément le rivage en cinq ou six presqu'îles ou *Holmes*, qui expliquent l'affixe du nom communal, Saint-Quentin-sur-le-Homme. D'ailleurs cette idée d'île est gravée partout sur le

sol : vous trouvez l'Ile, l'Ile Manière, le Homme[1]. Le sol est très-accidenté et ondulé en trois ou quatre monts qui commandent le bassin de la Sélune et la baie du Mont Saint-Michel. L'un d'eux est couronné d'un dôme de verdure, ou foutelaie de l'Ile Manière ; l'autre porte le village et l'église ; un troisième se dresse au confluent de l'Oir et de la Sélune, et laisse voir, avec les prairies de Ducey et leurs horizons boisés, le Mont Saint-Michel, dont la base n'émerge pas encore des sables, et qui, par une vue nouvelle, semble faire partie de la terre ferme, à côté de la foutelaie de l'Ile Manière, comme un manoir près de sa forêt. Le ruisseau de Guyot, qui passe entre les deux dernières hauteurs, divise la commune en deux parties à peu près égales, et baigne le Logis de Saint-Quentin[2]. La limite occidentale expire à ce Pont au Bault que la tradition attribue au diable ou à cette bonne Anne de Bretagne, la *Brette moult regrettée* de Louis XII, qui bâtit beaucoup de ponts et tant d'églises qu'elle fut dans son pays la grande *logeuse du bon Dieu.*

Saint-Quentin est latinisé en *Fanum Sancti Quintini suprà Hulmum.* Ce nom est d'origine latine. Le saint qui le porta, et qui vivait au IIIe siècle, était romain et de famille sénatoriale.

1 De ce mot viennent les appellations topographiques suivantes qui appartiennent au département de la Manche, le Hommet, le Homméel, *Hommeela*, l'Ile Marie ou *Hulmus* (île de l'Ouve) ; dans le Cartulaire du Mont Saint-Michel, Quettehou, qui est une presqu'île, est latinisé en *Ketehulmus* et *Keteho*, l'île ou l'habitation de Kete. Fol. 51. L'Avranchin borne à l'ouest le territoire appelé le Houlme, dont Briouze est le centre véritable. Il y a en France, et spécialement en Normandie, plus de cinquante Holme, Homme, Houme, etc. —
2 Sur les bords de son étang, entre le Logis et le moulin, on trouve le *Carex pseudo-cyperus*, le *Polygonum amphibium*, la *Lysimachia vulgaris*, au Val d'Oir la *Valerianella dioica*, vers le Moulinet, le *Tanacetum*.

Un Hugues de Saint-Quentin était à la Conquête : il était Tenant en chef dans les comtés de Dorset et d'Essex [1] ; mais il n'est pas probable que le Hugues de la Conquête appartînt à l'Avranchin. En 1082, les seigneurs Regnault, d'Avranches, étaient, sinon seigneurs de Saint-Quentin, du moins de la terre des Regnauldières, dont le nom a été altéré en celui des Esnaudières [2]. Le logis seigneurial était à peu de distance de l'église, au flanc d'un coteau dont le pied est baigné par le ruisseau de Guyot : il a conservé une tourelle et une chapelle du XVIIe siècle. La tradition conserve le souvenir de quelques droits féodaux attachés à ce castel, que l'on croirait inventés par quelque malin *fableor*, s'ils n'étaient attestés par l'histoire et si l'on ne savait que la redevance féodale était aussi souvent un signe de suzeraineté qu'une rétribution lucrative. Le seigneur de Saint-Quentin devait conduire au Mont Saint-Michel un œuf garrotté dans une charrette traînée par huit bœufs [3]. Une autre obligation était beaucoup moins honnête : nous y ferons une simple allusion, en empruntant les expressions d'un grand écrivain, pour un sujet analogue : « Cabrioles accompagnées d'un bruit ignoble et impur [4]. » La principale famille seigneuriale de cette paroisse fut celle des du Bois. Les seigneurs de Saint-Quentin sont assez souvent cités dans les documens historiques : voici ceux que nos recherches nous ont fait rencontrer. Un seigneur J. du Bois, de Saint-Quentin, est cité au XIVe siècle, dans les comptes de Jean Flamant, trésorier des guerres. Pour le siècle suivant, nous trouvons les du Bois, mentionnés dans les titres du château de Ducey. Au XVIe siècle, un seigneur de Saint-Quentin était gouverneur de

1 *Domesday Book*, 83, 98 et 99. — 2 Voir cet acte de 1082 dans les Mss. de M. Cousin. Le logement des Esnaudières n'a rien d'antique : c'est maintenant une assez jolie habitation. — 3 Châteaubriand cite le même fait. *Études Hist.* — 4 *Études Hist.*, tom. III, p. 390.

Pontorson et figurait parmi les royaux [1]. A la fin de ce siècle, en 1580, Jean de Vitel dédiait un sonnet au seigneur de Saint-Quentin sur le Homme, qu'il représente comme un homme valeureux. Nous savons par une charte qu'il s'appelait Gabriel [2]. En 1575, il avait eu un différend avec Gabriel de Montgommery « parce qu'il avoit faict faire un estang duquel la chaussée retenoit l'eau tellement que nul ne pouvoit passer par le chemin accoustumé... et faict asseoir barres et porte sur la chaussée d'un aultre estang où estoit le grand chemin ordinaire des charretiers, chemin ancien des paroisses de Saint-Laurent et Ducey à Avranches [3]. » Le sonnet que lui adressa Vitel exprimait une idée noble et hardie, qui s'est même trouvée une prophétie, appliquée à un homme dont la mémoire n'a guère été conservée que par le poète :

> Bien que vous esgalliez tous seigneurs valeureux,
> Soit à bien essayer un cheval en carrière,
> A rompre courageux une lance guerrière
> Et à dresser de Mars les scadrons furieux.

1 Masseville, tom. v, p. 432. — 2 Chartrier de Ducey. Charte de 1584. — 3 Chartrier de Ducey. Les Montgommery étaient d'une humeur bataillarde et processive, comme on peut le voir dans leur histoire et ce chartrier. Aussi sont-ils restés dans les croyances populaires comme des types de gentilshommes tracassiers et oppresseurs. Nous croyons que mainte bonne action a racheté leurs méfaits. Cette idée indulgente de compensation, qui se trouve dans tout le Moyen-Age, dans le sujet roman du Pèsement des Ames et dans la charmante scène du Juron de mon oncle Tobie, de *Tristran Shandy*, a été appliquée à un Montgommery par un poète de l'Avranchin, homme aimable et poète élégant, M. de Saint-Victor :

> Lors dans la foule un bel ange caché
> S'avance et dit : par une sainte aumône,
> Faite en secret pour le Dieu qui pardonne,
> Fut effacé cet horrible péché.

Bien que soubz le fardeau du harnois belliqueux,
Soufflant et haletant tout couvert de poussière,
Faisant de votre front couler une rivière,
Vous costoyez de près un Hector généreux,

Souvenez-vous pourtant que tous ces braves gestes
Qui vous vont enrollant avecques les célestes,
Périront par le tans, orfelins de renon,

S'ils ne sont engravez au marbre de Mémoire
D'une main poétique, ainsi vit or la gloire
Par l'Homeriq' ciseau, du preux Agamemnon [1].

Les du Bois continuent à être les seigneurs de Saint-Quentin durant le siècle suivant. En 1691, un d'eux fut l'objet d'une condamnation capitale, prononcée par le Parlement de Rouen [2]. C'était une vilaine histoire dont l'acte du Parlement n'avait conservé que le fait principal, voilé sous les formes judiciaires et la gravité magistrale. Un Vivien de La Champagne, lieutenant-général du bailliage d'Avranches, charge presque héréditaire dans cette famille, avait une fille qui enflamma les désirs du seigneur de Saint-Quentin. Celui-ci avait un fils : la demoiselle fut demandée en mariage pour lui ; mais sous le voile des négociations, René du Bois, le père, suborna celle dont il semblait vouloir faire sa belle-fille, l'enleva de la maison paternelle pendant la nuit, la conduisit à Fougères, chez une sage-femme où elle mit au monde un fils de ses œuvres, qui mourut mystérieu-

1 *Exercices poétiques*, par J. de Vitel, poète *avranchois*. A propos de ce dernier mot, faisons une remarque : les poètes nous ont appris une double expression pour signifier l'habitant d'Avranches et l'habitant de l'Avranchin : Vitel appelle le premier Avranchois, Wace appelle le second Avranchinois : l'orthographe moderne nous donne la forme d'Avranchais et d'Avranchinais : nous ne savons pourquoi ce dernier mot prévaut en ce moment pour signifier habitant d'Avranches : ce n'est assurément pas pour raison d'harmonie. — 2 Dossier du château de Ducey. Arrêt rendu en la chambre Tournelle. Mars 1691.

sement. Le sieur du Bois fut arrêté avec un de ses laquais et conduit dans la prison de Coutances. Il gagna le geôlier et passa avec lui dans les îles anglaises. Le Parlement de Rouen condamna par contumace le gentilhomme à avoir la tête tranchée, et le laquais et le geôlier à être pendus sur la place du Vieil-Marché. Telle est l'histoire qu'on peut lire dans un parchemin du château de Ducey[1]. En 1698, nous trouvons comme seigneur de Saint-Quentin F. René du Bois, sans doute son fils, auquel le roi avait rendu les biens paternels qui avaient été confisqués[2]. Aujourd'hui cette famille est éteinte, le logis est une ferme : il ne reste que ces souvenirs, et nous ajouterons à la pensée de Vitel que si l'histoire seule conserve la gloire, elle aussi conserve la honte.

Saint-Quentin était une terre de noblesse. Nous avons déjà cité le fief des Regnault, les plus anciens gentilshommes de l'Avranchin, à coup sûr, et le Logis du seigneur de la paroisse. Il y avait encore le fief de Verdun, dont le Tenant au XVe siècle était Jean de Verdun, dont Montfaut constata la noblesse en 1483[3]; fief qui était en 1644 au sieur de Villers avec la terre de Montidière[4]. Il y avait le fief de la Peschardière, avec sa chapelle de Sainte-Anne, taxée à 40 liv.[5] Il y avait surtout le château de l'Ile Manière, possédé par les de Vicques, dont la terre appartint au Mont Saint-Michel. Quand M. Foucault dressa sa Statistique de la Généralité de Caen, il signala comme seigneurs à Saint-Quentin, F. René du Bois, J. de La Morinière, de La Morinière de Guerout, A. du Quesné, J. et R. du Mesnil-Adelée, et le plus noble de tous, le Mont Saint-Michel[6]. C'était une ligne de châteaux depuis le Quesnoy jusqu'au castel de Ducey; c'était une ligne de fêtes, d'intrigues, de chasses, et de joyeusetés aux dépens des vilains.

1 L'analyse du jugement est à la marge, d'une main récente. — 2 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 3 Recherche de Montfaut. — 4 Dom Huynes. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 6 *Mém. sur la Gén. de Caen.*

Saint-Quentin avait aussi ses demi-gentilshommes, ceux qui prétendaient à une noblesse qu'ils ne pouvaient prouver : ainsi Montfaut déclara non noble F. Giraut, de Saint-Quentin, en même temps qu'il faisait la même déclaration contre J. le Gay, de Poilley, qui ne pouvait prouver quatre générations[1]. Il y avait encore le fief de la Bochonnière[2], le Château-Vert, le Mès Henri. Mais de ces terres seigneuriales, la première est l'Ile Manière.

L'Ile Manière, ou l'Ile du Manoir, est située sur un holme de la Sélune, au pied du mamelon couvert de cette belle foutelaie qui ressemble à une coupole de verdure ou à un gigantesque tumulus. Bâti sur la Sélune, aux rives blanches de tangue, à l'endroit où elle n'est plus rivière et n'appartient pas encore à la mer, abrité sous sa luxuriante foutelaie, entouré de jardins où s'associent la régularité et les caprices d'un art plus récent, le château de l'Ile Manière est la plus belle villa des environs d'Avranches. Nous ne concevrions pas de plus beau site dans le pays, si la vue de la baie du Mont Saint-Michel n'y était pas l'élément le plus beau et dès-lors nécessaire d'une belle habitation : l'Ile Manière la pressent, mais ne la voit pas. Le château, construction moderne, au caractère italien, empreint dans ses perrons, ses balustrades et ses formes arrondies, ne remonte pas au-delà d'une quarantaine d'années[3]. C'est une chétive antiquité aux yeux de l'archéo-

1 Recherche de Montfaut. — 2 Marqué dans Cassini. — 3 « Élégante habitation, magnifiques jardins, belles futaies, eaux abondantes et d'une disposition heureuse. » M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 294. A l'estacade de l'Ile Manière finit la grève et commence la rivière ; c'est là qu'est la dernière tanguière : on trouve dans cette station les plantes intermédiaires et pour ainsi dire amphibies, la *Salicornia*, la *Cheropodium maritimum*, l'*Erigcron Canadense*, le *Tamarix*. Dans les ruisseaux voisins on trouve abondamment la *Veronica anagallis*. Sous la voûte de la Foutelaie, portée par sa fantastique et gigantesque colonnade, dominent la *Molinia* et le *Geum*.

logue et du poète qui rêvent du château mythologique, aux *diamantines tours*, que fonda sur ce promontoire le dieu Lyrmano, dont l'habitation, selon la règle d'alors comme d'aujourd'hui, s'appela Lyrmanière ; c'était le théâtre de ses amours :

.... Il contemple et le front et les yeux
D'une nymphe qu'il prend, et d'un jeune courage
La tenant par la main, saute dans un bocage
Où il feist puis après cimenter de son nom
Un fort bien emparé, au superbe dongeon,
Lequel on nomme encore, à l'antique manière,
Malgré la faux du Tans, le Fort de Lyrmanière [1].

Mais les souvenirs historiques de ces lieux sont plus anciens que l'édifice actuel. Le principal est celui de de Vicques sieur de La Morinière, chanté par Vitel, et illustré par sa reprise du Mont Saint-Michel et par sa mort. Dans un temps où les poètes faisaient remonter la généalogie de leurs héros, qui étaient aussi leurs patrons, jusqu'au-delà des temps historiques, Vitel eut le mérite de ne reculer celle de son héros qu'à l'époque de la Conquête, ou du moins ne franchit pas les limites de l'histoire de France :

Là estoient entaillez les gestes héroïques
Que jadis avoient faicts tous les seigneurs de Viques,
Suyvant les estendarts tant des princes François,
Que du duc des Normands sur les sillons Anglois;
Lorsque le bras vaillant du conquéreur Guillaume
Unit à son duché le metaillier royaume
Des superbes Anglois, qu'Edouard, son cousin,
Luy légua justement approchant de sa fin [2].

1 *La Prinse du Mont Saint-Michel*, par J. de Vitel. — 2 *La Prinse du Mont Saint-Michel*, par J. de Vitel. Les Anglais ont gardé le mot *conquereur*. *W. The Conqueror*.

C'était une flatterie de poète : Vitel ne connaissait point les Listes de la Conquête, dont aucune ne porte le nom de son héros[1]. Il poétisait sans doute une prétention ordinaire dans la noblesse normande, dont les plus antiques familles datent de la Conquête ; mais de Vicques eut son illustration personnelle, qui en vaut bien une autre.

Louis de La Morinière, sieur de Vicques, enseigne du maréchal de Matignon, était seigneur de l'Ile Manière vers la fin du XVIe siècle. L'an 1577, une troupe de vingt-neuf pélerins pénétrèrent, à huit heures du matin, dans le Mont Saint-Michel, portant sous leurs robes et mantelets des pistolets et des poignards. Ils avaient choisi le jour de la Madelaine, pendant lequel les moines et les habitans du Mont se rendaient en procession à la chapelle de la Madelaine, qui était au village de la Rive, en Ardevon. Après avoir déposé, pour obéir aux réglemens, leurs armes apparentes au corps-de-garde, ils montèrent au château, entrèrent dans l'église, où ils chantèrent des cantiques et offrirent leurs prières. Quand ce fut le moment d'étaler les présens qu'ils destinaient à saint Michel, ils en présentèrent un qui convenait parfaitement comme offrande au prince des chevaliers[2]. Chaque homme tira son épée de dessous sa pélerine, la fit briller aux yeux des moines éperdus ; ils saisirent de Bastarnay, le gouverneur, tuèrent les moines et le prêtre qui avait dit la messe[3]. Ensuite ils se répandirent dans l'abbaye, et une partie d'entre eux se porta sur le Saut-Gautier, d'où ils firent des signaux qui furent aperçus par leurs partisans, cachés dans un bois peu éloigné.

1 Voir le *Domesday* et ses supplémens, les Listes de Wace, de Brompton, de Taylor, etc. — 2 Expression de Masseville dont ce récit est particulièrement tiré. — 3 « Jean le Marcel, dit dom Huynes, secrétaire du chapitre et maître des novices, qui a écrit cet événement, assure qu'en cette déroute, il eut la moitié du col coupé d'un coup de coutelas. »

Pendant ce temps-là les habitans qui faisaient la garde à la porte du Mont aperçurent une troupe de douze cavaliers qui galopaient sur la grève, commandés par un gentilhomme protestant appelé du Touchet. La bavolle tomba[1], et les cavaliers protestans vinrent se ruer avec rage sur la porte, et chercher une entrée. De Vicques, dans son manoir de Saint-Quentin, avait appris tout ce qui s'était passé : il avait couru à Avranches, où il avait rassemblé quelques gentilshommes et quelques compagnies d'infanterie qu'il avait conduits au Mont Saint-Michel. Les pélerins huguenots, égarés dans les dédales du monastère, effrayés de leur premier succès, ayant vu repartir à travers les sables le capitaine qui devait les aider et les diriger, se rendirent à la première sommation de de Vicques. Trois gentilshommes qui étaient parmi eux furent décapités ; les autres furent pendus. On prétend que de Vicques leur avait promis la vie sauve. Pour cette reprise du Mont St-Michel, de Vicques fut fait, le premier, gouverneur de la forteresse par Henri III, et René de Bastarnay, le commandant qui s'était rendu, fut cassé[2]. Tout ceci, dit dom Huynes, fut tenu pour miraculeux.

Cet exploit inspira à Jean de Vitel son poème le plus considérable, dédié au *très-valeureux seigneur de Vicques, seigneur de l'Ile Manière*, dont les allégories, les personnifications, les épisodes ne pourraient être compris sans une introduction historique. Pour plusieurs raisons il nous semble exiger ici une analyse : Vitel, de Vicques, la reprise de la forteresse peuvent se localiser dans un triangle de quelques lieues de côtés.

Depuis deux ans, Henri III, *qui porte sur son front un*

1 Nom de la fermeture de la porte extérieure du Mont. Voir notre Mont Saint-Michel. — 2 Notre récit est la combinaison de ceux de dom Huynes, de Thomas Le Roy, et de Masseville. Les prédécesseurs de de Vicques n'avaient que le nom de capitaine.

double diadême, regnait en paix sur la France, et le soldat avait *pendu au croc ses cliquetantes armes*, lorsque l'Ambition se glisse dans le cœur de Thrason[1]. Elle lui adresse un discours homérique pour l'engager à troubler la France, à se *guirlander de lauriers*, et à prendre le Mont Saint-Michel[2]. Le guerrier se lève à cette voix : il prend avec lui vingt hommes d'armes[3], et un jour de Madelaine, il leur fait craquer aux pieds les sablons de Tomb'laine[4]. Cependant des signes merveilleux se montrent dans le ciel : vingt milans vont se percher à *la corne élevée de ce dongeon qui touche à la voûte estoillée du palais flamboyant.* Ici l'allégorie est transparente. Un vautour se précipite sur eux, mais quatre ou cinq des oiseaux le mettent en fuite[5], lorsque de l'orient[6] arrive le roi des oiseaux, l'*Armeurier de Juppin*[7], qui seulement de son cri *espandu par la nue* force cette volée d'oiseaux à trembler devant lui. Déjà les soldats de Thrason, *se pannonnant de gloire*, introduits dans le Mont, arboraient, comme signal à leur chef, un drapeau blanc, lorsque la Renommée, se balançant dans la *plaine esclairante*, s'abat sur les tours *aimantines* de Lyrmanière, et raconte à de Vicques l'entreprise de Thrason. Sélune s'émeut, Avranches frémit, le Couesnon, *s'empoulant*, hâte sa carrière, les Dryades de Lentilles se tapissent de frayeur *dans la nuit des buissons.* Au plus tôt de Vicques arme ses soldats et il va monter à cheval ; lorsque sa dame, que le *dieu nopcier* tira de la maison du seigneur de Tessier, accourt avec la nourrice qui portait un enfant dans ses bras : Astyanax a peur, Hector dépose son casque, An-

1 Audacieux : c'est du Touchet. — 2 *Tu sais où est le Mont sur le sourcil duquel*, etc. — 3 C'est le chiffre poétique : on a vu qu'ils étaient 29. — 4 Vitel connaissait bien les grèves : les paumelles s'affaissent sous le pied en craquant. — 5 Le vautour est Bastarnay, le capitaine du Mont. — 6 D'Avranches ou de l'Ile Manière. — 7 Nous n'avons pas besoin de nommer de Vicques.

dromaque pleure : l'Homère de Poilley n'a pas mal réussi [1]. Cependant Pallas se rend devant le trône de Jupiter, et le prie de favoriser l'entreprise de de Vicques. Après un gracieux accueil, le dieu engage sa fille à s'adresser à Morphée qui prend la figure d'un moucheron, et envoie au héros un songe où Phantase lui montre vingt tigres et un lion menaçant la sainte citadelle, et l'évêque Aubert qui l'appelle à son secours. De Vicques se revêt de son armure : sa cuirasse est décrite : c'est la machine poétique du bouclier [2]. Entre autres merveilles, elle représente les amours du dieu Lyrmano avec une nymphe, sur les bords enchantés de l'Ile Manière, Pomone sauvée par Cratère ou Homme [3], Poilley fondé par Poilleion, Ducey fondé par son fils Duceion, les exploits des de Vicques. Après la description vient nécessairement la harangue, un lieu commun de cent soixante vers [4]. Enfin il part, et arrive au *Fort Micheleau* où les *bourgeois d'en bas* changent leurs pleurs *en riz et en soulaz*. Il escalade les remparts, les ennemis tombent à ses pieds, il pardonne et le poète chante : Io, deux fois Io !

Tel est le premier exploit de de Vicques dans la réalité et

1 C'est un des bons pastiches de Vitel. — 2 Si cette description n'a pas un grand intérêt d'originalité et de poésie, elle a un grand mérite à nos yeux : elle est la peinture des lieux du pays, la personnification des rivières, l'histoire merveilleuse des origines. Voir *passim* nos citations. — 3 Pomone donne à Homme six besans d'or, avec l'image d'un lion : et sont les armoiries des du Homme qui sont d'azur, au lion d'argent, à six besans d'or, trois au chef et trois en pointe. Voir le tableau des Chevaliers. Sur la bosse du bouclier se dresse le Mont Saint-Michel, auprès est Sélune, etc. Sur la targe est une haute montagne, Avranches ou Polydendron. — 4 Voici comme notre poète et son époque faisaient l'histoire de France : Rejetons d'Hercule, dit de Vicques, qui vîntes d'Hespérie en Neustrie avec Pomone, vous qui avez pour aïeux les Troyens qui accompagnèrent Francus en Allemagne et de là en Danemarck, dont une branche, celle des Normands, conquit la Neustrie.....

dans les vers de son poète. Le second eût encore pour théâtre le Mont Saint-Michel. Le 5 décembre 1589, pendant les vêpres, cinq mois après la mort de Henri III, les Huguenots de Pontorson et des environs, commandés par Gabriel II, fils du grand Montgommery, surprirent la ville du Mont Saint-Michel, et, durant les quatre jours qu'ils la possédèrent, ils la pillèrent et maltraitèrent les habitans. Aussitôt que de Vicques, qui était absent, eut connaissance de ce qui était arrivé, il accourut en toute hâte, et, entrant par une voie inconnue aux ennemis, surprit tellement les Huguenots qu'ils se retirèrent, sans coup férir, à Pontorson. Quand Avranches, dévouée à la Ligue, fut menacée par le duc de Montpensier, de Vicques défendit vigoureusement ses faubourgs : il fallut se réfugier derrière les murailles, il soutint énergiquement le siége ; et, quand Odoard eut été tué sur la brèche, il reçut le commandement. Une capitulation fut signée, et Avranches ouvrit ses portes aux troupes royales[1]. De Vicques mourut sous les murs de Pontorson. Il avait déterminé le duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, à venir assiéger ce boulevart normand des protestans, où était leur chef, Gabriel de Montgommery. La ville fut investie par les deux chefs catholiques, le 20 septembre 1580. Montgommery avait sous ses ordres un capitaine, nommé La Coudraye, qui avait autrefois servi sous de Vicques. Celui-ci ayant un jour demandé aux assiégés si La Coudraye était avec eux, ce capitaine parut sur les murailles, et de Vicques, voulant lui faire voir un renfort qu'il avait reçu de Saint-Malo, lui proposa de venir le lendemain dîner avec lui. La Coudraye répondit qu'il demanderait la permission au gouverneur. Le lendemain de Vicques étant allé à la tranchée fit demander si La Coudraye était sur

1 L'artillerie royale, postée à Olbiche, foudroya les remparts et abattit la Salle Synodale. Une énorme pièce, appelée le Gros-Robin, fit des ravages épouvantables. M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 216.

les murs ; il répondit lui-même, et exigea que de Vicques parût lui-même, afin qu'il pût sur sa parole aller dîner avec lui. Le chef catholique sortit alors de la tranchée ; le capitaine protestant sortit de son côté de ce qu'on appelait le corridor de la contrescarpe et se précipita sur son adversaire qui était devenu son hôte. Celui-ci surpris mit l'épée à la main, mais il ne fut suivi que de trois de ses gens, et tous les quatre restèrent sur le terrain, après s'être défendus avec un grand courage. L'épée et le chapeau de de Vicques furent portés en triomphe dans la ville par les assiégés. Dès le lendemain les Normands se retirèrent, et le duc de Mercœur fut obligé de lever le siége quelque temps après[1].

De Vicques, qui était pour les religieux du Mont Saint-Michel un sauveur et un héros, devint à leurs yeux un martyr : à cette époque d'ailleurs toutes les croyances étaient exaltées par la lutte. Dom Huynes parle de la mort de « notre bon et pieux gouverneur », et dit qu'il fut regretté de tous les gens de bien qui le connurent. « Son corps fut apporté en ce Mont, et fut enterré solennellement par les moines dans la chapelle Sainte-Anne, où l'on voit encore[2] sa lance et son guidon ; son casque et sa rondache sont aussi conservés en cette abbaye.... Leur fils[3], J. de La Morinière, grand-doyen de l'église de Bayeux, a baillé l'an 1623 à ce monastère 45 liv. de rente pour estre à perpétuité chanté et célébré une grande messe de angelis au 23e jour de juillet de chacun an.... et à la procession avant icelle chacun des religieux porte un cierge bleu en action de graces à Dieu, à la Vierge, et à saint Michel de ce que ledit gouverneur avait reprist ce chasteau sur les Huguenots, le 22 juillet de l'an 1577.[4] » Sa veuve

1 *Hist. des ducs de Bretagne*, tom. II, p. 386. — 2 Dom Huynes écrivait vers le milieu du XVIIe siècle. — 3 De Vicques laissa quatre enfans. — 4 Dom Huynes. *Hist. de la célèbre Abbaye du Mont Saint-Michel*. Capitaines du Mont.

reçut, en 1620, les honneurs funèbres dans le même monastère. « L'an 1614, dit dom Huynes, le prieur du Mont acquit de Nic. Guichard, sieur de Villers, le fief de Verdun, la terre de l'Ile Manière et celle de Montidière, et ces biens appartenaient aux enfans mineurs de M. Michel de la Morinière, sieur de Vicques, et avaient été vendus au sieur de Villers par décret.[1] » Il y avait encore un hommage à de Vicques dans cette pieuse et reconnaissante acquisition.

La Ligue fut ardente dans l'Avranchin : de Vicques en fut le chef militaire, et François Péricard le chef religieux. Les passions y fermentèrent long-temps encore après l'abjuration de Henri IV, et au milieu des mystères qui enveloppent sa mort apparaît le mystérieux complot d'un Avranchinais, en rapport avec le duc de Mercœur. Sully a raconté, à l'année 1609, le fait dans ses Mémoires. Nous le laisserons parler :

« Le 19e doctobre vous eustes advis par un gentilhomme d'honneur, de chose qui s'estoit descouverte à la Flèche, que vous estimâtes digne d'approfondir ; et pour ce, le 20e, y envoyastes personne capable pour en reconnoistre toutes les circonstances. Ledit advis estoit tel : « A la Flèche, en la ruë des Quatre-Vents, proche de l'hostellerie qui a mesme nom, appartenante à une veufve nommée Jeanne Huberson, qui loge des escoliers, là estoit logé, il y a quelques mois et est encore, un nommé M. Médor, natif d'Avranches, qui avoit sous luy quelques enfans de bonne maison. La niepce de ladite Jeanne Huberson, nommée Rachel Renaud, qui demeuroit en ce mesme logis avec sa tante, agée de vingt-six ans ou environs, atteste qu'entrant en l'estude dudit Médor, elle trouva

1 Dom Huynes. *Des biens de ce monastère.* Nous ne connaissons que deux exemplaires des *Exercices poétiques de Vitel*, celui de la bibliothèque de Caen, et celui de M. Boyssou. Celui-ci, qui lui a été donné par M. Bunel, propriétaire de l'Ile Manière, est probablement celui de de Vicques lui-même.

un livre espais d'un pied, doré de tous costez et fort curieusement relié avec des rubans d'incarnat et de bleu, lequel elle ouvrit par curiosité, et remarqua que ce livre estoit escrit environ jusques à la moitié, et partie d'ancre, partie de sang; quil contenoit aussi plusieurs signatures, la pluspart de sang, entre lesquelles elle reconnut, selon le peu de loisir quelle eust, le nom dudit Médor, d'un sieur du Noyer demeurant autour de Paris, non loin de Villeroy, et d'un sieur de Cros, natif d'Auvergne, qui a esté autrefois à M. de Mercœur, personnes de la hantise ordinaire dudit Médor, qu'à cette occasion elle connoissoit; dit qu'elle fut fort estonnée, surtout de cette escriture de sang, et soudain voulut porter ce livre à sa tante pour le luy faire voir; mais sortant de la chambre rencontra ledit Médor, qui le luy arracha en colère, et luy demanda ce qu'elle vouloit en faire; respond qu'elle le vouloit seulement monstrer à sa tante, parce qu'il estoit si bien relié; et néantmoins luy demande simplement pourquoy il y avoit tant de signatures de sang, et entre autres la sienne; luy respond quelle nen avoit que faire, et qu'on faisoit seulement serment au Pape pour luy demeurer bon et fidelle serviteur avec dévotion entière. Aussi-tost fut le livre transporté hors de la maison et de ce n'en dit rien ladite Rachel quà sa tante et à un sien cousin dont l'advis est venu; et en parle ladite Rachel si clairement et si constamment, quil ny a aucune apparence de fraude, mesme dit quelle maintiendra ce que dessus, devant le Roy et tel autre quil ordonnera si besoin est. La niepce et la tante sont catholiques romaines, le cousin nommé Huberson est de la religion. Ils ont opinion que ledit livre est de présent chez le sieur du Cros, auvergnat, cy-dessus nommé, demeurant chez le sieur Dreuillet, près la porte Saint-Germain, qui sort de la ville à main droite, lequel tient plusieurs enfants de bonne maison, nommément de Bretagne, à cause qu'il a esté autrefois, comme dit est, à feu M. de Mercœur: iceluy est de la congrégation des Jésuites, et y fait bien souvent le sermon, et est celuy qui sollicite

ceux qui de là viennent signer en ce livre, et par le moyen duquel ce Médor et du Noyer y ont esté introduits. C'est l'advis simplement tel quil a esté receu de la propre bouche de cette Rachel. Si l'on estime que la chose mérite d'y voir plus avant, j'y donnerai les addresses nécessaires; moindres choses en matière d'estat ne sont point à négliger, et bien souvent font pénétrer en de plus grandes.[1] »

La chose la plus intéressante de Saint-Quentin, c'est son église. Elle a été signalée et décrite par plusieurs auteurs, deux Anglais, M. Hairby et miss Costello, et deux Français, M. de Clinchamp et M. Fulgence Girard. Le premier a parlé de sa *curieuse vieille église et de son bel if du cimetière*[2], et a dit du paysage qu'on voit d'une des hauteurs de la commune que les *clochers et les hameaux s'y montrent çà et là pour prouver que ce paradis a ses habitans*[3]. La seconde donne plus de détails : elle abomine la saleté du village, vante ses belles filles, *étranges dans ce bourbier*, regrette l'absence du curé, *zélé antiquaire de* 80 *ans*, et analyse ainsi l'édifice : « L'antique portail est supporté par des arcs-boutans gradués[4], et il a un parapet qui court sur le sommet du mur; la porte extérieure, du style ogival primitif, est plus unie que la porte intérieure qui est cintrée et ornée, quoique sans beaucoup de détails; les piliers et les nervures de la voûte du porche sont très-délicats. Une ligne de modillons, semblables à ceux de Saint-Loup, décore la corniche[5]. » Le troisième a fait de cette église une analyse archéologique[6], dont plu-

1 *Economies Royales*, tom. VIII, p. 162. Petitot. Il paraît que Sully ne crut pas à la vérité de cet avis, puisqu'il ne provoqua pas de poursuites contre les accusés. — 2 *Descriptive and historical Sketches of Avranches*, p. 164. — 3 *Ibid.* P. 151. — 4 Contreforts à retraits. — 5 *A summer amongst the Bocages and the Wines*, tom. 1er, chap. VI. — 6 Discours prononcé dans la séance publique de la Société d'Archéologie d'Avranches du 22 mai 1841.

sieurs jugemens seront les nôtres. M. Fulgence Girard l'a esquissée en quelques lignes [1].

L'église de Saint-Quentin offre des specimen de tous les grands styles : le roman est représenté par le portail, les contreforts de la nef, la porte de la tour ; le gothique pur vit dans le chœur, le porche et la voûte d'un transept ; le gothique flamboyant s'épanouit dans les fenêtres des transepts et du chœur ; le gothique expirant réclame le tronc, et peut-être la balustrade du porche et de la tour ; le rocaille se boursoufle dans tous les autels : l'argent était fait pour couvrir d'un dôme moscovite la tour romane gothique, quand éclata la Révolution de Juillet. Ainsi, comme le dit M. de Clinchamp, elle offre des morceaux du XI[e] ou XII[e] siècle, du XIII[e] et du XV[e] : nous ajoutons quelques traces du XVI[e] et du XVIII[e] siècle.

Vue d'un certain point, l'église de Saint-Quentin offre une profondeur plus grande que ses dimensions réelles, et rappelle la *sombre vasteté de nos vieilles églises*, dont parle Montaigne. L'intérieur, vu de la grande porte du cimetière, offre une longue et sombre avenue, divisée par plusieurs arcades, qui s'enfonce et se perd dans le sanctuaire. Le spectacle est encore plus beau quand on regarde de l'autel le portail : l'œil interroge de vastes lointains où il reconnaît, dans les grèves ou au delà des eaux, les côtes de Bretagne, et un peu de côté le Mont Saint-Michel [2].

Une ligne de pierres tombales usées conduit de la porte du cimetière au porche occidental. C'est peut-être le plus joli narthex du pays. Son entrée est une bonne ogive reposant sur deux colonnettes ; sous sa voûte se croisent des nervures pures ;

1 *Annuaire*, p. 291. — 2 Ce lieu était d'ailleurs prédestiné pour l'emplacement de l'église : une tradition, qui se trouve en mille lieux, raconte que l'on voulut d'abord bâtir l'église dans le Champ de la Messe, mais que les pierres revinrent toujours d'elles-mêmes dans l'emplacement actuel.

son toit est brodé d'une balustre trilobée plus récente ; sa façade, appuyée de deux petits contreforts, est pénétrée de deux fenestrelles. Ce joli antéportique est du XIII[e] siècle[1].

Les membres romans sont assez considérables : c'est le portail, les contreforts et les modillons de la nef, et la porte méridionale. Le portail, d'un roman avancé, de la fin du XII[e] siècle, affecte l'élan qui présage l'ogive : les modillons à face humaine sont un souvenir de la frise de l'entablement antique qui disparut avec le gothique ; les contreforts plats attestent la simplicité primitive. La porte du midi, avec le bas de la tour, est du roman primitif, suffisamment accusé par ses formes cryptiques, et ses sculptures grossières d'images d'animaux. Les ouïes de cette tour sont des ogives naissantes, ou ogives romanes, dessinées au sommet plutôt en losange qu'en tiers-point régulier et imitant assez bien la mitre épiscopale. Elles doivent être du commencement du XIII[e] siècle. Une balustrade du XVI[e] brode le sommet.

La beauté simple du XIII[e] siècle respire dans le chœur ; mais il faut que la pensée renverse cet autel rocaille, ce mur de gauche si lourd et si discordant, reconstruise les colonnes abattues, et débouche la fenêtre orientale, pour faire revivre un charmant sanctuaire de cette époque, où l'art était la beauté simple et sévère. Les deux belles colonnes[2] qui restent offrent dans leurs chapiteaux une Flore délicate et simple, dans l'une des ajustemens de feuilles de vigne, dans l'autre des fleurs fantastiques. Les transepts sont inégaux : quelques restes mutilés de celui du midi rappellent le XIII[e] ou le XIV[e] siècle : un tableau y masque une jolie fenêtre du XV[e]. Celui du nord est du XVI[e].

1 Miss Costello a fait de ce porche une des plus jolies illustrations de son bel ouvrage. V. le 1[er] vol. — 2 M. de Glinchamp dit : « La beauté grandiose de ces colonnes fait oublier qu'on aurait pu les placer plus régulièrement. »

L'ornementation n'est pas sans intérêt. Le vrai bijou est un tronc en bois, ancien tabernacle, qui étincelle de toute l'imagerie du XVI[e] siècle : il porte la date de 1566. Cette boîte hexagone, d'un mètre d'élévation, est comprimée au milieu et se divise en deux étages : l'étage supérieur est découpé d'arabesques sur ses faces et flanqué de colonnettes fuselées sur les angles ; l'étage inférieur présente des colonnettes cannelées sur les angles, et des statuettes d'apôtres sur ses faces. Dans le transept du midi est un bas-relief représentant, en quatre compartimens, les quatre principales époques de la vie de la Vierge, la Salutation, l'Adoration des Mages, l'Assomption, l'Entrée dans le ciel : cette naïve sculpture représente le Père Éternel avec la tiare papale, et la Vierge avec le cercle ducal. Mais la chose la plus originale que renferme cette église est le tableau du Rosaire. C'est une peinture suave, naïve et essentiellement catholique de l'école de Cimabué et de Fra Angelico, ou de la première époque de Raphaël, école que l'Allemagne, Overbeck à sa tête, voudrait ressusciter aujourd'hui. Le ciel est rempli par le Père Éternel, à la figure douce et vénérable, et par deux anges qui jouent de la viole et de la mandoline. Quinze médaillons suspendus dans deux rosiers symboliques, chargés de fleurs, qui élancent leurs tiges du même point au bas du tableau pour l'enfermer dans leurs riches développemens, encadrent ce ciel, la Vierge et les dames du Rosaire, et représentent quinze scènes de la vie du Christ. Cette peinture, qui est du XVII[e] siècle, offre une bonne imitation de cette école hiératique, que des artistes et des archéologues essaient de faire revivre[1]. On lit sur cette toile : *Staccony. invenit et fecit* 1636. *Joannes Blandin dono dedit divo Quentino.* Un autel du centre offre une toile fort mauvaise, mais illustrée par une légende, et, ce qui est remarquable,

1 Overbeck en Allemagne, M. de Montalembert en France. Voir son livre sur le vandalisme en France.

par une légende qui date de la Révolution. Elle représente la Salutation : l'ange a les jambes nues : un sabre révolutionnaire en a tranché une. Si le tronçon inférieur est si rouge, c'est que le sang a coulé d'en haut, et, quoi qu'on ait fait, on n'a jamais pu lui rendre son ancienne couleur. Le XVIIIe siècle a orné les autels et peint quelques devants de ses brillantes arabesques. Les Fonts sont deux cuves octogones qui n'appartiennent pas à l'époque romane. En 1750, on voyait encore dans l'un des transepts un vitrail aux armes de Robert Cenalis, qui sont de gueules à la croix d'or, chargée d'un lis à trois branches de sinople dont les fleurs de lis sont d'argent, avec quatre lettres héraldiques d'or [1].

L'église de Saint-Quentin avait pour patron le chapitre d'Avranches alternativement avec l'évêque. Nous ne trouvons dans son Cartulaire qu'une charte relative à cette église. C'est une lettre adressée, en 1260, par l'évêque Richard Langlois, à son chapitre, au sujet de l'église de Saint-Quentin, dont il lui demandait la cession. Elle est intitulée : *De petitione donationis ecclesiarum de Sancto Quintino et de Ingleio :*

« *Dilectissimis in Christo filiis capitulo Abr. Ricardus misericordia divina ejusdem ecclesie minister salutem in Domino Jesu Christo : scitis jus conferendi ecclesiam Sancti Quintini et ecclesiam de Ingleio ad nos devolutum et perlapsum semestis temporis* [2] *universitatem vestram tenore presencium attente rogamus quatenus illud nobis concedatis hâc vice. Datum anno Domini* 1260 *mense maii* [3]. »

1 Mss. de M. Cousin. Note sur Saint-Quentin-sur-le-Homme. Le nom de Cenalis est inscrit maintenant dans un édifice, moins périssable que les édifices de pierre, la *Notre-Dame-de-Paris* de Victor Hugo. — 2 Il y a dans la charte *semestis temporis :* nous aimerions à y lire *semotis temporibus,* à moins qu'on ne voie dans la première expression *semestum,* que Ducange interprète par *intervallum. (Gloss.)* — 3 *Livre Vert,* fol. 69. Dans l'Impôt royal de 1522, cette église paya 12 s. *Mss. de l'Assiette.*

Les chartes des archives départementales, qui semblent former les originaux du Cartulaire de Montmorel[1], renferment beaucoup de particularités relatives à Saint-Quentin.

Dans la grande charte de 1210, où sont détaillés tous les biens de Montmorel[2], se trouve un article pour cette paroisse: « *Ex dono W. de Bosco-Ivonis*[3] *tres quarterios frumenti apud S. Quintinum.* » Dans une lettre royale sur l'amortissement de plusieurs revenus du monastère est cité le suivant: « *Apud S. Quintinum ex dono W. de Verdun militis decem solidos turon*[4]. » Une charte de 1235 consacre la donation d'un champ de cette paroisse: « *Ego W. Bocaut pro salute anime mee et antecessorum meorum necnon et heredum meorum cum assensu Gaufridi de Capella domini mei dedi abbatie de Monte Morelli unum campum quem habebam in parrochia S. Quintini qui vocatur Campus Raine.... dicte abbatie contra omnes homines bona fide tenemur garantizare, et si garantizare non potuerimus alio loco competenti ad va-*

1 Au dos sont des chiffres romains qui indiquent probablement le fol. du Cartulaire. Ainsi L. p^a^ se traduirait par fol. L. Carta prima. L'habile archiviste, M. Dubosc, a conçu un projet de Cartulaire départemental, qui est en voie d'exécution. Déjà huit cents pièces du Cartulaire de Saint-Lo ont été transcrites ou analysées. Une pièce de Savigny, sur l'utilité des Recueils de Chartes, forme une digne introduction à cette collection importante, que tous les départemens devraient organiser. L'utilité historique des chartes pourrait avoir besoin d'être démontrée aux hommes de notre époque; mais ils ne révoqueront pas en doute leur utilité administrative. Ainsi récemment la question des lais et relais de Donville et Bréville était éclairée par des chartes; celle de la fermeture du havre de Saint-Germain-sur-Ay a été en partie décidée par une charte du XIIe siècle, citée par le préfet de la Manche dans son rapport au conseil général. — 2 *Confirm. epi. Abr.* — 3 Bois-Yvon, commune de l'arrondissement de Mortain dont l'église était à Montmorel. — 4 *Littera Domini Regis* (1293, 1294) *super amortizacione plurium reddituum.*

litudinem tenemur excambiare in nostra hereditate... abbas et conventus michi caritative dederunt c. sol. tur.[1] » En 1263, l'abbaye reçut dans cette paroisse un don de froment par la charte suivante : « *Ego magister Thomas de Pinis clericus dono et concedo pro salute anime mee et omnium amicorum meorum abbatie de Monte Morelli quatuor quarteria frumenti, videlicet duo ad proprios usus domus et unum et dimidium ad usus pistanciarum et dimidium ad usus infirmarie*[2]. » Le Mès Henri est cité dans un acte de 1235 dans lequel R. Grimaut confirme au monastère « *Tenementum Stephani le Couvreor quod situm est in Mès Henrici in parrochia S. Quintini, quod W. de Verdun miles elemosinavit.* » Guyot et la Croute Chaucon sont cités dans la charte de la même année par laquelle « *Petrus de Montemorelli tenetur reddere novem sol. cen. de duabus acris terre quas habebat in parrochia S. Quintini sitas apud Guiot in Crota que vocatur Crota Chaucon*[3]. » Cette rente reposait sur un fonds aumôné par un illustre seigneur : « *Ego Freeslinus de Malesmeins et Johanna uxor mea pro salute animarum nostrarum concedimus abbatie de Monte Morelli duas acras terre quas ex dono Ricardi Chaucon apud Guiot possidet.... Testibus Ranulfo tunc priore de Sace, Petro Chaucon decano, Rotholando de Verdunio*[4]. »

Ces citations paléographiques, empreintes de la foi et de la loi du Moyen-Age, termineront le tableau de Saint-Quentin, tableau relativement riche et étendu. Cette commune possède tous les élémens du passé, l'église et le château, la légende et l'histoire, la charte du moine et les vers du poète.

1 *Carta W. Bocaut de campo Raine. De S. Quintino.* — 2 *Carta Thome de Pinis.* L'archevêque Odon Rigault avait visité cette abbaye quelques années auparavant, et avait signalé la négligence relativement à l'infirmerie. — 3 Voir pour les Croutes Vains et Huisnes. Ici encore le nom spécifique de la propriété est le nom du propriétaire. Ducange ne cite que la forme Crofta. — 4 Voir Sacey.

CANTON DE GRANVILLE.

I.



Commune de Saint-Aubin-des-Préaux.

Abbas et conventus Sti Michaelis in periculo maris sunt patroni ecclesie Beati Albini de Pratellis.

(Livre Blanc de l'évêché de Coutances.)

Le plan général de Saint-Aubin est un triangle, dans le sommet duquel se projette bizarrement un appendice de Saint-Planchers : le côté sud-est est une ligne idéale et la rivière du Thar sur laquelle sont le Pont de la Rosée, le Pont de Thar et le Pont Guigeois ; le côté de l'ouest est tracé par le ruisseau de Glatigny ; la ligne du nord est le cours du ruisseau de Loiselière ou la Saigue. Plusieurs hameaux de cette commune renferment des noms d'hommes et corroborent le principe que l'homme nomme la terre : Angotmesnil, Marquandville, la Maison des Bâles, la Huberdière, le Menage aux Hyvers, le Hameau Jouvin, la Maison à maître Pierre, le Pont Roger, la Croix Hullin, etc. Resserré entre deux grandes vallées, Saint-Aubin-des-Préaux, de *Pratellis*, explique par sa position son affixe : d'ailleurs la même idée est marquée dans le lieu appelé la Prée. En outre elle se trouve dans ce bois des Préaux, acquis en 1519 par le Mont

Saint-Michel, en Saint-Jean-des-Champs, et dans ce bois du Prael, de *Pratellis*, que les manuscrits du Mont Saint-Michel mettent tantôt en Saint-Planchers, tantôt en Saint-Jean-des-Champs, tantôt en Saint-Aubin, parce qu'il était à la limite des trois paroisses[1]. Deux bois remplissent l'angle oriental. La Meilleraye et Crau sont deux fiefs de Saint-Aubin cités dans les chroniques de l'Abbaye, et acquis par elle en 1380[2].

Le nom d'Aubin est d'origine latine, et le saint qui le porta naquit dans le diocèse de Vannes, au ve siècle[3]. Il fut particulièrement honoré dans le diocèse de Coutances : ainsi Saint-Aubin-du-Perron, de *Petrâ*, Saint-Aubin-de-l'Ocque, Saint-Aubin-des-Bois, Saint-Aubin-en-Jersey ; Aubigny, *Albigneium*, offre le même nom[4]. L'Avranchin a Saint-Aubin-de-Terregatte ; la Bretagne Saint-Aubin-du-Cormier, etc.[5] Saint-Aubin-des-

1 Voir ces communes. Le nom de la plante amie des prés, appelée Prêle, *Equisetum*, a la même racine. — 2 Mss. de la bibliothèque de Cherbourg : le *Livre des Curieuses Recherches du Mont Saint-Michel*, par dom Thomas Le Roy. Voir pour les bois des Préaux et du Prael. — 3 Baillet, tom. III. — 4 Dans le même diocèse, Brainville est sous l'invocation de saint Aubin ; de même Mobec, *Merbec*. Ce nom est un des plus féconds de notre topographie : il a produit les nombreux Aubin, Aubigny, Aubigné, Aubignac, Albigny, Albignac, Aubmesnil. — 5 Cette affixe de localité donne aux saints un double nom : le même procédé servit aussi à nommer les seigneurs. Tout noble normand avait deux noms, le nom propre et le surnom : ce qui le distinguait, par exemple, des Saxons en Angleterre. Aussi lit-on dans la Chronique de Rob. de Glocester une curieuse histoire d'une noble normande qui ne veut pas épouser le bâtard du roi, parce qu'il n'a pas deux noms, *a lord without his two names*, p. 432. On pourrait citer beaucoup de ces surnoms, seulement dans l'Avranchin qui compte au premier rang Hugues-le-Loup. La lecture du *Domesday* en fournit d'intéressans : *Petrus qui non dormit. Rogerus deus salvæt dominas.* Walter Scott, le profond antiquaire, a parfaitement nommé le Reginald Front-de-Bœuf de son roman d'*Ivanhoé*, où respire une si grande et si

Préaux appartenait au diocèse de Coutances, séparé de l'Avranchin par le Thar.

L'église de cette commune s'élève sur le point culminant de la côte orientale de la baie du Mont Saint-Michel. Sa tour carrée, avec son clocher en coin élancé, est le premier objet qui point à l'horizon aux yeux des marins : aussi avait-on projeté d'établir un phare sur cette hauteur. La vue dont on jouit de là est admirable par sa grandeur et sa variété : à l'horizon, comme un nuage, la côte indécise de Bretagne, au second plan la mer, blanche ou grise, encadrée dans des bords verdoyans, puis, sous le spectateur, la campagne nuancée de verdure, un sol bosselé et tourmenté, la fraîche vallée du Thar, et son embouchure avec ses môles gigantesques, le cap pelé et noir du pignon Butor, et la pointe de Quéron où la rivière s'épanouit en lac ou serpente en ruisseaux. Par derrière, c'est une mer de verdure où percent, comme des îlots, des villages, des églises, des manoirs.

L'église de Saint-Aubin a quelques restes romans : on remarque pour cette époque les contreforts en moyen appareil qui appuient l'angle du pignon occidental. Un porche roman s'accolait à la nef du midi et servait de portail : disposition déjà plusieurs fois signalée dans l'Avranchin. Quelques statues peuvent remonter à cette période, c'est un grand-relief du martyre de sainte Apolline, un saint Gerbourg, un saint Eloi, un saint Gilles, et un saint Jean-Baptiste[1]. A la nef romane on ajouta, dans le XIIIe ou le XIVe siècle, une tour et un chœur. Il reste de cette tour deux fenêtres, les jolies nervures rondes qui se croisent sous la voûte de la tour actuelle, et du chœur il reste deux colonnettes élégantes. Ce chœur fut allongé par un prêtre nommé M. Lepault, qui a fait beau-

poétique intelligence du Moyen-Age, et dont les scènes les plus caractéristiques sont dues à une imagination vivifiée par les Chroniques.

1 Plusieurs de ces statues sont dans la tour.

coup de changemens malheureux dans l'édifice. C'est lui qui a détruit le porche roman et mutilé le chœur gothique. C'est encore lui qui, en 1825, fit faire ce portail bourgeois qui a dévoré une partie d'une jolie fenêtre ogivale dont les meneaux et la tracerie ont été brisés. La troisième époque est marquée par cette fenêtre et par la tour solidement dallée et contrebutée, avec ses quatre ouïes à transoms ou croisées, sa jolie balustrade de quatre-feuilles, et avec ses pignons ornés de crosses végétales : c'est le XVI[e] siècle. La plupart des pierres tombales sont du XVII[e] : elles recouvrent généralement des Lefebvre ou des Lecoupey, deux familles inscrites dans les Fondations. Le XVIII[e] siècle est rappelé par de grands reliquaires assez élégans qu'envoya de Rome un religieux originaire de Saint-Aubin, par la construction du chœur et de la sacristie, et par deux petites peintures assez curieuses qui représentent le martyre de saint Etienne et de sainte Apolline.

L'abbaye du Mont Saint-Michel avait le patronage de cette église, comme le constate cette notule du *Livre Blanc* de l'évêché de Coutances, dressé au milieu du XIV[e] siècle par ordre de Louis d'Erquery[1]. « *Abbas et conventus Sancti Michaelis in periculo maris sunt patroni ecclesie Beati Albini de Pratellis, taxata est ad triginta quinque libras, rector percipit terciam partem decimarum in duabus partibus parrochie et in alia sextam partem et habet quatuor acras terre elemosine cum manerio vel cocirca rector debet annuatim priori de Sancto Paterno in die Pasche viginti solidos quatuor solidos pro capa episcopi*[2]. » Cette église était moins

1 Registre dressé un siècle après le *Livre Noir*, dont l'original est perdu, et dans lequel travailla Toustain de Billy (Voir notre travail sur Jersey), mais dont on a des copies authentiques. — 2 *Livre Blanc*, fol. 29 r°. C'est à l'obligeance de M. Denis, secrétaire de la Société de Saint-Lo, que nous devons toutes les notules du *Livre Noir* et du *Livre Blanc* qui sont dans cet ouvrage. M. Le Canu, *Hist. des Évêques*

riche un siècle auparavant, quand le *Livre Noir* fut rédigé : « *Ecclesia S. Albini de Pratellis patronus abbas S. Michaelis et percipit duas garbas in duabus partibus ville rector terciam cum altalagio et in tertia parte ville percipit idem abbas quintam decime frugum rector sextam cum altalagio totius ville valet* xxx *lib.*[1] »

En 1648, cette église rendait 400 liv.[2] En 1698, M. Foucault écrivait sur cette paroisse : « La cure vaut 600 liv. L'abbé du Mont Saint-Michel en est seigneur et patron. Terroir médiocre, partie en labour, quelques prairies et beaucoup de landes. Cette paroisse paye 738 liv. de taille, et renferme 80 feux.[3] »

Il n'y a pas de manoir dans Saint-Aubin, puisqu'il n'y avait pas de seigneurs laïques : on voit par la notule précédente que son presbytère est appelé *Manerium*. Aussi n'est-ce pas à cette paroisse qu'il faut rapporter le seigneur des Préaux de la Conquête :

De jouste lui cil des Praiaus[4].

Dans un vallon inculte, appelé le Vau-de-la-Roche, où coule un ruisselet tributaire du Thar, invisible sous ses berles et ses cressons, est une pierre qui lui donne son nom, et qui s'appelle spécialement la Pierre-Caillebotte. Sa forme, sa grandeur, son isolement, sa situation, la superstition qui s'y attache, lui communiquent tout d'abord une apparence

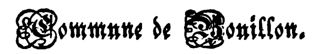
de Coutances, assigne 38 liv. de décime de revenu à cette église; mais il lui donne pour patron le seigneur du lieu. C'est une erreur ; au milieu du xviie siècle, elle était encore au Mont Saint-Michel, d'après dom Huynes au *Chapitre des Biens de cette Abbaye*. On lit cette notule dans Thomas Le Roy : « Présentation de la cure de Saint-Aubin-des-Préaux par les moines. 1641. » Le *Pouillé* de 1648 dit la même chose.

1 *Livre Noir* de l'évêché de Coutances, fol. 39 v°. — 2 *Pouillé du diocèse de Coutances*, p. 6. — 3 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 4 Rob. Wace. Bat. d'Hastings. Il y a une dizaine de communes de ce nom en Normandie. Selon M. Le Prévost, il s'agit de Préaux près Rouen.

druidique. C'est un parallélogramme ou un trapèze de granit à gros grain, de l'espèce *pouding* [1], avec cinq mètres de côtés et deux de profondeur du côté du nord, et quatre du côté de la vallée. Il est légèrement incliné vers le sud-ouest où sa face est ondulée en petits retraits semblables à des degrés. Des autres côtés, il est à pic; du côté du nord il semble comme coupé et isolé des rocs voisins, et par là il borde une voie taillée dans la pierre, parfaitement régulière. Sa surface, revêtue de mousses, de lichens et d'orpins, est presque unie, et de là, la vue s'étend sur une vallée sauvage et boisée au bout de laquelle apparaît la mare du Thar, se dresse le Pignon-Butor aux flancs raides et dénudés, se développe une mer triangulaire, comme celle qu'on voit d'un bassin profond : au-delà, la Bretagne se perd dans le ciel. Le site et la vue sont encore éminemment druidiques, et le temps n'a pu qu'altérer le caractère sauvage de cette vallée. Enfin, la tradition consacre encore cette antique roche : la nuit de Noël, à minuit, elle tourne trois fois sur elle-même, en sorte que la Pierre Caillebotte présente la plupart des caractères celtiques, et peut être assimilée à un dolmen. Cependant ce bloc n'est pas détaché du sol, et ne porte de trace d'œuvre humaine que du côté de sa coupure. Mais, en l'absence de cette condition importante, nous ne renoncerons pas à notre hypothèse; car il a dû arriver très-souvent que le culte druidique se soit contenté de la disposition que la nature donnait elle-même aux rochers : cette roche serait un dolmen naturel, ou plutôt un autel qui appellerait un nom spécial dans la nomenclature. Du reste notre idée n'est qu'une hypothèse; mais l'hypothèse est généralement l'unique procédé de l'antiquaire en fait de monumens druidiques [2].

1 Commune à Jersey, où elle forme plusieurs monumens druidiques. — 2 Pour les pierres druidiques de l'Avranchin, voir les communes de Bouillon, du Grand-Celland, de Saint-James, de Pontorson, Chausey.

II.



Commune de Bouillon.

Nicholaus de Verdun miles patronatum medietatis ecclesie S. J. Baptiste de Bollon concessit.....
(Charte du XIIe siècle.)

Littera Normanni Langlois de Mara de Boullo.
(XIVe siècle.)

Un carré long, dirigé de l'est à l'ouest, avec une longue bande tracée sur la grève par le Thar, figure assez bien le plan de Bouillon. Quant au relief, c'est la moitié de la vallée du Thar, depuis la ligne de l'eau jusqu'au rebord du coteau, double ligne qui forme les limites du nord et du sud; la mer baigne la commune à l'ouest; le ruisseau du Pont de Leseaux à l'est. Dans l'angle sud de ce côté est la forêt de Bouillon. Cette situation péninsulaire et aquatique se révèle dans les appellations topographiques, le village de Leseaux ou Lez-Eaux, le village sur Thar, celui de la Rivière, la Mare de Bouillon, la Hougue ou hauteur au bord de l'eau.

Robert Cenalis traduit Bouillon par *Ager Boarius sive Bovillus* [1] : c'est une de ses étymologies primesautières qui n'ont d'autre mérite que de peindre l'homme et son temps. Nous croyons que ce mot est un nom propre d'homme, et

1 *Hierarchia Neustriæ.*

probablement celui du chef normand qui reçut cette parcelle du territoire de la Neustrie. Ce nom est celui de *Bolle* ou de *Bollo*, qu'on retrouve plusieurs fois dans le *Domesday*, et même dans les chartes du XIe et du XIIe siècle relatives à cette paroisse. Ainsi une charte du XIe nous donne le nom de *Roger de Boillon*, et la charte de donation de l'église à l'évêque d'Avranches au XIIe offre l'expression même du *Domesday*: « *Carta W. episcopi de ecclesia de Bollon.... patronatus medietatis ecclesie S. B. de Bollon*[1]. » Nous avons déjà trouvé ce nom propre comme un des élémens du mot la Boulouze[2]. D'ailleurs ce radical se retrouve dans les nombreuses localités de Bouillon, Bouilly, Bouillé, et Bouillat. Il est plus transparent encore dans Bolbec et Bolleville.

1 Voir plus loin. — 2 Voir cette commune. La mention de cette localité nous fournit le moyen, quoique très-indirect, nous l'avouons, de mentionner des chartes qui nous sont arrivées trop tard pour figurer à son chapitre. Nous en analyserons ici quelques-unes : elles viennent du dépôt départemental, et nous les devons encore à M. Dubosc, l'archiviste : 1° *Carta J. de Boolosa pro venditione de tenementis de Tesnires de la Gonterie, de la Peulleverie. Boolosa. abbatie B. M. de Monte Morelli et canonicis... pro decem libris quas michi in necessitate dederunt... contra omnes gentes tenemur garantizare...* 2° *Carta Stephani de Boolosa pro venditione medietatis de la Poulleverie et pro aliis in Boolosa.... dedi abbatie Montis Morelli medietatem masure de Peulevria... et septem ova cum filiis Nicholai et quinque conom. in feodo de la Gretonnire et jus patronatus quod habebam in ecclesia de Boolosa...* 3° *Carta R. de Boolosa fils Stephani pro venditione sex sol.* 1237... 4° *Carta Rannulfi de Boolosa filii Stephani de Boolosa pro dono octo sol.* 1237... 5° *Carta P. et R. de Boolosa de patronatu ecclesie de Mesnil Osane.* 1239. *Abbatie Montis Morelli... confirmavimus donationem tercie patris patronatus ecclesie de Mesnil Osane quam Durandus antenatus frater noster dederat.* Voici une charte sur Mesnil-Ozènne : *Ego Hamelinus de Maris dedi Deo et B. M. de Montemorelli clausulum de Alneto subter viam in parrochia de Mesnil Osanne situm.... insuper in ecclesia de Mesnil Osanne super sacrosancta juravimus hoc tenere. An.* 1254.

Entre la pointe de Carolles ou Pignon-Butor et le rocher du Thar ou le Caillou-Sainte-Anne s'étend une vallée semi-circulaire, petite plaine de sable aux dunes légèrement ondulées, où serpente un petit lac, épanouissement de la rivière du Thar: c'est la Mare de Bouillon, dont le bassin est bordé d'une frange de scirpes et de roseaux, et qui, se resserrant pour traverser ces mielles dans un lit plein de potamots et de callitriche, va se décharger dans la mer, près d'un pont rustique appelé le Pont-Hoguerie. Ces sables arides n'alimentent qu'une chétive végétation, celle qu'offre d'ailleurs une grande partie du littoral voisin; c'est le *Roseau des sables*, le *Convolvulus soldanelle*, la *Sabline*, l'*Euphorbe littorale*, le *Glaux maritime*, les *Panicauts*, les *Chausses-Trapes*, etc. Sous le Pignon ou cap Butor se trouve l'*Anthyllis vulnéraire*, et dans les haies de la commune la rose qui porte le nom de *Rose d'Avranches*[1]. Ce site est admirable en lui-même et par sa variété : c'est un petit abrégé de la nature, ou la réunion de ses différentes formes, la mer, le désert sablonneux, le lac immobile, la rivière capricieuse, la montagne âpre et nue,

1. M. de Gerville, *Mém. de la Société Linnéenne*. Voici l'histoire de cette rose, que l'on conserve au Jardin des Plantes d'Avranches sous le nom de *Rosa Abrincensis*, et qu'a citée dans sa *Flore de Normandie* M. de Brébisson comme une variété du *Rosa Gallica*. Elle fut trouvée par M. Le Chevalier, professeur à l'École Centrale, qui raconta ainsi sa découverte à Ventenat, membre de l'Institut : « Comme vous vous occupez, dans un superbe ouvrage, de publier les nouvelles plantes, il serait possible qu'on n'eût pas encore décrit un rosier que j'ai trouvé auprès d'Avranches, sur la haie d'un jardin. Je ne me rappelle avoir vu ce rosier nulle part, pas même à Paris. Il se rapprocherait du rosier musqué à fleur simple, mais sa fleur est beaucoup plus grande, ses pétales ont une légère teinte.... ». Ventenat le caractérisa par le nom de *Rosa affinis moschatæ*, mais il a gardé le nom de sa patrie, et il est connu sous le nom d'*Abrincensis*. Voir notre biographie de M. Le Chevalier, p. 13.

la prairie verte, le champ cultivé. La Mare de Bouillon est l'étalement de la rivière qui limitait les diocèses de Coutances et d'Avranches, et qu'on peut appeler la rivière sacrée du pays. Ses deux rameaux supérieurs ont leur origine sous deux églises, l'un dans la fontaine du Fougeray, sous l'église de Noirpalu, et l'autre auprès du cimetière de la Mouche : dans son bassin sont semés un grand nombre d'édifices religieux, les deux églises de sa source, celle de la Haye-Pesnel, le prieuré d'Hocquigny, la chapelle Saint-Jacques, l'abbaye de la Luzerne, l'église de Saint-Ursin, celle de Saint-Léger, et à son embouchure celles de Quéron et de Bouillon. Avant la Révolution, cette Mare avait une lieue d'étendue ; mais, par suite du curage opéré par les habitans de Bouillon et de Saint-Pair, le lit de la rivière s'est rétréci, la Mare a diminué, et même un rocher, jusqu'alors ignoré, a montré sa tête dans les basses eaux de l'été. Sur cette plage, il y avait un petit port dont les pêcheurs devaient à l'église un plat de poisson le dimanche des brandons. Il y avait encore, avant 1500, plusieurs parcs en pierre appelés *pescheries*[1]. La Mare de Bouillon n'a peut-être pas toujours existé. La tradition la considère comme une espèce de Mer-Morte qui aurait englouti des villages : aux basses eaux, raconte-t-on, on y aperçoit encore des habitations, à telles enseignes qu'un pêcheur embarrassa un jour sa rame dans l'orifice d'une cheminée ; mais les rocs sous les eaux ont peut-être été transformés en maisons par l'imagination populaire. Cependant M. de Gerville fait passer la voie romaine à travers le terrain submergé, et assure qu'on y retrouve des restes d'anciennes habitations[2]. Ce lac est désigné dans les chartes du Mont Saint-Michel sous le

1 Nous devons ces détails, et la plupart des renseignemens généalogiques de ce chapitre, à M. Martin de Bouillon. — 2 *Villes et Voies romaines en Basse-Normandie.* « La ligne droite passe par la Mare de Bouillon. » P. 11 et 14.

nom de *Mara de Boullo*. La nomenclature des chartes renfermées dans l'armoire du Trésor[1] renferme un titre de *Littera Normanni Langlois de Mara de Boullo*. Ce monastère avait la dîme des pêches de ces parages et de cet étang, tandis que l'évêque de Coutances avait la dîme des soles[2] plus au nord, depuis le Caredel jusqu'au Thar. Nous lisons dans le *Livre Terrier* du Mont un article intitulé : « Marre de Bouillon... Jean Louvel, sieur de Leiseaux, doit par chacun an, terme de S. Michel, deux plats de poisson de la Marre de Bouillon, et au défaut du poisson 16 sous. Il doit prester deux fois l'an ses batteaux et fillets pour pescher à ladite Marre[3]. » Il paraît certain qu'au Moyen-Age les cétacés étaient communs sur les côtes de Normandie, et on trouve dans beaucoup de chartes normandes mention des dîmes de baleines. Ainsi le Conquérant donna à la Trinité de Caen la dîme des baleines prises à Dives[4]. Des titres du Mont Saint-Michel confirment cette observation : l'un est intitulé : « *Recognitio carthe de piscibus ad Tardum*[5] *vid. balena, pospeis, grospellis*[6]. » Un autre du cartulaire est intitulé : « *Littera pro balena.* » On lit encore dans le même recueil : « *Quod jus balene ad nos pertinet*[7]. » Il se pourrait toutefois que cette expression désignât en général les grands poissons, baleines, cachalots, phoques, etc.[8]

Cette plage de la Mare de Bouillon se divise en trois es-

1 *Armariolum*. Mss. n° 34. — 2 *Decimam lingulacarum*. Le Caredel est sans doute la Venlée. — 3 Mss. n° 151. — 4 Pluquet, *Essai Hist. sur Bayeux*, p. 260. Cet auteur dit qu'on trouve quelquefois dans d'anciennes maisons des vertèbres de baleines. — 5 Le Thar. Il est appelé Tarn dans la fameuse charte de Richard. Voir Saint-Pair. Le Tharel, son affluent, est appelé *Tharnesiam* dans une charte du Mont. — 6 Mss. n° 34. — 7 Fol. 290. — 8 Les esturgeons sont clairement spécifiés : « *Littera pro sturgione.* » *Cart.* Le droit de pêcher des esturgeons, réservé au Mont Saint-Michel, est indiqué dans Thomas Le Roy. Voir Carolles.

paces, l'*estran* ou la partie du rivage découverte à la basse mer, la mielle ou les sables mobiles, et l'arène terrée, partie plus ferme, intermédiaire entre le sable et la terre franche. L'estran est à la mer, l'arène terrée est au pâturage, la mielle est aux vents. Pourquoi ne serait-elle pas à l'homme? Après les beaux travaux qui ont couvert de bois de pins les 120,000 hectares des dunes du golfe de Gascogne, et fixé le sol des Landes, on pourrait bien fertiliser de vastes espaces sablonneux comme ceux des bords de la baie du Mont Saint-Michel et de la côte de l'arrondissement de Coutances. A voir l'élévation du prix des terres, le mouvement des défrichemens, l'élan qui emporte les villes dans les campagnes, on peut bien légitimement rêver l'époque où des bois verdoieront sur ces arènes légères, et mireront leurs têtes dans les flots bleus de notre océan, ou marieront leur voix à celle de la mer irritée. Mais comment fixer ces sables si brûlans l'été, si mobiles sous le pied du voyageur, qui tourbillonnent au souffle du vent? comment fixer les dunes et les mielles? La nature a donné elle-même à ces sables la plante qui doit les fixer. Le roseau des sables *(Arundo arenaria)*, appelé *Gourbet* dans les Landes, et *Milgreu* dans le nord du département de la Manche, ou une graminée appelée *Oyat*, qu'on sème dans les dunes du Pas-de-Calais, sont les premiers végétaux, le premier tissu qui doit enchaîner ces sables. A l'abri de ces plantes et de quelques autres qu'y disperse la nature, les bugranes, les lotiers, on sème des ajoncs et des genêts, et parmi eux des pins dont ils protègent la jeunesse. « La perméabilité du sol, l'humidité constante qu'y entretient la capillarité, favorisent la rapide extension des racines, et la forêt d'arbres verts s'élève. L'une des plus belles de France est celle dont sont aujourd'hui couvertes les dunes qui blanchissaient, il y a soixante ans, l'horizon à l'ouest de la Teste de Buck : c'est là que Bremontier a fait ses premiers essais ; ces arbres ont été semés

par lui, et leurs troncs robustes, leurs cimes verdoyantes[1]... »

Aux flancs de ce bassin sont suspendus des villages, des corps-de-garde[2], dont un offre de robustes ruines, des huttes de douaniers et des églises, celle de Quéron et celle de Bouillon. Celle-ci, dédiée à saint Jean-Baptiste, s'élève à mi-côte, et son clocher blanc se détache sur le fond sombre du coteau, du sein d'un village, aux maisons sales et décrépites. Elle remonte à une époque reculée. Des traces de la construction originelle se voient dans la maçonnerie de la base, dans la côtière du midi, et dans les deux fenestrelles de la tour. Ces vestiges, d'ailleurs peu caractérisés, peuvent remonter au XII[e] siècle. Les arcs doubleaux qui se croisent sous la tour avec flexibilité et élégance, leurs colonnettes et celles du chœur appartiennent à la rondeur et à la pureté du XIII[e] siècle. Les grands arcs ouverts sous la croisée, qui sont d'une ogive aiguë, à archivoltes plates, et la partie supérieure de la tour, peuvent être attribués à une époque assez récente, au XVII[e] siècle. Le porche latéral pourrait être contemporain. Le reste a été bâti par nos pères. Les fonts sont remarquables par leur étrangeté: c'est une boîte de bois assez semblable à un bahut[3]. Cette

1 *Rev. des Deux-Mondes.* Les côtes de France et d'Angleterre par M. Baude. — 2 Ils datent de l'époque (1803) où le Premier Consul fit particulièrement fortifier les côtes de la Manche. Celui dont nous parlons a été voûté. — 3 Le Bahut, partie si importante de la sculpture du Moyen-Age, n'est point étranger à l'art et à l'archéologie : il suit les phases de l'architecture, et exprime, d'une manière plus réelle, l'imagination et l'esprit de cette grande époque. L'Avranchin ne manque pas de ces vieux meubles chargés de saints, de grotesques, d'arabesques, de lignes architecturales. Nous en connaissons peu qui aillent jusqu'au XIII[e], et portent la sévère élégance de cette époque. Nous en possédons un du XIV[e]. Il y en a beaucoup en style flamboyant. Le Musée d'Avranches en a un fort beau de cette époque : le presbytère de Saint-Pierre-du-Tronchet en renferme un joli qui vient d'un couvent de Capucins d'auprès de Rouen. Les monastères et les chà-

église, petite et sombre, n'a pas de transepts. Ce chœur, qui rappelle la chapelle de l'Hôpital d'Avranches, fut fait à peu près dans le même temps par les évêques d'Avranches, qui avaient reçu une partie de l'église par un legs de la fin du XIIe siècle, et qui avaient affecté cent sous du revenu à cette Maison-Dieu : « *Domus Dei Abr. ad sustentationem pauperum*[1]. » Une seule statue a quelque mérite d'antiquité : c'est un saint Jean-Baptiste de bois, écussonné sur le socle. Il n'y a pas de dalles mortuaires ; mais le cimetière en renferme trois : c'est assez dire qu'elles ne sont pas anciennes. Elles portent les noms de Pierre Le Boucher, ancien professeur, curé du lieu *pro majori*, 1780, de messire Martin, *ecuier, chevalier, seigneur et patron de Bouillon, le père des pauvres et l'ami de tous*, de M. Lepron-Vaumoisson, 1835.

L'épitaphe du curé nous rappelle qu'il y avait deux cures à Bouillon ; elles avaient pour présentateurs le Chantre de Cléri, *pro minori*, et l'évêque d'Avranches, *pro majori*[2]. Voici la notule du *Pouillé* pour 1648 : « *pro majori* l'évêque 200 liv. *pro minori* Clery 200 liv.[3] » ; et celle de la Statistique de 1698 :

teaux possédaient surtout les bahuts. On en trouve beaucoup de l'époque de la Renaissance et des siècles suivans. Le dressoir du Musée d'Avranches est de cette première époque. Nous en possédons deux, l'un venu du Mont Saint-Michel, et l'autre du Prieuré de la Bloutière. Nous en connaissons encore un à Tessy, venu de l'abbaye de Hambie. Le XVIIIe siècle se perd dans les arabesques : le bahut de cette époque n'est que festons et astragales ; il y associe l'allégorie mythologique. Nous avons un dressoir de ce type. Sur les bords de la Baie, se trouve fréquemment une armoire venue de Bretagne, dans le dernier siècle, meuble de château que la Révolution a jeté dans les chaumières. Elle se reconnaît à ses douze colonnettes torses et ses quatre battans. La saillie du relief et le fouillement des ombres tracent la chronologie du bahut : il se termine dans des ligatures plates et comme rabotées.

1 Voir plus bas. — 2 Mss. de M. Cousin. *État des Paroisses du Diocèse en 1745*. — 3 *Pouillé*, p. 5.

« les deux cures valent chacune 200 liv., 730 liv. de taille, 122 taillables[1]. » Cette moitié de patronage fut donnée à l'évêché d'Avranches à la fin du XII[e] siècle par Nicolas de Verdun, d'après la charte suivante : « *Noverit universitas vestra quod cum Nicholaus de Verdum miles patronatum medietatis ecclesie S. J. Bapt. de Bollon qui ad ipsum jure hereditario pertinebat canonice et secundum Deum in puram liberam et perpetuam elemosinam eciam nobis misericorditer concessisset, nos volentes ut quod collatum est tam devoto animo in pios usus cedat et expendatur.... ut redditus veniens ex medietate ecclesie salva vicaria competenti cujus presentationem nobis retinuimus et donationem hoc modo in perpetuum dividatur annuatim et persolvatur.... Capellanus qui ministrabit in capella ecclesie Abr. habebit centum solidos usualis monete et Domus Dei Abr. ad sustentationem pauperum centum solidos*[2]. »

Au sud de l'église de Bouillon, sur le versant qui regarde la Mare de Bouillon, Granville et la mer, s'élève la Pierre levée, Menhir[3] de Bouillon, et populairement la Pierre-au-Diable. On raconte que Satan, chargé de ce bloc, qu'il était allé prendre à Chausey *sans se mouiller les pieds*, le portait pour la construction du Pont-au-Bault : il gravissait déjà ce Pignon-Bute-d'Or ou Butor qui recèle ses trésors, lorsqu'il aperçut un prêtre avec son étole. A la vue de cet adversaire, il laissa choir son fardeau : ses cinq griffes sont restées empreintes dans le granit, et à l'endroit de la rencontre s'est

1 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 2 *Livre Vert*, fol. 14. Dans cette charte, que nous abrégeons, il est question du luminaire de la cathédrale d'Avranches, et d'une lampe consacrée « *in capella novi cemeterii* », c'est-à-dire à l'édicule de Saint-Jean-Baptiste qui était dans le cimetière et dans les remparts. V. Avr. — 3 Les synonymes normands de Menhir sont *Pierre levée*, *Pierre butée*, *Pierrefitte*, *Poupelée* : ce dernier nom domine à Jersey.

élevée une croix, image de la foi en face de l'œuvre du démon [1]. Ce menhir est une pierre conoïdale de granit brun, profondément enterrée, et surgissant au-dessus du sol d'environ trois mètres avec six de circonférence. Le sommet est plat, et l'homme qui est debout sur ce piédestal promène sa vue au loin sur Granville, la mer, et la vallée variée du Thar. La croix voisine est un tronc couvert de nœuds, posé sur un monolithe rayé de tores et de doucines [2]. Cette pierre est dans la direction de la voie romaine d'*Alaunium* à *Condate* par *Fanum Martis* [3], qui est jalonnée dans l'arrondissement d'Avranches par le menhir de Longueville, à son entrée, par Saint-Pair ou *Fanum Martis*, le Menhir de Bouillon, les Châtelliers de Carolles, et par un grand nombre de noms topographiques. Ainsi, en ce lieu, trois civilisations sont évoquées par un triple monument, par la pierre druidique, la voie romaine, la croix chrétienne, et l'œil du souvenir entrevoit en même temps le Druide, le Légionnaire, et le Prêtre. La double nature du menhir, qui était à la fois le

1 M. le docteur Follain, de Bouillon, à qui l'on doit de sérieux travaux sur l'histoire de Granville et l'histoire naturelle locale, s'est égayé en une légende sur la Pierre-au-Diable, dans laquelle il a dramatisé les traditions et expliqué la plantation de la croix. Les lignes suivantes reproduisent les croyances locales : « Tantôt le diable apparaissait sous la forme d'un mouton égaré qui semblait les inviter à le reporter au troupeau ; s'ils s'en chargeaient, ils le trouvaient si lourd qu'ils étaient obligés de le mettre bas, et le malin esprit manifestait son contentement par des éclats de rire. Tantôt ils trouvaient un grand cheval blanc, nommé dans le pays Virlin, qui leur offrait sa croupe : s'ils profitaient de son obligeance, il s'allongeait assez pour admettre sur son dos trois ou quatre personnes ; il les menait plus fort et plus loin qu'ils ne voulaient, et finissait par s'en décharger dans quelque ornière. Mais, depuis la Révolution, les *hantours* ont disparu.... — 2 La chûte d'un arbre a abattu le croisillon. — 3 M. de Gerville. *Essai sur les Villes et Voies romaines en Basse-Normandie* et *Supplément*.

jalon de la voie et l'obélisque de la sépulture, est peinte dans ces vers qu'Homère consacre à la borne de la carrière :

Η τευ σημα βροτοιο παλαι κατατεθνηωτος,
Η τογε νυσσα τετυκτο επι προτερων ανθρωπων.[1]

Des fouilles au pied de ce Menhir auraient l'avantage d'en déterminer les dimensions, et pourraient amener la découverte d'objets antiques[2].

C'est sur cette côte de Bouillon, après le récit de ces croyances légendaires, qu'il conviendrait peut-être le mieux de placer une légende antique, relative aux habitans des côtes de la Gaule vers l'Angleterre, racontée par Procope[3]: c'est le passage des âmes, tradition celtique qui existe encore en Bretagne.

« Beaucoup de villages bordent le rivage de la Gaule qui répond à la Bretagne[4] dans lesquels habitent des pêcheurs, des laboureurs, et d'autres personnes qui naviguent pour cette île pour cause de commerce, soumis aux rois des Francs, mais exemptés jadis de tributs, à cause d'une fonction dont je vais parler. Les indigènes racontent qu'ils ont, chacun à son tour, la charge de passer les âmes. C'est pourquoi ceux qui doivent se tenir prêts à la remplir la nuit qui suit le jour où

1 « C'était le monument d'un guerrier mort depuis long-temps, ou la borne placée par les anciens hommes. » *Iliade*, ch. XXIII, vers 330. — 2 M. Desroches dit, dans son *Histoire du Mont Saint-Michel*, que, dans ces derniers temps, une grande quantité de pièces d'argent ont été trouvées aux environs de cette pierre. Tom. 1er, p. 31. Une fouille faite par les habitans, qui cherchaient un trésor, fut signalée par l'apparition d'un essaim de *guibets* (éphémères), insectes endiablés qui les mirent en fuite. — 3 *De bello Gothico*, lib. IV, chap. XX. Nous citons la traduction latine de préférence. — 4 *Littus regionis quæ Brittiæ Oceani insulæ respondet.*

leur tour a été marqué, se rendent chez eux aux premières ténèbres, se livrent au sommeil et attendent le chef de l'expédition. Au milieu d'une nuit sombre, leur porte est heurtée, et ils s'entendent appeler à l'ouvrage par une voix sourde[1]. Sans retard ils se lèvent, et vont vers le rivage ignorant quelle force les pousse. Cependant entraînés là, ils voient des barques préparées, vides d'hommes, non pas leurs propres barques, mais d'autres. Quand ils sont à bord, ils prennent les rames, et sentent que les navires sont chargés de tant de passagers que plongés jusqu'au pont et au bordage[2], ils s'élèvent à peine d'un doigt au-dessus de l'eau. Ils ne voient personne, et après avoir ramé moins d'une heure, ils abordent en Bretagne, quoique, quand ils se servent de leurs propres navires, non à la voile, mais à la rame, ils font le passage à peine en un jour et une nuit. Arrivés à l'île, ils comprennent que le débarquement est opéré, il s'éloignent, après avoir déchargé soudainement leur navire, et tellement allégé qu'il ne plonge plus que la quille. Ils ne voient personne, personne naviguer avec eux, personne débarquer, seulement ils affirment qu'ils entendent du navire une voix, qui semble livrer à des êtres qui les reçoivent les noms de chacun des passagers, mentionner leurs dignités d'autrefois, et les appeler en ajoutant le nom paternel. Si quelques femmes passent ensemble, elles appellent nominalement les hommes avec lesquels elles ont vécu dans les liens du mariage. Voilà ce que disent les indigènes.[3] »

1 *Voce obscurâ.* φωνης τινος αφανους. — 2 *Columbaria.* — 3 Nous trouvons cette tradition en Bretagne d'après M. Souvestre : « Près de Saint-Gildas, les pêcheurs de mauvaise vie sont réveillés la nuit par trois coups ; ils se lèvent.... se rendent au rivage où ils trouvent de longs bateaux noirs qui semblent vides, et qui pourtant enfoncent jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils y sont entrés, la barque file... et elle ne reparaît plus : les pêcheurs sont condamnés à errer jusqu'au jour du Jugement. » *Les Derniers Bretons,* p. 110. Édit. Charpentier.

Il n'y avait pas de château à Bouillon, mais une très-ancienne maison, flanquée d'une tourelle à escalier. La ferme dite du Logis en rappelle le souvenir, avec celui de ses seigneurs. Le chef normand qui donna son nom à cette commune n'a laissé d'autre souvenir que ce nom : ses successeurs immédiats n'ont pas même laissé ce souvenir. Un Baudoin de Bouillon est cité par Masseville comme ayant été à la Conquête[1] : le *Domesday* renferme, comme Tenants en chef et comme Sous-Tenants dans le comté de Dorset, *Bollo* et *Bollo presbyter*[2]. Une charte du Mont Saint-Michel, du XI[e] siècle, mentionne Roger de *Boillon ;* une de la Luzerne, vers 1200, cite *Rad. de Boillun.* Aux XII[e] et XIII[e] siècle, nous trouvons les de Verdun : Nicolas de Verdun donna l'église à l'évêque d'Avranches. En 1316 ou 1315, Normand Langlois, donna sa seigneurie de Bouillon aux religieux du Mont Saint-Michel, et se fit moine dans leur monastère[3], ce qu'un annaliste du Mont a exprimé sous cette forme : « Don et demission de la fieuferme de Bouillon au Mont 1315.[4] » Cette abbaye resta suzeraine de Bouillon pendant plus d'un siècle. Dans le XIV[e], Bouillon avait pour seigneurs les Herault, illustre famille qui a laissé son nom à un village voisin, le Hamel-Herault, et le donna à la sergenterie dont Bouillon faisait partie. Au commencement du XV[e] siècle, elle offrit un spectacle assez commun alors sur la terre désolée de Normandie : F. Herault se renferma dans le Mont Saint-Michel, et son écusson, trois merlettes ou pies de sable au champ d'argent, fut peint sur les murs de la basilique[5]; Olivier Herault

1 *Histoire de Normandie.* Il y a deux Bouillon en Normandie : nous ne pouvons affirmer qu'il s'agisse ici de celui de l'Avranchin. — 2 *Domesday,* fol. 84. C'est le même nom que celui du *Livre Vert.* — 3 Dom Huynes, *Hist. de la célèbre Abbaye* et *Cart.* — 4 Th. Le Roy, Mss. intitulé : *Livre des curieuses Recherches.* — 5 Voir la Liste des 119.

reçut ses biens de Henri v, roi d'Angleterre et de France[1]. Cette famille tomba en quenouille dans ce siècle, et Louise Herault, dame et patronne honoraire[2] de Bouillon, donna sa main à un sieur Martin, seigneur de Chantepie et des Chambres[3]. Les armes des Martin sont trois pies de sable deux et un sur champ d'argent, et sont de Herault. Un seigneur anglais porte les mêmes armes[4]. Cette famille est ancienne, car, en 1200, André Jehan Martin, écuyer, fit un échange du fief de la Meilleraie, situé en Saint-Aubin-des-Préaux, avec le Mont Saint-Michel[5]. Les Martin ont possédé cette seigneurie jusqu'en 1789, et le dernier seigneur du Logis a été Louis Martin. Aujourd'hui, il n'y a plus que la Ferme du Logis, et le seul monument d'aspect féodal que renferme Bouillon est le beau colombier de la maison de Rainfray[6]. A la fin du xve siècle, Jean du Pray fut déclaré non noble à Bouillon[7].

Bouillon est rattaché à Saint-Pair par le Pont de Leseaux, jeté sur le Thar, à peu de distance du village Sur-Thar, et du village proprement dit de Leseaux, qui est en Saint-Pair. Les noms de ces deux villages ont une semblable origine; l'un signifie village sur le Thar, et l'autre village près ou lèz les eaux, ou *lèz eaux*. Ce dernier offre un intérêt historique : les seigneurs qui en recevaient leur nom sont sans cesse cités dans les chartes du Mont Saint-Michel[8]. Les fréquentes sous-

1 *Registre des Dons*, p. 73. — 2 Les patrons réels étaient l'évêque et Cléry. — 3 L'auteur doit d'utiles renseignemens sur les Martin à un de leurs descendans, M. Martin de Bouillon, de Bréville. — 4 M. de Bouillon. — 5 Id. Toutefois, Th. Le Roy date de 1380 l'acquisition du fief de la Meilleraye par son monastère. — 6 Un Rainfrai est cité dans le *Domesday* « *Rainfridus homo Jvonis Taillgebosc* (Taillebois) *Lincoln*. fol. 350. — 7 Recherche de Montfaut. — 8 Une charte du xiie siècle sur la donation de l'église de Carteret est souscrite par Th. de Leisels. De même pour celle de l'église de Champeaux, même siècle. Dans le détail des empiètemens de Th. de Saint-Jean, on lit :

criptions des Leseaux auraient de quoi étonner si l'on ne savait qu'ils étaient héréditairement camériers de l'abbé, ce que constate la charte suivante :

« Lorsqu'entre moi G. de Leiseaus, chevalier, et l'abbé du Mont Saint-Michel était faite une convention sur le service de camérier..... j'ai reconnu que j'étais le camérier inféodé de l'abbé et mes héritiers après moi, ainsi que quand moi ou mes héritiers nous ferons notre service au Mont, nous recevrons chaque jour par nous ou notre représentant deux pains monastiques — *monachales* — et trois mesures de la boisson du monastère et deux deniers tournois et six pièces de chandelle mince de cire — *sex pecias candele minute de cera* — et une somme raisonnable pour deux chevaux sans fer — *duos caballos sine ferro;* — mais si à cause de nos affaires, avec la permission de l'abbé ou de son représentant, nous nous éloignons du Mont, pendant notre absence — *quandiù nos absentaverimus* — nous recevrons seulement un pain et la boisson, selon la forme précitée, jusqu'au terme assigné à notre retour; mais si nous tardons au-delà, nous ne percevrons rien des choses susdites jusqu'à ce que nous soyons revenus à notre service. Mais si, sans la permission de l'abbé ou de son représentant, nous nous éloignons du Mont, alors nous serons complétement privés tant du pain que de la boisson, jusqu'à ce que nous soyons revenus à notre service. En outre si l'abbé nous emmène à ses affaires, nous chevaucherons avec lui à ses frais, et notre procureur recevra dans l'abbaye seulement les reçus — *liberationes* — du pain et de la boisson.... Fait aux Assises d'Avranches l'an 1218.[1] »

Si la mention du Pont-de-Leseaux nous engage à mettre en

« *In honore S. Paterni occupavit maximam partem Thome de Leysels.* » Richard de Leisiax souscrivit à la charte de F. Pesnel sur l'église de Sartilly. G. de Leseaux est cité parmi les hommes liges du Mont.

1 *Gall. Christ. Instrumenta*, tom. XI, col. 116.

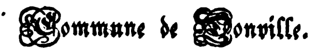
Bouillon une notice sur le fief de ce nom, qui appartient à Saint-Pair[1], nous mettrons encore en cette commune ce que nous avons à dire sur le fief de Chasney, parce que, dans les chartes, il est associé à la seigneurie de Bouillon. Ces deux fiefs formaient un fief de haubert : « *An.* 1218. *in Assisia episcopi Abr.... recognovit quod debebat reddere de feodo lorice de Chasnei et de Boillon*[2]. » Dans les Assises de 1225 furent établis les devoirs du fief de Chaney : « *In Assisia Abr. ann. D.* 1225 *fuit inquisitum de feodo de Chanei cum pertinenciis suis in hunc modum : Nicholaus de Verdum miles placita sua faciebat de feodo de Chanei cum pertinenciis suis... respondebat de auxilio exercitus cum eveniebat... Hugo de Granvill, Rogerus de Ruppella, G. de S. Petro... audierunt prefatum Nicholaum cognoscentem se tenere feodum de Chanei et de Champeissons et de Lolif....*[3] » Dans la liste des chevaliers et écuyers qui devaient garder le Mont en temps de guerre est D. Normandus de Chaunay en compagnie des seigneurs voisins, *Th. Consel de feodo de Gastignie, Rad. de Granvilla, G. de Leseaux*[4].

L'abbaye de Saint-Sever possédait, d'après une bulle d'Adrien IV de 1158 : « *Apud Bullum terram unius carucæ et unam piscariam in mari super fluvium Thar* »; celle de la Luzerne : « *Terram quam W. de Verduno tenet de nobis ad Boillon.* 1162. » « *Unam piscariam in mare juxta Boillun.* 1194. »

C'est ainsi que Bouillon ne manque pas plus des illustrations de l'histoire que des beautés naturelles.

1 S'il entrait dans notre plan de faire la série des seigneurs des simples fiefs, nous pourrions aisément établir celle des Lezcaux. Le Cartulaire de la Luzerne, reconstitué par M. Dubosc, cite trois ou quatre *Leisiax, Leisiaus, Lesiaus, Lisiaus.* — 2 Cartulaire du Mont, fol. 124. — 3 *Ibid.* fol. 124. — 4 *Anno* 1265 *annotata sunt in ista pagina nomina militum et armigerûm qui debent custodiam Montis in tempore guerre.* Cartul. fol. 124.

III.



Ego A. Dei gratiâ Const. episcopus dedi ecclesie de Savigneio medietatem decime parrochie de Donvilla.

(Charte du XII[e] siècle.)

DONVILLE est une petite commune triangulaire dont la base s'appuie à la mer : la rivière du Bosc trace un des côtés, une ligne à peu près idéale la sépare de Bréville.

Les principales localités sont les Blancs-Arbres, le Pont-au-Rat, la Croix-du-Lud[1], et les Mielles où Cassini indique une ligne de pêcheries[2], et où commence cette forêt disparue qui courait le long de la côte, bien au-delà de la Venlée, et que ce géographe figure sous le nom si significatif de Hougue-

1 Nous croyons que ce mot signifie la Croix-du-Marais. Le mot Palus est resté empreint en mille localités : nous ne parlerons pas des Palus-Méotides, et des Palus, et des Paludiers de nos côtes de l'Océan : nous prendrons nos exemples dans l'Avranchin et ses environs. Une de ses communes s'appelle Noir-Palu, *Nigra-Palus.* Un marécage de Saint-James est dit Vieille-Paluelle, *Paludella* : une crique de Carolles Port du Leud ou Lud. Un village de la Bloutière s'appelle Rouge-Palu. Un village au bord de l'Ouve s'appelle le Lud. Aux confins de l'Avranchin, dans le Maine, est la Pallu, et en Bretagne Paluel au bord des marais. Rien de plus naturel que l'abréviation. V. les nombreux Lus ou Lud. — 2 « *Piscariam Malrevart juxta Donvillam.* 1194. »

Garenne, c'est-à-dire bois sur le flanc d'un coteau au bord des eaux. Le lieu appelé le Rocher—*Feodum de Roqueriis*[1],— le fief de Montmorel, la Masure de Roillon[2], — *censam elemosinariam quod tenebat Kerrif*[3], — le Moulin, sont les principaux lieux relatés dans les chartes.

La vue du littoral de Donville suggère naturellement l'étymologie de *Dunorum villa;* mais l'analogie générale, les exemples historiques, l'orthographe des chartes ne permettent pas de reconnaître d'autre radical qu'un des noms propres les plus communs parmi les Normands : Donville, c'est *Odonis villa.* Le même nom propre se retrouve dans d'autres communes du département, dans Ouville, *Ouvilla,* et Audouville, *Eudonvilla,* Hudimesnil, *Eudimesnilum,* peut-être dans Denneville, et assurément dans Doville, car on connaît pour celle-ci l'époque où elle prit son nom, et le seigneur qui le lui donna. Son nom primitif est *Escaleclif,* dans lequel on retrouve le nom saxon d'Escale, mêlé à notre histoire du XV[e] siècle. Eudes ou Odon Le Bouteillier, seigneur d'Escaleclif et de l'Estre, partant pour la Terre-Sainte vers 1233, donna à l'abbaye de Blancheland l'église d'Escaleclif : c'est de cet Odon que la paroisse prit son moderne de Doville. Saint-Martin-d'On, ou en latin des chartes *Don,* offre probablement le nom d'Odon[4]. Il y a encore un Donville en Normandie : il y a trois ou quatre Douville.

L'église de Donville est bâtie au pied d'une haute falaise, au bord des mielles ; la vague bat auprès du cimetière, et des flancs de sa falaise[5] on aperçoit une mer immense où surgissent, avec les navires, la côte de Bretagne, l'archipel de Chausey, et, dans les beaux temps, l'île de Jersey. Ce site so-

1 *Livre Blanc.* — 2 *Livre Blanc.* — 3 Charte de Savigny. — 4 M. Le Canu, *Hist. des Évêques de Coutances*, p. 500. — 5 Elle est tapissée de saxifrages, de silène maritime, de roses pimprenelles, etc. Voir la Flore de Granville.

litaire, poétique et pittoresque est le plus grand intérêt de cette humble église, qui n'a pas même le charme des années. C'est un chœur et une nef bâtis il y a environ vingt ans, sur la place d'une plus vieille, espèce de chapelle à laquelle on montait par des degrés, et dont il ne reste que la base de la tour actuelle, et quelques débris de sculpture, surtout une belle statue en pierre. La jolie croix ronde du cimetière ferait rêver à un oratoire roman, si elle n'était venue d'une paroisse voisine. La tradition parle d'une station en ce lieu de saint Clair, qui est le patron, et d'un monastère ; mais il pourrait bien y avoir eu là une vraie station romaine. Quand on creuse les fosses dans le cimetière, on trouve beaucoup de briques et de tuiles : nous y avons vu beaucoup de tuiles à rebord[1]. La voie romaine d'*Alaunium* à *Condate* passait au nord de Donville, en se dirigeant sur Saint-Pair, venant de Bréville où la jalonnait un Menhir[2]. La station ou l'Observatoire se trouvait sans doute sur un contrefort de la falaise, où Cassini place un corps-de-garde, et qui s'appelle le Rocher, point d'où l'on pouvait à la fois surveiller la terre et la mer. Si l'église n'a pas de valeur architecturale ou historique, elle offre une particularité très-rare, et unique dans l'Avranchin : elle est dirigée du nord au sud. La lande de Donville, escarpée en falaise sur le Bosc, traversée par la route royale, montre sur son sein décharné de grands blocs de pierre, comme des pierres druidiques : c'est à peu près le principal lieu de l'arrondissement où le quartz se trouve en masse exploitable.

Dans le cimetière, une seule tombe se fait remarquer : *Cy gît Callop, sieur de Ruillé, brigadier des gardes du corps du roi, officier de l'ordre du Mérite civil et militaire, décédé en* 1752.

1 Nous possédons deux reliques de Donville, une tête de Christ en bois, et une tuile à rebord que nous avons déposée au Musée d'Avranches. — 2 *Villes et Voies Romaines* de M. de Gerville.

La seigneurie et la cure de Donville ont passé à un grand nombre de titulaires très-divers, tant de l'ordre nobiliaire que de l'ordre religieux. Il est difficile d'expliquer toutes ces vicissitudes, mais on pourra en pressentir les causes en parcourant la série suivante des documens que nous avons pu recueillir.

Le nom d'Odon est essentiellement scandinave : c'est le même qu'Odin ou Woden ; parti de cette forme, il a passé par la forme latine Odo, et est arrivé à la forme française Eudes.[1] Le *Domesday* est rempli d'Odons : il y a encore la forme plus primitive d'Odin. Le plus illustre guerrier de la Conquête qui ait porté ce nom était Odon, frère utérin du Conquérant, évêque de Bayeux[2]. Si on ne sait quel fut le chef scandinave qui donna son nom à Donville, on ne sait pas davantage si cette localité envoya un guerrier à la Conquête. La plus ancienne charte que nous connaissions sur Donville est de 1150 : elle est relative à la donation de la dîme de Donville à l'abbaye de Savigny, et signale les Saint-Pierre comme les anciens patrons de cette paroisse : « *In nomine Patris et F. et S. S. Amen. Notum esse volumus universis S. Matris ecclesie filiis tam presentibus quam futuris quod ego Algarus Dei gratia Constanc. eps. anno ab incarnatione dni* M°. C°. Lj°. *dedi et concessi in perpetua elemosina ecclesie de Savigneio medietatem decime parrochie de Donvilla et unam censam elemosinariam quam ibidem tenebat quidam homo nomine Kerrif et hoc feci concessu et precatione Philippi de S. Petro de cujus feodo supradicta erant. Testes fuerunt Gislebertus et Radulfus*

1 Ion est traduit par Odo et Yvo. — 2 Nous appelons Odon un guerrier, parce qu'on sait qu'il combattit vaillamment à la Conquête. D'ailleurs, dans la Tapisserie de la reine Mathilde, dans le passage de l'armée de Guillaume à travers la baie du Mont Saint-Michel, il est représenté couvert d'une armure et armé d'une massue. Voir notre Mont Saint-Michel.

Const. archidiaconi, magister Ricardus episcopus, Ricardus de Piroio et multi alii[1]. »

Le Mont Saint-Michel avait aussi dans ce siècle un droit de suzeraineté sur Donville. Dans la liste des barons qui rendirent hommage à l'abbé Robert de Thorigny, en 1158, figure le comte d'Arondel, probablement un des fils de Roger d'Arondel qui était à la Conquête[2]. On lit dans ce Catalogue : « *In honore S. Paterni comes de Arundel est vavassor de Longavilla et de Dunvilla*[3]. »

Aussi, par une charte de 1238, l'abbé Richard Turstain concéda à ses hommes de Coudeville, Donville, etc., des droits dans les marais qui bordent ces paroisses : « *Noverit universitas vestra nos concessisse hominibus nostris de Coudevilla, de Brevilla, de Donvilla necnon hominibus nobilis viri domini Francisci Paganelli in perpetuum tangam, sabulum, juncum et haudinam, et totum paturagium quod in marescis habemus quæ sunt inter falesiam de Donvilla et marescum de Brehal*[4]. »

A l'époque du *Livre Noir*, c'est-à-dire en 1278, Richard de Malherbe était seigneur de Donville, et la Luzerne et Montmorel avaient des fiefs en cette paroisse : « *Ecclesia de Donvilla patronus Richardus de Malaherba. Rector percipit altalagium totum et mediatem decime excepto feodo abbatis de Montemorelli in quo idem abbas percipit tria quarteria frumenti Abbas de Lucerna percipit aliam medietatem et valet* XXX *lib.*[5] «

1 Charte de Savigny. Archives départementales. — 2 Voir Subligny pour les Arondel. — 3 *Recherches sur le Domesday*, tom. 1er, p. 219. — 4 Cette charte a été publiée par M. Dudesert, de Granville, à l'occasion d'un procès entre les communes citées. Elle offre de l'intérêt philologique. La tangue, *tanga*, est citée dans les Rôles de l'Echiquier. V. Villedieu. — 5 Fol. 40. r°. Le *Livre Noir* est intitulé : *Registrum confectum super patronatibus eccl. totius diœcesis Constantiæ per inquisi-*

Au XIII[e] siècle, Raoul d'Argouges, qui fut fait chevalier pour ses belles actions, était seigneur de Donville, du chef de sa femme, dame de Granville, Donville, Saint-Pair, etc. Un de leurs fils, Philippe, fut curé de Granville en 1310[1].

Le *Livre Blanc*, registre du milieu du XIV[e] siècle, nous fait connaître qu'à cette époque les seigneurs de Donville étaient les Malherbe, que l'abbaye de la Luzerne, celle de Montmorel, le Roi avaient des fiefs en ce lieu : « *Heredes domini Ricardi Maleherbe sunt patroni ecclesie de Donvilla, taxata est ad triginta libras. Rector ejusdem percipit in feodo de Roqueriis sextam partem decimarum et abbas de Lucerna percipit in illo feodo quinque garbas in feodo de Montemorelli. Abbas de Montemorelli percipit duas partes decime. Abbas de Lucerna percipit sextam partem in illo feodo. Rector ejusdem loci percipit in dicto feodo sextam partem. In masura Roillon quæ est de feodo Regis abbas de Lucerna percipit mediatem decime et rector percipit aliam medietatem. Elemosina ad dictam ecclesiam pertinens continet sexdecim virgatas terre in dicta parrochia. Rector percipit totum altalagium, solvit quinque solidos pro capa episcopi*[2]. »

Pour ce même siècle, on trouve mention d'une charte intitulée : « *Carta Johannis de Ceaux de parochia de Donville*[3]. »

Au XV[e] siècle, après l'occupation anglaise, Donville revint aux d'Argouges.

Donville n'est pas cité dans le *Pouillé* du diocèse de Coutances de 1648.

En 1698, M. Foucault écrivait cette notule sur Donville :

tionem factam venerabili patre Joh. Const. epo. ann. dni. 1278 *et* 1279. C'est aussi à M. Denis que nous devons nos extraits du *Livre Noir*.

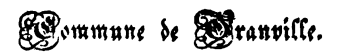
1 Mss. de M. de Guiton, intitulé : *Paroisses et Fiefs portant le nom d'Argouges*. — 2 *Livre Blanc*, fol. 3. r°. Le Mont donna à la Luzerne la Pêcherie. 1178. — 3 Mss. n° 34. Pièces de l'Armoire, *Armariolum*.

« La cure vaut 400 liv. Les enfans du sieur Gautier, seigneur de Coudeville, en sont patrons. Les dîmes sont partie au curé, partie au Mont Saint-Michel, partie à l'Abbaye Blanche de Mortain. La paroisse s'étend jusqu'à la moitié du faubourg de Granville ; son terroir est en labour, plants et prairies ; elle paye 591 liv. de taille, et contient 90 feux[1]. »

Sur le rivage de Donville, comme sur tout le littoral de la Baie, les partisans de cette forêt de Sciscy, qui allait jusqu'à Saint-Pair, ou jusqu'à Chausey, ou jusqu'à Jersey, trouveront des témoins antédiluviens dans quelques *couarons*[2], ou quelques balises, ou encore dans ce nom des Blancs-Arbres qui leur permettra d'évoquer les spectres du passé et fera apparaître les squelettes de ces chênes séculaires qui abritèrent les horreurs celtiques et les austérités des anachorètes de l'Avranchin[3]. Cette partie de la côte est une terre sacrée : à Saint-Pair vécurent les saint Pair, les Scubilion ; à Granville saint Aubert dompta un dragon ; à Donville s'arrêta saint Clair ; à Bréville, la vague apporta le corps de saint Hélier.

1 *Mém. sur la Gén. de Caen.* Expilly lui donne 120 feux en 1764. Donville était de la sergenterie de Saint-Pair. — 2 C'est le nom que les Bretons donnent à ces bois de chêne, durs et noirs comme l'ébène, qu'ils trouvent sur leur littoral. Les digues de la côte de Dol sont bordées d'arbres innombrables enfoncés dans la grève pour défendre les digues. — 3 Voir Saint-Pair.

IV.



Grandisvilla, urbs excelsa in rupe ad mare, benè munita, portu famosa, clavis veluti et propugnaculum adversus Anglorum irruptiones.

(Topographia Galliæ.)

Granville sur un roc altier que baigne l'Océan.

(J. Janin, *La Normandie.*)

Granville...... un Gibraltar en miniature.

(Dibdin, *Voyage en Normandie.*)

Reginaldus de Grandevilla.

(Acte de 1054.)

Granville est la plus petite commune de l'arrondissement d'Avranches; mais elle est la seconde en importance historique et politique, et la première pour la beauté sévère du site et la grandeur du panorama. C'est un promontoire allongé qui se projette vers la pointe de Bretagne pour fermer l'entrée de la Baie du Mont Saint-Michel; c'est un roc sauvage, déchiré par une mer toujours turbulente et quelquefois furieuse, et dénudé par les vents qui l'assaillent de trois côtés. Le Roc de Granville, ou le morne de l'église, comme l'appelle Nodier[1], masse schisteuse veinée de quartz, s'est

1 *Fée aux Miettes*, p. 141. Édit. Charpentier.

appelé primitivement Lihou, nom que porte encore son extrémité occidentale, dite Cap-Lihou : ce mot, *Light house*, est une expression saxonne qui signifie habitation élevée et éclairée : le phare qui le domine aujourd'hui, en anglais moderne, *Light house*, maison de lumière, rappelle dans un autre sens l'appellation originelle. Il se fend et s'enfonce en une crique sauvage, où la mer en fureur est magnifique, et les deux pointes portent, celle du nord, le nom de Rocher-Fourchu, auprès duquel Cassini met le fort de Lihou, celle du sud, le nom de Corps-de-Garde, près duquel est la batterie Saint-Pair. Sur le Roc, dans un espace ouvert, s'élèvent l'ancienne et la nouvelle caserne[1], le phare[2], la poudrière, la halle, et le parc d'artillerie. Au sud, légèrement arqué, le Roc offre une espèce de havre : c'est de ce côté que se projettent la vieille jetée et le môle neuf, une de ces belles œuvres de force et de régularité, les seules que sache faire notre époque. Un petit phare se dresse à son extrémité. La vieille jetée, faite en blocs secs, rongée et disjointe, ressemble à la vieille galère trouée et désemparée auprès de la frégate fraîche et fière, solidement posée sur sa carène nette et brillante. Un roc sinistre, dit le Loup, obstrue l'entrée du port. La rivière du Bosc forme ce

1 Sous les casernes, la mer a creusé des cavernes que les infiltrations ont revêtues d'une mousse drue et rase, d'un pourpre noir, qui donne à leurs parois une couleur de sang. C'est dans une de ces grottes que se dénoue un roman dont le théâtre est Granville, et dont l'auteur est de Granville : M. Fulgence Girard l'a décrite ainsi dans *Berthe la Marèieuse* : « L'intérieur de cette caverne avait quelque chose de sinistre. Creusée irrégulièrement dans le roc, des masses de pierre semblaient prêtes à se détacher de sa capricieuse ogive. L'eau saumâtre d'une source suintant goutte à goutte les avait rouillées d'une mousse rougeâtre. » Ch. Nodier a aussi placé à Granville l'action principale de la *Fée aux Miettes*. — 2 Le phare de Lihou correspond à celui du cap Frehel ; l'intervalle va être éclairé par un phare posé sur le pic de la grande île de Chausey.

port, et se dirige au sud du Loup. Les pauvres maisons des pêcheurs et des marins, avec lesquels contraste la beauté du quai, sont adossées au Roc, ainsi qu'un fort appelé Fort-des-Fontaines ou de l'Œuvre, et populairement Fort-Inutile. Le Roc reçoit la forme insulaire d'une coupure pratiquée dans son isthme, appelée Tranchée-aux-Anglais, parce qu'elle fut faite par le sire de Scale. Une seconde coupure, appelée Gueule-d'Ane, sert de fossé à la place de ce côté : entre ces deux tranchées le terrain porte le nom de Moulin-à-Vent. La plateforme en arrière de la Gueule-d'Ane est bastionnée et portait un fort, marqué sur la carte de Cassini. C'est une des trois entrées de la ville proprement dite : les autres sont la Porte-de-l'Œuvre, et la Porte-des-Morts. La Porte-de-l'Œuvre est la principale : c'est un boulevart composé d'un travail avancé ou Fort-de-l'Œuvre, d'une place extérieure ou Promenade-de-l'Œuvre, d'une porte extérieure, d'un ravelin ou place d'armes, et d'une porte à pont-levis, autrefois flanquée de quatre tours, dont l'une s'appelait la Tour-aux-Sarrasins[1], et deux autres les Tours-aux-Moines, parce que les religieux du Mont Saint-Michel en étaient propriétaires. Il ne reste que peu de chose de ces fortifications faites par les Anglais en 1439, ou par Charles VII en 1445, excepté peut-être quelques modillons de machicoulis. Le caractère de la Renaissance est imprimé sur la façade de cette porte. Au-dessus était la maison dite le Logis-du-Roi, demeure du gouverneur ou du lieutenant de Roi. Là encore était le corps-de-garde de la milice bourgeoise. De cette porte, les murailles se dirigent à droite vers l'entrée du Moulin-à-Vent, à gauche vers la Porte-des-Morts, qui ouvre sur le Roc : la partie du rempart contiguë à cette porte sur le cimetière s'appelle les Gabions. Du côté du nord, l'escarpement du roc tient lieu de

1 Ce nom singulier se trouve dans Richard Séguin. *Histoire des Bocains.*

rempart. La forme de la ville de Granville, d'une assiette inégale, selon l'expression de Vauban, est une ellipse : c'est aussi une enceinte elliptique, flanquée de tours, qui est figurée sur le plan de Tassin[1]. Détruites en 1691, selon Beaudrand[2], en 1689 selon Expilly[3], les fortifications se relevèrent plus simples vers 1725, et les seuls témoins qui en restent sont des fragmens de machicoulis, et une partie de la Porte-de-l'Œuvre. Au milieu de la ville, près du Tribunal de Commerce, aux colonnes de marbre bleu, est la place d'armes, où l'on voit un reste de maison de la fin du XVIe siècle, et un puits creusé dans le siége de 1574. L'unique monument est l'église.

L'église de Granville est une des trois plus belles de l'arrondissement d'Avranches ; si l'on excepte le Mont Saint-Michel, la merveille sans pair. Elle se dresse sur le point culminant du morne promontoire de Lihou, et domine le Roc, le port et la mer. Tout en admirant la beauté de son site, on est frappé du défaut de proportion entre la tour et la flèche. Ce vaisseau de granit, tout dallé de pierres tombales, est remarquable par sa construction si bien agencée qu'on le dirait taillé dans le roc vif. Des transepts accolés au centre lui donnent la forme de la croix grecque, et cette disposition, jointe à l'accolement d'une sacristie[4], lui enlève la forme antique et symbolique. La sacristie et les deux transepts, faits en 1676 et 1688, contrastent par leur masse lourde et opaque avec la tracerie ajourée des bas-côtés du chœur.

Quoiqu'elle soit d'une analyse chronologique difficile,

1 *Plans et profils des principaux lieux de France*, par le sieur Tassin, géographe ordinaire de Sa Majesté. 1638. — 2 Beaudrand, *Diction. Géographique*. — 3 *Dictionnaire des Gaules*. Cet auteur ajoute que les munitions de guerre furent embarquées pour le Havre sur un navire qui périt dans la traversée. — 4 Cette malencontreuse sacristie, qui dévore deux fenêtres flamboyantes, est d'ailleurs très-remarquable par le poli et l'agencement hermétique de son appareil.

l'église de Granville laisse apercevoir trois principales époques, le XVI[e] siècle dans les bas-côtés et une partie de la tour, le commencement du XVII[e] dans la nef et le chœur, et la fin du XVII[e] dans les transepts et la sacristie, avec deux restes, l'un roman[1], l'autre du XV[e] siècle.

La jolie croix ronde du cimetière est romane, et représente l'ancienne chapelle de Notre-Dame.

Les bas-côtés sont la partie la plus artistique, malgré les ravages du temps ou des hommes, car quelques meneaux sont en bois. Les fenêtres offrent une tracerie variée, et sont séparées par des contreforts et des clochetons dont quelques-uns sont évidemment plutôt de la Renaissance que gothiques, et servent de transition entre le XVI[e] et le XVII[e] siècle. La plupart des fenêtres représentent une triple lancette qui s'épanouit en cœurs, trèfles et quatre-feuilles. Une frise à trilobes ou quatre-feuilles, en intaille, court sous la corniche du chevet, et brode le sommet des contreforts. Un fragment de vitrail subsiste dans la tracerie de l'une d'elles, et fait rêver aux splendeurs que la peinture devait associer aux caprices de l'architecture. La tour est en partie contemporaine des bas-côtés. Sous sa voûte, et sous les deux travées intermédiaires entre elle et les transepts, sont des arêtes pures et flexibles, et d'élégantes clefs de voûte. L'extérieur de la tour est plus

1. S'il faut prendre une fantaisie au sérieux, Nodier, dans sa *Fée aux Miettes*, a supposé un porche à l'église de Granville, car elle n'en a pas : « Si vous êtes jamais allé à Granville, vous devez avoir entendu parler de la naine qui couchait sous le porche de l'église, et qui mendiait à la porte.... La naine de Granville était une petite femme de deux pieds et demi au plus, dont la taille courte, et d'ailleurs assez svelte, était la moindre singularité.... On citait un titre, de 1369, où le droit de coucher sous le porche du grand portail et de présenter l'eau bénite lui était garanti en reconnaissance du don qu'elle avait fait à l'église de plusieurs belles reliques de la Thébaïde. » P. 144. Édit. Charpentier.

jeune. La flèche n'a pas été faite en même temps que la tour, comme l'indique le défaut de proportion et l'évidente différence de style : nous croyons qu'elle est celle de la primitive église, celle que le XVe siècle éleva dans la ville naissante. Cette église a été frappée plusieurs fois par la foudre.

La nef de Granville n'appartient pas à la véritable Renaissance, épanouissement du gothique expirant sur les lignes sévères de l'architecture classique : elle appartient à une phase plus froide et plus correcte, le commencement du XVIIe siècle; entre ces deux époques, il y a la distance qui sépare Marot ou Montaigne de Malherbe ou de Boileau. Cependant cette nef est un type précieux pour l'histoire de l'architecture, et elle offre un beau caractère de sévérité et d'unité. Mais cette architecture n'est pas plus fidèle à son idéal que la littérature d'alors : un architecte grec n'eût pas bâti cette façade d'ordre ionique, à colonnes renflées, dont la base égale presque la moitié de la colonne. Deux niches sont vides sur les côtés. Sur le linteau du portail, on lit cette inscription :

Si l'amour de Marie
Dans ton cœur est gravé,
En passant, ne t'oublie
De lui dire un *Ave* [1].

Un clocheton, qui figure parfaitement une cheminée, termine le gable de cette façade hybride. Une porte latérale rattache son fronton à ses jambages par un mouvement de ligne assez remarquable. Sa sainte Barbe vient sans doute de la primitive église, ou chapelle de Notre-Dame.

Le chœur, quoique d'un style différent et plus religieux,

1 Nul élément dans l'église ne justifie l'opinion de Miss Costello, qui appelle cette église *une construction normande primitive. A Summer, etc.,* chap. IV. M. Hairby a dit plus justement : « The church of Granville, a large handsome, but not ancient building. » *Avranches and its vicinity,* p. 169.

est contemporain de la nef ; ses arcs sont des cintres ou des ogives surbaissées, excepté les deux plus voisins de l'autel : aussi cette partie a-t-elle peu d'élancement et d'élégance. Les fenêtres qui l'éclairent par le haut, ogives plates et lourdes, attestent la décadence de l'ogive au XVII° siècle. On reconnaît que ce chœur a été exhaussé, car son faîte bouche une des ouïes de la tour.

Considérée en général, l'église de Granville frappe par un caractère de force et de sévérité : l'intérieur, sobrement éclairé, a bien aussi le jour recueilli que voulaient les artistes d'autrefois : ces deux causes impriment à ce monument un caractère d'austère religion, que développe encore la scène grande et sévère qui l'entoure et les bruits formidables des vents et de la mer. En vain chercherait-on dans l'intérieur le détail et le caprice ; le tailleur de pierre a presque seul travaillé la surface de ce vaisseau de granit ; le sculpteur n'a essayé son ciseau que sur quelques chapiteaux dont le seul ornement consiste en de simples feuilles. Les détails sur lesquels s'arrête le regard, c'est le tableau du maître-autel, peint en 1712 par Claude Coucy, prêtre à Coutances, la chaire, les orgues, soutenues par deux belles colonnes monolithiques. Dans la multitude de pierres tombales qui dallent cette église, et rendent présente partout l'image de la mort, aucune ne se distingue sensiblement des autres : c'est l'uniformité du néant. Toutefois le cimetière renferme une tombe consacrée à un curé de Granville, avec cette inscription :

« Le prêtre dont le corps gît en ce monument
Fut à ses hauts talents jusqu'à la fin fidèle,
En chaire, au tribunal, en ville ou autrement,
Du vice le fléau, des vertus le modèle.

Maître Leonard Le Cailletel, decedé le 19 *mars* 1681, *en odeur de sainteté.* » L'axe de l'église décrit une de ces courbes symboliques par lesquelles les artistes imitaient l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix.

Après la description de l'église se place naturellement son histoire ; mais nous la rejetterons après la description complète de la localité, en l'associant à son histoire générale.

La ville de Granville n'est pas toute renfermée par le Roc et les murailles ; elle a deux faubourgs, le Grand-Faubourg, depuis la Porte-de-l'Œuvre jusqu'au Pont-du-Bosc ou Parquiet[1], le Petit-Faubourg, au-delà du pont, mais en Saint-Nicolas[2]. Le grand môle, commencé en 1828, par l'ingénieur Bourgognon, les quais, l'ancien môle, bâti en pierres sèches par les Granvillais, à l'aide d'un droit perçu sur les navires[3], le Fort-de-l'Œuvre, la pompe à feu, deux beaux hôtels dus au commerce, tels sont les monumens du Grand-Faubourg. Le Pont-du-Bosc n'a rien de remarquable : il remplace « un mauvais petit pont de carreaux étroits et assez mal ajustés, sous lequel coule la rivière, et qu'on ne peut passer lors d'un grand vent sans risquer de tomber dans l'eau. Il est inondé dans toutes les grandes marées ; et alors on passe dans de petits bateaux conduits par des enfans[4]. » Celui qui est figuré dans le tableau du siége de Granville, est conique et élevé[5]. Le Petit-Faubourg n'a rien d'intéressant, excepté peut-être l'Hôpital, fondé en 1683, par Beaubriand, bourgeois de la ville, dont la simple chapelle est dédiée à Saint-Sauveur[6].

Si Granville possède la beauté du site, et l'intérêt des monumens, son histoire est assez riche en événemens, et, aux charmes de la nature et de l'art, cette ville peut associer celui des souvenirs.

Le Roc de Granville s'est d'abord appelé du nom saxon de Lihou : cette appellation remonte à l'époque où les Saxons couvraient le littoral de la Neustrie, c'est-à-dire au IVe et au

1 Ce dernier nom est d'Expilly. — 2 V. St-Nicolas. — 3 Expilly expose longuement ce tarif. — 4 *Dict. des Gaules*. — 5 V. plus loin. — 6 C'est vers l'Hôpital qu'est le beau point de vue de la ville de Granville : c'est de là que M. Morel Fatio l'a pris.

vᵉ siècle. D'ailleurs les noms saxons abondent dans ces parages : c'est Lihou, c'est la Petite et la Grande-Houle, c'est Hogueville, le Pont-Hoguerie, les Hogues-Garennes, Prestot, Blackmar, etc. Les premiers habitans durent être des pêcheurs qui s'abritèrent dans l'anse formée par le Bosc, entre le Roc et Roche-Gautier, au village de la Houlle[1]. L'histoire de ces temps est inconnue, ou légendaire : « Saint Aubert, dit dom Huynes, deslivra la coste de Grandville d'un espouvantable dragon. » Quelques lueurs commencent à poindre seulement à l'époque normande.

Rollon avait conquis la Neustrie : il avait distribué le sol à ses Leudes[2]. Le roc et le havre de Lihou échurent à un chef nommé Glam, ou peut-être Grant ou Grente, et, selon l'usage de ces temps, l'affixe latine de ville s'ajoutant au nom du chef, la localité s'appela Grantville[3]. Ce nom, essentiellement scandinave, se trouve plusieurs fois dans le *Domesday*. Il se trouve évidemment comme nom propre dans le nom d'une très-illustre famille, celle de Grantemesnil. Sir Henri Ellis dit à propos de ce nom : « Hugues de Grantemaisnil est dit avoir été ainsi appelé de son habitation en Normandie, bâtie par *Grentho*, en latin *Grentonis mansio*[4]. » D'autres noms de

1 C'est à la Houle que M. de Gerville a placé le vieux Granville.— 2 *Suis fidelibus*. Voir D. de Saint-Quentin et Rob. Wace. — 3 Nous savons que Granville est latinisé dans les chartes en *Grandisvilla*, et par les modernes en *Magnavilla*, en *Macropolis*, comme Carlmann en *Carolus Magnus*; mais outre que nous pourrions opposer l'orthographe du *Livre Blanc* et des chartes du Mont Saint-Michel et de la Luzerne qui est *Granvilla* (V. plus loin), nous ne concevons guère qu'une localité qui commence, une bourgade de pêcheurs, se donne un nom si impropre et si orgueilleux. On ne peut pas dire qu'il s'agit de grandeur relative, car Saint-Pair, le *Funum Martis*, ou du moins la localité sainte, la villa des pèlerinages, la baronie, le gros bourg, était contigu. — 4 *Introd. au Domesday*, tom. 1ᵉʳ, p. 429.

cette époque renferment ce même radical avec des affixes différentes, *Grentebridge*[1], ou pont de Grente, *Grantham*[2], ou hameau de Grant, *Grantemont*, *Grantcurt*[3], *Granhou*[4], *Grenteville*[5]. Mais si la consonne R apparaît surtout dans le latin des chartes à partir du XI[e] siècle, il est un document qui mérite encore plus de créance : c'est le *Domesday*. Le nom de Robert de *Glanville* est signalé dix fois pour le comté de Suffolk. Partout il est écrit R. *de Glanvill*, R. *de Glanvilla*. Il y a une orthographe plus concluante encore, qui détache parfaitement le nom propre, c'est R. *de Glam Villa*[6]. Quoiqu'il en soit, le radical de Granville serait toujours un nom propre, qui ne varierait que dans deux consonnes presque identiques, et son nom complet signifierait l'habitation de Glam ou de Grant. Une forteresse dut s'élever sur le Roc pour servir à la fois de lieu de défense et d'observatoire : on croit qu'elle s'éleva sur le point où sont les gabions, et qu'on en retrouve encore les fondemens. Deux historiens lui donnent même le nom de Fort-Ldheux[7]; c'était sans doute cette fortification première des Normands, qui consistait surtout en une enceinte palissadée, une *haya*, une barbacane. A l'abri de cette défense s'éleva, selon l'usage, l'église ou la chapelle, et l'on eut les deux élémens primitifs de toute société, le temple et le château. Ce fut cette chapelle citée dans la charte de

1 Maintenant Cambridge. — 2 Voir Stapleton, tom. II, p. 304. *Ecclesia S. Wilfrani de Grantham.* — 3 Il y a plusieurs Grancourt en France. — 4 Dans le Perche. — 5 Près de Bayeux. — 6 Suff. 400 b. et 3004, 3004 b. 309, 329, etc. Il y a aussi *Glanvile* dans la Liste de Taylor. Il est probable que le Grenawel de la Liste de Brompton est le même nom. — 7 MM. Richard Seguin et Houel Ce dernier affirme qu'il y avait sur le Roc un fort qui a existé jusqu'en 1552, époque où il fut détruit par le comte de Matignon. Il en attribue la construction aux Normands conduits par le ravageur Hasting. *Notes sur l'Histoire du département de la Manche*, p. 98.

Charles VII : « Eglise paroissiale très-dévote fondée en l'honneur et révérence de N. D..... que l'on dit être un des plus anciens pélerinages de Normandie, et où sont ayenus et aviennent souvent beaux et apparents miracles[1]. »

L'histoire pour Granville ne commence guère avant le XI[e] siècle. En 1054, il y avait des seigneurs de ce nom : car une charte du Mont Saint-Michel est souscrite alors par *Reginaldus de Grandevilla*[2]. Cette famille fournit un chef à la Conquête, *Rotbertus de Glanvilla.* Ce devait être un chef secondaire, car le *Domesday* ne le signale que comme Sous-Tenant. Il reçut du Conquérant des biens, tous situés dans le comté de Suffolk.

Voici ce qu'il obtint du Conquérant :

Sudf. — In Torstanestuna. VI. *ac. val* XII *den. hoc tenet R. de Glam Villa. de W. de Varena. — H. de Stov. Cratinga tenet Rotbt. de Glanvill. de Rotbt. malet. quam tenuit Le Win lib. ho. Edrici antecess. — In eâd.* I. *lib. ho. de.* I. *acr. dim. qui fuit ho. cujusdam comendati Edrici. val.* II. *sol. tenet Rotb. de Glanvill. — In eadem* I. *lib. ho. cmd.* I. *acr. et dim. val.* VI. *de Rob. de Glanvill. — Rob. de Glanvill.* IIII. *de* XX. *acr. — In Gliemham. Aluem. lib. ho.* XV. *acr. vol.* II. *sol. Rotb. de Glanvilla tenet. soca abbatis. — In burch tenet R. de Glanvilla unum liberum hoem. Weuunum psbm. comd. — Tenet Rodbr. de Glanvilla de R. Malet* I. *car. tre..... hoc totum tenet R. de Glanvilla de R. Malet. — In caresfeida tenet R. de Glanvilla de Rob. Malet* XXIIII. *libo. hoes comd. Edrici..... — In Dalingehou tenet. Rotbt. de Glanvilla de R. Malet* IIII. *libos. hoes cmd. E.* LXXX. *acr.*[3]

1 Charte de 1445. Bibl. roy. reg. 177. — 2 Cart. du Mont Saint-Michel. M. Le Canu, p. 472. — 3 En faisant cette citation nous avons voulu en même temps donner un specimen de ce rare ouvrage. En outre, cet extrait permet de saisir la physionomie de cette époque extraordinaire. Un peu d'étude donnera la clef de cette sténographie.

Après la mort de Richard de Granville, son frère, Fitz-Hamon, hérita de tous les biens que ce seigneur possédait en Normandie. Il épousa Isabelle de Buckingham, se croisa en 1147, et mourut dans le voyage. Il laissa un fils qui épousa Adeline, veuve de Hugues de Montfort, et en eut deux fils, Robert, souche des Granville d'Angleterre[1].

Dans une liste du Cartulaire du Mont, on voit qu'en 1180 *Rogerus de Grandevilla* était un des soldats de l'abbaye, et qu'il y devait le service en temps de guerre[2]. En ce siècle *Rainaldus* et *Rannulfus de Grandivilla* souscrivirent à une charte de Sacey[3]. On lit dans les Ravages de Thomas de Saint-Jean : « *Occupavit in honore S. Paterni terram W. de Grandivilla*[4]. » Cette localité n'est pas citée dans les Rôles de l'Echiquier pour la fin de ce siècle, ce qui peut faire supposer qu'elle avait alors peu d'importance. En 1225, Hugues de Granville assiste aux Assises d'Avranches. En 1252, Thomas de Granville, fils de Fitz-Hamon, était seigneur du fief de Lihou, et sa fille Marie, héritière de ce fief, épousa en cette année Raoul d'Argouges, seigneur de Gratot[5], qui fut fait chevalier à cause de ses exploits. Vers cette époque était rédigé le *Livre Noir*, avec cette notule. *Ecc. de Grandivilla. sunt duo patroni Dominus de Musca et filia Thome de Grandivilla. Duo rectores percipiunt totum pro diviso et valet pro Rogerio c. l. pro altera parte* cxj. *l.*[6] Les d'Argouges, connus sous le nom d'Argouges-*à-la-Fée*[7], étaient d'auprès de Bayeux, et une de leurs branches avait possédé et nommé la

1 M. Follain. *Recherches hist. sur Granville. Mém. de la Soc. d'Arch. d'Avranches.* — 2 Cartulaire. — 3 Cart. du Mont Saint-Michel, fol. 94. — 4 *Ibid.* fol. 103. — 5 Gratot, habitation de Girard ou Guerard, latinisé dans le *Livre Noir* en *Gerardtot.* Une charte de la Luzerne est intitulée : *Carta Guerardi de Guerartot militis.* 1253. — 6 *Livre Noir*, fol. 39. r°. — 7 Cette tradition du patronage d'une fée a été appliquée aussi à la famille La Champagne, dans l'Avranchin. Voir Rouffigny.

commune d'Argouges dans l'Avranchin[1]. Dans une charte de 1302[2], on trouve la souscription de *Guillelmus de Granvilla.* Dans ce XIVe siècle, on trouve mention d'une charte : « *G. Martini et Petronille ejus uxoris in parrochia de Granville :* » les Martin étaient seigneurs de Bouillon ; et une autre : « *Mich. Fornel in parrochia de Granvill*[3]. » En 1348, le roi Philippe-de-Valois fonda un couvent de Cordeliers à Chausey, dans la paroisse de Granville[4]. Les d'Argouges continuèrent à posséder Granville : un prêtre de ce nom et de cette famille y fut curé en 1310 ; Jean, son frère, le fut après lui. Vers le milieu de ce siècle, de 1345 à 1370, fut rédigé le *Livre Blanc*, sous Louis d'Erquery, avec cette notule pour Granville : « *Taxus tricesime* lxxiiij. *s. Taxus decime* cxj. *lb. Granvilla pro Philippo. Taxus tredecime* lxxiiijs. iiij. *d. cx. lb. Item pro alia parte*[5]. Dans ce siècle, Robert de Granville donna deux sous pour le luminaire de l'église de Chausey, selon un historien qui ne cite pas d'autorités[6] ; mais nous avons constaté son assertion par une charte : « *Rob. de Granvill militis ecclesie B. M. de Chausey videlicet* II *sol. cen. super masuram filii Hugonis de Hacqueville*[7]. » Il paraît qu'il y eut contestation, car on trouve dans le même recueil : « *Littera pacis super contestatione diu agitata inter Priorem de Chausei et rectorem ecclesie de Grandivilla*[8]. » Un Trinchard de Granville était à Cocherel sous Duguesclin[9]. G. de Granville parut aux Revues de 1370[10]. En 1418, le roi d'An-

1 Voir Argouges. — 2 Charte de la Luzerne. *Carta de S. Leodegario.* Voir Saint-Léger. — 3 Mss. n° 14. — 4 Masseville. *État géog. de la Normandie.* L'archipel de Chausey devrait figurer dans un travail sur la commune de Granville, dont il fait partie ; mais nous le réservons pour un ouvrage spécial intitulé : *Le Mont Saint-Michel monumental et historique, Tombelaine, Chausey et Jersey,* suite et complément de *l'Avranchin.* — 5 *Livre Blanc,* fol. 3. v°. — 6 Ric. Seguin, *Histoire arch. des Bocains,* p. 196. — 7 Mss. n° 34. Pour Hagueville voir Saint-Nicolas. — 8 *Ibid.* — 9 Masseville, tom. III, p. 320. — 10 *Ibid.* P. 403.

gleterre présenta à la petite cure de Granville. Comme ville, cette localité ne date que du milieu du XV[e] siècle.

Les Anglais étaient depuis plus de vingt ans maîtres de la Normandie, moins le Mont Saint-Michel, lorsque lord Thomas Scale, que les chroniques appellent le sire d'Escalle, sénéchal de cette province pour le roi d'Angleterre, pensa à construire à Granville une forteresse qui pourrait tenir en respect la garnison du Mont. Il acheta de Jean d'Argouges le Roc de Granville, ainsi qu'il résulte des lettres-patentes de 1439, ainsi conçues : « Par devant Jean Perrée, tabellion juré au siége de S. Pair fut present haut et puissant seigneur Thomas, sire Descalle Dencelle.... lequel recogneut et confessa de sa bonne volenté, sans nul perforcement, avoir pris en fief et par hommage a fin d'heritage de noble homme Jean d'Argouges, ecuyer, seigneur de Gratot et de Granville pour partir tous et tels droits comme ledit ecuyer a ou peut avoir en la roche, montagne et circuit de ladite roche de Granville auquel lieu est assise leglise parrochiale de N. D. de Granville avec le droit de grevage taut dun côté que de lautre, autant que la roche se pourporte et jusqu'au pont ; et fut fait en faisant par icelui seigneur audit ecuyer et ses hoirs pour un chapel de roses vermeilles[1] par chacun an de rente à la fête S. J. Baptiste, avec lesdits foi et hommage et ses droits seigneuriaux : reservé audit écuyer de presenter à ladite église..... et de quatre perches de terre en ladite montagne....[2] »

Le groupe d'habitation était alors à la Houle, au fond du havre, du côté de Roche-Gautier. Le général anglais força les habitans à quitter ce lieu, à démolir leurs maisons et à transporter les matériaux sur le Roc de Lihou. Il dépouilla Saint-

1 Ce chapel de roses vermeilles est une nouvelle preuve que dans la féodalité la redevance était plutôt un signe qu'une valeur intrinsèque. Voir Saint-Quentin. Voir Routhon, sur les suites de cette vente. — 2 *Ap.* M. Follain, *loc. cit.*

Pair de son commerce, de son marché, et même de ses maisons dont les pierres furent portées dans la ville naissante. La première pierre en fut solennellement posée, en 1440, devant une grande multitude, par Philippe Badin, de Saint-Pierre-Langers, abbé de la Luzerne[1]. Lord Scale construisit des fortifications, isola le Roc par la coupure dite *Tranchée-aux-Anglais*, agrandit la chapelle Notre-Dame, et éleva auprès un château, ou Fort de Lihou : « Les fondemens du mur ouest ont été trouvés, il y a peu d'années, à peu près à égale distance du front du cimetière au portail de l'église, et derrière les maisons qui bordent la ruelle Saint-Michel on a trouvé de vieux murs fort épais, que l'on croit être le mur est. La partie sud s'étend aux fortifications actuelles, et les vieilles casernes doivent être bâties sur son mur nord. Ainsi ce château avait 134 mètres de longueur sur 62 de largeur[2]. »

Lord Scale pressa beaucoup l'ouvrage pour mettre la ville en état de défense ; mais, dès l'année suivante, Louis d'Estouteville, le glorieux commandant des braves défenseurs du Mont Saint-Michel, à la tête de son intrépide garnison, vint surprendre la place. Il s'en empara « par le moyen d'un Anglois d'Angleterre qui bouta les François dedans de nuict, pour un desplaisir que le bâtard de l'Escalle, qui en estoit lieutenant, lui avoit faict[3]. » Ce fut ainsi que Granville retomba au pouvoir du roi de France, et que sa reprise commença cette série de succès qui se termina, en 1450, par la bataille de Formigny, et l'expulsion de l'étranger. En souve-

1 Voir Saint-Pierre-Langers et la Luzerne. Cet abbé jouit d'une grande faveur auprès de Henri v. On lit dans le *Registre des Dons* : « Expédition des lettres du roy nostre sire, que portait messire Philipes, abbé de la Luzerne du don fait à Nicolas Badin, son frère, de ses héritages et rentes. » P. 155. Voir encore *Neustria Pia*, p. 800, et *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 559. — 2 M. Follain, *loc. cit.* — 3 Monstrelet.

nir de l'exploit de d'Estouteville, deux des quatre tours qui formaient la Porte-de-l'Œuvre furent données aux moines du Mont, et leur appartinrent jusqu'en 1689, époque de la démolition des fortifications[1]. Les hommes du voisinage qui s'étaient jetés dans la place pour la défendre et la conserver remontrèrent à Charles VII que ce service les arrachait à leurs affaires, et qu'ils seraient forcés de se retirer, si on ne leur concédait des franchises. Alors le roi leur octroya la charte suivante :

« Charles..... savoir faisons que, comme à l'occasion des guerres et divisions qui puis quarante ans en ça ont été en notre royaume, plusieurs villes, cités et forteresses, passages[2] et ports de mer, soient échus et tournés les uns en diminution, les autres en ruines et desertion, et mêmement en notre païs et duché de Normandie, duquel nos anciens ennemis et adversaires les Anglois detiennent et occupent grande partie, et lesquels par forme de nouvelle habitation et création, la ville ayant, puis huit ans en ça[3] ou environ, commencé à edifier, fortifier et emparer une place et champ sur un roc, presque tout environné de mer, auquel n'avoit aucun edifice ni habitation[4], fors une eglise parrochiale très-devote, fondée en l'honneur et reverence de N. D.[5] ladite place nommée Granville, que l'on dit être un des plus anciens pélerinages de notre païs de Normandie[6] et où sont avenus et aviennent

1 Voir plus loin. — 2 Ce mot passage, autrefois Pas, diffèrent du port de mer, s'applique assez souvent à des débouchés du littoral : sur l'autre bord de la baie, il y a *les Pas* et *le Pas-aux-Bœufs*. — 3 Ces mots reculeraient jusqu'en 1437 les premiers travaux des Anglais à Granville. — 4 S'il y avait eu un fort de Lihou ou de Ldbeux, il n'existait plus alors. — 5 Cette invocation à la Vierge, *Stella maris*, est une présomption que les anciens habitans étaient marins et pêcheurs. — 6 Ce passage confirme le nom de rivage sacré que nous avons appliqué à cette côte de St-Pair, Granville, Donville, Bréville où vivent les souvenirs des S. Pair, S. Aubert, Notre-Dame, S. Clair, saint Hélier.

souvent beaux et apparens miracles, en laquelle paroisse souloit avoir plusieurs villages, bourgades, hameaux, auquel champ nos ennemis firent lors ville et château, comme en la plus forte place et clé du païs de Normandie[1], par terre et par mer que l'on pût choisir et trouver afin de tenir ledit païs de Normandie et ses marchés voisins en subjection ; laquelle place puis quatre ans en ça ait été par mêmes gens de notre parti mise et reduite en notre obeissance[2], et depuis pour obvier aux dommages qui, par la perdition d'icelle, se puissent être ou pourroient advenir à notre dit royaume et seigneurie, avons fait remparer et fortifier ladite place[3], et icelle fait pourvoir de gens de guerre, de vivres, d'artillerie et autres choses propres, et il soit ainsi que notre cher et amé cousin Jean de Loraine, capitaine de par nous à ladite place de Granville et les chevaliers, escuyers et autres gens de guerre etant sous lui en garnison ; et pareillement les manans et habitans dudit lieu nous ayant fait dire et remontrer que ladite place de Granville a petit nombre de marchands et gens de metier et que, pour la garde et sûreté d'icelle, est expedient et necessaire d'entretenir et avoir une plus grande quantité et

1 Granville a été attaqué comme un point de jonction entre la France et l'Angleterre dans deux époques particulières : au temps des guerres de religion, (les *Huguenans*, îlots de Chausey, rappellent les Huguenots de France et d'Angleterre), et, en 93, quand la Vendée vint en faire le siége. — 2 L'expulsion des Anglais fut une joie dans toute la Normandie. L'*Ordo* du diocèse de Coutances d'avant la Révolution contenait une Action de graces sur ce sujet. Le Mont Saint-Michel fêta cette expulsion d'une manière particulière. Le *Missel* n° 94 porte au 12 août : *Reductio ducatus Normannie de manibus Anglorum facta an.* D. M° C.. d° j° *et fit processio circa villam in qua tenetur esse de qualibet domo una persona.* — 3 Charles VII donna pour armes à Granville un bras armé d'argent, sortant d'un nuage, accompagné de trois étoiles d'or au champ d'azur. C'est une allusion à la reprise de cette place, pendant la nuit, par d'Estouteville.

qu'autrement ladite place ne pourroit longuement être ni demeurer en notre obeissance, mais pourroit légèrement être occupée de nos ennemis, mêmement que partie des habitans qui souloient être dans ladite place s'en sont allés en partie demeurer autre part puis les trèves prises avec notre neveu d'Angleterre..... donc, si pourvu n'y etoit, se pourroit en suivre la perdition d'icelle place et qu'en donnant quelques exemptions et affranchissemens à toute manières de gens qui voudroient y venir demeurer, en leur baillant places à rentes pour y edifier et faire leurs maisons et habitations, par ce moien seroit en sûreté plus grande et au temps à venir pourroit être cause du recouvrement de notre pays de Normandie; pour ce est-il que nous..... voulons et ordonnons que toute manière de gens qui voudront venir demeurer et faire résidence à Granville soient francs, quittes et exempts des tailles ordonnées pour la guerre et de toutes tailles mises ou à mettre.... et que par nos baillifs places vuides leur soient baillées et delivrées pour edifier et faire habitations, et être le propre heritage d'eux, de leurs hoirs et successeurs, perpetuellement et à toujours, en nous faisant pour ce lesdits habitans tels cens et rentes.... Donné à Chinon 1445.[1] »

Telles sont les principales dispositions d'une charte qui peint parfaitement l'état de Granville au milieu du XV[e] siècle. Le silence des documens relatifs à l'époque de l'occupation anglaise prouve son peu d'importance alors[2]; à partir de l'occupation française, grace à ses priviléges et à son enceinte de fortifications, que Charles VII fit doubler[3], cette localité devint

1 L'examen du style des chartes nous révèle en général une riche synonymie, fondée sur le besoin d'être clair : celle-ci, à ce caractère en ajoute un autre, c'est une symétrie de doubles expressions, d'après laquelle nul mot important ne marche sans son équivalent. — 2 Le *Registre des Dons*, le Mss. de Torigni, etc., ne mentionnent pas Granville. — 3 M. de Gerville, *Châteaux du département de la Manche*.

une ville et une des plus fortes places de la province. Par une autre charte du même roi et de la même année « il ne se tiendra hôtelleries, foires ni marchés à un quart de lieue de Granville, et toutes denrées et marchandises seront portées en icelle ville, pour y être vendues et distribuées[1]. » Tous les successeurs de Charles VII jusqu'à Louis XIV confirmèrent l'octroi de ces franchises[2]. Ce XV[e] siècle est assurément l'époque la plus importante de l'histoire de Granville : vers le temps où les Anglais en jetaient les fondemens, un de ses enfans était évêque de Bayeux. Nicolas Habart fut élu évêque de ce diocèse en 1421 ; en cette année, une bulle du pape Martin confirma son élection ; mais il fallut que cette bulle fût soumise au chancelier du roi d'Angleterre, qui autorisa le prélat et reçut son serment. Nicolas Habart mourut en 1431. Il avait un frère, nommé Richard, qui était son grand-vicaire et archidiacre de Caen : il fut un des prélats qui condamnèrent la Pucelle d'Orléans[3].

L'histoire de Granville est assez stérile dans le reste de ce siècle et la moitié du siècle suivant, parce que cette ville n'a guère d'histoire que pendant les luttes de la France et de l'Angleterre, et que, dans cet intervalle, les deux rivales vécurent généralement en paix. La Réforme et les guerres de Religion rendent à Granville de la vie et de l'importance. Les noms des Matignon, des Montgommery, d'Arthur de Cossé assurent de l'intérêt à son histoire.

Trois villes du département, le Mont Saint-Michel, Granville et Cherbourg, restèrent catholiques et furent fermées

1 *Ap.* M. Follain. — 2 Lettres de Louis XI, 1463 ; de Charles VIII, 1483 ; de Louis XII, 1498 ; de François I[er], 1515 ; de Henri II, 1547 ; de Charles IX, 1561 ; de Henri III, 1582 ; de Henri IV, 1592 ; de Louis XIII, 1618. *Ibid.* — 3 Bessin, p. 235. Hermant, 324. *N. Habart è Grandivilla in diœcesi Const. oriundus... Puellam Aurelianensem condemnavit an.* 1431. Gall. Christ., tom. XI, col. 379.

aux Protestans. Cependant ils s'acharnèrent contre ces trois places, contre la première sans doute à cause de son prestige religieux, contre les deux autres à cause de leur position en face de Jersey et l'Angleterre qui les rendait accessible à l'étranger. Alors l'idée de l'inviolabilité du sol de la patrie n'était guère un principe, et si un sentiment a fait des progrès depuis, c'est assurément celui de la nationalité.

Fermée aux Protestans, et aux Montgommery, et aux Colombières, qui relâchaient à Chausey [1], où les Huguenots ont laissé leur nom aux îlots dits les Huguenans, Granville vit passer les navires anglais et calvinistes dans ses eaux, et ne s'ouvrit, en 1662, que pour recevoir Arthur de Cossé, évêque de Coutances et abbé du Mont Saint-Michel, qui venait de s'échapper de Saint-Lo, où les Protestans l'avaient abreuvé d'ignominies [2]. En 1563, Matignon y mit des troupes et empêcha les Calvinistes d'y pénétrer [3]. L'année précédente, il avait adressé cette note au roi : « A Granville est besoin de faire quelque réparation qui ne reviendra pas à grands frais [4]. » A ses nombreux titres, le maréchal joignait celui de gouverneur de Granville, et il y a une vue de cette place, avec sa ceinture de murs et sa couronne de mâchicoulis et de cré-

1 Dès 1543, maltraités par les Anglais, les Cordeliers de Chausey avaient quitté leur île et s'étaient retirés dans un couvent aux portes de Granville. (Voir Chausey dans notre *Mont Saint-Michel.)* François Desrues a mis Jersey pour Chausey dans la note suivante : « Le pays de Costentin a quelques îles, comme Jersay ou Gersay, auquel lieu la dévotion des gens de bien avait fondé un couvent de Frères Mineurs, mais la barbarie et l'iniquité des Huguenots et hérétiques a ruiné cette sainte maison, et chassé les religieux servant à Dieu en cette insulaire solitude. Leur maison est à présent un lieu champestre tout auprès de Grandville, par la libéralité de feu madame de Hambie et d'Estouteville. » *Description de la France*, p. 384. — 2 Voir Saint-Planchers. Voir Ybert, poème sur Saint-Lo. — 3 Masseville, tom. v, p. 146. — 4 Notes trouvées dans les papiers de Matignon, *ap.* Laroque.

neaux, dans un cartouche de cette galerie de Torigni où furent peints les exploits et les propriétés de la famille[1]. En 1564 fut entreprise la vieille jetée, à l'aide d'un impôt prélevé sur les navires[2]. Tandis que le reste de la Basse-Normandie recevait, au moins momentanément, la loi des Huguenots, Granville restait inaccessible aux religionnaires, grace à sa force et au soin particulier de son gouverneur, le maréchal de Matignon. Cependant, comme avec Cherbourg, cette place était la conquête la plus désirable pour un parti qui avait besoin de donner la main à l'Angleterre, les religionnaires devaient faire une vigoureuse et désespérée tentative pour s'en emparer. En 1574, Granville fut assiégé. Matignon, qui n'avait que peu de troupes, abandonnant une partie de la Basse-Normandie à Montgommery renforcé de cinq mille Anglais, concentra ses forces dans les deux principaux ports de la presqu'île : les habitans de Granville secondèrent les troupes avec une vigueur et une fidélité qui ont reçu les éloges des historiens[3]. C'est dans ce siége que fut creusé le puits de la Place-d'Armes. Les Protestans furent obligés de se retirer. Quelques années après, cependant, Granville tomba au pouvoir des troupes royales, et cette place fut très-utile à Henri IV, par sa proximité de Jersey et de l'Angleterre. En 1589, quatre mille Anglais qui lui étaient envoyés par Elisabeth, débarquèrent à Granville[4]. En 1592, Henri IV garantit et confirma à Granville les priviléges de la charte de Charles VII. A la fin de ce siècle, le gouverneur était Hervé de Pierrepont,

1 Par C. Vignon, au commencement du XVII[e] siècle. Chausey y est peint aussi. Voir notre *Mont Saint-Michel*. — 2 Conformément aux délibérations des habitans, aux arrêts du Parlement, et aux lettres-patentes de 1564, 1573, 1613, 1618, 1688. Expilly. — 3 Voir Masseville, tom. V, p. 20. — 4 M. Coupey, *Histoire des guerres de Religion dans la Manche*, dans les *Annuaires* de ce département. M. Le Canu, *Histoire des Évêques de Coutances*, p. 333.

auquel fut adressée une lettre autographe de Crillon, le brave, l'ami d'Henri IV[1].

A la gloire militaire que Granville acquit dans ce XVIe siècle, cette ville ajouta encore les expéditions maritimes. Le portugais Corteréal avait découvert le banc de Terre-Neuve en 1500, et dès 1504 les marins de Granville y faisaient la pêche. Un marin anglais, Dickson, rapporte avoir vu en 1521 sur ce banc plus de cinquante navires, dont plusieurs appartenaient à Saint-Malo et à Granville. A la fin du siècle et au commencement du suivant, Granville armait de cinquante à soixante gros navires[2]. Vers 1580, François Desrues écrivait: « Environ sept lieues de ce pays[3] est la forte place de Grand-ville, qui est un bon port de mer servant comme de clef et de deffence de ce costé contre les Anglois[4]. » En ce siècle naquit à Granville le poète Pierre Lombard. Vers 1560, Jean de Vitel était initié à l'art des vers à Granville, par son oncle, curé du lieu[5].

La plus grande partie du XVIIe siècle fut pour Granville une époque de paix et de prospérité commerciale. Louis XIII confirma la charte des priviléges en 1618, et rendit en 1613 des lettres-patentes relatives au môle. En 1648 était publié le *Pouillé* du diocèse de Coutances qui reconnaissait à cette église pour patron le seigneur Le Mercier[6] pour une portion, et celui d'Argouges pour une autre, avec 1,200 liv. de revenu[7]. En 1672, René Le Sauvage, de Granville, fut nommé à l'évêché de Lavaur[8]. Il était frère de N. Le Sauvage, lieu-

1 Une pierre tombale d'Etienville porte le nom du sieur de Pierrepont, commandant des villes et forts de Granville. — 2 Piganiol de La Force, *Description de la France.* — 3 La Lande-d'Airou, patrie de cet auteur. — 4 *Description de la France,* p. 381. — 5 « *Qui me guidait chez le saint chœur nonain.* » *Exerc. poét.* de J. de Vitel. — 6 Il y a *Muscu* par erreur. — 7 *Pouillé,* p. 6. — 8 Masseville, tom. VI, p. 322. En 1650, Cl. La Ferrière, commandant, bâtit deux halles.

tenant-général de l'Amirauté de Granville[1]. En 1681 mourait un curé vénéré, Léonard Le Cailletel, auquel l'amour universel décernait le don de sainteté[2]. En 1683, l'Hôpital fut fondé par Beaubriand, bourgeois de cette ville. En 1686, Vauban, qui venait de Coutances où, devant la cathédrale, cet esprit positif et enthousiaste s'était écrié : « Quel est le fou sublime qui a lancé ces pierres vers le ciel ! » Vauban visitait Granville et le décrivait ainsi : « La ville est petite, d'une assiette fort inégale. Le dedans est rempli de maisons, tant bonnes que mauvaises, contenant 2,913 personnes de tout âge et de tout sexe... Le total de la ville et des faubourgs monte à 3,768 personnes de tout âge et de tout sexe. Tout ce peuple peut mettre 550 à 600 hommes sous les armes. Présentement, il y a vingt-sept navires à la pêche de la morue. » Dans la fin du siècle, les mers furent ensanglantées par les luttes de la France et de l'Angleterre. En 1695, les Anglais bombardèrent Granville : quatre ou cinq cents bombes furent lancées sans produire de désastres sensibles. René de Carbonnel, lieutenant pour le roi en Normandie, gouverneur de la ville et du château d'Avranches, se mettant à la tête de la noblesse et d'une levée volontaire des habitans, fit échouer la tentative des Anglais[3]. Masseville ajoute un fait honorable pour Granville : « Calais, Dunkerque, Saint-Malo eurent le même sort, mais le dommage fait à ces quatre villes ne montait pas à la valeur d'un des vaisseaux qui furent pris quelques semaines après par les sieurs de Beaubriand et du Guay de Saint-Malo[4]. »

1 L'amiral de France avait dans le pays deux lieutenans, l'un à Granville, l'autre au Mont Saint-Michel. Voir Dumoulin, en tête de son *Histoire de Normandie*. — 2 Voir ci-dessus. — 3 M. de Gerville, *Châteaux*. Arrondissement de Saint-Lo. — 4 *Histoire de Normandie*, tom. VI, p. 290. Quelques années auparavant un de Beaubriant, *bourgeois*, avait fondé l'Hôpital, sur l'ordre de Louis XIV. M. du Guay, c'est Duguay-Trouin.

Mais, dans la fin de ce siècle, Granville perdit deux choses précieuses, ses priviléges et ses fortifications.

Malgré la charte de Charles VII et les confirmations des rois de France, malgré la confirmation de Louis XIII, faite en 1618, Louis XIV, dans ses besoins, et dans sa tendance à cette unité dont il fut, avec Richelieu et la Révolution française, un des plus grands organisateurs, voulut établir à Granville une capitation en 1634. Granville refusa de payer. L'affaire fut portée au conseil-d'état qui reconnut le droit de franchise. Louis XIV voulut encore établir d'autres droits sur Granville. Un nouvel arrêt du conseil-d'état déclara que les échevins et habitans conserveraient leurs priviléges, et que leurs propriétés devaient être tenues en franc-aleu et franche bourgeoisie. Alors les Granvillais sollicitèrent une charte de Louis XIV, lui représentant les dépenses et les périls auxquels les assujétissait la garde de la ville. Le roi, en 1674, déclara Granville exempt de taille, aides, quatrièmes, droits de gabelle, logemens de gens de guerre. Mais les murs de Granville, bâtis par les Anglais, développés par Charles VII, remparts inexpugnables contre les Calvinistes, ne trouvèrent pas grace devant Louis XIV, qui, dans sa pensée d'unité et de pouvoir absolu, et sa crainte de voir renaître la turbulence huguenote ou le fanatisme de la Ligue, fit, en 1689, démolir une partie des fortifications[1]. C'est à cette époque que tombèrent les tours crénelées de la Porte-de-l'Œuvre et ce château qui pyramidait sur le Roc avec l'église, et qui remplissait et animait ce morne solitaire et monotone. L'année précédente était mort

1 Baudrand a dit 1691, *Dictionnaire Géographique*. Toutefois en 1689, selon Masseville, les fortifications furent augmentées. *État Géographique de la Normandie*. Mais nous préférons suivre Expilly, dont l'article, très-circonstancié sur Granville, est celui d'un homme bien informé.

Hervé de La Ferrière, qui porta le dernier le titre de lieutenant de la ville et château de Granville.

Comme transition entre ce siècle et le suivant se présente un homme né à Granville, qui, par sa naissance, appartient au XVII[e] siècle, et par la plus grande partie de sa vie au XVIII[e], Anne de Neuville[1], jésuite, né en 1693 et mort en 1774, que Labarpe a mis, immédiatement après l'abbé Poule, à la tête des prédicateurs du XVIII[e] siècle. Son caractère littéraire est un style fleuri et élaboré ; son œuvre principale est l'oraison funèbre du cardinal Fleury, ou, selon d'autres, celle du maréchal de Belle-Ile. Il a laissé cinq volumes de sermons, et ses Œuvres ont été publiées en huit volumes in-12. Quand le Parlement supprima les Jésuites, le P. Neuville resta en France, sans prêter serment, et ne fut pas inquiété. A l'éloquence de la Chaire il unit l'érudition historique : il avait composé trois volumes d'*Observations historiques et critiques*, mais à sa mort il fit jeter le manuscrit au feu.

Dans le XVIII[e] siècle, comme dans les deux précédens, l'histoire de Granville n'est riche et intéressante que dans la seconde partie. Dans le commencement, le narrateur est réduit à glaner de petits faits qui n'ont d'importance que pour la localité.

De 1727 jusqu'en 1731, le roi fit travailler à réparer les fortifications. En 1731, les Echevins fixèrent à 100 liv. le logement donné à l'ingénieur de la Hougue, quand il faisait sa tournée à Granville. En 1718, Louis XV déclara que Granville était exempt de droit de gabelle, mais que, de sa seule autorité, il ne pouvait l'exempter des nouveaux droits établis depuis la concession des priviléges[2]. Le zèle militaire des Granvillais fut refroidi par ces empiétemens sur leurs priviléges. Il fallut

1 Le *Guide du Voyageur* de Didot le fait naître à Granville. La *Biographie Universelle* le dit seulement originaire du diocèse de Coutances. — 2 M. Follain. *Notice sur Granville.*

mettre une garnison dans leur ville, et y construire des casernes. C'est vers l'année 1740 qu'on peut placer l'érection des deux vieilles casernes. En 1763, un incendie dévora quatre-vingt-dix-huit maisons du faubourg. Le sieur de Brebeuf, gouverneur, dirigea les secours. Dans cette période, Granville était administré de la manière suivante : le corps de ville était composé de trois Echevins élus tous les trois ans, ne connaissant que des affaires de la commune. Il n'y avait point d'Hôtel-de-Ville : les séances municipales se tenaient dans le logis de la Juridiction royale. La milice bourgeoise était sujette au guet et à la garde de la ville, et se composait de sept compagnies, sous le commandement du gouverneur. Les officiers étaient perpétuels et nommés par lui. Cette milice se distingua dans le bombardement de Granville et dans les descentes que les Anglais tentèrent dans le voisinage. Le gouvernement était héréditaire dans la maison de Matignon. Alors le prince de Monaco était gouverneur. Il y avait quatre juridictions : la vicomté, composée du vicomte, d'un lieutenant-général, d'un lieutenant particulier, et d'un procureur du roi ; l'amirauté, composée d'un lieutenant civil et criminel, et d'un procureur du roi ; la police qui avait un lieutenant-général et un procureur du roi ; la moyenne justice, qui avait un sénéchal et un procureur fiscal, appartenait au Mont Saint-Michel, et siégeait dans le faubourg. Les Fermiers-Généraux avaient à Granville une patache qui croisait depuis Saint-Malo jusqu'à Carteret. Il y avait un Maître de Quai. Pour l'entretien du feu du cap Frehel, un droit de 2 sous était prélevé sur les navires à l'entrée. Cet impôt soulevait des plaintes : on prétendait que la recette de Saint-Malo était suffisante, et qu'il aurait mieux valu appliquer le surplus à créer un phare à la pointe du Roc. Il n'y avait point d'école de garçons.

L'église de Saint-Nicolas n'était que succursale, mais avec un patron spécial. Les deux curés desservaient les deux églises alternativement, chacun dans sa semaine. Le clergé de

Granville se composait de deux curés, de deux vicaires, et de trente-trois prêtres[1].

En 1758, une flotte anglaise de quatre-vingts voiles, commandée par Malborough, parut dans la baie de Cancale, et manœuvra devant Granville et Chausey. L'expédition était dirigée sur Saint-Malo ; elle eut peu de succès. Son principal résultat fut le ravage de Saint-Servan et des maisons de campagne des Malouins. On apercevait très-bien la flotte de Granville où furent faits des préparatifs de défense par le gouverneur Fraslin du Lorey. Arrivés le 4 juin, les Anglais repartirent le 11. Les Bretons prirent spontanément les armes pour défendre le littoral. Un volontaire de Saint-Cast, Rioust des Villes-Audrais, a écrit le journal des manœuvres de la flotte[2]. Deux ans auparavant, les Anglais s'étaient emparés de Chausey, et y avaient établi une station destinée à surveiller Saint-Malo et Granville. En 1780 eut lieu devant Granville une affaire qui fit honneur à ses marins, et où se révéla le courage d'un enfant qui devait devenir contre-amiral. Un corsaire anglais était retenu par le calme au mouillage de Chausey. Le capi-

1 La plupart de ces détails sont empruntés à Expilly qui travaillait sur un Mémoire local. Pour les détails commerciaux, voir l'article de Caen dans son *Dictionnaire*. — 2 Publié dans l'*Annuaire Dinannais*, 1838. Dans cette expédition eut lieu un fait très-remarquable, que nous avons lu raconté par une plume savante et habile : « En 1758, sur la grève de Saint-Cast, les Anglais étant en guerre avec nous, une compagnie de montagnards gallois débarque ; les paysans bretons prennent leurs vieux fusils et vont au pas redoublé à la rencontre des ennemis ; mais tout-à-coup ils s'arrêtent : les montagnards se sont mis à chanter leur chant de guerre ; nos Bretons reconnaissent cet air qui a bercé leur enfance : mêmes paroles, même musique. Les officiers gallois et bretons commandent feu dans la même langue. Les descendans des vieux Keltes se sentent frères, laissent tomber leurs armes, et s'embrassent avec larmes. » Philarète Chasles, *Rev. des Deux-Mondes*. Juin 1844. V. sur cette expédition le *Journal* Mss. de Voisin La Hougue.

taine Letourneur arma deux embarcations pour aller l'enlever pendant la nuit. Un volontaire de quatorze ans, qui était sur le garde-côte le *Pilote des Indes*, commandé par ce capitaine, demanda à faire partie de l'expédition. Il fut un des premiers à s'élancer à l'abordage : le corsaire fut pris et amené à Granville. Le jeune volontaire était L'Hermite, de Coutances, qui devint contre-amiral[1]. En 1782, *l'Américaine*, corsaire de Granville, fit une riche capture sur les côtes d'Ecosse[2]. C'est encore en cette année que partit cette expédition audacieuse de Rulecourt, qui alla relâcher à Chausey, et s'élança de ce point, avec 1,200 hommes, sur Jersey dont il fut maître pendant quelques heures[3]. A cette époque, comme on le voit, il y avait beaucoup de mouvemens militaires dans les eaux de Granville : son port était animé par une grande activité. En 1786, il comptait, outre les bâtimens de cabotage et les bateaux pêcheurs, cent dix navires dont cinq seulement n'allaient pas à la pêche de la morue ; et plus de 6,000 matelots étaient classés dans cette place[4].

La Révolution fut une ère nouvelle pour la France, et plus particulièrement pour Granville qui lui rendit un glorieux service, la sauva peut-être, et qui lui donna un grand nombre d'hommes pour sa défense et son illustration. Quand on arrive à cette époque, dont nous ne détachons pas l'Empire, les grands noms, surtout ceux des hommes de mer, se pressent sous la plume. Les Letourneur, les Lecoupé, les Renier, les Pléville-le-Peley, les Epron, les Ponée, les Quernel, les Hugon

1 Vérusmor, *France Maritime*. — 2 M. Fulgence Girard. — 3 Voir les articles de Chausey et de Jersey dans notre *Mont Saint-Michel*. En 1782, un corsaire de Granville, monté par vingt-cinq hommes, fit naufrage près de Cherbourg. L'équipage fut sauvé par le citoyen Duchesne, employé aux fermes. La Convention fit insérer ce trait dans le petit livre qu'elle donna aux marins. P. 90. — 4 *Guide Pittoresque du Voyageur en France*. Manche. P. 17.

forment une illustre élite, et ces noms, presque tous plébéiens, annoncent une époque nouvelle[1]. Nous esquisserons plusieurs de ces vies glorieuses, après avoir raconté le siége de Granville.

Ce siége fut remarquable par la force de l'attaque et la vigueur de la défense ; mais encore il eut une haute importance politique que les historiens n'ont pas généralement aperçue[2]. Granville alors donna le coup de mort à la Vendée, et sauva la Révolution de ses deux plus redoutables ennemis, les Vendéens et les Anglais. Granville pris était un port ouvert à l'Angleterre : Vendée et Angleterre se donnaient la main sur son rocher, et s'élançaient de là dans une attaque dont il est facile d'apercevoir les vastes conséquences. Tout était préparé: une flotte anglaise, prête pour le débarquement, attendait à dix lieues de là, à Jersey ; l'émigration vendéenne se précipitait vers cette flotte espérée ; il n'y avait que Granville entre cette flotte et cette armée.

Les républicains le comprirent ainsi : les conventionnels Lecarpentier et Laplanche appelèrent de Cherbourg, de la Hougue et des autres points du littoral toutes les troupes disponibles, pour les concentrer à Granville. Ils réunirent ainsi quatre mille soldats de ligne ; quinze pièces de canon furent amenées du nord de la presqu'île. Les habitans de Granville, les Granvillaises qui furent des hommes dans cette circonstance,

1 On sait qu'en général les emplois de la flotte appartenaient spécialement à la noblesse. Il y a cependant des exemptions. L'une d'elles est un marin de Granville, André Levêque, mort à Saint-Malo, en 1623, qui, de simple marin, s'était élevé au rang de capitaine de frégate. M. Fulgence Girard, *Annuaire*, p. 84. — 2 M. Mignet parle à peine de ce siége. L'abbé Montgaillard se contente de le citer. M. Thiers le raconte assez longuement, mais n'en constate pas la portée. Il donne un but très-secondaire à cette grande expédition : « Les Vendéens voulaient se rapprocher de la Normandie qu'on leur représentait comme très-fertile et bien approvisionnée. » *Histoire de la Révolution*, tom. v.

les débris des Républicains battus à Fougères, des volontaires des villes de la Manche, particulièrement d'Avranches, composèrent une douzaine de mille combattans[1]. L'émigration vendéenne était arrivée à Avranches. Les hommes valides et les troupes d'élite, commandées par Larochejacquelin, au nombre de trente mille, se portèrent sur Granville : c'était le 15 novembre 1793. Une colonne républicaine, commandée par le général Peyre, se porta à l'embranchement du Calvaire, et poussa des éclaireurs sur les routes d'Avranches et de Villedieu. Les tirailleurs de Stofflet firent reculer les troupes envoyées sur la route d'Avranches, tandis que la cavalerie vendéenne, se glissant le long de la grève de Port-Foulon, menaçait de tourner la colonne du général républicain. Celle-ci avertie à temps, ralliant ses tirailleurs, se rejeta dans la ville, et tout le monde courut à son poste sur les remparts. Les chefs de l'armée royale et catholique envoyèrent en parlementaires deux prisonniers républicains, avec des sommations. Une d'elles renfermait une sanglante menace : « Si dans une heure nous n'avons reçu de réponse, le canon vous annoncera que nos prisonniers ne seront plus.[2] » Les Républicains ne répondirent pas : Granville ouvrit le feu, et les batteries vendéennes postées sur le Fort-Gautier répondirent aussitôt. L'attaque commençait à neuf heures du soir. La cavalerie était au Calvaire ; l'infanterie se logea sous les remparts dans les maisons de la rue des Juifs. Les Vendéens tiraillèrent de là contre les artilleurs, et en tuèrent plusieurs sur leurs pièces. Clément des Maisons, officier municipal, fut tué sur les remparts. Ils essayèrent de forcer les palissades et d'escalader les murailles : Mme de Larochejacquelin, témoin oculaire, raconte que les assiégeans enfonçant leurs baïonnettes dans les murailles s'en faisaient une échelle[3] ; quelques-uns, ayant à leur tête Forestier, parvinrent même jusque sur les remparts ; mais ils furent re-

1 M. Thiers dit 15 à 16,000.—2 M. Boudent, t. II.—3 *Mémoires*, p. 302.

poussés[1]. Cependant, retranchés dans les maisons, les Vendéens, bons tireurs, faisaient une fusillade serrée et meurtrière. Lecarpentier proposa de brûler les faubourgs pour sauver la ville. Une pluie de bombes et de boulets rouges écrasa les maisons, et, pendant la nuit, l'adjudant général Vachot, à la tête de quelques braves, sortit de la place et incendia ce que les projectiles avaient laissé debout. L'incendie fut si violent qu'il menaça la place elle-même, et que les assiégés furent obligés de combattre deux ennemis à la fois. Un second assaut fut ordonné, mais les Vendéens étaient rebutés : « Ils n'étaient pas accoutumés à la longue portée des canons de rempart[2]. » Larochejacquelin et Stofflet essayèrent en vain de ranimer leur courage : il fallut que l'évêque d'Agra, avec ses habits pontificaux et le crucifix à la main, parcourût les rangs pour les décider à retourner à l'assaut. Les Suisses firent des prodiges de valeur, et il y en eut vingt de tués[3]. Dans ce découragement et cette impuissance, un chef vendéen imagina de profiter de la marée pour prendre la ville du côté du Roc[4]. Cependant, au bruit du canon, deux corvettes canonnières étaient sorties de Saint-Malo, et embossées en travers de la ville, elles foudroyèrent en écharpe les Vendéens. Cette intervention décida la retraite ou plutôt la déroute des ennemis, qui laissèrent plus de quinze cents morts ou blessés dans les faubourgs et sur la grève : l'attaque avait duré deux jours et une nuit, avec un feu continuel. C'était un terrible spectacle que cette artillerie qui tonnait de la mer, des remparts, et de la pointe Gautier, ces faubourgs embrasés, cette foule de mourans étendus dans les rues, ces paysans en sabots, se battant avec courage, mais sans ensemble, lancés dans la

1 Mme de Larochejacquelin dit que le premier assaut échoua par la faute d'un déserteur, encore vêtu de sa veste blanche, qui cria : Nous sommes trahis ! et à qui M. Allard brûla la cervelle. P. 303. — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid.* — 4 M. Thiers.

déroute vers le Pont du Bosc, et mitraillés dans leur fuite. C'est ce moment terrible que représente le tableau du siége de Granville que la Convention vota à la cité victorieuse, et dont la terrible scène peut bien se passer, pour émouvoir, des prestiges de la science et de l'art[1]. L'armée vendéenne, décimée, démoralisée, défiante de ses chefs, se croyant trahie, retourna à Avranches où la reçut la foule éplorée des femmes, des enfans et des vieillards. L'année suivante, le 23 juin, eut lieu à Granville une solennité funèbre pour les citoyens morts dans les journées des 15 et 16 novembre 1793.

Granville avait opposé une résistance invincible au plus redoutable ennemi de la Révolution, à la Vendée, et par contrecoup à l'Angleterre. Après avoir porté un coup terrible à la guerre civile[2] et à l'ambition étrangère, cette ville donna à la Patrie un grand nombre d'illustres enfans, surtout dans la marine. Elle fournit à la Révolution un homme qui joua un rôle très-considérable, et dont la vie, rapidement parcourue, en rappelant la cité natale, retracera les phases de la période révolutionnaire, et nous servira de transition pour passer à l'Empire.

Letourneur, né à Granville en 1751, fit de bonnes études, surtout dans les mathématiques, et entra, en 1768, dans le génie militaire. Il avait obtenu le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis, quand la Révolution commença; il en

1 Ce tableau est à l'Hôtel-de-Ville. M. Hairby l'a décrit. *Avranches and its vicinity*, p. 84. L'artiste a représenté en particulier la corvette tirant sur le pont où la foule se précipite, les Vendéens courbés sous des sacs pleins, et deux chefs, l'un avec un sabre, l'autre avec un pistolet à la main, s'efforçant d'arrêter les fuyards. Beaucoup des détails de notre récit ont été empruntés à une bonne narration de M. Boudent. *Essai statistique et historique sur l'Avranchin*, p. 20, tom. II. — 2 La guerre civile ne fut pas étouffée; mais la déroute de Granville commence la série de revers qui aboutira à la pacification de l'Ouest.

adopta les idées, et fut député en 1791 à la Législative, et en 92 à la Convention, par le département de la Manche. Il fut peu remarqué dans les commencemens, et Letourneur est un homme pour lequel la fortune fit plus que le talent. Après le 10 août, on le chargea des travaux du camp de Paris. Il travailla activement dans les comités militaires avec Carnot, son collégue et son camarade. Il alla réorganiser l'armée des Pyrénées, et parvint à lui faire reprendre l'offensive. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, pour la mort, et contre le sursis. Letourneur cependant ne fut pas cruel dans ses missions. Après le 9 thermidor, il fit adopter un nouveau système dans l'arme du Génie. Il paraissait alors suivre des principes modérés, mais la réaction contre les conventionnels le rejeta dans le parti de cette assemblée. Letourneur fut un des membres du Directoire, et, dans cette haute position, il ne fit guère parler de lui qu'au moment (1797) où il s'en éloigna. Ses collégues le nommèrent inspecteur-général de l'artillerie, et plus tard un des plénipotentiaires avec l'Angleterre. En 1800, il fut nommé préfet de la Loire-Inférieure; mais l'empereur l'éloigna de cette place. En 1810, il fut nommé maître des Comptes. Il fut destitué à la première Restauration, mais le roi lui fit une pension de 8,000 fr. Au retour de l'empereur, il reprit sa place, et, en 1816, il fut banni comme régicide. Il mourut à Lacken, près de Bruxelles, en 1817[1].

La noble et chevaleresque existence d'un autre enfant de Granville, qui unit l'austérité romaine au brillant courage et à la modestie, en nous reportant dans les mêmes temps, nous introduit dans une atmosphère plus pure et plus sereine. Pléville-le-Peley naquit à Granville en 1726. Bercé au murmure des flots, grandi dans une barque, il ne rêva que la mer. Jaloux du bonheur des mousses, il voulut s'embarquer comme

1 *Biographie universelle. Hist. Parlement. de la Révolution.*

eux : à ce désir, les parens répondirent par l'envoi au collége. Le jeune Pléville employa inutilement les larmes et les prières, puis prit son parti. Il s'évada du collége de Coutances : il avait douze ans. Il se rendit furtivement au Havre, et, sous le nom de Vivier, partit pour la pêche de la morue. Après six ans de long cours, Pléville passa lieutenant sur un corsaire du Havre. Avec ce titre, il revint dans la maison natale : le père concéda ce qu'il ne pouvait refuser, et le marin de dix-huit ans s'embarqua sur un corsaire de Granville. Ce bâtiment fut écrasé, sous Jersey, par le feu croisé de deux corvettes anglaises : Pléville eut la jambe droite emportée, et fut fait prisonnier. Sa captivité dura peu. De retour en France, il obtint, malgré sa mutilation, le titre de lieutenant de frégate, et, avec ce titre, passa à bord de *l'Argonaute*, le vaisseau que commandait son oncle, Tilly-le-Peley. A bord du *Mercure*, il fit partie de l'escadre de d'Amville, envoyée pour reprendre le Cap-Breton. Dans une affaire de cette campagne, Pléville fut mis hors d'action : un boulet enleva sa jambe de bois : « Le boulet s'est trompé, s'écria-t-il, il n'a donné de besogne qu'au charpentier. » En 1748, commandant la corvette *l'Hirondelle*, de quatorze canons, il prit trois bâtimens anglais portant quarante-quatre bouches à feu. Une des prises n'amena qu'après un combat opiniâtre dans lequel Pléville eut encore sa jambe de bois emportée. Le délabrement de sa santé le condamna au repos : il fut employé dans les arsenaux. Sa probité, sa vigilance, son énergie brillèrent dans ce poste : en 1762, il fut nommé lieutenant de vaisseau. Lieutenant de port et capitaine de brûlot à Marseille, il s'illustra par un noble dévouement. Dans une nuit de mai 1770, la frégate anglaise *l'Alarm* s'affala sur les récifs. S'entourant de pilotes et de marins, Pléville, la jambe de bois, s'amarre à une corde, s'affale le long des rochers, et parvient à bord de la frégate dont il prend le commandement. Le jour éclaira son entrée dans le port de Marseille. Elle était commandée par John Jervis, mort contre-amiral, et connu dans la marine sous le nom de

lord Saint-Vincent. L'amirauté anglaise reconnaissante envoya à Pléville un magnifique vase d'argent qui portait cette inscription : « *G. R. Pléville-le-Peley, nobili normano Grandevillensi ob navim regiam in littore Gallico periclitantem virtute diligentiâque servatam.* 1770. » Cet acte trouva sa récompense : son fils, jeune officier de marine, ayant été pris en 1780, et conduit en Angleterre, l'amirauté le fit renvoyer en France, après l'avoir autorisé à emmener avec lui trois de ses camarades. Dans la guerre de l'indépendance américaine, Pléville était lieutenant à bord du vaisseau *le Languedoc,* monté par l'amiral d'Estaing. L'escadre dont il faisait partie s'empara de la Grenade et battit l'amiral Byron. D'Estaing chargea Pléville d'aller vendre à la Nouvelle-Angleterre les nombreuses prises faites par nos vaisseaux. A son retour, l'amiral lui offrit une commission sur cette vente de 15 millions. Pléville remercia en disant : « Qu'il était satisfait du salaire que le roi lui donnait pour le servir. » Dans cette guerre, Pléville reçut l'ordre de Cincinnatus. Rentrant en France en 1780, il y trouva son brevet de capitaine de vaisseau. La Révolution arriva : Pléville fut de ceux qui crurent que la Révolution était la France et la Patrie. D'ailleurs, comme la plupart des officiers qui avaient fait la guerre de l'Indépendance américaine, il en adopta les principes. En 1796, il alla organiser la marine dans les ports d'Italie soumis à nos armes, et il siégea comme plénipotentiaire au Congrès de Lille. Pendant son séjour à Lille, le Directoire le nomma ministre de la marine. Le ministre fut honnête homme comme le marin : 40,000 fr. lui furent alloués pour une inspection, « le modeste Pléville ne prit de cette somme que 12,000 fr., n'en dépensa que 7,000, et voulut remettre le reste au trésor[1]. » Le gouvernement s'y refusa : Le Peley consacra la somme à l'érection du télégraphe qu'on voit encore sur l'Hôtel du mi-

1 François de Neuf-Château, ministre de l'intérieur.

nistère de la marine. Ses services lui valurent le grade de contre-amiral en 1797, et de vice-amiral en 1798. Il déposa le fardeau du ministère trop lourd pour sa santé et ses vieux ans ; cependant, il fut encore nommé au commandement de la flotte de la Méditerranée ; mais arrivé à Toulon, malade, il demanda sa retraite, et se retira dans sa famille. Là, il reçut la dignité de sénateur et ensuite le titre de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Comblé de gloire et d'honneurs, Pléville-le-Peley mourut à Paris en 1805, dans sa 80e année[1].

L'histoire de ces deux hommes nous a servi de transition entre la République et l'Empire. La lutte de l'Angleterre et de la France, au commencement du siècle, imprima dans les ports de la Manche une prodigieuse activité. C'est de là que devait partir cette armée admirable que Napoléon voulait jeter sur l'Angleterre, dont les vastes préparatifs attestaient la terreur[2]. Une seconde Conquête se préparait ; mais si la Providence fit si évidemment tout pour la première, elle fit évidemment tout contre la seconde : l'Angleterre était nécessaire aux destinées du monde.

Granville fut un des ports où se préparèrent ces chaloupes-canonnières qui devaient porter l'armée d'invasion, et qui se comportaient bien à la mer, contre les bricks et les frégates, et même les vaisseaux[3]. Des convois de trente à cinquante voiles

1 Nous avons rédigé cette Biographie d'après trois principaux documens : les *Fastes de la Légion-d'Honneur*, par Lavalée, l'article de la *Biographie universelle*, par M. Hennequin, et la *Vie de Pléville*, par M. Vérusmor. — 2 Une triple ligne, *æs triplex*, défendait le rivage opposé au nôtre ; vingt mille matelots louvoyaient dans de légères embarcations ; toute plage abordable était garnie de pièces d'artillerie depuis Douvres jusqu'à l'île de Wight, puis derrière étaient les *fencibles* de terre. — 3 Témoin l'affaire du 26 août 1804, à laquelle prit part Napoléon lui-même, et où des bricks, des corvettes furent maltraités par nos canonnières. Une frégate anglaise fut obligée de reprendre le large, gouvernant à peine. Témoin encore le combat

sortirent de Saint-Malo, de Granville, et de Cherbourg vers la fin de 1803, pour rallier la flotille de Boulogne. Le Premier Consul envoya en cette année le capitaine Daugier inspecter et activer les travaux et les départs dans les ports de la Déroute[1]. En même temps dans les eaux de Granville se croisaient ces nombreux navires qui portaient les agens de l'Angleterre, les émigrés, et surtout les hommes de Georges Cadoudal[2]. Dans ce temps de l'expédition de Boulogne, le 15 juillet 1805, un bel engagement eut lieu devant Granville, sous Chausey. Deux fortes corvettes anglaises vinrent jeter l'ancre sous la Mont de Bretagne. Le capitaine Jacob, chargé de l'armement de la flotille de Saint-Malo à Cherbourg, conçut le projet de les attaquer pendant la nuit. Il fit appareiller sept bateaux plats qui se trouvaient dans le port. Vers le milieu de la nuit, ils arrivèrent, à la rame, à portée de canon des corvettes, qui les aperçurent et les reçurent avec leurs bordées. Les bateaux plats canonnèrent à leur tour, et, au bout d'une heure, l'une des corvettes, *le Plumber*, se rendit. L'autre, *le Teaser*, se battit plus long-temps, mais à sept heures du matin elle fut obligée d'amener. Dans l'après-midi, les corvettes entrèrent dans le port de Granville : *le Teaser* portait quatorze pièces de dix-huit, et *le Plumber* douze[3]. Vers cette époque, une frégate anglaise, s'enfonçant dans la baie, lançait une embarcation qui venait déposer à Saint-Jean-

soutenu par l'amiral Verhuell contre des frégates et des vaisseaux. Août 1805.

1 Dans une de ses dépêches on lit : « Vous remplirez la même mission qu'à Cherbourg, Granville et Saint-Malo. » Ce fut au capitaine Daugier que fut confiée l'expédition des chaloupes de la Garde. L'élan de la France alors fut admirable. De petites villes faisaient les frais d'une ou deux chaloupes : Coutances et Valognes en fournirent une. — 2 « Les continuelles descentes des chouans aux îles de Jersey et de Guernesey. » M. Thiers, tom. IV. — 3 M. Fulgence Girard, *France Maritime*.

le-Thomas un détachement qui pénétrait jusqu'à Poterel[1]. En 1810, une frégate anglaise tentait sans succès d'enlever une canonnière de Granville[2]. Dans cette période, des Granvillais soutenaient l'honneur du pavillon sur d'autres mers : en 1797, le vaisseau *les Droits de l'Homme,* après avoir combattu contre plusieurs vaisseaux anglais avec le plus grand courage, faisait naufrage sur le Finistère. Le général Renier, de Granville, qui s'était signalé par son intrépidité dans cette lutte inégale, trouvait la mort au milieu des flots. Les Epron, les Lecoupé, les Ponée, les Quernel, les Hugon, luttaient dans des mers lointaines[3]. En 1805, le capitaine de Peronne, de Granville, mourut glorieusement sur son vaisseau, *l'Intrépide,* à la bataille du Ferrol, livrée entre Villeneuve et Calder. En 1806, le capitaine Epron, de Granville, mort contre-amiral, livrait le glorieux combat de *la Piémontaise*[4]. Dans ce temps, le capitaine Lecoupé, de Granville, livrait les combats qui l'élevèrent au grade de contre-amiral. En 1811, la frégate *la Néréide* soutint, sous le commandement de Ponée, de Granville, le combat de Tamatave, contre trois frégates anglaises : après plusieurs heures de résistance, elle fut délivrée par l'approche de deux frégates françaises[5]. Aux noms du contre-amiral Quernel et du vice-amiral Hugon, ce Granvillais qui est aujourd'hui un des plus grands noms de notre flotte, s'arrête l'histoire et commence l'époque contemporaine. Le Granville d'aujourd'hui ne peut plus nous occuper que

1 Voir l'article de Dragey. — 2 M. Fulgence Girard, *Annuaire,* p. 59. — 3 *Ibid.* p. 39. — 4 Voir Saint-Nicolas. *Ibid.* p. 65. — 5 *Ibid.* p. 57. M. Boudent semble attribuer à M. Ponée, capitaine de la frégate *la Méduse,* le projet d'enlever Napoléon de l'île d'Aix pour le soustraire aux Anglais. Tom. II, p. 50. Il est certain que le capitaine Ponée avait reçu des instructions très-secrètes de Decrès qui demandaient autant de noblesse de cœur que d'héroïsme. Voir ces instructions, tome II de l'*Histoire des Cent Jours* par M. Capefigue.

pour quelques détails qui se rattachent encore au passé, ou pour quelque peinture topographique : ce seront les vignettes qui termineront notre tableau.

Toutefois l'histoire de Granville, dans cette dernière période, ne serait pas complète, si nous ne signalions des illustrations scientifiques et littéraires : plus il est rare que les ports et places de guerre donnent naissance à des hommes de science et de lettres, plus notre énumération offrira d'intérêt. La ville qui avait donné le jour au poète Lombard et au prédicateur La Neuville, enfanta L'Archevêque, célèbre médecin de Montpellier[1], Nicolas Louvel, auteur ascétique[2], Rosette de Brucourt, né en 1755[3], Lescène Desmaisons, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques, historiques et littéraires, parmi lesquels il faut citer son *Histoire philosophique de la Révolution française*. Sa pièce de *l'Ile des Amis* fut jouée à Feydeau en 1790.

Les femmes de Granville sont fort remarquables. Nous ne parlerons pas de leur beauté espagnole[4], de la grace forte de

1 R. Seguin, *Histoire du Bocage*, p. 407. De son temps vécut un autre médecin de l'Avranchin, que nous avons omis en son lieu, Roussel, né à Brecey vers 1765, mort du typhus à Vienne, en Autriche, en 1805, auteur de la *Topographie rurale, économique et médicale du Bocage*, an IX, (partie du Calvados, de la Manche et de l'Orne). Un médecin de Granville a publié un ouvrage du même genre : *Topographie physique et médicale de Granville et ses environs*, par M. Le Marchand, in-18, avec planches. — 2 *Ibid.* M. Dubois le fait naître à Caen. *Itinéraire en Normandie.* — 3 Il était de Grosville, près de Valognes, selon M. Dubois. — 4 Miss Costello, après avoir dit que leur bonnet se rapproche de la forme orientale et du turban, ajoute : « Elles ressemblent beaucoup plus aux Espagnoles qu'aux Françaises, et on ne peut s'empêcher de penser qu'une colonie venue de Cadix a laissé là son costume et sa beauté. » *A summer, etc.*, chap. IV. M. Hairby dit des Granvillaises : « Elles ont une forte constitution, et il est probable qu'elles ont du sang espagnol dans les veines. » *Avr. and its vicinity*, p. 168.

leur démarche[1], de la beauté de leur voix, développée au grand air des grèves, de leur merveilleuse transformation qui fait de la pêcheuse goudronnée du samedi une princesse le dimanche[2]; nous ne parlerons pas de leur courage, attesté par le siége de Granville, ni de leur intelligence commerciale[3], nous ne parlerons que d'une partie originale de leur parure : sous ce sujet pittoresque, se cache une question d'archéologie. En effet, un très-spirituel antiquaire, Nodier, a dit que la Fée aux Miettes avait rapporté des ses voyages d'outre-mer cette coiffure, « et que nos antiquaires conviennent qu'ils seraient fort embarrassés de lui assigner une origine plus vraisemblable[4]. » L'observation et les faits confirment cette hypothèse, due à l'induction du talent poétique, ce précurseur de la science et de l'Archéologie. Dans son roman, moitié réel, moitié fantastique, comme son propre génie, il a parfaitement peint cette parure, qui est, il faut bien l'avouer, au moins pour un quart dans la beauté des Granvillaises : « La Fée aux Miettes ne montrait jamais ses cheveux. Ils étaient ramassés sous un bandeau d'une blancheur éblouissante, surmonté d'un fichu, également blanc, plié en carré à plusieurs doubles, et posé horizontalement comme la plinthe ou le tailloir du chapiteau corinthien. Cette coiffure, qui est celle des femmes de Granville, de temps immémorial, et dont on ne fait usage en aucune autre partie de la France,

1 *Their elastic step.* Miss Costello. — 2 Rien de plus original et de plus brillant que la vue d'une sortie de messe ou d'une assemblée à Granville. — 3 A Granville, si l'homme est le bras qui exécute, la femme est la tête qui combine : aussi en général la femme y est-elle, intellectuellement parlant, supérieure à l'homme : à Granville il y a des *armateuses*, des *banquières.* La Granvillaise est éminemment propre au commerce : elle se trouve sur tous les marchés, avec sa coiffe originale et son accent traînant : nous l'avons trouvée sous les halles de Jersey : nos soldats la trouvèrent en entrant à Moscou. — 4 *Fée aux Miettes.*

quoiqu'elle soit merveilleuse dans sa simplicité, passe pour avoir été apportée chez nous par la Fée aux Miettes, de ses voyages d'outre-mer. » Avec tout le respect dû aux maîtres, et toute la répugnance que nous éprouvons à associer notre rude parole à celle de l'homme qui associe la grace poétique et la science profonde, nous rechercherons la part de vrai et de faux qu'on retrouve dans cette gracieuse description. Oui, cette coiffe a tout le charme de la grace et de l'antiquité, et les antiquaires sont indécis sur son origine; oui, elle vient d'outre-mer, et ce fut certainement une Fée qui l'apporta ; oui, un architecte serait frappé de la vérité de la comparaison, et, en voyant ces femmes élancées, avec une corbeille sur leur coiffure régulière et efflorescente, penserait à la colonne corinthienne, et un poète aux Coephores. Mais il n'est pas complétement vrai que cette coiffure ne se trouve en aucune partie de la France. Le bon Nodier a dit assez de vérités pour que son ombre ne s'indigne pas contre nous. Il y a deux coiffes essentiellement distinctes dans le nord-ouest de la France, qu'un regard synthétique retrouve au-dessous de leurs variétés infinies, la coiffe normande et la coiffe bretonne, aussi différentes dans leur aspect et leur signification morale que le génie et le sol des deux provinces. La coiffe de la riche et pimpante Normandie est caractérisée par deux ailes plus ou moins étalées, rattachées à un corps élevé et plus ou moins évasé : le bavolet cauchois, la coiffe de Caen et du Bessin, la comète du Cotentin, la coiffe fine et raide d'Avranches, qui rappelle les ailes des libellules au vol, sont les principales variétés de ce type. La coiffe de la pauvre et modeste Bretagne est une pièce d'étoffe pliée en carré et posée sur une chevelure ceinte d'un bandeau : les coiffes de Cancale, de Saint-Malo, pour ne pas nous éloigner des côtes qui regardent la Normandie, offrent ce type, depuis la simple brette jusqu'à la coiffe relevée et amincie en crête imitant parfaitement la carène plissée du nautile. La coiffe de Granville se rattache évidemment à ce type primitif de l'immobile Bretagne,

dont elle est le développement le plus artistique et le plus gracieux : Raphaël a orné la tête de plusieurs de ses femmes de coiffures analogues. Si Granville paraît être une colonie, il doit cette hypothèse surtout à l'originalité de cette coiffure, qui ne ressemble en rien à celle des campagnes avoisinantes. Aussi n'a-t-elle pu venir que d'outre-mer. D'ailleurs elle était une nécessité dans ce havre et sur ce roc battus par des vents violens, qui auraient vite désemparé la mâture haute et pavoisée du bonnet normand.

Mais cet emprunt est devenu une véritable création dans les mains granvillaises, et c'est par une suite de perfectionnemens qu'il est devenu la jolie parure qu'admirent les étrangers. Aussi, après son origine, devons-nous faire son histoire. Autrefois cette coiffe avait deux barbes pendantes sur le sein, comme on peut le voir dans le tableau de la *Pêche miraculeuse* de l'église de Granville, et dans une description du costume granvillais faite au milieu du siècle dernier : « Les femmes de Granville portent une coeffe de toile très-fine et très-claire, qu'elles retroussent d'un seul pli, dont les barbes sont de moyenne longueur et autour du col un triangle de toile dont deux des angles viennent se croiser par devant. Leurs habits sont de deux pièces : de la ceinture en haut, c'est un corps qu'elles appellent brassière, la taille en queue de morue par devant et par derrière : de la ceinture en bas c'est une jupe ample et très-longue faisant beaucoup de plis très-serrés et profonds [1]. » Ces deux barbes sont tombées : elles nuisaient à l'élégance de la coiffure et cachaient les beaux bandeaux de cheveux noirs et les riches boucles d'oreilles. Le dernier perfectionnement, qui constitue la coiffe *à la Dauphine*, consiste dans un froncis de dentelle bouillonnant coquettement sur le côté. L'hiver et dans le mauvais temps, la Granvillaise porte encore un vêtement original, c'est le

1 Expilly, *Dictionnaire des Gaules*. Voir nos vieux géographes.

mantelet des pêcheurs, dont le goût a fait un objet élégant: c'est le capot, espèce de mante dont le capuchon encadre la figure, et dont le corps dessine la taille. Cette parure est un peu austère, mais originale et jolie. « C'était autrefois un mantelet de camelot sans plis, avec deux petites manches de six pouces : les femmes un peu distinguées mettaient un galon d'or sur le collet de ce petit manteau [1]. »

On trouverait bien d'autres rapports de ressemblance entre Granville et la côte de Bretagne et les îles situées en face. Ce promontoire de Lihou ne ressemble-t-il pas à la pointe du Grouin-de-Cancale ; et les deux caps ne forment-ils pas les deux môles d'entrée de la baie du Mont St-Michel? Cancale n'est-il pas disposé comme Granville, le port au pied de la montagne, la ville sur son sommet et ses flancs? et les noms originaux ne se trouvent-ils pas les mêmes, attestant que la même race a peuplé tous ces rivages? Vous avez la Houle à Granville et la Houle à Cancale. Presque en face du cap Lihou, à Guernesey, vous trouvez un Lihou, et le souvenir du Prieuré de Lihou. Le Lud de Donville est rappelé par le Paluel de la côte opposée [2]. Il est une ressemblance qui frappera encore quelques rêveurs. Le cimetière de Granville est au bord de la falaise: là on ne voit que la mer et le ciel, deux immensités, et un lieu qui fait rêver à une troisième, et l'on n'entend que bruissement des flots. En face, dans le même site solitaire et poétique, est une terre funèbre sur laquelle blanchit une tombe vide [3]. Enfin, si sur l'autre côté de la baie la mer a englouti des villages [4], elle a englouti sur celle-

1 Expilly, *Dictionnaire des Gaules*. — 2 Voir Donville. — 3 La tombe de Châteaubriand sur l'îlot du Grand-Bey. Le cimetière de Granville renferme plusieurs tombes intéressantes, et par leurs épitaphes, et par les noms des morts. Nous nous rappelons ce demi-cercle avec un soleil couchant et le mot *gradatim*, et ces mots: *cher enfant, ma première et ma prochaine espérance*. — 4 St-Louis et St-Etienne de Paluel.

ci les bois de Sciscy, et elle ronge encore tellement la côte de Granville, que les vieillards cherchent vainement des lieux qu'ils y ont vus dans leur enfance : « Cherchez la place de cette cabane que nous avons vue dans notre enfance sur le lieu où l'on veut faire le musoir sud du bassin, de cette corderie située sous l'hôpital, de ces champs labourés connus sous le nom de *Malacquis*, vous les trouverez sous les eaux.[1] ».

V.

Commune de Saint-Nicolas-près-Granville.

Taxus tricesime.—	*Taxus decime.*
lxxiiij *s.*	cxj *lb. Granvilla pro Philippo.*
lxxiij *s.* iiij *d.*	cx. *lb. Item pro alia parte.*

(Livre Blanc.)

SAINT-NICOLAS figurerait un carré régulier si la commune d'Yquelon ne faisait un enhachement dans son angle nord-est : avec cette commune le carré est complet. Indécise du côté de l'est, sa configuration est nettement déterminée par des lignes naturelles des autres côtés, au nord

1 M. Follain, *Mém. sur la géologie de l'Avranchin.* Ce roc et la côte de Granville sont des stations botaniques très-originales. Voici les plantes les plus rares : *Erodium botris, Erodium malachoïdes, Trifolium littorale, Polycarpon tetraphyllon, Sedum anglicum, Daucus hispidus, Rosa pimpinellifolia, Pieris Pyrenæa, Ixia bulbodium, Triticum loliaceum, Elymus arenarius.*

par le Bosc, à l'ouest par la mer, au sud par la Saigue. C'est une commune complète sous le rapport physique et pittoresque : une belle mer, des rochers maritimes et terrestres, une belle plaine et des bois. La côte est d'une beauté grande et sévère : ce sont des falaises de schiste veinées de quartz, presque dénuées de végétation[1], des récifs aigus et noirs, une mer turbulente. Le Bosc est remarquable par son val encaissé et ses coteaux secs et décharnés. La principale saillie du littoral est la Roche-Gautier, couronnée d'un fort qui croise ses feux avec la batterie Saint-Pair sur le Roc, et où les Vendéens postèrent leur artillerie. Sa partie méridionale porte le nom saxon de Hagueville. Sur ce rocher, Cassini marque une chapelle Saint-Go ou Saint-Gaud : il n'y a pas de chapelle aujourd'hui ; mais il y a la rue Saint-Gaud[2]. Quelques ports ou criques arrondies contrastent sur cette côte avec l'âpreté des falaises par leurs eaux calmes, leur sable fin, et leurs contours purs et gracieux : telle est l'Anse de la Crète et celle de Port-Foulon, tel était le port de la Houle avant les envahissemens de la mer. Cette Houle, ou le vieux Granville, est le principal centre de la population. Maintenant cette côte est sans arbres : Cassini indique des bois assez épais depuis Quéron jusqu'à Roche-Gautier[3]. Les autres lieux remarquables de l'intérieur sont le Manoir, habitation moderne cachée sous de grands arbres, le Logis de Grainville, le Mesnil, vieille maison au flanc du coteau du Bosc, le Rocher, avec son vieux manoir qui élève la tête carrée de sa tourelle-escalier, site pittoresque d'où l'on voit la vallée du Bosc, le clocher d'Yquelon, la mer et ses voiles, le port et ses mâts.

Cette commune et son voisinage nous semblent porter plus

1 Quelques touffes de *Chrithme maritime* et de *Carotte hispide* en sont les végétaux ordinaires. M. de Brebisson signale sur ces falaises le type des nombreuses variétés du chou, *Brassica oleracea*. — 2 Peut-être le nom du rocher vient-il de celui du saint. — 3 Voir Saint-Pair.

qu'aucun autre lieu de l'Avranchin l'empreinte du séjour des Saxons ou des Normands dans ses appellations topographiques, dont la plupart sont dérivées des langues scandinaves. Telles sont la Petite et la Grande *Houle*, ou la vallée, Prestot, ou l'habitation de Presse, *Blackmar*, ou la mare noire, Grainville[1] et Grentel, qui nous livrent assez clairement le nom propre que nous avons assigné pour radical à Granville. Les communes d'Anctoville, *Anschetilivilla*, habitation d'Anquetil, Donville, villa d'Odon, Breville, villa de Brée, Quéron, Yquelon, se rattachent à des vocables septentrionaux. Le Theil rappelle une division saxonne du sol, interprété par Cenalis en *portiuncula terra*. Lihou est complétement saxon; Catteville, Glatigny se rattachent à l'étymologie générale. C'est d'ailleurs sur le littoral[2] que nous retrouvons surtout les vestiges des peuples du nord, des marchands saxons, et des pirates normands : et s'il était permis de concentrer quelque part dans l'Avranchin la population saxonne et de lui donner son *Otlinga saxonia*, nous la mettrions dans le havre de Granville. D'autres noms de Saint-Nicolas ont une origine latine ou française : Maloué, les Pesrelles, etc. Cassini indique un nom d'une physionomie celtique, Philbec. Les Pesrelles, les Rues, la Rue Malet, parfaitement droite, nous semblent jalonner dans Saint-Nicolas la voie romaine d'*Alaunium* à *Condate*[3]. Au Port-Foulon on a trouvé un grand vase en bronze, quelques médailles et surtout une fort rare en bronze de Tetricus fils[4].

1 Il y a une dizaine de Grainville en Normandie. Ce qui prouve que le radical est un nom propre, c'est qu'il y a aussi des Granicourt, des Graincourt, des Granhan, des Granhou, des Grane. — 2 Voir nos communes du littoral. — 3 M. Walkenaer a fixé à Granville la position de *Grannonum* : avec plus de vraisemblance, M. de Gerville l'a fixée à Portbail. Voir la *Géographie ancienne et comparée des Gaules*, de M. Walkenaer, et les *Villes et Voies Romaines*, de M. de Gerville. — 4 M. de Gerville, *des Villes et Voies Romaines*, p. 15.

Suivant quelques archéologues et poètes, il y aurait sur cette côte un témoin de temps plus antiques encore. Ils admirent dans l'Anse-de-la-Crète, entre Saint-Pair et Saint-Nicolas, un reste authentique et vénérable de cette forêt qui aurait abrité le Druidisme et aurait été balayée par le déluge de 709. M. Ephrem Houël, dans sa poétique *Notice sur le Mont Saint-Michel*, nous décrit cet antique enfant de la terre: « Tronc sec et décharné, presque entièrement couvert de coraux, de polypiers et d'algues marines. » M. Hairby s'est abandonné sur ce sujet à des développemens lyriques qui perdraient à passer dans notre langue: « It is the last oak of the forest, the silent and solitary witness of a great catastrophe, that men have forgotten, and only conjecture now, from local and external evidences. When this old time bleached trunk shall no longer be able to resist the wasting influence of the sea wich has embraced it for more than a thousand years, one of those evidence will have passed away. On this remnant of a tree the sea fowl flaps its wings, and like the raven wich, in the deserts of Saba and Assyria, may be seen resting on the fragment of a column, the Ocean bird upon his solitary perch seems placed there to indicate that this sandy waste, now profitless and without a name, once teemed with vegetable life and bore immortal souls upon its lovely and fertile surface

Where is the fame
Wich the vain glorious mighty of the earth
Seek to eternize [1]? »

Mais cet arbre est bien dépoétisé par une note qui est aux archives de la marine de Granville, signée Cassini: « La longitude de Granville est à 16° de l'Ile-de-Fer, et à 40 de

1 *A Short Hist. account of Mont Saint-Michel*, p. 24. V. Saint-Pair.

celle de Paris ; la base mesurée sur le terrain depuis la seconde dune en deçà du Bec-de-Champeaux jusqu'au *signal qui est dans l'Anse-de-la-Crète*, est de 5,751 toises 5 pieds 7 pouces [1]. » Le cataclysme de 709 et saint Aubert sont deux souvenirs inséparables. S'il nous est permis de localiser quelque part un miracle du saint évêque, c'est sans doute sur la côte que nous décrivons. « Il serait ennuyeux de raconter tous les miracles de saint Aubert. Je dirai seulement qu'un jour retournant de ses visites il deslivra la coste de Grandville d'un espouvantable dragon qui faisoit de grands desgats dans le païs voisin. Le saint mist son estolle sur ce monstre, et lui commanda de demeurer là immobile, puis il pria Dieu que le flux de la mer montant jusqu'en ce lieu l'estrena de son reflux, ce qui fut faict et jamais il ne fut veu par après [2]. »

Qu'il y ait eu sur ce littoral une voie et des stations romaines, c'est ce que rendent indubitable les noms topographiques, les tuiles de Donville, et les vestiges antiques de Port-Foulon. C'est vers ce dernier point, dans un vallon, à la Houle, que s'établit une bourgade saxonne à laquelle se mêlèrent les Normands. L'invasion anglaise, au XV[e] siècle, ramena sur ces bords ces deux élémens confondus en un corps de nation. La nombreuse population de ce quartier est encore aujourd'hui ce qu'étaient ses ancêtres, des pêcheurs et des marins. Si l'aristocratie granvillaise habite les hauteurs, dans cette houle est entassée la population typique et originale. Une chapelle dut s'élever à une époque très-reculée au centre

1 *Ap.* M. Boudent, tom. 1[er]. Vers le point où la falaise s'abaisse et que la côte s'étale en mielle plate, se trouve une roche ronde, en quartz, au moins aussi merveilleuse : on dit que cette roche s'avance peu à peu vers le rivage, et que quand elle y touchera, ce sera la fin du monde : c'est peut-être la figure des envahissemens de la mer, et des malheurs de son débordement. — 2 D. Huynes, *Histoire de la célèbre Abbaye*, au commencement.

de cette bourgade : on en voit des restes dans la chapelle de sainte Geneviève, qui est accolée au presbytère actuel et à la grange décimale. Tel fut l'édifice religieux de la période romane pour Saint-Nicolas, chapelle vicariale annexée à la première des deux cures que les rôles normands et les registres de Coutances assignent à Granville dans le XIIe et le XIIIe siècle[1]. Elle n'a cependant conservé rien de bien caractérisé, à part une fenestrelle ogivale, qui semble appartenir à la transition. A cette chapelle succéda une église, bâtie plus dans l'intérieur, intermédiaire entre la campagne et le rivage. On voit encore cette simple église, sans transepts et sans tour, dans le parc du château de Grainville. Elle n'a rien qui puisse arrêter le regard de l'archéologue, à part peut-être une fenestrelle trilobée d'une époque indécise : ses statues ont été transportées à l'église récente de Saint-Nicolas. Celle-ci a été bâtie au bord d'une plaine, plus rapprochée de la Houle que l'ancienne, et plus conforme aux besoins d'une population rapidement croissante. Il n'y a rien à dire de cet édifice d'hier, qui n'a pas de passé, et n'aura guère d'avenir, de cette construction bâtarde, association du type païen et du type oriental, être hybride, dont la lanterne mesquine posée sur une tour raide et nue, dont la blanche et froide nudité, brillantée de dorures, ne manquent pourtant pas d'admirateurs : il faut bien qu'il y ait des admirateurs pour ces maisons, puisqu'il y a des maçons pour les bâtir. Ce malheureux type a envahi la Normandie et une partie de cette Bretagne, pourtant si fidèle à la tradition[2].

1 M. Le Canu, *Histoire des Évêques de Coutances*, p. 472. — 2 Voir *passim*. Nous retrouvons beaucoup de ces églises. Cependant il n'en est guère qui aient conservé aussi peu que Saint-Nicolas quelques vestiges du passé, excepté peut-être Bacilly. Le cimetière de Saint-Nicolas renferme une tombe illustre, seul vestige d'histoire ou de poésie qu'on trouve associé à cette église, celle du contre-amiral Epron de La Horie, mort en 1839, illustré par ses combats dans les mers de l'Inde.

La chapelle de Saint-Nicolas était une chapelle vicariale de la première cure de Granville, et c'est parce que Saint-Nicolas était une partie intégrante de cette cure que nous avons cité l'article du *Livre Blanc* dans notre épigraphe.

A quelle époque l'église paroissiale fut-elle bâtie ? Pour décider cette question, à défaut de documens écrits, il n'y a que le monument lui-même, et nous avons vu qu'il n'a pas de caractère nettement accusé : on peut toutefois fixer le XIVe ou le XVe siècle. Dans le milieu du siècle dernier, cette église était une succursale, et dépendait d'une des deux cures de Granville et de son patron particulier. « L'église succursale, dit Expilly, est à une demi-lieue de la ville pour la commodité des habitans de la campagne. Elle est sous l'invocation de saint Nicolas. Ces deux églises sont desservies par deux curés, l'une pour la première portion, à la nomination de M. d'Argouges, et l'autre pour la seconde portion, à la nomination de M. Le Mercier de Grandville, comme seigneur et patron du lieu. Ces bénéfices valent environ 1,500 liv. chacun. Les curés desservent les deux églises, chacun leur semaine, à l'alternative. Leurs presbytères sont au village de la Houle, à environ un quart de lieue de la ville, afin qu'ils soient à portée de la ville et de la campagne.... Les curés ont aussi chacun un vicaire à Saint-Nicolas et qui y résident.....[1] » Mais ce n'est que dans le siècle dernier que la succursale a été érigée en église paroissiale. Le *Pouillé* du diocèse, imprimé en 1648, ne mentionne pas de paroisse Saint-Nicolas[2]; mais elle figure comme paroisse dans un dénombrement de l'élection de Coutances de 1765[3].

1 *Dictionnaire des Gaules*. Il résulte de ces détails très-authentiques qu'alors Saint-Nicolas avait une église : c'était une simple succursale; car l'auteur dit ailleurs que la paroisse de Granville renferme Saint-Nicolas.— 2 Il convient toutefois de remarquer que dans le seul doyenné de Saint-Pair, le *Pouillé* a omis la mention de Donville et d'une autre paroisse. — 3 Expilly, *Dictionnaire des Gaules*.

De l'autre côté de la plaine, en face de l'église paroissiale, est un lieu qui porte le nom de Couvent. Là fut un couvent de Cordeliers, que les persécutions des Anglais chassèrent de leur monastère dont on voit encore les ruines à Chausey, dans un site admirable pour la contemplation et la poésie. Nous dirons leur histoire au chapitre consacré à cet archipel. En arrivant à Granville, les Cordeliers reçurent l'hospitalité dans une maison où les logea pendant trois ans un bourgeois nommé Le Pigeon. En 1546, les dames d'Estouteville, Jacqueline et Adrienne, leur donnèrent un terrain sur la route de Villedieu[1]. En 1547, le couvent fut consacré par le suffragant Pierre Pinchon. L'habitation, assez bien conservée, a cette apparence de comfort et de riante propreté qu'on remarque dans les couvens modernes, et qui rappelle par contraste la physionomie austère et ascétique des cloîtres du Moyen-Age. Le couvent formait un carré, qui a perdu un de ses côtés, celui que formait l'église, aujourd'hui complétement disparue, à part un antéportique où l'on voit encore un bénitier. Elle a été détruite quelque temps après la Révolution. Dans la période révolutionnaire, on y célébrait les Décades. On y voyait les armes des d'Estouteville et celles des d'Argouges, seigneurs de Granville, avec leur Fée dans le cimier. Au centre du carré étaient un parterre et des gazons : un cloître régnait sur les quatre faces. Avec leur couvent, les Cordeliers possédaient de la terre : une note de D. Le Roy nous apprend qu'en 1578, les Cordeliers de Chausey possédaient dix-sept vergées de terre dans la paroisse de Granville[2]. Expilly donne des détails intéressans sur ces religieux : « A l'extrémité de la campagne de Saint-Nicolas est un petit couvent de Cordeliers-Réformés, assez beau. Leur maison, le jardin et les bois forment une solitude agréable. Ces religieux

1 Mss. de Toustain de Billy. Iles du Cotentin. — 2 *Livre des Curieuses Recherches, etc.* Peut-être est-ce la mesure du sol du couvent.

étaient autrefois dans les îles de Chausey, d'où ils furent chassés par les Anglais : ayant été reçus par les habitans de Granville, avec tout l'accueil qu'ils pouvaient souhaiter, ils en ont conservé beaucoup de reconnaissance, et font tous les ans une procession solennelle à l'église de Granville. Ils y chantent la grand'messe paroissiale et y font un sermon sur la prière. Le clergé de Granville va les recevoir hors de la porte de la ville où l'on a soin de faire un reposoir, et les reconduit jusqu'au même reposoir[1]. »

Avant la Révolution, Granville ne comprenait que la ville, ou l'espace ceint de remparts. Le Roc, le port, une partie de la rue des Juifs[2], les rues Couraye et Herel appartenaient à Saint-Nicolas. Ces terrains ne furent réunis à Granville qu'en 1790, par un décret de la Constituante[3]. Saint-Nicolas présentait alors et présente encore le double caractère de commune rurale et urbaine. Si on réunissait en commune l'agglomération d'habitations qui s'appelle Granville, on formerait la ville la plus populeuse de l'arrondissement, un groupe de douze mille habitans.

Le fief de Hagueville était une propriété du Mont Saint-Michel. Il est cité dans un manuscrit du XIVe siècle : la maison de Hugues de Hacqueville lui devait onze sous manceaux : « 11 *sol. cenom. super masuram filii Hugonis de Hacqueville*[4]. » L'abbé André de Laure acquit ce fief en 1496 d'après cette notule de D. Le Roy : « Acquisition du fief et seigneurie de Hagueville en la paroisse de Granville[5]. » D'ailleurs

1 *Dictionnaire des Gaules*. — 2 Granville, place de commerce, avait dans cette rue sa Juiverie, où était relégué l'immonde et riche israélite. Le nom de la rue Couraye est probablement un nom d'homme. L'élection de Coutances renfermait deux sergenteries de ce nom, la sergenterie de Couraye-d'Irville, et celle de Couraye-de-Muneville, commune à quelques lieues de Granville. — 3 M. Follain, *Mém. de la Soc. d'Arch. d'Avr.* — 4 Mss. n° 14. — 5 *Livre des Curieuses Recherches*.

dès 1172 le seigneur du fief de Granville était vavasseur de l'abbaye : « *Hug. de Grandvill vav. de feudo de Grandvill*[1]. » Aux Assises d'Avranches de 1216 Robert de Granville, à celles de 1223 et 25 Hugues de Granville assistèrent comme jurés de l'abbaye ; en 1264 Raoul de Granville était un de ses chevaliers[2]. Une charte du XIVe siècle mentionne le port de la Houle :

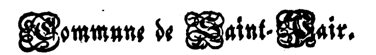
« Hervé de la Fresnaye guarde au scel des obligations de la vicomté d'Avranches... noble homme Henri de Folignie escuyer... avoir pris un poisson appelé esturion en port et terre de la Houle âs metes de leur baronnie de S. Paer... disant que il avoit pris pour et au nom de madame de la Mouche et que a elle appartenoit pour raeson de son fieu de haubert quelle tient des diz religieux par foi et hommage âs metes de leur dicte baronnie... 1374[3]. »

Dans une de ces habitations qui s'abritent sous les bouquets d'arbres épars dans la plaine de Saint-Nicolas, du côté de la mer, au Manoir, vécut un de ces hommes, que l'on s'étonne de trouver si rarement dans ce pays instruit et pittoresque de l'Avranchin, un naturaliste, M. de Beaucoudray, qui, sans avoir beaucoup écrit, a laissé des souvenirs scientifiques consignés par M. de Caumont dans l'*Annuaire Normand*[4]. Il s'était surtout adonné à la botanique, cette étude si saine à l'âme et au corps, et à la Flore si variée de ce littoral, qu'il avait explorée sur le sol et sous les eaux. Il avait signalé dans cette station des végé-

1 *Cart. du Mont.* — 2 *Ibid.* Un seigneur de la Mouche était aussi le feudataire des religieux pour Granville : « *Secundus miles fuit pro D. Joh. de Musca pro Mesnilleio Droen* (Mesnil-Drey) *et pro hoc quod tenet de nobis in parrochia de Granville.* » Cartulaire. — 3 Chartrier de Saint-Lo. *Ap.* M. Desroches. — 4 *Annuaire de l'Association Normande*, tom. VIII. M. de Beaucoudray a donné des Mémoires à la Société Linnéenne, et un *Mémoire sur la Larve du Hanneton* à l'*Annuaire Normand*, tom. VI.

taux rares, l'*Ixia bulbocodium*, l'*Erica vagans* [1], l'*Erodium* ou *Geranium malacoïdes :* le Musée d'Avranches possède une collection de polypiers coralligènes flexibles recueillis par lui sur ces rivages. C'est là qu'il associa souvent ses recherches à celles du savant qui a créé toute la science dans notre département, l'histoire proprement dite et l'histoire naturelle, M. de Gerville [2].

VI.



Fanum Sessiacum.
(Fortunat.)

Cosedias, Fanum Martis, ad Fines.
(Itinéraire d'Antonin.)

« *Ego Ricardus trado Abbatiam S. Paterni sitam in pago Constantino... quæ terminatur ab oriente via publica tendente Constancias, a septemtrione rivulo nomine Venleia, a meridie fluviolo nomine Tarn et ab occasu mari Oceano.* »
(Charte de 1022.)

Le plan général de Saint-Pair est un carré : au nord la Saigue ou Venlée, à l'ouest la mer avec la ligne du Thar parallèle au rivage, au sud la Mare de Bouillon et le

1 Plus probablement pourtant à Chausey, le seul point de l'arrondissement où cette plante se trouve d'une manière authentique. On trouve encore sur cette côte le *Polycarpe tetraphylle*, la *Herniaire commune*, la *Carotte hispide*, etc. — 2 Ses travaux d'antiquaire,

Thar, à l'est une ligne irrégulière tracée par le ruisseau de Glatigny et un petit affluent de la Saigue, tel est l'encadrement de cette commune, qui est une des plus grandes de l'arrondissement, et une des plus riches en souvenirs historiques. Sous le rapport du relief, c'est une plaine légèrement inclinée vers la mer, avec quelques ondulations à sa limite orientale, sans autre inégalité sensible que le mamelon de Quéron. Sur cette surface unie, la grève s'unit à la terre sans transition, et les rivières se perdent dans la mer sans bassin et sans lit. Cette vaste nudité de la campagne de Saint-Pair s'ajoutant à celle de l'Océan, produit une vague impression de tristesse et de solitude qui réveille les souvenirs religieux et cénobitiques de ce rivage. Cette commune renferme un grand nombre de localités remarquables, que nous avons déjà citées ou que nous aurons occasion de citer : le Hamel-Herault[1], Leseaux[2], Catteville[3], Glatigny[4], Gastigny, Angomesnil; trois lieux dénommés par des essences d'arbres, le Sap, le Poirier, le Chesnay; plusieurs qui attestent des quartiers incultes et stériles, la Lande-de-Passy, les deux Landes-de-Pucy, la Bruyère[5], et d'autres lieux que nous énumérerons en traçant le tronçon de voie romaine qui traversait Saint-Pair.

Saint-Pair est la localité sainte du pays, le théâtre des lé-

d'historien, de numismate, ont une célébrité qui dispense d'en faire le détail ; ce qu'on connaît moins, ce sont ses travaux botaniques : il a donné le Catalogue des Plantes de la Manche *(Mém. de la Société Linnéenne)*, et ses Recherches sur les Fossiles, dont il a une riche et originale collection : une des espèces a reçu d'une haute autorité scientifique le nom de *Gervillii.*

1 Voir Bouillon. — 2 *Ibid.* — 3 Les analogues de ce nom dans la Manche sont Gatteville *(Gattevilla)*, ou le raz de Cat, ainsi orthographié par Orderic Vital dans le récit du naufrage de la *Blanche-Nef*, la commune de Cats (Kaz), celle de Catteville *(Cattevilla)*. — 4 Il y a une commune de Glatigny, *Glatigneum*, habitation de Glatin. Voir Folligny. — 5 Ils rappellent le *cultis et incultis* de la charte de Richard.

gendes et des histoires pieuses, le berceau du Christianisme, le bourg gaulois, la ville romaine, la baronnie du Moyen-Age. A tous ces titres nulle commune du cercle de nos études n'offre plus d'importance. Avant d'aborder son histoire et sa description, nous avons besoin de rattacher à Saint-Pair trois questions préliminaires ou monographies, d'intérêt local et général à la fois : 1° les limites et les divisions du *pagus* de l'Avranchin ; 2° l'existence et l'étendue de la forêt de Sciscy ; 3° la direction de la voie d'*Alaunium* à *Condate*.

La position de Saint-Pair à la limite de deux *pagus*, de deux comtés et de deux diocèses, la connexion de cette localité avec son évêché et le Mont Saint-Michel, la confusion qui a été faite quelquefois du Cotentin et de l'Avranchin, nous permettront peut-être de mettre ici une notice sur les divisions de ce dernier territoire et sur les principales mentions qui en sont faites dans les documens historiques.

Il est de la plus haute probabilité que dans l'époque celtique, *Ingena* était Avranches : du moins cette localité était la capitale du territoire des *Abrincates*, Αϐριγκατουοι[1], dont les limites ne peuvent être bien exactement dessinées. Pline les cite ainsi : *Venetos, Abrincatuos, Osismios*[2]. Ce qu'on sait, c'est qu'il appartenait à la Celtique, avec celui des Unelles, des Bajocasses, des habitans du diocèse de Séez, qui l'entouraient. Il fit partie de l'Armorique ou de la confédération armoricaine. Les *Commentaires de César* ne mentionnent pas les *Abrincates*, mais seulement les *Ambibari* et les *Ambiliates*, dont les Biards et Hambie rappellent peut-être le nom et signalent l'emplacement. Il est presque certain que, dans la période romaine, alors qu'une nouvelle division avait remplacé une partie de la Celtique par la Seconde Lyonnaise, au nom d'*Ingena* avait succédé celui de *Legedia*[3], cité intermédiaire

1 Αϐριγκατουοι ων πολις Ιγγενα. Ptolemée.—2 Pline, *Histoire naturelle*, l. IV. V. Avranches.—3 A moins que ce ne soit le même nom altéré.

entre *Cosedia* ou Coutances, et *Condate* ou Rennes[1]. Au IV[e] siècle, Avranches reprend son nom de peuple : *Legedia Abrincatum* ou *Legedia Aprincatum* devient *Civitas Abrincatum*[2]. Elle est désignée sous ce titre dans la *Notice des Dignités :* « *Præfectus militum Dalmatarum, Abrincatis.* » Bien que plus tard *civitas* ait été le synonyme d'*urbs* ou d'*oppidum*, nous croyons qu'alors ces mots voulaient dire le territoire, l'état, la cité des *Abrincates.* Dans le V[e] siècle, le Christianisme s'établit dans ce territoire. En 511, un évêque d'Avranches souscrivit au concile d'Orléans : « *Nepus ecclesiæ Abrincatinæ episcopus subscripsi* » et « *Perpetuus Abrincatensis eccl.* » souscrivit en 533[3]. Alors la division territoriale de son évêché se modela sur la division politique, de sorte que le territoire de la cité des *Abrincates* devint celui du diocèse d'Avranches ou du *pagus* de l'Avranchin. Cependant le nom de *pagus* ne se montre que plus tard : ce n'est que par l'analogie que nous assimilons le *pagus* et le diocèse d'Avranches. Or le diocèse était borné au nord par le Thar, à l'ouest par le Couësnon, au sud par une ligne idéale qui a dû varier, à l'orient par une ligne au-delà de Ger, de Saint-Cyr et d'Heussé.

L'Avranchin est cité dans les Capitulaires : il figure sous le nom d'*Aprincatinus* et *Abrincatinus* dans la liste de tournées des *Missi Dominici* de 802 et 853[4]. Une charte de Charles-le-Chauve, que nous avons citée ailleurs[5], mentionne au IX[e] siècle *Patricliacus* dans le *pagus Abrincadinus.* Nous avons placé à Patrice-le-Désert ou à la Lande-Patry, cette localité que cependant d'imposantes autorités avaient placée à Précey[6]. Aux

1 *Cosedia* XIX. *Legedia* XLVIII. *Condate.* Table Théodosienne. — 2 *Notice des Gaules.* — 3 *Sacrosancta. Concil.* tom. IV. 1409 et 175. — 4 *In Aprincatino Eirardus Theodericus abbas et Madelgaudus.* — 5 Voir Précey. — 6 M. Le Prévost, *Mém. des Ant. de Normandie*, tom. XI, et M. Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel.*

raisons que nous avons tirées de la charte même, nous ajouterons que la limite sud de l'Avranchin a dû varier, ou qu'il y a une erreur de topographie assez commune dans les documens les plus authentiques [1]. Le manuscrit de la *Collectio Canonum Isidori Mercatoris* [2], exécuté au xe siècle, mentionne dans la Seconde Lyonnaise *civitas Abrincatum*. Dans le IXe siècle, l'Avranchin et le Cotentin furent envahis par les Bretons : quelques documens de cette époque confondent les deux *pagus* dans un seul territoire [3]. Ils portèrent même le nom de Terre-des-Bretons, parce que Charles-le-Chauve les avait autrefois donnés à Salomon et Pasquiten. En 933, Guillaume-Longue-Épée reçut les comtés d'Avranches et de Coutances du roi Rodolphe [4] — « *Comitatum Constantinum et pagum Abrincadinum.* »

Une charte assez suspecte, car elle n'est pas dans le Cartulaire, et aucune allusion n'est faite à son contenu dans les Mss., donne au Mont Saint-Michel des biens du diocèse du Mans, qui peuvent servir à établir la limite méridionale de l'Avranchin à la fin du xe siècle : Yves de Bellême donne au Mont : « *Villas Arunton, Cantapia, Valendrin, Lasserius, Mongulfon, Cardun, Larcellosa, Gennes, sitas in territo-*

1 La remarque est de M. Le Prévost lui-même, qui a fait un très-savant travail sur les divisions territoriales de la Normandie. *Ibid.* — 2 N° 109. Ce nom de Lyonnaise seconde n'était pas encore perdu au xe siècle : « *Provincia Lugd. secunda quæ dicitur Normannia...* », lit-on dans une des premières chartes du *Cart. du Mont S.-Michel.* — 3 Aussi M. Le Prévost a-t-il mis, avec doute toutefois, dans l'Avranchin, à Chavoy, le *Canabiacus*, expressément attribué au Cotentin : « *Prefatæ res sunt sitæ in pago Constantino in territorio cujus est vocabulum Canabiacus.* » Il nous semblerait plus naturel de le mettre à Canisy ou peut-être à Canville, mots qui semblent avoir le même radical que *Canabiacus*. Ce dernier semblerait alors avoir substitué à la terminaison celtique l'affixe normande, *villa*. — 4 D. Bouquet, tom. VIII. 189 et not.

rio Cenomannico in confinio Abrincatensis regionis (995) [1].

Sous les ducs normands, le territoire de l'Avranchin avait le titre de comté avec la même circonscription que le *pagus*. Ainsi on lit dans la grande charte de Richard du xe siècle : « *Concedo denique in comitatu Abricacensi villam quæ dicitur S. Johannis sitam supra mare in eodem comitatu dono in burgo qui appellatur Beverona quidquid in eo mei juris erat* [2]. »

Le *pagus* de l'Avranchin est souvent cité dans les chartes du Mont Saint-Michel : « *Monasterium S. Michaelis quod est situm in monte Tumba in confinio Abrincensi..... Abrincatensem pagum dirimit a Britannia.... Locus qui dicitur Mons S. Michaelis qui est proximus nostræ regionis intra Abrincatensem pagum* 1030... [3] *Rob. dux dedit minori fratri suo Henrico comiti omnem pagum Constantiensem simul et Abrincatensem....* [4]

La bulle d'Adrien IV, de 1158, en faveur de l'abbaye de Saint-Sever, mentionne les propriétés suivantes comme situées dans l'Avranchin : « *In Abrincensi pago decimam molendinorum de Sancto Jacobo... in Burceio de Lucerna ecclesiam... in monte Aquilæ* LX *acras terræ.... in campo Botri* [5] *vineam comitis. Apud Bullum terram unius carrucæ et unam piscariam in mari super fluvium Thar.* »

Le *pagus* et le diocèse d'Avranches se partageaient, sous les premiers ducs normands, en deux grandes divisions, le comté de Mortain et le comté d'Avranches, *Comitatus Abrincacensis* [6], créés vers le milieu du xe siècle. Le premier devint

1 Citée dans l'*Essai Statistique sur Mamers*, par M. Cauvin, p. 166. — 2 Dans cette charte, Richard est appelé *Ric. Norm. Marchisus*. *Cart. du Mont Saint-Michel*. — 3 *Cart. du Mont*. Premières chartes. — 4 *Liber Niger Const. ecc. ap. G. Christ.* XI. *Instrum. c.* 221. Fin du XIe siècle. — 5 Ce champ était à Vains. — 6 Cependant la famille Goz n'eut que le titre de vicomte d'Avranches. Les ducs normands

très-puissant, et s'enrichit du Cotentin pendant quelque temps: aussi a-t-on quelquefois confondu ces deux territoires. La division intérieure de ce *pagus*, avant les Normands, était probablement en centenies, comme dans les *pagus* voisins. Ainsi *Digmanicus*, Damigny, d'après un document de 732, était : « *In pago Osismensi in centena Alancionensi, et illam rem quæ vocatur Vanda* (Vandes) *in centena Saginse*[1]. On lit dans le Polyptique d'Irminon[2] le détail des localités situées dans la *Centena Corbonensi*[3]. On sait d'ailleurs que cette division était adoptée alors en Angleterre, et qu'elle est commune dans le *Domesday*, sous le nom de *Hundred :* les deux branches saxonnes marquaient ainsi leur établissement par les mêmes divisions territoriales. Il est probable que la centenie saxonne devint la baronnie, l'*honos* normand. Le territoire de l'arrondissement d'Avranches renfermait plusieurs baronnies, l'*honos* d'Ardevon, l'*honos* de Genêts, l'*honos*

étaient les véritables comtes. L'Avranchin était le comté d'un fils du duc normand, *Robertus comes*, nommé dans une charte du Mont, comme ayant enlevé au monastère tout ce que Guillaume avait donné *in pago Abrincadino*. M. Stapleton, tom. 1, p. 57. Les vicomtes d'Avranches furent élevés à la dignité de comtes, comme le prouve cette charte de Henri II, en faveur de Ranulphe : « *Et hoc undè erat vicecomes in Abrinciis et in S. Jacobo de hoc feci comitem et quidquid habui in Abrinchein ei dedi præter episcopatum et abbatiam de Monte S. Michaelis et quidquid eis pertinet.* » M. Stapleton, tom. 1, p. 92.

1 Chron. Fontanell. Tom. VIII. — 2 XII. p. 122. *Ap.* M. Le Prévost. — 3 Ce Bref, *Breve*, est très-intéressant sous beaucoup de rapports : 1° Il offre un grand nombre de *Curt* avec le nom du propriétaire; 2° Deux de ces noms sont saxons, et presque tous septentrionaux. En voici quelques-uns : « *Villa quæ dicitur Curtis Saonis* (Courgeon)... *Curtis Saxone* (Court Sessin), *Curtis Ansgili* (Courtail), *Curtis Dotleni* (Courtolain), *Curtis Sedoldi* (Courserault), *Curtis Waldradane* (Courgaudré), *Curtis Molevardi* (Moulhard), etc. Voir *passim* nos vocables saxons, et spécialement Vains, Tanis et le Tanu.

d'Avranches ou baronnie épiscopale. Saint-Pair était aussi un *honos*, cité surtout avec celui de Genêts dans le récit des dévastations du seigneur de Saint-Jean[1]. Une division religieuse plus étendue, mais ancienne, était l'archidiaconé. Il y avait dans le diocèse ceux d'Avranches et de Mortain. Celui d'Avranches renfermait le doyenné de la Chrétienté ou d'Avranches, le doyenné de la Croix-Avranchin, le doyenné de Genêts, le doyenné de Tirepied. Un évêque d'Avranches, de la fin du IXe siècle, Ragentram, était archidiacre d'Avranches. La plus ancienne mention que nous connaissions ensuite d'un archidiacre d'Avranches est de 1082 : « *Dedit Michael episcopus Abrincensis de assensu Gisleberti archidiaconi sui*[2]. » Sous le rapport administratif et financier, la Normandie, sous ses ducs-rois, était divisée en préfectures : *les Rôles de l'Échiquier* citent souvent la *Prefectura* d'Avranches, celle de Saint-James, celle de Pontorson, etc. ; le Cartulaire du Mont cite la *Prefectura* de Genêts[3]. L'ensemble de ces prévôtés de l'Avranchin formait le *Ballia* de l'Avranchin. Cette division, dont on trouve les élémens dans le XIe siècle, ne fut complétement établie que sous Henri II. Sous ce prince le Bailli de l'Avranchin était ce Richard Silvain, dont la famille avait donné à Saint-Poix son affixe de Saint-Poix-le-Silvain. Son successeur fut Pierre des Préaux : en 1203, le roi Jean signifia au sénéchal de Normandie de remettre à ce seigneur le Bailliage de l'Avranchin.

Si le *pagus* et le diocèse d'Avranches embrassaient les deux arrondissemens d'Avranches et de Mortain, ils ne constituèrent plus l'Avranchin proprement dit dans la période nor-

1 *Cart. du Mont Saint-Michel.* V. Saint-Jean-le-Thomas. — 2 *Gallia Christiana*, tom. XI. *Instr.* Charte de la Couture relative à Vezins. — 3 Voir *passim* l'édition des *Rôles de l'Echiquier*, par M. Stapleton. Partout R. Silvanus est cité pour la baillie de l'Avranchin, et G. Duredent pour la prévôté d'Avranches.

mande, et depuis les ducs, ce mot s'est appliqué au comté d'Avranches. Ainsi se trouve justifié le titre de notre ouvrage. Un homme très-versé dans la géographie de cette période, Wace, né à Jersey, et chanoine de Bayeux, nous met à même de constater cette circonscription, et de distinguer nettement l'Avranchin du comté de Mortain vers le milieu du XI[e] siècle. A l'époque de la Conquête, Robert, frère du Bâtard, était comte de Mortain : à cette époque, Richard était vicomte d'Avranches, et le Trouvère dit dans son énumération des guerriers : « *E dAvrencin i fu Richars.* » Il ne distingue pas moins bien les deux territoires dans plusieurs autres passages : « *Hue* (Hugues d'Avranches) *ara Avrencin—Moretein Passeiz e tuit Avrancin.*[1] » — *E cil dAvrenchin è le Costentineiz del val de Moretein.*[2]

Deux grandes voies romaines sillonnaient la presqu'île de la Manche et l'Avranchin : elles sont indiquées dans la Carte de Peutinger ou Table Théodosienne, et dans l'Itinéraire d'Antonin.

Sur la Carte de Peutinger est figurée une route flexueuse, fortement coudée à son milieu, allant de *Coriallum* à *Condate*, ou du vieux Cherbourg à Rennes, passant par *Cosedia* et *Legedia*, avec ces détails : *Coriallum* XXVIIII. *Cosedia* XIX. *Legedia* XLVIIII. *Condate*[3]. Nous nous occuperons de cette route, dont la localisation n'offre pas d'ailleurs de grandes difficultés, quand nous étudierons le canton de la Haye-Pesnel, qu'elle traversait en entier.

Une autre route est indiquée dans l'Itinéraire d'Antonin sous cette forme :

Iter ab Alaunio Condate.
M. P. LXXVII.
Cosedias M. P. XX.
Fanum Martis M. P. XXXII.

1 *Rom. de Rou*, v. 3,426. — 2 V. 3,627. — 3 Carte de l'édit. de Scheyb.

Ad Fines	M. P. XXVII.
Condate	M. P. XXIX.

Cosediœ est Coutances, *Condate* Rennes : il n'y a pas de doute sur ce point : mais il est difficile de localiser *Fanum Martis* et *Fines*. La difficulté vient de la différence qu'offre l'appréciation totale, 77 lieues gauloises, avec la somme des détails, 108, c'est-à-dire, en lieues actuelles, 38 et 54. On pourrait peut-être s'en tenir au total, sans s'occuper des détails, et jalonner la distance par des localités d'une importance et d'une antiquité authentiques : le problême serait assez simple et se réduirait à deux questions : 1° la direction; 2° les localités. Comme la voie de la Carte de Peutinger est, ainsi que nous espérons le démontrer, l'ancienne route de Coutances à Avranches par la Haye-Pesnel[1], et forme une ligne intérieure, celle de l'Itinéraire est cette route littorale, parfaitement marquée, comme la première, sur la carte de Cassini, traversant un pays important, et surveillant le littoral plus important encore. C'est cette ligne qui partant de Coutances passe la Sienne à l'ancien gué du Pont-de-la-Roque, et longe la côte jusqu'à Saint-Pair, et de là entre plus avant dans les terres, cotoie la route royale actuelle, passe la Sée au Pont-Gilbert, traverse le Val-Saint-Père, puis la Sélune au Gué-de-l'Épine, franchit la Sélune et la grève, passe à Huisnes et aboutit à Pontorson pour entrer en Bretagne et arriver à Rennes. Cette ancienne route, que nous appellerons Littorale, se dessine avec netteté dans Cassini, et forme avec l'autre, que nous appellerons Intérieure, les deux grandes lignes antiques de l'Avranchin. Les anciens diplômes déterminent sa direction : une charte du duc Richard l'appelle *via publica* à Saint-Pair, dont elle dessinait le triangle en le limitant à l'est[2]; une charte de Montmorel, relative à la pa-

1 Voir la Haye-Pesnel. — 2 Voir plus loin cette charte.

roisse de Lolif, traversée par elle, l'appelle *magnum Quemi-num regis*[1]. Sa longueur répond généralement au chiffre total de l'Itinéraire, 77 lieues gauloises ou environ 40 de nos lieues. En indiquant ici ses principaux jalons, nous renvoyons pour les détails aux communes qu'elle traverse.

Quant aux lieux désignés sur l'Itinéraire, il n'y a de difficulté que pour *Fanum Martis* et *Fines*, *Alaunium*, *Cosediæ* et *Condate* étant reconnus pour être Valognes, Coutances et Rennes : ce sont aussi les stations qui semblent appartenir à l'Avranchin. Nous croyons avec M. de Gerville[2] que *Fanum Martis* est Saint-Pair, et parce que saint Pair y trouva un *Fanum*, *Fanum Sessiacum*[3], au VI[e] siècle, et par une foule d'autres raisons qui constatent l'antiquité et l'importance de cette localité, et qui ressortiront de notre étude sur ce point. Nous croyons avec d'Anville[4] que *Fines* se trouve à Huisnes, anciennement Isnes[5]. La démonstration pour la direction et les stations, ainsi convenablement espacées, serait peut-être suffisante ; mais il reste à expliquer les distances intermédiaires. Nous pourrions dire que tous les antiquaires les ont reconnues pour avoir été faussées par l'inadvertance des copistes, et qu'ils se sont efforcés de les modifier pour les harmoniser avec leur tracé : nous pourrions donc négliger ce détail erroné. Pourtant, nous hasarderons, sans y attacher trop d'importance, une rectification hardie, mais autorisée par nos prédécesseurs.

L'Itinéraire donne XX M. P. d'*Alaunium* à *Cosediæ* : c'est la distance exacte ; de *Cosediæ* à *Fanum Martis* XXXII M. P.:

1 *Carta Belin de Olivo abbatiæ Montis Moretti.* Archives de Saint-Lo. — 2 *Essai sur les Villes et Voies romaines de la Basse-Normandie.* — 3 « *Vir quidam Amabilis detinuit eos dicens ut in Fano Sessiaco se dignanter conderent ac sua intercessione diabolica cultura quam gentili sub errore mali venerabantur cessaret.* » *Vita S. Paterni,* par Fortunat, év. de Poitiers, son contemporain et son ami. *Act. s. s. Ord. S. B. sec.* 2. p. 1100. — 4 *Verbo Cosediæ.* — 5 Voir cette commune.

c'est beaucoup plus que l'espace compris entre Coutances et Saint-Pair ; c'est là que nous soupçonnons une erreur, c'est-à-dire l'addition du premier et du dernier chiffre. En les supprimant, nous obtenons le chiffre XXI, ou une dizaine de lieues, distance à peu près juste, si on tient compte de la direction de la route par le Pont-de-la-Roque, et des flexions de son tracé[1]. De *Fanum Martis* à *Fines*, ou de Saint-Pair à Huisnes, l'Itinéraire indique XXVII, distance trop grande, car il n'y a qu'environ huit lieues et demie. Le premier chiffre est erroné, et sa suppression nous donne XVII ou la distance réelle. Le chiffre de XXIX de *Fines* à *Condate* exprime parfaitement la distance de Huisnes à Rennes. Ainsi modifiés, les chiffres du détail sont ramenés au total.

Telle était la grande ligne littorale des Romains : il y avait des lignes secondaires, dont nous avons donné ou dont nous donnerons à des articles divers la direction[2]. Le Mont Saint-Michel était le centre où aboutissaient toutes ces voies secondaires ou chemins Montais, dont le principal était celui de Bayeux à Genêts[3]. Il y avait encore 1° celui de Genêts à Saint-Pair, sur la côte même[4]; 2° celui qui allait des Biards au Mont, par Ducey, appelé Montais ou Biardais[5]; 3° celui

1 Les Romains soumettaient naturellement leur tracé aux exigences topographiques et politiques : c'est dire assez qu'ils ne suivaient pas toujours la ligne droite. C'est ce qu'on comprend sans peine en principe ; c'est ce qui d'ailleurs est prouvé par les angles et le demi-cercle du tracé de la Carte de Peutinger de *Coriallum* à *Condate*. *Table Théod.*, édition de Scheyb. — 2 Voir Ducey, Genêts, Ardevon, Saint-Léonard à Vains. — 3 Voir Genêts et les communes qui sont sur cette ligne depuis Villedieu. — 4 Voir Bouillon et les communes du littoral. — 5 Voir Ducey. Voici quelques détails nouveaux sur cette ligne : Partant des Biards, elle aboutissait au Mont, passant par Ducey, Poilley, les Forges, la Chaussée, Bas-Courtils. Aux notions paléographiques que nous avons données, nous ajouterons la mention d'une chaussée et d'un gué entre Poilley et Ducey : « *Joh. de Hulmo... cùm*

qui allait de Pontorson au Mont, ou chemin Breton ; 4° enfin, celui de Saint-James au Mont par Brée et Ardevon. Ainsi, avant d'être un centre religieux et le but des pélerinages, le Mont Saint-Michel, ou plutôt le *Mons Jovis*, était le Mille doré du pays des *Abrincates* : les médailles, les poteries qu'on y a trouvées ne laissent pas de doute sur le séjour des Romains en ce lieu [1].

Quel était le tracé de la voie romaine dans Saint-Pair? Entrant dans l'arrondissement d'Avranches à Donville, où nous avons signalé des débris antiques, laissant à l'ouest le cap de Granville, elle entrait à Saint-Pair par la Rue Mallais, et s'y prolongeait par la Croix-Millet, la Fosse, les Trois-Croix ou Maladrerie de Saint-Pair, Catteville, Quéron, et passait le Thar au Pont-Guygeois.

Le nom primitif de Saint-Pair, son nom gaulois, était *Scessiacum*, que les Romains avaient changé en *Fanum Martis*; du nom du *Fanum* que saint Paterne ou saint Pair changea en oratoire, après avoir converti les habitans. Ces trois noms représentent les trois grandes périodes de l'histoire de la Gaule. Tout le littoral était alors couvert de forêts, qui étaient encore très-nombreuses au Moyen-Age, puisqu'au x° siècle, le duc Richard donnait au Mont Saint-Pair *cum silvis*. D'ailleurs le bois d'Allemagne, qui existe encore, les bois de Bivie, de Neirun, de Crapoult, le bois de Vains ou

contentio verteretur super quadam calceia facta et quodam molendino facto apud vadum molendinorum inter parrochias de Polleio et de Duxe... Charte de Saint-Lo. M. Desroches cite un titre qui fait mention pour ce lieu du *Pave du Roi. Recherches Historiques sur les Paroisses limitrophes de la Baie du Mont Saint-Michel.*

1 Voir les médailles romaines insérées dans le Mont Saint-Michel de Maximilien Raoul, et une Notice sur des poteries du même lieu par M. Mangon-Delalande.

Tremblai[1], qui sont mentionnés dans les Cartulaires, prouvent combien la côte était encore boisée. La forêt de Saint-Pair s'appelait la forêt de Sciscy.

Cette forêt littorale de Sciscy est devenue, grace à la tradition qui exagère toujours une vérité, et grace aux archéologues qui ont amplifié un texte, et cédé aux séductions d'un système et du merveilleux, une forêt immense qui, selon les uns, couvrait toute l'étendue de la Baie, qui, selon d'autres, se développait jusqu'à Chausey, et qui, selon les plus intrépides, allait jusqu'à Jersey. En 709, une marée prodigieuse, chargée par un vent violent, submergea cette forêt, et ce qui *était terre* devint *mer et arène.* Des inondations partielles sur les côtes, des vestiges d'arbres sur le littoral, des empiétemens de la mer, point de départ vrai des récits et des traditions, devinrent un cataclysme immense, balayant une immense forêt. Voilà ce que fit la tradition : voici l'œuvre des savans.

Un manuscrit du Mont Saint-Michel, du IXe ou Xe siècle, renferme une phrase qui a enfanté le système de la forêt de Sciscy : « *Qui primum locus* (le Mont Saint-Michel), *sicut à veracibus cognoscere potuimus narratoribus, opacissima claudebatur silva, longe ab Oceani, ut estimatur, æstu millibus distans sex, abditissima prebens latibula ferarum*[2]. » Admettre autour du Mont un bois épais, dont on verrait des restes dans les broussailles qui sont sous la Merveille, ad-

1 Voir pour ces bois les communes du littoral et les Cartulaires du Mont et du Chapitre d'Avranches. Le bois du Tremblai existait encore au XVIe siècle : Cenalis en parle plusieurs fois. L'auteur du livre intitulé *les Druides* cite encore la Forêt d'Avranches, consacrée par une tradition bretonne. L'enchanteur Merlin y fut enfermé au fond d'un tombeau. M. Desroches cite la même tradition d'après un manuscrit du XIVe siècle, de la bibliothèque de Rennes. *Recherches*, p. 62. — 2 Mss. n° 34. Bibl. d'Avranches.

mettre même du côté d'Austeriac ou Beauvoir ou d'Ardevon[1], une forêt qu'une grande marée aurait pu entamer, c'est ce qui peut se concilier avec ce texte; mais l'admettre prolongée vers la mer et étendue comme la Baie, c'est ce que repoussent les mots *ab Oceani æstu millibus distans sex :* le Mont était donc alors comme aujourd'hui distant de six milles ou de deux lieues et demie du flot de l'Océan. Que devient cette forêt de Sciscy ou Saint-Pair, qui s'étendait au moins jusqu'à la hauteur de cette localité, et dont le nom, invention moderne, ne paraît nulle part dans les documens originaux? La merveille d'un cataclysme d'une seule marée ne s'évanouit-elle pas encore devant ce passage du même texte : « *Mare quod longe distabat paulatim assurgens omnem silve illius magnitudinem virtute complanavit et in arene sue formam cuncta redegit prebens iter populo terre ut enarrent mirabilia Dei*[2]? » Est-il même bien certain que c'était une forêt, malgré ces mots de *silva opacissima* et de *magnitudinem omnem illius silve*, d'une époque si peu précise dans l'expression? Dans le même récit, le chroniqueur peint l'étonnement des envoyés de saint Aubert à leur retour au Mont Saint-Michel : « *Quasi novum ingressi sunt orbem quem primum veprium densitate reliquerant plenum*[3]. » La forêt n'est plus qu'un bois, un terrain couvert de buissons. Telle est la base du système de la forêt de Sciscy : c'est un édifice bâti sur le sable, sur la mobile arène de cette Baie qui engloutit tout dans ses profondeurs mystérieuses, antiques comme le bassin des mers. D'ailleurs, on peut juger de la créance que mérite ce passage fameux, quand on le trouve dans une chronique de merveilles et de légendes, auprès de l'étymologie de Beauvoir, de l'histoire de l'Ane et du Loup, de celles de Bain et de ses

1 Arden, celtique, forêt. Ardevon est souvent appelé dans les documens anciens Ardeno et Ardenon. — 2 Mss. n° 34. — 3 *Ibid.*

enfans, de la chapelle Saint-Aubert et autres poétiques curiosités.

Ce passage du chanoine de Saint-Aubert fut copié deux ou trois siècles plus tard, dans le Cartulaire de l'Abbaye[1] et dans les autres manuscrits du monastère. Mais l'idée assez vague qu'il contenait fut un peu plus positivement exprimée par un poète du XII[e] siècle, moine du Mont Saint-Michel, Guillaume de Saint-Pair. Il inventa la forêt et lui forgea un nom très-maladroit, un nom impossible, la forêt de la terre des Coques ou Kokelunde.

« Dessous Avranches vers Bretaigne
Qui tous tems fu terre grifaine
Ert la forest de Quokelunde
Dunt grant parole est par le munde
Ceu qui or est mer et areine
En i cels tems ert forest pleine....[2] »

Mais cette forêt *sous Avranches vers la Bretagne* ne peut pas être une forêt qui couvrait l'étendue de la Baie : ce serait tout au plus un bois situé sur les bas terrains de Beauvoir, sur lesquels on peut concéder raisonnablement une invasion, sans admettre le bois de Scisey.

Enfin, dans ces derniers temps, un savant a donné à cette hypothèse une forme scientifique qui pourrait séduire, si son érudition confuse n'était par trop moderne, et si, perdu dans les

1 Voir le Cartulaire, au commencement, le premier Mss. du n° 34, et le n° 24. Ces passages furent traduits dans le XVII[e] siècle par D. Huynes et D. Le Roy. Le *Neustria Pia*, fondant ensemble plusieurs versions, affirme et nie l'existence de la forêt. Mais ces autorités modernes n'ont pas de poids dans la question. — 2 *Ap.* M. de La Rue, *Histoire des Jongleurs et Trouvères*, etc. Voir plus loin pour Guillaume de Saint-Pair. Rouault, curé de Saint-Pair au XVIII[e] siècle, affirma, en amplifiant, l'existence de la forêt.

recherches physiques et géologiques [1], il ne confondait trop la possibilité du cataclysme avec sa réalité historique : nous voulons parler de M. Manet, l'auteur de l'*État ancien et actuel de la Baie du Mont Saint-Michel* [2]. L'élégant ouvrage de Maximilien Raoul est venu après donner une certaine popularité à cette merveilleuse hypothèse [3].

L'examen de la chronique du chanoine de Saint-Aubert nous semble à peu près avoir résolu la question et démontré que la formation de la Baie du Mont Saint-Michel ne date point du commencement du VIIIe siècle. Cependant cette démonstration négative peut être complétée par des documens positifs. Comme ils sont nombreux, nous n'emploierons que ceux qui auront un caractère d'antiquité, c'est-à-dire qui précéderont ou suivront de près l'événement supposé.

Le silence des historiens contemporains sur une inondation qui aurait englouti un espace de quinze lieues carrées, est tout d'abord une forte présomption contre sa réalité : Fredegaire, Eginhard n'en ont pas parlé. La mention vague d'une chronique légendaire ne peut pas être non plus considérée comme le langage de l'histoire et l'expression d'un fait positif et important, et d'un souvenir terrible au point de vue humain, miraculeux au point de vue religieux.

Mais le chanoine du IXe ou du Xe siècle, qui a écrit la phrase

1 La question physique est un point que nous ne voulons pas aborder : elle est au fond étrangère au problème. Cependant, et c'est un des argumens principaux de Maximilien Raoul, on se plaît à voir des traces d'inondation dans quelques bois épars qu'on trouve sur la côte. Ces *couarons,* débris d'arbres du littoral, épaves, ou défense de digues, ne se trouvent que sur les côtes, et se trouvent sur toutes les côtes. Il y a loin de ces petits empiétemens, dont l'histoire ne parle pas, à une invasion qui fait des Zuiderzées. — 2 M. Manet, né à Pontorson, a passé sa vie à Saint-Malo. — 3 Sous ce pseudonyme se cache M. Le Tellier, de Marcey, au moins par sa famille, auteur de l'*Histoire pittoresque du Mont Saint-Michel,* avec les bonnes gravures de Boisselat.

sur laquelle on a bâti le système du cataclysme, est la meilleure autorité contre lui-même, ou plutôt contre ses interprétateurs. Il dit, quelques lignes plus loin, ces mots positifs : « *Aubertus admonitus est angelica revelatione ut in jam dicti summitate loci construeret in honore Archangeli ædem ut cujus cælebrabatur veneranda commemoratio in Gargani monte non minori tripudio cælebraretur* in pelago [1]. »

Fortunat, évêque de Poitiers, écrivit à la fin du VIe siècle la vie de saint Pair, que nous raconterons plus loin. Ce récit précieux, qui établit à saint Pair l'existence d'un *Fanum profani cultûs*, détermine aussi l'état géographique de ce lieu, qui ne différait pas de ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il le place au bord de la mer. En effet, saint Pair et saint Scubilion, son ami, qui habitait le monastère de Mandane [2], étaient séparés par un bras de mer, d'environ trois milles : « *Sed brachio maris opposito non valuit nocturno tempore transfretare... cum a se sancti fere tria millia spatio interessent* [3]. »

D'Argentré dit que les Gallois s'établirent en Bretagne en 383, et cite un passage de Ruis de Gildas, auteur du VIe siècle, d'après lequel Maxime leur donna des terres depuis l'*étang du Mont Jou* ou du Mont Saint-Michel jusqu'à Nantes; « *Dedit illis multas regiones a stagno quod est super verticem Montis Jovis usque ad civitatem quæ dicitur Cantiguic et usque ad tumulum occidentalem quod est supra Couerchidient* [4]. »

1 Mss. n° 34. — 2 *Mandanense monasterium*. Il est difficile de localiser ce monastère de Mandane ou de Madwin : cependant, comme le corps de Scubilion fut rapporté de Mandane par un évêque étranger aux diocèses de Coutances et d'Avranches, on peut le supposer en Bretagne. M. Manet, qui le nomme Manden, le place à l'est de Saint-Malo. — 3 *Vita S. Paterni apud Acta S. S. Ordinis B.*, tom. II, à la fin. — 4 D'Argentré, p. II. Dans la *Britannia de Camden* ce passage offre une variante : « *Super montem Jovis....... ad tumulum occidentalem id est cruc ochidient.* » C'est la seule mention ancienne que

L'*Histoire Littéraire des Bénédictins* cite, d'après Mabillon, un anonyme, auteur de l'*Apparition de saint Michel au Mont Tumba*, que ce savant a cru avoir été un des chanoines de saint Aubert, appartenant à ce VIIIe siècle, et auquel il attribue du savoir et de la lecture. Ce contemporain serait une des plus grandes autorités dans la question ; mais nous n'avons pu nous procurer son texte que Mabillon a cependant édité, et que nous avions espéré trouver dans les Actes de saint Bénoît, sur la fausse indication de l'*Histoire Littéraire* [1].

Un capitulaire de Louis-le-Débonnaire désigne le Mont Saint-Michel comme environné d'eaux stagnantes, d'un marais, *mariscum*. « *Monasterium sancti Michaelis Maresci primi*, ou comme lisent Baluze et André Duchêne, *Maris periculi*, *in latere Montis* [2]. »

Le *Roman de Brut*, écrit par R. Wace, au XIIe siècle, imitation d'un livre latin de Geoffroy de Montmouth, fondé sur les plus antiques traditions galloises, décrit la grève telle qu'elle est aujourd'hui. Des cavaliers, au Ve siècle, arrivent au Mont,

Que ou Mont S. Michiel apele
Ni avoit autel ne capele
Del fluet del mer montant ert clos [3].

De même dans le *Roman de Rou :*

nous connaissions du nom de *Mons Jovis* appliqué au Mont Tumbe. Nous avions cru long-temps que le nom de Mont Jou, comme le Mont Belen, était une invention de Deric, de Sainte-Foix, et de cette école romanesque d'un faux druidisme, à laquelle appartient *la Gaule poétique* de Marchangy.

1 Elle indique Act. B., tom. III. 83 et 84. Nous n'avons rien trouvé d'après cette indication. — 2 Baluze, tom. 1er, p. 590. *Capitulaires.* — 3 Passage de la Légende de Tombelaine ou Tombe Hélène.

Li Munt S. Michiel li monstra
Flot de mer montant l'avironne[1].

Tous les noms topographiques des bords de la Baie, particulièrement les noms saxons qui datent du v[e] siècle, attestent la situation littorale des lieux qu'ils désignent[2].

Le Mss. le plus vieux de la bibliothèque d'Avranches, du IX[e] ou du x[e] siècle, nous apprend qu'au commencement du VIII[e] saint Aubert reçut de l'Archange l'ordre de bâtir un édifice sur le Mont Tumbe[3] au milieu de la mer : « *Admonitus est angelica revelatione ut jam dicti sommitate loci sancti construeret in honore Archangeli ædem ut cujus celebrabatur commemoratio in Gargani monte non minori tripudio celebraretur* in pelago[4] », phrase précieuse que nous avons cru devoir répéter.

Le *Neustria Pia*, racontant la révélation faite à saint Aubert par l'Archange au moyen du taureau dérobé, représente le Mont comme une île : « *Taurus in eadem insula a latrone furtim captus... quæ dum Episcopus retulisset populo, ad locum navigio accesserunt*[5]. »

Sigebert, chroniqueur du XI[e] siècle, parlant de la même révélation dit : « *Monuit semel et iterùm ut in loco maris qui propter eminentiam sui tumba vocatur fundaret ecclesiam, volens talem venerationem sibi in pelago qualis exhibetur sibi in Monte Gargano*[6]. » Nous croyons ces citations suffisantes pour attester l'identité de l'état de la Baie avant et après 709. Cependant nous continuerons la série des temps par des témoignages antiques sur son état dans les x[e] et XI[e] siècles.

1 Édit. Pluquet, t. II, p. 312. — 2 Voir les communes de la côte. — 3 « Einssi est appelée Tombe pour la hautéce de li. » Chron. de S. Denis, l. v. Voir encore *Recueil des Hist. de France*. Dom Bouquet, tom. III, p. 631. — 4 Ce passage est aussi dans le Cartulaire, fol. x verso. — 5 Pages 372 et 373. — 6 *Ap. Neustria Pia*, p. 375, et Labbe, *Chronologia Hist.*, tom. 1[er], p. 558.

En 966, le roi Lothaire rendit un *Præceptum* en faveur du Mont : « *Situm in pelago maris*[1]. »

Raoul Glaber, historien du XI[e] siècle, dit que le Mont est situé sur un promontoire de l'Océan[2]. « *Ecclesiam B. Michaelis cremari incendio : quæ scilicet constituta in quodam promontorio littoris Oceani maris*[3]. »

Dudon de Saint-Quentin, son contemporain, représente le Mont au péril de la mer : « *In periculo maris ecclesia monte posita*[4]. »

La charte du duc Richard, au commencement du XI[e] siècle (1022), prouve que Saint-Pair était au bord de la mer : « *Abbatiam sancti Paterni... quæ terminatur ab occasu mare Oceano*[5]. »

La Tapisserie de la reine Mathilde, œuvre du XI[e] siècle, nous montre l'armée de Guillaume-le-Bâtard traversant la Baie, où plusieurs soldats, enlisés à l'embouchure du Couësnon, sont retirés par Harold : « *Et hic transierunt flumen Cosnonis*, dit la légende, et *Haroldus trahebat eos de arenâ*[6]. »

Nous croyons donc que ces simples et belles paroles, insérées au XII[e] siècle dans le Cartulaire du Mont ont toujours été vraies : « *Hic locus Tumba vocitatur ab incolis, qui in morem tumuli quasi ab arenis emergens in altum spatio ducentorum*

1 Telle est l'expression antique et antérieure à celle de *in periculo maris*. M. Laisné l'interprète par le *plein de la mer*, comme le πελαγος της θαλασσης qui signifie la haute mer. Cependant, comme le Mont n'est point au plein de la mer, ne pourrait-on pas la traduire par *plage de la mer*, plage venant de *pelagus?* La langue romane avait le mot *pelagium* qui a cette signification, et le mot *pelage* pour exprimer le droit perçu sur les bateaux à la côte, à la plage. Voir Roquefort. — 2 A la rigueur, on peut dire encore aujourd'hui que le Mont est sur un promontoire, l'intervalle entre lui et la Rive étant une espèce d'isthme qui n'est submergé qu'après l'invasion du côté de l'est. — 3 *Historia Franc.*, liv. III. — 4 *Dudo de S. Quintino Hist.* — 5 Fol. 16 verso. — 6 Lancelot, *Acad. des Inscriptions*.

cubitorum porrigitur, Oceano undique cinctus, angustum admirabilis insule prebet spatium, inter ostia situs ubi immergunt se mari flumina Segia necnon et Senuna... [1].

Nous avons essayé de résoudre trois grandes questions qui se rattachent à Saint-Pair, l'ancienne circonscription et division de l'Avranchin, la direction de la voie romaine d'*Alaunium* à *Condate* avec la localisation de *Fanum Martis*, enfin l'hypothèse de la forêt de Scisey ; l'ordre des temps et des idées nous amène à la vie du saint qui donna à cette localité son nom et sa célébrité. Elle a été racontée par Fortunat, évêque de Poitiers, son contemporain et son ami : nous ne pouvons mieux faire que de suivre cette narration qui a tout le parfum de la poésie et de l'antiquité [2]. En éclairant la topographie et l'histoire locale, cette biographie nous rappellera cette grande époque primitive, toute d'action et de prière, épopée mêlée de poésie lyrique, chantée par les hagiographes et les ascètes.

« Le très-saint évêque Paterne, citoyen de Poitiers dans l'Aquitaine, issu, dans l'ordre du siècle, de parens nobles, né pour l'administration publique, plus noble encore par ses mœurs, élevé avec distinction par sa mère Julita, veuve d'environ quarante ans, par une inspiration céleste, dès les années de l'enfance, montra la maturité de l'homme et désira porter le joug du Seigneur dans le monastère de Saint-Jouin.

1 Cart. fol. 11 recto. — 2 Nous nous étions d'abord attaché à la *Vie de Saint-Pair*, par Rouault, curé de cette paroisse, séduit sans doute par son apparence naïve et légendaire ; mais, en remontant aux sources, nous l'avons trouvée moins simplement naïve que les originaux, et beaucoup plus légendaire. Cet ouvrage oscille entre la légende et l'histoire, sans poésie bien arrêtée et sans autorités positives. La Vie de saint Pair, dans les Bollandistes et dans Baillet, a un caractère plus ferme et plus arrêté : ils ont raconté sur les originaux, Rouault a fait une amplification. Mabillon ou d'Achery a dit de cette Vie de saint Pair : *Hæc vita Ven. Fortunati stilum et gravitatem sapit.*

Bientôt élevé par son abbé au grade de cellérier, il montra dans ce premier poste qu'il deviendrait un grand pontife... Sa mère, voulant faire une tunique pour son fils, qui était déjà frère convers, plaça par hasard la toile sur son toit : enlevée par un milan et portée dans son nid, après une année, elle fut retrouvée intacte, de sorte que ni la pluie de l'hiver ni la chaleur de l'été n'avaient pourri ni altéré sa trame : elle resta aussi entière que si elle fût sortie du fuseau de la filandière [1].

» Ensuite s'élevant à une plus grande vertu avec les années de l'adolescence, franchissant les limites de l'enfance, il se concerta avec Scubilion, moine de la même cellule, et ayant abandonné leurs parens par amour pour le Christ, ils voulurent se faire ermites dans le *pagus* du Cotentin [2], couchant sous le même toit, ne portant qu'un psautier. Alors Scubilion, quoique le plus âgé, voyant que le bienheureux Paterne devait être honoré selon ses mérites, pour égaler son frère à lui-même, abandonna son pallium [3]. Comme ils désiraient se retirer dans une certaine île pour la solitude [4], un homme nommé Amabilis, craignant Dieu, les retint en leur disant qu'ils auraient beaucoup de mérite à se confiner dans le *fanum* de Scessiac [5], et par leur intervention à faire cesser le culte diabolique que suivaient les méchans dans les erreurs du paganisme [6].

» Alors il entra comme ermite avec son compagnon dans le réduit d'une caverne, creusée dans le flanc d'une montagne [7].

1 *Ac si tunc fuso torquente de manu pendula lanifice processisset.* — 2 *In Constantino pago.* — 3 La tunique était l'habit des novices ; le pallium celui des parfaits, *perfectorum.* — 4 *In quadam insula desiderarent accedere.* — 5 Il est probable qu'il s'agit de Chausey, dont le nom semble dériver de *Scessiacum.* — 6 *Gentili sub errore mali venerabantur.* — 7 *Circa sinum montis in receptaculo cavernæ.* Comme le sol de St-Pair est peu accidenté, il est difficile de préciser la montagne : il est cependant probable que la grotte de saint Pair était dans le monticule où est l'église.

Comme le peuple, selon sa coutume, s'abandonnait à des sacrifices exécrables auprès de son *fanum*, il fut averti par des hommes saints de ne pas se croire sauvé par de vaines pratiques[1]... Le peuple, méprisant irrévérencieusement ces hommes vénérables[2], exerçait opiniâtrement son culte. Alors le saint et son collégue armés autant de la ferveur de la foi que de l'étendart du Christ, s'approchant des vases où ils faisaient cuire leurs mets, les renversèrent avec leurs bâtons: ils voulurent même renverser leurs coupes, dédaignant le danger pourvu qu'ils combattissent en braves soldats pour le Christ, désirant le martyre... Ensuite comme ils revenaient à leurs injures, une femme se dépouille de ses vêtemens devant eux; mais par une juste vengeance elle est saisie d'une maladie dans tous les membres. Pendant une année elle languit jusqu'à ce que le remède fût venu de la main d'où était partie la vengeance... Une fois, comme il ne leur restait que la moitié d'un pain, Paterne le donne à un pauvre. A l'heure du repas, Scubilion lui fait entendre qu'il faut manger, Paterne répond: le Christ, qui est toujours riche, prépare aux siens de la nourriture. Le frère reçut mal cette réponse... Cependant Witherius, le premier de leurs disciples, leur apporta des vivres abondans. Comme ils manquaient d'eau, Paterne, comme un autre Moïse, en fit jaillir en frappant le sol avec son bâton[3].

» Comme la renommée de Paterne croissait, le vénérable Generosus[4], leur abbé, après trois ans, alla à la recherche de ses moines qui avaient si heureusement fui vers le Christ[5]. Les ayant trouvés, il reconnut que saint Paterne s'était en-

1 *Ne vana colendo se crederet salvari.* — 2 *Reverendos viros irreverenter despiciens.* — 3 La tradition place l'endroit au Caillou-du-Thar ou Roche Sainte-Anne, et la source qui jaillit est cette fontaine renommée qui coule de ce rocher. Voir Rouault. — 4 Saint Generoux. — 5 *Tam bené ad Christum fugitivos.*

chaîné dans les liens d'une vie pénible, car il ne prenait que du pain, de l'eau, et des légumes assaisonnés de sel. Il éloignait de sa présence non-seulement la vue des femmes, mais encore celle des hommes, afin qu'isolé de tout le monde, il attendît avec impatience la venue des anges, et que la divinité s'accrût en lui de ce qui manquerait à l'homme[1]. N'ayant jamais de lit, ne connaissant pas les couvertures[2], ne couchant jamais sa tête sur la plume, il se contentait pour passer la nuit du vêtement du jour. Son abbé, voyant ces austérités au-delà de la règle, le rappela à des jeûnes modérés, lui ordonnant de ne pas être aussi étroitement reclus, et de visiter régulièrement, sur une voiture, les cellules qu'il avait lui-même construites.....[3] Puis rappelant Scubilion au monastère, il lui permit de revenir au bout de quelque temps auprès de son frère. Ensuite Paterne fut ordonné diacre et prêtre par saint Leonce, évêque de Coutances. Grace à ces deux cultivateurs, un si grand fruit de grace, né de la semence de la parole, se développa à Scessiac[4] que le *fanum* du culte profane[5] fut consacré aux troupeaux, et que ce lieu de folie devint la retraite des animaux. Mais la caverne qui avait reçu de tels hôtes commença à se parfumer de l'odeur des plus belles fleurs, de sorte que, sortant de là comme de la maison d'un père et du sein d'une mère, nourris avec tout le nectar de la religion[6], beaucoup d'essaims de moines se dis-

1 *Ut cresceret in divinitate quod deesset in homine.* — 2 L'hymne du *Bréviaire de Coutances* peint cette vie austère de Scessiac :

« *Sunt domus rupes, lapides cubile*
Lympha dat potum, cibus est legumen:
Tegmen hirsutum lacerat caducos,
Non foret artus. »

— 3 *Insuper et cellulas quas ipse construxerat in curro vicibus visitaret.* Ces mots prouvent que les cellules étaient éparses sur une grande étendue. Voir plus bas. — 4 *Scessiaco*, véritable forme de ce nom primitif. — 5 *Fanum cultûs profani.* — 6 *Cum totius religiositatis*

persèrent. Enfin, dans les cités telles que Bayeux, le Mans, Avranches, Rennes, beaucoup de monastères furent fondés au Seigneur par saint Paterne, dont la foi éclata par les œuvres, et dont la vie fut consacrée par des miracles.

» Aussi un jour à Scessiac, le prêtre Aroaste lui présenta sa servante qui était muette. Alors le saint homme lui prenant les lèvres ne pouvait lui desserrer les dents. Bénissant de l'huile, il en frotta les mâchoires qui rendirent un bruit comme de chaînes brisées, et la jeune fille répondit à ses paroles.

» Une autre fois allant de Scessiac à Avranches, il demanda à son frère Scubilion de lui permettre d'emporter deux petites colombes qu'il avait lui-même élevées. Celui-ci refusa en disant : qu'au moins ces colombes me tiennent lieu de ta présence. Paterne lui dit : qu'elles restent auprès de celui qu'elles aiment le mieux. Lorsqu'il fut arrivé à environ dix-huit milles du monastère, au second jour de son voyage, les colombes volèrent vers l'homme vénérable et suivirent ses traces. Ainsi ces oiseaux, en suivant Paterne, avouèrent leur prédilection.

» Ensuite, sa renommée se répandant, il fut invité par les grandes prières du roi Childebert à venir à Paris, renfermé dans un char couvert, vers ce glorieux prince. Dans le bourg de Mantes, un enfant avait été mordu par un serpent, et, comme il était sur le point de mourir, l'homme saint s'approcha de lui. Faisant le signe de la croix et versant de l'huile, il le guérit par cet antidote du poison qui avait pénétré dans son corps. Dans ce lieu même on éleva une basilique au nom du Christ en témoignage de ce miracle. Les esprits immondes connaissant son arrivée à Paris s'enfuirent des corps qu'ils obsédaient. Ensuite comme le prêtre faisait une demande au roi, pour le soulagement des pauvres, le glorieux Childebert or-

nectare. Dans toute cette poésie règne une grande confusion de l'image et du sens propre, par exemple *examina funderentur*.

donne à Crescentius, à qui le soin des affaires était confié, de donner au B. Paterne ce qu'il demandait. Celui-ci promettait d'obéir, mais il mentait : étant parti pour la Bourgogne, à l'insu du saint, Crescentius erra, pendant deux jours, frappé de cécité. Reconnaissant sa faute, pour laquelle une obscurité profonde était tombée si soudainement sur ses yeux, étant revenu promptement, il obtint sa grace, et en même temps que le péché sortait de son cœur, la lumière rentrait dans ses yeux. Plus instruit après sa cécité, il remplit les ordres du serviteur de Dieu, de sorte qu'on pouvait croire qu'il avait plutôt reçu les lumières de l'âme que celles du corps.

» Comme Paterne s'acquittait des vertus d'un abbé, à l'âge de soixante ans, et qu'il reposait dans la cellule qu'il avait bâtie à Sessiac [1], dans une certaine nuit, ce lieu lui sembla inondé d'une clarté merveilleuse, et, venant vers lui, des saints qui étaient allés vers le Seigneur, les évêques Melanius, Leontius et Vigor, l'ordonnèrent pontife par révélation. Alors stupéfait, mais se renfermant en lui-même, il garda le silence, mais il prouva plus tard la vérité de la vision. Car peu de temps après, à la supplication tant du peuple que du prince, il succéda à Avranches au prélat qui mourut. Devenu pontife, il se livra tellement à la restauration des églises, ou à leur complète édification, à la réparation des maisons religieuses ou au soulagement des pauvres, qu'il était admirable en chaque chose et habile dans toutes [2].

1 *Quam primùm ædificaverat Sessiaci.* — 2 *In singulis mirabilis et omnibus singularis*, jeu de mots difficile à traduire. Nous passons un miracle opéré sur une femme de Rennes, à *Teudeciac*, localité qui nous est inconnue, mais qui nous suggère une remarque : c'est que les localités de ces temps à demi-celtiques ont presque toutes la terminaison *acus* : ainsi dans l'Avranchin, *Austeriacus, Patricliacus, Sessiacus*, qui, selon l'usage, devinrent Austry, Patry, Sessy.

» Comme l'homme de Dieu accomplissait sa 13e année de pontificat, le second jour de Pâques, comme il désirait visiter ses frères à Sessiac, il tomba dans la maladie. En même temps Scubilion tomba dans la maladie dans le monastère de Mandane[1]. Ils se dirigent l'un vers l'autre, pour se voir encore avant de sortir du siècle. Alors des envoyés se croisant avertissent Scubilion de venir au-devant de son frère : mais, un bras de mer s'y opposant, il ne put passer pendant la nuit. Cependant comme les saints étaient distans d'environ trois milles, dans la même nuit, le B. Paterne avec son saint frère, dans un noble triomphe, et un heureux voyage, au milieu d'un chœur d'anges, dans une céleste assemblée, exhalèrent de la terre leurs pieuses âmes vers le Christ.

» L'évêque Lauto[2], qui était venu huit jours auparavant à Sessiac pour les visiter, conduisant les funérailles du B. Paterne à la basilique de Sessiac[3], et l'évêque Lascivius conduisant le corps de Scubilion à la même basilique, comme les deux chœurs faisaient entendre leurs chants, se réunirent en un seul cortége, sans l'avoir prévu ; et ce lieu de prière que les saints avaient bâti, ils l'occupèrent également le même jour dans cet heureux voyage, afin que l'accident de la mort ne séparât pas ceux que toujours une même vie avait unis ; et l'un fut enseveli avec l'autre dans le même monument, puisque l'un avait suivi l'autre dans son pèlerinage[4]. »

Telle est la vie de saint Pair racontée par Fortunat, que nous voudrions avoir rendue avec la simplicité dont il l'a empreinte : telles sont ces *Fleurs des Saints*, qui naissaient sans effort et sans culture dans les livres ascétiques des premiers temps, et qu'ont altérées les hagiographes modernes, Surius, en éteignant leurs couleurs, Baillet, en les effeuillant,

1 *Mandanense monasterio.* — 2 Saint Lo. — 3 *Cum ad Basilicam Sessiaco B. Paternus deduceret.* — 4 *Acta. Ben. sec.* II, p. 1100.

Rouault, en les enguirlandant de ses fastueux bouquets[1].

Fortunat, poète important dans la littérature de cette époque, où la latinité païenne s'effaçait devant la latinité chrétienne, a consacré la piété de son ami par des vers qui ne sont pas exempts de recherche, mais qui ne sont pas dénués de grace :

Ad Paternum abbatem.

« *Hominis auspicio fulgent tua facta, Paterne,*
Munere qui proprio te facis esse patrem.
Servitii nostri non immemor omnia præstas,
Et tibi devotis das pia vota libens.
Ut bona distribuas modò qui tam promptus haberis,
Undè magis præstes, amplificentur opes. »

Et dans une autre Epigramme[2] :

« *Paruimus tandem jussis, veneranda sacerdos :*
Nominis officiis jure, Paterne, regis.
Qui propriis meritis ornans altaria Christi,
Tàm prece quàm voto das placitura Deo.
Supplico, cede tamen, si quid me fortè fefellit :
Nam solet iste meas error habere manus.
Obtineat supplex modo pagina missa salutem :
Hæc quoque cum reliquis me memorare velis[3]. »

Les *Annales ecclésiastiques* ont encore consacré le nom de saint Pair. Il souscrivit au premier concile de Paris, en 557, avec beaucoup d'illustres prélats. Pair brillait entre tous : « *Præter alios sanctitate Paternus conspicuus extitit episcopus Abrigensis*[4]. »

Le saint le plus renommé de Saint-Pair, après le patron

1 Surius a mis cette poésie en prose ; Baillet y a substitué la dureté de la critique et la gravité de l'histoire ; Rouault en a fait une déclamation. — 2 Epigramme dans le sens antique, comme les Epigrammes de l'Anthologie. — 3 *Carminum, lib.* IX. — 4 Baronius. *Annales*, l. VII.

n'est pas saint Scubilion, comme on le pourrait croire : c'est saint Gaud. Ce serait ici le lieu de raconter sa vie ; mais outre que nous en dirons quelque chose en décrivant sa chapelle, elle ne se recommande pas par un caractère original et authentique.

Après que les Paternus, les Scubilio, les Gaudus, les Laudus, les Senator, les Aroastes eurent vécu dans cette Thébaïde, cette terre des ermites et des miracles devint un sol sacré, placé à la limite de deux *pagus* et de deux diocèses, le but des pélerinages, la terre sainte du pays.

Une église s'éleva en l'honneur de saint Pair : Fortunat l'appelait une basilique. Le saint y reposa auprès de saint Gaud et de saint Aroaste. Le corps de son cher Scubilion fut déposé dans le chœur auprès de lui : « *Ut qui in vitâ affectu et orationum communione non fuerant divisi in morte non separarentur* [1]. » Saint Gaud eut aussi son oratoire qu'on voit encore. L'archange saint Michel, dont ce lieu devint la propriété au commencement du x[e] siècle, fut honoré dans une chapelle, sur laquelle s'éleva plus tard le presbytère de Saint-Pair : « *Cameram quam Thomas de Vincheneys fecit fieri supra muros capelle sancti Michaelis* [2]. Sur la plage s'éleva la chapelle Sainte-Anne, puis sur un mamelon, au bord de la Mare de Bouillon, la chapelle du Petit-Monastère, ou l'église de Quéron.

A saint Pair, dans la fin du VI[e] siècle, succéda saint Sénier, dans cette dignité d'abbé que Venantius Fortunat attribuait au fondateur [3]. L'histoire ne parle plus du monastère : il est probable qu'il fut absorbé dans celui que saint Aubert fonda sur le Mont Tombe, ou ruiné par les Normands. Toutefois le nom d'*Abbatiam sancti Paterni* lui restait encore au commencement du XI[e] siècle.

1 *Breviarium Const. die* 23 *sept.* — 2 *Livre Blanc*, fol. 28 r°. Voir plus loin. — 3 *Ad Paternum abbatem Epigramma Ven. Fortun. lib.* IX.

Au commencement du VIII[e] siècle, saint Aubert délivra cette côte d'un dragon : on sait que les bêtes, détruites par les saints, figurent généralement le paganisme aboli, métaphore matérialisée dans la suite par une interprétation littérale [1]. Il s'agit sans doute de quelque reste d'idolâtrie aboli par saint Aubert : en effet, le druidisme persista encore si long-temps qu'il y a des prescriptions contre le culte des pierres dans les Capitulaires de Charlemagne.

Dans le XI[e] siècle, le diocèse de Coutances fut horriblement ravagé par les Normands. Les églises et les monastères souffrirent surtout de leurs dévastations. Dans le Cotentin ils pillèrent plusieurs abbayes, entre autres celle du Ham : « *Li Ham aveit riche abbéie* [2]. » « *Anno* 865, *secunda Rollonis ebulliente persecutione tota Neustria... Sacra Constantiensis ecclesia funditus evertitur... Constantinus pagus christicolis vacuus erat et paganismo vacabat.* Wace désigne clairement le rivage oriental de la baie comme le champ des ravages des hommes du Nord :

« E le rivaige cuntre mont
De si ke en Bretaine sont [3]. »

Le monastère de Saint-Pair fut enveloppé dans ces ravages ; car nous le trouvons dans le domaine des ducs de Normandie [4] ; mais les Normands convertis devinrent des chrétiens aussi ardens qu'ils avaient été païens fanatiques. Rollon lui-même fut un bienfaiteur du Mont Saint-Michel, et un de ses

1 La sculpture a matérialisé souvent cette idée. Le monstre enchaîné sur le portail de l'église romane de Sainte-Croix à Saint-Lo n'a pas d'autre signification. Voir, pour ce miracle de saint Aubert, l'article de Saint-Nicolas. — 2 Rob. Wace, *Roman de Rou*. — 3 *Roman de Rou*, v. 280 ; c'est-à-dire : Et le rivage vis-à-vis des lieux qui sont en Bretagne. Voir l'article de Vains. — 4 Baillet dit positivement qu'il fut détruit par les Normands. *Vie de saint Pair.*

petits-fils, le duc Richard II, réparant les torts de ses pères, donnà à ce monastère cette terre ravagée par eux, cette localité de Saint-Pair qui faisait partie de ses domaines. Les religieux inscrivirent dans les premières pages de leur Cartulaire, avec l'image solennelle de la donation, la charte que le duc Richard leur octroya en 1022, et dont nous détachons ce qui est relatif à Saint-Pair.

« *Ego Ricardus... pœnas inferni cupiens effugere et paradysi gaudia desiderans habere trado loco S. Archangeli Michaelis sito in monte qui dicitur Tumba abbatiam S. Paterni sitam in pago Constantino quæ terminatur ab oriente via puplica* (sic) *tendente Constancias, a Septemtrione rivulo nomine Venleio, a meridie fluviolo nomine Tarn, ab occasu mari Oceano cum insula que dicitur Calsoi cum terris cultis et incultis, cum ecclesiis et molendinis, cum pratis et silvis*[1]... »

Ce titre d'Abbaye, appliqué à Saint-Pair, consacrait sans

1 *Cartul. du Mont.* Calsoi est Chausey. Les îles de Jersey, Guernesey, Chausey portaient, au XIIe siècle, le nom de *Calsoi, Gersoi, Guernoroi.* Ici le Thar est appelé Tarn, comme l'affluent de la Garonne. C'est le nom primitif : une autre expression confirme cette forme, c'est le nom de son affluent, le Tharnet : « *Inter Thar et Tharnesiam* », dit une charte de 1166, insérée au Cart. du Mont et de la Luzerne. On pourrait croire, et M. Le Canu l'a cru (p. 473), qu'il s'agit ici de la Venlée, grande rivière à large embouchure, un *æstuaire,* qui se jette dans la mer au nord de Bréhal, et que l'*Abbatia S. Paterni* renfermait un grand territoire, qui serait représenté aujourd'hui par une dizaine de communes ou fragmens de communes. Il est *à priori* difficile de croire à une si grande étendue. Ensuite l'expression même de *rivulo nomine Venleia,* en contraste avec le *fluviolo nomine Tarn,* prouve qu'il s'agit d'un faible cours d'eau, et ce ne peut être que la rivière de Saint-Pair, appelée *Saigue* par Cassini. La Venlée du texte est plus petite que le Thar : la Venlée d'entre Bréhal et Lingreville est beaucoup plus considérable.

doute plutôt un souvenir qu'un fait actuel, et nous ne le retrouvons plus après cette époque. Quéron rappelait aussi un souvenir monacal, car il était appelé « *ecclesia N. D. de Parvo Monasterio*[1]. » Propriété du Mont Saint-Michel, et prieuré de l'abbaye, baronnie, centre religieux entre deux diocèses, but de pélerinages, Saint-Pair s'éleva à un haut degré de prospérité, et devint, sinon une ville, au moins un de ces gros bourgs du Moyen-Age, qui ne différaient des villes qu'en ce qu'ils n'étaient pas clos.

Dans le XIe siècle, Saint-Pair donna un guerrier à la Conquête : il est cité dans la liste rimée de Brompton :

Crenawel et Seint Quentin
Deneroux et Seint Martin
Seint Mor et Seint Leger
Seint Vigor et Seint Per[2].

Il est probable que ce fut aussi sur ce rivage que furent construites les six nefs que l'abbé Ranulphe envoya en Angleterre avec des moines dont quatre devinrent abbés[3]. C'est à la fin de ce XIe siècle ou au commencement du suivant que fut bâtie l'église dont nous voyons encore des restes et qui fut le développement d'une église antérieure, celle de l'*abbatia* donnée par Richard. Ce n'est pas rompre la série des faits que de placer ici l'esquisse et l'histoire de cet important édifice[4].

1 Mss. du Mont Saint-Michel, nº 14. — 2 Il ne serait cependant pas impossible que ce fût le seigneur de Saint-Poix ou Saint-Pair, ou Saint-Paterne, arrondissement de Mortain : Saint-Pair-sur-Mer n'avait pas d'autre seigneur que le Mont Saint-Michel. *Crenawel* est probablement Granville, Seint Quentin probablement Saint-Quentin, du canton de Ducey. Seint Mor, d'où est venu le nom de Seymour, est Saint-Maur-des-Bois. — 3 Voir Saint-Planchers. — 4 Il a été l'objet de quelques observations de M. de Caumont dans le *Bulletin Monumental*, tom. III, et d'un Mémoire de M. Hantraye, inséré dans le premier volume de la *Société d'Archéologie d'Avranches*.

L'église de Saint-Pair s'élève, en face de la mer, sur un petit coteau que baigne la Saigue ou Venlée, et qui, correspondant à la Roche-Gautier, enferme avec elle le terrain plat appelé la Mielle. C'est un des plus beaux sites de ce magnifique littoral qui associe la variété et la grandeur : c'est encore un beau lieu pour la pensée religieuse : une église et la mer, c'est deux fois l'idée de Dieu. La vague vient battre à quelques pas du cimetière : au-dessous de l'église sont les ruines d'un château-fort. Le sol du cimetière s'est considérablement élevé et on descend dans la nef par plusieurs degrés. On reconnaît de loin cette église à sa flèche tronquée, que décapita un ouragan mêlé de foudre, il y a environ soixante ans. La vue de ce cône tronqué, de cette flèche arrêtée dans son élan, est pénible à l'œil et à la pensée[1].

Cette église offre l'alliance du roman et du gothique. Nous analyserons d'abord la tour, puis la nef, enfin le chœur.

La tour est la partie la plus belle et la plus entière de l'édifice. Elle a tous les caractères d'appareil et de lignes de l'architecture romane, et un ancien manuscrit latin cité par Rouault assigne l'année 1131 pour date à sa construction : « Dans le temps que Henri Ier duc de Normandie, fils de Guillaume-Longue-Épée régnoit glorieusement en Angleterre, sous le pontificat de Richard de Bruère, évêque de Coutances, en l'an 1131, il y avoit un nommé Gautier, curé de Saint-Pair sur la mer, homme très-zélé pour son église, qui exhortait souvent ses paroissiens à faire bâtir une tour ou clocher. Il entendit une nuit une voix qui lui dit de commencer son ouvrage sans se mettre en peine de la réussite. Aussitôt que le jour parut, il alla se prosterner devant l'autel de saint Pair. Ayant fini sa prière, il entra dans l'église un homme autant

1 Il y a lieu de s'étonner qu'on ne reconstruise pas la pointe de cette pyramide, surtout lorsque les pierres du sommet, assises étoilées d'une pyramide octogone, gisent dans le cimetière et dans la nef.

distingué par sa piété que par sa naissance, nommé G. Piquerelle, son paroissien, auquel il communiqua en secret ce qu'il avoit entendu. Celui-ci conseilla à Gautier d'en conférer avec son vicaire appelé Pierre. Ce qu'ayant fait, ils gardèrent la chose secrète dans l'espérance que Dieu manifesterait sa volonté. Gautier entendit encore vers le milieu de la nuit suivante la même voix qui lui dit de commencer la tour: « Tu trouveras dans l'église un trésor plus précieux que tout l'or et l'argent du monde. » Gautier communiqua la chose à ses paroissiens le dimanche suivant; mais, s'étant élevé un tumulte entre les délibérateurs, l'affaire demeura indécise. Quelque temps après la même voix s'étant encore fait entendre à Pierre, vicaire de Gautier, il n'en fit rien connoître à personne, de sorte qu'on ne pensait presque plus à la tour, lorsqu'il arriva dans la Semaine-Sainte que le vicaire entendit la même voix qui le menaçait de le punir, et au même moment il se sentit frappé au visage jusqu'au sang et il reçut quelque perte dans ses biens. C'est pourquoi il communiqua tout à Gautier qui engagea les paroissiens à contribuer à l'accomplissement de son dessein. A quoi les paroissiens répondirent qu'ils feroient chacun leur pouvoir pour l'ouvrage que Dieu demandoit. Ce qui fut arrêté le dimanche de Pâques de 1131[1]. » Le même manuscrit apprend en même temps le nom de l'architecte: il s'appelait Robert de Haute-Maison[2].

Il résulte de cette histoire qu'avant ce XII[e] siècle il y avait une église sans tour. La charte de Richard, la *Vie de saint Pair* et plusieurs autres inductions ne permettent pas d'en douter. Cette église n'a pas laissé de vestiges sensibles. Malgré cette charte, l'église de saint Pair n'aurait pas appartenu au

1 Rouault, *Vie de S. Pair et de S. Gaud.* — 2 Ce nom de métier, de confrérie, ferait croire qu'il appartenait à une de ces associations mi-religieuses, mi-laïques, qui bâtissaient les édifices, presque tous anonymes du Moyen-Age, et qui s'appelaient les *Logeurs du Bon Dieu.*

Mont à cette époque, si nous en croyions dom Le Roy qui dit que le patronage de Sartilly et de Saint-Pair lui fut donné en 1158 [1]; mais le Cartulaire ne cite que Sartilly.

Élégante et régulière, revêtue en moyen appareil, cette tour offre un évident caractère d'unité, que déparent toutefois ses quatre clochetons qui ont dû être ajoutés après coup; mais elle n'apparaît pas dans son port primitif, l'exhaussement du chœur et de la nef ayant dévoré une partie des fausses-baies et alourdi son mouvement. Ces fenêtres simulées, d'une courbe gracieuse, rappellent celles des clochetons du portail de Pontorson [2]. Au-dessus s'enfoncent sous leurs profondes voussures quatre belles ouïes géminées dont chaque division est formée par une colonne robuste et trapue. Sous la corniche règne une ligne de modillons sans images, ou rendus frustes par les érosions du vent marin. Sur cette base carrée, s'élance, par une hardiesse encore nouvelle au XII[e] siècle, une flèche octogone dont les angles sont accusés par un tore. La tour elle-même repose sur quatre massifs, sur les faces intérieures desquels s'appliquent deux colonnes élevées, séparées par un pilastre, appuyées à une base simple, mais dont les chapiteaux sont historiés de crosses végétales, de feuilles de chêne, de cônes de pin, de grappes de raisin. En somme, cette tour présente le double caractère de son époque de transition, le roman pur avec ses formes solides, sévères et trapues, représenté par la tour et ses bases, et des élémens de transition qui tendent vers un nouvel ordre de lignes, représentés par la flèche élancée et les colonnes élevées des piliers intérieurs. Quelques plaques de maçonnerie de la nef où l'arête est irrégulièrement dessinée, les pierres angulaires de la face occidentale, la croix ronde du cimetière composent avec la tour les restes de l'époque romane. Mais l'objet le plus an-

1 Mss. de D. Le Roy. *Livre des Curieuses Recherches*. Cart. *Fulc. Paganellus ecc. de Sartilleio*. 1158. — 2 Voir cette commune.

tique de cette église, ce sont les fonts baptismaux. C'est une cuve simple, carrée, insculptée de glyphes hiératiques, croix latine, croix de Jérusalem, oiseaux qui rappellent la colombe symbolique. Cette pierre est assurément fort antique, et la plus vieille de l'arrondissement, puisque la Vasque de l'île Saint-Samson, auprès de Pontorson, n'en est pas [1].

La nef a été refondue à diverses époques. L'époque romane y est attestée par des plaques d'appareil irrégulier en arète de poisson, par deux fenestrelles bouchées, et par quelques pierres angulaires. Sa face occidentale est pleine et opaque, et son gable est légèrement en retrait sur la base. Sa partie intéressante est son porche latéral, voûte ogivale obtuse posée sur des colonnes courtes et ramassées : cette œuvre, d'une transition prononcée, doit être de la fin du XII[e] siècle. Par l'effet du temps ou du mouvement du sol, il dévie d'un angle de plusieurs degrés. Profondément enterré, il ressemble à l'entrée d'une crypte, dont il a les formes robustes et trapues. A l'intérieur trois colonnes dégagées, de chaque côté, et deux d'un module plus gros vers la face extérieure, soutiennent la corniche. Sa porte intérieure semble appartenir à la Renaissance : elle rappelle celle de Granville. Un chambranle arrondi qui monte le long de ses jambages se replie en zigzags dans le linteau supérieur, comme si la pierre flexible eût plié sous le faix.

Le chœur appartient à trois époques représentées, la première par les colonnes, la deuxième par la voûte, la troisième par les fenêtres et les contreforts. Ce chœur est vaste et beau : il occupe plus du tiers du plan général. Sur chaque face sont appliquées, à demi-engagées, quatre colonnes d'un caractère de transition, romanes par le fût, gothiques par le chapiteau : c'est la fin du XII[e] siècle. La Flore de ces chapiteaux est d'une remarquable élégance, et le granit en est si bien fouillé que

1 Voir cette commune.

le Mont Saint-Michel lui-même n'a rien de supérieur sous ce rapport. Ce sont des couronnes délicatement ouvragées, une filigrane minutieuse où s'agencent harmonieusement des rameaux, des feuilles et des fruits, branches de chêne glandées, pampres d'une végétation luxuriante. Une figure est encadrée dans des touffes de feuillages; c'est un homme nu suspendu dans ces rameaux enlacés : en face était une figure semblable, mais elle a été brisée. Nous trouvons là ces nudités que la statuaire gothique aimait à mêler, avec ses grotesques, aux représentations ascétiques. Ces frêles découpures portent des traces de mutilations[1]. La voûte élevée est divisée en trois travées par des arceaux prismatiques, nervures souples et hardiment filées qui s'encorbellent sur des anges, porteurs de phylactères ou d'écussons. Les points d'intersection sont ornés d'une rosace, de deux statuettes, celle de saint Pair et celle de saint Gaud, et par des écussons parmi lesquels brille l'écusson squammé et fleurdelisé du Mont Saint-Michel. La fenêtre orientale, splendide mosaïque autrefois, aujourd'hui bouchée, appartenait, d'après son gable extérieur, à l'époque de la voûte, c'est-à-dire au XVe siècle. Maintenant, une mauvaise toile tient lieu d'une fenêtre où flamboyaient les lignes de l'architecture et les couleurs de la peinture. Au XVIIe siècle appartient le reste du chœur, c'est-à-dire les murs des entrecolonnemens, les fenêtres trilobées, et les trois contreforts à triple étage, objets qui n'ont de valeur que parce qu'ils rappellent l'art d'autrefois.

On lit dans un ouvrage de Rouault[2] : « Pendant le pontificat de Roger, le chœur de l'église de Saint-Pair fut bâti en

1 Nous assignons cette époque à ces colonnes, après un examen attentif, quoique une grande autorité, M. de Caumont, les date du XIVe et même du XVe siècle. (*Bulletin Monumental*, tom. III.) — 2 *Hist. abrégée des Évêques de Coutances*, p. 176, et aussi dans M. Le Canu, p. 472.

1114, comme il paraît par le chiffre gothique gravé avec le mot *Dies* sur une pierre de tuf qui sert de base à une des arcades. » D'abord un chiffre gothique ne peut dater de 1114, et il n'a dû être écrit que quelques siècles plus tard. Ensuite le caractère indubitable de son architecture refuse au chœur entier cette antiquité ; si cette date a de la réalité, elle ne pourrait s'appliquer qu'au chœur primitif qui a précédé celui-ci, dont la zône la plus antique ne peut elle-même remonter aussi haut [1].

Dans ce sanctuaire on voit les deux tombeaux de saint Pair et de saint Gaud. Ce sont deux cénotaphes [2] sur lesquels sont couchées les statues des deux saints en habits pontificaux, mitrés et crossés, la tête appuyée sur un coussin affaissé. Elles sont d'un bon travail, et ne paraissent pas antérieures au XIV[e] siècle : l'inscription gothique, *S. Paier et S. Gault*, qui est à leurs pieds, ne permettant pas de les reculer beaucoup plus loin. Les manipules semblent être des additions assez récentes. Les crosses sont en bois. « Non-seulement, dit M. de Caumont, elles sont du même artiste, mais on n'a pas cru devoir leur donner une figure différente d'expression, de sorte qu'on serait tenté de regarder ces deux figures, couchées côte à côte, comme une double représentation du même homme [3]. »

On pourrait s'étonner de ne pas trouver de dalles tumu-

1 Les anciennes statues de Saint-Pair ont été ou brisées ou enterrées. On voit encore une jolie statue de sainte Barbe. Rouault parle d'une porte qui s'ouvrait au midi, entre la nef et la tour, devant le tombeau de saint Gaud : elle n'existe plus. — 2 Les reliques de saint Pair, saint Sénier, saint Scubilion ne sont à Saint-Pair qu'en partie. M. Le Canu, p. 573. Ces tombeaux sont appelés *cenotaphia*, dans une note des Bénédictins, à la fin de la Vie de saint Pair. II[e] siècle, p. 1103. Saint Sénier fut aussi plus tard enterré dans ce sanctuaire : « *In Sessiaco monasterio migravit è vita, in cujus morte cœlestem angelorum concentum monachi audierunt.* » *Brev. Roth.* 16 sept. — 3 *Bulletin Monumental*, tom. III.

laires dans le chœur d'une église aussi ancienne, qu'administrèrent des prieurs distingués, dont un devint abbé du Mont Saint-Michel. Le Bréviaire du diocèse en donne la raison : Saint Lo conçut un si grand respect pour le chœur de cette église, rempli de corps saints, qu'il défendit d'y inhumer personne [1].

Toutefois, il y eut une solennelle exception. Quand saint Sénier eut expiré entre les bras de saint Romphaire, celui-ci l'inhuma dans l'église de Saint-Pair, entre saint Gaud et saint Aroaste, devant les tombeaux de saint Pair et de saint Scubilion [2]. Aussi ce chœur, le cimetière des saints, était-il au Moyen-Age le but des pèlerinages, et le théâtre des miracles [3]. Saint-Pair et le Mont Saint-Michel étaient les lieux consacrés par leur sainteté, toutefois à des degrés divers, et avec toute la différence qu'il y a entre un bienheureux et un archange [4]. Au Mont, les moines chantaient cette antique prière :

« *Signifer excercitus Angelorum Michael*
Rege nos in prelio fideli patrocinio
Debellaturus hostem apostatam
Ad laudem summi regis et gloriam.
O ierarcha Michael averte a nobis divine

1 *Brev. Const.* 25 sept. — 2 *Abrégé de l'Histoire des Évêques de Coutances*, p. 101. *Brev. Roth.* 16 sept. — 3 Il y avait autrefois beaucoup d'*ex-voto* à Saint-Pair. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un joli navire et une mauvaise peinture représentant une guérisou. Rien de plus étrange que la châsse des Bienheureux, couverte de syrènes, d'anges cupidons, de volutes, etc. A la vue de ce paganisme enjolivé, on a peine à croire qu'en ce lieu les cénobites chrétiens convertirent les prêtres d'un *Fanum* romain. — 4 C'est cette vénération qui a fait dire à Nodier de sa Fée aux Miettes : « *Elle passait souvent ses nuits en prière à l'ermitage Saint-Paterne.* »

Plagas iracundie
Et pro caritate rea
Precinctus circa pectus zona aurea[1]. »

A Saint-Pair, on chantait cette hymne du patron, dont deux strophes associaient le double souvenir de la cellule de l'ermite et du siége de l'évêque :

« *Sunt domus rupes, lapides cubile....*
Tuque quam curâ propiore servat
Civitas felix, quoties, Abrincæ..... etc.[2] »

Si le chœur de Saint-Pair ne renferme pas de dalles tumulaires, si la nef en renferme peu, c'est que cette paroisse avait, outre son cimetière[3], un champ de sépulture. Au bord de la route de Quéron, en face de l'ancienne Audience de la Baronnie, est un terrain appelé Chelous, dans lequel on trouve fréquemment de ces sarcophages, si souvent employés pour les sépultures dans tout le Moyen-Age, et que l'on a faussement pris pour une composition[4], puisqu'ils sont un agrégat de fossiles. Ce sont des cercueils de ce tuf qu'on exploite encore particulièrement à Sainteny, entre Carentan et Périers. Cette pierre ne se trouve que dans ce quartier pour toute la Manche, et on rencontre partout un si grand nombre de ces sarcophages, que ce terrain devait être le théâtre d'une vaste exploitation, d'où les cercueils se répandaient dans toute la Normandie. Nous avons encore vu dans le champ

1 Prière à saint Michel, notée en lettres et en signes toniques. Mss. du XIe siècle, n° 34. — 2 Office de saint Pair. *Brev. Const.* — 3 On remarque quelques tombes dans le cimetière, celle de M. de Gatigny, capitaine de frégate, mort en 1828; celle de Mme de Vallefleurs, 1818; et cette inscription : « Cy gît, victime d'un accident funeste, à l'âge de 24 ans, Alfred Duhamel, fils de M. le baron Duhamel. » — 4 C'est dans cette idée que Rouault a dit que les restes de saint Pair et de saint Gaud reposent dans des *tombeaux de ciment*.

Chelous des fragmens considérables de ce travertin des sépultures.

L'église de Saint-Pair était au Mont Saint-Michel. Les Registres de l'évêché de Coutances détaillent ses revenus, le *Livre Noir*, registre du XIIe siècle, sous une forme concise: « *Ecclesia S. Paterni abbas Montis S. Michaelis patronus percipit omnes garbas et duas partes decime piscium, Rector residuum et valet l. lib. Abbas Montis. l. lib.*[1] », et le *Livre Blanc*, Pouillé du XIVe siècle, avec les détails suivans qui annoncent une progression sensible dans la richesse du Prieuré:

« *Abbas et conuentus de Monte Sancti Michaelis in periculo maris sunt patroni ecclesie de Sancto Paterno supra mare et percipiunt totas decimas bladorum in dicta parrochia crescencium et decimas lini et canabi et decimas noualium; percipiunt etiam duas partes decimarum piscium et quatuor libras annue pensionis ad Pascha. Pars dicte parrochie prouentuum et reddituum ad rectorem ipsius ecclesie pertinentium valet quinquaginta libras et hoc in minutis decimis videlicet oblationibus sepulturis in decima agnorum lanarum et aliorum ad altalagium pertinentium rector habet terciam partem decimarum piscium quos sui parrochiani capiunt ubicumque et habet unam peciam terre de elemosina et cameram quam Thomas de Vincheneys fecit fieri supra muros capelle Sancti Michaelis*[2]. *Idem rector soluit procapa Episcopi sex decim solidos collectos per decanum dicti loci ex consuetudine antiqua et decem cenomon. pro Chrismate ad synodum Pasche pro circata*[3] *decem et nouem cen*[4]. »

En 1154, le prieur de Saint-Pair s'appelait J. de La Porte;

1 Fol. 39 v°. — 2 Voir le presbytère. — 3 La Cerclée ou Chapelle de la Vierge de la cathédrale de Coutances, bâtie à la fin du XIVe siècle par Sylvestre de La Cervelle, originaire de l'Avranchin, de Saint-James ou de Villiers. C'est là qu'on faisait l'appel des curés au Synode de Pâque. — 4 Fol. 28 r°.

il figure dans une charte de la Luzerne : « *Fratrem Joh. dictum de Porta, priorem nostrum de S. Paterno supra mare... Priore de S. Paterno tenente visionem divisionum* [1]. »

En 1250, l'archevêque de Rouen Odon Rigault, visitant les monastères et les églises de la Basse-Normandie, vint à Saint-Pair, et il consigna sur le livre de ses visites le résultat de son inspection : « XVI *kal. septembris apud S. Paternum cum expensis prioratus : ibi sunt duo monachi de Monte S. Michaelis in periculo maris ; carnes comedunt et utuntur culcitris ; usum predictorum eisdem interdiximus. Habent in redditibus circa mille libras, de quibus reddunt monasterio suo* XL ; *octingentas libras debent* [2]. »

Il visita encore ce prieuré en 1266. Il y trouva deux moines qui y étaient depuis peu [3]. D'après le *Livre des Constitutions*, le prieuré de Saint-Pair était taxé à 45 liv. vers cette époque [4].

A la fin de ce XIIIe siècle, le prieur s'appelait aussi Jean de La Porte. C'était un personnage fort distingué, qui devint abbé du Mont Saint-Michel [5]. Il serait intéressant de con-

1 Dans un bornage, ce prieur donna l'alignement. 1302. — 2 Visites d'Odon Rigault, fragmens publiés par M. de Caumont, p. 18. — 3 Page 527 du Mss. de la Bibl. roy. M. Bonnin est sur le point de publier en entier le texte d'Odon Rigault. Le Mss. a 766 pages petit in-f°. — 4 Mss. n° 34, p. 341. — 5 Un double fait, relatif à J. de La Porte, prouve toute la célébrité du Mont Saint-Michel à cette époque. La reine de France, Jeanne, lui adressa G. de Gouvez pour l'initier à la vie monacale : l'abbé lui répondit : « Très-excellente dame et reine, comme vous en avez mandé par vos lettres que nous reçussions G. de Gouvez en frere et en moigne jusque en ladministration vivre vetement..... obeissons honnement et obeirons touz jors et aurion mile graces que il vous pleust de ce faire que ledit G. de qui navion nulle connoissance fut tele personne que il tournast et au salu de lame de vous et que nostre religion et nostre monastere en valussent plus en temps advenir. » N° 34. Vers ce temps, Edouard, roi d'Angleterre,

naître la série des prieurs de Saint-Pair; mais l'histoire n'en fournit que de rares élémens. Le dernier prieur distingué fut Rouault, auteur de l'*Abrégé de la Vie de saint Pair et de saint Gaud*, etc. [1], *de la Vie abrégée des Évêques de Coutances* [2], et d'ouvrages ascétiques. Il mourut en 1750.

Saint-Pair avait aussi sa forteresse, qui fut peut-être le berceau du Seint Per de la Conquête [3]. Contigu à l'église et bâti vers le même temps, le château se rattache à l'église par le lien du temps et par celui de l'espace. Ce double rapport amène ici sa description et son histoire.

Le château de Saint-Pair, dont il n'y a que de faibles débris, n'était pas dans une de ces fortes positions naturelles où s'élevaient ordinairement les constructions féodales. Il était sur la pente d'un petit coteau qui limite au sud la mielle de Saint-Nicolas, au-dessous de l'église, près de la mer, et qui est baigné par la rivière de la Saigue ou Venlée. Le moulin est construit avec ses débris. Il y a quarante ans les ruines du château étaient encore considérables : on y voyait des voûtes et des entrées de souterrains où les jeunes gens de Saint-Pair allaient jouer aux cartes [4]. Quelques pans de mur d'une grande épaisseur, d'un ciment un peu friable, qui n'atteste pas une haute antiquité, mais qui appartient peut-être à des reconstructions, consacrent aux regards le souvenir de

lui envoyait un clerc, J. de Fontene : « *Cum vos ratione novæ creationis teneamini unum de clericis nostris in quadam pensione, mandamus J. de Fontene.* » En même temps, l'abbaye envoyait ses moines dans les prieurés étrangers. Voici un fragment d'un procès-verbal du Chapitre: « *Anno* 1315, *Abbate conventu omnibus prioribus et sociis eorumdem presentibus exceptis socio de Cornubia, socio de Octritonia, socio de Lihou, socio Cenoman, injuncta fuit obedientia fratri Ric. de Altoduno ire ad prioratum de Octritonia... et venire ad abbatiam de trianno in triannum... Petrus de Harvilla fuit constitutus prior prioratûs de Cornubia.* »

1 Paris, 1734. — 2 Coutances, 1742. — 3 S.-Poix pourrait le réclamer. — 4 Selon le récit d'un vieillard.

la forteresse. Le château, qui existait au moins en 1137, appartint d'abord aux ducs de Normandie, ensuite au monastère du Mont Saint-Michel auquel Richard donna l'Abbaye de Saint-Pair au commencement du XI[e] siècle. Sous ses murs eut lieu un événement important et assez dramatique, peut-être le seul que l'histoire y rattache. En 1137, à l'époque des guerres des partisans d'Étienne de Blois et du comte d'Anjou, « dans le pays d'Avranches, Richard, surnommé le Silvain [1], établit un château très-fort à Saint-Pair [2], et ayant réuni des brigands de toutes parts, après la mort du roi Henri, fit un cruel carnage des peuples du Seigneur [3]. Mais, après qu'il eut long-temps exercé ses fureurs, Dieu, dès qu'il le voulut, le précipita aussitôt de son bras justement vengeur. En effet, comme ce brigand était sorti un certain jour pour se livrer au pillage, une troupe de chevaliers des places voisines vint livrer aux flammes le bourg de Saint-Pair. Alors Silvain, voyant la fumée de cette place, tourna aussitôt bride avec ses compagnons par le même chemin : plus prompt qu'eux il chargea le premier l'ennemi, et, dans cette rencontre, percé d'un coup de lance par un chevalier, il trouva la mort qu'il méritait. Ensuite les chevaliers du roi se rendirent à la forteresse, et exigèrent qu'elle fût remise à leur monarque par la garnison. Comme elle ne voulait pas y consentir, ils lui firent voir le cadavre de Silvain qu'ils jetèrent honteusement devant la porte. Alors la garnison, voyant cette cruelle in-

1 *Silvanus.* Dumoulin traduit ce mot par La Forêt, M. de Gerville par Dubois. Il s'agit ici des Silvain qui ont donné l'affixe du nom de Saint-Poix, dont ils étaient les seigneurs. Comme le nom de Saint-Poix de l'arrondissement de Mortain dérive de Saint-Paterne, il ne serait pas impossible qu'il s'agît de cette localité dans ce récit d'Orderic Vital. Nous le plaçons ici d'après M. de Gerville. Voir ses *Châteaux du département de la Manche.* — 2 *Apud S. Paternum fortissimam munitionem firmavit.* — 3 *Dei.*

fortune, fut effrayée : elle se rendit, ainsi que la place, aux gens du roi, garda tristement le silence, et ensevelit le corps du défunt hors du cimetière le long du chemin [1]. »

Il est probablement question du château de Saint-Pair dans une charte du Mont Saint-Michel, de 1220, dont voici le titre: « *Carta venditionis Roberti Roussel de campo de Castello Willelmo de Gastigny* [2]. »

Il est encore mention de la place de Saint-Pair dans Richard Seguin, lorsqu'il raconte les guerres du roi de France et de Charles de Navarre au XIV[e] siècle : « Les Bretons alliés du Comte-Roi occupaient alors Saint-Pair. »

Au nom de saint Pair se trouve associé celui de saint Gaud: c'était un évêque de Lisieux qui, quittant son siége pour la vie contemplative, se rendit couvert de haillons à la solitude de Sciscy pour y vivre sous le bienheureux abbé Pair. Ce fut un moment solennel que celui où saint Pair le reçut, en lui disant : « Vous qui êtes le cèdre élevé, vous ne verrez ici que de faibles roseaux [3]; » lorsque les solitaires, Scubilion, Aroaste, Sénier, Semniste, sortirent de leurs grottes pour voir le vieillard, et s'assirent à une table austère avec l'évêque qui leur parla du monde, de l'état de l'église, des martyrs, des tyrans, des démons [4]. Saint Gaud, reçu dans la famille de l'abbé Paterne, se bâtit de ses mains une cellule, laquelle est devenue la chapelle qui porte son nom. C'est là qu'il vécut de la vie des anges, ravi en extase, « immobile comme un mort [5]; » c'est là qu'âgé de plus de 80 ans, il expira,

1 Orderic Vital, l. XIII. Un chemin passait devant le château de Saint-Pair : « *Vie que est ante manerium S. Paterni,* » lit-on dans l'inventaire du n° 34. Comme il y avait deux Saint-Pair, Saint-Pair-le-Silvain et Saint-Pair-sur-Mer, il est difficile de dire auquel appartenait un Bertrand de Saint-Pair qui parut en 1371 à une montre à Pontorson. Masseville, tom. III, p. 399. — 2 Registre n° 34. — 3 Rouault, *Vie de saint Gaud.* — 4 *Ibid.* — 5 *Ibid.*

sur la cendre, dans les bras de saint Pair, le 31 janvier 530.

La chapelle primitive de Saint-Gaud est maintenant une étable. A son pignon, on en a construit une autre plus petite, qui date probablement du XVII[e] siècle, et de l'époque 1664, où le corps du Saint fut levé par Eustache, évêque de Coutances[1]. Cette simple chapelle ne montre à l'extérieur qu'une médiocre ogive, et la nudité presque complète à l'intérieur. On n'y voit plus ce tableau dont parle Rouault, représentant le Saint « si exténué qu'il n'avait plus que la peau collée sur les os. » Il y avait aussi un reliquaire : « Le petit focile de la jambe fut donné à la chapelle et cellule Saint-Gaud[2]. » Elle existait au moins au XIII[e] siècle, car le *Cartulaire du Mont* renferme une charte de ce siècle relative à cet oratoire : « *Carta Hoel apud S. Paternum quod renunciavit omni juri quod clamabat in tota terra inter capellam S. Gaudi usque ad mare*[3]. » C'est sur l'emplacement de cette cabane, *mapale*, que, selon le *Martyrologe de France*, se serait établi le monastère de St-Pair. « *In declivi collis sepultus ubi postea monasterium in ejus venerationem extructum fuit quod, postea dirutum per barbarorum incursus, loco tamen et tumulo tanti viri cælitus diu post perstitit venerandum,* » expressions plus applicables toutefois à S. Pair et à son église qu'à S. Gaud[4] et à sa chapelle.

Sur une colline, entre la Mare de Bouillon et l'embouchure du Thar, où se trouve le Caillou-du-Thar, rocher d'où saint Pair fit jaillir une eau vive, s'élève l'église de Quéron. C'est une grande chapelle, dont on vient d'allonger la nef, sans tour ni transept, couronnée seulement d'un campanier. Placée au milieu d'une bourgade de pêcheurs, elle est sous l'invocation de Notre-Dame, et n'offre que peu d'intérêt pour l'art et l'archéologie. Quéron, jeté entre la mer et le lac de

1 M. Le Canu, p. 35. — 2 Rouault. — 3 Le titre de cette charte se trouve aussi dans l'Inventaire des titres fait au XIV[e] siècle, et inséré dans le n° 34. — 4 *Martyr. Gall. Vita S. Gaudi.*

Bouillon, entre de riantes campagnes et les montagnes sévères du Pignon-Butor, est dans un site admirable de grandeur et de variété. L'église est une annexe de celle de Saint-Pair [1]; mais Quéron forme une commune. Son nom d'Église-du-Petit-Monastère semble indiquer que c'était un des asiles des ermites de Sciscy, et dès une époque très-reculée, un oratoire a dû s'élever sur ce lieu consacré. On a vu par les citations précédentes qu'il y avait une église au moins au XIII[e] siècle, puisqu'un manuscrit de ce temps mentionne: « *Ecclesia N. D. de Parvo monasterio de Queron* [2]. » Nous trouvons une plus ancienne mention de Quéron dans le Cartulaire de la Luzerne: « *Unum pratum juxta pratum Geroldi de Cuiron,* 1162 [3]. » Ce nom de Quéron semble être un nom propre normand, assez commun, *Caron,* ainsi prononcé à la manière saxonne. Il y avait dans la vicomté de Caen une paroisse de *Caron* aujourd'hui Cairon [4]. D'après le *Domesday* W. de *Caron* ou de *Carun,* possédait dans le Bedfordshire: une coïncidence remarquable c'est qu'il avait des droits sur un puissant seigneur du pays, Hugues de Beauchamp: « *Reclamet W. de Caron* 40 *acras inter planum et sylvam super Hugonem de Belcampo* [5]. »

En face de cette chapelle, à l'extrémité sud de la ligne de maisons qui bordent le rivage, est un ancien édifice dont la des-

1 M. Le Canu l'a mise dans sa liste des paroisses de l'évêché de Coutances. Elle n'est cependant ni dans la liste d'Expilly, ni dans le *Livre Noir,* ni le *Livre Blanc.* Dom Huynes ni les Mss. du Mont ne citent Quéron comme paroisse. D. Huynes est sur ce point une autorité sans réplique, car, après avoir donné la liste des paroisses et des chapelles dépendant du Mont, il dit: « Ce que dessus est tiré du Martyrologe du monastère et du *Livre Blanc,* composé environ 1338, par l'abbé Pierre Le Roy, et le plus authentique pour les droits et titres de l'abbaye. » — 2 N° 34. *Constit. Abb. Montis.* — 3 Cart. de la Luzerne, reconstitué par M. Dubosc. — 4 Voir le XI[e] vol. des *Ant. de Normandie.* — 5 *Domesday Bedf.* 210.

tination n'est guère connue des habitans : pour les uns c'est un temple des Druides, pour les autres c'est le Prêche-aux-Anglais. Cette dernière tradition semble le faire remonter à l'époque de l'occupation anglaise, au xve siècle : le style architectural confirme la tradition et semble aussi révéler l'usage de cette construction. Ce mélange d'architecture civile et religieuse, de fenêtres ogivales et de gigantesques cheminées révèle le prétoire de la baronnie ecclésiastique de Saint-Pair [1], qui fut plus tard transporté dans une maison à la porte cintrée qu'on appelle l'Audience, située au bord de la route de Quéron. Une voûte qui s'ouvre sur une face de ce prétoire, et qui ressemble à la porte d'une prison, confirme cette hypothèse.

Dans un pli du rivage de Saint-Pair se cache la modeste chapelle de Sainte-Anne, avec son toit de chaume et sa croisette, seul indice d'un oratoire. D. Huynes en fait mention dans le détail des chapellenies dépendantes du Mont : « La chapelle Sainte-Anne, en la paroisse de Saint-Pair, est tolérée en la jouissance du curé dudit lieu à cause de la modicité de son bénéfice. On l'appelait anciennement la libre institution et destitution de N.-D.-du-Petit-Monastère en la paroisse de Saint-Pair [2]. Ces expressions sont la traduction de l'indication que nous trouvons dans un manuscrit du xive siècle : « *Ecclesia Nostre Domine de Parvo Monasterio ubi instituimus et destituimus liberè* [3]. » Il est probable cependant que dom Huynes s'est trompé, ce mot d'*ecclesia* ne pouvant guère s'appliquer à cette petite chapelle ; mais il n'y a pas à douter qu'il ne s'agisse de l'église de Quéron, lorsqu'on lit dans le Livre des Constitutions : « *Item nos ibidem* (Saint-Pair), *ins-*

1 La baronnie de Saint-Pair donnait droit de siéger à l'Echiquier. Masseville, tom. III, p. 44. — 2 *Hist.* Mss. de D. Huynes. — 3 Mss. n° 34.

tituimus et destituimus liberè in ecclesia Nre Dne de Parvo Monasterio de Queron[1]. »

Il existe peu de presbytères anciens, soit que les constructions domestiques soient sujettes à plus de changemens que les autres, soit que dans l'origine on n'ait pas songé à leur assurer la même durée qu'aux édifices religieux. A ce titre le presbytère de Saint-Pair mérite d'être signalé : il est assurément le plus ancien du cercle que nous parcourons, et probablement des deux diocèses. Il est encore intéressant par l'appareil de sa construction : sa face méridionale est bâtie en *opus spicatum*, et doit dater du XIIe siècle, époque générale de cet appareil, qui se continua jusque dans le XIIIe. Ce qui explique la durée de ce presbytère et le soin apporté à sa construction, c'est que le prieur de Saint-Pair fut logé dans une chambre sur la chapelle Saint-Michel : *cameram quam Th. de Vincheneys fecit fieri supra capellam S. Michaelis*[2]. Après le XIVe siècle, la chapelle fut changée en un presbytère qui est allé se développant, et qui s'est complété par la maison curiale actuelle. Ce presbytère nous rappelle les prieurs de Saint-Pair, qui étaient assez illustres pour devenir abbés du Mont Saint-Michel, et en particulier les deux Jean de La Porte, Math. d'Espigny et Rouault[4].

Saint-Pair est donc une localité riche en monumens et en souvenirs. Elle renferme encore un grand nombre de fiefs et de villages qui ne peuvent être omis, parce qu'ils sont mentionnés dans les chartes, et que cette mention complète notre étude en attachant un souvenir à chaque coin de terre, et en ajoutant des traits de plus à la physionomie du passé. Cette baronnie de Saint-Pair était la terre de Saint-Michel : il n'y avait guère de lieu qu'un acte solennel n'eût ajouté aux domaines de l'Archange. L'Inventaire de ces chartes[3] renfer-

1 Mss. du XIIIe siècle, n° 14, p. 343. — 2 *Livre Blanc*. — 3 Mss. n° 34. — 4 « *Math. de Espegneio rect. S. Pat.* » N° 34.

mées dans l'Armoire énumère les titres de la baronnie de Saint-Pair, dont nous extrairons ceux de la paroisse, en les annotant : « *Cyrographum de S. Paterno dato nobis a Ric. 2do duce Norm.* [1]. *(Quere in armariolo montis.)* — *Littera de Nundonis S. Paterni* [2]. — *Recogniti Nicholai de Maleis* [3]. — *Venditio quam fecit W. filio Fulconis de Gastign.* — *Carta Thome de Bosco super consuetudinem nemoris de Pratellis* [4]. — *Carta Petri Pagani de terra que vocatur Fraiche quam vendidit W. filio Fulc. de Gastign.* — *Carta Thome Hoel de parochia S. Paterni et pro piscaria in feodo suo facienda* [5]. — *De venditione feodi Arturi* [6]. — *Littera piscatus de S. Paterno super decimis ostreorum.* — *Carta de angulis nemoris de Pratellis.* — *Carta Nicholaï Maleis de piscibus ad Tardum.* — *Confessio de Joh.* Tesson quil na point de droit de prise de poisson en la baronnie de S. Paer. — *Littera de Atachia* [7] *exagiorum molendini de Tar.* — *Littera ut Judei non morentur apud S. Paternum* [8]. — *Quod in loco de Prestot non debet novum molendinum fieri* [9]. —

1 Voir la charte du Cartulaire, *suprà*. — 2 Pour le marché de Saint-Pair, voir plus loin. — 3 Ce nom est resté dans la rue Malais, village et route de S.-Pair, ligne de la voie romaine par ce quartier. — 4 Pour ce bois des Préaux, voir S. Jean-des-Champs, S.-Aubin-des-Préaux, S.-Planchers. — 5 S.-Pair était un grand centre de pêche, voir *passim*. Ses pêcheries sont marquées dans Cassini. — 6 C'est la terre de l'Artur, en Saint-Pair. — 7 *Atachia* signifie péage. V. une charte de Savigni : « *Ego Andreas dom. Vitreii dedi Savign. atacheiam calceie molendini de Campo Florido.* » *Ap.* Ducange. *Exagium*, pesage. — 8 Ils se retirèrent à Granville où ils eurent leur quartier, la rue des Juifs actuelle. — 9 Prestot est de Saint-Nicolas : ce nom apparaît très-souvent dans les chartes : ce devait être un fief considérable. Ce vocable saxon signifie habitation de Press, ou peut-être de Prestre. Nous trouvons ce radical dans un nom du pays, qui est son analogue presque parfait; c'est le nom de *Prestrevilla*, qui se trouve au bas de deux chartes de la Luserne en compagnie de *W. de Boillon* et de G. de Champeaux. (Cart. de la

Carta Thome Pagani et Petri Pagani super bonis quæ dederunt W. filio Fulconis de Gastignie. — Littera super personatu ecclesie S. Paterni supra mare. — Carta Thome Hoel in parochia S. Paterni. — Copia cum sigillo baillivie Cost. sup. lesturion in baia S. Paterni. — Littera Rob. de S. Paterno propter eccliam S. Pancracii. — Carta de concordia facta... et Hoellum de S. Paterno. — Carta de molendino de Tarno...— Carta quod prioratus de S. Paterno non debet solvere annualia. — Littere heredum de Gastigne de jure quod habebamus in molendino de Quinquenpoist[1]. *— Littera vendicionis W. Boucherot cujusdam domus sitæ apud S. Paternum.—Normandus de Chaunei deb. servit. guerre.— Littera cujusdam pecie terre justa manerium de S. Paterno. — Littera vie que est ante manerium S. Paterni et divisiarum ejusdem*[2]. *— Littera de collatione ecclesie de S. Paterno. — Venditio Thome de Capella Thome Letelier super tenentes justicia exerceri in parochia S. Paterni. — Littera regis contra Girardum de puteo in parochia S. Paterni. — Carta pacis de manerio Petri de Angotmesnil*[3]. *— Cyrographum de masura Andree Boutelou super Tharn*[4]. *— Carta*

Luzerne, reconstitué par M. Dubosc, chartes de 1195 et 1196.) Il y a une charte faite par Rob. de Prestot : « *Ego vendidi terram quam habebam in parochia S. J. de Campis apud Laleverrie in maritagio Beatricis uxoris mee et duos boessellos frumenti super feodum de la Coefferie.* 1256. »

1 Voir pour ce mot, écrit ici selon sa vraie orthographe, la note sur les moulins de Quincampoix, à l'article de Poilley. — 2 Il s'agit sans doute ici de la grande voie, ou voie romaine, qui passait devant le château de Saint-Pair, et peut-être aussi de bornes antiques, *divisiarum*, ou pierres milliaires. — 3 Village de Saint-Pair. — 4 La forme *Tarn*, *Tharn*, semble être l'orthographe primitive du Thar. Nous retrouvons encore *Tardus*, *Thar*, *Tar*; et son affluent est *Tharnesia* et *Tharnet*. Il y avait un gué sur le Thar : « *Conventio J. de Angomesnil de molendino de Lescaus, vid de vado et esclusa.* » N° 34.

Nicholai de Verdun de Croen[1] *et de S. Paterno.* — *Carta Hoelli apud S. Paternum.... quod clamabat in tota terra inter capellam S. Gaudi usque ad mare*[2].

La décadence de Saint-Pair date du XVe siècle et de l'occupation anglaise, du moment où Granville fut bâti par les Anglais. Granville absorba la population de Saint-Pair, et les Français, maîtres de cette place, y firent transporter les matériaux des édifices civils de Saint-Pair, y établirent son marché et ses coutumes. Cette abolition d'une ville, au profit d'une ville voisine, et sa translation matérielle, sont un fait assez rare dans l'histoire. Il est raconté dans cette charte de Louis XI :

« Louis..... comme nostre cher et feal cousin le cardinal dEstouteville commendataire de nos bien amez les religieulx de labbaye du M. S. Michel au peril de la mer se fussent puis retirez par devers nous et nous eussent expesez que pour les temps des dernieres guerres les Angloys nos anciens adversaires ont tenu et occupe en nostre pays de Normandie la place de Granville assise en leur baronnie de S. Pair et tenue deux a cause dicelle baronnie a este remparee et fortifiee par le sire de Scales angloys lors capitaine pour nostre adversaire dAngleterre dudit lieu de Granville et depuis que ladite place a este prise et recouvree sur nos ennemis et quelle a este remise et reduite en nostre obeissance a quoy faire les diz exposans mirent et employerent largent de ladite abbaye les capitaines officiers et gens de guerre de nostre obeissance estant en garnison en icelle prirent au bourg de S. Pair les bois halles et cohues[3] dudit lieu ensemble les couvertures des maisons pierres de taille et generalement toutes les autres matieres et choses propres et servant a edifier et firent le tout porter au dit Granville pour eux loger et toujours augmenter croistre et

1 Croen est Cran, près de Saint-Pair. — 2 Voir la chapelle Saint-Gaud. — 3 S.-Pair avait sa mesure : « *Ad mensuram S. Paterni.* » *passim.* Cart. de la Luzerne. *Spec.* charte de 1247.

fortifier ladite place et en outre depuis et par les diz capitaines et officiers et gens de guerre fust soustrait et oste dudit lieu de S. Pair.... un tres bel et notable marche qui seoit et avoit coustume venir au dit lieu de S. Pair par et aucune semaine au jour de samedy duquel marche la coustume estoit baillee par lesdiz exposans au profit de leur eglise... comme dy avoir et prendre des poids et mesures tant du bled et vanernage que des aulnages la punition correction et amendes des delinquans et en plusieurs aultres droits franchises et libertez en outre ce avoient au Roc aussi autour dicelle place de Granville plusieurs heritages en fonds de terre dont ils estoient proprietaires... a cause de toutes denrees qui estoient vendues et distribuees en la place de Granville tant aux jours de certaines assemblees de gens qui sy faisoient aux festes Nostre Dame que autrement. »

Telle fut la fin de la prospérité politique d'un lieu dont un savant a dit : « Saint-Pair montre encore dans le tracé de ses rues, dans les restes de murs qui attestent une étendue considérable, tout ce qui rappelle une cité détruite[1]. » La ville du

1 M. de Caumont, *Bulletin monumental*, tom. III. La baronnie de Saint-Pair avait été ravagée au XIIe siècle par Thomas de Saint-Jean, dont nous raconterons l'intéressante histoire à l'article de Saint-Jean-le-Thomas. Voici les ravages et les restitutions que signale le Cartulaire : « ....*Cepit devastare terras plurimorum vavassorum in honore S. Paterni... in honore S. Paterni volo ut concedatis terram Rainaldi coqui. Rad. Malregart terram suam dum Appuliam ivit cuidam Rad. de Port invademoniavit... terram Rog. de Grandevilla hactenus in custodia habui, quia armiger meus erat, sed nunc quia miles factus, reddo eam sibi et propter hoc humillime imploro ut servicium Rob. filii Ivonis mihi concedatis...»* Cart. fol. 32. Il y a un élément du passé qui aurait complétement péri à Saint-Pair, c'est sa Maladrerie, dont une croix et un carrefour conservent le nom, suivant M. de Gerville (*Villes et Voies romaines*, p. 15.) Toutefois, les documens du Mont Saint-Michel n'en font pas mention, ni le *Pouillé* de 1648, qui cite toutes les Maladreries du diocèse. Un

xv[e] siècle absorba l'antique localité des Gaulois, des Romains, et du Moyen-Age, qui ne garde plus guère que des ruines et des souvenirs.

Saint-Pair a donné son nom et probablement le jour à un trouvère, moine du Mont Saint-Michel dans la seconde moitié du XII[e] siècle, Guillaume de Saint-Pair, auteur du *Roman du Mont Saint-Michel.* C'est en vers français l'histoire de la fondation de son couvent, de ses abbés et des miracles de l'Archange. Mais suivant le poète, son ouvrage n'est qu'une traduction d'une histoire latine, probablement de celle que renferme le manuscrit n° 34 attribue au chanoine de Saint-Aubert. Nous ne connaissons ce Trouvère que par le jugement et les extraits de M. de La Rue[1]. Ces extraits sont trop précieux pour nous, pour que nous omettions de les reproduire. Le premier est la peinture de l'ancienne position du Mont Saint-Michel, que nous avons déjà citée :

Dessous Avranches vers Bretaigne
Qui tous tems fut terre grifaine,
Ert[2] la forest de Quokelunde
Dunt grant parole est par le munde ;

village de Saint-Pair s'appelle les Trois-Croix : deux étaient sur la même base, et offraient cette dualité si commune et si singulière. L'autre est isolée. La Flore de Saint-Pair ressemble assez à celle de Granville. Nous y avons trouvé la *Herniaire commune*, et au Chesnay *(Chaunei)* le *Panic pied de coq*. M. Bataille y a trouvé l'*Elyme des Sables*.

1 *Essais Historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, tom. II, p. 301. M. Francisque Michel avait promis, dans sa préface de la *Chronique des Ducs de Normandie*, de publier en Appendice le Roman du Mont Saint-Michel ; mais il n'a pas réalisé cette promesse. Le Mss. a peut-être été brûlé dans l'incendie de la Tour de Londres. — 2 Nous croyons que le sens veut *ert, erat*, quoique le texte de M. de La Rue présente *est*. Du reste, M. Francisque Michel, qui a travaillé sur les mêmes Mss. que M. de La Rue, lui reproche d'avoir fait beaucoup de citations inexactes.

Ceu qui or est mer et areine
En i cel tems ert forest pleine
De mainte riche veneison,
Mes ore il noet li poisson,
Dune peast len tres bien aler
Ni estuest ja crendre la mer
DAvrenches dreit a Poelet
A la cité de Ridolet.
En la forest avait un Mont, etc [1].

1 Nous avons essayé, à l'article de Poilley, de fixer la position du *Poelet* du trouvère, à Poilley, en Bretagne. Depuis lors, un savant qui donne le cachet d'une critique exacte et profonde à ses trop rares recherches relatives à l'Avranchin, M. Laisné, a trouvé dans les chartes que nous avons citées de très-fortes raisons pour une autre détermination. Nous croyons avec lui que le *Pooleth* et le *Pollci* des Cartulaires sont des lieux différens, celui-ci étant probablement le Poilley entre Saint-James et Fougères, ou le Poilley de l'Avranchin, celui-là étant un lieu dont la détermination sort avec évidence des termes mêmes des chartes : « *Duas ecclesias in territorio quod vocatur Pooleth scilicet Semmelor* (S. Méloir) *atque Semmeucnjudichel* (S. Jouan)... *terram prope litus maris sitam qui dicitur Chancavre* (Cancale) *et portum qui nominatur Porpican* (Fort Piquain. Cassini.) (1032.) Il résulte de ce texte que Poelet ou Pooleth n'est pas une paroisse, ni une villa, mais un territoire. Or ce territoire, qui renferme Saint-Méloir, est une localité d'une délimitation difficile, mais évidemment c'est ce terrain qui forme le fond même de la baie de Cancale, dont le centre littoral est Château-Richeux, et dont le centre intérieur est Saint-Méloir. Il paraît, d'après M. Laisné, que ce quartier s'appelle encore Clos-Poulet ou Poulet. Une autre charte place Pooleth au bord de la mer : « *In Pooleth unam tesuram, id est piscatoriam in mari,* » et mentionne des donations dans tout son voisinage : « *Decimam de quodam loco qui Vergied vocatur.... decimam Faluestrels et medietatem quod cecit de altari S. Columbani* (Saint-Coulomb).... *terciam partem decime S. Idoci* (Saint-Ideuc). Ainsi Poelet est Pooleth, placé en ligne droite d'Avranches *vers Bretaigne*. Ridolet est probablement Dol.

Guillaume de Saint-Pair vivait du temps de Robert de Thorigny, le plus illustre abbé du Mont Saint-Michel :

Uns jouvencels, moine est del Mont
Deus en son regne part li dunt,
Guillelme a non de S. Paier
    Escrit en cest quaier,
El tems Robeirt de Thorignie
Fut cest roman fait et trove.

C'était à l'ombre des cloîtres que florissait la poésie : et c'est surtout alors sous le glorieux et savant abbé Robert que les lettres eurent leur grande époque au Mont Saint-Michel. Les monastères étaient l'unique réfuge de la poésie, et comme le disait un moine de cette abbaye :

Kalendre chante plus en cage
Quil ne feroit au vert boscage.
Aussi sert plus Dieu et honoure
Cil qui en la cage demoure[1].

Le moine du Mont Saint-Michel ne pouvait pas oublier les pélerinages de son monastère, qui était un des trois grands buts religieux du Moyen-Age[2], et que visitèrent en pélerins

1 Poésies Mss. du Mont Saint-Michel, transcrites au XIVe siècle par J. Delaunay, moine de l'abbaye. — 2 Voir notre Préface. Si les pélerins de Rome s'appelaient Romieux, ceux du Mont Saint-Michel s'appelaient Michelots : ce mot est encore dans le *Dict. de l'Acad.* Un grand pélerinage fut fait au dernier siècle par un bénédictin appelé Bernard, dont on peut lire le récit dans le tom. II des *Actes de saint Bénoit.* Il revint de la Terre-Sainte à Rome, et au Mont-Gargan, et de là il vint terminer sa pérégrination au Mont Saint-Michel de Normandie. Le Mont était si célèbre au Moyen-Age, qu'il était proverbial de dire : « Un poids plus grand que si je portais le Mont Saint-Michel », comme on peut le voir dans cette curieuse vision infernale qu'Orderic Vital raconte dans son huitième livre, et dans laquelle il parle de cette chasse « des gens de Herlequin », à laquelle on croit encore en Basse-Normandie, et qu'on entend dans l'air dans les belles nuits d'été, sous le nom de Chasse-Hellequin.

les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre et de France. Il peint les bruits joyeux de ces voyages, et l'abondance qui régnait sur leur route ou sur les voies montoises :

Les meschines et les vallez
Chescuns d'els dit vers ou sonnez,
Neis li viellart, revunt chantant
De leece funt tuit semblant...
Cil jugleor la ou il vunt
Tuit lor vieles traites unt
Lais et sonnez vunt vielant,
Le tens est beals, la joie est grant,
Cors et boisines et fresteals
Et fleustes et chalemeals
Sonnoient, si que les montaignes
En retintoient et les pleignes,
Rues ont fait par les chemins,
Pleuté i ont de divers vins,
Pain et pastes, fruit et poissons,
Oisels, oubleies, veneisons,
De totes pars aveit a vendre, etc. [1].

Le *Roman du Mont Saint-Michel* est le seul ouvrage qu'on connaisse de G. de Saint-Pair : il dit l'avoir composé pour les pélerins. Le manuscrit qui le renfermait passa en Angleterre pendant la Révolution [2].

Ce *jouvencel*, moine sous l'abbé Robert mort en 1186, fut presque contemporain d'un autre poète du pays, dont nous avons parlé [3], et sur lequel nous avons de plus amples renseignemens dus aux recherches de M. de Pirch [4], Henri d'A-

1 Voir l'article du Val-Saint-Père. — 2 De son temps et dans son diocèse vivait un autre trouvère, André de Coutances :

Seignor, mestre André de Costances
Qui moult aima sonnez et dances,

auteur du *Roman de la Résurrection de J. C.*, et du *Roman des François*. — 3 Voir Saint-Martin. — 4 Dans un voyage en Angleterre, M. de Pirch a recueilli des renseignemens sur ce poète, dont les Bénédictins n'avaient presque rien dit (tom. XVIII), et il a retrouvé un poème fait

vranches. Le roi d'Angleterre Henri III, dont la seule qualité fut le goût pour la littérature, revenant d'un voyage en Guyenne, rencontra en Normandie un poète appelé *Henricus de Abrincis*. Il l'emmena à sa cour avec le titre de versificateur. En qualité de chef de l'Académie littéraire du roi, et en vertu de son mérite poétique, il était appelé *Magister*. C'est sous ce titre que le cite un article de l'Échiquier pour le paiement de sa pension : « *Rex thesaurario et cameriis salutem. Liberato de nostro thesauro nobis magistro Henrico de Abrincis versificatori centum solidos qui ei debentur de arreragiis stipendiorum suorum. Et hoc sine dilatione et difficultate faciatis, licet scaccarium sit clausum.* » Cette citation révèle en même temps les embarras financiers du roi. Pour faire de l'argent, Henri vexa d'une manière inique ses sujets, et souleva contre lui le clergé et ses barons. Il chargea son versificateur de le venger et de faire une satire violente contre cette noblesse rebelle. Cette arme fut impuissante contre les barons bardés de fer et d'ignorance. Cependant Henri fut content de son poète et créa pour lui un titre littéraire : il le nomma Archipoète du roi, et cette fonction devint plus tard celle de poète lauréat qui existe encore en Angleterre[1]. Cette faveur augmenta encore la colère des barons et surtout des moines. Dans cet état d'agitation, Henri d'Avranches eut l'audace de lancer une nouvelle satire, et tous ceux qui ont parlé de la controverse le regardent comme l'aggresseur gratuit. Il se trouvait dans cette pièce quelques traits dirigés contre les habitans de la province de Cornouailles ou *Cornubia*. Un moine nommé Michel Blan-pain, d'origine française, mais né Cornubien, dont le nom avait été saxonisé en *Blaun-paine*, ou *Blank-pain* ou même en *Blanken-payne*, prit la défense de sa patrie[2]. Il répondit à l'archipoète par une satire de plus

contre lui par son adversaire Blanpain, dont il y avait deux exemplaires au Musée Britannique et un à Oxford. *Notice de M. de Pirch.*

1 Rob. Southey, mort récemment, était poète lauréat. — 2 Camden dit

de deux mille vers d'une violence excessive. Cette pièce eut un retentissement prodigieux. De toutes parts, évêques, abbés, moines vinrent en entendre la lecture publique et solennelle.

Vide d'idées et de poésie, le poème de Blan-pain est, il faut l'avouer, d'une richesse de calembourgs, et d'une verve

que Blan-pain soutint dignement l'honneur de son pays contre les injures de H. de *Abrincis,* l'archipoète d'Henri III. *Britannia,* t. 1er, *Comté de Cornwall,* p. 3 Carew écrivait dans le même temps que Camden (fin du XVIe siècle) : « Blank-paine of Cornwall admirable for those days, for his variety of latine rimes, who maintayned the reputation of his countrey against Henry de Abrincis, the King archi-poet, but somewhat angerly.... » *Survey of Cornwall,* p. 58. M. de Pirch a fait faire une copie du poème de Blan-pain et l'a donnée à la Société d'Archéologie d'Avranches. Il est intitulé : *Versus Magistri Michaelis Cornubiensis contra Magistrum Henricum Abrincensem, coràm Abbate west-monasterii,* etc. *Circa annum* 1250 *floruerunt duo egregii poetæ.*

Le poème, ou réunion de trois satires, a deux mille deux cent quarante-quatre vers. Au principe de la versification latine, il en ajoute un autre propre aux poésies du Nord, l'allittération. Le fond n'a rien de remarquable; la forme métrique et les jeux de mots dont il est rempli, avec une verve étonnante, lui donnent son principal intérêt. C'est un type de la satire latine des XIIe et XIIIe siècles, et il ressemble, pour l'allittération et le calembourg, à un autre poème en distiques de la bibliothèque d'Avranches, que nous avons transcrit, et qui a été publié dans l'ouvrage de M. Edelestand du Meril, *Poésies latines antérieures au* XIIe *siècle.* C'est le petit poème de l'*Aurea Capra.* Le début donnera une idée du poème de Blan-pain :

Archipoeta, vide quod non sit cura tibi de
Non reprehendendis in me, qui dum reprehendis
Fis reprehensibilis mihi non reprehensio vilis.

Henri d'Avranches l'avait appelé *Cornuba capra.* Il riposte ainsi :

Cornuba capra vocor, sed primo deposito cor
Mox B. sumpto D. puto quod in merito de
Te vox ipsa sonat.

d'injures grossières, qui a son originalité. Nous doutons que Henri d'Avranches, dont les vers n'ont pas été retrouvés, ait porté dans l'attaque la vigueur que son adversaire met dans la riposte, et nous croyons qu'il dut se repentir d'avoir appelé le Cornwall, *mundi postrema cloaca*. Historien et descripteur de l'Avranchin, nous avons cherché, mais en vain, dans le poème de Blan-pain des traits qui pussent peindre Henri d'Avranches et suppléer à ses œuvres jusqu'ici ignorées. Nous n'y avons trouvé que ce portrait fantastique et grotesque qui du moins donne le ton du poème et le caractère de la satire du Moyen-Age :

Est tibi gamba capri, crus passeris, et latus apri,
Os leporis, catuli nasus, dens et gena muli,
Frons vetule, tauri caput, et color undique mauri,
His argumentis, quibus est argutia mentis
Quod non à monstro differs satis hoc tibi monstro.
O male ribalde...

Toutefois M. de Pirch suppose que les vers suivans pourraient être un fragment de la satire de Henri d'Avranches, et le passage qui servit de prétexte à la diatribe de son adversaire :

Terga (ferarum Titanibus) dabant vestes, cruor haustun, pocula trunci,
Antra lares, dumeta thoros, caenacula rupes,
Praeda cibos, raptus venerem, spectacula caedes,
Imperium vires, animos furor, impetus arma....
.... Sed monstrorum plurima tractus
Pars erat occidui, terror majorque premebat,
Te furor extremum Zephiri Cornubia limen.

La mention de ces poètes clot notre étude sur les riches matériaux de l'histoire de Saint-Pair. Il n'a manqué à cette localité aucun des élémens du passé et son souvenir est plein de tous les charmes de l'antiquité et de la poésie. Toutefois Saint-Pair, outre l'originalité de son histoire, a un caractère propre. L'histoire des guerres, histoire monotone à force d'être commune, attriste toujours les tableaux du conteur et de l'archéologue : Saint-Pair, la terre religieuse et légendaire, n'offre

point le souvenir des luttes sanglantes des hommes et ne rappelle que des saints, des légendes, des miracles, des poètes.

VII.



Robertus de S. Pancratio, monachus S. Michaelis de Monte factus est abbas Cernelìensis.

(Robert de Thorigny).

Ecclesia S. Pancratii, patronus abbas S. Michaelis.

(Livre Noir).

Le plan de la commune de Saint-Planchers est extrêmement irrégulier, et sa forme rayonnante ne peut être géométriquement exprimée. Bornée de cinq côtés par l'arrondissement de Coutances, elle est limitée dans son côté méridional par le ruisseau de l'Oiselière et celui de Glatigny, au confluent desquels cette commune projette un coin prolongé dans Saint-Aubin-des-Préaux ; le côté de l'ouest est une ligne généralement artificielle. Le ruisseau de la Trillerie la coupe horizontalement en deux parties, et dessine le territoire en deux plateaux peu élevés. C'est un sol agréablement varié de bois, de vallons et de coteaux. Sur plusieurs points se trouve un granit mal aggrégé, celui que les minéralogistes anglais appellent *Pudding-stone.*

Les noms de physionomie antique et étrangère sont nombreux en Saint-Planchers : il y a un nom celtique, le village

de Filbec[1]; des noms saxons, les deux Theil[2], Blackmar, Catertot; des noms latins et français, les Aumesnil, Fougeray, Beaufougeray, Meilleraye, Vesquerie; plusieurs noms qui indiquent d'antiques voies, les Pas, les Perrières, la Perrée, la Perrière, etc.[3] D'ailleurs une ancienne route passait sur le territoire de Saint-Planchers, celle du Repas à la mer, celle qui est appelée dans une charte relative à une terre de Saint-Jean-des-Champs : « *Queminum qui ducit Dorepast ad mare*[4]. »

Saint-Planchers était encore une terre de saint Michel : l'église, le prieuré de Loisclière, les bois, et la plupart des fiefs appartenaient à l'Archange.

1 Bec signifie ruisseau. — 2 Voir Granville. Un du Theil est cité dans le *Cartulaire du Mont* au récit des ravages de Th. de Saint-Jean : « *Molendinum comentariorum, terram del Teil.* » — 3 Toutefois ces derniers noms signifient aussi carrière. Ce nom nous rappelle la Perelle, propriété de Guernesey, donnée au Mont, et souscrite par des seigneurs du pays que nous décrivons. En 1054, Reginald de Granville, Radulfe de Saint-Jean et W. de Champeaux, souscrivirent à une charte de G. Pichenoth, qui donnait au Mont Saint-Michel la Perelle, dans le diocèse de Coutances, de l'aveu du duc Guillaume. Le début de cette charte a de l'intérêt : « *Antecessorum nostrorum constitutis atque decretis verè compertum habemus ut quicumque Christi fidelium bonorum cupidus celestium quiddam facultatum suarum cuilibet loco sanctorum pro anime sue remedio donaverit, exinde litterale testamentum nobilium personarum corroborationibus assignatum faciat quatinus ab omni contradictione aut calumpnia malorum ipsa donatio firma et intemerata atque integra futuris temporibus permaneat; qua propter ego W. Pichenoth cunctis Christianis notum esse volo quod meorum pro magnitudine peccatorum perpetuas metuens inferni penas et celestis regni desiderio accensus monachilem habitum in ecclesia S. Michaelis accipio et do S. Michaeli Perrellam et omnia que Perelle pertinent....* » Cart. fol. 27 v°. — 4 Charte de 1246, Cart. de la Luzerne. Voir cette commune et Saint-Jean-des-Champs.

L'église était sous l'invocation de saint Pancrace, dont le nom est devenu Saint-Planchers. Deux plaques de maçonnerie en *opus spicatum*, dans le côté septentrional de la nef, et sous le porche du midi, sont un reste de la primitive église de cette paroisse. Les nombreuses statues en pierre [1], le Christ du Jubé, rappellent, avec ces deux parties, l'époque romane. La seconde époque qui se révèle dans cette église est le XIV[e] siècle : elle est représentée par deux fenêtres originales, dont la croix est le motif principal : celle du nord porte une croix à sa pointe; celle de l'ouest épanouit son sommet en une croix fleurie. La troisième époque est la fin du XV[e] ou le commencement du XVI[e] siècle. Elle réclame les autres fenêtres, dont une porte un reste de vitrail jaune, la fenêtre du transept, dont la lancette est surmontée d'un quatrefeuille, et la fenêtre occidentale, dont la tracerie insolite et dure se contourne de manière à figurer un triangle posé sur la pointe d'un lozange, enfin le porche méridional et le bas de la tour. Le XVIII[e] siècle a laissé son empreinte dans les caprices et les rocailles des boiseries des autels du centre. On lit sur une boiserie et sur un tableau : « *Serel curé dedit* 1751. » Les fonts sont très-simples : une cuve carrée qui est dans le cimetière pourrait bien être le baptistère primitif. Un bénitier ressemble à une colonne romane. Il y a peu de dalles tumulaires : la plus ancienne est celle qui sert de seuil à la sacristie.

Le *Livre Noir* du diocèse de Coutances établit le revenu de Saint-Planchers au XII[e] siècle : « *Ecclesia S. Pancratii patronus abbas S. Michaelis percipit duas garbas et duas partes lini et canabi et* XX *sol. tur. in altalagio, rector totum residuum et valet l. lib.* [2] »

Le *Livre Blanc*, Pouillé du XIV[e] siècle, est plus explicite : « *Abbas et conventus sancti Michaelis in periculo maris sunt*

1 Elles sont presque toutes dans la tour. On remarque un saint Avit et une sainte Marguerite marchant sur des monstres. — 2 Fol. 40. r°.

patroni Ecclesiæ Sti Plancheii[1], *taxata est ad sexaginta sexdecim libras. Rector eiusdem debet priori de sancto Paterno viginti solidos percipit totum altalagium exceptis decimis quas percipiunt religiosi de Monte locis quibus percipiunt decimas bladi; item eidem rectori debentur tria quarteria frumenti, idem rector percipit totam decimam bladi in feodo de sancto Pancratio et in feodo de Aumenil et in feodo de Gastigneyo*[2] *exceptis certis locis quibus dicti patroni percipiunt decimas in predicto feodo de Aumenil et in omnibus aliis percipit omnes decimas prediales. Rector habet manerium*[3] *cum iardino et quodam modico clauso vocato clauso de forg.*[4] »

D'après le Pouillé de 1648, cette paroisse rendait 600 liv., et la Statistique de 1698 renferme cette note : « La cure vaut 1,000 liv. L'abbé et les religieux du Mont Saint-Michel en sont patrons. La baronnie de Loisellière, dont le grand manoir est dans cette paroisse, leur appartient. Ils ont les deux tiers de la dîme et le curé l'autre. Le bois du Prael, qui appartient à cette abbaye, est en partie sur cette paroisse et en partie sur celle de Saint-Aubin[5]. »

Le prieuré de Loisellière repose dans un vallon baigné par une rivière appelée la Saigue sur la carte de Cassini, et la Venlée dans la charte du duc Richard[6]. Il était autrefois abrité par un bois, souvent cité dans les chartes et les annales du Mont Saint-Michel, ce bois du Prael qui était à la

1 Le nom de saint Pancratius était déjà altéré. Pancratius, Pancertius, Planchertius, sont ses trois modifications. C'est un nom singulièrement défiguré : selon Baillet et M. de Wailly (*Élém. de Paléog.*) on dit *Blancat, Planchas, Planchais, Plancart, Crampas, Branchs, Branchais.* — 2 Gastigny est en Saint-Pair. — 3 Le presbytère est appelé dans le chartes tantôt *manerium*, tantôt *monasterium*. Voir Pontaubault. — 4 *Livre Blanc*, fol. 30. r°. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 6 Voir Saint-Pair. Il ne faut pas le confondre avec un manoir épiscopal de l'évêque de Coutances, appelé Loiselière, situé en Lingreville.

fois en Saint-Planchers et en Saint-Aubin-des-Préaux. La rivière baignait ses fossés, qui sont devenus des prés, et dont on reconnaît encore bien l'emplacement. Le prieuré était dans une situation retirée, propre au calme de la vie intérieure et contemplative. Sous les abbés commendataires, à cette première époque de la décadence de la vie monastique, il devint le château de Loisellière, et comme cet autre manoir du XVIe siècle, le manoir de Brion où André de Laure *prenait ses esbattemens,* il devint une villa agréable où l'on oubliait l'austère abbaye, posée entre le ciel et la terre, au bord d'un désert de sable et de l'Océan. Aujourd'hui on reconnaît encore dans les vestiges du passé ce double caractère de Loisellière, dans le manoir proprement dit et la chapelle avec ses ogives prismatiques et ses contreforts. Toutefois, il reste peu de chose de cette chapelle, fondée au commencement du XIVe siècle d'après Thomas Le Roy, l'annaliste chronologue du Mont Saint-Michel : « Construction d'une chapelle dans Loysellière, 1321. » Dans l'Inventaire des chartes du Mont fait en ce XIVe siècle, on lit : « *Concessio episcopi pro capella de Loiseliere*[1]. » Ce même chroniqueur a enregistré avec fidélité les modifications que subit le prieuré. Aussi lit-on pour une époque plus rapprochée : « Construction et augmentation des bâtiments de Brion et de Loysellière par l'abbé Guillaume de Lamps, 1509[2]. » J. de Lamps, d'après le *Gallia Christiana,* n'aurait fait qu'achever les constructions commencées par son frère : « *Perfecit quæ frater inchoaverat apud Brionem et Loyseliere ædificia*[3]. » D'ailleurs Thomas Le Roy dit : « Augmentation des bâtimens de Brion et de Loysellière par Jean de Lamps, 1523. » C'était ainsi que s'opéraient en même temps les développemens des deux villas du Mont Saint-Michel,

1 Mss. n° 34. — 2 *Livre des Curieuses Recherches*, Mss. par D. Le Roy. — 3 Tom. XI., col. 530.

celle de la baronnie de Genêts, Brion, celle de la baronnie de Saint-Pair, Loisellière.

Cette paroisse de Saint-Planchers devait avoir un intérêt particulier pour le Mont Saint-Michel auquel d'ailleurs elle appartenait. C'est de là qu'était sorti un de ses moines que Henri II avait établi sur un siége d'abbaye en Angleterre; c'était Robert de Saint-Planchers qui devint abbé de Saint-Pierre de Cerne. Le plus grand abbé du Mont Saint-Michel, Robert du Mont, nous apprend [1] qu'en 1158 : « *Robertus de Sancto Pancratio, monachus sancti Michaelis de Monte factus est abbas Cerneliensis.* » Le *Gallia Christiana* dit la même chose [2]. Dom Thomas Le Roy a écrit dans ses Annales: « Robert de Saint-Planchers, moine de ce Mont, est fait abbé de Cerneliense, en Angleterre, l'an 1158 [3]. » Dom Huynes, cet historien si amoureux de son monastère, naïf au XVIIe siècle comme on l'était au Moyen-Age, homme égaré dans des temps malheureux, le dernier moine du Mont Saint-Michel, donne quelques détails: « L'an 1158, selon que parle Robert du Mont en son supplément à la Chronique de Sigebert, Robert de Saint-Planchers, de moine de cette abbaye fut élu abbé de notre monastère de Saint-Pierre-de-Cerneliense, par les moines du lieu qui avoient pris connaissance de ses mérites durant le séjour qu'il en avoit fait en leur roïaume. »

Ce qui est remarquable, c'est que Robert de Saint-Planchers montait sur un siége où s'était assis un autre moine du Mont Saint-Michel, un de ces moines que le Conquérant avait appelés en foule du continent, et auxquels il avait jeté à profusion les mitres et les crosses. Le Mont Saint-Michel, qui d'ailleurs avait fourni six navires équipés, fut richement récompensé comme on le voit dans le *Domesday Book.* Dans cette terrible dépossession des vaincus, il reçut des biens considérables,

1 *Appendix ad Sigebertum.* — 2 Tom. XI, col. 516. — 3 *Livre des Curieuses Recherches.* Cerne et Cerneia est le nom dans le *monast. angl.*



entre autres ceux d'une saxonne : « *Abbatia sancti Michaelis... quæ habuit Ydda.* » Ce qui nous rappelle que le vicomte d'Avranches, Hugues-le-Loup, comte de Chester, le dompteur des Gallois, eut aussi dans sa part des biens que le Terrier appelle, dans son triste laconisme : « *Quæ pulchra tenuit Eva*[1]. » Pendant que le monastère recevait des terres et des manoirs, ses moines montaient dans les chaires abbatiales. Un passage de Dom Huynes nous fera assister à cette terrible dépossession, à cette récompense généreuse du Conquérant, à cette absorption du sol par l'étranger, à ce morcellement de la terre vaincue, partagée comme une proie aux hommes du continent.

« L'an 1066, quatre des moines que l'abbé Ranulphe envoya avec six navires équipés en Angleterre pour en ramener le duc Guillaume, demeurèrent en cette île par ordre dudit duc, et quelques années ensuite ils furent tous quatre abbés dans le royaume d'Angleterre : Ruald, prieur claustral de cette abbaye, fut abbé de Hilde, près de Wincestre ; Froliand, trésorier de céans, fut abbé de Cantorbery, lequel, comme le remarque Dumoulin, en son histoire, remit la discipline régulière dans l'Angleterre en sa première splendeur. Frolo édifia le monastère de Saint-Pierre-de-Glocestre et en fut le premier abbé. Enfin le quatrième, appelé Guillaume d'Agon, fut abbé de Saint-Pierre-de-Cerneliense. »

Rappelons, pour compléter ce tableau et sans sortir de la localité, ce Nigel ou Lenoir, qui partit de l'Avranchin, à la demande de Hugues-le-Loup, comte de Chester, amenant avec lui ses cinq frères, Houdard, Edouard, Volmer, Hors-

1 Un extrait du *Domesday*, sur l'état des villes, relatif à Hugues de Chester, offrira le tableau des dévastations de la Conquête : « *Quando Hugo Comes recepit Cestre, non valebat nisi* xxx *libras. Valde enim erat vastata : ducente et quinque domus minus ibi erant, quam tempore regis Edwardi fuerunt.* »

wyn et Volfun [1]. Hugues leur distribua des terres dans son comté ; il donna à Lenoir le bourg de Halton, et toutes les bêtes à quatre pieds prises sur les Gallois, et l'institua son connétable et son maréchal héréditaire ; Houdard devint pour Lenoir ce que celui-ci était pour le comte Hugues : il fut sénéchal héréditaire de la connétablie de Halton. Edouard reçut du connétable deux journées [2] de terre à Weston : deux autres frères reçurent ensemble un domaine dans le village de Runcone, et le cinquième Volfun, qui était prêtre, obtint l'église de Runcone. Ce fut avec ce lieutenant et Robert de Maupas que Hugues versa abondamment le sang des Gallois [3], et qu'il remporta, au cri de : *Sire S. Sever* [4]*!* cette terrible bataille des marais de Rhudlan dont le peuple gallois a gardé le souvenir dans un air triste qu'il chante encore et qu'il appelle le chant des Marais de Rhudlan [5].

Dans ce prieuré-manoir vécut et mourut un homme qui réunit le double titre d'abbé du Mont Saint-Michel et d'évêque de Coutances, Arthur de Cossé. Nous esquisserons sa vie qui, en illustrant Saint-Planchers, rappellera quelques traits de la grande époque où il vécut [6].

Quand il prit possession de son siége épiscopal (1562), la

1 *Monast. Angl.*, tom. II, p. 905 et 187. — 2 *Duas bovatas terræ in Weston.* Ibid. — 3 « *Cum Roberto de Malo passu et aliis proceribus feris multum Guallorum sanguinem fudit,* » dit Orderic Vital, p. 522. — 4 Cri de guerre des Goz ou des vicomtes d'Avranches. Richard Goz avait fondé l'abbaye de Saint-Sever. — 5 *Morfa Rhudlan. Cambro Briton*, t. II. — 6 Le Musée d'Avranches possède un grand écusson en pierre d'Arthur de Cossé, venu du prieuré de Loiselliére. Ses armes, de sable à trois faces denchées d'or, sont encadrées dans le collier de l'Ordre de Saint-Michel, et elles sont soutenues par deux génies. C'est une sculpture d'un bon style. Le Musée la doit aux soins de M. de Saint-Brice, sous-préfet, qui conserve ou recueille avec le plus grand zèle les objets antiques de son arrondissement, et qui a le plus fait pour la richesse sculpturale du Musée.

guerre civile régnait dans la presqu'île dans toute sa violence : Saint-Lo, Carentan, Valognes, venaient d'être pris par les protestans. Ce fut le tour de Coutances : la ville épiscopale fut prise d'assaut, et livrée au pillage ; la cathédrale fut dépouillée et mutilée : les guerres de religion sont les plus ardentes de toutes, parce que rien n'est énergique comme la croyance religieuse. Arthur de Cossé, prisonnier, assistait forcément à toutes ces dévastations. Quand tout fut fini, on le garrotta, on le plaça sur un âne avec la queue dans sa main, on le coiffa d'une mitre de papier [1] et on le couvrit d'un jupon en guise de chappe : sous cet accoutrement il fut conduit à Saint-Lo, le boulevart du calvinisme bas-normand. Dans cette ville, il fut le jouet de la populace et fut abreuvé d'ignominies. Cependant il parvint à s'échapper déguisé en valet de meunier, conduisant un âne ; quelques cavaliers qui l'attendaient au pont de Vire, le conduisirent à Granville où il fut bien accueilli : cette ville, Cherbourg et le Mont Saint-Michel furent les seuls points de la Basse-Normandie où les calvinistes ne pénétrèrent point. Granville fut bientôt menacé par les protestans : Arthur s'embarqua pour la Bretagne où il trouva un refuge dans son abbaye de Sainte-Melaine. Quand l'édit de pacification fut publié, il revint dans son diocèse. En 1570, il échangea son abbaye de Sainte-Melaine contre celle du Mont Saint-Michel. Il en prit possession le 6 juin, et fit peindre son portrait « vêtu de violet », et ses armes sur la vitre du chœur, auprès et un peu au-dessous de celles du cardinal d'Estouteville.

On peut dire que de l'institution des abbés commendataires date la décadence des monastères en général et de celui du Mont Saint-Michel en particulier. Arthur de Cossé vécut en mauvaise intelligence avec ses moines, surtout avec le prieur claustral, Jean de Grimouville qui, comme nous allons le

1 *Sacra tempora villis cinctus chartaceis.* Ybert, poème sur Saint-Lo.

voir, en vint même aux voies de fait, et qui conserva son animosité contre lui, lorsque Arthur, pour s'en débarrasser, l'eut fait nommer abbé de la Luzerne.

« ..... Arthur de Cossé chercha les moyens de paier la taxe de son abbaïe sans quil luy en coustat rien et pour laisser a la postérité un tesmoignage insigne de sa haute piété, il jetta incontinent sa pensée sur les saintes reliques et argenterie de la thrésorerie.... Il amena donc un orfeuvre en ce mont et fist marché avec luy pour la belle croix a dix mille escus, dun grand calice dor de labbé Jolivet... Le prieur claustral sopposa aux intentions de ce loup ravissant sous le nom de pasteur et sestant joint avec quelques uns des moynes se prit de parolles audit Cossé proche la thrésorerie et dans la chaleur luy donna un si grand soufflet au vénérable abbé que le pavé luy en donna un autre, adjoustant que le diable emporteroit plutot labbé que labbé la crosse, tellement que tous les moynes se rallierent avec le prieur et le pauvre Artur tout espouvanté prit la fuite avec son orfeuvre... Ainsi cette imposition de main nous a confirmé notre croix et le reste que nous avions en la thrésorerie. »

Cependant Arthur de Cossé entreprit un procès contre les moines devant le parlement de Rouen, pour se venger de l'affront qu'il avait reçu dans la trésorerie... Il fut obligé de rendre ce qu'il avait pris, et pour le faire il fut obligé de vendre quelques terres de la mense abbatiale : il mit en vente le manoir et collége que l'abbaye avait dans la ville de Caen, appelé collége du Mont.

« Ce commendataire ainsy inquiété et maltraitté de ses moynes nosoit se monstrer en cette abbaye, ainsi fesoit sa résidence ordinaire au chasteau de Loisellière dépendant de ce monastère à six lieues de la ville de Constances. »

Arthur de Cossé mourut à Loisellière en 1587 « sans avoir rien fait digne de louange » dit dom Huynes. Il fut inhumé dans la cathédrale de Coutances. L'on peut juger de l'état moral du Mont Saint-Michel, du temps d'Arthur de Cossé, lorsqu'on

lit les statuts que fit de son temps le prieur Jean de Grimouville : « il ordonna que les religieux ne garderoient point en l'enclos de l'abbaïe leurs chiens de chasse, qu'ils ne porteroient point de dentelles aux colets et aux poignets de leurs chemises, de porter des habits de soye, d'aller aux champs sans scapulaires, de porter moustaches et cheveux longs, de jurer le nom de Dieu, etc. »

Outre la chapelle de Loisellière, il y avait en Saint-Planchers, au village de Malicorne, une chapelle consacrée à saint Jacques, aujourd'hui détruite. Dans un carrefour, entre Loisellière et l'église, est un tronçon de croix ronde, qu'on appelle la Croix rompue.

Cette paroisse renfermait un grand nombre de fiefs cités dans les diplômes, spécialement dans ceux du Mont Saint-Michel et de la Luzerne.

Le bois du Prael est un des biens du Mont Saint-Michel le plus souvent cités. D. Le Roy le place positivement en Saint-Planchers, près de Loisellière[1]; mais la note de M. Foucault[2] le place sur Saint-Planchers et sur Saint-Aubin. Il paraît qu'il n'existe plus, au moins sous ce nom. Il existait encore en 1686, car il figure sur la carte de Mariette[3]. Les religieux du Mont le possédaient au moins dès 1297, car on lit dans D. Le Roy : « Sentence arbitralle entre un gentilhomme et les moines pour le bois du Prael en Saint-Planchers. 1297[4]. » Il fut vendu en 1622, selon le même annaliste : « Vente du bois du Prael dependant de S. Paer. 1622[5]. » Cependant à la date de 1646, on lit : « Consentement du chapitre pour abattre le bois du Prael près de la terre de Loysellière. »

1 Mss. des *Curieuses Recherches*. — 2 *Stat. de la Généralité de Caen*. — 3 Carte du diocèse de Coutances, par Mariette de la Pagerie. Ce topographe met près du bois du Prael, une localité appelée *Conteriebois*, qui n'est ni dans Cassini, ni dans M. Bitouzé. — 4 Mss. de D. Le Roy. — 5 De la baronnie de Saint-Pair.

Il y avait encore en Saint-Planchers un petit bois qui appartenait au Mont Saint-Michel, qui fut l'objet d'une transaction entre ce monastère et celui de la Luzerne : « Echange avec la Luzerne d'un petit bois avec 14 vergées de terre en Saint-Planchers. 1273[1]. » Quelques années après : « Don de la terre des Angles en Saint-Planchers. 1294[2]. » Et en 1311, le Mont fit : « l'acquisition du moulin brûlé en S. Planchers de la seigneurie de Beuron[3]. »

Le Mont Saint-Michel possédait beaucoup d'autres biens en cette paroisse, comme on peut le voir d'après les pièces suivantes, extraites de l'Inventaire des titres de l'Abbaye :

« *Terra P. le Graverenc de venditione quinque buss. frumenti in parochia S. Pancratii. — Carta as perdriaus de S. Pancracio. — Littera donationis G. Bernardi in parochia S. Pancracii. — Littera Rob. de S. Pancracio pro ecclesia S. Pancracii. — Carta P. Pag. de S. Pancratio de venta quam fecit W. filio Fulconis de Gastign.*[4]*—Concessio episcopi pro capella de Loiselliere. — Excambium Petri de Champeaux et Thom. de S. Pancratio apud Belfouger*[5]. *—Littera Rob. de Aumesnil de 7 buss. fr. in parochia S. Pancracii. — Littera donationis de ecclesia de Lingreville, quam nobis dedit dominus Joh. de S. Pancracio*[6]. »

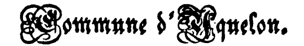
A la limite d'Anctoville, *Anschetilvilla*, et de Saint-Planchers, mais en cette dernière commune, sont le village et la terre de Beaufougeray[7]. Elle fut l'objet d'une contestation en

1 D. Le Roy. — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid.* — 4 Il paraît que ce célèbre fief de Gastigny, tant cité dans les chartes, qui appartient à Saint-Pair, était dans Saint-Planchers. — 5 *Th. de S. Pancratio* souscrivit au XIIe siècle avec *Ric. de Leises* à la charte de Champeaux insérée au Cartulaire. C'est sans doute le même Th. de S. Planchers qui est aussi souscrit avec son fils Hugues à la grande charte de Th. de S. Jean en faveur de la Luzerne en 1162. *Cart. de la Luzerne*, p. 8 et 15. — 6 Inventaire des titres *in armariolo*, Mss. n° 34. — 7 Marqué sous le nom de Beaugeray sur la carte de M. Bitouzé.

1159, sous l'administration de Robert de Thorigny, qui enrichit tellement son monastère qu'une dizaine de pages du Cartulaire sont consacrées à l'énumération de ses acquisitions ou de ses transactions : « *Eodem anno Ansgotus decanus in sacrario ecclesie Constanciensis, presente Ric. episcopo et Rotberto abbate.... W. de S. Pancratio, W. de Verdun, Th. de Leisax et aliis multis renunciavit calumnie quam faciebat supra decimam de Belfegerei et fuit recognitum quod terra de Belfegerei erat S. Pancratii, non de parrochia Anschitilville*[1]. »

C'est ainsi que cette commune de Saint-Planchers est toute pleine des souvenirs du Mont Saint-Michel : l'église, le prieuré, le sol appartenaient à l'Archange ; aujourd'hui l'église est modernisée, le prieuré est une ferme, les bois sont abattus, les terres sont divisées, les noms seuls sont restés.

VIII.



Th. de S. Johanne occupavit terram Scollandi de Ichilum, terram Mauroardi similiter de Ichilum.

(Cartulaire du Mont Saint-Michel.)

YQUELON est une petite commune quadrangulaire, limitée au nord par le Bosc, où se trouve le Val-d'Yquelon, et des autres côtés par des lignes conventionnelles. La Tour et le

1 Cartulaire du Mont Saint-Michel, fol. 112.

Manoir sont les seuls noms locaux qui rappellent quelque chose d'antique et de monumental[1]; la nature de quelques quartiers est représentée dans les expressions de la Lande, le Taillais, la Haute-Lande, la Cave, les Bassins, qui annoncent un sol accidenté. Toutefois il n'est sensiblement accidenté qu'au nord, le long du Bosc, rivière flanquée de coteaux dénudés, d'un aspect triste et désolé[2]. La commune se compose d'un large plateau et d'une vallée. Un village, le village aux Pimort, porte un nom que nous retrouvons dans l'Inventaire des chartes du Mont Saint-Michel pour la baronnie de Saint-Pair : « *Littera Petri de Pymort et W. le Magnen super* II *quart. frumenti.* » Ce titre et les trois suivans sont les seuls de cet Inventaire qui semblent se rapporter à Yquelon : « *Carta Hugonis de Yquelon. — Carta dimissionis Thome de Yquelon in parrochia de Coudeville de masura Josce. — Carta Hugonis de Yquelon de feodo Cort esperons*[3]. Dans le chapitre du Cartulaire du Mont intitulé : « *De perditis hujus ecclesie*[4], » on lit : « *In honore S. Paterni Th. de S. Johanne occupavit terram Scollandi de Ichilum, terram Mauroardi similiter de Ichilum.* » Au XII[e] siècle, il y avait un seigneur d'Yquelon, qui devait avoir de l'importance, car nous trouvons la signature de *Rogerius de Ikelun*, auprès de celles d'un grand nombre de seigneurs du pays, au bas de deux grandes chartes de la Luzerne, celle des aumônes de W. de Saint-Jean, en 1162, et celle du même seigneur et de Robert, son frère, dans la même année[5]. Yquelon est mentionné dans les *Rôles de l'Echiquier*

1 C'est ainsi qu'on appelait quelquefois les châteaux : « *Meam turrim de Cantelou... Meam turrim de Gaurai.* » « *Littera quitationis turris de Gavrey.* » Mss. n° 34. — 2 Au-delà de cette rivière est la commune de Longueville, et le menhir appelé la Pierre-Aiguë. — 3 Ce dernier mot signifie la *Cour aux Eperons*, une *cort* et un nom du pays, qui a reçu un grand lustre de l'amiral Epron de Granville. — 4 Fol. 102 v°. — 5 Cart. de la Luzerne, p. 9 et 11. (Voir cette commune.)

pour 1180 : Geoffroi Duredent, bailli d'Avranches, rendit compte « *de Catall. W. de Ichelon mortui. usur.* XVI *lib.* » Ailleurs: « *Rad. de Aumesnil* V *so. Garn. de Ikelon* XX *so. p. vino.*[1] » Un Robert d'Ikelun figure comme témoin dans une charte de 1187, du Mont Saint-Michel[2]. Au XIV[e] siècle, G. de Saint-Jean possédait à Yquelon quatre vavassoreries, celle de Malleregard, celle de Marsite et celles de Hugues de Gremville[3].

Ce nom d'Yquelon nous semble, comme la plupart des noms topographiques normands, représenter un nom d'homme. Le nom d'*Hugolinus*, diminutif de Hugo, est scandinave et fréquent dans le *Domesday*. *Hugolinium*, habitation d'Hugolin, est devenu naturellement Huguelon, Yquelon. D'ailleurs le village de la Tour s'appelle encore la *Tour-Hugon*, ou Manoir de Hugues ou Hugolin.

Yquelon possède une jolie église romane bien conservée. Elle se compose d'une nef et d'un chœur, qui semblent être contemporains de la partie ancienne de Saint-Pair, c'est-à-dire appartenir au XII[e] siècle. Son portail, mutilé dans ses archivoltes, montre encore une arcature extérieure zigzaguée, appuyée sur trois modillons. Au haut du gable est un œil-de-bœuf, sans doute contemporain, et au sommet une croisette dont chaque branche est bifide. Le corps de la nef offre des modillons simples et des pieds-droits posés sur la base débordante des fondations, saillie assez ordinaire dans les

1 Edit. de M. Stapleton, t. I, p. 11, et t. II fin. — 2 Cart. du Mont. — 3 M. Desroches, *Hist.*, tom. II, p. 17. Ce Gremville était-il un de Granville ou un de Grainville ; c'est ce qu'il est difficile d'affirmer, et nous devons dire ici que ce n'est qu'avec une certaine défiance que nous avons cité Rob. de Glanville, comme seigneur de Granville à l'époque de la Conquête. C'est le seul guerrier d'un nom analogue que cite le *Domesday*. Toutefois, à cette époque, il y avait un Rainald de Granville, souscrit à la charte de la Perelle en 1054. *Cartulaire du Mont Saint-Michel.*

constructions romanes. Entre le chœur et la nef, au midi, est une jolie porte romane plus ornée que celle de l'ouest. Ses deux archivoltes sont cordonnées et ciselées de dents de loup; les colonnes sont assez sveltes, mais leurs chapiteaux mal raccordés annoncent une restauration. En effet, une porte carrée a été pratiquée dans cette baie cintrée. Le chœur présente à l'extérieur le style de la nef avec laquelle il s'harmonise heureusement, si l'on excepte la fenêtre orientale, ogive trifoliée géminée, qui porte à l'intérieur le chiffre de 1687 et renferme deux encadremens d'écussons en vitrail jaune et rouge, bien conservés. Du côté du nord est une fenestrelle romane en trémie. La voûte du chœur est remarquable de simplicité et de force. Ses larges nervures trifides forment deux travées où se croisent avec ces plates-bandes des nervures rondes, simples et vigoureuses, association d'un style qui s'en va et d'un style qui va naître. Quelques statuettes des chapelles sont contemporaines des parties romanes. Cette église est fort intéressante pour son unité et sa conservation; et ce joli oratoire est jeté dans un village écarté, presque en face de l'insignifiante église de Saint-Nicolas. La tour en bâtière n'a rien de remarquable.

A part quelques statues, il n'y a rien à voir dans l'intérieur. Un mauvais tableau de sainte Catherine porte cette inscription qui n'est rien moins qu'obligeante pour les saints et les saintes de l'église, surtout pour saint Maur le patron:

Yclonii cives, virgo Catharina, tuere,
Quæ templi istorum sufficis omne decus.

Bichau 1743.

Au XII[e] siècle, le patronage et les revenus de cette église étaient ainsi qu'il suit: « *Ecclesia de Yquelon patronus rector percipit totum exceptis* vij *bussellis frumenti quod reddit abbati de Montemorelli et leprosis S. Blasii*[1] ij *quarteria fru-*

1 La léproserie de Champeaux sur la Lande-de-Beuvais.

menti et luminari ecclesie unum quarterium frumenti et valet xxxiij lib.[1] » Au XIVe siècle, les revenus étaient un peu changés : « *Guillermus Couree*[2] *est patronus ecclesie de Yquelon. Rector dicte ecclesie percipit omnes fructus et decimas et ecclesia predicta percipit quinque bussellos frumenti. Leprosi S. Blasii et capellanus percipiunt viginti quinque solidos pro quadam portione decime. Ecclesia taxata est ad triginta tres libras. Rector habet sex virgatas terre et dimidiam vel cocirca*[3]. »

En 1648, cette église avait pour patron le seigneur, et rendait 600 liv.[4] En 1698, Yquelon était l'objet de cette note: « La cure vaut 400 liv. Le sieur Dourville La Pernelle en est le seigneur et patron. Les dîmes sont au curé. Il y a une extension du fief de Saint-Sauveur-Landelin. Terroir en labour, plaine et prairies paye 503 liv. de taille, et contient 55 feux[5]. » En 1765, Yquelon, de la sergenterie de la Haye-Pesnel, comptait 109 feux[6].

Dans le cimetière de cette église est la tombe de M. du Coudray, capitaine de frégate, mort en 1839. C'est ainsi que chaque cimetière des communes de cette côte renferme des sépultures de marins : ainsi à Granville, à Saint-Nicolas, à Saint-Pair. Ces sépultures ont quelque chose qui étonne, comme s'il était étrange que les os de l'homme de mer reposassent dans le sein de la terre, et elles font penser à tant d'autres dont la tombe a été l'Océan[7].

1 *Livre Noir*, f. 40 v°. — 2 Ce nom est celui de la rue de Granville par où l'on va à Yquelon. — 3 *Livre Blanc*, fol. 29 v°. — 4 *Pouillé du Diocèse de Coutances*, p. 5. — 5 *Mém. sur la Gén. de Caen.* — 6 Expilly, *Dict. des Gaules*. Chiffre exagéré. — 7 Voir *Les Voix Intérieures* :

Que de vaillans marins, que de grands capitaines
Qui sont partis un jour pour les terres lointaines
Et ne sont pas revenus ! etc.

Arrivé au milieu de notre course, après une marche pénible, commencée par plaisir, continuée par devoir, dans des sentiers durs et peu frayés, où il était difficile de ne pas choir, après avoir cheminé sous tous les caprices de l'atmosphère, par un pays plein de beautés et de grandeur, où naissent sous les pas les fleurs de la religion, de l'histoire et de l'art, toutefois parmi les plantes ternes et arides de l'érudition, nous éprouvons le besoin de résumer les impressions du voyage, de concentrer les parfums des vieux récits, et de faire oublier les détails oiseux ou arides de nos tableaux, par des peintures plus suaves ou plus splendides. Toutefois, qu'on n'oublie pas que rien n'est complétement poétique ici-bas; que l'histoire naît du sol pierreux de l'archéologie et de l'érudition, et que si la charte a ses splendeurs d'or, de pourpre et d'azur, elle a sa poussière, sa tachygraphie, et souvent ses formules sèches et uniformes.

Les chartes sont la plus fidèle et la plus vive expression du Moyen-Age : la religion, la législation, la poésie de cette grande époque vivent dans ces vélins mystérieux, comme sa foi, sa grandeur, son énergie vivent dans les cathédrales. Un des plus beaux livres de cette époque est le *Cartulaire du Mont Saint-Michel*, espèce de grand poème, dont l'unité est la pensée permanente du monastère de l'Archange, où s'unissent les pensées du ciel et les intérêts de la terre, où s'élèvent tour à tour les accens de la prière, de l'anathême, de la légende, de la pénitence, poésie simple parce qu'elle part du cœur, et forte parce qu'elle part de la foi. Qu'il nous

soit donc permis de clore ce livre plein de chartes par des fragmens de celles du grand monastère, qui ont pour nous émouvoir la poésie des idées, l'antiquité des faits, et la gloire des grands qui les ont signées et jurées. Nous croirions les décolorer en les traduisant : c'est déjà bien assez de les dépouiller de leur vélin, de leur calligraphie et de leurs illustrations. Livrées sans commentaires, elles ouvriront à chacun le champ des aperceptions poétiques ou des inductions morales.

Tantôt, dans un début solennel, elles exposent les lois de l'aumône, les espérances célestes, les préceptes des livres saints :

« *Antecessorum nostrorum institutionibus sancitum decretumque est quatenus si quis suarum facultatum quiddam loco sanctorum alicui vite superne accensus amore perenniter possidendum tradere voluerit sollempne exinde idonearum personarum plurimis astipulationibus fulcitum id inconvulsum permaneat testamentum faciat. Referentibus enim quam plurimis sancte Dei ecclesie doctoribus divinum esse preceptum didici ut illic nostri recondantur thesauri ubi omnis aberit furum formido omnisque tinearum demolitio esseque quoddam peccatorum purgatorium elemosinam et quod Deus in largiendo munificos exposcit qui se in retribuendo preparat munificentissimum. Detur igitur Deo non nostrum, sed suum. Quid enim aliud nos habere putamus quam quod ab eo accepimus. Tribuatur frigide aque calix ut eterna recipiatur merces. Tanti valere regnum audimus Dei quantum habemus. Suffecit vidue quadrans. Profuit et Zacheo bonorum dimidiorum distributio. Que denique ad id quod finitur ad id quod non finitur comparatio? Scilicet pro terrenis celestia pro perituris mereri perpetua. His et aliis divine auctoritatis incitatus hortamentis, ego Richardus Dux et princeps Normannie penas inferni cupiens effugere et paradysi gaudia desiderans habere post mortem corporis* [1]..... »

1 Charte illustrée de 1022. *Cart.* Fol. 16. Cette introduction est aussi

« *Inter cetera bene agende vite opera non minima laude predicatur elemosina sicut ait Salvator noster : date elemosinam et omnia mundabuntur vobis. Et alio loco : sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum. Redemptio autem anime viri divitie ejus.... venale siquidem regnum celorum dicitur, ad quod emendum unicuique sufficit proprius census cum bona voluntate. Ego Richardus Dux et princeps Normannie* [1]..... »

Tantôt c'est le mélancolique souvenir des lamentations bibliques, et un pape prie ainsi en pleurant un abbé du Mont :

« *Fons misericordiae, famulo tuo Radulfo abbati indulgere digneris cujus nos obitu absentiaque tristes heu in salicibus in medio Babilonis nostra suspendere organa dedisti* [2]. »

Ici c'est la charte brève et nette de l'homme de commandement et d'action : « *Hec donatio inconvulsa in posterum successionibus maneat. Subter manu propria signum vivifice crucis imprimere curavi* [3]. »

Là ce sont les détails intimes des infirmités morales et physiques des hommes, des confessions, des aumônes, des prises d'habit :

« *Si per guerram mansero apud Montem quandiu ibi fuero habebo cotidie de pane et potu quantum unus monachus et si forte voluero effici monachus facient me monachum monachi et heredem meum similiter. Si quis autem heredum meorum hanc donationem calumpniari voluerit sit dampnatus et gehenne igni traditus* [4]. »

celle de la charte de Villarenton, dans laquelle nous trouvons les noms d'une charte que, d'après M. Le Provost, nous avions appelée suspecte (Voir Saint-Pair) : « *Octo villas nuncupatas Villarenton, Cantapia, Valandrein, Lacerins, Montgulfon, Cardun, Larcellosa, Genei, sitas in territorio cenomanico in confinio Abrincatensis regionis.* » Fol. 46.

1 Carte de Verson illustrée. 1025. — 2 *Sacrum Pape Johannis super privilegium cenobii Montis S. Michaelis.* Fol. 13. — 3 *Signum gloriosissimi Normannorum ducis Guillelmi.* Fol. 24. — 4 *Carta S. Broladro.* F. 40.

« *Ego Ansgerus et Herveus frater meus commendavimus facere istam cartam. Aperta causa est satis quod pater noster Gradelocus dedit unam ecclesiam de villa que Pollei*[1] *dicitur... Sed et mater nostra unum vestimentum valde bonum habuit de pallio... ea videlicet ratione ut quotienscumque eveniret patrem nostrum vel nos ire in prelium a monachis S. Michaelis duos equos prestitos haberemus, deinde sanos redderemus... omnis locus S. Michaelis nobis esset ad refugium... deficiente ab eis conventione de caballis, quia gravis erat, eamdem ecclesiam recepimus*[2]. »

« *Ego Gauterus de Monte S. Johannis qui et dives vocitor superni conditoris respectu compunctus ob innumerabiles criminum meorum actus limina apostolorum Petri et Pauli Roma adire volui quod et Deo juvante implevi. Sed quum regrederer, apud Cheremalem incidi in egritudine valida et cum valde affligerer et jamjamque ad extrema propinquari viderem, ab amicis moneor ut de meo jure Deo et S. Michaeli in monte qui Tumba vocatur aliquid largirer. Denique nil tam justum repperi quàm quasdam vineas quas apud Sillei propria manu edificaveram. Has igitur trado et hic heu miser lecto decubans per Martinum feneratorem meum fidelem hanc donationem super altare Archangeli ponendam trado*[3]. »

« *Ego Ascelinus de Calgeio*[4] *necessitate nimia constrictus religionis habitu cupiens indui et hanelans meliorare vitam meam jugo Christi et ejus honeri me subjiciens ut divine contemplationi uberius deservire valerem*[5]. »

« *Accipite, parvum est; sed valuit vidue quadrans et Petro rete et navis*[6]. »

1 Il est probable que cette *villa de Pollei* est Poilley de Bretagne entre Saint-James et Fougères. — 2 *Carta de Pollei*. Fol. 43. — 3 *Carta de vineis de Silly*. — 4 *Carta de Calgeio*. Caugé village de Boucey. Voir Boucey. — 5 Fol. 72. — 6 *Carta de Tissiaco*. Fol. 50.

Tantôt c'est l'anathême, l'anathême biblique ; la voix de la colère et de la vengeance éternelle.

Quod si quis diabolice pravitatis telo jaculatus qualicunque modo his calumpniationis vim inferre presumpserit, ipse consentientesque sibi tocius excommunicationis atque maledictionis cum Juda traditore et Dathan et Abiron perennibus perenniter irretiatur vinculis [1].

Si quis instinctu diaboli commotus hoc decretum violare vel aliorsum vertere presumpserit in diem magni judicii Deo et S. Michaeli rationem reddere cogatur [2].

Si quis... Sit ille ex auctoritate Patris et Filii et Spiritûs S. ab omni Christianorum consortio vel communione alienatus et separatus atque anathematizatus omniumque sanctorum aeterna maledictione dampnatus et de hoc cum S. Michaeli archangelo in judicio ante Deum contendere habeat. Sit quoque illi portio dampnationis in igne eterno cum Pilato et Caipha atque Juda traditore Domini [3]*... et cum Architophel perjuro et cum omnibus inimicis Dei* [4].

Et l'excommunication n'était pas vaine : « *Herveus qui ei ad patrimonium suum heres surrexit, pro quo sacrilegio diu excommunicatus fuit. Tandem Dei respectu misericorditer*

1 Charte illustrée du duc Richard. 1022. — 2 Charte du duc Robert, père du Conquérant. L'illustration de cette charte représente le duc jurant devant l'image de S. Michel par un bras qui est celui de S. Aubert, *per brachium Sancti Auberti.* C'était un des symboles de l'investiture au Mont Saint-Michel : il y avait encore l'investiture *per cultellum.* — 3 *Carta de Monroalt* (Ros-sur-Coesnon ?) *de Cancavena* (Cancale). Dans cette charte se trouve un passage confirmatif de notre détermination de Poelet : « *Est autem in regione Britannie que vocatur Pooheleth una villa que vocatur Cancavena cum uno portu qui illi adjacet, sed et quedam ecclesia que dicitur Semmeler. Item alia villa in alio loco que vocatur Landeguedhoi*, etc. Charte de 1030. — 4 *Carta de Pollei.* Fol. 44. *Cart.* Fol. 36.

flagellatus est et ad mortem usque infirmatus est. Vocavit ad se Baldricum Dolensem archiepiscopum et decimam illam reddidit[1]. »

« *Eos anathematis jaculo confodientes omnimodis prohibemus*[2]. »

« *Si quis... hic eterna dampnatus maledictione tormentis apud inferos subjaceat imis*[3]... *sit maledictus, amen, amen, fiat, fiat, sit a bonis anathema, cum malis Maranatha, per omnia seculorum secula. Amen*[4]. »

1 *Carta de dec. S. Broeladri*. Fol. 39. — 2 *Carta de Livare*. Fol. 57. — 3 *Carta de S. Victurio*. Fol. 47. — 4 *Carta de Gohere*. 54.

FIN DU TOME PREMIER.

Rectifications et Additions.

Préface, page IX, *au lieu de* cercle d'attraction, *lisez* centre d'attraction.

Page 7 et 8, *lisez* M. Fulgence Girard.

Page 11. La vue orientale du château a été dessinée et lithographiée par M. de Vauquelin.

Page 43, lisez *laudatiora*.

Page 45. Toutefois il ne faudrait pas croire que l'on ne connaisse que le manuscrit de Tours et celui d'Avranches. Il y a un Mss. du *Sic et Non* à Einsiedlen en Suisse; il y en a deux à Cambridge, bibl. publ. nº 168, et collége Saint-Benoit, nº 390. La bibliothèque d'Avranches, pour son trésor de manuscrits, n'est pas moins connue à l'étranger qu'en France. Quand M. Ravaisson eut publié nos variantes de Cicéron, un professeur de Genève nous les demanda pour une édition complète de cet auteur. Deux professeurs très-savans de Gottingue, MM. Leutsch et Schneidwin, éditeurs de l'œuvre érudite du *Corpus parœmiographorum græcorum*, sont venus dépouiller les Mss. de Cicéron pour une édition nouvelle. Le travail le plus étendu qui ait encore été publié sur les Mss. de cette bibliothèque est celui qui a été inséré par M. Desroches, dans le XIe v. des *Antiquaires de Normandie*.

Page 47, *lisez* a mis Almenèches *au lieu d'*Avranches.

Page 49. *Mettez :* 32. Mme de Vassy. 33. Mme de Vargemont. 34. Mme Faouc de Jucoville, religieuse de l'abbaye de Cordillon, au diocèse de Bayeux. Elle n'accepta pas, et le roi nomma Mme de Pierrepont, religieuse de la Trinité-de-Caen. 35. Marie Fournier. 36. Mme de Coetlogon.

Page 70, *lisez* Palorette.

Ibid. Où se tuèrent deux hommes qui aimaient la même femme.

Page 97, arche de Vergon.

Page 220. Au nom de Le Berriays et à celui du Val-Saint-Père se rattache une espèce de poire, originaire de cette commune, découverte par l'habile horticulteur dans le jardin de M. Le Court, imprimeur, au hameau de Vindré, et décrite dans le *Petit de La Quintinye* sous le nom de *Pyrum Vindræum*, ou Bezy de Vindré. Tom. 1er. 1807. Ici peut se placer une note que nous a communiquée M. Boyssou, et qui prouve que la célébrité d'Avranches, pour les fruits, est ancienne : « *L'Inventaire de l'Histoire de Normandie*, imprimé à Rouen en 1646, nous apprend qu'à cette époque, Gaillon à une des extrémités de la province et Avranches à l'autre pouvaient rivaliser avec la Touraine et l'Anjou pour la bonté de leurs fruits. »

Page 221, *à ces mots :* cette nomination n'eut pas lieu, *ajoutez*, parce qu'on ne détacha pas cette conservation des attributions du professeur d'histoire naturelle.

Page 281. Dans cette direction, sur l'ancienne route, au Bois-Léger, a été trouvée récemment une hache en silex.

Page 346. Le nom de cette paroisse est écrit *Eschariz*, dans le Cartulaire de la Luzerne.

Page 411, *lisez* dédié *au lieu de* dédiée ; et 445 *lisez* Boailly.

Page 467. Bien que nous pensions que les fautes sont personnelles, comme les mérites, nous n'eussions pas cité ce fait, si nous n'avions considéré la famille du Bois comme éteinte.

Page 470. La Morinière, peut-être La Moricière, selon l'hypothèse de M. Laisné, et l'orthographe de dom Huynes.

Page 525, 6e ligne, *ajoutez :* Et Thomas de Granville, dont la fille Jehanne épousa en 1252 Raoul d'Argouges.

Même page. Jehanne au lieu de Marie.

Page 556. Ce cimetière a inspiré des vers remarquables à M. Caillaux, qui parurent dans le premier numéro du *Journal d'Avranches*, et depuis dans le recueil de cet auteur intitulé : *Les Plaines et la Mer*, avec une épigraphe de celui dont nous avons montré la tombe de l'autre côté des flots. Voici une strophe de cette poésie :

> Si je pouvais choisir ma demeure dernière,
> Je voudrais dans les flancs de ce roc solitaire
> Sommeiller enfoui, jusqu'au jour du Seigneur,

Ici cachant mon nom, ignoré par la foule,
Près des vagues sans fond de cette mer qui roule....

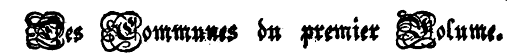
Page 571. Rectifier l'assertion de la 15e ligne par la note de la page 646 où sont rectifiés ces noms topographiques d'après le texte du Cartulaire du Mont Saint-Michel.

Page 634. M. de Châteaubriand a fait allusion à Guillaume de Saint-Pair dans un passage de son *Essai sur la Littérature Anglaise*, page 80 : « Nous apprenons d'après une description des fêtes du monastère par un poète, moine du Mont Saint-Michel, que, sous Avranches vers la Bretagne, était la forêt de Quokelunde, avec abondance de cerfs, mais où il n'y a maintenant que des poissons, » et il mentionne « l'existence d'un monument, en ce temps, dans cette forêt. »

Page 637. Cette scène de violence en rappelle une autre mentionnée dans un Mss. du XIIe siècle du Mont Saint-Michel (No extérieur 2419); mais elle fut suivie d'une punition sévère. L'abbé Robert de Thorigny en écrivit à l'évêque de Tusculum, qui répondit en ces termes: « *Sicut accepimus tenore litterarum, Radulphus monasterii tui monachus in quemdam acolitum ejusdem monasterii fratrem violentas manus injecit,... volumus ab exercitione sui ordinis secundum tuum arbitrium suspendas.* »

Page 647. Charte du Conquérant, à la note. La popularité, attestée par les chants, les proverbes et les dictons, est un cachet de grandeur infaillible. Le peuple a gardé le souvenir du roi Guillaume, témoin le chant des Nu-Pieds *à la Normandie*, et la locution « du temps du roi Guilmeau. »

TABLE



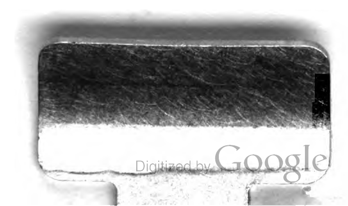
Canton d'Avranches.

Canton de Brecey.

Canton de Ducey.

Canton de Granville.




Digitized by Google

